

Le sens social

SOUS LA DIRECTION DE
MAXIME QUIJOUX

•
Bourdieu
et
le travail
•

Le sens social

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

Cet ouvrage est diffusé en accès ouvert dans le cadre du projet OpenEdition Books Select.

Ce programme de financement participatif, coordonné par OpenEdition en partenariat avec Knowledge Unlatched et le consortium Couperin, permet aux bibliothèques de contribuer à la libération de contenus provenant d'éditeurs majeurs dans le domaine des sciences humaines et sociales.

La liste des bibliothèques ayant contribué financièrement à la libération de cet ouvrage se trouve ici :

<https://www.openedition.org/22515>.

This book is published open access as part of the OpenEdition Books Select project.

This crowdfunding program is coordinated by OpenEdition in partnership with Knowledge Unlatched and the French library consortium Couperin.

Thanks to the initiative, libraries can contribute to unlatch content from key publishers in the Humanities and Social Sciences.

Discover all the libraries that helped to make this book available open access: <https://www.openedition.org/22515?lang=en>.



OpenEdition

couperin.org

Consortium Universitaire de Recherche pour l'Édition Numérique et de Recherche pour l'Édition Numérique

Le sens social

SOUS LA DIRECTION DE
MAXIME QUIJOUX

•
Bourdieu
et
le travail
•

Le sens social

Bourdieu et le travail

Collection « Le Sens social »

Dirigée par Pierre PERIER, Françoise LE BORGNE,
Rémi LE SAOUT et Sami ZEGNANI

- Anne UNTERREINER,
Enfants de couples mixtes. Liens sociaux et identités, 2015, 310 p.
- Laurent NOWIK et Alain THALINEAU (dir.),
Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile, 2014, 240 p.
- Sylvain MARESCA,
Basculer dans le numérique. Les mutations du métier de photographe, 2014, 190 p.
- Antoinette CHAUVENET, Yann GUILLAUD, François LE CLÈRE et Marie-Pierre MACKIEWICZ,
École, famille, Cité. Pour une coéducation démocratique, 2014, 368 p.
- Charlotte DEBEST,
Le choix d'une vie sans enfant, 2014, 216 p.
- Simone PENNEC, Françoise LE BORGNE-UGUEN et Florence DOUGUET (dir.),
Les négociations du soin. Les professionnels, les malades et leurs proches, 2014, 288 p.
- Yolande BENARROSH,
Les sens du travail. Migration, reconversion, chômage, 2014, 208 p.
- Séverine DEPOILLY,
Filles et garçons au lycée pro. Rapport à l'école et rapport de genre, 2014, 222 p.
- Cornelia HUMMEL, Isabelle MALLON et Vincent CARADEC (dir.),
Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques, 2014, 408 p.
- Thierry BERTHET et Joël ZAFFRAN (dir.),
Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation, 2014, 192 p.
- Frédérique GIULIANI,
Accompagner. Le travail social face à la précarité durable, 2013, 192 p.
- Gabriel GIRARD,
Les homosexuels et le risque du sida. Individu, communauté et prévention, 2013, 410 p.
- Caroline MAZAUD,
L'artisanat français. Entre métier et entreprise, 2013, 218 p.
- Philippe BREGEON,
Parcours précaires. Enquête sur la jeunesse déqualifiée, 2013, 192 p.
- Bernard ZARCA,
L'univers des mathématiciens. L'ethos professionnel des plus rigoureux des scientifiques, 2012, 362 p.
- Pascal GUIBERT et Pierre PÉRIER (dir.),
La socialisation professionnelle des enseignants du secondaire. Parcours, expériences, épreuves, 2012, 164 p.
- Catherine MONNOT,
De la harpe au trombone. Apprentissage instrumental et construction du genre, 2012, 228 p.
- Karine ROUDAUT,
Ceux qui restent. Une sociologie du deuil, 2012, 306 p.
- Vincent CARADEC, Servet ERTUL et Jean-Philippe MELCHIOR (dir.),
Les dynamiques des parcours sociaux. Temps, territoires, professions, 2012, 274 p.
- Christel COTON et Laurence PROTEAU (dir.),
Les paradoxes de l'écriture. Sociologie des écrits professionnels dans les institutions d'encadrement, 2012, 262 p.

Sous la direction de
Maxime QUIJOUX

Bourdieu et le travail

Collection « Le Sens social »



© PRESSES UNIVERSITAIRES de RENNES
UHB Rennes 2 – Campus de La Harpe
2, rue du doyen Denis-Leroy
35044 Rennes Cedex
www.pur-editions.fr

Mise en page par Bénédicte FLOURIOT

ISBN 978-2-7535-3695-1
ISSN 1269-8644
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2015

Pour Naïm, Leïna et Linda

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est l'aboutissement d'une longue entreprise scientifique née au cours de l'année 2011. De sa formulation à sa réalisation finale, ce projet a connu un ensemble de protagonistes essentiels à son accomplissement. En premier lieu, je tiens à remercier chaleureusement Paul Bouffartigue et Gérard Mauger qui se sont engagés dès le départ dans cette aventure. Leur soutien aura été une ressource scientifique et humaine indispensable dans la préparation et l'organisation du colloque qui est à l'origine de cet ouvrage. Je souhaite remercier ensuite l'ensemble du comité scientifique qui a réalisé un travail rigoureux d'évaluation des articles et bien souvent de discussion ou d'animation pendant les ateliers : Osvaldo Battistini, Stéphane Beaud, Christophe Brochier, Michael Burawoy, Paul Bouffartigue, Florent Champy, Sébastien Chauvin, Julien Duval, Jean-Pierre Faguer, Pierre Fournier, William Gasparini, Michel Gollac, Nicolas Hatzfeld, Mathieu Hély, Annie Lamanthe, Cédric Lomba, Gérard Mauger, Michel Pialoux, Gwenaële Rot, Delphine Serre, Yasmine Siblot, Marcos Supervielle, Laure de Verdalle, Tassadit Yacine. Leur participation a indiscutablement contribué à la réussite de cet événement. Mais ce succès tient aussi aux près des cinquante contributeurs du colloque. Si tous ne sont pas publiés ici, ils ont, chacun à leur manière, apporté à notre objet de recherche. De même je suis extrêmement reconnaissant à l'égard de Michaël Burawoy et Tassadit Yacine qui ont accepté cette lourde tâche d'introduire le colloque, en apportant un éclairage singulier sur Bourdieu et son œuvre. Enfin, ce colloque et l'ouvrage qui en est issu n'auraient tout simplement pas vu le jour sans le concours humain du personnel du CESSP et du centre Pouchet – merci à Catherine Bailleux –; du soutien éditorial de Chloé des Courtis; de l'évaluation scientifique de Carine Ollivier pour les PUR; de l'appui logistique des laboratoires CNRS qui ont soutenu ce projet – respectivement le Centre européen de sociologie et science politique (CESSP-Paris 1, UMR 8209), le Laboratoire institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES-ENS Cachan, UMR 8533) et le Laboratoire d'économie et sociologie du travail (LEST-Aix-Marseille, UMR 6123) –; enfin du soutien financier de la région Île-de-France à travers son programme DIM-GESTES.

Pour finir, je tiens à remercier plus personnellement mes collègues de l'IDHES et du PRINTEMPS qui ont suivi – parfois subi – avec beaucoup d'intérêt et de sympathie mes pérégrinations dans les méandres de la pensée de Pierre Bourdieu.

Maxime QUIJOUX

PRÉAMBULE

À défaut d'avoir levé complètement le scepticisme récurrent qui pèse sur elle, tant sur ses méthodes de recherche que sur ses intentions épistémologiques, la sociologie française paraît toutefois suffisamment ancienne pour mieux s'affirmer et pour consolider sa légitimité¹. Depuis le début des années 2000, cette discipline semble en effet entrer dans un nouvel âge de son histoire : si sa genèse intellectuelle est aujourd'hui bien située, on oublie souvent que son existence institutionnelle est plus récente et date de la fin des années 1950². Son expansion scientifique, en sous-disciplines ou écoles, ou sa diffusion au-delà des enceintes universitaires – dans les lycées mais aussi dans les librairies par exemple – constituent alors les effets les plus évidents de son développement dans l'Hexagone, ainsi que dans le monde.

Le changement de millénaire coïncide donc ici avec le passage symbolique du demi-siècle de la sociologie française. Loin d'une consécration ou même d'un droit d'inventaire³, cette étape n'a pas suscité d'événements à proprement parler sur la genèse et les formes d'institutionnalisation de la sociologie en France⁴.

-
1. Je tiens à remercier Didier Demazière, Claude Didry, Matthieu Hély et Frédéric Lebaron pour leurs lectures attentives de la première version du préambule et de la première partie. Leurs commentaires m'ont permis d'amender ces contributions, bien que les propos n'engagent que l'auteur.
 2. On aurait pu préciser que le CNRS crée un laboratoire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Mais compte tenu de ses moyens très limités, il nous a semblé plus pertinent de suivre le propos de Chapoulie : CHAPOULIE J.-M., « Un regard rétrospectif sur un demi-siècle d'enquêtes empiriques dans la sociologie française », *Éducation et sociétés*, n° 30, 2/2012, p. 33-48.
 3. À l'exception peut-être de quelques analyses, ici et là. Voir par exemple JUAN S., « La sociologie française d'aujourd'hui : au cinquantième anniversaire de la création de la licence de sociologie à l'université française », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 5/2010, mis en ligne le 13 avril 2010, consulté le 5 mai 2014, [<http://socio-logos.revues.org>].
 4. À l'exception d'un colloque organisé en 2005 (CHAPOULIE J.-M., KOURCHID. O., ROBERT J.-L. et SOHN A.-M. [dir.], *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005), d'un ouvrage dirigé par BEZES P. et al. (BEZES P., CHAUVIÈRE M., CHEVALLIER J., MONTRICHER N. de et OCQUETEAU F. [dir.], *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, Paris, La Découverte, 2005) et d'un

Si la sociologie du travail, par l'intermédiaire de sa revue éponyme⁵ et d'un ouvrage consacré à son émergence⁶, a partiellement réalisé ce travail de mise en abyme, l'examen – embryonnaire – du passé de la discipline paraît privilégier d'autres formes d'historicité, constituant en soi une donnée même sur l'histoire de la sociologie. En effet, plutôt que de s'intéresser à l'origine de ses formes institutionnelles, en particulier à ses politiques publiques ainsi qu'à ceux qui les ont portées, l'anamnèse de la sociologie française semble passer pour l'instant, et encore de manière très indirecte, par les commémorations de certains de ses auteurs les plus célèbres. Au moment où disparaissent les membres fondateurs de la sociologie contemporaine⁷, les événements et ouvrages qui ont suivi le décès précoce de Pierre Bourdieu en 2002 tendent à conforter cette hypothèse : entre les témoignages issus des publications éditées peu de temps après sa mort⁸, les initiatives organisées à l'occasion des dix ans de sa disparition⁹ ou de certains de ses « classiques¹⁰ », les sources possibles d'histoires et de « lectures » se multiplient, bien que, suivant Passeron, elles restent souvent un matériau fragile, car « sans garantie, ni archives¹¹ ». Surtout, bien que Pierre Bourdieu demeure le sociologue français le plus représenté au monde¹², il ne résume pas, bien

article récent de Chapoulie sur la question (*op. cit.*), peu de chercheurs se sont employés pour l'instant à faire une histoire de la discipline. HOUEVILLE G., *Le métier de sociologue en France depuis 1945. Renaissance d'une discipline*, Rennes, PUR, coll. « Le sens social », 2007.

5. Voir POUCHET A. (coord.), *Sociologie du travail, 40 ans après*, Paris, Elsevier, 2001. Voir aussi BORZEIX A. et ROT G., *Sociologie du travail. Genèse d'une discipline, naissance d'une revue*, Paris, Presses de l'université Paris Ouest, 2010.
6. Voir TANGUY L., *La sociologie du travail en France, enquêtes sur le travail des sociologues 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011.
7. Au cours de la seule année 2013, la sociologie française a perdu des sociologues aussi illustres que Raymond Boudon, Robert Castel, Michel Crozier ou Alain Desrosières.
8. ENCREVÉ P. et LAGRAVE R.-M., *Travailler avec Bourdieu*, Paris, Flammarion, 2004; BOUVERESSE J. et ROCHE D., *La liberté par la connaissance, Pierre Bourdieu (1930-2002)*, Paris, Odile Jacob, 2004; HEILBRON J., LENOIR R. et SAPIRO G., *Pour une histoire des sciences sociales, hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, 2004; PINTO L., SAPIRO G. et CHAMPAGNE P., *Pierre Bourdieu, sociologue*, Paris, Fayard, 2004; HEINICH N., *Pourquoi Bourdieu*, Paris, Gallimard, 2007. Enfin, mentionnons l'ouvrage de MARTIN-CRIADO E., *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, qui constitue peut-être l'une des rares tentatives de recherches historiques sur la genèse de la pensée de Pierre Bourdieu.
9. « Faire de la sociologie économique avec Pierre Bourdieu », colloque organisé le 6 septembre 2012 par le CLERSE à l'université Lille 1.
10. Voir COULANGEON P. et DUVAL J., *Trente après La distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013. Voir aussi le séminaire inter-laboratoires « 50 ans après les héritiers » organisé en 2014 à l'initiative du CENS (université de Nantes), du CESSP (CNRS/université de Paris 1-Panthéon Sorbonne), du CRESSPA (CNRS-université de Paris 8), du CURAPP (CNRS-université de Picardie Jules Verne), du Circeft Escol (université de Paris 8) et du GRESCO (universités de Poitiers et de Limoges).
11. In ENCREVÉ P. et LAGRAVE R.-M., *op. cit.*, p. 18.
12. Voir SAPIRO G., « Du théoricien du social à l'intellectuel global : la réception internationale de l'œuvre de Pierre Bourdieu et ses effets de retour », in MAUGER G. et LEBARON F., *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2013, p. 373-389.

entendu, à lui seul, la sociologie produite en France. Au-delà de ses auteurs, une véritable histoire de la sociologie hexagonale reste donc à écrire.

S'il comporte peu de contributions historiques sur la sociologie française, y compris sur Bourdieu, cet ouvrage est issu d'un colloque¹³ dont le projet participait initialement d'une volonté d'interroger, non seulement l'œuvre du sociologue, mais aussi sa position historique dans le « champ » français de la sociologie du travail. La notoriété de Bourdieu s'est fondée en grande partie sur la création d'un ensemble de concepts¹⁴ transversaux qui lui ont permis d'échapper à l'enfermement dans une discipline et d'embrasser une multitude d'objets de recherche. Répondant autant à une ambition intellectuelle de « faire école » qu'à un parti pris scientifique de dépasser les frontières qui diviseront progressivement le travail de la recherche sociologique, Bourdieu s'est rapidement imposé dans des sciences sociales aussi diverses que la sociologie de l'éducation, de la famille, des classes sociales, de l'art, du genre, de l'économie, de l'État ou bien encore des médias. Et bien que ses théories, tout comme ses prises de position politiques, lui aient valu continûment contradicteurs et détracteurs¹⁵, sa sociologie a durablement influencé la construction contemporaine de la discipline, opérant même, pour certains, une « révolution symbolique¹⁶ ».

Pourtant, il existe un domaine où cette ubiquité scientifique semble moins nette, laissant entrevoir un aspect méconnu de sa sociologie. Si ses enquêtes algériennes viennent spontanément à l'esprit, la contribution de Bourdieu aux analyses du travail contemporain, tout comme l'usage de sa « boîte à outils », sont *a priori* loin d'être aussi évidents. Éclipsées par le succès des *Héritiers* et de la *Distinction*, ses recherches sur le salariat sont ensuite définitivement reléguées par *Le sens pratique* au sein duquel s'impose la dimension rurale de son expérience algérienne. Du moins, c'est l'impression dominante qui se dégage de l'œuvre de Bourdieu : la plupart des publications dédiées à la vulgarisation

13. Les 13 et 14 décembre 2012, le Laboratoire institutions et dynamiques et historiques de l'économie (IDHE-ENS Cachan), le Centre européen de sociologie et science politique (CESSP-Paris 1) et le Laboratoire d'économie et sociologie du travail (LEST-CNRS-Aix-Marseille) organisaient à Paris le colloque « Bourdieu et le travail » au centre Pouchet du CNRS. Pour consulter le programme, voir [[http://gestes.net/wp-content/uploads/2012/10/programme-colloque-Bourdieu-et-le-travail-13-et-14-de % CC % 81cembre-2012.pdf](http://gestes.net/wp-content/uploads/2012/10/programme-colloque-Bourdieu-et-le-travail-13-et-14-de-%20CC-%2081cembre-2012.pdf)].

14. Dans *La distinction*, Bourdieu propose cette formule mathématique qui constitue, selon nous, une synthèse aussi efficace que ludique de ses concepts : « [(habitus)(capital) + champ = pratique] » (BOURDIEU P., *La distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, p. 112).

15. La sociologie de Bourdieu, et parfois « sa manière » de faire de la sociologie, ont suscité des oppositions au sein de la sociologie tout comme à l'extérieur de la discipline. Nombreuses et multiples, il serait vain ici d'en faire l'inventaire. Le « témoignage » critique et personnel de Passeron (in ENCREVÉ P. et LAGRAVE R.-M., *op. cit.*) constitue une contribution très éclairante de la complexité des rapports que Bourdieu entretenait avec différents acteurs du monde de la recherche et plus largement du monde social.

16. PINTO L., *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2002.

de son œuvre obéissent à une vision souvent uniforme de sa bibliographie ; ses analyses du salariat sont généralement tronquées¹⁷, quand ce n'est pas tout simplement l'ensemble de son travail sur l'Algérie qui est mis de côté¹⁸. Ses premières enquêtes ont été depuis rééditées partiellement¹⁹, elles semblent néanmoins encore passer souvent inaperçues, y compris parmi les sociologues du travail. Et, bien qu'on puisse se réjouir d'une telle initiative éditoriale, la contribution de Bourdieu au travail ne peut raisonnablement pas se réduire à ses « esquisses algériennes ». Nous reviendrons sur ce point.

Si le « travail » a subi la « domination » d'autres objets au sein de son œuvre, Bourdieu semble à son tour avoir été dominé par d'autres auteurs au sein de la sociologie du travail. Bien que cette affirmation mériterait sans doute une démonstration plus approfondie, l'examen des ouvrages parus récemment sur l'histoire de la sociologie du travail ou faisant un état général de la question atteste d'une relégation évidente du sociologue dans ce domaine des sciences sociales²⁰. Ainsi, à l'exception de Lallement qui attribue au travail le principe de « di-vision », c'est-à-dire de « catégorie pertinente d'ordonnement et de hiérarchisation²¹ », les sociologues du travail mobilisent peu ses concepts ou ses enquêtes : les traités récents n'y font qu'allusion, souvent en notes de bas de page, pour illustrer l'influence d'un domaine extérieur au travail, comme l'école. *Le dictionnaire du travail*²² constitue ici un exemple emblématique de la position actuelle du chercheur dans ce domaine de recherche : parmi les 140 articles – 860 pages – rédigés par les plus grands spécialistes français, Bourdieu n'apparaît qu'à trois reprises²³. Mais cette absence n'est pas nouvelle, et en ce sens l'histoire de la sociologie du travail se fait encore plus explicite. Si, comme l'affirme Tanguy « Bourdieu [n'a...] pas d'influence sur les sociologues du travail des années 1960-1970²⁴ », il ne semble pas en exercer davantage par la suite, comme en témoigne la troisième partie de son ouvrage sur la période 1980-1990,

17. Voir par exemple la contribution de MARTIN-CRIADO E., « L'Algérie comme terrain d'apprentissage du jeune sociologue », in MAUGER G. et LEBARON F., *op. cit.*

18. Sont principalement concernés ici des ouvrages de vulgarisation de l'œuvre de Bourdieu. On peut citer, sans forcément épuiser la liste, à titre d'exemples, les ouvrages de JOURDAIN A. et NAULIN S., *La théorie de Pierre Bourdieu et ses usages sociologiques*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2011 ; MOUNIER P., *Pierre Bourdieu, une introduction*, Paris, Pocket, 2001.

19. BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.

20. Nous reviendrons plus en détail en conclusion de la première partie sur la contribution de ses collaborateurs et de sa revue.

21. LALLEMENT M., *Le travail, une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2007, p. 28.

22. BEVORT A., JOBERT A., LALLEMENT M. et MIAS A., *Le dictionnaire du travail*, Paris, PUF, 2012.

23. Il est mobilisé dans les entrées « Catégories socioprofessionnelles » (p. 89-95), « Travail artistique » (p. 798-803) et « Domination » (p. 196-202). Dans cette dernière contribution, bien que Bourdieu soit cité en introduction, ses travaux sur la question ne sont pas évoqués au cours de l'article, *ibid.*

24. TANGUY L., *op. cit.*, p. 117. Constat néanmoins tempéré par le témoignage de Reynaud, avec qui Bourdieu a collaboré au début des années 1960. Voir BORZEIX A. et ROT G., *op. cit.*

ou encore le numéro anniversaire publié pour les 40 ans de la revue *Sociologie du travail*²⁵ au début des années 2000. Les sciences sociales hexagonales se trouvent alors face à un étonnant paradoxe : comment le sociologue (français) le plus cité au monde peut-il être si marginal dans le domaine de recherche le plus important²⁶ de la sociologie de son pays ?

Pour le dixième anniversaire de sa disparition, c'est cette « double absence » apparente – le travail dans la sociologie de Bourdieu, et Bourdieu dans la sociologie du travail – que nous avons voulu éprouver au cours du colloque : Bourdieu n'a-t-il vraiment jamais analysé le « travail », en particulier après l'Algérie ? Comment aborde-t-il cet objet et dans quelle mesure ses concepts peuvent-ils contribuer à ce champ de recherche ? Enfin, pourquoi la sociologie du travail en France l'a-t-elle si longtemps « boudé » ? En somme, cet événement entendait contribuer à une double histoire intellectuelle, celle d'un penseur et celle d'une discipline ; mais il nous a semblé judicieux aussi d'interroger, par des terrains contemporains, l'actualité de cet auteur sur cet objet, quand on sait à quel point sa pensée a pu faire l'objet de controverses. Avec près de quatre-vingts propositions de communications et une cinquantaine d'intervenants, cet événement a montré toute la pertinence et l'engouement que ces questions pouvaient susciter dans le débat scientifique aujourd'hui.

Le présent ouvrage est le résultat préliminaire et parcellaire de ces réflexions et ce pour deux raisons : les contraintes éditoriales qui laissent dans l'ombre une multitude d'entrées possibles sur ces questions et les approches encore lacunaires des problématiques soulevées par ce projet ; à cet égard la partie historique demeure largement sous-étudiée²⁷. Autrement dit, loin d'épuiser la

25. Parmi les 27 contributions, Bourdieu n'est cité qu'une seule fois (voir POUCHET, *op. cit.*).

26. À partir d'une analyse statistique des thèses réalisées ces cinquante dernières années, un article récent (JUAN S., *op. cit.*) met bien en évidence la suprématie permanente de la sociologie du travail dans la sociologie hexagonale.

27. À la manière de Bourdieu, insistant sur l'indispensable historicisation des conditions de production d'une œuvre et de son auteur (Bourdieu P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1997), il faudrait appliquer ses principes méthodologiques et épistémologiques pour véritablement comprendre le rapport que Bourdieu entretenait lui-même avec l'objet « travail » : quel rapport avait-il avec la discipline ? Avec ses représentants ? Avec ses institutions, ses revues, ses débats ? Quelle place avaient ses collaborateurs de la discipline dans ce « champ » ? Quelles « relations » avaient-ils avec ses principaux acteurs ? Différentes sources récentes témoignent des oppositions entre Bourdieu et certains fondateurs de la sociologie du travail : si Delsaut évoque des oppositions avec Tréanton à son arrivée à Lille ou lors de la sortie *des Héritiers* (in CHAPOULIE *et al.*, *op. cit.*), l'hostilité la plus manifeste est celle qui l'oppose à Touraine : on connaît leur différend théorique (voir REYNAUD J.-D. et BOURDIEU P., « Une sociologie de l'action est-elle possible ? », *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 4, 1966, p. 508-517 ; TOURAINE A., « La raison d'être d'une sociologie de l'action », *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 4, 1966, p. 518-527), mais des chercheurs de sa génération ont pu livrer dernièrement des détails de l'intensité de leur concurrence (CHAPOULIE *et al.*, *op. cit.* ; BORZEIX A. et ROT G., *op. cit.*). L'helléniste Vidal-Naquet se rappelle ainsi que « dans la maison que dirigeait Fernand Braudel, la sociologie avait deux pôles : Pierre Bourdieu et Alain Touraine. Il était

question, ce livre se pose davantage comme une invitation à revenir sur l'apport d'un sociologue majeur dans un domaine où il semble *a priori* marginal ; et si notre ambition initiale était d'interroger et de confronter les théories de Bourdieu au monde du travail, nous souhaitons avant tout ouvrir un nouveau chantier historique et épistémologique afin de voir la place qu'occupe cet auteur dans l'analyse du travail contemporain.

Associer Bourdieu et le travail comme nous le proposons ici impose un double exercice scientifique : réaliser une exégèse et mesurer ses capacités heuristiques dans un domaine particulier des sciences sociales. Or, entre une œuvre foisonnante et redondante d'un côté, et un champ très dispersé et clivé de l'autre, l'exercice s'est avéré périlleux. La structure qui compose l'ouvrage tente néanmoins d'y répondre. Après avoir éclairé l'analyse du travail faite par Bourdieu tout au long de sa carrière (première partie), en interrogeant en particulier son époque algérienne (deuxième partie), nous avons retenu les communications qui nous paraissent le mieux articuler les points majeurs du sociologue aux grandes questions de la sociologie du travail depuis sa fondation : ainsi, pendant que la troisième partie s'intéresse aux objets qu'il a le plus étudiés, à savoir l'école et le monde artistique, tant dans son œuvre que dans son usage actuel, les deux derniers ensembles rassemblent des articles qui mettent en lumière l'importance de certaines de ses notions à de grandes questions du travail. À partir d'enquêtes contemporaines, la quatrième partie montre ainsi les apports et les spécificités de *l'habitus* aux formes de socialisation au travail et à ses stratifications. Quant à la dernière partie, elle réunit des articles qui renvoient à un objet *capital* tant pour Bourdieu que pour le travail : la domination. Toujours à partir d'enquêtes empiriques, les contributeurs proposent non seulement d'explorer les formes de « la double vérité » du monde professionnel, mais ils s'efforcent aussi de questionner cette notion en l'associant plus largement à la conflictualité.

BIBLIOGRAPHIE

- BEVORT A., JOBERT A., LALLEMENT M. et MIAS A., *Le dictionnaire du travail*, Paris, PUF, 2012.
- BEZES P., CHAUVIÈRE M., CHEVALLIER J., MONTRICHER N. de et OCQUETEAU F. (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, Paris, La Découverte, 2005.
- BORZEIX A. et ROT G., *Sociologie du travail. Genèse d'une discipline, naissance d'une revue*, Paris, Presses de l'université Paris Ouest, 2010.
- BOURDIEU P., *La distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

difficile d'imaginer deux hommes plus contrastés. [...] la rivalité avec Alain Touraine se poursuit jusqu'au collège de France » (in ENCREVÉ P. et LAGRAVE R.-M., *op. cit.*, p. 92-93). À cet égard, il reste à faire un véritable travail d'enquêtes auprès de sociologues du travail, ce que certains ont déjà commencé à faire (voir COROUGE C. et PIALOUX M., « Engagement et désengagement militant aux usines Peugeot de Sochaux dans les années 1980 et 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 196-197, 1/2013, p. 20-33).

- BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1997.
- BOURDIEU P., *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004.
- BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.
- BOUVERESSE J. et ROCHE D., *La liberté par la connaissance, Pierre Bourdieu (1930-2002)*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- CHAPOULIE J.-M., KOURCHID O., ROBERT J.-L. et SOHN A.-M. (dir.), *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- CHAPOULIE J.-M., « Un regard rétrospectif sur un demi-siècle d'enquêtes empiriques dans la sociologie française », *Éducation et sociétés*, n° 30, 2/2012, p. 33-48.
- COROUGE C. et PIALOUX M., « Engagement et désengagement militant aux usines Peugeot de Sochaux dans les années 1980 et 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 196-197, 1/2013, p. 20-33.
- COULANGEON P. et DUVAL J., *Trente après La distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013.
- ENCREVÉ P. et LAGRAVE R.-M., *Travailler avec Bourdieu*, Paris, Flammarion, 2004.
- HEILBRON J., LENOIR R. et SAPIRO G., *Pour une histoire des sciences sociales, hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, 2004.
- HEINICH N. *Pourquoi Bourdieu*, Paris, Gallimard, 2007.
- HOUEVILLE G., *Le métier de sociologue en France depuis 1945. Renaissance d'une discipline*, Rennes, PUR, coll. « Le sens social », 2007.
- JOURDAIN A. et NAULIN S., *La théorie de Pierre Bourdieu et ses usages sociologiques*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2011.
- JUAN S., « La sociologie française d'aujourd'hui : au cinquantième anniversaire de la création de la licence de sociologie à l'université française », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 5/2010, mis en ligne le 13 avril 2010, consulté le 5 mai 2014, [<http://socio-logos.revues.org/>].
- LALLEMENT M., *Le travail, une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2007.
- MARTIN-CRIADO E., *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.
- MARTIN-CRIADO E., « L'Algérie comme terrain d'apprentissage du jeune sociologue », in MAUGER G. et LEBARON F. (dir.), *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2012.
- MOUNIER P., *Pierre Bourdieu, une introduction*, Paris, Pocket, 2001.
- PINTO L., *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2002.
- PINTO L., SAPIRO G. et CHAMPAGNE P., *Pierre Bourdieu, sociologue*, Paris, Fayard, 2004.
- POUCHET A. (coord.), *Sociologie du travail, 40 ans après*, Paris, Elsevier, 2001.
- REYNAUD J.-D. et BOURDIEU P., « Une sociologie de l'action est-elle possible ? », *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 4, 1966, p. 508-517.
- SAPIRO G., « Du théoricien du social à l'intellectuel global : la réception internationale de l'œuvre de Pierre Bourdieu et ses effets de retour », in MAUGER G. et LEBARON F., *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2013, p. 373-389.
- TANGUY L., *La sociologie du travail en France, enquêtes sur le travail des sociologues 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011.
- TOURAINÉ A., « La raison d'être d'une sociologie de l'action », *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 4, 1966, p. 518-527.

Première partie

**BOURDIEU ET LE TRAVAIL,
UNE INTRODUCTION**

Maxime QUIJOUX

INTRODUCTION

« Je ne suis pas un exégète. Si je me trompe, tant pis. Mon but n'est pas de dire la vérité sur Weber. Ce n'est pas mon travail. Je suis un chercheur. Je cherche des incitations à réfléchir et des instruments pour réfléchir. Quand je lis les textes, je ne sais jamais si je lis ce qu'ils ont dit ou ce que j'y mets¹. »

Cette affirmation en forme de confidence, d'un sociologue pourtant pétri de scientificité, laisse percevoir la liberté indispensable au travail d'interprétation d'un auteur. Quand on sait à quel point Bourdieu s'est élevé contre les nombreuses méprises de son œuvre, quand on sait surtout ce que celle-ci doit à Weber², on peut mesurer la force de tels propos : tout comme il invitait, en parlant de Marx, à dépasser « l'alternative religieuse et pas du tout scientifique³ » de l'appartenance à la pensée d'un auteur, le sociologue avait conscience de l'impératif épistémologique de distance à l'égard des œuvres, ayant lui-même fait si souvent le procès des postures scolastiques.

Bien que le procédé consistant à prendre ses distances d'un auteur à partir des recommandations de ce même auteur peut paraître un subterfuge maladroit, c'est cette démarche qui nous a semblé la plus fructueuse au moment d'aborder la place du travail dans l'œuvre de Pierre Bourdieu. Et si, à la différence du sociologue, nous avons été soucieux d'éviter les égarements conceptuels, ce travail de relecture n'en reste pas moins un travail d'« interprétation » au sens où il

-
1. Cité par LENOIR R., « Bourdieu avec Weber », in LEBARON F. et MAUGER G. (dir.), *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2012, p. 43. (Citation originale : EGGER S., PFEUFFER A. et SCHULTHEIS F., « Von Habitus zum feld. Religion, soziologie und die Spuren Max Weber bei Pierre Bourdieu », in *Das Religiöse feld, texte zur ökonomie des Heilsgeschelens*, Konstanz, Universitäts Verlag, 2000, p. 131-176.)
 2. Voir LENOIR R., *op. cit.* Comme le souligne Lenoir, Bourdieu lui doit sa théorie des champs et une partie de son vocabulaire (« cosmos »). Mais Lenoir précise surtout que Bourdieu a cherché à dépasser ce que les travaux du sociologue allemand ne font que suggérer, comme le concept de « charisme » ou celui de « désintéressement » qu'il élargit au domaine intellectuel et artistique.
 3. BOURDIEU P., *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987, p. 64.

l'entendait lui-même, c'est-à-dire tourné davantage vers le respect de « l'esprit » d'une œuvre que vers l'analyse méticuleuse de ses écrits.

Complète et complexe, l'œuvre de Bourdieu propose un large outillage intellectuel pour le monde du travail, qui justifie ici cette démarche « interprétative » : son analyse du travail est en effet polysémique et embrasse des sociologies diverses telles que la sociologie économique, de l'activité, des professions, du salariat ou des classes sociales⁴. Face à autant d'entrées possibles, il a fallu faire des choix. Et puisque ces choix obéissent à une lecture spécifique, ils ne peuvent faire l'économie d'une explication.

En l'occurrence, cette introduction n'entend pas faire un travail de synthèse ; la recherche des catégories du travail dans son œuvre ne nous a pas amenés en effet à saisir simplement une dimension nouvelle de ses enquêtes ; si l'Algérie a été un terrain initial autant qu'initiatique de sa sociologie⁵, le travail en a constitué le principal objet, loin devant d'autres textes ayant connu pourtant une fortune bien plus grande⁶. Certes, il apparaît de manière plus diffuse que d'autres domaines bien circonscrits de sa littérature ; mais l'étude longitudinale de cette notion dans son œuvre la révèle profondément structurante pour ses principaux concepts. Surtout, le travail permet de lever un malentendu ancien sur la sociologie de Bourdieu qui, aujourd'hui encore, clive fortement la discipline⁷ : en effet, son approche du travail permet de nuancer fortement ses conceptions les plus controversées que sont celles de la domination et de la reproduction. Parmi une œuvre où prévaut le poids de la division sociale sur l'action des individus, le salariat constitue l'une des rares institutions qui autorise l'agent à un autre rapport au temps, et, par extension, à son destin social.

4. La sociologie des professions intellectuelles et du travail scientifique constitue un point central de la production de Bourdieu. Faute de place et de contributions sur cette question, elle apparaît trop peu dans cet ouvrage, sachant qu'il faudrait probablement y consacrer un ouvrage entier.

5. Bourdieu a régulièrement expliqué comment l'Algérie avait constitué une étape de transition entre sa formation de philosophe et son métier de sociologue. Voir *Choses dites*, *op. cit.*

6. On pense ici aussi bien à BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000 ; BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, mais également à BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1998, ou bien encore *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 2000.

7. Ses analyses de la division sociale, et, par extension, le rôle qu'il accordait à la sociologie ont suscité en effet de nombreuses réticences voire des hostilités, émanant souvent d'ailleurs d'anciens compagnons de route : à côté d'une littérature débordante revenant sur les imprécisions, erreurs ou omissions des analyses bourdieusiennes sur les membres des catégories populaires (CERTEAU M. de, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1990), certains ont tenté d'en discuter les travers au même titre que d'autres biais (GRIGNON C. et PASSERON J.-C., *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989), tandis que d'autres lui ont contesté sa vision même de la discipline qui s'en dégageait (BOLTANSKI L., *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990 ; BOLTANSKI L. et THÉVENOT L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991).

Pour ce faire, nous reviendrons dans un premier temps sur la manière dont Bourdieu aborde « le travail » dans ses travaux algériens : cet examen se justifie alors moins par la centralité de cet objet dans ses enquêtes de l'époque que par l'analyse structurante et définitive qu'il aura dans l'œuvre du sociologue. Nous nous intéresserons ensuite à la place que cet objet occupe dans les dimensions les plus connues de son entreprise scientifique. De la *reproduction sociale* au *champ*, en passant par l'*habitus*, nous verrons comment se problématisent et se déploient les analyses et les catégories liées aux activités et mondes professionnels. Cette approche chronologique nous renseigne alors peu sur ce que son œuvre doit aux travailleurs algériens. Respecter le déroulement historique du développement de sa pensée nous permet de mieux appréhender dans un dernier moment le statut singulier que le travail possède dans sa sociologie : celui d'un domaine social paradoxal, capable autant de légitimer les dominations les plus souterraines que d'offrir les conditions d'une véritable émancipation.

Maxime QUIJOUX

LES STRUCTURES SOCIALES DU TRAVAIL : BOURDIEU ET LE SALARIAT ALGÉRIEN¹

De 1955 à 1960, Pierre Bourdieu séjourne en Algérie, au départ pour y effectuer son service militaire. Appelé du contingent, il est rapidement affecté au Service de documentation et d'information du gouvernement général, avant de se consacrer, dès l'automne 1957, à l'enseignement à la faculté d'Alger ainsi qu'à la réalisation d'enquêtes ethnologiques et sociologiques². Entre 1958 et 1959, il participe en effet à l'élaboration de deux grandes études commanditées par l'administration coloniale qui, face aux troubles croissants de sécurité intérieure, souhaite cerner et mieux appréhender les difficultés quotidiennes auxquelles est confrontée la population locale. Durant deux ans, il s'engage dans une recherche collective, dont l'objectif participe autant d'un projet « civique » qu'anthropologique³. Même si ses contributions politiques n'ont pas connu la même notoriété, cinquante ans plus tard, on sait ce que Bourdieu doit à l'Algérie. De *l'habitus* à *la domination*, de *Sociologie de l'Algérie* aux *Structures sociales de l'économie*, ses premières enquêtes constitueront une source intarissable de réflexions.

On a tendance pourtant à oublier les transformations graduelles mais substantielles que le temps opère sur un auteur, sur ses travaux et ses réflexions : en s'intéressant de plus près à ses premiers écrits, on prend bien conscience que le sociologue n'est pas arrivé « au premier jour, [...] tout armé de concepts théoriques parfaitement rodés et fixés » et que cette époque constitue « la première étape où il élabore ses principaux concepts et instruments intellectuels⁴ ». Si lire le Bourdieu des années algériennes offre de toute évidence

1. Les références bibliographiques des articles sont reportées en conclusion de la partie, p. 83-85.

2. Pour plus d'informations à la fois sur le contexte historique de la guerre d'Algérie et de la présence de Bourdieu à cette époque, voir MARTIN-CRIADO E., *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008 ; YACINE T., « Aux origines d'une ethnosociologie singulière », in BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008. Voir aussi la contribution de Sacriste dans le présent ouvrage.

3. Pour ses contributions plus politiques, voir BOURDIEU P. *Interventions politiques 1961-2001*, Marseille, Agone, 2002. Voir aussi BOURDIEU P., *op. cit.*, 2008.

4. YACINE T., *op. cit.*, p. 13.

l'opportunité de participer à la genèse de son œuvre, cette plongée autorise autant la reconstitution de la filiation de ses concepts ou de ses objets que le repérage des multiples opérations de sélections, d'omissions et d'ajustements réalisés par Bourdieu au long de sa carrière. On s'aperçoit par exemple de la place accordée aux dimensions rurales dans ces premières recherches – affinité d'*habitus*? – au détriment d'études sur le travail et sur le monde urbain qui, à l'époque, semblent l'avoir mobilisé tout autant, sinon plus. La sociologie économique est aussi très présente lors de ces premiers travaux. Et, à la différence de l'objet travail, elle fera régulièrement partie de ses réflexions ultérieures, prolongeant ses analyses sur la *rationalité* économique de l'*ethos* algérien. En fait, ce découpage en objets est alors proprement anachronique car le projet de Bourdieu s'annonce beaucoup plus large : il entend rendre compte sociologiquement d'une situation historique, autant de la guerre d'Algérie que des transformations durables de la colonisation et du capitalisme sur les conduites et les valeurs de la population locale. Si ce conflit est une manifestation exacerbée de la domination brutale et symbolique exercée par le colonialisme, son projet intellectuel consiste, dans les pas de Weber, à décrire et expliquer plus globalement « le phénomène de rationalisation » qui prend forme alors sous ses yeux. Le travail – en particulier le rapport au salaire et à la productivité – constitue, pour lui, l'exemple le plus évident de cette dynamique historique.

ÉTUDIER LES TRANSFORMATIONS D'UNE SOCIÉTÉ

À la fin des années 1950, à la demande de l'Association pour la recherche démographique économique et sociale (ARDES), organisme financé par la caisse algérienne de développement⁵, Bourdieu est chargé de coordonner une enquête sur les conditions de vie des populations algériennes. Le projet est ambitieux : à la tête d'une équipe hétéroclite d'enquêteurs, composée à la fois d'administrateurs de l'INSEE mais aussi d'étudiants français et algériens, leur mission consiste non seulement à produire des données sur la composition socio-économique de l'Algérie, mais aussi à apporter des éléments de réponses ethnologiques à destination de l'Administration qui souhaite comprendre, plus de cent ans après le début de la colonisation, « les chocs de civilisation » produits par sa présence. En l'occurrence, si « la brièveté [...] à l'] initiation aux techniques de l'enquête » et « les circonstances difficiles dans lesquelles [les enquêteurs] devaient travailler⁶ », en particulier dues au conflit, ont posé des contraintes importantes au déroulement de leur entreprise, c'est avant tout les suspicions d'accointances idéologiques avec le pouvoir colonial qui semblent préoccuper Bourdieu. La voie est en effet étroite : dans un contexte intellectuel algérien

5. *Ibid.*, p. 42.

6. BOURDIEU P., DARBEL A., RIVET J.-P. et SEIBEL C., *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Mouton, 1964a, p. 260.

dominé par des interprétations primitivistes et racistes⁷ et face aux critiques plus générales faites à l'ethnologie comme science coloniale, répondre à une demande publique constitue un risque majeur d'amalgame auquel Bourdieu souhaite absolument se soustraire. Il refuse néanmoins les entreprises de culpabilisation à l'égard de l'ethnologie, qui le conduisent à adopter des principes fermes, annonçant en creux certaines de ses positions épistémologiques ultérieures : dissociant « problèmes de science et inquiétudes de conscience⁸ », il affirme pour autant que l'ethnologie dans la situation coloniale ne peut faire l'économie de « toute référence à la situation existentielle du colonisé telle qu'elle est déterminée par l'action des forces économiques et sociales caractéristiques du système colonial⁹ ». Cette ethnographie des conditions d'existence participe à l'inverse de la « responsabilité réelle de l'ethnologue » de sorte que son rôle est de « s'efforce[r] de restituer à d'autres hommes le sens de leurs comportements, dont le système colonial les a, entre autres choses, dépossédés¹⁰ ». Bref, l'ethnologie en situation coloniale est plus que légitime : il est l'un des rares à pouvoir rendre compte des phénomènes de domination sous-jacents à la colonisation et rendre ainsi justice aux victimes de cette dépossession.

À cette ambition scientifique d'intelligibilité du fait colonial correspond alors à une définition extensible de l'ethnologie : si le projet intellectuel de Bourdieu vise en effet à étudier les modalités culturelles d'un peuple donné, il réfute les interprétations folkloristes, réduisant les pratiques au symbolique s'inscrivant dans des temporalités anhistoriques, au profit d'approches dynamiques et constructivistes du fait culturel. Il comprend d'entrée de jeu que la violence à laquelle il assiste dépasse largement la question synchronique de la domination politique ou militaire d'un peuple sur un autre : face à des configurations anthropologiques en pleine métamorphose sous l'effet de la guerre, il prend conscience à l'inverse de l'épaisseur historique du fait colonial et par la même occasion de ses effets probablement irréversibles¹¹. Bourdieu entend donc faire état des pratiques culturelles à l'aune de ce qu'elles sont dans le contexte colonial français, à savoir les corollaires de la rencontre imprévue, violente et inégale de deux cultures distinctes. Plus encore, le colonialisme semble renvoyer ici à des dynamiques historiques de civilisation au sens où l'entend Max Weber : la colonisation met face à face une puissance occidentale imprégnée d'esprit « rationaliste » et des peuples peu différenciés obéissant à d'autres régimes de valeurs et d'actions, principalement de réciprocité, de religion ou de magie. Pour Bourdieu, l'enjeu est alors de comprendre comment ce phénomène de

7. Voir YACINE T., *op. cit.*

8. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, p. 259.

9. *Ibid.*, p. 258.

10. *Ibid.*, p. 259.

11. Certaines rencontres participent à cette prise de conscience. Voir BOURDIEU P., *op. cit.*, 2008. En particulier la correspondance très instructive avec André Nouschi.

rationalisation à l'œuvre se déploie sous ses yeux, s'importe et s'impose parmi ces populations, en mesurant à la fois la violence de cette confrontation et les degrés d'adaptation à ce mouvement historique *a priori* irréprouvable.

« Dans la situation coloniale », le travail apparaît alors à Bourdieu comme « le lieu par excellence du conflit entre les modèles traditionnels et les modèles importés et imposés par la colonisation, ou si l'on veut, entre les impératifs de la rationalisation et les traditions culturelles¹² ». Sa définition du travail n'est donc pas réductible à la seule réalisation d'une activité rémunérée : le travail constitue ici l'exemple paradigmatique d'un « cosmos économique » qui par les nécessités économiques qu'il impose à l'ensemble d'une population, la subordonne par la même occasion, « parfois de la manière la plus brutale¹³ », à un ensemble de conduites spécifiques. Comprendre le rapport de la société algérienne au travail salarié permet d'entrevoir l'attitude à l'égard d'un système économique – le capitalisme – qui en plus de lui être étranger, déstabilise tout un ensemble de croyances et de conduites collectives. Si, comme nous le verrons par la suite, Bourdieu insiste sur les bouleversements engendrés sur des « cosmos » façonnés dans un univers précapitaliste, notamment mettant à nu la dimension économique des rapports symboliques, il s'efforce au préalable d'analyser, à partir de cette enquête ARDES, les contours du salariat algérien.

LE SALARIAT COMME CONDITION DE RATIONALISATION

En 1964, Bourdieu publie les résultats de cette enquête dans un ouvrage qui s'intitule *Travail et travailleurs en Algérie* qu'il cosigne avec Alain Darbel, Jean-Paul Rivet et Claude Seibel. L'ouvrage entend brosser un tableau complet et précis du salariat algérien : après une première partie exposant un ensemble de données statistiques sur la composition socio-économique des travailleurs du pays, Bourdieu propose dans une deuxième partie une analyse anthropologique de la place du salariat dans la société algérienne. Au cours d'une centaine de pages concentrée sur deux chapitres, il fait état d'un marché du travail fortement polarisé : une masse considérable de travailleurs sans qualification côtoie une petite « élite », composée, d'un côté, de salariés stabilisés grâce à des compétences rares ou élevées, et de l'autre, de petits fonctionnaires qui doivent leur place à la fortune d'un bon « piston ». Entre « sous-prolétaires » subordonnés à la providence et travailleurs permanents assurés de leur emploi, Bourdieu ne se contente pas de mesurer les écarts qui les séparent mais évalue leurs effets sur leur vision du monde social. Dans le contexte « idyllique » des Trente Glorieuses, il en tire une analyse de la précarité aussi fine que précoce, anticipant de vingt ans les conséquences de la future « crise » qui allait progressivement tirer l'Hexagone de son insouciance.

12. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, p. 266.

13. *Ibid.*, p. 237.

Bourdieu part d'une donnée simple qui dépasse le cadre du travail : 87 % des travailleurs algériens n'ont aucune qualification. Dans un tel contexte, la plupart du temps « ce n'est pas le travailleur qui choisit son travail, mais, si l'on peut dire, le travail qui choisit le travailleur, le patron, ou le hasard¹⁴ ». La conscience aiguë de leur déqualification tout comme celle de leur surnombre saturant le marché du travail concourt à placer toute leur « existence professionnelle [...] sous le signe de l'arbitraire¹⁵ » qui conduit les travailleurs algériens à attribuer l'obtention d'un emploi moins à leurs efforts qu'à l'effet du « hasard » ou du « Mektoub¹⁶ ». Impossible pourtant de se laisser dominer par la torpeur : l'urgence économique quotidienne les oblige à une mobilisation à la fois tous azimuts et permanente pour trouver des sources de rémunération aussi rares que fragiles. En ce sens, « les années d'adolescence sont les plus difficiles de l'existence : c'est l'époque de l'instabilité forcée et des métiers de fortune¹⁷ », y compris pour ceux qui auront par la suite un emploi permanent. Si certains en viennent à soudoyer des contremaîtres sur les chantiers, la seule option qui demeure pour « ceux qui n'ont ni métier, ni "instruction", ni argent » est « la puissance des "protections", du "coup d'épaule" (*el ktaf*) et des "connaissances" (*el maerifa*)¹⁸ » au point que tous partagent « la conviction, non moins irrationnelle, que les relations, la position, la "débrouillardise" (*chtara*), le *bakchich* et "le café" (*el qahwa*) peuvent tout¹⁹ ». Ce sentiment est alors renforcé par un ensemble de pratiques traditionnelles d'entraide et de réciprocité qui encouragent la cooptation dans l'embauche : « le népotisme, ici, est une vertu²⁰ », d'autant plus pour les positions les plus subalternes pour qui « la "personnalisation" du rapport s'impose comme [...] comme la seule protection contre un ordre rationalisé dans lequel ils sont jetés sans arme ni bagage²¹ » et « principe d'explication universel²² ». Dès lors, dans de telles conditions, « ce ne sont pas, à proprement parler, les entreprises qui recrutent ; l'embauche est en fait le résultat d'une sorte de *cooptation spontanée* entre les ouvriers²³ ».

Si décrocher un emploi peut *a priori* représenter une satisfaction *en soi* dans un univers dominé par le chômage, le manque et la précarité, le travail ne contribue pas pour autant au bonheur ni même au plaisir : avec 72 % de travailleurs

14. *Ibid.*, p. 270.

15. *Ibid.*, p. 273.

16. *Ibid.*, p. 269.

17. *Ibid.*, p. 272.

18. *Ibid.*, p. 274.

19. *Idem.*

20. *Idem.*

21. *Ibid.*, p. 275.

22. *Ibid.*, p. 297.

23. *Ibid.*, p. 171 : les meilleurs emplois sont monopolisés par quelques familles. Voir le reste ainsi que la page suivante sur la distribution des emplois et des marchés et plus globalement sur le fonctionnement du marché du travail, larvé par les intérêts personnels et claniques.

déclarant ne pas aimer leur travail, Bourdieu note que « l'attachement au métier est extrêmement rare²⁴ ». Assignés aux tâches les plus dures, les plus ennuyeuses et les plus dangereuses, subissant de surcroît « les mauvais traitements ou les brimades infligés par les supérieurs²⁵ » au sein d'entreprises situées parfois loin de leur domicile, les « sous-prolétaires » déclarent généralement avoir un rapport complètement désenchanté à leur activité, un « éloignement psychologique à l'égard du métier, de l'entreprise et de tout ce qui y participe²⁶ ». Leurs relations de travail sont ainsi souvent inexistantes ou exécrables, amenant Bourdieu à souligner « un refus généralisé d'adhérer à un univers globalement détesté, [une] volonté de le fuir et de marquer une coupure aussi tranchée que possible entre le milieu de travail où l'on se sent inférieur et étranger, et la vie propre, la vie familiale qui, par compensation, prend une place très grande²⁷ ». Face à une activité dont on n'attend rien, la rémunération devient de fait la seule préoccupation et par la même, la principale source d'insatisfaction. En somme, placés devant l'alternative de la misère du chômage ou de la pauvreté du travail, « les plus démunis ont souvent à choisir entre la faim et le mépris²⁸ », les conduisant au final à une « attitude de démission, conséquence du découragement et de la perte d'estime de soi qui sont déterminés par l'instabilité constante de l'emploi et l'accoutumance au chômage prolongé²⁹ ».

Si Bourdieu est donc marqué par l'extrême précarité qui sévit sur la majeure partie de la population salariale Algérienne, d'autres conduites à l'égard du travail viennent corroborer son approche wébérienne des effets de la présence coloniale en Algérie. Le rapport au travail est en effet ici étudié à la fois non seulement en tant que transmetteur et récepteur des croyances et conduites économiques du « cosmos » capitaliste, mais aussi et surtout comme la condition *sine qua non* de son appropriation indigène. Il montre qu'à côté du niveau de qualification, l'intériorisation des principes rationalistes participe directement des formes de salarisation. En effet, s'il constate dans un premier temps que le goût pour la profession croît à mesure que la position progresse dans l'entreprise, c'est au cours du deuxième chapitre³⁰ qu'il met en évidence la manière dont le salariat détermine ce qu'il appelle « l'attitude à l'égard du temps ». À partir d'analyses statistiques parfois complexes, il met en lumière la corrélation entre le degré d'intégration de la main-d'œuvre sur le marché du travail et les dispo-

24. *Ibid.*, p. 284.

25. *Idem.*

26. *Idem.*

27. *Ibid.*, p. 278-279.

28. *Ibid.*, p. 291.

29. *Ibid.*, p. 354.

30. Cet ouvrage et cette enquête constitueront la base des principaux articles qui composeront à la fois *Algérie 60*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977, *Esquisses algériennes* (*op. cit.*) et certaines réflexions des *Méditations pascalienues* (Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1997) ou des *Structures sociales de l'économie* (*op. cit.*).

sitions à la prévisibilité et la calculabilité³¹. Pour Bourdieu, plus les travailleurs sont soumis à la pression économique, moins ils disposent du recul nécessaire à une bonne appréhension de leur besoin et des moyens de les gérer. Ainsi, tandis que « chômage et emploi intermittent [...] interdisent l'élaboration d'un plan de vie rationnel, conditions de l'adaptation à l'économie capitaliste³² », Bourdieu observe à l'opposé que « les ouvriers de l'industrie font au jour le jour et à chaque moment l'apprentissage de la rationalité³³ ». Quand les plus précaires souffrent du manque d'un « ensemble de contraintes qui définissent une organisation cohérente du temps et un système d'attentes concrètes³⁴ », ces salariés permanents sont imprégnés de rationalité, tant par leur socialisation que par l'organisation du travail : « Parce que leur vie professionnelle les met en contact avec les Européens – comme en témoigne le taux élevé de bilinguisme qui caractérise la catégorie –, parce que tout leur milieu de travail et leur travail même sont soumis aux impératifs de la rationalisation », ces salariés acquièrent un ethos rationaliste du fait qu'ils sont « contraints d'accomplir des gestes rationnellement rythmés et mesurés – dans le travail à la chaîne par exemple –, à l'intérieur d'un espace rationnellement organisé, conduits à manipuler des outils qui, en tant que science réifiée, [...] que l'on ne saurait appliquer sans posséder au moins une connaissance du premier genre des principes qui les fondent³⁵ ».

Dès lors, un emploi stable et un revenu correct sont-ils des conditions suffisantes à l'incorporation des croyances et conduites du capitalisme importées par la colonisation française ? Si Bourdieu détermine un seuil qui « coïncide avec une transformation généralisée de l'attitude et de la conduite économique dont la racine réside dans l'apparition d'une nouvelle attitude à l'égard de l'avenir³⁶ », l'adoption d'un ethos rationnel et des conduites qui lui sont solidaires dépendent en dernier ressort d'un rapport *positif* à la sécurité permise par leur emploi : car si « le degré de bilinguisme et le niveau d'instruction sont les indices les plus sûrs et les plus significatifs³⁷ » de son assimilation, la rationalité suppose une compétence temporelle acquise seulement si le travail permet une « carrière » : « *cursus* organisé et institutionnalisé », celle-ci « fournit un type nouveau de sécurité puisqu'elle permet la prévision et la prévision d'un progrès, sous la forme de l'avancement³⁸ ». Mais ici point de carriérisme : la « "carrière", c'est lorsque les possibles projetés recouvrent les potentialités objectives, que peut

31. Bourdieu s'intéresse à la manière dont les agents envisagent leur budget et l'avenir de leurs enfants à l'aune de l'hypothèse d'une amélioration de leurs conditions d'existence.

32. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, p. 356.

33. *Ibid.*, p. 369-370.

34. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1977, p. 87.

35. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, p. 369-370.

36. *Ibid.*, p. 365.

37. *Ibid.*, p. 366.

38. *Ibid.*, p. 367.

s'élaborer un *plan de vie*, en tant qu'attente rationnellement et raisonnablement fondée de futurs successivement accessibles, moyennant tel ou tel effort accompli et tel ou tel obstacle surmonté³⁹ ». En somme, c'est quand il garantit « un progrès et non plus de la stabilité⁴⁰ », que l'emploi concourt le plus au processus de rationalisation alors à l'œuvre dans l'Algérie des années 1950.

Les degrés de socialisation du travail ouvrier

Pour Bourdieu, il existe un processus « d'ouvriérisation » ou « d'usinisation », termes qu'il justifie entre parenthèses : « (si l'on veut bien accepter ce concept un peu barbare, forgé sur le modèle de la notion d'asilisation élaborée par Goffman pour désigner le processus par lequel les gens, dans les prisons, dans les casernes, dans toutes les "institutions totales" s'adaptent peu à peu à l'institution et, d'une certaine façon, s'en accommodent), c'est-à-dire le processus par lequel les travailleurs s'approprient leur entreprise, et sont appropriés par elle, s'approprient leur instrument de travail et sont appropriés par lui, s'approprient leur syndicat et sont appropriés par lui, etc.⁴¹ ». Il poursuit : « Dans ce processus, on peut distinguer plusieurs aspects : le premier, tout négatif, consiste dans le renoncement aux enjeux extérieurs. Ces enjeux peuvent être réels : ce sont les travailleurs émigrés qui envoient leur argent dans leur famille, achètent chez eux des terres ou du matériel agricole ou des magasins ; ils peuvent être imaginaires mais non moins effectifs ; ce sont ces travailleurs émigrés qui, bien qu'ils aient perdu peu à peu tout espoir réel de rentrer chez eux, restent *en transit* et ne sont ainsi jamais complètement "ouvriérisés". Ensuite, les travailleurs peuvent, quel que soit l'état de leurs liens externes, s'identifier à leur position dans le champ de lutte, épouser totalement les intérêts qui s'y trouvent associés, sans changer leurs dispositions profondes : ainsi, comme le remarque Hobsbawm, des paysans récemment venus à l'usine peuvent entrer dans des luttes révolutionnaires sans rien perdre de leurs dispositions paysannes. À un autre stade du processus, ils peuvent se trouver modifiés dans leurs dispositions profondes par les lois objectives du milieu industriel, ils peuvent apprendre les règles de conduite qu'il faut respecter – en matière de cadences par exemple, ou de solidarité – pour être accepté, ils peuvent adhérer à des valeurs collectives – comme le respect de l'outil de travail – ou encore assumer l'histoire collective du groupe, ses traditions, en particulier de lutte, etc. Ils peuvent enfin s'intégrer à l'*univers ouvrier organisé*, perdant dans l'ordre de la révolte que l'on peut appeler "primaire", celle des paysans brutalement jetés dans le monde industriel, souvent violente et inorganisée, pour gagner dans l'ordre de la révolte "secondaire", organisée. Est-ce que le syndicalisme ouvre l'éventail de la structure des revendications ou est-ce qu'il le referme⁴² ? » Toujours dans cette perspective de rapport à la lutte, Bourdieu souligne l'importance de la taille de l'entreprise et de son inscription dans la vie sociale locale : « On voit ou non le patron, on voit ou non sa fille aller à la messe, on voit sa manière de vivre ou non, etc. [...] les rapports objectifs qui définissent le champ de lutte sont appréhendés dans toutes les interactions concrètes et pas seulement sur le lieu de travail (c'est là une des bases du paternalisme)⁴³. »

39. *Idem*.

40. *Idem*.

41. BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980b, p. 253.

42. *Ibid.*, p. 253-254.

43. *Ibid.*, p. 254.

À côté d'une analogie évidente avec certaines analyses formulées trente ans plus tard, par Robert Castel sur les formes de l'individualisme⁴⁴, ou par Serge Paugam sur les formes de l'intégration salariale⁴⁵, on peut aisément percevoir comment ce rapport au travail et à l'emploi façonne le jeune Bourdieu, et jette les bases de ce qui deviendra ses concepts les plus importants. En outre, on voit apparaître en creux sa future notion de « trajectoire ». Mais en posant la question des dispositions économiques au cœur de la problématique du travail, Bourdieu prépare surtout l'un de ses concepts majeurs, celui d'*habitus*. Car le sociologue ne cherche pas seulement à montrer les manières dont le salariat participe à la pénétration culturelle d'une société sur une autre. S'il entend mesurer des bouleversements impliqués par le rapport salarial, c'est-à-dire l'imposition d'une quantification du travail en temps et en argent, mais surtout en effort, il souhaite surtout déterminer les conditions d'adaptation d'un cosmos « précapitaliste » caractérisé par l'encastrement de l'économie, et ainsi définir les conditions sociohistoriques de l'émergence de l'*habitus* économique.

DU « TRAVAIL » PAYSAN À LA DÉCOUVERTE DU CHÔMAGE

En se proposant d'analyser les transformations indigènes des normes et valeurs rationnelles importées par le système capitaliste au sein d'une économie de subsistance, Bourdieu fait le choix d'un cadre théorique explicite, qui peut s'expliquer en partie par l'influence de Raymond Aron⁴⁶, mais surtout par l'ampleur de ces métamorphoses, qui touchent notamment les populations emportées dans le tourbillon de ce processus de civilisation. Car, si le salariat constitue la forme la plus significative de cette dynamique, celle-ci est loin de s'y réduire. Les « sous-prolétaires » que Bourdieu rencontre sont en effet avant tout des paysans qui, avant d'être tributaires de boulots de fortune, cultivaient la terre. Par conséquent, si leur degré d'intégration au nouvel ordre économique et social dépend de leur niveau d'instruction ou de leur bilinguisme, leur disposition à accueillir l'esprit capitaliste relève de propriétés culturelles qui dépassent largement cette variable objective. Dans un climat scientifique propice à l'étude des « modèles culturels⁴⁷ », Bourdieu est d'autant plus sensible à cette dimension qu'il est lui-même issu d'un milieu rural. À plusieurs reprises, il aura

44. CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

45. PAUGAM S., *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », série « Documents d'enquête », 2000.

46. À l'époque, Bourdieu est en effet proche de ce premier importateur et traducteur de Max Weber. ARON R., *La sociologie allemande contemporaine*, Paris, PUF, 2007 [1935].

47. C'est l'époque de l'essor du structuralisme notamment grâce au succès des travaux de Lévi-Strauss. Mais Bourdieu se tourne davantage vers les auteurs nord-américains et s'intéresse en particulier aux travaux de Ruth Benedict. Pour plus d'informations, voir YACINE T., *op. cit.*

l'occasion d'exprimer l'identification qui s'opère à cette époque, notamment lors de ses enquêtes dans son Béarn natal.

Pour comprendre les effets et les modes d'assimilation des sociétés algériennes au capitalisme contemporain, Bourdieu s'attache donc à analyser les principes « traditionnels » constitutifs de leur « cosmos » pour mieux appréhender la transformation ou l'inertie de leurs conduites. On y découvre alors des cultures distinctes des normes occidentales contemporaines, du moins en apparence. Peu différenciées, ces sociétés se caractérisent par une organisation sociale contraignante au sein de laquelle prédominent et se combinent des logiques d'honneur, de travail et de réciprocité : impératifs rituels, cycle agricole et relations domestiques déterminent indistinctement les conduites, notamment économiques. Dans ces communautés, Bourdieu rapporte ainsi que « les personnes honorables ne vendent pas de lait [...] ni de beurre ou du fromage, ou encore des légumes ou des fruits, mais on en "fait profiter les voisins"⁴⁸ » que, le meunier offre son surplus de farine ou que la *charka*, prêt d'un bœuf en échange d'une quantité de grains, est « entourée de toutes sortes de dissimulations et euphémisations destinées à en masquer ou en refouler les potentialités mercantiles⁴⁹ ». De sorte que « les rapports réduits à leur dimension purement "économique" sont conçus comme des rapports de guerre, qui ne peuvent s'engager qu'entre étrangers⁵⁰ » et que « ceux qui vraiment s'en accommodent [...] sont voués au mépris⁵¹ ». Cette logique de l'honneur ne se réduit pas simplement à respecter une certaine bienséance communautaire : elle est au fondement de toute une « économie de la bonne foi⁵² » où capital symbolique et capital économique sont foncièrement intriqués et hétéronomes : « "le crédit de notoriété" [...] constitue un tout indivis associant la quantité et la qualité des biens et la quantité et la qualité des hommes capables de les faire valoir. Il est ce qui est permis d'acquérir, [...] le capital de force matérielle et symbolique susceptible d'être effectivement mobilisé pour les transactions du marché, pour les combats d'honneur ou pour le travail de la terre⁵³ ». En mettant en lumière la force des normes sociales et religieuses sur les échanges « économiques », Bourdieu montre dès lors que ces conduites révèlent moins leur supposé « manque de rationalité » que l'incapacité de l'*Homo œconomicus* à penser la fonction économique du capital symbolique.

Le « travail » agricole occupe une place centrale, presque paradigmatique dans ces conduites économiques prises dans leur totalité anthropologique. De nouveau, on doit se prémunir de toutes positions ethnocentristes notamment en faisant un usage téléologique de la notion de « travail » : elle ignore

48. BOURDIEU P., « La fabrique de l'habitus économique », in BOURDIEU P., *op. cit.*, 2008, p. 239.

49. *Idem.*

50. *Idem.*

51. *Ibid.*, p. 240.

52. BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980a, p. 195.

53. *Ibid.*, p. 205.

ici à peu près tout des considérations productivistes et salariales qui caractérisent sa définition occidentale. S'il s'agit ici d'activité essentiellement tournée vers une économie de subsistance, le travail des champs n'en est pas moins le cœur d'un système culturel à la fois écologique et social. « Le paysan ne travaille pas à proprement parler, il peine⁵⁴. » Plus effort que souffrance, cette action fait sens dans une relation singulière de « face à face » avec la terre, « dans la disposition de familiarité confiante qui convient envers un parent respecté⁵⁵ », même si elle suscite aussi parfois la crainte⁵⁶. Le travail paysan se présente alors comme « un échange de dons » avec la terre, qui « n'accorde ses bienfaits qu'à ceux qui lui donnent leur peine en tribut⁵⁷ ». « "Donne à la terre (ta sueur), elle te donnera", dit le proverbe⁵⁸. » Dans ces conditions, l'activité agricole ne se limite pas à la réalisation d'un ensemble de tâches spécifiques mais embrasse la quasi-totalité des dimensions du social : si « le champ, les bêtes, les outils, les produits de la terre et toutes les préoccupations qui en sont solidaires s'introduisent jusqu'au cœur de la maison et de l'existence familiale⁵⁹ », les activités agricoles elles-mêmes sont rythmées par un ensemble de codes plus ou moins mystiques censés respecter les termes de l'échange avec la terre. Dès lors, dans la mesure où « la distinction entre le productif et le travail improductif ou entre le travail rentable et le travail non rentable reste ignorée⁶⁰ », le travail ici est davantage une occupation sociale qu'une activité économique qui, considérée en ces termes, « dépouillerait de leur raison d'être les innombrables petits travaux destinés à assister la nature en travail, actes indissociablement techniques et rituels, dont nul ne songerait à évaluer l'efficacité technique ou le rendement économique, et qui sont comme l'art pour l'art du paysan, clôture des champs, taille des arbres, protection des jeunes pousses contre les bêtes ou "visite" (*asafqadh*) et surveillance des champs, sans parler des pratiques que l'on range communément dans l'ordre des rites, comme les actes d'expulsion du mal (*as'ifedh*) ou les actes d'inauguration du printemps, ou de tous les actes sociaux que l'application de catégories étrangères porterait à juger improductifs, comme ceux qui incombent au chef de famille en tant que représentant et responsable du groupe, ordonnancement des travaux, palabres à l'assemblée des hommes, discussions du marché, lectures à la mosquée⁶¹ ». Le travail est donc avant tout une activité sociale constitutive de son appartenance à la communauté qui, s'il est la source des constructions des identités individuelles, notamment masculines, engage l'individu au groupe et réciproquement. Ainsi dans les sociétés

54. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1977, p. 36.

55. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1980, p. 198.

56. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1977, p. 37.

57. *Idem.*

58. *Idem.*

59. BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964b, p. 113-114.

60. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1980, p. 199-200.

61. *Idem.*

kabyles, « l'homme qui se respecte doit toujours être occupé à quelque chose » : s'il ne trouve rien à faire, « qu'il taille au moins sa cuillère⁶² ». De même que : « Si improductive soit-elle, le groupe se doit d'assurer à tous une occupation, même purement symbolique : le paysan qui procure aux oisifs l'occasion de travailler sur ses terres reçoit l'approbation de tous parce qu'il offre à ces individus marginaux la possibilité de s'intégrer dans le groupe en remplissant leur tâche d'homme⁶³. »

Dans ces sociétés « où la rareté du temps est si faible et si grande la rareté des biens, que de [...] gaspiller du temps, [est] la seule chose qui soit en abondance⁶⁴ », on peut concevoir facilement la déflagration culturelle et l'incompréhension mutuelle qu'ont pu provoquer l'importation et l'imposition de nouvelles formes de subsistance basées sur des notions d'épargne, de rente ou de productivité. La colonisation puis la guerre ont non seulement privé les paysans algériens de leur terre, notamment au cours des campagnes de regroupement, mais elles ont aussi déstructuré des systèmes culturels fondés sur des relations de réciprocité et de désintéressement. Parmi des groupes où « l'apprentissage culturel et la pression collective tendent à décourager tout ce qui, en nos sociétés, est encouragé : esprit d'entreprise, volonté d'innover, souci de productivité ou du rendement⁶⁵ », la diffusion du salariat a tout d'abord considérablement dégradé le lien communautaire : en introduisant l'individualisation et la quantification de la rétribution, notamment par l'immigration, le salariat a mis à nu les mécanismes sociaux visant à dissimuler les dimensions matérialistes des échanges entre membres du groupe. Bourdieu relate ainsi l'exemple de ce maçon kabyle, qu'il reprendra régulièrement, qui eut « l'outrecuidance » de réclamer en argent le prix du repas communautaire traditionnellement offert en son honneur lors de la fin d'un chantier. En agissant ainsi, ce maçon suscita l'indignation car il trahissait alors, selon Bourdieu « le mieux et le plus mal gardé des secrets, puisque tout le monde en a la garde, et qui viole la loi du silence assurant à l'économie de la "bonne foi" la complicité de la mauvaise foi collective⁶⁶ ».

Mais la salarisation de la société algérienne a surtout mis à mal la vision du « travail » paysan, sans nécessairement en remettre en cause ses fondements ; en proposant des conditions de travail et de rétribution relativement convenables, le salariat provoque en effet un formidable désenchantement des activités agricoles : « L'expérience directe ou médiate du salariat [...] a atteint l'activité traditionnelle en sa racine, en faisant éclater la disproportion entre le produit de l'effort et le temps dépensé. L'apparition d'un nombre relativement impor-

62. *Ibid.*, p. 198.

63. *Ibid.*, p. 199.

64. *Ibid.*, p. 200.

65. BOURDIEU P., « La société traditionnelle : attitude à l'égard du temps et conduite économique », in BOURDIEU P., *op. cit.*, 2008, p. 91-92.

66. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1980, p. 195.

tant d'emplois salariés, créés plus ou moins artificiellement par l'armée (harkis, employés communaux, ouvriers des chantiers de travaux publics, etc.) ne pouvait qu'accentuer la conscience de la faible rentabilité du travail agricole⁶⁷. » Dans une société soumise à une « contagion des besoins » grandissante (consommation, salariat, structures médicales, écoles), les dimensions mystiques ou les justifications communautaires ne réussissent plus à compenser des efforts qui apparaissent dès lors insoutenables, laissant place à un nouvel habitus économique : à l'image du témoignage de ce cuisinier rapporté par Bourdieu, si le salaire constitue la principale préoccupation des travailleurs, « ce qui compte dans le travail, c'est s'il est fatigant ou non⁶⁸ ». Protégé de l'arbitraire du marché du travail, le fonctionnaire apparaît alors ici comme un horizon indépassable⁶⁹.

Dorénavant, tout le monde ou presque désire avoir un travail salarié, moins pour des revenus « dont l'estimation en argent du produit du travail [constitue] une opération beaucoup plus complexe⁷⁰ », que pour préserver son honneur. Face à une culture qui se décline désormais essentiellement de façon négative, le salut du *fellah* passe – ironie du sort – par « la valorisation extrême des emplois non agricoles⁷¹ ». Car si la nature de l'activité est sujette au discrédit, l'injonction d'occupation qui lui est sous-jacente, elle, perdure. De sorte que, « la découverte du travail » réside moins dans l'espoir d'améliorer son sort que de la prise de conscience de sa misère ancestrale et de ses formes actuelles : le chômage. Pour ces paysans « dépayés », tout est bon désormais pour ne perdre la face : quand certains, « pour se libérer du malaise que suscite le sentiment d'être inoccupé, donc dépourvu de raison d'être sociale, [...] se déclaraient, avec fort peu de justification, "retraités" ou "pensionnés" [ou...] ouvrier pour si peu qu'ils aient travaillé hors de l'agriculture, par exemple deux mois lors de la récolte du liège, ou quelques jours pour les travaux de maçonnerie commandés par la SAS⁷² », la plupart se dédient à « faire et faire comme si », c'est-à-dire à des activités, comme la vente ambulante (voir encadré), qui ont pour but moins d'obtenir une rémunération que de garder une certaine dignité :

« Travailler, même pour rien, même pour un revenu infime, c'est, devant soi-même et aux yeux du groupe, faire tout ce qui est en son pouvoir pour gagner sa vie en travaillant, pour s'arracher de sa condition de chômeur. Le fait de tâcher à travailler (plutôt que de travailler à proprement parler), suffit à assurer une justification aux yeux de ceux dont on a la charge et aussi de ceux auxquels on a recours pour subsister⁷³. »

67. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, 1964b, p. 81.

68. BOURDIEU P., « La fabrique de l'habitus économique », in BOURDIEU P., *op. cit.*, 2008, p. 255.

69. *Ibid.*, p. 256.

70. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, 1964b, p. 81.

71. *Ibid.*, p. 72-73.

72. *Ibid.*, p. 73.

73. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, 1964a, p. 301.

Vendre à la sauvette, entreprise de dignité

« Le tout petit commerce est la seule occupation qui n'exige aucun capital initial, ni la qualification professionnelle ou quelque aptitude spéciale, ni l'instruction, ni l'argent, ni le local, ni "les protections". En cela, il est bien le seul recours de ceux qui n'ont rien et à qui toutes les professions sont interdites, y compris, faute d'embauche, les métiers durs et unanimement dépréciés, "la pelle et la pioche". "C'est facile, avec rien, on démarre. Avec 500 francs, on achète une friperie, un pantalon; on va le vendre 100 mètres plus loin, 550 francs, 600 francs [...]. Par un moyen ou par un autre, on arrive toujours à entrer en relations avec un commerçant qui vous donne un peu de marchandises à lui vendre sur la place. Ça permet de faire un peu de bénéfice. J'ai vu des personnes commencer à vendre pour un boulanger des corbeilles de croissants et de brioches, d'autres un peu de vaisselle, d'autres quelques mètres de tissu dans les quartiers populaires, sur le devant des portes. On arrive toujours à travailler." (Cuisinier, Alger.)

Souvent même, l'investissement initial est nul. On peut compter pour rien "l'équipement", caisses montées sur des roues de bicyclette, voitures d'enfant sur lesquelles est posé un plateau de bois faisant office d'étal, chariots de fortune tendus de cordes auxquelles sont accrochés du linge, de la friperie, des bibelots, et tant d'autres créations aussi insolites qu'ingénieuses. La marchandise est avancée par un parent ou un ami et remboursée après la vente. À l'insu des mandataires, certains vendeurs des Halles cèdent des légumes à bas prix à des parents ou à des gens de leur pays. Ceux-ci disposent d'une marge bénéficiaire qui leur permet de vendre les tomates à 0,40 NF quand le commerçant installé les vend à 0,75. Mais la situation des marchands ambulants n'est pas toujours aussi favorable. "Maintenant, je vends des pastèques. Des fois je reste toute la journée debout sans rien gagner du tout [...]. Aujourd'hui, j'ai vendu pour 80 francs (0,50 NF) par jour, ça serait bien. Mais malheureusement, je ne gagne rien du tout. Il y a des jours où les pastèques pourrissent et je suis obligé de les jeter. Je suis obligé d'acheter un quintal de pastèques à crédit. Lorsque j'aurai vendu la marchandise, à ce moment-là je paierai le marchand. Des fois je lui donne tout et je reste sans un sou." (Sidi-Bel-Abbès⁷⁴.) »

L'intensification du conflit à la fin des années 1950 aggrave considérablement les conditions de vie des paysans, notamment suite aux politiques de déplacement et de regroupement que Bourdieu, accompagné de Sayad, a particulièrement bien étudiées. Tout en précarisant considérablement leurs conditions d'existence, les camps participent encore plus au processus de « dépaysement » provoqué par le salariat, l'émigration et la scolarisation : l'éloignement contraint de leurs terres fragilise en effet davantage le modèle culturel antérieur qui, par conséquent, ne cesse d'être contesté : « L'exigence d'un revenu décent et l'aspiration à une profession véritable, autrefois repoussées comme ambitions démesurées, incompatibles avec la dignité du paysan authentique, peuvent se proclamer au grand jour, parce que la société paysanne n'est plus assez assurée de ses valeurs fondamentales et de ses normes pour refréner ou condamner les déviations⁷⁵. » Dans ce contexte d'effondrement général des références traditionnelles et du travail agricole qui leur sont associées, certains paysans

74. *Ibid.*, p. 298-299.

75. BOURDIEU P., « Paysans déracinés : bouleversements morphologiques et changements culturels en Algérie », in BOURDIEU P., *op. cit.*, 2008, p. 162.

s'accrochent à leurs activités, c'est d'ailleurs ce qui le distingue des chômeurs⁷⁶. Mais désormais réduit exclusivement à des fonctions de subsistance, dans une société dominée par d'autres valeurs et croyances, le travail n'est plus en mesure de participer aux modes de contrôle et de régulation antérieurs, laissant place à « un traditionalisme du désespoir, [...] propre à des sous-prolétaires enchaînés à un passé qu'ils savent mort et enterré⁷⁷ ». Rares sont alors à tenir, la plupart étant poussé à « l'exil forcé [qui] n'est le plus souvent que le terme inéluctable d'une série de renoncements et de défaites⁷⁸ ». Dans ces conditions, la décomposition du modèle culturel est alors quasiment achevée ; car sans la terre, le « cosmos » qui en est solidaire n'a plus de raison d'être :

« Le paysan ne vit qu'enraciné à sa terre, la terre où il est né, où ses habitudes et ses souvenirs l'attachent. Déraciné, il y a de bonnes chances qu'il meure en tant que paysan, que meure en lui la passion qui fait le paysan⁷⁹. »

CONCLUSION D'ÉTAPE :

LES CONDITIONS HISTORIQUES DE L'HABITUS ÉCONOMIQUE

Après quatre années passées en Algérie, Bourdieu nous propose en définitive moins une sociologie du travail *stricto sensu* qu'une anthropologie historique du salariat. La confrontation qu'il analyse des « cosmos » algériens et français, en particulier sur la notion de « travail », met en évidence l'existence de dispositions propres au système capitaliste et par là, la nature profondément historique de ses valeurs et de ses croyances : la reconstitution fidèle – grâce aux tableaux statistiques – et minutieuse – par ses entretiens et observations – des conduites des travailleurs algériens montre bien que « les dispositions calculatrices en matière de travail, d'épargne, de logement, de fécondité ou d'éducation sont liées, par la médiation des dispositions à l'égard de l'avenir, à des conditions économiques et sociales⁸⁰ ». Il ajoute : « En deçà d'un certain seuil, défini (ou, mieux, repéré) par un certain niveau économique et culturel, les dispositions rationnelles ne peuvent pas se constituer et l'incohérence est le principe de l'organisation, foncièrement désorganisée, jusque dans le rapport au temps et à l'espace, de l'existence des sous-prolétaires⁸¹. » Loin d'une science économique qui « traite comme un donné naturel, un don universel de la nature, la disposition prospective et calculatrice à l'égard du monde et du temps [...] ce faisant, [...] condamne tacitement sur le plan moral ceux que l'ordre économique [...] a déjà condamnés dans les

76. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, 1964b, p. 68.

77. *Ibid.*, p. 20.

78. *Idem.*

79. *Ibid.*, p. 115.

80. BOURDIEU P., « La fabrique de l'habitus économique », in BOURDIEU P., *op. cit.*, 2008, p. 249.

81. *Idem.*

faits⁸² », les travaux de Bourdieu indiquent bien à l'inverse que la « rationalité économique » relève de principes culturels situés, produits d'une histoire spécifique. Autrement dit qu'elle est *habitus*. Le salariat apparaît alors à la fois comme l'effet et la condition de cet *habitus* économique : si pour paraphraser Marx, « à la place de l'exploitation que masquaient les illusions religieuses et politiques, [la colonisation] a mis une exploitation ouverte, éhontée, directe, brutale » en jetant les Algériens « dans les eaux glacées du calcul égoïste », Bourdieu montre que ses principes rationalistes ont aussi favorisé l'acquisition de certains outils d'émancipation. À côté de l'émigration et de la scolarité, le salariat apparaît en ce sens comme le moyen d'amélioration des conditions d'existence – le fameux seuil évoqué à l'instant – et ainsi, des transformations éventuelles de leur *habitus*. De sorte que, si on peut s'interroger sur l'influence et le transfert possible que Bourdieu réalisera par la suite entre sous-prolétaires algériens et classe ouvrière française et plus généralement du travail, ces enquêtes constituent aussi la trame d'une interrogation méconnue du sociologue sur les conditions d'émancipation de l'individu qui culminera dans les *Méditations pascaliennes*. Mais avant d'aborder cette question, objet d'une prochaine contribution (p. 65-80), ces premières enquêtes sur le salariat algérien posent avant tout les bases de ses principaux concepts, notamment celui de reproduction sociale, d'*habitus* et de champ. Comme nous le verrons dans la contribution suivante, ces premières recherches ont considérablement conditionné Bourdieu sur ses analyses hexagonales, de sorte que, derrière ces grands paradigmes, le travail est toujours là en embuscade.

82. *Ibid.*, p. 250.

Maxime QUIJOUX

LA FABRIQUE DU TRAVAILLEUR : REPRODUCTION SOCIALE, HABITUS ET CHAMP

À la fin des années 1950, menacé par des groupes d'extrême droite, Bourdieu est contraint de rentrer précipitamment en France. Il rejoint l'université de Lille où il fait ses débuts d'enseignant-chercheur. Son départ de l'Algérie met alors un terme aux enquêtes qu'il menait dans ce pays : Bourdieu délaisse en effet ses recherches sur le salariat algérien et privilégie dorénavant des enquêtes sur la condition étudiante et l'université dans la société française. Suite au succès des *Héritiers*, l'éducation et la culture deviennent dès lors des domaines fondamentaux de sa sociologie auxquels il consacra une partie essentielle de son œuvre. Celle-ci d'ailleurs est souvent réduite à ces travaux contemporains au détriment de ses recherches antérieures, mais aussi au préjudice d'une véritable genèse de ses notions¹. Notons d'abord que Bourdieu mobilise de façon régulière son expérience algérienne : l'étude des modes de vie des paysans kabyles a permis en effet d'éclairer certaines de nos conduites les plus « naturelles » car les plus intériorisées, qu'elles aient trait à nos pratiques culturelles, nos rapports hommes-femmes ou nos croyances économiques. Mais l'expérience algérienne de Pierre Bourdieu a surtout servi le creuset à ses principaux concepts : c'est bien en effet à partir de ces sociétés paysannes et méditerranéennes qu'il fonde les notions d'habitus, de capital et de violence symbolique.

De la même façon, on omet souvent la filiation qui existe entre ses travaux sur le salariat algérien à ceux qui leur succéderont sur la France. La segmentation progressive des sciences sociales en fonction de leur objet² a en effet contribué à brouiller la continuité et l'utilisation de ces premières recherches sur l'Algérie dans ses enquêtes sur la France. Plus qu'une simple utilisation, Bourdieu rappelle en effet que « la plupart des concepts autour desquels se sont organisés les travaux de sociologie de l'éducation et de la culture que j'ai menés ou dirigés dans le cadre du Centre de sociologie européenne sont nés d'une

1. Voir le préambule.

2. Ce à quoi Bourdieu s'est toujours opposé, voir BOURDIEU P., *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004.

généralisation des acquis des travaux ethnologiques et sociologiques que j'avais réalisés en Algérie ». Il ajoute : « Je pense en particulier à la relation entre les espérances subjectives et les chances objectives, que j'avais observée dans les conduites économiques, démographiques et politiques des travailleurs algériens, et que je redécouvrais chez les étudiants français ou leurs familles³. »

Cette contribution consiste justement à comprendre comment les concepts phares de Bourdieu participent et comprennent cette dimension salariale en eux. Il s'agira donc ici d'éclairer les principaux paradigmes du sociologue sous un nouveau jour, permettant ainsi de dégager la dimension heuristique de ces concepts pour penser le travail.

DES DISPOSITIONS AUX POSITIONS, DE L'ÉCOLE AU POSTE DE TRAVAIL

Au début des années 1960, Bourdieu semble abandonner les problématiques liées à l'Algérie et au salariat pour se tourner vers la France, l'éducation et la culture. Si ce changement d'objet s'explique par la fin du conflit algérien, il correspond aussi à l'arrivée de Bourdieu dans le monde universitaire français. À cette époque, l'université française et la sociologie se situent dans des séquences historiques singulières, à la fois propres et conjointes, qui expliquent en grande partie ce recentrage. En effet, l'émergence des départements et des formations de sociologie coïncide avec le début de la « massification » scolaire de l'enseignement supérieur français. Fraîchement débarqué à l'université de Lille, Bourdieu assiste et participe à ce double phénomène, ayant conscience de ses enjeux politiques et scientifiques : dans un contexte socio-économique très favorable, l'institution universitaire apparaît comme l'outil principal de mobilité sociale et donc comme l'incarnation de l'un des principaux idéaux républicains : la méritocratie. Les organisations étudiantes, très mobilisées – Mai 68 est proche –, entendent aussi défendre les intérêts spécifiques de ce segment de la population dont la classe d'âge est alors majoritaire en France⁴. En parallèle, profitant du succès du structuralisme, notamment en anthropologie, la sociologie cherche progressivement à faire sa place dans l'horizon académique, scientifique et intellectuel français. Car si la discipline est ancienne, elle n'a aucune existence institutionnelle à part entière⁵. En construction, elle est donc ouverte à toutes les luttes de courant qui, dans un espace académique circonscrit, se réduisent souvent à des luttes de personne, comme nous l'évoquons en préambule⁶. Enquêter sur l'université et la population qui la compose présente donc

3. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1987, p. 34.

4. Voir DELSAUT Y., « Sur les héritiers », in CHAPOULIE J.-M., KOURCHID O., ROBERT J.-L. et SOHN A.-M. (dir.), *op. cit.*, p. 65-79. Le témoignage de cette proche collaboratrice de Bourdieu sur ses premières années d'enseignement et de recherche en France constitue une source tout à fait extraordinaire pour l'histoire de la discipline.

5. *Ibid.*

6. Voir aussi BOURDIEU P., *op. cit.*, 1979, p. 161.

des problématiques stimulantes, répondant à des enjeux de natures et d'échelles multiples, auxquels s'ajoute enfin un avantage logistique évident, dans les conditions contraignantes que représente le début de carrière d'un jeune enseignant.

En compagnie de Jean-Claude Passeron, Bourdieu s'engage donc dans une nouvelle recherche qui, dans un premier temps, n'a pas d'objet vraiment circonscrit, si ce n'est la population étudiante qui se présente à eux. À la fois « petite cuisine permanente » et « grand projet⁷ », cette nouvelle enquête entend combattre certaines idées reçues sur le monde étudiant, le rôle de l'université et de ses enseignants dans la société française. Bourdieu et Passeron sont en effet peu enclins, notamment pour des raisons biographiques⁸, à adhérer aux discours qui entourent les institutions scolaires et la fonction positive qu'on leur attribue dans la mobilité sociale et par extension dans la « moyennisation » de la société française. Statistiques à l'appui, ils mettent en évidence les écarts qui séparent les « chances scolaires » des membres des classes populaires des autres groupes sociaux. Ils observent ainsi qu'« un fils de cadre supérieur a quatre-vingts fois plus de chances d'entrer à l'université qu'un fils de salarié agricole et quarante fois plus qu'un fils d'ouvrier⁹ », constat amenant par conséquent les auteurs à parler « d'élimination » des classes les plus défavorisées¹⁰. Loin de réduire les inégalités de classes, l'école contribue au contraire à naturaliser ces clivages en légitimant les accès aux différentes positions de l'espace social, qui correspondent alors, à une époque de plein-emploi, à différents segments du marché du travail. Les deux sociologues s'appliquent en effet à montrer la manière dont l'École participe à la reproduction de la main-d'œuvre en mettant en conformité des espoirs subjectifs et des probabilités objectives. Les auteurs se fondent alors sur une analyse directement dérivée des travaux sur le salariat algérien de Bourdieu : pour eux, la division sociale concourt à la fabrication d'un *habitus*, c'est-à-dire d'un ensemble de visions et de valeurs, de normes et de conduites qui conditionnent les agents dans leur rapport à leur destin social. Par les conditions d'existence et l'environnement social qu'elle impose, l'appartenance de classe détermine en effet fortement la nature et le degré d'aspirations sociales des individus : ils affirment ainsi que « le poids de l'hérédité culturelle est tel que l'on peut ici posséder de façon exclusive sans même avoir besoin d'exclure, puisque tout se passe comme si n'étaient exclus que ceux qui s'excluent¹¹ ». Autrement dit, avant même l'action ségrégative de l'institution scolaire, la société elle-même opère une sélection dans le rapport qu'entretiennent les agents avec l'école. Ainsi, à l'instar des sous-prolétaires algériens, « parce que le désir raisonnable

7. DELSAUT Y., *op. cit.*, p. 69.

8. Voir BOURDIEU P., *op. cit.*, 2004 et PASSERON J.-C., « Mort d'un ami, disparition d'un penseur », in ENCREVÉ P. et LAGRAVE R.-M., *op. cit.*, p. 17-91.

9. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964, p. 12.

10. *Idem.*

11. *Ibid.*, p. 43.

de l'ascension par l'école ne peut se former tant que les chances objectives de réussite sont infimes, [...] leur comportement [des ouvriers français] se règle objectivement sur une estimation empirique de ces espérances objectives, communes à tous les individus de leur catégorie¹² ». À l'inverse, tout autorise, sinon incite, les fractions les plus favorisées de la société à s'impliquer dans le jeu scolaire : héritiers d'un capital culturel, ils profitent d'autant plus de cet avantage qu'il est proche des attentes sociales et culturelles de l'institution scolaire. La correspondance sociale est parfois si forte qu'on en vient de se demander si, « comme disaient les Romains, elles ne se contentent pas d'« enseigner au poisson à nager »¹³ ». Mieux, l'école réussit à transformer ce privilège en « don », c'est-à-dire en « grâce individuelle ou en mérite personnel » et permet ainsi, dans une société dominée par un idéal égalitariste, au « racisme de classe » de « s'afficher sans jamais s'apparaître¹⁴ ». Elle réalise ainsi ce pour quoi elle est destinée, à savoir « inculquer aux destinataires légitimes l'arbitraire culturel qu'[elle] a mandat de reproduire¹⁵ ».

C'est par le diplôme qu'elle décerne – ou pas – que l'École contribue le plus à légitimer les trajectoires et les positions sociales. En effet, l'idée qu'elle dispense « que les gens ont les postes qu'ils méritent en fonction de leur instruction et de leurs *titres*, joue un rôle déterminant dans l'imposition des hiérarchies dans le travail et hors du travail¹⁶ ». Pour Bourdieu, plus qu'un acte bureaucratique censé attester des qualifications, « le titre scolaire est en effet une manifestation par excellence de [...] la magie d'État¹⁷ » : « agissant en mandataire de la banque centrale de crédit symbolique qu'est l'État, [le diplôme] garantit et consacre un certain état de choses, entre le discours et le réel¹⁸ », produisant, en ce sens, des effets déterminants sur la perception collective des détenteurs de diplômes. En attribuant « un monopole légitime d'une vertu sociale ou d'une compétence, [...] c'est-à-dire d'une capacité légalement reconnue d'exercer un pouvoir efficient parce que légitime (comme celui de donner des ordres)¹⁹ », cet acte de consécration constitue « l'attribut sans doute le plus déterminant (avec la profession qu'il contribue fortement à déterminer) de l'identité sociale²⁰ ». Par conséquent, l'institution scolaire ne détermine pas simplement l'accès à différents postes ou professions, supports de l'espace social ; par la puissance symbolique que comporte le certificat, elle possède un pouvoir d'assignation statutaire

12. BOURDIEU P., « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 3 : « Les changements en France », 1966, p. 325-347, ici p. 331.

13. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989, p. 101.

14. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *op. cit.*, 1964, p. 107.

15. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *La reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, p. 48.

16. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1980b, p. 256.

17. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1989, p. 538.

18. *Idem*.

19. *Ibid.*, p. 167.

20. *Ibid.*, p. 165.

qui conditionne aussi durablement le rapport que les agents entretiennent avec leur travail. Le certificat concourt en effet à assigner une « essence », « un droit d'accès à un poste dans lequel s'acquiert souvent l'essentiel de la compétence technique nécessaire pour l'occuper²¹ ». Cette consécration est parfois si forte, qu'elle en vient même, pour les écoles et les diplômes les plus prestigieux, à instituer « une *relation d'ordre définitive*, [...] une noblesse²² ».

Dès lors, la contribution substantielle que Bourdieu consacre à l'éducation et à la culture constitue une ressource tout aussi importante pour la sociologie du travail. En effet, à la manière de Paul Willis²³, il montre comment le rapport à l'école et le diplôme que celle-ci délivre déterminent la relation ultérieure – investie ou détachée, heureuse ou malheureuse – que les agents ont avec leurs postes ou leurs métiers. Ce lien qu'il engage entre éducation et travail le conduit ainsi à anticiper, de manière très précoce, un phénomène qui bouleversera l'ensemble de la société française à partir des années 1980. Dès les années 1960, il fait état en effet des corollaires de la massification scolaire sur les conduites professionnelles de cette génération (voir encadré). S'il évoque avec Passeron dans *La reproduction*, les adaptations erratiques du travail enseignant face à la « diversification » du public universitaire, Bourdieu souligne avant tout l'impact de la dévaluation des titres scolaires sur les subjectivités et pratiques qui touchent alors indistinctement l'ensemble des catégories salariales : si les travailleurs sans qualifications sont ceux les plus exposés aux effets de cette dévaluation²⁴, la plupart des diplômés de cette génération scolaire – et de celles qui suivront – observent une déception qui résulte alors « d'aspirations désajustées par rapport à leurs chances objectives d'accomplissement²⁵ ». Il précise :

« C'est le cas, qui a valeur de limite, des détenteurs d'un diplôme d'enseignement général ou d'un CAP, voire d'un baccalauréat (on compte, en 1968, plusieurs milliers d'OS dotés de ce titre), qui sont renvoyés vers des professions manuelles accordant une faible valeur économique et symbolique aux diplômés d'enseignement général et même aux diplômés techniques et qui se trouvent ainsi voués à la déqualification objective et/ou subjective, et à la frustration engendrée par l'expérience de l'inutilité du diplôme (tel ce jeune ouvrier diplômé qui, condamné à accomplir le même travail que des ouvriers démunis ou, "pire", que des "étrangers" conclut : "Je n'ai pas suivi des cours pendant quatre ans pour découper des rondelles")²⁶. »

21. *Ibid.*, p. 166.

22. BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 41-42.

23. WILLIS P., *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Marseille, Agone, 2011. Bourdieu a d'ailleurs été le premier – et le seul – à diffuser ses travaux via les *Actes* : WILLIS P., « L'école des ouvriers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 24, novembre 1978, p. 50-61.

24. BOURDIEU P., *La distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, p. 150.

25. BOURDIEU P., *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 216.

26. *Idem.*

Comment l'école agit sur la subjectivité au travail

« Le moindre paradoxe de ce que l'on appelle la "démocratisation scolaire" n'est pas qu'il aura fallu que les classes populaires, qui jusque-là n'en pensaient pas grand-chose ou acceptaient sans trop savoir l'idéologie de "l'école libératrice", passent par l'enseignement secondaire pour découvrir, à travers la relégation et l'élimination, l'école conservatrice. La désillusion collective qui résulte du décalage structural entre les aspirations et les chances, entre l'identité sociale qu'offre réellement, au sortir de l'école, le marché du travail, est au principe de la désaffection à l'égard du travail et des manifestations du *refus de la finitude sociale*, qui est à la racine de toutes les fuites et de tous les refus constitutifs de la "contre-culture" adolescente. Sans doute cette discordance – et le désenchantement qui s'y engendre – revêt-elle des formes objectivement et subjectivement différentes selon les classes sociales. C'est ainsi que, pour les enfants de la classe ouvrière, le passage par l'enseignement secondaire et par le statut ambigu d'"étudiant" provisoirement affranchi des nécessités du monde du travail a pour effet d'introduire des ratés dans la dialectique des aspirations et des chances qui portait à accepter, parfois avec empressement (tels ces fils de mineur qui identifiaient leur entrée dans le statut d'homme adulte avec la descente à la mine), presque toujours comme allant de soi, le destin social. Le malaise dans le travail que ressentent et expriment de manière particulièrement vive les victimes les plus évidentes de déclassement, comme ces bacheliers condamnés à un rôle d'OS ou de facteur, est, d'une certaine façon, commun à toute une génération; et s'il exprime dans des formes de lutte, de revendication ou d'évasion insolites, souvent mal comprises par les organisations traditionnelles de lutte syndicale ou politique, c'est qu'il a pour enjeu plus et autre chose que le poste de travail, la "situation", comme on disait autrefois. Profondément mis en question, dans leur identité sociale, dans leur image d'eux-mêmes, par un système scolaire et un système social qui les ont payés en monnaie de singe, ils ne peuvent restaurer leur intégrité personnelle et sociale qu'en opposant à ces verdicts un refus global²⁷. »

Néanmoins, tous les agents ne vivent pas sur le mode du désenchantement les répercussions de cette crise de l'institution scolaire sur le monde du travail. En fonction de leur position dans l'espace social et des ressources qui en sont solidaires, certains diplômés profitent de l'indétermination de certains postes pour reconvertir leurs qualifications et maintenir ainsi leurs aspirations professionnelles. « Ceux qui entendent échapper au déclassement – nous dit Bourdieu – peuvent en effet ou bien produire de nouvelles professions plus ajustées à leurs prétentions [...] ou bien aménager conformément à leurs prétentions, par une redéfinition impliquant une réévaluation, les professions auxquelles leurs titres leur donnent accès²⁸. » « Enjeu de luttes permanentes²⁹ », cet ajustement sémantique, technique et social des postes de travail « a toutes les chances d'être d'autant plus grand qu'est plus importante l'élasticité de [sa] définition (dont il est probable qu'elle s'accroît à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie des postes) et que les nouveaux occupants sont d'origine sociale élevée³⁰ ». En investissant des professions nouvelles ou aux attributions confuses, comme

27. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1979, p. 161.

28. *Ibid.*, p. 167.

29. *Idem.*

30. *Ibid.*, p. 168.

dans le domaine culturel ou artistique par exemple³¹, une fraction des classes dominantes échappe ainsi à la disqualification sociale associée à la dévaluation de leur formation. Ce salut social tient alors essentiellement à « un recrutement [qui] se fait encore, le plus souvent, par cooptation c'est-à-dire sur la base des "relations" et des affinités d'habitus³² ».

Enfin, les groupes occupant les positions les plus hautes de l'espace social sont peu ou prou affectés par les effets de la massification scolaire : Bourdieu s'efforce en effet de montrer comment les fractions les plus dominantes de la société française ont établi un système scolaire quasi parallèle dont la fonction consiste non seulement à renforcer l'endogamie du groupe, mais aussi sa suprématie, notamment en le préparant aux fonctions les plus hautes de l'administration ou de l'entreprise. Des classes préparatoires, en passant par Sciences-Po et l'ENA, il éclaire en effet la manière dont les grandes écoles participent à l'unité du groupe : le principe d'« excellence » qui régit la sélection de ces établissements consiste moins à choisir les « meilleurs » qu'à garantir l'entre-soi. Par son « enfermement sélectif », ses « rites d'institution » et ses diplômes, cette scolarité *extra-ordinaire* a pour fonction évidente d'adouber une catégorie particulière d'individus : non seulement l'entrée de ces écoles « tend à arracher les élus aux incertitudes et aux aléas de l'histoire biographique en conférant au point initial de la trajectoire le pouvoir [...] de délimiter [...] une classe de trajectoires probables³³ » ; mais la dimension magique de cette filiation « aristocratique » possède également un pouvoir performatif déterminant puisque « les pratiques obligées que le sentiment de leur différence impose aux élèves des classes préparatoires et des grandes écoles tendent à renforcer objectivement leur différence³⁴ ».

31. Ailleurs, Bourdieu précise que : « La "profession" d'écrivain ou d'artiste est en effet une des moins codifiées qui soit ; une des moins capables aussi de définir (et de nourrir) complètement ceux qui s'en réclament, et qui, bien souvent, ne peuvent assumer la fonction qu'ils tiennent pour principale qu'à condition d'avoir une profession secondaire d'où ils tirent leur revenu principal. Mais on voit les profits subjectifs qu'offre ce double statut, l'identité proclamée permettant par exemple de se satisfaire de tous les petits métiers dits alimentaires qui sont offerts par la profession même, comme ceux de lecteur ou de correcteur dans des maisons d'édition, ou par des institutions apparentées, journalisme, télévision, radio, etc. Ces emplois, dont les professions d'art connaissent l'équivalent, sans parler du cinéma, ont la vertu de placer leurs occupants au cœur du "milieu", là où circulent les informations qui font partie de la compétence spécifique de l'écrivain et de l'artiste, où se nouent les relations et s'acquièrent les protections utiles pour accéder à la publication, et où se conquièrent parfois les positions de pouvoir spécifique – les statuts d'éditeur, de directeur de revue, de collection ou d'ouvrages collectifs – qui peuvent servir d'accroissement du capital spécifique, à travers la reconnaissance et les hommages obtenus de la part des nouveaux entrants en contrepartie de la publication, du parrainage, de conseils, etc. » (BOURDIEU P., *Les règles de l'art*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 371-372.)

32. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1979, p. 168.

33. *Ibid.*, p. 128.

34. *Ibid.*, p. 157.

Mais ces écoles ont aussi pour mission de former les futurs grands patrons aux tâches que supposent leurs positions. « Les gens sublimes [étant] voués à la sublimation³⁵ », Bourdieu s'évertue alors, des pages durant, à montrer l'organisation, la spécificité et surtout l'intensité de l'action pédagogique de ces grandes écoles. Il met bien en lumière le conditionnement particulier que doivent subir les étudiants et la pratique singulière du temps intensifié et dédié à la production de dissertations sous la pression permanente de leurs enseignants.

« Ainsi, tout concourt à faire de ces “écoles d'élite” de véritables *écoles de cadres* : la subordination de l'apprentissage à la pression de l'urgence et l'encadrement strict et continu du travail sont bien faits pour inculquer ce rapport à la culture à la fois docile et assuré qui prédispose plutôt à l'exercice du pouvoir qu'à la pratique de la recherche et que l'on évoque en fait lorsqu'on parle de “culture générale”. Cet art de mobiliser instantanément toutes les ressources disponibles et d'en tirer le meilleur parti que certains grands concours, comme celui de l'ENA, ont porté à sa plus haute intensité, et l'assurance statutaire qui va de pair avec cette maîtrise sont sans doute au premier de ces “vertus de chefs” que sanctionnent et consacrent toutes les grandes écoles et qui prédisposent en effet davantage aux calculs pragmatiques et disciplinés de la décision résolue qu'aux audaces et aux ruptures de la recherche scientifique ou artistique³⁶. »

En somme, loin d'isoler ses recherches sur l'école du monde du travail comme on a eu trop souvent tendance à le faire – il parle lui-même de « fausse indépendance entre les variables dites indépendantes » concernant la relation entre le titre scolaire et la profession³⁷ –, Bourdieu nous offre en réalité un angle d'analyse tout à fait stimulant en mettant en lumière le rôle de l'institution scolaire dans la socialisation professionnelle. Il n'épuise pas pour autant cette question. Mais l'œuvre de Bourdieu ne se réduit pas non plus à l'école ou à la culture. En l'occurrence, sa boîte à outils met à disposition d'autres concepts – tirés une fois de plus de l'Algérie – et qui nous permettent de penser les mécanismes sociaux à l'œuvre dans le travail, au premier chef ceux d'*habitus* et d'incorporation.

LE TRAVAIL INCORPORÉ : HABITUS, TRAVAIL ET ESPRIT DE CORPS

Tenter de décliner l'œuvre de Bourdieu au prisme d'un objet d'étude, comme on le fait ici, constitue presque une gageure. Dès ses premières enquêtes, Bourdieu s'est en effet toujours opposé à réduire sa démarche intellectuelle, et plus largement le travail sociologique, à des objets particuliers. Que ce soit le travail,

35. *Ibid.*, p. 155.

36. *Ibid.*, p. 118.

37. *Ibid.*, p. 115.

l'école, l'art ou l'État, son projet scientifique consiste moins à cerner l'ontologie sociologique d'un phénomène qu'à l'utiliser comme supports réflexifs, démonstratifs ou explicatifs de mécanismes sociaux plus généraux. Il cultive même une certaine condescendance à l'égard de ceux qui, dans les années 1960, « se partagent la recherche et les pouvoirs selon une division en spécialités, souvent définies par des concepts du sens commun, et clairement réparties comme autant de fiefs : la sociologie du travail, avec Alain Touraine, Jean-Daniel Reynaud et Jean-René Tréanton ; la sociologie de l'éducation, avec Viviane Isambert ; la sociologie de la religion, François-André Isambert ; la sociologie rurale, Henri Mendras ; la sociologie urbaine, Paul-Henri Chombard de Lauwe ; le loisir, Joffre Dumazedier, et sans doute quelques autres provinces mineures ou marginales que j'oublie³⁸ ». Plutôt que de participer aux controverses de ces différentes « provinces » de la sociologie, il préfère engager des discussions avec ceux qui ambitionnent, comme lui, d'appréhender l'homme dans sa totalité anthropologique et de fournir les instruments de sa compréhension : de Marx à Weber, en passant par Durkheim et Sartre, il consacre ainsi son œuvre à montrer la pertinence et les limites de ces différents auteurs pour mieux élaborer ses propres concepts.

C'est d'ailleurs à partir d'une critique de Lévi-Strauss que Bourdieu affirme avoir construit l'une de ses notions majeures. Au cours d'un scrupuleux exercice de réflexivité, Bourdieu revient dans la préface du *Sens pratique* sur les atermoiements et les impasses que suscite l'inadéquation du modèle structuraliste aux pratiques des paysans kabyles : dans une société peu différenciée où les rites et les mythes semblent couvrir l'ensemble des pratiques sociales, les conduites qu'il observe relèvent en effet moins d'une application en connaissance de cause – *opus operatum* – que d'un ensemble de pratiques routinières agissant selon des situations données – *modus operandi*. Face à la rigidité et le systématisme de la modélisation levi Straussienne – ce qu'il appelle le « juridisme » –, Bourdieu propose alors une définition à la fois plus lâche et plus structurante des attitudes qu'il observe, et plus largement des conduites sociales. Pour lui, les pratiques des individus obéissent à leur *habitus* : produit à la fois d'une histoire collective et d'une trajectoire individuelle, l'*habitus* est un système « de schèmes de perception, d'appréciation et d'action³⁹ » de « dispositions durables et transposables⁴⁰ », c'est-à-dire le principe constitutif de l'ensemble de nos façons de penser, d'être, de se tenir et d'agir. Logiciel formaté par notre histoire de classe et les imprévus permis dans les limites cette histoire, l'*habitus* crée « des actes de connaissance pratique, fondés sur le repérage et la reconnaissance des stimuli conditionnels et conventionnels auxquels ils sont disposés à réagir⁴¹ ».

38. BOURDIEU P., *op. cit.*, 2004, p. 46-47.

39. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1997, p. 200.

40. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1980, p. 88.

41. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1997, p. 200.

On aurait donc affaire à une définition assez ordinaire de la socialisation si, avec les conditions de l'action, l'habitus autorisait la genèse et la conscience de ces actions. Or, et c'est là toute l'originalité de Bourdieu – au regard de Lévi-Strauss mais de l'ensemble des sciences humaines – si l'habitus engendre « des stratégies adaptées et sans cesse renouvelées⁴² », les pratiques humaines obéissent non seulement « à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre⁴³ », mais elles sont invariablement tributaires des conditions objectives dont elles sont le produit. L'appartenance à un groupe social n'implique donc pas uniquement des façons de voir, mais impose un *sens pratique* dans la mesure où « les anticipations de l'habitus, sorte d'hypothèses pratiques fondées sur l'expérience passée, confèrent un poids démesuré aux premières expériences », incitant les agents, en définitive, « à faire de nécessité vertu, c'est-à-dire à refuser le refusé et à vouloir l'inévitable⁴⁴ ».

Si cette notion a depuis été largement débattue, elle demeure probablement encore insuffisamment discutée quand il s'agit de l'appliquer au monde du travail. Car bien que la notion d'habitus concerne principalement une socialisation issue de conditions d'existence, Bourdieu n'hésite pas à en proposer des déclinaisons renvoyant à différents domaines du social, notamment à l'entreprise, l'université ou à l'administration. Celles-ci peuvent en effet opérer un conditionnement semblable à celui de l'habitus : en tant qu'*institutions*, elles possèdent régulièrement une histoire spécifique constitutive d'une socialisation « imposant sa logique particulière à l'incorporation⁴⁵ », c'est-à-dire à la fois une appartenance incarnée « qui fait que le roi, le banquier, le prêtre sont la monarchie héréditaire, le capitalisme financier ou l'Église fait homme⁴⁶ », mais aussi un « sens pratique », « dispositions quasi corporelles, schèmes opératoires, [...] procédés transposables, tours, trucs, coups ou astuces⁴⁷ » tantôt imposées par la prescription des tâches, tantôt dégotées par la sagacité du travailleur.

42. *Ibid.*, p. 201.

43. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1980, p. 89.

44. *Ibid.*, p. 91.

45. *Ibid.*, p. 96.

46. *Idem.*

47. *Ibid.*, p.115.

Le sens relationnel : habitus et sens pratique de l'agent bureaucratique

« La relation entre les occupants de positions bureaucratiques – ou assimilées, comme les vendeurs – et les usagers est caractérisée, de manière très générale, par une profonde dissymétrie : fort de l'expérience procurée par des milliers de cas semblables et armé de l'information que chaque client lui fournit à son insu et qui lui permet d'anticiper ses attentes, ses préférences et même son système de défense, lui-même tout à fait banal et prévisible (comme ses prétendues questions pièges ou ses exhibitions de fausse compétence), le fonctionnaire est en mesure d'affronter avec des stratégies et des instruments standardisés, tels que formulaires, questionnaires ou argumentaires prévoyant les réponses adaptées à toutes les questions possibles, des situations qui sont pour lui répétitives et normalisées, tandis que l'usager est porté à les vivre comme uniques et singulières, et d'autant plus angoissantes que (à l'hôpital, par exemple) l'enjeu est plus grand et l'information plus réduite.

Mais l'agent bureaucratique peut aussi tirer parti des capacités génératrices de son habitus pour instaurer une relation personnelle qui, en certains cas, peut aller, au moins en apparence, jusqu'à la transgression des limites inscrites dans la fonction : c'est le cas lorsque le vendeur indique, en confiance, voire sous le sceau du secret, un avantage particulier, ou qu'il livre, comme une faveur, une information précieuse, et confidentielle – par exemple, sur les terrains encore disponibles dans un lotissement ou sur la qualité particulière d'un type de maison : ou que, jouant des frustrations et des attentes que crée chez le client un traitement anonyme et dépersonnalisant, la banque lui offre les attentions personnelles dont il s'emparera avec empressement (à la seconde visite, on oriente le client vers l'employé qu'il a vu la première fois ; on l'appelle par son nom, on manifeste, de maintes façons, la connaissance que l'on a de son cas, donc l'intérêt tout spécial qu'on porte, etc.). En fait, le vendeur doit créer une relation de domination symbolique destinée à s'annuler et à s'accomplir, au terme, dans un acte d'identification aux raisons et aux intérêts de la banque qui, à la faveur, éventuellement, de l'identification "personnelle" du vendeur et du client, seront présentés et éprouvés comme totalement identiques aux raisons et aux intérêts du client. Il doit se servir de l'avantage que lui donne son information sur le produit, sur les conditions de financement, et, tout spécialement, sur les pièges qu'elles peuvent enfermer, pour engendrer ou renforcer l'angoisse qui, portée à sa limite extrême, ne peut se résoudre que dans la remise de soi⁴⁸. »

Mais « l'habitus professionnel⁴⁹ » s'exprime avant tout comme l'aboutissement « logique » d'une trajectoire sociale, dans la rencontre entre un conditionnement extra-professionnel et les propriétés sociales, économiques et techniques d'un poste ou d'une profession. On a vu précédemment le rôle central de l'école et des titres scolaires dans l'ajustement entre dispositions sociales et aspirations subjectives mais également comme « rite d'institution », agissant chez les membres des classes supérieures « non seulement comme un droit d'entrée mais aussi comme une garantie de compétence à vie⁵⁰ ». En ce sens, l'institution scolaire constitue l'une des propriétés essentielles de l'*habitus professionnel*. Il ne

48. BOURDIEU P., *op. cit.*, 2000, p. 201-202.

49. Comme me l'ont très justement fait remarquer Frédéric Lebaron et Laurent Willemez, Bourdieu n'a jamais parlé en tant que tel d'« habitus professionnel ». Cette formule ne semble pas pour autant abusive et permet ici de faciliter la compréhension de l'œuvre de Bourdieu, toutefois en y ajoutant des guillemets.

50. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1989, p. 167.

s'y réduit pourtant pas. Bourdieu nous signale en effet que « le processus de transformation par lequel on devient mineur, paysan, prêtre, musicien, professeur, ou patron, est long, continu et insensible, et [...] exclut, sauf exception, les conversions soudaines et radicales⁵¹ ». Il puise dans les méandres de la socialisation primaire puisqu'« il commence dès l'enfance, parfois avant même la naissance (dans la mesure où, comme on le voit particulièrement bien dans ce que l'on appelle parfois les "dynasties" – de musiciens, de patrons, de chercheurs, etc. –, il engage le désir – socialement élaboré – du père ou de la mère et parfois de toute une lignée) ; il se poursuit, la plupart du temps sans crises ni conflits – ce qui ne veut pas dire sans toutes sortes de souffrances morales ou physiques, qui, en tant qu'*épreuves*, font partie des conditions de développement de *l'illusio*⁵² ». L'*habitus* du travail est donc affaire d'une rencontre osmotique entre disposition et position, d'un effet de miroir social entre individu et institution : les conditions de l'*habitus* professionnel ne sont en effet réunies « que si le poste, plus ou moins institutionnalisé, avec le programme d'action, plus ou moins codifié, qu'il enferme, trouve, à la façon d'un vêtement, d'un outil, d'un livre ou d'une maison, quelqu'un pour s'y retrouver et s'y reconnaître assez pour le reprendre à son compte, le prendre en main, l'assumer, et se laisser du même coup posséder par lui⁵³ ».

Dès lors, les institutions du travail offrent une multitude de cas d'« *habitus* professionnels » qui, malgré leurs différences, obéissent tous aux mêmes mécanismes sociologiques. Ainsi, à côté des figures diverses de l'agent bureaucratique – fonctionnaire ou commercial – (voir encadré) :

« Le garçon de café ne joue pas à être garçon de café, comme le voulait Sartre. En revêtant sa tenue, [...] son corps, où est inscrite une histoire, *épouse* sa fonction, c'est-à-dire une histoire, une tradition, qu'il n'a jamais vue qu'incarnée dans des corps ou, mieux, dans ces habits habités d'un certain *habitus* que l'on appelle des garçons de café [...] une manière de tenir la bouche en parlant ou de déplacer les épaules en marchant qui lui paraît constitutive de l'être social de l'adulte accompli. On ne peut même pas dire qu'il se prend pour un garçon de café ; il est trop complètement pris par la fonction à laquelle il était socio-logiquement destiné⁵⁴. »

Cet *habitus* fait écho à celui des enseignants dont Bourdieu a régulièrement rendu compte du travail et des conduites qui lui en sont solidaires. Tout comme le serveur, le professeur habite sa fonction que l'institution lui a attribuée : ici, « le cérémonial de l'empressement et de la sollicitude⁵⁵ » cède la place à « la

51. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1997, p. 239.

52. *Idem.*

53. *Ibid.*, p. 221.

54. *Ibid.*, p. 221-222.

55. *Ibid.*, p. 222.

livrée de verbe qui est au professeur ce que la blouse ou la veste blanche est au cuisinier, au coiffeur, au garçon de café ou à l'infirmière [...] : les prouesses les plus typiquement charismatiques, comme l'acrobatie verbale, l'allusion hermétique, les références déconcertantes ou l'obscurité péremptoire aussi bien que les recettes techniques qui leur servent de support ou de substitut, comme la dissimulation des sources, l'introduction de plaisanteries concertées ou l'évitement des formulations compromettantes⁵⁶ » dessinent autant de pratiques de travail, c'est-à-dire une profession incorporée, point d'orgue de l'union d'une trajectoire sociale et d'une institution. Les enseignants universitaires apparaissent ici comme des cas paradigmatiques : provenant le plus souvent de milieux favorisés, l'*homo academicus* connaît généralement une scolarité « exemplaire » qui fait qu'« il n'est jamais possible de déterminer [...] si c'est le bon élève qui choisit l'école ou si c'est l'école qui le choisit parce que tout dans sa conduite *docile* manifeste qu'il la choisit⁵⁷ ». Tous ne jouissent pas cependant de la même « hérédité sociale » ni des parcours scolaires les plus prestigieux de sorte qu'il existe un véritable « espace des facultés » : Bourdieu montre en effet que la polarisation qui structure le monde académique entre facultés de sciences et de lettres d'un côté et celles de droit et de médecine⁵⁸, de l'autre, obéit à autant de situations sociales différenciées, elles-mêmes produisant habitus et pratiques professionnelles. Ainsi, si « les professeurs de sciences et de lettres qui, issus des classes populaires ou moyennes, ne doivent qu'à leur réussite scolaire leur accès aux classes supérieures, et aussi ceux qui sont issus du corps enseignant se trouvent très fortement inclinés à réinvestir totalement dans l'institution qui a si bien rétribué leurs investissements antérieurs et sont très peu portés à rechercher des pouvoirs autres qu'universitaires [...], les professeurs de droit, issus de la bourgeoisie pour les trois quarts, cumulent plus souvent que les professeurs de sciences ou de lettres des fonctions d'autorité dans l'Université et des positions de pouvoir dans l'univers politique ou même dans le monde des affaires⁵⁹ ». Dans ce contexte, ces derniers apparaissent alors comme les figures paroxystiques de l'habitus professionnel : issus de milieux « dynastiques », tant sociaux que professionnels, adoués par les institutions scolaires les plus prestigieuses, pour ces agents, l'accès à la profession d'enseignants de droit ou de médecine consacre non seulement l'harmonie entre positions et dispositions ; mais implique surtout l'appartenance à un « corps », c'est-à-dire à un groupe professionnel qui a fait de ses compétences sociales non seulement des qualités professionnelles mais aussi des services rares et recherchés. Fondée sur une sélection drastique, l'entrée dans ce métier se fonde alors, selon Bourdieu, moins sur la reconnaissance de compétences spécifiques que sur l'affinité d'habitus de classe faite « esprit de corps », typique en ce sens de *la noblesse d'État* :

56. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, 1970, p. 159.

57. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1997, p. 239.

58. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1984, p. 70-72.

59. *Ibid.*, p. 74-75.

« le groupe en effet n'existe durablement comme tel, c'est-à-dire comme quelque chose de transcendant à l'ensemble de ses membres, que pour autant que chacun de ses membres est ainsi disposé qu'il existe par et pour le groupe ou, plus précisément, conformément aux principes qui sont au fondement de son existence. Véritable droit d'entrée dans le groupe, ce que l'on appelle l'"esprit de corps" [...], c'est-à-dire cette forme viscérale de reconnaissance de tout ce qui fait l'existence du groupe, son identité, sa vérité, et que le groupe doit reproduire pour se reproduire, n'apparaît comme indéfinissable que parce qu'il est irréductible aux définitions techniques de la compétence officiellement exigée à l'entrée du groupe. »

Bourdieu précise alors que :

« Si l'hérédité sociale joue un rôle si importante dans la reproduction de tous les corps qui ont partie liée avec la reproduction de l'ordre social, c'est que, [...] ce qu'exigent le plus absolument ces sortes de clubs hautement sélectifs s'apprend moins par les apprentissages scolaires que par des expériences antérieures et extérieures et se trouve inscrit dans le corps, sous la forme de dispositions durables qui sont constitutives d'un ethos, d'une *hexis* corporelle, d'un mode d'expression et de pensée et de tous ces "je ne sais quoi" éminemment corporels qu'on désigne du nom d'"esprit"⁶⁰. »

En définitive, l'« habitus professionnel » apparaît comme une extension et une confirmation de l'habitus de classe : résultat attendu d'une programmation sociale instituée en dehors du monde du travail, il agit et s'adapte conformément aux attentes du poste et de la profession, d'autant plus si l'institution qui embauche le travailleur lui laisse la *liberté* de réaliser les tâches et les missions qui lui sont confiées. Si le travail est une activité humaine fondée sur la production d'un bien ou d'un service, Bourdieu montre enfin qu'il est l'expression incarnée des rapports sociaux et des conflits qui divisent nos sociétés. L'habitus produit par le travail participe donc d'interactions plus complexes, impliquant des groupes plus larges. La notion de « champ » se présente alors comme l'autre grand outil heuristique pour l'entendement des phénomènes du travail.

CONSTRUIRE LE TRAVAIL : PROFESSIONS EN LUTTE ET LUTTES DE CLASSEMENTS

Si elle tient en grande partie aux mécanismes de socialisation primaire – le milieu social d'origine, l'école – et secondaire – la trajectoire sociale, l'harmonisation des dispositions sociales et des exigences d'un poste –, la fabrique du travailleur chez Bourdieu est aussi affaire de construction sociale, de normes et de représentations produites par différentes catégories d'agents sur les activités, les secteurs et les métiers qui composent le monde du travail. Une fois

60. *Ibid.*, p. 80-81.

de plus, le travail est ici perçu non comme un objet possédant des propriétés sociales spécifiques mais comme un espace supplémentaire de l'expression des divisions sociales qui structurent les sociétés contemporaines. Pour autant, le travail ne se réduit pas à une simple transcription d'inégalités et d'oppositions plus générales : il comprend ses acteurs et ses intérêts constitutifs de dynamiques qui lui sont propres. En fait, il obéit à un ensemble de principes sociologiques communs à tous les domaines du social mais qui se distinguent par la nature de leurs enjeux et de la manière de les défendre. Pour Bourdieu, le travail est un *champ*, un « espace structuré de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans cet espace⁶¹ » au sein duquel les agents ou les institutions se livrent un ensemble de luttes visant le « monopole de la violence légitime (autorité spécifique) [...] c'est-à-dire, en définitive, la conservation ou la subversion de la structure de la distribution du capital spécifique⁶² ». En d'autres termes, tout comme le marché, l'art, ou le sport, le travail est un domaine social dans lequel différents agents s'opposent pour imposer leur domination et obtenir ainsi « des profits spécifiques assurés par le champ⁶³ ». Or, celle-ci ne consiste pas simplement à accéder à une position de pouvoir dans cet espace ; elle vise non seulement « à être perçu[e] comme il se perçoit, à s'approprier sa propre objectivation en réduisant sa vérité objective à son intention objective⁶⁴ » mais aussi à faire de sa vision du monde et de ses divisions, produit de son habitus, un *nomos*, un principe de division universelle⁶⁵. Pour ce faire, les dominants cherchent en effet à faire méconnaître la genèse et les conditions de leur domination, en tentant de naturaliser cet état du champ. Ils disposent à cet effet d'un ensemble de « capitaux » – économique, scolaire, social, etc. – qui selon leur structure et leur volume permet aux uns – généralement les plus anciens – de défendre leurs positions, aux autres – les « nouveaux entrants » – de contester cette domination en cherchant à imposer, à leur tour, leur point de vue sur le champ⁶⁶.

Élaboré initialement pour appréhender la genèse, l'essor et les conditions d'imposition des règles littéraires et artistiques contemporaines⁶⁷, le concept de champ s'est rapidement étendu à d'autres *activités* de son œuvre avant que Bourdieu ne l'applique au monde de l'entreprise. Car, si le sociologue évoque le travail comme un « champ de luttes » opposant patrons et travailleurs⁶⁸, cette notion comporte des dimensions heuristiques qui permettent d'éviter le double

61. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1980b, p. 113.

62. *Ibid.*, p. 114.

63. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1984, p. 22.

64. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1979, p. 259.

65. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1992, p. 222.

66. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1994, p. 72.

67. BOURDIEU P., « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, n° 22, 1971, p. 49-126.

68. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1980b, p. 251.

écueil consistant d'un côté, à réduire la question du travail aux « prolétaires », et, de l'autre, celles de ses rapports sociaux à leur seule dimension financière.

Dans la continuité de ses travaux sur les fonctions « magiques » de l'école⁶⁹ mais surtout sur les enjeux sociaux des taxinomies et des luttes qu'elles entraînent⁷⁰, Bourdieu associe en effet rapidement les mécanismes qui ont conduit à l'autonomie du champ artistique à ceux constitutifs d'un ensemble de groupes professionnels. Les « révolutions symboliques » engagées par Flaubert, Baudelaire ou Manet ont consisté à contester les conventions bourgeoises, politiques et étatiques qui dominaient alors la littérature et la peinture. Mais leur réussite a aussi impliqué une redéfinition de la profession même d'écrivain et de peintre, conformément aux attentes sociales – le plus souvent inconscientes – des prétendants qui se bousculaient à l'entrée du champ. Honnissant autant l'art bourgeois que le « laisser-aller spontanéiste des bohèmes⁷¹ », cette « double rupture » s'appuie non seulement sur un refus d'assujettir leur art aux pouvoirs économiques, politiques ou académiques, mais aussi sur une nouvelle manière d'écrire ou de peindre, tant dans les sujets abordés – ou plutôt sur leur éclectisme, le « beau » comme « le vulgaire », faire du vulgaire du beau – que dans la façon de les retranscrire, dominée par une maîtrise absolue de la forme : Flaubert revendique ainsi « bien écrire le médiocre⁷² » quand Baudelaire entend « abolir la distinction entre la forme, le fond, le style et le message⁷³ », tous deux mus par l'ambition artistique d'offrir une « vision intensifiée du réel⁷⁴ », amenant Bourdieu à qualifier leur style de « formalisme réaliste⁷⁵ ».

Si Bourdieu met bien en évidence les conditions socio-historiques qui ont permis « l'institutionnalisation de cette anomie⁷⁶ », il montre surtout ici la capacité de certains groupes sociaux à agir sur les frontières et le contenu de leur activité. Tous les « travailleurs » ne sont donc pas subordonnés à l'exécution de tâches, missions ou fonctions et, de fait, toutes les activités ne sont pas qu'exploitation, du moins l'expression directe de structures ou d'institutions : « Chaque producteur, écrivain, artiste, savant, construit son propre projet créateur », nous signale-t-il, néanmoins, dans les limites autorisées « des catégories de perception et d'appréciation dans son habitus par une certaine trajectoire et en fonction aussi de la propension à saisir ou à refuser tel ou tel de ces possibles que lui inspirent les intérêts associés à sa position dans le jeu⁷⁷ ». Car s'il montre que les « prêtres, juristes, intellectuels, écrivains, poètes, artistes,

69. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, 1964 et 1970.

70. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1979.

71. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1992, p. 132.

72. *Ibid.*, p. 161.

73. *Ibid.*, p. 182.

74. *Ibid.*, p. 184.

75. *Ibid.*, p. 182.

76. *Ibid.*, p. 222.

77. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1994, p. 72.

mathématiciens⁷⁸ » disposent d'une autonomie professionnelle suffisante pour définir tant leurs attributions que leurs prérogatives, ces groupes professionnels n'en demeurent pas moins soumis à la fois aux tentatives d'intrusion d'éléments extérieurs – neutralisés généralement par le principe de concours et de *numerus clausus* – mais aussi et surtout à une concurrence permanente entre ses membres sur le *sens* – sémantique et de variation – à donner à leurs missions et/ou à leurs productions, en fonction de leurs positions et de leurs intérêts propres et en relation avec celles et ceux des autres membres de leur groupe. Ainsi, à l'instar du champ artistique, les professions intellectuelles sont traversées par des dynamiques relationnelles clivantes, à la fois entre avant-garde et écoles établies, mais aussi et surtout en fonction des dispositions produites par l'habitus : ainsi derrière une science qui se présente volontiers comme « pure et désintéressée », les découvertes et controverses scientifiques qui agitent les savants comportent des intérêts particuliers dont le principal enjeu consiste à imposer son autorité scientifique à ses « pairs-concurrents », signe, selon Bourdieu, d'un haut degré d'autonomie du champ⁷⁹ ; les universitaires, qui sont souvent des scientifiques, obéissent à des mécanismes analogues : en plus du clivage entre facultés de sciences et de lettres et celles de droit et de médecine rapporté plus haut, chacune d'entre elles connaît en effet en son sein des luttes et des lois qui leur sont propres : ainsi, quand les « cliniciens » et les « fondamentalistes » s'opposent dans le champ de l'enseignement de la médecine⁸⁰, les membres des facultés de lettres se divisent entre partisans d'une légitimité strictement universitaire « fondé[e] principalement sur la maîtrise des instruments de reproduction du corps professoral, jury d'agrégation, comité consultatif des universités » et ceux s'appuyant sur leur « prestige scientifique mesuré à la reconnaissance accordée par le champ scientifique mais aussi médiatique [...] qui est l'indice à la fois d'un pouvoir de consécration et de critique et d'un capital symbolique de notoriété⁸¹ ». Parmi ces professions, le monde juridique constitue alors un « cas

78. *Ibid.*, p. 67.

79. BOURDIEU P., « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3 : « La production de l'idéologie dominante », juin 1976, p. 88-104.

80. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1984.

81. *Ibid.*, p. 107-108. La liste est encore longue : à côté, des divisions fondées sur les générations permises par tout un système de nominations plus ou moins prestigieuses acquises grâce à l'ancienneté, ces oppositions se manifestent aussi sur le terrain de la production scientifique qui n'est pas sans rappeler les débats du champ littéraire. Bourdieu mentionne en effet « les prises de position dans l'espace des styles correspondent étroitement aux positions dans le champ universitaire. C'est ainsi que, placés devant l'alternative du trop bien écrire qui peut procurer des profits littéraires, mais au péril de l'effet de scientificité, et du mal écrire qui peut produire un effet de rigueur ou de profondeur (comme en philosophie), mais au détriment du succès mondain, les géographes, les historiens et les sociologues adoptent des stratégies qui, par-delà les variations individuelles, sont conformes à leurs positions respectives. Placés en position centrale dans le champ des facultés des lettres et de sciences humaines, donc à mi-chemin entre les deux systèmes d'exigences, les historiens, tout en se dotant des attributs obligés de la scientificité, se

d'école » puisqu'il se présente à la fois comme un exemple paradigmatique de la notion de champ sans pour autant disposer de l'autonomie que sa définition suppose : si l'activité judiciaire se fonde en effet sur la lutte pour « le monopole de l'exercice légitime de la compétence judiciaire », opposant juristes exégètes et juges confrontés à l'application des lois, ce conflit est indispensable au fonctionnement du champ puisque les uns et les autres concourent, par leur travail respectif, de codification d'un côté, et d'interprétation de l'autre, à la régulation des règles et des pratiques professionnelles⁸². Les professions de justice tirent alors leur autonomie – et les profits qui y sont associés – du langage et des situations que produisent ces normes et ces usages : toute leur activité consiste en effet à « déterminer les conflits qui méritent d'y entrer et la *forme* spécifique qu'ils doivent revêtir pour se constituer en débats proprement juridiques⁸³ ». Intermédiaire entre le monde profane et le monde sacré de la justice, le champ juridique « est [donc] inséparable de l'instauration du monopole des professionnels sur la production et la commercialisation de cette catégorie particulière de produits que sont les services juridiques⁸⁴ ». On voit bien alors ici toutes les ambiguïtés d'une telle autonomie : son monopole ne peut exister sans une demande extérieure au champ. Surtout, compte tenu « du rôle déterminant qu'il joue dans la reproduction sociale⁸⁵ », le champ juridique est constamment subordonné aux « variations des rapports de force au sein du champ social⁸⁶ ».

Mais au-delà de domaines spécifiques, tant par leurs métiers, leur histoire ou leur composition sociale, c'est l'ensemble des activités du monde du travail qui sont concernées par ces luttes et enjeux de classements : car, si Bourdieu souligne les limites heuristiques des taxinomies et statistiques officielles, comme les CSP, pour appréhender les propriétés sociales constitutives des habitus de classe⁸⁷, il n'en demeure pas moins que « la représentation que les groupes se font d'eux-mêmes et des autres groupes contribue pour une part importante à

montrent généralement très soucieux de leur écriture. Si les géographes et les sociologues ont en commun de montrer plus d'indifférence envers les qualités littéraires, les premiers manifestent l'humilité des dispositions qui conviennent à leur position en prenant parti du style neutre qui est l'équivalent dans l'ordre de l'expression de l'abdication empiriste à laquelle ils se résignent la plupart du temps. Quant aux sociologues, ils trahissent souvent leur prétention à l'hégémonie (inscrite dès l'origine dans la classification comtiste des sciences) en empruntant alternativement ou simultanément aux rhétoriques les plus puissantes dans les deux champs par rapport auxquels ils sont obligés de se situer, celle de la mathématique, souvent utilisée comme signe extérieur de scientificité, ou celle de la philosophie, souvent réduite à des effets de lexique », *ibid.*, p. 45-46.

82. BOURDIEU P., « La force du droit [Éléments pour une sociologie du champ juridique] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 64 : « De quel droit ? », septembre 1986, p. 3-19.

83. *Ibid.*, p. 11.

84. *Idem.*

85. *Ibid.*, p. 18.

86. *Idem.*

87. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1979, p. 114.

faire ce que sont les groupes et ce qu'ils font⁸⁸ ». La « réalité sociale » n'est donc pas un état en soi, mais le résultat d'actions déterminées par des représentations qui sont elles-mêmes d'« innombrables actes de construction antagonistes que les agents opèrent, à chaque moment, dans leurs luttes individuelles ou collectives, spontanées ou organisées, pour imposer la représentation du monde social la plus conforme à leurs intérêts⁸⁹ ». À cet égard, par la vision clivée qu'il suppose, le travail apparaît spontanément comme un domaine emblématique de cette définition. Pourtant, Bourdieu met en lumière les luttes à la fois les moins évidentes et les plus politiques du monde du travail : car si les rémunérations ou les conditions de travail nécessitent des organisations⁹⁰ et des rapports de force, physiques et localisées dans le temps et l'espace, comme la grève⁹¹, ces revendications sont tributaires de combats ayant lieu dans des arènes plus éloignées de la production, en compagnie d'acteurs et d'institutions extérieures à l'entreprise. En tant que « banque centrale de capital symbolique », l'État constitue à la fois l'espace, l'acteur et l'institution « étrangère » qui contribue le plus à ces luttes : on pense tout de suite à son rôle en tant qu'arbitre des négociations collectives⁹² ; mais, pour Bourdieu, son influence dépasse largement son rôle officiellement dévolu dans le cadre des relations professionnelles : une fois de plus, c'est par l'intermédiaire de l'institution scolaire que l'État intervient le plus ici en contribuant à la construction des catégories du travail et aux positions qui leur sont solidaires : par le titre scolaire qu'elle délivre, Bourdieu note en effet que l'école – et donc l'État – est omniprésente « dans les conflits, les négociations, les contrats individuels ou les conventions collectives qui s'engagent entre employeurs et employés à propos de tous les enjeux qui les séparent : à propos de la définition des postes de travail, c'est-à-dire des tâches que les occupants doivent effectuer et celles qu'ils sont en droit de refuser ; à propos des conditions d'accès aux postes, c'est-à-dire des propriétés, notamment les titres scolaires, que les titulaires des postes doivent posséder ; à propos des rémunérations, absolues et relatives, nominales ou réelles : à propos des noms des professions enfin, qui font partie de la rémunération symbolique – positive, avec les positions prestigieuses, ou négative, avec les métiers infamants, honteux ou peu glorieux, souvent utilisés comme insultes et désignés, dans l'usage officiel, par des euphé-

88. *Ibid.*, p. 258-259.

89. *Idem.*

90. C'est d'ailleurs le grand drame des paysans, cas typique, selon Bourdieu, d'une « classe sans objet ». Incapable de se fédérer autour d'intérêts communs et au sein d'une structure les défendant, la classe paysanne est une « classe objet » dans la mesure où « entre tous les groupes dominés, la classe paysanne, sans doute parce qu'elle ne s'est jamais donnée ou qu'on ne lui a jamais donné le contre-discours capable de la constituer en sujet de sa propre vérité, est l'exemple par excellence de la classe objet, contrainte de former sa propre subjectivité à partir de son objectivation » (*ibid.*, p. 255).

91. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1987.

92. *Idem.*

mismes⁹³ ». Pour autant, tout comme l'ensemble des actes bureaucratiques⁹⁴, le titre scolaire n'est jamais en mesure de définir l'intégralité des caractéristiques d'une fonction, invariablement tributaire d'un ensemble de contingences professionnelles et d'appropriations individuelles. De sorte que « l'existence permanente d'un décalage – plus ou moins grand selon les moments et selon les secteurs – entre le symbolique et le technique, entre le nominal et le réel, ouvre des possibilités infinies aux stratégies visant à rapprocher le nominal du réel ou le réel du nominal⁹⁵ ». En ce sens, le monde du travail chez Bourdieu n'est pas uniquement l'extension d'un habitus et d'une condition de classe, et, de fait, de reproduction sociale : en tant que champ, il est un espace dynamique dans lequel différents agents – principalement syndicats et patronats – s'opposent et tentent d'imposer leurs définitions au champ, « les noms de métier ou de postes de travail, [étant ici], comme les titres scolaires, des armes et des enjeux de la lutte et de la négociation⁹⁶ ».

Irréductible à ses seules dimensions matérialistes, tant dans son rôle social que dans la nature de ses luttes, le champ du travail chez Bourdieu enfin ne se limite pas non plus à une division sociale qui opposerait prosaïquement patrons et salariés. Pour le sociologue, l'entreprise par exemple est loin de constituer un lieu homogène : modèle emblématique censé concourir à sa bonne marche, l'organigramme réunit en effet des « agents dont les intérêts spécifiques sont liés à chacune de ces organisations et de ces fonctions, et qui peuvent entrer en conflit pour de multiples raisons, en particulier pour le pouvoir de décider des orientations de l'entreprise⁹⁷ ». Ce qui nous apparaît souvent comme des stratégies issues de concertations correspond davantage en réalité à la somme « d'innombrables décisions, petites ou grandes, ordinaires ou extraordinaires, qui, en chaque cas, sont le produit de la relation entre d'un côté des intérêts et des dispositions associés à des positions dans les rapports de force au sein de l'entreprise et de l'autre des capacités de faire valoir ces intérêts ou ces dispositions qui, elles aussi, dépendent du poids des différents agents concernés dans la structure, donc du volume et de la structure de leur capital⁹⁸ ». Par conséquent, « le "sujet" de ce que l'on appelle parfois "la politique de l'entreprise" n'est autre chose que le champ de l'entreprise⁹⁹ », c'est-à-dire moins le résultat de choix personnels ou d'échanges collectifs que l'issue d'une lutte inégale d'agents, aux trajectoires et habitus différenciés, qui tentent par tous leurs moyens – principalement par leurs capitaux scolaire et symbolique – d'imposer leur vision

93. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1989, p. 172.

94. BOURDIEU P., *op. cit.*, 2000. Voir aussi BOURDIEU P., *Sur l'État*, Paris, Raisons d'agir/Éditions du Seuil, 2012.

95. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1989, p. 173.

96. *Ibid.*, p. 174.

97. BOURDIEU P., *op. cit.*, 2000, p. 93.

98. *Ibid.*, p. 94.

99. *Idem.*

sur la conduite de l'entreprise. Bourdieu s'appuie alors sur les enquêtes qu'il réalise sur le monde patronal et les élites économiques pour renseigner empiriquement ces confrontations à la tête du monde des affaires. Ainsi, les grandes sociétés sont divisées d'un côté, « entre les patrons d'État, placés à la tête des grandes affaires fortement liées à l'État, grandes sociétés industrielles (entreprises nationalisées, d'économie mixte ou entreprises tributaires des marchés d'État) ou grandes banques, et les patrons privés des banques et des sociétés industrielles ou commerciales privées, plus petites (relativement) et moins liées à l'État¹⁰⁰ ». Cette polarisation renvoie, bien entendu, à des formes de socialisation et d'habitus distincts, entre « les premiers, [...] issus de familles de hauts fonctionnaires ou de professions libérales », typique des trajectoires d'héritiers « placé[s] sous le signe du public, grands lycées d'État, grandes écoles, haute administration et grands corps de l'État (notamment l'inspection des finances, le Conseil d'État et le corps des mines) et enfin grandes sociétés d'échelle nationale¹⁰¹ » et les seconds, « héritiers de grandes dynasties bourgeoises ou parvenus issu de la petite bourgeoisie du commerce ou de l'artisanat », au parcours plus « modestes », ayant connu essentiellement le privé, tant dans leur carrière scolaire que professionnelle « le plus souvent dans une entreprise possédée par leur famille¹⁰² ». Mais cette polarisation correspond aussi et surtout à la lutte pour le monopole légitime des activités économiques. Sa notion de champ se révèle alors ici particulièrement opérationnelle en éclairant bien les transformations à l'œuvre du capitalisme contemporain : car si Bourdieu souligne que, à côté du volume et de la structure du patrimoine et du rapport aux titres scolaires, le champ du pouvoir économique (entreprises familiales, technocratiques ou bureaucratiques) se fonde encore essentiellement sur l'ancienneté de l'hérédité dans la structure du pouvoir¹⁰³ ; il montre en effet que ce principe historique de légitimité s'érode progressivement sous les critiques des nouveaux entrants dans le champ. Dans un monde économique qualifié désormais de « moderne », cette nouvelle noblesse managériale et technocratique incarnerait « le sens de l'évolution » de l'histoire en lieu et place des « owners », d'une bourgeoisie « traditionnelle » incapable de s'adapter pour la raison même qui a fait sa domination du champ¹⁰⁴. Loin de n'être qu'un simple conflit de point de vue, ce mouvement engage une vraie « révolution symbolique », non seulement du champ économique mais de l'ensemble de la société, qu'une lecture *a posteriori* nous permet de faire : En effet, en annonçant, au milieu des années 1980, que « les entreprises industrielles tendent à perdre leur autonomie financière (qui était encore très réelle, si l'on en croit Jean Bouvier, au début du xx^e siècle), par rapport

100. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1989, p. 430.

101. *Ibid.*, p. 431.

102. *Idem.*

103. *Ibid.*, p. 412-413.

104. *Ibid.*, p. 457.

aux grands groupes bancaires, qui, grâce à l'invention de nouvelles formes de concentration des capitaux et de l'épargne, parviennent à contrôler des branches entières de l'industrie sans en être les propriétaires exclusifs » et d'ajouter que « les banquiers sont ainsi en mesure d'imposer leurs visions et leurs prévisions, qui font passer au premier plan les problèmes de gestion et appréhendent l'avenir de l'entreprise d'un point de vue financier et comptable, par rapport à celles des industriels et des techniciens qui s'intéressent d'abord à la rationalisation de la technique¹⁰⁵ », Bourdieu anticipe précocement un mouvement d'ensemble dont on n'a probablement, encore aujourd'hui, malgré son expansion mondiale, mesurer ni l'étendue, ni les effets.

Peut-être plus que ses autres concepts, le champ apparaît en définitive comme l'une des notions qui dispose des propriétés les plus riches pour analyser les mondes du travail : en faisant de la lutte, notamment symbolique, le principe moteur de la constitution d'un groupe ou d'un espace social, il offre des possibilités d'analyses aussi vastes que les objets que le champ de « la sociologie du travail », traitant aussi bien l'étude des professions, de la conflictualité et des relations professionnelles que celle de l'entreprise et des organisations.

CONCLUSION D'ÉTAPE :

LE TRAVAILLEUR, ENTRE REPRODUCTION ET LUTTES DE POSITION

Au terme de cette deuxième partie, l'œuvre de Pierre Bourdieu semble avoir beaucoup plus à proposer sur le travail qu'elle ne le laisse supposer *a priori* : les objets qui ont fait sa notoriété sont en mesure, tout d'abord, de livrer bien plus que leurs intitulés auxquels on les réduit souvent. On omet par exemple régulièrement, à l'endroit de son analyse célèbre de « l'école conservatrice », le lien tenu qui existe entre institution scolaire et travail : chargée de préparer subjectivement les individus aux postes auxquels ils sont socialement programmés, l'École exerce une influence sans pareille sur le monde professionnel, tant dans les attitudes individuelles que sur les structures qui les déterminent, comment l'ont montré ses enquêtes sur le déclassement. Mais, en tant que théorie générale du social, sa sociologie dispose surtout d'un ensemble varié d'outils capables de lever des problématiques à la fois anciennes et permanentes sur les mondes du travail. Son concept *d'habitus* permet ainsi de mieux comprendre les mécanismes d'appropriation d'un poste ou plus largement de socialisation professionnelle : en éclairant les conduites du travail par la rencontre – heureuse ou malheureuse – entre trajectoire sociale, propriétés et définitions d'un poste, Bourdieu dépasse l'écueil d'une lecture synchronique – fréquente dans les conditions de travail – et montre que le rapport au travail est le résultat d'une articulation complexe entre socialisations primaire et secondaire. L'habitus au travail ne se réduit pour autant

105. *Ibid.*, p. 468.

à l'expression professionnelle d'un rapport social situé. Car pour Bourdieu, le travail est un *champ*, un lieu d'affrontements entre positions adverses dans lequel chacune des parties tente d'imposer sa domination. Le sociologue ne se contente pas ici de singer Marx : si le monde du travail se fonde sur des luttes à caractère matérialiste, il souligne la centralité des conflits symboliques, notamment autour des taxinomies qui encadrent le travail ou qui orientent les politiques d'une entreprise. En postulant que le conflit pour des profits spécifiques a pour effet de circonscrire des enjeux particuliers et par conséquent, de délimiter des acteurs et espaces sociaux, les notions d'habitus et de champ permettent enfin de dépasser le seul travail salarié pour épouser l'ensemble des univers où se déploient des activités productives. Bourdieu montre à de nombreuses reprises non seulement que le travail n'est pas nécessairement le résultat d'une domination structurelle ou institutionnelle, mais qu'il produit des luttes, notamment pour sa définition, et crée des groupes professionnels : artistes et scientifiques, avocats et universitaires, tous ont en commun d'être unis par un conflit créateur sur les prescriptions de leur poste, fonction ou mission.

En dépit de nos efforts, la tentation peut demeurer à ce stade d'adresser à Bourdieu le reproche qu'il faisait lui-même à l'égard des économistes orthodoxes¹⁰⁶, à savoir celui de « coller » indistinctement ses modèles interprétatifs sur l'ensemble des domaines du monde social. Certains pourraient rester en effet sur un sentiment que le travail chez Bourdieu possède peu de contenus spécifiques comparé à ses études plus connues, contribuant qu'imparfaitement à l'éclairage de son œuvre comme aux analyses du travail. La troisième contribution qui s'annonce est susceptible d'y remédier : en plaçant le travail, notamment salarié, comme dénominateur commun des transformations de l'habitus, Bourdieu donne à voir une autre vision de sa sociologie : penseur des dominations, y compris dans l'entreprise, le salariat demeure néanmoins la seule condition d'une transformation de l'habitus, et, par conséquent, d'une possible émancipation.

106. BOURDIEU P., *op. cit.*, 2000.

Maxime QUIJOUX

LE TRAVAIL ENTRE DOMINATION ET RATIONALISATION

« Ces textes fascinent par leurs analyses et agressent par leur théorie¹. » Si plus de dix ans après sa disparition, les passions qui entourent son œuvre – et son école – semblent s'estomper progressivement, autorisant des lectures à la fois plus constructives et critiques, Pierre Bourdieu a longtemps constitué un point de polarisation des sciences humaines². La formule de Michel de Certeau a la vertu de synthétiser en quelques mots l'ambivalence que suscitent les concepts du sociologue : face à tous ceux chez qui, comme Gérard Mauger, Bourdieu a produit un effet « socio-logiquement » révélateur³, se dresse une multitude d'adversaires qui, malgré leur hétérogénéité sociale, disciplinaire ou chronologique dans leur opposition, lui adressent souvent les mêmes critiques, qu'elles soient personnelles – on lui reproche des conduites mandarinales et claniques⁴ –, épistémologiques – certains réprochent la confusion qu'il fait entre science et politique à la fin de sa vie⁵ – ou théoriques, taxant sa sociologie de « dogmatique » et de « déterministe ». Parmi les griefs qui composent ce dernier ensemble – les autres n'apporteront rien à notre question –, une partie substantielle de sociologues et de philosophes s'érigent en effet contre la place faible, sinon nulle, que sa théorie du monde social accorde aux « potentialités individuelles » : en postulant que les actions des agents, y compris leurs stratégies, sont conditionnées par leur histoire sociale de classe, faite *habitus*, Bourdieu serait dans l'incapacité d'appréhender les propriétés constitutives de

1. CERTEAU M. de, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1990, p. 94.

2. Atténuation ceci dit encore toute relative au regard des ouvrages consacrés à l'auteur lors des années 2000 : si certains tentent de faire dialoguer le sociologue – voir par exemple Burawoy dans cet ouvrage ; voir aussi NORDMANN C., *Bourdieu/Rancière, la politique entre sociologie et philosophie*, Paris, Amsterdam, 2006 –, on observe encore une certaine perpétuation du clivage entre « disciples » plus ou moins orthodoxes du sociologue et détracteurs ancestraux et récents.

3. MAUGER G., *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005.

4. HEINICH N. *Pourquoi Bourdieu*, Paris, Gallimard, 2007.

5. LAPEYRONNIE D., « L'académisme radical ou le monologue sociologique. Avec qui parlent les sociologues ? », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 4, 2004, p. 621-661.

la rationalité des acteurs, s'interdisant du même coup, de rendre intelligible les possibilités d'action qui en sont solidaires. Cette critique est peut-être encore plus saillante lorsqu'elle concerne les membres appartenant aux positions subalternes de la société : en faisant de la dépossession culturelle, de la délégation politique et de la *violence symbolique* les caractéristiques principales des « dominés », Bourdieu n'a pas seulement suscité la défiance des défenseurs des théories de l'acteur, mais a conduit aussi un certain nombre de ses collaborateurs historiques à désapprouver des analyses jugées trop réductrices, sinon « misérabilistes⁶ ». En ce sens, elles ont même amené à la création d'une nouvelle école théorique, au sein de laquelle aujourd'hui encore, la pensée de Bourdieu demeure très présente⁷.

Comme on le verra au cours de cette dernière séquence, le travail chez Bourdieu constitue un objet *paradigmatique*, en ce sens qu'il cumule à la fois toutes les propriétés de la domination – et donc les écueils qui lui sont associés – et les conditions de son dépassement : en examinant successivement la genèse et les formes que ces dominations prennent dans le domaine professionnel, puis les effets sociaux que le travail salarié produit sur les individus, on s'apercevra en effet que derrière cet apparent paradoxe réside en fait une analyse à la fois méconnue et inattendue de Bourdieu : s'il peut être une source évidente d'exploitation, le travail est en effet le seul espace à ses yeux – sans comparaison avec l'école ou la famille, lieux de reproduction par excellence – qui offre à la fois les conditions et les outils d'une « rationalisation » de l'action des agents. Ce n'est pas rien pour un sociologue comme Bourdieu : bien plus qu'une fonction socialisatrice, il assigne au travail, en définitive, un pouvoir de transformation individuelle du social, et en ce sens, constitue une institution *déterminante* de notre civilisation.

ANCIENNES ET NOUVELLES FORMES DE DOMINATIONS AU TRAVAIL

La connaissance que l'on a des analyses de Bourdieu sur le travail se limite souvent à un texte intitulé « Les doubles vérités du travail ». Publié une première fois à l'occasion d'un double numéro sur les « nouvelles formes de domination au travail » au milieu des années 1990, il est repris un an plus tard dans les *Méditations pascalienues*. Avec le don, le travail est un « cas » destiné à illustrer ses analyses de la violence symbolique, constituant ainsi un exemple emblématique. En quelques paragraphes, Bourdieu entend démontrer que le

6. GRIGNON C. et PASSERON J.-C., *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989.

7. BOLTANSKI L. et THÉVENOT L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991 ; BOLTANSKI L., *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2009 ; BARTHE Y. et al., « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 3/2013, n° 103, p. 175-204.

monde professionnel n'est pas simplement le lieu d'une exploitation objective, qui se définirait par sa seule dimension économique. Après Marx, il invite à un « deuxième renversement⁸ » consistant à mettre en lumière la « vérité subjective » du travail, c'est-à-dire le pendant symbolique de son action d'asservissement. On y retrouve ici toute l'ontologie théorique de sa sociologie : le travail a réussi à faire méconnaître sa vérité objective en imposant un ensemble de satisfactions, personnelles et collectives, « irréductible au simple revenu en argent, [qui] fait partie des conditions réelles de l'accomplissement du travail, et de l'exploitation⁹ ». De l'intérêt pour la tâche aux gratifications symboliques liées à la profession, de la convivialité des collègues à la liberté de produire, toutes ces « marges de liberté » et « profits » constituent non pas, comme on le pense souvent, des formes d'émancipation au travail, mais au contraire toutes les propriétés de sa propre soumission. Tout ce qui compose « l'implication au travail » constitue en effet pour Bourdieu les manifestations à la fois de sa servilité et de sa méconnaissance :

« Les travailleurs peuvent concourir à leur propre exploitation par l'effort même qu'ils font pour s'approprier leur travail et qui les *attache* à lui par l'intermédiaire des libertés, souvent infimes et presque toujours “fonctionnelles”, qui leur sont laissées et sous l'effet de la concurrence née des différences – par rapport aux ouvriers spécialisés, aux immigrés, aux jeunes, aux femmes – qui sont constitutives de l'espace professionnel fonctionnant comme champ¹⁰. »

Cette propension à s'investir dans le travail est alors « sans doute d'autant plus grande que les attentes collectives inscrites dans le poste s'accordent plus complètement avec leurs dispositions de leurs occupants¹¹ », bien qu'il ne faille pas non plus isoler les situations de travail les plus contraignantes, comme le travail à la chaîne. Car, si elle rend possible d'éventuelles actions contre-productives – tirer-au-flanc, saboter ou freiner – (voir aussi encadré), la « marge de liberté » n'empêche pas « la possibilité de l'investissement dans le travail et de l'auto-exploitation¹² », tout au contraire : « Paradoxalement, c'est parce qu'elle est perçue comme une conquête (par exemple la liberté de fumer une cigarette, de se déplacer, etc.) ou même un privilège (accordé aux plus anciens ou aux plus qualifiés) qu'elle peut contribuer à masquer la contrainte globale qui en fait toute la valeur¹³ » et concourir en définitive, à sa servitude. D'autant plus que les dominants n'hésitent pas à favoriser cette « liberté de jeu » par des nouvelles

8. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1997, p. 291.

9. *Idem.*

10. *Ibid.*, p. 292.

11. *Ibid.*, p. 293.

12. *Idem.*

13. *Ibid.*, p. 294.

formes d'encadrement participatif qui visent explicitement l'instrumentalisation de cette disposition à bien faire son travail. Bref, pour Bourdieu, nul salut dans le travail, car tout ce qui s'apparenterait de près ou de loin à des niches ou des formes de liberté « et que les théories dites de la “résistance” s'empressent de célébrer, dans un souci de réhabilitation, comme des preuves d'inventivité¹⁴ » ne sont, en somme, que l'expression souterraine, puissante et renouvelée de l'exploitation capitaliste.

Le travail bureaucratique : exemple inattendu « des marges de liberté »

Soucieux de démontrer la transposabilité de ses concepts, Bourdieu pouvait parfois manquer de mesure dans certains de ses papiers occultant au passage, au profit de ses détracteurs, la finesse analytique qu'il pouvait avoir ailleurs. Alors qu'on aurait pu légitimement y retrouver les formes les plus élémentaires de la domination, l'examen du travail bureaucratique que réalise Bourdieu offre une analyse aussi subtile du degré, souvent substantiel, des marges de liberté permises dans l'ordre professionnel : « Dans la lutte pour le monopole, le règlement est l'arme majeure du fonctionnaire avec, le cas échéant, sa compétence technique ou culturelle. Et l'on pourrait dire, généralisant la formule de Weber, selon laquelle on obéit à la règle lorsque l'intérêt à lui obéir l'emporte sur l'intérêt à “fermer les yeux” ou à “faire une exception”. La règle qui, comme on l'a vu, a été produite dans la confrontation et la transaction entre des intérêts et des visions du monde social antagonistes, ne peut trouver son application qu'au travers de l'action des agents chargés de la faire respecter, qui, disposant d'une liberté de jeu d'autant plus grande qu'ils occupent une position plus élevée dans la hiérarchie bureaucratique, peuvent travailler à son exécution ou, au contraire, à sa transgression, selon qu'ils ont plus de profit matériel ou symbolique à se montrer stricts ou accommodants. (Il s'ensuit qu'on ne peut établir une relation mécanique entre les positions et les prises de position : les positions comportent toujours une marge de jeu, plus ou moins grande, dont les agents peuvent jouer de manière plus ou moins large selon leurs dispositions, elles-mêmes plus ou moins étroitement ajustées à la position.)

L'autorité du fonctionnaire peut s'affirmer dans l'identification pure et simple, sans distance, avec le règlement, dans le fait de s'effacer devant la règle, de s'annuler devant elle, pour jouir pleinement du pouvoir qu'elle donne, c'est-à-dire, le plus souvent, un pouvoir d'interdire. Cette stratégie, qui consiste à renoncer à la liberté toujours inscrite dans le poste, même le plus bas, et à se comporter comme un personnage anonyme et interchangeable, réduit à sa fonction, est sans doute d'autant plus probable, parce qu'à la fois plus encouragée et plus profitable, que l'on descend davantage dans la hiérarchie. Mais, à tous les niveaux, elle se présente comme une alternative possible – ouvrant ainsi la porte au jeu stratégique – à la conduite opposée, qui consiste à se montrer “compréhensif”, “humain”, à tirer parti (et profit, fût-ce un avantage purement moral de conformité éthique) de la liberté de jeu que tout poste laisse toujours à ses occupants (ne serait-ce que parce qu'aucune description de poste ni aucun règlement ne peut tout prévoir). C'est ici l'occasion de rappeler qu'un champ en tant que jeu structuré de manière souple et peu formalisé – ou même une *organisation* bureaucratique en tant que jeu artificiellement structuré et construit en vue de fins explicites – n'est pas un *appareil* obéissant à la logique quasi mécanique d'une *discipline* capable de convertir toute action en simple *exécution*, limite jamais atteinte, même dans les “institutions totales”¹⁵. »

14. *Idem*.

15. BOURDIEU P., *op. cit.*, 2000, p. 158-159.

Cette « double vérité du travail » n'est pourtant ni nouvelle, ni spécifique au capitalisme, loin s'en faut. Pour Bourdieu, les transactions économiques sont irréductibles à leur seule dimension matérielle dans la mesure où c'est l'ensemble des échanges humains qui obéit à des *intérêts* spécifiques :

« Lors même qu'elles donnent toutes les apparences du désintéressement parce qu'elles échappent à la logique de l'intérêt "économique" (au sens restreint) et qu'elles s'orientent vers des enjeux non matériels et difficilement quantifiables, comme dans les sociétés "précapitalistes" ou dans la sphère culturelle des sociétés capitalistes, les pratiques ne cessent pas d'obéir à une logique économique¹⁶. »

S'il entend montrer qu'il existe « un marché de biens symboliques », composé de ses propres profits et logiques d'accumulation – comme le champ artistique ou scientifique –, Bourdieu cherche avant tout à mettre en lumière la fonction de ce marché, notamment économique, dans la perpétuation de l'ordre social. Car pour Bourdieu, non seulement aucun don n'est « gratuit », mais dans bien des cas il est l'instrument qui permet d'occulter ou de légitimer les intérêts, en particulier les plus « lucratifs » : « On possède pour donner, mais on possède aussi en donnant. Le don qui n'est pas restitué peut devenir une dette, une obligation durable¹⁷. » Don ou dette participe alors des mêmes logiques asservissantes, « les obligations ouvertement économiques qu'impose l'usurier, ou les obligations morales et les attachements affectifs que crée et entretient le don généreux, bref la violence ouverte ou la violence symbolique, violence censurée et euphémisée, c'est-à-dire méconnaissable et reconnue¹⁸ ».

Dans les sociétés peu différenciées où les liens « communautaires » autorisent peu ou prou des relations commerciales explicites, l'exploitation de la force de travail est quasiment impossible sans l'exercice de cette « double vérité ». En l'absence de rapports sociaux et de références capitalistiques, la « production » de « biens » ou de « services » n'a aucun sens ni existence spécifique et, au même titre que la division sexuelle ou de génération, fait partie de ces « relations arbitraires d'exploitation [transformées] en relations durables parce que fondées en nature¹⁹ ». Dans les sociétés kabyles des années 1960, Bourdieu rapporte ainsi de nombreuses situations où le « capitalisme symbolique » non seulement se substitue à l'accumulation économique mais concourt à l'exploitation d'une main-d'œuvre taillable et corvéable. Ainsi :

« La stratégie consistant à accumuler le capital d'honneur et de prestige [...] permet en effet aux grandes familles de disposer de la force de travail maximum pendant la période de travail tout en réduisant au minimum la

16. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1980, p. 209.

17. *Ibid.*, p. 216.

18. *Ibid.*, p. 216-217.

19. *Ibid.*, p. 191.

consommation ; la contrepartie de ces prestations ponctuelles et limitées aux périodes d'urgence, comme la moisson, est d'autant moins lourde qu'elle sera fournie, soit sous forme de travail, mais en dehors de la période de pleine activité, soit sous d'autres formes, protection, prêt de bêtes, etc.²⁰. »

Pour Bourdieu, on ne peut y voir ici qu'« une forme déguisée d'achat de la force de travail ou une extorsion clandestine de corvées » qui n'est possible que parce qu'elle se présente sous « le déguisement de la *thiwizi*, aide bénévole qui est aussi corvée, corvée bénévole et aide forcée²¹ », c'est-à-dire sous « la *double vérité* de pratiques intrinsèquement *équivoques et ambiguës*²² ». Parce qu'elles supposent en permanence une relation fondée sur le besoin d'une main-d'œuvre à la fois stable et peu onéreuse, les relations qui unissent le petit propriétaire terrien à son métayer – le *Khammes* – éclairent encore mieux la nature ambiguë de cette double vérité. Car s'il dispose d'un ensemble de moyens coercitifs pour tenir son « employé » agricole – tels que la saisie de la totalité de sa récolte –, « le maître avait intérêt à manifester son rang en excluant de la relation “économique” toute garantie autre que la fidélité exigée par l'honneur et en traitant comme un associé son *khammes* qui, de son côté, ne demandait qu'à entrer, avec la complicité de tout le groupe, dans cette fiction intéressée mais propre à lui fournir une représentation honorable de sa condition²³ ». Dans un tel contexte, la violence symbolique apparaît non seulement comme un quasi-signe de faiblesse du dominant, d'autant plus qu'il implique à son tour tout un *travail*, « coûteux » car permanent, de dissimulation des inégalités économiques. Car si « le capital “économique” n'agit que sous la forme euphémisée du capital symbolique », Bourdieu affirme que « cette reconversion du capital qui est la condition de son efficacité n'a rien d'automatique : elle exige, outre une parfaite connaissance de la logique de l'économie de la dénégation, des soins incessants et tout un *travail*, indispensable pour établir et entretenir les relations, et aussi des *investissements* importants, tant matériels que symboliques – qu'il s'agisse de l'assistance politique contre les agressions, vols, offenses ou injures, ou de l'assistance économique, souvent très coûteuse, en particulier en cas de disette²⁴ ». Toutefois, tous ces efforts demeureraient sans effet si elle ne s'accompagnait pas aussi de « la disposition (sincère) à offrir de ces choses qui sont plus personnelles, donc plus précieuses que les biens ou l'argent, parce que, comme on dit, elles ne peuvent “ni se prêter ni s'emprunter” comme le *temps* – celui qu'il faut prendre pour faire de ces choses “qu'on n'oublie pas”, parce qu'elles sont faites comme il faut, quand il faut, “attentions”, “gestes”, “gentillesse”²⁵ ». En défini-

20. *Ibid.*, p. 201.

21. *Idem.*

22. *Idem.*

23. *Ibid.*, p. 219-220.

24. *Ibid.*, p. 220.

25. *Ibid.*, p. 221.

tive, dans une économie de « la mauvaise foi », « si l'autorité est toujours perçue comme une propriété de la personne, c'est que la violence douce exige de celui qui l'exerce qu'il paie de sa personne²⁶ ».

Payer de sa personne. Autrement dit, faire don de soi pour mieux extorquer le travail d'autrui. Bousculant à la fois les clichés populistes sur les résistances au travail ou essentialistes sur les solidarités « mécaniques » des sociétés non-capitalistes, cette analyse « symbolique » de l'exploitation de la force du travail l'a conduit enfin à dépasser la circonscription routinière des objets de la sociologie du travail en s'intéressant au travail de prêtre. Plus que celui d'artiste, ce « métier » constitue en effet un cas typique de l'entreprise économique qui a besoin d'être niée pour mieux exister. L'activité sacerdotale repose sur « deux vérités : la vérité économique et la vérité religieuse, qui la dénie²⁷ » et possède en ce sens toutes les propriétés de la violence symbolique :

« L'entreprise religieuse est une entreprise à dimension économique qui ne peut s'avouer comme telle et qui fonctionne dans une sorte de dénégation permanente de sa dimension économique : je fais un acte économique mais je ne veux pas le savoir ; je l'accomplis sur un mode tel que je puis me dire et que je peux dire aux autres que ce n'est pas un acte économique – et je ne peux être crédible auprès des autres que si je le crois moi-même²⁸. »

L'exploitation de la force du travail se dissimule alors ici sous les habits de la filiation familiale : « En les transfigurant en relations de parenté spirituelle ou d'échange religieux », le travail ne peut se présenter qu'« à travers la logique du bénévolat », y compris « du côté des salariés, des agents religieux subalternes, par exemple ceux qui nettoient les églises ou qui entretiennent et décoorent les autels²⁹ » pour qui l'investissement se décline essentiellement sous la forme d'un « don d'un travail », d'une « offrande librement consentie d'argent et de temps³⁰ ». Dès lors, cette vérité subjective permet non seulement à l'exploitation d'avancer « *masquée* » mais aussi de disqualifier toute tentative d'objectivation des activités qui font vivre cette communauté :

« Ainsi, lorsque le syndicat des personnels laïcs d'Église a essayé de définir les professions qu'il représentait, il s'est heurté à la définition implicite de ces professions que défendaient les employeurs (c'est-à-dire les évêques qui, évidemment, refusent cette désignation). Les tâches sacrées sont irréductibles à une codification purement économique et sociale : le sacristain n'a pas de « métier » ; il accomplit un service divin³¹. »

26. *Ibid.*, p. 221.

27. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1994, p. 202.

28. *Ibid.*, p. 202-203.

29. *Ibid.*, p. 204-205.

30. *Ibid.*, p. 205.

31. *Ibid.*, p. 203.

Toute velléité salariale est donc discréditée puisque « les actes religieux sont à eux-mêmes leur fin et que celui qui les accomplit est gratifié par le fait même de les accomplir³² ». Dans cette entreprise où seul vaut la « finalité religieuse du travail³³ », « les évêques répondent que salaire est un mot qui n'a pas cours dans cet univers³⁴ ». Cet exemple offre alors bien plus qu'une vue saisissante sur les formes de domination dans un univers de travail méconnu : en mettant en lumière « des entreprises (scolaires, médicales, caritatives, etc.) qui, fonctionnant dans la logique du bénévolat et de l'offrande, ont un avantage considérable dans la compétition économique (parmi ces avantages, l'effet de label) » mais qui « ne peuvent bénéficier de ces avantages que pour autant que sont continuellement reproduites les conditions de la *méconnaissance* de leur dimension économique³⁵ », Bourdieu met en lumière ici une forme d'exploitation qui, comme l'ont particulièrement bien montré des travaux récents³⁶, n'a eu de cesse de se développer depuis vingt ans.

LE SALARIAT COMME HORIZON D'ÉMANCIPATION

Pour autant qu'elle concoure à la subordination de tâches ou de situations contraignantes, « la double vérité » qui caractérise le travail ne cesse jamais d'être une violence « douce », le plus souvent imperceptible. Elle paraît presque anecdotique à côté de situations sociales et professionnelles dont Bourdieu fait état à la fois en Algérie et en France. Car Bourdieu est autant, sinon moins, un sociologue du travail que de l'emploi. Ses enquêtes sur le salariat algérien le conduisent à prendre conscience très tôt des effets économiques et « existentiels » – souvent tragiques – de l'inactivité sur les travailleurs. Bien avant « la crise » des années 1970 qui mettra un terme en France au plein-emploi et aux premières enquêtes sur les conséquences du chômage, Bourdieu rapporte en effet avec précision l'étendue et l'intensité de la « désorganisation systématique de la conduite, de l'attitude et des idéologies³⁷ » produite par le non ou sous-emploi. La privation et l'insécurité dont ces derniers sont responsables bouleversent en effet les structures collectives qui régulaient ces sociétés – les activités agricoles, la structure patriarcale, l'économie de la « bonne foi » – sans pour autant permettre les conditions nécessaires à « l'élaboration d'un

32. *Ibid.*, p. 206.

33. *Ibid.*, p. 205.

34. *Ibid.*, p. 206.

35. *Ibid.*, p. 207.

36. HÉLY M., *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2009 ; SIMONET M., *Le travail bénévole, engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute, 2010 ; HÉLY M. et MOULÉVRIER P., *L'économie sociale et solidaire, de l'utopie aux pratiques*, Paris, La Dispute, 2013.

37. BOURDIEU P. *et al.*, *op. cit.*, 1964, p. 353.

plan de vie rationnel³⁸ » : en les obligeant à concentrer tous leurs efforts vers « la satisfaction des besoins immédiats³⁹ », l'inconstance et la faiblesse des revenus interdisent à ces hommes « d'élaborer un *plan de vie*, c'est-à-dire un système cohérent et hiérarchisé de fins prévues ou projetées, embrassant dans l'unité d'une appréhension la conduite présente et l'avenir qu'elle travaille à faire advenir⁴⁰ ». Dès lors, le chômage ne prive pas seulement les Algériens des moyens indispensables pour rejoindre la marche, pourtant inéluctable, de la rationalisation du monde ; en empêchant toute faculté à la fois réflexive et prospective, l'inactivité les condamne aussi à l'impuissance politique. En effet : « Les sous-prolétaires sont misère et dénuement, souffrance et malheur : ils ne sont pas assez détachés de leur condition pour la constituer en objet⁴¹. » Ici, point de demi-mesure ou de « double vérité ». Pour le sociologue, le chômage plonge l'individu dans « l'aliénation absolue [qui le] prive de la conscience même de l'aliénation⁴² », conduisant Bourdieu à adopter une prudence singulière au moment de l'indépendance du pays⁴³.

C'est quasiment dans les mêmes termes que Bourdieu décrit, trente ans plus tard, la paupérisation grandissante de la classe ouvrière française. Dans *La misère du monde*⁴⁴, les vies dont Bourdieu rend compte témoignent de la manière dont la déstabilisation de « cosmos » – notamment ouvrier – conduit aux mêmes effets sociaux. Dans « la rue des Jonquilles », Bourdieu brosse par exemple un tableau sociologique qui n'est pas sans rappeler les paysans kabyles « dépaysonnés » par la colonisation française⁴⁵. Les habitants de ce quartier populaire, en proie à la désindustrialisation, y sont présentés comme « les survivants d'un immense désastre collectif », faisant fi de tous les cadres économiques et temporels qui structuraient la vie individuelle et collective :

« Avec les usines, c'est leur raison d'être qui a disparu : ils y entraient tout naturellement, souvent très tôt, dès l'âge de 14 ans, après le certificat d'études, dans la continuité de leurs parents, et ils y destinaient tout naturellement leurs enfants. C'est aussi leur passé, et tout l'univers des relations professionnelles, qu'ils s'efforcent de perpétuer, tant bien que mal, en saisissant toutes

38. *Ibid.*, p. 356.

39. *Idem.*

40. *Ibid.*, p. 359

41. *Ibid.*, p. 308.

42. *Ibid.*, p. 309.

43. Soulignant la « maturité » politique du peuple algérien, il tient à préciser que la véritable révolution du pays ne pourra faire l'économie d'une salarisation de la société algérienne : « Faute de posséder sur le présent ce minimum de prise qui est la condition d'un effort délibéré et rationnel pour prendre prise sur le futur, tous ces hommes sont livrés au ressentiment incohérent plutôt qu'animés par une véritable conscience révolutionnaire. » (BOURDIEU P., « De la guerre révolutionnaire à la révolution », in BOURDIEU P., *op. cit.*, 2008, p. 118-119.)

44. BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

45. Pour plus de précisions, voir ici « Les structures sociales du travail... », p. 25-40.

les occasions de se retrouver au café ou au supermarché, pourtant séparé de leur résidence par des voies express, où ils passent des matinées à discuter. Mais c'est surtout leur avenir, continuation et justification de leur passé, celui de leurs fils et de leurs filles, aujourd'hui voués à un séjour prolongé dans une école secondaire assez efficace pour les détourner de l'usine, sans être en mesure de leur offrir autre chose, la plupart du temps que des titres dévalués, c'est-à-dire, bien souvent dans cette région en crise, la promesse du chômage⁴⁶. »

Ici, une fois de plus, la « vérité subjective » du travail s'est progressivement érodée sous l'action de la vérité la plus objective et la plus humiliante. La déchéance professionnelle de « Monsieur Leblond » ne fait qu'illustrer un peu plus la désolation face à ce marasme : « le salaire diminué de 30 à 40 % [...] ; les équipes de travail amputées, parfois de moitié, comme la sienne, qui passe de neuf à quatre, [...] et cela pour une production constante ou même augmentée ; les contraintes et les contrôles accrus pour minimiser les absences, même en cas de maladie [...] ; les syndicats affaiblis, notamment par la difficulté de mobiliser des travailleurs désenchantés et portés à s'estimer heureux d'avoir un travail⁴⁷ », tout ce qui faisait jusque-là de l'activité professionnelle une source d'équilibre et de sécurité, devient dès lors un monde déconcertant et dangereux. Texte introduisant l'ouvrage, « la rue des Jonquilles », son univers et ses gens, ne font qu'annoncer alors toute une série de portraits ouvriers ou employés, qui ont tous en commun d'incarner « la fin d'un monde⁴⁸ », l'effondrement, plus ou moins lent, plus ou moins évident, d'un univers, certes divisé socialement, mais cohérent et structurant⁴⁹.

46. *Ibid.*, p. 22.

47. *Ibid.*, p. 22-24.

48. *Ibid.*, p. 625.

49. Voir principalement les textes qui composent la partie intitulée « Déclins » (p. 493), mais aussi « la démission de l'État » (p. 337) ou bien encore « les exclus de l'intérieur » (p. 931).

L'impossible égalité de la féminisation du monde du travail

Comme tout groupe stigmatisé, pour Bourdieu les femmes sont porteuses d'« un coefficient symbolique négatif » qui « affecte négativement tout ce qu'elles sont et ce qu'elles font⁵⁰ ». Cette valeur négative a une conséquence singulière dans le monde du travail : la féminisation qui accompagne les transformations du marché du travail depuis trente ans ne signifie pas en effet une amélioration concomitante de la condition de la femme au travail. Pour Bourdieu, tout se passe en effet comme si leur présence disqualifiait invariablement les tâches et les métiers. Affirmant que « si la statistique établit que les métiers dits qualifiés incombent plutôt aux hommes tandis que les travaux impartis aux femmes sont “sans qualité”, c'est en partie parce que tout métier, quel qu'il soit, se trouve en quelque sorte qualifié par le fait d'être accompli par des hommes (qui, sous ce rapport, sont tous, par définition, de qualité) », il illustre son argument faisant d'un secteur particulier un cas général : « Ainsi, de même que la plus parfaite maîtrise de l'escrime ne pouvait ouvrir à un roturier les portes de la noblesse d'épée, de même, les clavistes, dont l'entrée dans les métiers du livre a suscité de formidables résistances de la part des hommes, menacées dans leur mythologie professionnelle du travail hautement qualifié, ne sont pas reconnues comme faisant le même *métier* que leurs compagnons masculins, dont elles sont séparées par un simple rideau, bien qu'elles accomplissent le même *travail*⁵¹. » Il reconnaît pourtant, quelques pages plus loin, que la condition de la femme change – plus d'études, moins de travail domestique, plus de travail salarié, plus de divorce, etc. –, notamment en raison de deux facteurs : l'accès à l'enseignement supérieur et le développement concomitant du salariat et son extension à la sphère publique⁵². Mais Bourdieu relativise aussitôt ce changement et souligne que, si les femmes accèdent de plus en plus au monde du travail, elles demeurent néanmoins reléguées aux « positions les plus basses et les plus précaires qui leur sont réservées⁵³ » par exemple lorsqu'il s'agit de la fonction publique. Il ajoute : « La meilleure attestation des incertitudes du statut qui est accordé aux femmes sur le marché du travail est sans doute le fait qu'elles sont toujours moins payées que les hommes, toutes étant égales par ailleurs, qu'elles obtiennent des postes moins élevés pour les mêmes diplômes, et surtout qu'elles sont plus touchées, proportionnellement, par le chômage et la précarité de l'emploi, et plus volontiers reléguées dans des postes à temps partiel – ce qui a, entre autres, pour effet de les exclure à peu près infailliblement des jeux de pouvoir et des perspectives de carrière. Étant donné qu'elles ont partie liée avec l'État social et avec les positions “sociales” à l'intérieur du champ bureaucratique les plus vulnérables aux politiques de précarisation, tout permet de prévoir qu'elles seront les principales victimes de la politique néo-libérale visant à réduire la dimension sociale de l'État et à favoriser la “dérégulation” du marché du travail⁵⁴. » Près de vingt ans plus tard, on ne peut que regretter que les faits lui aient donné raison.

Face à de telles analyses du travail et des travailleurs, anciennes et constantes, on pourrait tout à fait adresser ici à Bourdieu les reproches qui lui sont faits ailleurs lorsqu'il définit les classes populaires en termes stricts de dépossession politique et culturelle. Ce serait pourtant faire l'économie, sinon l'erreur d'une définition qu'il fait du travail qui, comme on l'a vu plus tôt, est loin de se réduire

50. BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1998, p. 128.

51. *Ibid.*, p. 87.

52. *Ibid.*, p. 122.

53. *Ibid.*, p. 126.

54. *Ibid.*, p. 128.

à sa « seule double vérité » ou à ne briller que par son absence. Au contraire, le travail est indissociable d'une dimension profondément structurante qui s'exprime peut-être d'autant mieux qu'il manque ou n'apparaît que par intermittence. Lorsqu'il analyse le salariat algérien, on a vu par exemple qu'à côté de l'océan de métiers de misère existaient des formes marginales mais présentes d'intégration salariale. Loin de constituer de simples isolats particuliers et/ou insignifiants socialement, dans une société traditionnelle en plein déclin, Bourdieu montre que le travail « n'est pas seulement un moyen de gagner sa vie et d'assurer la subsistance de sa famille : la vie professionnelle proprement dite, avec ses rythmes temporels et spatiaux, les disciplines et les régularités qu'elle impose, constitue l'armature de l'existence individuelle ». il ajoute : « Comme l'équilibre émotionnel, le système des cadres temporels et spatiaux dans lequel se déroule l'existence ne peut se constituer en l'absence des points de repère que fournit le travail régulier. Toute la vie est laissée à l'incohérence⁵⁵. » En ce sens, il va même jusqu'à prouver *empiriquement* l'existence d'une correspondance entre salariat, conditions d'existence et processus de rationalisation : les conditions d'emploi – stable et progressif –, de travail – libre et qualifié – et de rémunération – convenables voire bonnes – contribuent en effet à différentes formes de rationalisation des ethos qu'il caractérise par deux principaux paliers : il avance en effet que :

« L'analyse des données statistiques concernant les comportements, les attitudes et les opinions permet de discerner plusieurs types d'attitudes économiques, associés à des conditions matérielles d'existence différentes. L'emploi permanent et le revenu régulier font accéder à ce que l'on peut appeler le *palier de sécurité* : chez les individus dont le revenu se situe entre 400 et 600 nouveaux francs, la fin de l'activité économique reste la satisfaction des besoins, et le comportement obéit au principe de la maximisation de la sécurité⁵⁶. »

Ce premier palier correspond alors moins à une attitude prospective qu'à un effet d'hystérésis de situations antérieures marquées par le non-emploi. Il faut atteindre un niveau socio-économique supérieur pour enfin se libérer de l'emprise du quotidien. Ce « *seuil d'entreprise* », que Bourdieu établit à « 800 nouveaux francs » par foyer, « coïncide avec une mutation globale des conduites et des attitudes, la rationalisation de la conduite tendant à s'étendre à l'économie domestique, lieu des dernières résistances. Les comportements tendent à composer un système qui s'organise en fonction d'un futur abstrait, appréhendé et maîtrisé par la prévision et le calcul⁵⁷ ». Mais en offrant à la

55. BOURDIEU *et al.*, *op. cit.*, 1964, p. 355-356.

56. BOURDIEU P., « La société traditionnelle : attitude à l'égard du temps et conduite économique », in BOURDIEU P., *op. cit.*, 2008, p. 96-97.

57. *Idem*.

fois les conditions et les outils de l'ethos rationaliste, le travail salarié n'autorise pas simplement l'organisation de l'existence individuelle ou familiale. Car, si le chômage condamne les sous-prolétaires à l'incapacité réflexive et donc à l'incompétence politique, la stabilité de l'emploi et des revenus permet à l'inverse la formation d'une « conscience temporelle ouverte et rationnelle⁵⁸ », seule à même de pouvoir engager des luttes politiques, y compris les plus révolutionnaires. Grâce aux conditions d'existences et « parce qu'ils ont pu acquérir, dans leur vie professionnelle, une attitude progressiste et rationnelle⁵⁹ », Bourdieu affirme en effet que « seuls des individus pourvus d'un système cohérent d'aspirations et de revendications, capables de se situer dans la logique du calcul et de la prévision [...] peuvent appréhender leur existence de façon systématique et réaliste par référence à un futur collectif, et accepter délibérément les sacrifices ou les renoncements qui sont solidaires de toute action révolutionnaire⁶⁰ ». Bourdieu va même encore plus loin : il attribue en effet à l'organisation du travail des vertus inattendues en affirmant qu'il conduit à des formes poussées de discernement politique. En effet, « accoutumés à se soumettre à des exigences rationnelles et inclinés au réalisme par la nature même de leur activité quotidienne », Bourdieu conclut que « les prolétaires sont, de tous les travailleurs, les moins accessibles aux séductions de la démagogie⁶¹ ».

Par la primeur de ces recherches, de celui qui les conduit et du contexte très particulier dans lequel elles sont menées, on serait alors tenté de faire une nouvelle erreur en circonscrivant cette analyse à la seule époque algérienne de Bourdieu. La réduction que l'on fait généralement de son œuvre aux objets les plus visibles qui la composent, telles que l'école ou la culture, ne fait que renforcer ce risque de biais. L'examen de ses principaux ouvrages démontre pourtant une permanence dans la centralité que le sociologue accorde au salariat. Au début des années 1980, Bourdieu fait ainsi traduire et paraître les *chômeurs de Marienthal* de Lazarsfeld⁶². Près de vingt ans après l'édition de *Travail et travailleurs en Algérie*, cette publication témoigne non seulement de sa préoccupation constante pour cet objet, mais aussi du rôle primordial qu'il assigne au travail dans notre société. Avec le sens de la formule qui le caractérise, il rappelle en effet qu'en perdant leur emploi :

« Les chômeurs ont perdu les mille riens dans lesquels se réalise et se manifeste concrètement la *fonction* socialement connue et reconnue, c'est-à-dire l'ensemble des fins posées à l'avance, en dehors du tout projet conscient, sous forme d'exigences et d'urgences – rendez-vous “importants”, travaux

58. BOURDIEU *et al.*, *op. cit.*, 1964, p. 311-312.

59. *Idem.*

60. *Ibid.*, p. 386-387.

61. *Idem.*

62. LAZARZFELD P., JAHODA M. et ZEISEL H., *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981.

à remettre, chèques à faire partir, devis à préparer –, et tout l'avenir déjà donné dans le présent immédiat, sous forme de délais, de dates et d'horaires à respecter – bus à prendre, cadences à tenir, travaux à finir⁶³. »

Isolés, ces mille liens paraissent en effet anecdotiques alors que leur unité détermine un « univers objectif d'incitations et d'indications qui orientent et stimulent l'action et, par-là, toute la vie sociale⁶⁴ ». Dès lors on comprend que dès que le travail cesse d'exercer cette influence, le travailleur subit une déstabilisation majeure qui, chez Bourdieu, se traduit par la submersion du temps vide. Car si l'inactivité entraîne de l'exclusion et des angoisses qui lui sont solidaires, « c'est que le travail est le support, sinon le principe, de la plupart des intérêts, des attentes, des exigences, des espérances et des investissements dans le présent (et dans l'avenir ou le passé qu'il implique), bref un des fondements majeurs de l'*illusion* comme engagement dans le jeu de la vie, dans le présent, comme présence au jeu, donc au présent et à l'avenir, comme investissement primordial qui – toutes les sagesse ont toujours enseigné en identifiant l'arrachement au temps à l'arrachement au monde – fait le temps, est le temps même⁶⁵ ». Le temps est donc un rapport social et le salariat le déterminant de ce rapport. Sans le travail, l'individu est « possédé » par le temps. En conditionnant sa participation « au jeu de la vie », sa présence permet d'inverser cette relation, en ayant une emprise sur le temps.

Cette association entre temps, salariat et existence sociale prend alors un sens particulier dès lors qu'elle est resituée – et restituée – dans l'ensemble du système conceptuel du sociologue. Lorsqu'à la fin des années 1990, Bourdieu publie ses *Méditations pascaliennes*, celles-ci constituent un point décisif de cette ultime tentative d'explicitation de sa sociologie. Dans un ouvrage placé sous le signe de la critique de « la raison scolastique » et de l'affirmation consubstantielle des principes de l'*habitus*, le travail salarié acquiert un statut d'autant plus particulier qu'il continue d'apparaître comme l'une des rares institutions susceptibles d'« arracher » les agents des contingences sociales et, en ce sens, d'ouvrir un horizon des possibles. Alors qu'il montre que, à rebours de l'illusion intellectualiste du sujet, des choix et des projets qui lui sont solidaires, l'action des agents est inintelligible dès lors qu'elle est soustraite de leurs conditions d'existence dont elle est le produit, le travail constitue en effet le socle élémentaire à tout *sens pratique*. Dans un ordre social où « l'adaptation aux exigences tacites du cosmos économique n'est accessible qu'à ceux qui détiennent un minimum de capital économique et culturel, c'est-à-dire un minimum de pouvoir sur les mécanismes qu'ils doivent maîtriser⁶⁶ », par les conditions socio-économiques qu'il permet et des régularités temporelles qu'il impose, le travail autorise un détachement du présent au profit d'un regard sur l'avenir. Bourdieu indique que :

63. BOURDIEU P., « Préface », *ibid.*, p. 9-10.

64. *Idem*.

65. *Ibid.*, p. 10-11.

66. BOURDIEU P., *op. cit.*, 1997, p. 322.

« Comparées à ces temps quasi libres [des positions scolastiques] ou au temps annulé des sous-prolétaires, des expériences aussi différentes que celle de l'ouvrier, du petit fonctionnaire, du garçon de café, du cadre surmené, ont quelque chose de commun : elles supposent, outre des conditions générales, déjà évoquées comme l'existence de tendances constantes de l'ordre économique et social, dans lequel on est inséré et sur lequel on peut compter, des conditions particulières, comme le fait d'avoir un emploi stable et d'occuper une position sociale impliquant un avenir assuré, éventuellement une carrière comme trajectoire prévisible⁶⁷. »

Dès lors, si le vocabulaire a quelque peu changé, Bourdieu fait alors de ses premières analyses des sous-prolétaires algériens une loi sociologique des conditions de l'action « rationnelle ». Il ajoute en effet que :

« Cet ensemble d'assurances, de cautions, de garanties, qui sont dissimulées aux regards par leurs effets mêmes, sont la condition de la constitution de ce rapport stable et ordonné à l'avenir qui est au principe de toutes les conditions dites "raisonnables", y compris de l'ordre établi. *La possession des assurances minimales concernant le présent et à l'avenir, qui sont inscrites dans le fait d'avoir un emploi permanent et les sécurités associées, est en effet ce qui confère aux agents ainsi pourvus les dispositions nécessaires pour affronter activement l'avenir, soit en entrant dans le jeu avec des aspirations grossièrement ajustées à leurs chances, soit même en tentant de le maîtriser, à l'échelle individuelle, par un plan de vie, ou, à l'échelle collective, par un projet réformiste ou révolutionnaire, foncièrement différent d'une flambée de révolte millénariste*⁶⁸. »

Dans le chapitre conclusif d'un ouvrage sociologique mais aux prétentions philosophiques, dont le propos n'est pas moins de substituer une définition « scientifique » de l'action de l'homme à l'erreur scolastique, principalement existentialiste, le rôle que Bourdieu assigne au travail éclaire plus qu'un simple positionnement théorique : en réaffirmant, après quarante ans de carrière, que le travail permet des « dispositions nécessaires pour affronter activement l'avenir », Bourdieu offre en effet les possibilités d'une « bascule » théorique dans son appareillage conceptuel : car, si l'on retrouve dans ses analyses du chômage, notamment en termes de dépossession radicale et d'impuissance politique, les dimensions les plus connues de son œuvre et les plus critiquées, on sait désormais que son œuvre ne se réduit plus qu'à ces seuls aspects déterministes et misérabilistes. Mieux, tout évitant de trop « tordre le bâton dans l'autre sens », on sait que l'entendement et l'usage de sa pensée, et par là la compréhension du monde social, doit compter dorénavant avec un nouvel objet et outil : le travail.

67. *Ibid.*, p. 323-324.

68. *Ibid.*, p. 324. Je souligne.

Maxime QUIJOUX

CONCLUSIONS

Au cours de cette longue introduction, on s'est efforcé non seulement d'éclairer la place du travail dans l'œuvre de Bourdieu, mais aussi de montrer en quoi cet objet faisait sens dans une sociologie complexe et prolifique. On a vu que, contrairement à une idée reçue cantonnant ses apports à la sociologie de la culture et de l'éducation, le sociologue avait contribué substantiellement à l'entendement du travail, qui plus est, dans une définition large de la notion : de ses premiers travaux algériens à ses enquêtes les plus récentes, Bourdieu a aussi bien renseigné la dimension historique du salariat, la sociologie économique ou celle des professions. Bien sûr, cette contribution peut paraître parfois inégale : son apport semble en effet bien plus significatif à la sociologie de l'emploi – et du chômage – ou de la condition salariale qu'à celles des modes de socialisation professionnelles. Par ailleurs, cet apport dépend aussi beaucoup de l'usage que l'on en fait : ainsi, par la prédilection qu'elle cultive à l'égard de certains groupes socioprofessionnels – caractérisés par leur autonomie, leur prestige et leur entre-soi –, la théorie des champs n'est pas sans rappeler la « conception restreinte¹ » ou *folk concepts*, selon désormais l'expression consacrée de Becker, des premiers travaux fonctionnalistes sur les professions, la fascination en moins. L'absence quasi totale d'intérêt pour l'activité renforce en ce sens cette impression. Mais par ses dimensions autonome, dynamique et instable, le champ semble pouvoir également épouser l'évolution actuelle des recherches sur les « groupes professionnels² ».

1. CHAMPY F., *Sociologie des professions*, Paris, PUF, 2009.

2. Les propriétés du champ peuvent en effet apporter beaucoup à l'extension qu'implique cette nouvelle dénomination de cet objet d'études. Cette théorie semble a priori pouvoir participer à « la consolidation d'un champ de recherches [qui] s'appuie alors de manière privilégiée sur l'exploration des dynamiques professionnelles, c'est-à-dire des processus d'émergence, de différenciation et d'autonomie d'activités professionnelles, et, plus largement, des mouvements diversifiés, ambigus et contradictoires de transformation des activités professionnelles (émergence, identification, délimitation, catégorisation, légitimation, invalidation, érosion, segmentation, destruction, disparition...) » (DEMAZIÈRE D. et GADÉA C. [dir.], *Sociologie des groupes professionnels, acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 2009, p. 20).

On a également levé un autre préjugé concernant cette fois-ci sa théorie : si les critiques, du moins les interrogations, qu'on lui adresse à l'endroit de sa sociologie – celles de misérabilisme et de déterminisme – ont pu être souvent légitimes, on a trop souvent réduit l'ensemble de son œuvre à ces seules observations. L'accès à sa sociologie par l'objet « travail » permet en l'occurrence d'explorer une nouvelle dimension de son outillage théorique. Car, si Bourdieu s'emploie, y compris concernant le travail, à montrer la force des déterminations socio-économiques dans nos conduites et représentations, la découverte de la définition qu'il fait du travail autorise une ouverture significative de son système d'analyse : dans un ordre social travaillant à sa reproduction, par les conditions économiques qu'elle propose et la fonction qu'elle attribue, le travail apparaît comme l'une, sinon la seule, institution capable d'offrir des dispositions « nouvelles », utiles aussi bien à une conduite réflexive que prospective, individuelle que collective. Alors que la question des formes de compétences et de dominations et plus généralement celle d'une justification d'une sociologie « critique » continuent d'agiter certaines controverses épistémologiques³, on peut raisonnablement espérer que l'analyse que porte Bourdieu au travail contribuera à nourrir positivement ces débats.

Enfin, si nous avons présenté cette partie sous la forme d'une introduction, c'est que nous avons conscience qu'un véritable examen de l'héritage bourdieusien à la sociologie du travail passe par l'analyse des contributions à la fois de ses collaborateurs et de sa revue à la discipline. Cette dernière a toujours fait la part belle aux analyses du travail ou aux groupes professionnels, souvent d'ailleurs avec une liberté analytique qui pouvait substantiellement s'écarter des principes théoriques du directeur de la revue. À l'image du double numéro sur les « Nouvelles formes de domination au travail » publié au milieu des années 1990, au sein duquel se côtoient des analyses « typiques » sur les (nouvelles) formes de dépossession des classes populaires⁴, des présentations de théories nord-américaines⁵ et le célèbre texte de Bourdieu sur « la double

3. Voir BOLTANSKI L., *op. cit.*, 2009 ; MUNCK J. de, « Les trois dimensions de la sociologie critique », *Sociologies, La recherche en actes, régimes d'explication en sociologie*, mis en ligne le 6 juillet 2011, consulté le 8 mai 2014, [<http://sociologies.revues.org/3576>] ; GAUTIER C., « La domination en sociologie n'est-elle qu'une fiction ? », *Actuel Marx*, n° 49, 1/2011, p. 32-45. Plus récemment voir BOLTANSKI L., « La sociologie est toujours critique, le champ conceptuel de la notion de domination », conférence inaugurale du congrès de l'Association française de sociologie, Nantes, 2013 ; BEZES *et al.*, *op. cit.*

4. Voir par exemple BALAZS G. et PIALOUX M., « Crise du travail et crise du politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 114 : « Les nouvelles formes de domination dans le travail (1) », septembre 1996, p. 3-4.

5. FOURNIER P., « Deux regards sur le travail ouvrier [À propos de Roy et Burawoy, 1945-1975] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 115 : « Les nouvelles formes de domination dans le travail (2) », décembre 1996, p. 80-93 ; HUGHES E., « Le drame social du travail », *ibid.*, p. 94-99.

vérité du travail⁶ », les objets liés aux domaines professionnels n'ont en effet jamais connu une lecture théorique contraignante, au risque de perdre parfois peut-être en lisibilité. Toujours est-il que les *Actes* et ses principaux auteurs ont largement contribué aux analyses du travail, s'imposant souvent sur des objets essentiels : qu'il s'agisse des conditions du travail⁷, du salariat⁸ ou du monde ouvrier⁹, ses collaborateurs ont su, peut-être plus que d'autres, saisir les transformations contemporaines du travail et leurs effets sur nos sociétés. Compte tenu de la diffusion internationale de l'œuvre de Bourdieu, il serait alors judicieux d'étendre cet examen à la sociologie du travail au niveau mondial, exercice auquel on ne se risquera pas face à un chantier si vaste, qui plus est, au moment de clore cette partie. On espère toutefois avoir atteint notre objectif : mieux connaître Bourdieu pour mieux l'utiliser, dans le travail et ailleurs.

BIBLIOGRAPHIE

- ARON R., *La sociologie allemande contemporaine*, Paris, PUF, 2007 [1935].
- BALAZS G. et PIALOUX M., « Crise du travail et crise du politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 114 : « Les nouvelles formes de domination dans le travail (1) », septembre 1996, p. 3-4.
- BARTHE Y. et al., « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, n° 103, 3/2013, p. 175-204.
- BEAUD S. et PIALOUX M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999.
- BOLTANSKI L. et THÉVENOT L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- BOLTANSKI L., *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2009.
- BOLTANSKI L., « La sociologie est toujours critique, le champ conceptuel de la notion de domination », conférence inaugurale du congrès de l'Association française de sociologie, Nantes, 2013.
- BOLTANSKI L., *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990.
- BOURDIEU P., DARBEL A., RIVET J.-P. et SEIBEL C., *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Mouton, 1964a.
- BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964b.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964c.
- BOURDIEU P., « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 3 : « Les changements en France », 1966, p. 325-347.
-
6. BOURDIEU P., « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 114, *op. cit.*, p. 89-90.
7. GOLLAC M. et VOLKOFF S., *Les conditions de travail*, Paris, La Découverte, 2007.
8. CASTEL R., *op. cit.* Bien qu'à l'époque de la rédaction des *Métamorphoses*, Castel s'était éloigné de Bourdieu, on ne peut s'empêcher de voir des rapprochements très forts entre les analyses du salariat que font l'un et l'autre. Dans quelle mesure alors Bourdieu aurait influencé Castel? Place aux historiens.
9. BEAUD S. et PIALOUX M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999.

- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *La reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970.
- BOURDIEU P., « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, n° 22, 1971, p. 49-126.
- BOURDIEU P., « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3 : « La production de l'idéologie dominante », juin 1976, p. 88-104.
- BOURDIEU P., *Algérie 60*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977.
- BOURDIEU P., *La distinction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980a.
- BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980b.
- BOURDIEU P., *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.
- BOURDIEU P., « La force du droit [Éléments pour une sociologie du champ juridique] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 64 : « De quel droit ? », septembre 1986, p. 3-19.
- BOURDIEU P., *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987.
- BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989.
- BOURDIEU P., *Les règles de l'art*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.
- BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.
- BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.
- BOURDIEU P., « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 114 : « Les nouvelles formes de domination dans le travail (1) », septembre 1996, p. 89-90.
- BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1997.
- BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1998.
- BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 2000.
- BOURDIEU P., *Interventions politiques 1961-2001*, Marseille, Agone, 2002.
- BOURDIEU P., *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004.
- BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.
- BOURDIEU P., « De la guerre révolutionnaire à la révolution », in BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, p. 118-119.
- BOURDIEU P., « La fabrique de l'habitus économique », in BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, p. 239.
- BOURDIEU P., « La société traditionnelle : attitude à l'égard du temps et conduite économique », in BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, p. 91-92.
- BOURDIEU P., « Paysans déracinés : bouleversements morphologiques et changements culturels en Algérie », in BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.
- BOURDIEU P., *Sur l'État*, Paris, Raisons d'agir/Éditions du Seuil, 2012.
- CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
- CERTEAU M. de, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1990.
- CHAMPY F., *Sociologie des professions*, Paris, PUF, 2009.
- CHAPOULIE J.-M., KOURCHID O., ROBERT J.-L. et SOHN A.-M. (dir.), *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- COROUGE C. et PIALOUX M., « Engagement et désengagement militant aux usines Peugeot de Sochaux dans les années 1980 et 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 196-197, 1/2013, p. 20-33.
- DELSAUT Y., « Sur les héritiers », in CHAPOULIE J.-M., KOURCHID O., ROBERT J.-L. et SOHN A.-M. (dir.), *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 65-79.

- DEMAZIÈRE D. et GADÉA C. (dir.), *Sociologie des groupes professionnels, acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 2009.
- ENCREVÉ P. et LAGRAVE R.-M., *Travailler avec Bourdieu*, Paris, Flammarion, 2004.
- FOURNIER P., « Deux regards sur le travail ouvrier [À propos de Roy et Burawoy, 1945-1975] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 115 : « Les nouvelles formes de domination dans le travail (2) », décembre 1996, p. 80-93.
- GAUTIER C., « La domination en sociologie n'est-elle qu'une fiction ? », *Actuel Marx*, n° 49, 1/2011, p. 32-45.
- GOLLAC M. et VOLKOFF S., *Les conditions de travail*, Paris, La Découverte, 2007.
- GRIGNON C. et PASSERON J.-C., *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989.
- HEINICH N., *Pourquoi Bourdieu*, Paris, Gallimard, 2007.
- HÉLY M., *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2009.
- HÉLY M. et MOULÉVRIER P., *L'économie sociale et solidaire, de l'utopie aux pratiques*, Paris, La Dispute, 2013.
- HUGHES E., « Le drame social du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 115 : « Les nouvelles formes de domination dans le travail (2) », décembre 1996, p. 94-99.
- LAPEYRONNIE D., « L'académisme radical ou le monologue sociologique. Avec qui parlent les sociologues ? », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 4, 2004, p. 621-661.
- LAZARFELD P., JAHODA M. et ZEISEL H., *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981.
- PAUGAM S., *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, 2000.
- PASSERON J.-C., « Mort d'un ami, disparition d'un penseur », in ENCREVÉ P. et LAGRAVE R.-M. (dir.), *Travailler avec Bourdieu*, Paris, Flammarion, 2004, p. 17-91.
- LENOIR R., « Bourdieu avec Weber », in LEBARON F. et MAUGER G. (dir.), *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2012.
- MAUGER G., *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005.
- MAUGER G. et LEBARON F. (dir.), *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2012.
- MARTIN-CRIADO E., *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.
- MUNCK J. de, « Les trois dimensions de la sociologie critique », *SociologieS, La recherche en actes, régimes d'explication en sociologie*, mis en ligne le 6 juillet 2011, consulté le 8 mai 2014, [<http://sociologies.revues.org/3576>].
- NORDMANN C., *Bourdieu/Rancière, la politique entre sociologie et philosophie*, Paris, Amsterdam, 2006.
- PINTO L., *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2002.
- SIMONET M., *Le travail bénévole, engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute, 2010.
- TANGUY L., *La sociologie du travail en France, enquêtes sur le travail des sociologues 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011.
- WILLIS P., « L'école des ouvriers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 24, novembre 1978, p. 50-61.
- WILLIS P., *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Marseille, Agone, 2011.
- YACINE T., « Aux origines d'une ethnosociologie singulière », in BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, p. 23-53.

Deuxième partie

**BOURDIEU, L'ALGÉRIE
ET LE TRAVAIL :
RÉFLEXIVITÉS
ET ENJEUX HEURISTIQUES**

Maxime QUIJOUX

INTRODUCTION

Longtemps éclipsés par ses enquêtes sur la France, les travaux de Pierre Bourdieu sur l'Algérie connaissent un regain d'intérêt depuis une dizaine d'années. La disparition du sociologue a en effet « contribué » à un examen plus attentif de l'ensemble de sa carrière. Par l'intermédiaire d'une série de rééditions¹ et de travaux sociohistoriques sur cette époque², on sait désormais mieux ce que le sociologue – et la sociologie – doit à cette époque « algérienne » : on connaît non seulement bien la genèse et les conditions dans lesquelles ont été fabriqués ses principaux concepts – l'armée, la guerre, les camps de regroupement – mais aussi sur le sociologue lui-même, son parcours, sa vision de la discipline, sa façon de faire de la sociologie, sa position politique et scientifique dans le champ intellectuel français. En ce sens, dans une histoire de la sociologie qui reste à faire, Bourdieu apparaît bien, comme nous le suggérons en préambule, comme un cas particulièrement heuristique.

Ces nombreuses contributions omettent néanmoins régulièrement l'un des principaux objets d'étude de cette époque initiatique de Bourdieu à la recherche. En dépit du titre évocateur de l'un de ses tout premiers ouvrages, le « travail et les travailleurs en Algérie » sont en effet rarement évoqués toutes les fois où ces auteurs ont procédé à l'anamnèse de son œuvre. Or, comme on vient de le voir dans la première partie de cet ouvrage, cet objet et les populations qui le composent occupent pourtant une place essentielle dans ses analyses des sociétés kabyles et algériennes.

1. BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008 ; BOURDIEU P., *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, 2012.

2. SILVERSTEIN P. A., « De l'enracinement et du déracinement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, 5/2003, p. 27-42 ; MARTIN-CRIADO E., *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008 ; YACINE T., « Aux origines d'une ethnosociologie singulière », in BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *op. cit.*, 2008, p. 23-53 ; CORNATON M., *Pierre Bourdieu, une vie dédoublée*, Paris, L'Harmattan, 2010 ; MARTIN-CRIADO E., « L'Algérie comme terrain d'apprentissage du jeune sociologue », in MAUGER G. et LEBARON F., *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2012, p. 77-95.

Cette partie consacrée à l'expérience algérienne de Pierre Bourdieu vise en partie à combler ce manque dans l'historiographie en cours sur le sociologue et son œuvre. En partie seulement, car les articles sur les analyses du travail en Algérie de Bourdieu sont peu fréquents, voire inexistant³, mais aussi parce que les trois contributions réunies ici ne participent pas de la même manière à une histoire de Bourdieu, du travail, ou de l'objet « Bourdieu et le travail ». La première contribution par exemple est une communication de Bourdieu lui-même dans laquelle il revient sur son expérience algérienne. Au-delà sa dimension réflexive, ce témoignage constitue une analyse singulière des conditions de production sociologique mais aussi une source importante pour l'histoire de la discipline. S'il donne des éléments de compréhension sur ses premières enquêtes, il illustre surtout très bien l'article qui lui succède dans cette partie. En retraçant le contexte historique et intellectuel de l'époque, Sacriste donne en effet une épaisseur historique et sociologique aux propos de Bourdieu et nous offre les outils pour mieux comprendre la manière dont Bourdieu s'est approprié l'objet travail. Sacriste réalise ici le travail d'historicisation des conditions de production auquel le sociologue appelait lui-même dans la construction de l'objet sociologique⁴. On y découvre ainsi un sociologue tributaire de son époque, tant dans son effervescence que dans ses égarements⁵. La dernière contribution constitue enfin une invitation à mobiliser ces premiers travaux dans l'histoire du salariat contemporain, en particulier dans le cas français⁶. Didry donne à voir en effet la fécondité des enquêtes algériennes de Bourdieu à l'intelligibilité des dimensions historiques de nos représentations du travail dans nos sociétés industrielles.

En somme, en réunissant un matériau brut du sociologue revenant sur son « expérience algérienne », une contribution historique des conditions de son analyse du travail à la même époque et un article sur l'apport de ces mêmes analyses aux études historique du salariat, cette partie consiste à proposer une lecture de cette époque encore trop souvent méconnue, à la fois dans ses aspects les plus historiques comme dans ses dimensions les plus heuristiques. Revenir sur le contexte de cette époque nous permettra de mieux saisir la définition qu'il donne alors du « travail » : une institution sociale pourvoyeuse de « rationalité ».

3. Voir « Préambule ».

4. BOURDIEU P., *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2002.

5. Pour plus d'informations sur cette question, on renvoie le lecteur vers les références des notes précédentes, en particulier vers les travaux de MARTIN-CRIADO (2008) et de YACINE (2008).

6. CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 1995 ; FRIOT B., *Puissances du salariat*, Paris, La Dispute, 2012.

Pierre BOURDIEU

RETOUR SUR L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE¹

À la demande de Tassadit Yacine², et à l'intention des jeunes chercheurs qui nous écoutent, je voudrais évoquer le contexte socio-historique dans lequel se sont développés mes travaux sur l'Algérie. La démarche consiste à étudier la problématique intellectuelle caractéristique d'une époque, afin de replacer ses propres travaux dans leur véritable contexte, est un moment très important dans la recherche de la *réflexivité*, une des conditions impératives de la pratique des sciences sociales. C'est aussi la condition d'une compréhension meilleure et plus juste des travaux des devanciers. Chacun des chercheurs, à chaque époque, prend pour point de départ ce qui a été le point d'arrivée de ses prédécesseurs sans toujours voir le chemin qu'ils ont dû parcourir.

À la fin des années 1950 et au début des années 1960, tout ce qui se rapportait à l'étude de l'Afrique du Nord était dominé par une tradition d'orientalisme. La science sociale était hiérarchisée, la sociologie proprement dite étant réservée à l'étude des peuples européens et américains, l'ethnologie aux peuples dits primitifs, et l'orientalisme aux peuples de langues et religions universelles non européens. Inutile de dire combien cette classification était arbitraire et absurde. Toujours est-il que, portant sur la société kabyle, mes travaux se trouvaient dans une position assez bizarre, en quelque sorte à cheval entre l'orientalisme et l'ethnologie...

Pour ce qui est de l'orientalisme, on considérait alors que la connaissance de la langue arabe était une condition nécessaire et suffisante pour connaître la société. La famille Marçais fournissait en Algérie l'exemple de ces chercheurs arabisants, sans formation spécifique, qui régnaient en maître sur la faculté d'Alger, distribuaient les sujets de recherche et représentaient ce qu'on a appelé l'ethnologie coloniale. La faculté d'Alger disposait d'une quasi-autonomie intellectuelle par rapport aux facultés métropolitaines, avec ses hiérarchies, ses modes de recrutement locaux, sa reproduction quasi indépendante. Il y

1. Avec l'aimable autorisation des éditions Agone.

2. Intervention au colloque organisé par Tassadit Yacine à l'Institut du monde arabe le 21 mai 1997, parue sous le titre « Entre amis » dans *Awal*, n° 21, 2000, p. 5-10.

avait des linguistes arabisants ou berbérissants, qui faisaient un peu de sociologie, des administrateurs civils, des militaires, des géographes, des historiens, dont certains sauvaient un peu l'honneur de la science, comme Marcel Emerit. Ce dernier avait été pendu en effigie par les étudiants pieds-noirs, parce qu'il avait établi que le taux de scolarisation était plus fort en Algérie avant 1830 qu'après, ce qui dérangeait beaucoup l'*establishment* universitaire colonial.

Il y avait des historiens indépendants, comme André Nouschi, qui m'a beaucoup aidé, ainsi qu'Émile Dermenghen, formidable introducteur aux secrets de la bibliographie. Mais l'essentiel est que, à quelques exceptions près, que je viens de nommer, non seulement pour les non-universitaires, Pères blancs qui faisaient au demeurant un travail linguistique et, indirectement, ethnographique, extrêmement utile (je pense au père Dallet, notamment), jésuites, administrateurs militaires ou civils, mais aussi pour les universitaires de la faculté d'Alger (Philippe Marçais, futur député OAS, Bousquet, auteur d'un « Que sais-je ? » sur les Berbères et admirateur de Pareto, Yacono, etc.), le lien avec la science centrale (autrefois très fort, les Doutté, Montagne, Maunier, etc., plus récemment, Thérèse Rivière et Germaine Tillion) était coupé. D'où l'importance d'une œuvre comme celle de Jacques Berque dont je découvrirai ensuite les limites mais qui a été un guide extraordinaire pour le jeune ethnologue-sociologue que j'étais. Je pense bien sûr à son grand livre, *Les structures sociales du Haut-Atlas*, dont les notes étaient pleines d'indications extrêmement suggestives sur les sociétés nord-africaines, sur le rôle du droit coutumier, sur les rapports entre les traditions berbères et la tradition islamique, etc., mais aussi à un article des *Annales* intitulé « Cinquante ans de sociologie nord-africaine » qui, avec les conseils d'Émile Dermenghen, m'a permis de m'orienter dans l'immense bibliographie, très dispersée et très inégale, consacrée aux sociétés nord-africaines.

À l'époque, un certain nombre d'intellectuels algériens faisaient de l'ethnologie sous forme de romans qu'on a appelés ethnographiques. C'est d'ailleurs là un trait qu'on retrouve dans nombre de pays colonisés, ce passage de la littérature à l'ethnographie. On pense naturellement à Mouloud Feraoun, instituteur décrivant les coutumes et traditions des montagnes kabyles, qui a relu et a annoté mes premiers textes sur la Kabylie, Malek Ouary ou Mouloud Mammeri. Ce dernier – je l'ai bien connu depuis – m'a beaucoup appris sur les *imusnawen* (pluriel de *amusnaw*), gardiens d'une sagesse et d'un art poétique incomparables.

Mon choix d'étudier la société algérienne est né d'une impulsion civique plus que politique. Je pense en effet que les Français à l'époque, qu'ils soient pour ou contre l'indépendance de l'Algérie, avaient pour point commun de très mal connaître ce pays, et ils avaient d'aussi mauvaises raisons d'être pour que d'être contre. Il était donc très important de fournir non seulement aux Français de l'époque, mais aussi aux Algériens instruits qui, pour des raisons historiques, ignoraient souvent leur propre société. (Parmi les effets funestes de la colonisation, on peut citer la complicité de certains intellectuels français de gauche à

l'égard des intellectuels algériens, complicité qui les incitait à fermer les yeux sur l'ignorance dans laquelle se trouvaient ces derniers vis-à-vis de leur propre société. Je pense en particulier à Sartre, à Fanon... cette complicité a eu des effets très graves quand ces intellectuels sont arrivés au pouvoir après l'indépendance de leur pays, et ont manifesté leur incompetence.) J'ai donc présenté un premier bilan critique de tout ce que j'avais accumulé par mes lectures et mes observations dans l'ouvrage publié dans la collection « Que sais-je ? » intitulé *Sociologie de l'Algérie*³, en me servant des instruments théoriques dont je pouvais disposer à l'époque, c'est-à-dire ceux que fournissait la tradition culturaliste, mais repensée de manière critique (avec par exemple la distinction entre situation coloniale comme rapport de domination et « acculturation »).

Je me suis engagé peu à peu dans un projet plus ambitieux d'ethnosociologie économique (je me suis toujours situé par-delà l'opposition entre sociologie et ethnologie). Pour comprendre la logique du passage de l'économie précapitaliste à l'économie capitaliste (qui, bien qu'il s'accomplisse en Algérie sous contrainte extérieure, était de nature à éclairer, selon moi, les origines du capitalisme et le débat entre Weber, Sombart et quelques autres, qui me passionnait), il fallait rendre compte d'une part de la logique spécifique de l'économie précapitaliste (avec le problème du rapport au temps, au calcul, à la prévoyance, etc., le problème de l'honneur et du capital symbolique, le problème spécifique des échanges non marchands, etc.) et d'autre part la logique des changements de l'économie et des attitudes économiques (ce sera *Travail et travailleurs en Algérie* et *Le déracinement*), de l'économie domestique (avec une enquête que je n'ai jamais publiée et dont j'ai résumé quelques résultats dans *Algérie 60*⁴).

J'avais également en tête d'autres problèmes plus politiques. La question politique qui préoccupait les intellectuels révolutionnaires de l'époque était celle du choix entre la voie chinoise et la voie soviétique de développement. Autrement dit, il fallait répondre à la question de savoir qui de la paysannerie ou du prolétariat est la classe révolutionnaire. J'ai essayé de traduire ces questions presque métaphysiques en termes scientifiques. Pour cela, j'organisai mon enquête selon les canons de l'INSEE, avec échantillonnage, questionnaire statistique, destiné à mesurer la faculté de calculer, d'anticiper, d'épargner, de contrôler les naissances, etc. Ces paramètres étaient corrélés dans la même enquête avec la capacité d'entreprendre des projets révolutionnaires cohérents. C'est là que j'observai que le sous-prolétariat oscillait entre une grande volonté de changement et une résignation fataliste au monde tel qu'il est. Cette contradiction du sous-prolétariat me paraissait extrêmement importante car elle m'avait conduit à une vision plutôt réservée sur les rêves révolutionnaires des dirigeants de l'époque. Ce qui malheureusement s'est vérifié par la suite. L'Algérie telle

3. *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1970 [1958].

4. *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977.

que je la voyais – ce qui était bien loin de l'image « révolutionnaire » qu'en donnaient la littérature militante et les ouvrages de combat – était faite d'une vaste paysannerie sous-prolétarisée, d'un sous-prolétariat immense et ambivalent, d'un prolétariat essentiellement installé en France, d'une petite bourgeoisie peu au fait des réalités profondes de la société et d'une intelligentsia dont la particularité était de mal connaître sa propre société et de ne rien comprendre aux choses ambiguës et complexes. Car les paysans algériens comme les paysans chinois étaient loin d'être tels que se les imaginaient les intellectuels de l'époque. Ils étaient révolutionnaires mais, en même temps, ils voulaient le maintien des structures traditionnelles car elles les prémunissaient contre l'inconnu. J'étais aussi très conscient des conflits potentiels qu'enfermait la division linguistique de l'Algérie, avec en particulier l'opposition entre les arabophones et les franco-phones qui, momentanément occultée par la logique unificatrice de la lutte anticolonialiste, ne pouvait manquer de se manifester.

Bien sûr, cela a donné à mon travail scientifique une tournure engagée politiquement, mais je ne renie pas du tout cette orientation. Une analyse apparemment abstraite peut être une contribution à la solution des problèmes politiques dans ce qu'ils ont de plus brûlant. Du fait que je me suis placé sur un terrain qui n'était pas vraiment occupé, ni par l'ethnologie ni par la sociologie (ce dont les ethnologues français se sont prévalus pour faire comme si je n'existais pas), j'ai pu entrer avec l'objet traditionnel de ces disciplines dans un rapport nouveau.

Mais la transformation du rapport à l'objet de l'ethnologie et de la sociologie qu'avait permis la lecture en partie double de la Kabylie et du Béarn a eu aussi des effets que je crois importants pour la connaissance du rapport à la connaissance, pour la science de la science sociale qui sans doute est la condition majeure du progrès de cette science. Convaincu qu'il fallait s'éloigner pour se rapprocher, se mettre soi-même en jeu pour s'exclure, s'objectiver pour désobjectiver la connaissance, j'ai pris délibérément pour objet premier de la connaissance anthropologique la connaissance anthropologique elle-même et la différence qui la sépare, inéluctablement, de la connaissance pratique. Ce qui m'a amené, paradoxalement, à « désexotiser » l'exotique, à retrouver dans nos pratiques communes, adéquatement analysées, l'équivalent des conduites les plus étranges, comme les conduites rituelles, à reconnaître dans ce qui est décrit bien souvent dans le langage théoricien du modèle, la logique pratique de la stratégie, etc. Et je pourrais dire pour aller vite que, dès que nous abandonnons la vision intellectualiste qui nous met artificiellement à distance de la vérité scientifique de nos pratiques, nous sommes contraints de découvrir en nous-mêmes les principes de la « pensée sauvage » que nous imputons aux primitifs. Je pense par exemple aux principes cognitivo-pratiques de la vision masculine du monde. Parler des autres n'est possible et légitime qu'au prix d'une double historicisation, et de l'objet et du sujet de la connaissance. Ce qui signifie que le savant doit se mettre en jeu pour s'exclure du jeu, qu'il doit travailler à se

connaître pour être en mesure de connaître l'autre et que tout progrès dans la connaissance de l'objet est un progrès dans la connaissance du sujet de connaissance, et réciproquement.

C'est dire que l'ethnosociologue est une sorte d'intellectuel organique de l'humanité qui, en tant qu'agent collectif, peut contribuer à dénaturer et à défataliser l'existence humaine en mettant sa compétence au service d'un universalisme enraciné dans la compréhension des particularismes. Je pense que les spécialistes des civilisations arabo-berbères ne sont pas les plus mal placés pour remplir cette mission d'*Aufklärung* en tant qu'ils sont affrontés à un objet qui est lui-même affronté, aujourd'hui, à la mise en question la plus radicale. Je citerai seulement Mahmoud Darwich, le grand poète palestinien, qui déclarait dans un langage qui aurait pu être celui de Kafka à propos des juifs de son temps : « Je ne crois pas qu'il y ait au monde un seul peuple à qui on demande tous les jours de prouver son identité comme les Arabes. Personne ne dit aux Grecs : "Vous n'êtes pas Grecs", aux Français : "Vous n'êtes pas Français"⁵. » Rien ne me paraît plus légitime (scientifiquement et politiquement) et aussi plus fructueux que de revenir à la particularité des Arabes ou, plus précisément, des Palestiniens, des Kabyles, ou des Kurdes non pour la fétichiser par une forme quelconque d'essentialisme, de racisme positif ou négatif, mais pour y trouver le principe d'une interrogation radicale, sur la particularité d'une condition qui pose dans sa forme la plus universelle la question de l'universalité humaine⁶.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU P., *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1970 [1958].

BOURDIEU P., *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977.

BOURDIEU P., « Entre amis », *Awal*, n° 21, 2000, p. 5-10.

DARWICH M., *La Palestine comme métaphore*, Arles, Actes Sud, 1997.

5. DARWICH M., *La Palestine comme métaphore*, Arles, Actes Sud, 1997.

6. Extrait de BOURDIEU P., *Interventions, 1961-2001. Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, chap. « 1961-1963. Guerre coloniale et conscience révolutionnaire », 2002, p. 37-42, © Agone, coll. « Contre-feux », textes choisis et présentés par Franck Poupeau et Thierry Discepolo.

Fabien SACRISTE

UNE LECTURE DE LA CRISE DE L'EMPLOI
EN ALGÉRIE COLONIALE :
L'OPPOSITION ENTRE TRAVAIL TRADITIONNEL
ET TRAVAIL SALARIÉ DANS L'ŒUVRE ALGÉRIENNE
DE PIERRE BOURDIEU

La trajectoire algérienne de Pierre Bourdieu a fait l'objet d'une attention particulière au cours de la dernière décennie. Ancien élève de l'École normale supérieure, il effectue son service militaire en Algérie à partir de 1955¹. D'abord affecté dans une unité de « rampants² » près d'Orléansville, il peut, grâce à l'appui du général Ducournau, proche de sa famille, intégrer le service de l'information du gouvernement général de l'Algérie³ (GGA), à Alger. Dans ce milieu, l'agrégé de philosophie se familiarise à de nouvelles problématiques, notamment à l'ethnologie de la société algérienne. C'est également ici qu'il fait ses premiers pas vers le milieu universitaire algérois. À l'issue de son service militaire, il reste à Alger où il obtient un poste d'assistant à la faculté, qu'il occupe de 1958 à 1960. Bourdieu publie alors ses premiers travaux sur la société algérienne traditionnelle, écrits à partir des recherches qu'il a menées à la bibliothèque du GGA depuis 1957⁴. Puis, entre 1959 et 1961, il participe à deux enquêtes menées par l'Association de recherche sur le développement économique et social (ARDES),

-
1. Sur le parcours algérien de Pierre Bourdieu, cf. : BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008 ; MARTIN-CRIADO E., *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008 ; SACRISTE F., *Des ethnologies dans la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)*. G. Tillion, J. Berque, J. Servier et P. Bourdieu, Paris, L'Harmattan, 2011.
 2. Personnel de l'armée de l'air.
 3. Le GGA est le lieu où se trouvent les différentes directions de l'administration centrale à Alger.
 4. BOURDIEU P., *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, 1958 ; « La logique interne de la civilisation algérienne traditionnelle », et « Le choc des civilisations », *Le sous-développement de l'Algérie*, Alger, S. Social, 1959.

qui débouchent après la guerre sur la publication de *Travail et travailleurs*⁵, et du *Déracinement*⁶.

Longtemps restés dans l'ombre de son œuvre sociologique postérieure, ces travaux algériens ont récemment suscité de nombreuses études, dont la plupart soulignent la double dimension de l'analyse bourdieusienne et la distinction qu'il instaure entre société algérienne traditionnelle et société moderne⁷. La question du travail, qui peut également être abordée sous cet angle, n'a pas fait l'objet d'une étude à part, alors même qu'elle apparaît comme la problématique centrale reliant l'ensemble de ses travaux. Pourquoi cette question occupe-t-elle une telle place dans l'œuvre algérienne du sociologue ? Dans ce texte, nous chercherons à montrer que ses différents travaux élaborent une grille de lecture particulière de cette crise de l'emploi qui sévit en Algérie dans les toutes dernières années de la guerre d'indépendance, et qui constitue l'un des principaux problèmes inscrits sur l'agenda des autorités coloniales. De fait, le contexte politique qui voit le retour au pouvoir de Charles de Gaulle est également marqué par l'inscription de deux problèmes fondamentaux sur l'agenda des autorités coloniales : la double crise du logement et de l'emploi, exacerbée par les migrations de guerre qui, au cours des cinq années passées, ont entraîné un bouleversement sans précédent du peuplement algérien. La politique de regroupement menée depuis le début du conflit et l'afflux massif vers les bidonvilles des ruraux fuyant les zones de combat, aggravent la crise de la société traditionnelle. Cette situation incite les pouvoirs publics à confier à l'ARDES les deux recherches sur le travail urbain et le regroupement. La publication des résultats après l'indépendance, permettra au sociologue de se détacher des demandes étatiques qui les motivent initialement, et d'offrir une grille de lecture particulière de cette crise de l'emploi. Selon lui, la colonisation et surtout la guerre, en transformant le peuplement et la société algérienne, produisent une modification majeure des rapports que les agents économiques entretiennent avec l'activité de production. S'opposent alors, pour Bourdieu, deux idéaux-types du travail : le « travail traditionnel » des paysans algériens, autosuffisant mais surtout stable parce que dépendant des rythmes d'un calendrier séculaire, et qui à bien des égards apparaît comme le contretype idéal de l'emploi précaire des sous-prolétaires algériens, ces ruraux déracinés et projetés dans une condition salariale.

5. BOURDIEU P., DARBEL A., RIVET J.-P. et SEIBEL C., *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Mouton, 1964.

6. BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.

7. ADDI L., *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu. Le paradigme anthropologique kabyle et ses conséquences théoriques*, Paris, La Découverte, 2002 ; HAMMOUDI A., « Phénoménologie et ethnographie. À propos de l'*habitus* kabyle chez Pierre Bourdieu », *L'homme*, n° 184, 2007, p. 47-84 ; MARTIN-CRIADO E., *op. cit.*

L'EMPLOI, UN PROBLÈME PUBLIC DANS UNE ALGÉRIE EN GUERRE (1954-1962)

Les autorités coloniales prennent conscience de cette crise de l'emploi face au développement des « bidonvilles », un terme dont l'histoire est liée à celle du monde colonial. En Algérie, leur croissance s'amorce dans l'entre-deux-guerres, mais ne s'inscrit sur l'agenda des autorités qu'au cours des années 1940-1950⁸. À la même période, la recherche des mécanismes originels de cette crise, ou la compréhension de ses formes présentes, interpelle quelques universitaires algérois, parmi lesquels André Nouschi, dont la thèse porte sur l'évolution des conditions de vie dans l'est algérien, de 1830 à 1919⁹. Le travail de cet historien retrace les origines et les étapes historiques de la désintégration de la « société traditionnelle », processus dont les effets socio-économiques seront au cœur des recherches de Pierre Bourdieu, vivement influencé par les travaux de Nouschi¹⁰. Pour ce dernier, la société rurale précoloniale se caractérise par une exploitation relativement équilibrée de la terre. Cet équilibre tend à s'effondrer progressivement sous les coups successifs de la guerre de conquête, de la répression des insurrections, ou des séquestres fonciers qui suivent l'une et les autres, et ce alors même que la population connaît un mouvement de régression démographique lié aux famines et épidémies qui scandent l'histoire du XIX^e siècle¹¹. La politique de cantonnement¹² et le *Senatus-Consulte* de 1863¹³, accélèrent cet effondrement en facilitant la spoliation des terres indigènes au profit de la colonisation européenne¹⁴. Les effets sur les agents économiques sont connus. À la veille de la Première Guerre mondiale, le nombre de *khammès*¹⁵ et des journaliers agricoles, dont les conditions d'existence sont particulièrement précaires, augmente fortement¹⁶. Mais dans l'entre-deux-guerres le travail journalier apparaît de moins en moins comme une solution valable pour les ruraux algériens, dont beaucoup

8. BARROS F. de, « Les bidonvilles : entre politiques coloniales et guerre d'Algérie », *Métropolitiques*, [<http://www.metropolitiques.eu/Les-bidonvilles-entre-politiques.html>], février 2012.

9. André Nouschi est un historien né à Constantine, capitale de l'est algérien, en 1922. Après la Seconde Guerre mondiale, il débute un travail de thèse sous la direction de Charles-André Julien, qu'il soutient en 1959, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoise, de la conquête jusqu'en 1919*.

10. Voir les lettres échangées entre Bourdieu et Nouschi, in *Esquisses algériennes, op. cit.*

11. KATEB K., *Européens, « Indigènes » et Juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations*, Paris, INED, « Travaux et documents », 2001.

12. YACONO X., *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell algérois (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)*, thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, Paris, Éditions Larose, 1953.

13. GUIGNARD D., « Conservatoire ou révolutionnaire ? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2010, p. 81-95.

14. BOURDIEU P., *Sociologie de l'Algérie, op. cit.*

15. Les *khammes* sont au Maghreb des métayers : ils entretiennent et exploitent les terres de grands propriétaires, tout en ne percevant qu'un cinquième des récoltes.

16. NOUSCHI A., *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919*, Paris, PUF, 1961.

migrent vers les principales cités portuaires : Alger, Oran, Bône. Ce qui, sous certains aspects, peut s'apparenter à « l'exode rural » que connaissent la plupart des sociétés européennes depuis le XIX^e siècle, prend en Algérie une dimension différente du fait des proportions et de la rapidité du processus. Les migrations internes s'intensifient dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale : en 1954, les « bidonvillois » représentent 200 000 personnes en Algérie, soit 15 % de la population urbaine, selon l'une des rares études statistiques que le phénomène suscite à l'époque¹⁷. Et si les trois auteurs de celle-ci portent leur intérêt sur les années qui précèdent la guerre d'indépendance (1931-1954), l'ombre du conflit plane sur l'ouvrage tant les déplacements des ruraux atteignent après 1954 des proportions inattendues.

Les premières années (1954-1957) sont marquées par le développement d'une pratique militaire mise en œuvre pour la première fois dans l'Aurès, au sud-est de l'Algérie : la création de zones interdites, l'évacuation des villages qui s'y trouvent et l'enfermement de leurs habitants dans des « centres de regroupement¹⁸ », placés sous le contrôle des officiers des Affaires algériennes, un corps spécialement créé pour pallier l'insuffisance du quadrillage administratif local¹⁹. Le retour des militaires ayant servi en Indochine et leur investissement croissant dans les opérations algériennes, alimentent la montée en puissance de la « doctrine de la guerre révolutionnaire²⁰ », qui favorise la diffusion de cette pratique en Algérie. Malgré les difficultés de recensement, on estime qu'environ 2 350 000 ruraux ont été, en 1961, « regroupés » par l'armée dans plus de 2 000 camps – soit près de 26 % de la population algérienne totale, un habitant du monde rural sur trois²¹. À ces opérations organisées et encadrées la plupart du temps par les militaires, s'ajoutent des déplacements « spontanés » qui touchent eux près de 1 200 000 de ruraux. La plupart fuient les zones interdites et les violences qui s'y exercent pour gagner les bidonvilles algériens²².

17. DESCLOÏTRES C., DESCLOÏTRES R. et REVERDY J.-C., *L'Algérie des bidonvilles. Le tiers-monde dans la cité*, préface de J. Berque, Paris/La Haye, Mouton, 1961, p. 28.

18. Le terme « centre de regroupement » correspond à une catégorie pratique utilisée par les acteurs de l'État. Elle témoigne d'abord de leur réticence à utiliser celui de « camp », qui connote l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et des camps de concentration. Sur le sujet, voir : THÉNAULT S., « Notes sur les camps de regroupement », in ROCARD M., *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Mille et Une Nuit, 2003.

19. MATHIAS G., *Les sections administratives spécialisées. Entre idéal et réalité (1954-1962)*, Paris, L'Harmattan, 1998.

20. LEROUX D., « La "doctrine de la guerre révolutionnaire" : théories et pratiques », in BOUCHÈNE A., PEYROULOU J.-P., SIARI-TENGOUR O. et THÉNAULT S., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, 2012, p. 526-532.

21. CORNATON M., *Les regroupements de la décolonisation en Algérie*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1967.

22. Ceux-ci connaissent alors un développement sans précédent, qui reste difficile à estimer. À titre d'exemple, la population algérienne de Constantine passe de 80 000 habitants (1954), à plus de 220 000 à la fin de la guerre, renforçant surtout les quartiers périphériques et les bidonvilles.

Si les causes de ces déplacements se distinguent de celles qui forcent « l'exode rural », leurs effets sont similaires. Mais ils sont ici, plus massifs, et parmi les problèmes qui se posent à l'État, la double crise du logement et de l'emploi prend alors des proportions monstrueuses. À la fin des années 1930, la volonté de la municipalité d'Alger de résorber les premiers bidonvilles s'était concentrée sur le problème du logement. Mais les « solutions » – construire et reloger – s'étaient rapidement avérées insuffisantes, d'une part parce que les programmes de résorption peinaient à suivre le développement croissant du phénomène, mais également parce qu'ils ne pouvaient résoudre le problème fondamental à l'origine de ces migrations, celui de l'emploi et du chômage rural²³.

Pendant la guerre, cette question rattrape celle du logement. Le chômage urbain est l'une des cibles du Plan de Constantine annoncé en octobre 1958 par de Gaulle, et dont la mise en œuvre est confiée au nouveau délégué général du gouvernement, Paul Delouvrier²⁴. L'industrialisation algérienne est alors présentée comme la solution pour faire face au « sous-développement » économique de l'Algérie, donc pour résoudre la crise de l'emploi²⁵. Mais pour certains observateurs, la solution industrielle reste insuffisante pour régler la question des bidonvilles tant elle peine à suivre le flux des ruraux, qui s'accélère d'ailleurs sous les effets du Plan Challe²⁶. S'il reste difficile d'estimer le nombre de personnes qui fuient les zones rurales pour rejoindre les bidonvilles, le nombre de regroupés fait plus que doubler sur cette période. Le Plan Challe, soit le maintien de l'état de guerre et la ruine toujours plus poussée du milieu rural, rend relativement obsolètes les solutions avancées par les pouvoirs publics, et ce avant même qu'elles ne soient appliquées.

Les solutions du Plan de Constantine sont loin de faire l'unanimité entre les acteurs de l'État, notamment parmi ceux qui sont directement confrontés à la dégradation du milieu rural et pour qui la résolution de la crise de l'emploi urbain dépend avant tout de celle qui affecte les campagnes algériennes. Si dans celles-ci la situation de l'emploi est tout aussi problématique, elle n'a que rarement fait l'objet de concertations gouvernementales. Seule a été esquissée depuis 1957, une réforme agraire (amélioration des sols, irrigation, modification des structures de production), qui ne joue qu'un « rôle d'appoint » face à

23. DESCLOÏTRES C., DESCLOÏTRES R. et REVERDY J.-C., *L'Algérie des bidonvilles*, op. cit., p. 84-86.

24. Le « Plan de Constantine » est un programme économique global élaboré en 1958 et dont la mise en œuvre, sur cinq années, devait entraîner une transformation majeure de la société coloniale : scolarisation totale des enfants algériens, construction de logements et résorption des bidonvilles, distribution de terres et réforme agraire, développement de l'industrie algérienne et création d'emploi, etc.

25. LEFEUVRE D., *Chère Algérie. La France et sa colonie (1830-1962)*, Paris, Flammarion, 2002.

26. Le « Plan Challe » est le nom d'une série de « grandes opérations » décidées par Maurice Challe, qui prend la tête de l'armée en Algérie au moment où Delouvrier est nommé par de Gaulle. Le but de ces opérations, qui combinent l'action des réserves générales et de commandos, et s'étendent sur deux années (1959-1961), en allant de l'ouest à l'est, est de réduire à leur minimum les capacités de l'ALN.

l'industrialisation²⁷. Sa mise en œuvre reste d'ailleurs difficile pour les acteurs locaux de l'État, qui doivent faire face à la crise de l'emploi créée par les regroupements. Comme l'ont écrit Bourdieu et Sayad, ces opérations rendent impossible la poursuite normale des activités agricoles, et si certaines continuent sous le contrôle de l'armée, les cycles agraires sont généralement brisés²⁸. Les terres se trouvent la plupart du temps en zones interdites, sauf dans les cas où la technique du « resserrement » a été préférée au « regroupement » à proprement parlé : la population est alors « recentrée » en un lieu censé se trouver à proximité immédiate de ses terres²⁹. Mais la perte brutale des moyens de production, la destruction et/ou l'amenuisement progressif des réserves et des troupeaux, obligent les officiers de SAS à fournir à la population regroupée une aide alimentaire afin qu'elle puisse faire face à ses besoins primaires. Cette aide reste souvent précaire et insuffisante, à l'image des crédits trop restreints mis à la disposition des officiers par les autorités préfectorales. Beaucoup de ces officiers demandent l'ouverture des zones interdites, mais peu l'obtiennent : la solution est alors d'ouvrir des « chantiers de chômage » afin, d'une part, d'employer les hommes en âge de travailler, de l'autre de réaliser quelques travaux d'équipement locaux, que ce soit dans les camps (logements), dans les communes, ou pour l'armée (ouverture de pistes). Mais il s'agit là encore d'une solution précaire qui ne saurait résoudre la crise de l'emploi. Ces petits travaux ne fournissent qu'une activité temporaire, par ailleurs tributaire des conditions locales de sécurité et des ressources budgétaires distillées au compte-gouttes par l'administration départementale. Aussi le quotidien des officiers est-il rythmé par la recherche toujours renouvelée de crédits pour l'ouverture de ces chantiers, et la quête souvent moins fructueuse de quelques investissements à même d'offrir un emploi permanent aux regroupés.

Au fond la question a peu préoccupé les autorités centrales à Alger. Paul Delouvrier a certes cherché à interdire les regroupements dès mars 1959³⁰, mais sans adopter une attitude ferme face à l'armée. Au cours du mois d'avril, le scandale suscité par la publication du rapport Rocard, qui dépeint les conditions de vie précaires des regroupés³¹, oblige Delouvrier à ajuster la position gouvernementale. Quelques semaines plus tard, il annonce le lancement du

27. ELSENHANS H., *La guerre d'Algérie 1954-1962. La transition d'une France à une autre. Le passage de la IV^e à la V^e République*, Paris, Publisud, 1999, p. 598.

28. BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement*, *op. cit.*

29. Idéalement, du moins : il reste difficile d'estimer la proportion de ces « resserrements » au regard de la confusion qui règne dans l'usage des catégories. La pratique en elle-même est sujette à caution : une relative interdiction du regroupement par le pouvoir central en 1959, a pu inciter certains responsables militaires à parler de « resserrements » lorsqu'ils faisaient des « regroupements », le premier type étant jugé plus conforme aux objectifs d'Alger, car plus respectueux de l'impératif socio-économique et des conditions de vie des ruraux.

30. ANOM/14CAB-75. DGGa, directive n° 2.445/CC du 31 mars 1959.

31. ROCARD M., *Rapport sur les camps...*, *op. cit.*

programme *Mille villages*, censé transformer les camps de regroupement en « villages modernes ». Si Delouvrier augmente de manière substantielle les budgets d'équipement local, ceux-ci restent insuffisants et surtout ils peinent à suivre les nouveaux besoins créés par l'accroissement des regroupements pendant le Plan Challe. De plus, *Mille villages* reste longtemps une idée au service de la propagande française, et ce du moins jusqu'à ce que l'élaboration concrète du projet soit finalement confiée, fin 1959, à une structure spéciale : l'Inspection générale des regroupements de populations (IGRP), dirigée par le général Parlange, qui créa les premiers camps dans l'Aurès, en mai 1955. Ce dernier rassemble une équipe restreinte, soit quelques gradés qui partagent sa foi dans l'idée de développer l'Algérie par l'amélioration des regroupements³².

C'est donc dans ce contexte que vont se faire les deux enquêtes qui mèneront aux deux ouvrages dirigés par Pierre Bourdieu : *Travail et travailleurs* et *Le déracinement*. La demande étatique d'une meilleure information est à l'origine de ces deux enquêtes : celle qui concerne l'emploi urbain d'abord, mandatée dans le cadre de l'élaboration du Plan de Constantine, et qui permet le rapprochement de Bourdieu et des statisticiens de l'ARDES. Jacques Boissard, responsable des études à la Caisse pour l'équipement et le développement de l'Algérie (CEDA), l'organisme de financement du Plan de Constantine, décide de faire faire un travail statistique qui doit accompagner l'élaboration des programmes du plan, et recrute pour ce faire plusieurs statisticiens, dont Alain Darbel qui se trouve en Algérie. Le directeur du service de la statistique en Algérie, Jacques Breil, connu pour ses travaux démographiques, propose de créer l'ARDES³³. Les premiers travaux menés par l'association montrent l'importance des problèmes publics évoqués plus haut : il s'agit, outre les opérations de recensement, de deux enquêtes portant sur l'emploi et sur le logement. Mais selon Claude Seibel, ces travaux ont surtout conduit au constat que les schémas utilisés pour la métropole étaient inadaptés pour rendre compte des logiques de l'économie coloniale et de sa perception par les agents algériens. L'intégration dans l'équipe de Bourdieu, qui fréquente l'ARDES, permet alors d'améliorer la nomenclature de l'enquête sur l'emploi par l'apport de ses réflexions, basées sur ses recherches dans la bibliothèque d'Alger. Puis en mars 1960, le général Parlange demande à l'ARDES une enquête sur les regroupements³⁴. L'enjeu ne relève pas tant d'un problème de légitimité que d'une contrainte de moyens : si, en avril 1959, Paul Delouvrier a créé des « Groupes de travail itinérants » chargés de recenser et d'évaluer les

32. Mais moins d'un an plus tard, le constat de la disproportion entre *Mille villages* et les moyens mis en œuvre, qui s'ajoute à la prise de conscience des effets du Plan Challe, sonnent le glas de l'illusion pour les acteurs de l'IGRP – dont Parlange, qui quitte ses fonctions.

33. SEIBEL C., « Les liens entre Pierre Bourdieu et les statisticiens à partir de son expérience algérienne », in BOUVERESSE J. et ROCHE L., *La liberté par la connaissance : Pierre Bourdieu (1930-2002)*, Paris, Odile Jacob, 2003.

34. ANOM/15cab-128. IGRP, note du 17 mars 1960.

regroupements³⁵, les travaux de ceux-ci restent, un plus tard, inachevés et peu fiables. La volonté de Parlange est de confier la tâche à des professionnels de la statistique, alors que lui-même ne dispose encore que de peu de moyens pour assurer ses fonctions : quelques mois après sa nomination, aucun bureau ne lui a été affecté, et un seul inspecteur l'assiste dans des enquêtes qui concernent l'ensemble du territoire algérien.

À la lecture des instructions de Parlange, on mesure l'importance de la crise de l'emploi pour l'IGRP, crise considérée comme l'une des difficultés principales pour la réussite de *Mille villages*. À terme, si le travail est une nécessité pour mieux vivre, c'est également (pour ce général qui partage l'idée, fort répandue au sein de l'État colonial, que l'opinion de la population algérienne est réversible, à condition d'y mettre le prix) l'un des besoins humains dont la satisfaction conditionne l'issue politique du conflit : des populations privées de terres et laissées à l'assistance, risquent de grossir les rangs des sympathisants du FLN ; des agriculteurs disposant de moyens améliorés de production, de conditions de vie moderne, et de la « protection » des officiers de SAS, ne pourront que s'engager en faveur de la cause française³⁶. Et l'enquête qu'il confie à l'ARDES (et que l'ARDES confiera à Bourdieu : il la mènera en compagnie des étudiants qu'il encadre alors à l'université d'Alger, dont Abdelmalek Sayad), est clairement orientée par la résolution de ce problème : la viabilisation des camps de regroupement. L'enquête doit se centrer sur les ressources agricoles et pastorales possédées avant et après le regroupement, comme sur celles désormais disponibles (ressources salariales ou assistancielles). Deux secteurs sont choisis, qui correspondent à ceux investis par Bourdieu et son équipe d'étudiants : Orléansville dans l'Algérois et Collo dans le Constantinois³⁷. Les deux ouvrages publiés après l'indépendance à partir des recherches menées dans le cadre de ces deux enquêtes s'éloignent largement des motivations étatiques qui, à l'origine, les ont suscitées. La vision particulière du travail exposé dans *Travail et travailleurs* et dans *Le déracinement*, apparaît alors comme la continuation des recherches effectuées par Bourdieu depuis 1957 sur la société traditionnelle, posée en contrepoint à la modernité occidentale.

BOURDIEU ET LE TRAVAIL EN ALGÉRIE : LA TRADITION CONTRE LA MODERNITÉ ?

Dès ses premières publications, Bourdieu met en avant ce qui distingue la société traditionnelle de la société moderne : son économie, qualifiée de « précapitaliste », reste dominée par l'agriculture³⁸. Par son activité, l'agent écono-

35. ANOM/14cab-75. DGGA, directive n° 3.444/CC du 24 avril 1959.

36. ANOM/15cab-128. IGRP, lettre de Parlange à Delouvrier, 15 février 1960.

37. Ce dernier occupe une place à part : la population y fut entièrement déplacée, de 1957 à 1960.

38. BOURDIEU P., « La logique interne de la civilisation algérienne traditionnelle », *op. cit.*

mique produit avant tout des réserves de consommation qui doivent subvenir aux besoins primaires du groupe : le travail s'intègre dans une logique de *prévoyance* (la constitution de réserves en fonction d'un futur concret, plus ou moins variable mais qu'il est globalement possible d'anticiper), qui le distingue de la *prévision* et de la *thésaurisation*, donc des fins d'accumulation du travailleur capitaliste évoluant dans une économie productiviste. Dans celle-ci, une fois la satisfaction des besoins primaires assurée, le but de l'agent consiste à augmenter son capital économique, l'une des principales ressources pour se distinguer dans le monde social. Or Bourdieu considère que ces deux pratiques relèvent d'une différence d'attitude à l'égard du temps. Lorsque la prévoyance traditionnelle s'organise en fonction d'un « à venir » relativement cyclique et fermé, la prévision capitaliste s'opère par la projection dans un « futur » appréhendé comme un champ de possibilités ouvertes. L'esprit de calcul distingue ainsi la rationalité économique des deux agents par rapport au travail : le premier ne calcule pas son activité en fonction d'une conversion du temps travaillé en revenu monétaire, alors que ce salaire horaire est à la base de l'ensemble des conduites économiques du second. Ainsi : « Pour le paysan, le souci de la productivité qui conduit à l'évaluation quantitative du temps étant ignoré, c'est le travail à faire qui commande l'horaire et non l'horaire qui limite le travail³⁹. »

À la différence d'une société occidentale où domine l'esprit calculateur, matérialiste et mécaniste, la société traditionnelle serait soumise à la durée, au calendrier agraire et biologique, à une sorte de cycle éternellement recommencé. Produire pour vivre, voire survivre, et souvent avec peu : au regard de la condition économique des ruraux algériens, le travail donne l'impression d'enfermer l'agent dans une certaine précarité économique. C'est du moins l'interprétation qui domine dans le contexte intellectuel et dans le champ universitaire où Bourdieu évolue. Pourtant, lui voit dans cette organisation des activités économiques une cohérence et un équilibre, établis tant dans les rapports entre la collectivité humaine et la nature, que dans les interactions humaines qui en découlent et qui restent les principaux facteurs assurant la cohésion sociale. Faire vivre le groupe, mais assurer également la pérennité d'une organisation sociétale, tout est question de cette « conscience temporelle » qui incite l'agent à se conformer au cycle, à cet *ethos* propre à sa civilisation et dont le but essentiel reste la reproduction sociale. Certes Bourdieu n'affirme pas que cette reproduction relève d'une intention clairement exprimée : mais elle s'opère par quelques mécanismes de régulation et s'exerce sur l'individu, sur ses activités et sur son travail en particulier. L'agent économique se soumet à la tradition : « Être prévoyant, c'est se conformer à un modèle transmis par les ancêtres, approuvé par la communauté et, ce faisant, mériter l'approbation du groupe. Les conduites de prévoyance sont dictées par l'imitation du passé et par

39. *Ibid.*, p. 47.

la fidélité aux valeurs léguées par les anciens et non point par la visée prospective d'un futur projeté⁴⁰. » Les plans et programmes « purement rationnels » que Bourdieu juge caractéristiques des attitudes capitalistes, ne peuvent que susciter, dans la société « traditionnelle », l'incompréhension et le scepticisme du groupe. Celui-ci se préserve car son organisation est perçue comme la seule possible : le rythme du travail, donc de la société, se base sur l'immuable calendrier des travaux agricoles, pour se garantir contre l'imprévu, s'assurer « de l'avenir en tâchant de le nier, dans son essence propre, c'est-à-dire en tant qu'imprévisible nouveauté⁴¹ ».

Cet idéaltype du travail « traditionnel » est loin de correspondre pour Bourdieu aux pratiques réelles des paysans qu'il peut observer, ceux vivant dans les regroupements et ne travaillant plus leur terre. Il s'agit plus d'une reconstruction de cette société précoloniale, considérée par Bourdieu comme équilibrée et cohérente. Comme le pense d'ailleurs Nouschi : pour l'un comme pour l'autre, l'enjeu est de récuser l'idée, alors couramment admise, que la crise de la société algérienne serait liée à des facteurs culturels propres⁴². Aussi, et malgré la conception organiciste de la société traditionnelle⁴³, Bourdieu a conscience que le changement peut survenir – et comme Nouschi, il l'attribue à un facteur exogène – : la colonisation française introduit l'économie capitaliste dans une société qui n'y est pas préparée. C'est dans l'étude de ces dynamiques contemporaines que se lit l'influence des travaux de Nouschi sur ceux de Bourdieu. La responsabilité principale de la situation économique des ruraux incombe, pour l'un comme pour l'autre, à l'action de l'État colonial, de la mise en place d'un système juridique favorisant et légalisant l'usurpation des terres, jusqu'à l'introduction de l'individualisation du patrimoine foncier par volonté de détruire « l'archaïsme » que constitue, aux yeux des responsables français, le système de l'indivision foncière⁴⁴. La mécanisation et la modification technique du travail, la pression démographique, l'érosion des terres, s'ajoutent à la dépossession foncière et accentuent la crise de ce monde, engendrant une paupérisation des ruraux et leur rupture d'avec « la tradition », sans pour autant les inscrire dans les circuits de l'économie moderne. Pour Bourdieu et Sayad, le regroupement s'inscrit dans la continuité de ce processus ; il l'achève, même⁴⁵, et ses effets

40. BOURDIEU P., « La société traditionnelle. Attitudes à l'égard du temps et conduites économiques », *Sociologie du travail*, janvier-mars 1963, p. 28.

41. *Ibid.*, p. 43.

42. NOUSCHI A., *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises*, *op. cit.*

43. HAMMOUDI A., « Phénoménologie et ethnographie », art. cit.

44. Cette vision de l'indivision comme terres appartenant à la communauté villageoise, qui domine dans les travaux de l'époque, doit toutefois être nuancée : la propriété collective est plutôt familiale (GUIGNARD D., « Conservatoire ou révolutionnaire ? », art. cit., p. 84).

45. « Tout se passe comme si cette guerre avait fourni l'occasion d'accomplir jusqu'au bout l'intention latente de la politique coloniale, intention profondément contradictoire : désintégrer ou intégrer, désintégrer pour intégrer, ou intégrer pour désintégrer. » (BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement*, *op. cit.*, p. 23.)

impactent d'une nouvelle manière les pratiques économiques. Mesure d'enfermement, le regroupement est une contrainte s'exerçant contre le travailleur : l'éloignement et les zones interdites, les contrôles de l'armée, le danger de sortir du camp, sont autant de facteurs qui créent un désarroi profond et engendrent dans certains cas le « renoncement complet au travail de la terre⁴⁶ ». Pourtant, le regroupement apparaît bien plus comme l'accélérateur d'une crise que comme un frein à l'exercice du travail, et *Le déracinement* cherche à explorer les raisons d'un tel renoncement. Le regroupement consiste pour les deux sociologues en une découverte du travail salarié et, dans le camp, cette expérience directe (ou indirecte) transforme les attitudes et pratiques à l'égard du travail traditionnel, incitant les agents à rechercher un emploi salarié. La notion de convertibilité du temps de travail en revenu monétaire s'impose dans la rationalité économique des agents regroupés, d'autant que l'introduction d'emplois par l'administration (harkis, ouvriers divers, employés) engendre la prise de conscience de la faible rentabilité du travail agricole, et hâte la *dépaysanisation*.

Pourtant, dans les camps, les ruraux se prolétarisent. Si l'on excepte les supplétifs et les commerçants, tous ceux qui n'ont pas accès à leurs terres rejoignent la masse des journaliers, dont la possibilité d'emploi dépend, comme nous l'avons vu, des ressources du chef de SAS – ou de sa bonne volonté. En ce sens, l'emploi en milieu rural connaît un sort similaire à celui du milieu urbain : la croissance massive des chômeurs et journaliers reste la principale conséquence de l'augmentation des migrations internes pendant la guerre. C'est également le lien qui unit *Le déracinement* et *Travail et travailleurs* : les chômeurs et les journaliers, qu'ils soient ruraux ou urbains, grossissent les rangs d'un « sous-prolétariat » dont Bourdieu et Sayad interrogent les origines, et dont le livre tiré de l'enquête de l'ARDES tente de saisir le quotidien. Dans le second ouvrage, l'emploi journalier fait l'objet d'une description plus poussée⁴⁷. La quête du travail relève ici du « jeu de hasard », et le chômage, phénomène massif et structurel, s'impose comme une pression permanente sur ces agents économiques *déracinés*, engagés dans une compétition constante sur un marché peu régulé par les institutions étatiques (ce qui l'oppose d'ailleurs au marché de l'emploi dans les camps de regroupement). L'absence de qualification renforce la soumission au hasard et l'importance des réseaux de relations dans la quête de l'emploi. La hantise du chômage, comme la pression du manque de ressources, incitent à rechercher le travail « à tout prix⁴⁸ ». La précarité du sous-prolétaire, condition d'existence de la plupart des travailleurs algériens, est liée à l'insécurité chronique de l'emploi et au faible rendement de celui-ci – d'où la nécessité de chercher à maximiser l'effort en multipliant les petits emplois et revenus

46. *Ibid.*, p. 49.

47. BOURDIEU P., DARBEL A., RIVET J.-P. et SEIBEL C., *Travail et travailleurs en Algérie*, *op. cit.*

48. BOURDIEU P., « La hantise du chômage chez l'ouvrier algérien. Proletariat et système colonial », *Sociologie du travail*, octobre-décembre 1962, p. 313-331.

d'appoint. La hantise du licenciement porte peu au conflit social : « Conscients de l'excédent de main-d'œuvre et se sachant aussi peu irremplaçables que possibles, la plupart des manœuvres, ouvriers et employés n'ont d'autre souci que de conserver leur place, si médiocre soit-elle⁴⁹. »

Centrée sur le sous-prolétariat, l'enquête de l'ARDES souligne l'exploitation de ces travailleurs. Pour le sous-prolétaire, mieux vaut une « stabilité précaire » qu'une « instabilité forcée », et ainsi s'enchaînent tous les problèmes de l'exploitation : « La revendication de la dignité, jamais absente, ne peut que céder devant l'impératif du travail à tout prix. » D'où le rêve (et l'aspiration) à l'emploi permanent, qui libère de l'instabilité. En attendant, journaliers, chômeurs et marchands à la sauvette connaissent cette « instabilité constante de l'emploi et l'accoutumance au chômage prolongé ou au faire-semblant des métiers de misère, [qui] menace de produire des individus dépourvus de dignité, complaisamment résignés à une attitude d'assistés, habités par le ressentiment incohérent, le renoncement fataliste ou le rêve prometteur d'évasions imaginaires⁵⁰. La nécessité de satisfaire les besoins primaires, et le risque toujours latent de ne pouvoir y parvenir, empêchent l'organisation cohérente du temps présent – et, à terme, la projection dans le futur – : « Chômage et emploi intermittent font table rase des traditions mais interdisent l'élaboration d'un plan de vie rationnel, condition de l'adaptation à l'économie capitaliste⁵¹. » L'intégration au sous-prolétariat, cette « désintégration fonctionnelle systématique », mène à une existence « abandonnée à l'incohérence », au contraire de l'équilibre qui est censé caractériser l'économie traditionnelle.

Faut-il alors comprendre que sous-prolétaires et journaliers étaient, avant de se fondre dans cette situation particulièrement précaire, les agriculteurs enracinés d'un monde traditionnel équilibré et cohérent ? Il est clair que la présentation que Bourdieu fait du travail « traditionnel » est à l'opposé de la description qu'il dresse de l'existence du sous-prolétaire. La société algérienne traditionnelle, cet « ordre ancien » dont il reconnaît « qu'il faut aussi se garder [de l']idéaler », constitue « non seulement, comme on dit, un mode de vie, mais bien un art de vivre⁵² ». Cet « art de vivre », c'est la *niya*, que Bourdieu et Sayad décrivent plus particulièrement dans un chapitre du *Déracinement* : « *Thafallah'th* ou le paysan accompli ». La *niya* est une manière d'être et d'agir, calquée sur les règles qui structurent le rapport de l'homme à la terre. L'agent économique se soumet à la durée et est indifférent au temps qui passe, il inscrit son attitude dans le respect des vertus paysannes, source de prestige et d'honneur. La « sobriété » domine dans son comportement « l'avidité », et l'innocence, la naïveté, la simplicité

49. BOURDIEU P., DARBEL A., RIVET J.-P. et SEIBEL C., *Travail et travailleurs en Algérie*, op. cit., p. 286.

50. *Idem*.

51. *Ibid.*, p. 356.

52. BOURDIEU P., « La logique interne de la civilisation algérienne traditionnelle », op. cit., p. 41.

et la droiture caractérisent son attitude. Bref, la *niya* exprime ce que doit être « un paysan accompli » : « Être paysan, en effet, c'est réaliser son humanité en accomplissant cet ensemble de modèles qui constituent la culture paysanne⁵³. » Pourquoi une telle opposition ? Il est clair que la vision du sous-prolétariat comme du déracinement participe d'un discours critique sur l'action étatique, dans ce contexte où l'enquête est faite au cœur d'une guerre. D'autant que le langage de l'État contraste largement avec les faits sociaux que les chercheurs observent. Les enjeux de cette guerre où l'État français doit prouver, aux yeux de l'opinion publique (après le rapport Rocard) ou devant les autres nations (et particulièrement à la tribune onusienne), le bien fondé de son action en colonie, ne sont pas étrangers à cette image : le terme de « nouveau village » qui doit remplacer à partir de 1960 celui de « centre de regroupement », est là pour le rappeler⁵⁴. L'IGRP, coordonne la diffusion de cette image positive des regroupements, opposant une société traditionnelle « arriérée », « moyenâgeuse » voire « néolithique », à une société « moderne » particulièrement enjolivée⁵⁵. L'image du travail, dans une autre mesure, est également contrebalancée. À une vision pointant l'archaïsme des techniques ou des agents, Bourdieu oppose un travail qui assure une existence stable et autosuffisante. Mais entre la critique du discours étatique (et/ou colonial) et son contre-pied idéal-typique, il y a un fossé qui peine à rendre compte de la multiplicité des formes de l'agriculture algérienne, ou de l'économie rurale. Le travail salarié est-il vraiment inconnu à ces centaines de milliers d'Algériens regroupés par l'armée entre 1954 et 1961 ? Non, sans doute, la majorité des familles, par exemple en Kabylie, vivant déjà des mandats reçus de l'immigration. Le travail, comme tout l'ensemble de la société traditionnelle, relève chez Bourdieu d'une vision souvent « organiciste » qui rappelle l'héritage de la science coloniale, dont le sociologue a consulté les classiques à la bibliothèque d'Alger de 1957 à 1959, et sur lesquels il s'est basé pour bâtir sa représentation de l'Algérie rurale. Les lectures du sociologue, mais également la méthode et le contexte de l'enquête sur les regroupements, n'y sont sans doute pas étrangers. Il n'y a pas, ici, observation directe, du « travail traditionnel », terme par lequel il faut comprendre une organisation du travail précoloniale et précapitaliste. Et on peut se demander, avec Paul Silverstein, si cette vision n'est pas l'objet d'une « nostalgie structurelle », « une forme moderne de souvenir social largement partagée par Bourdieu et ses informateurs » : l'usage

53. BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement*, *op. cit.*, p. 87.

54. SHD/IH-2574. DGGGA, directive 3.270/CC, 19 avril 1960.

55. « En quelques minutes d'hélicoptère, on passe de l'époque néolithique, avec la femme humaine claustrée dans le fond d'une hutte enfumée, nourrissant sa famille d'un peu de blé ou d'orge écrasés, de quelques fruits et racines, au stade du XX^e siècle avec la TV, les Caravelles, le luxe de la grande ville où les jolies femmes musardent devant le scintillement des vitrines où s'entasse tout ce que l'Univers produit de beau et de bon », écrit l'un des membres de l'IGRP dans un rapport destiné à être largement diffusé, fin décembre 1960 (IH-2032).

du terme *déracinement* « récupère la fonction objectivante des tropes arboricoles, la réification d'un "temps avant le temps" considéré comme plus enraciné, plus complet et plus naturel que la situation présente de déracinement » – ce que Silverstein attribue aux conditions sociales de l'enquête dans les camps⁵⁶.

CONCLUSION

À la vision idéalisée du « travail traditionnel » s'oppose la précarité du sous-prolétaire et du « travail journalier » : peut-être faut-il alors lire dans l'analyse de cette activité humaine fondamentale, une critique de la modernité alimentée par un « pessimisme anthropologique⁵⁷ » et par une « nostalgie structurelle », dont on vient de parler⁵⁸ ? Cette opposition entre les deux catégories résulte de nombreux facteurs, que ce soit d'un parcours de recherche sur l'Algérie traditionnelle qui plonge ses racines dans les ouvrages de la science coloniale, d'une enquête menée au sein des camps et des bidonvilles où ressurgit, par opposition au travail salarié inaccessible, une vision idéalisée du passé, et d'un contexte généralisé marqué par l'exacerbation de ces questions, dans une Algérie en guerre où se télescopent les problèmes majeurs qui gagnent alors la plupart des sociétés humaines que l'on dit appartenir au « tiers monde ». Au fond, le travail salarié n'est pas l'objet qu'étudie Bourdieu, sauf comme un horizon auquel les sous-prolétaires aspirent mais ne peuvent accéder. C'est plutôt une vision exacerbée du travail salarié dans ce qu'il a de pire, qui apparaît ici : celui dont vit le sous-prolétariat, fruit de l'introduction brutale et non planifiée du productivisme, de la constitution d'une société coloniale où la « question sociale » est restée à peine esquissée, et où le salariat n'est en rien le fruit d'un long processus socio-historique. La nécessité d'avoir à vivre « au jour le jour » pour satisfaire les besoins primaires empêche une organisation cohérente du temps et de l'existence. Au contraire du travail traditionnel dont l'équilibre est assuré par la conformité aux règles, et où l'activité des agents économiques permet d'éviter tout risque d'anomie. Au contraire également, du travail salarié lorsque celui-ci est stable et permanent : mais l'existence même du salaire, constitutif

56. « Son interprétation de l'*akham* comme facteur de stabilité dans la culture kabyle ne provient pas d'une observation approfondie d'un enracinement supposé de l'*akham* dans la vie traditionnelle kabyle, mais d'entretiens avec des Kabyles vivant dans un contexte social et architectural bien différent de celui décrit dans l'étude : les camps de regroupements. En d'autres termes, sa recherche de terrain ayant été menée en temps de guerre, son compte rendu est, pour une part, la reconstruction *a posteriori* d'une institution sociale que ses informateurs ne pouvaient évoquer qu'en termes de perte. [La nostalgie structurelle est] l'émanation directe de la présentation auto-magnifiée par ses informateurs d'une image figée d'un passé intact et perdu à jamais. » (SILVERSTEIN P., « De l'enracinement et du déracinement. Habitus, domesticité et nostalgie structurelle kabyles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 50, 2003, p. 27-42.)

57. ADDI L., *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu...*, *op. cit.*

58. SILVERSTEIN P., « De l'enracinement et du déracinement... », *art. cit.*

du travail productiviste, introduit un facteur d'instabilité qui contraste avec les formes équilibrées du travail traditionnel. Et l'existence du sous-prolétariat algérien rappelle la dégradation toujours possible de la condition salariale, de cette variable soumise aux rythmes conjoncturels de l'économie capitaliste et de ses crises, et non aux rythmes agraires, « immuables » parce que naturels, de l'économie traditionnelle.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- ADDI L., *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu. Le paradigme anthropologique kabyle et ses conséquences théoriques*, Paris, La Découverte, 2002.
- ADDI L., « Pierre Bourdieu, l'Algérie et le pessimisme anthropologique », in *Petits-déjeuners de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, [http://www.mom.fr], 2007.
- BARROS F. de, « Les bidonvilles : entre politiques coloniales et guerre d'Algérie », *Métropolitiques*, [http://www.metropolitiques.eu/Les-bidonvilles-entre-politiques.html], 2012.
- BOURDIEU P., *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, 1958.
- BOURDIEU P., « La logique interne de la civilisation algérienne traditionnelle », et « Le choc des civilisations », in *Le sous-développement de l'Algérie*, Alger, Secrétariat social, 1959.
- BOURDIEU P., « La hantise du chômage chez l'ouvrier algérien. Prolétariat et système colonial », *Sociologie du travail*, octobre-décembre 1962, p. 313-331.
- BOURDIEU P., « La société traditionnelle. Attitudes à l'égard du temps et conduites économiques », *Sociologie du travail*, janvier-mars 1963, p. 24-44.
- BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.
- BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.
- BOURDIEU P., DARBEL A., RIVET J.-P. et SEIBEL C., *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Mouton, 1964.
- CORNATON M., *Les regroupements de la décolonisation en Algérie*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1967.
- DESCLOÏTRES C., DESCLOÏTRES R. et REVERDY J.-C., *L'Algérie des bidonvilles. Le tiers-monde dans la cité*, Paris/La Haye, Mouton, 1961.
- EISENHANS H., *La guerre d'Algérie 1954-1962. La transition d'une France à une autre. Le passage de la IV^e à la V^e République*, Paris, Publisud, 1999.
- GUIGNARD D., « Conservatoire ou révolutionnaire ? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 41, 2010, p. 81-95.
- HAMMOUDI A., « Phénoménologie et ethnographie. À propos de l'habitus kabyle chez Pierre Bourdieu », *L'homme*, n° 184, 2007, p. 47-84.
- KATEB K., *Européens, « Indigènes » et Juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations*, INED, « Travaux et documents », 2001.
- LACOSTE-DUJARDIN C., « À propos de Pierre Bourdieu et de l'Esquisse d'une théorie de la pratique », *Hérodote*, n° 2, 2^e trimestre 1976.
- LEFEUVRE D., *Chère Algérie. La France et sa colonie (1830-1962)*, Paris, Flammarion, 2002.
- LEROUX D., « La "doctrine de la guerre révolutionnaire" : théories et pratiques », in BOUCHÈNE A., PEYROULOU J.-P., SIARI-TENGOUR O. et THÉNAULT S., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, 2012, p. 526-532.
- MARTIN-CRIADO E., *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.
- MATHIAS G., *Les sections administratives spécialisées. Entre idéal et réalité (1954-1962)*, Paris, L'Harmattan, 1998.

- NOUSCHI A., *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919*, Paris, PUF, 1961.
- ROCARD M., *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Mille et Une Nuit, 2003.
- SACRISTE F., *Des ethnologues dans la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)*. G. Tillion, J. Berque, J. Servier et P. Bourdieu, Paris, L'Harmattan, 2011.
- SEIBEL C., « Les liens entre Pierre Bourdieu et les statisticiens à partir de son expérience algérienne », in BOUVERESSE J. et ROCHE L., *La liberté par la connaissance : Pierre Bourdieu (1930-2002)*, Paris, Odile Jacob, 2003.
- SERVIER J., *Les portes de l'année. L'Algérie dans la tradition méditerranéenne*, Paris, Robert Laffont, 1962.
- SILVERSTEIN P., « De l'enracinement et du déracinement. Habitus, domesticité et nostalgie structurelle kabyles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 50, 2003, p. 27-42.
- YACONNO X., *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell algérois (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)*, thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, Paris, Éditions Larose, 1953.

Références des archives utilisées

Archives nationales d'outre-mer : 13cab-56 ; 14cab-75 ; 15cab-128.
Service historique de la Défense : 1H-2032 ; 1H-2574.

Claude DIDRY

**BOURDIEU ET L'« IDÉE DE TRAVAIL »,
LES ENJEUX DE L'ANAMNÈSE ALGÉRIENNE
POUR UNE AUTRE HISTOIRE SOCIALE**

« C'est sans doute la familiarité quasi indigène avec la logique pratique de l'économie précapitaliste que j'avais acquise à travers une enquête ethnographique et qui avait "réveillé" par une sorte d'anamnèse méthodiquement provoquée, des souvenirs profondément enfouis de mon enfance campagnarde (j'avais ainsi été envoyé, plus d'une fois, avec la monnaie exactement comptée dans la main, chez l'épicier, qu'il fallait faire venir en criant "houhou" à l'entrée de la maison) qui m'a permis d'apercevoir tout ce que pouvait avoir d'historiquement extra-ordinaire, dans son apparente banalité, l'histoire rapportée par les journaux du 29 octobre 1959, de ces enfants de Lowestoft, en Angleterre, qui avaient créé une société d'assurance contre les punitions prévoyant que, pour une fessée, l'assuré recevrait quatre shillings et qui, devant certains abus, étaient allés jusqu'à établir une clause supplémentaire selon laquelle la société n'était pas responsable des accidents volontaires¹. »

La sociologie de Bourdieu pourrait apparaître davantage comme une sociologie du capital que du travail. Ainsi, le triptyque constitutif du « capital symbolique » constitue une source de réflexion importante pour envisager les formes multiples de la domination dans les différents « champs » qui traversent la société. Il peut parfois s'enrichir de formes évanescentes ou nouvelles, en fonction des situations, comme par exemple le « capital technique » de l'ouvrier attaché à la perfectibilité fonctionnelle de la maison préfabriquée², ou encore, dans un contexte de globalisation, le « capital international³ » pour décrire la

1. BOURDIEU P., « La fabrique de l'habitus économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, 2003, p. 83.

2. BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

3. WAGNER A.-C., *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.

capacité de passer d'un pays à l'autre caractérisant certaines fractions de la classe dominante. Du capital à l'*habitus*, comme principe générateur de conduite, il n'y a qu'un pas, et l'on comprend que les ressorts de la domination fondés sur une accumulation du capital se prolongent dans le travail, en confortant les bases d'un « champ social » dans lequel se joue la reproduction de la domination.

Mais par rapport à ce modèle, particulièrement adapté à un monde dans lequel les dispositions coïncident avec les structures, la critique de l'économie qui se dégage dans *Les structures sociales de l'économie*, se fonde sur un retour à la genèse de ces « dispositions », en ébranlant la vision du travail comme aptitude naturelle de l'homme :

« Contre la vision anhistorique de la science économique, il faut donc reconstruire d'un côté la genèse des dispositions économiques de l'agent économique, et tout spécialement de ses goûts, de ses besoins, de ses propensions ou de ses aptitudes (au calcul, à l'épargne ou *au travail* lui-même), et, d'un autre côté, la genèse du champ économique lui-même [...]. L'observation des conversions forcées, souvent très coûteuses et très douloureuses, que les nouveaux venus à l'économie proprement économique doivent opérer sous la pression de la nécessité *permet sans doute de se faire une idée approchée de ce qui s'est passé aux origines du capitalisme*, où les dispositions s'inventèrent en même temps que s'instituait peu à peu le champ dans lequel elles s'accomplissaient⁴. »

On retrouve dans ce programme très novateur, une allusion à cette première grande expérience sociologique qu'a été, pour Pierre Bourdieu, la guerre d'Algérie. En effet c'est de cette « conversion forcée » – que l'on rencontre rarement *in vivo* – de la société traditionnelle colonisée, par la société capitaliste du colonisateur, que se dégage le constat révolutionnaire d'une historicité du travail comme activité procurant un revenu monétaire, mais aussi comme activité *individuelle et productive* :

« Les agents économiques que je pouvais observer dans l'Algérie des années 1960 devaient apprendre, ou plus exactement, *réinventer* [...] tout ce que la théorie économique considère (au moins tacitement) comme un donné, c'est-à-dire comme un don inné, universel et inscrit dans la nature humaine : *l'idée de travail comme activité procurant un revenu monétaire, par opposition à la simple occupation conforme à la division traditionnelle des activités ou à l'échange traditionnel de services*; la possibilité même de la transaction impersonnelle entre inconnus [...]; la notion d'investissement à long terme, par opposition à la pratique de la mise en réserve; la conception moderne [...] du prêt à intérêt et l'idée même de contrat⁵. »

4. BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie*, op. cit., p. 16-17 (souligné par l'auteur).

5. *Ibid.*, p. 15 (souligné par l'auteur).

En quoi ce caractère historique de l'« idée de travail » comme activité économique peut-elle nourrir un retour sur l'histoire sociale d'un pays tel que la France ? Le propos de Bourdieu invite à se pencher sur l'histoire hexagonale, à partir de l'Algérie, pour y saisir, par cette « anamnèse » qu'introduit l'enquête ethnographique, une historicité du salariat, voire une phénoménologie du travail.

Pour répondre à cette invitation, nous envisagerons en premier lieu ce processus de « découverte du travail » observé par Bourdieu en Algérie. Nous examinerons en deuxième lieu les éléments historiographiques suggérant la lente transformation des dispositions ayant abouti à installer durablement l'« idée du travail » comme activité procurant une rémunération régulière. Cela nous conduira en dernier lieu, à un retour sur les dynamiques institutionnelles constitutives du salariat.

HISTORICISER LA SCIENCE ÉCONOMIQUE ET LE TRAVAIL

Dans la sociologie de Pierre Bourdieu, la société algérienne soumise au choc de la colonisation dans toute sa violence – physique et symbolique – est une référence qui revient à de multiples reprises. On pourrait critiquer la nostalgie d'une « communauté perdue », si l'on devait resituer l'ethnographie de Bourdieu à l'aune de l'exactitude des faits allégués pour saisir une société « traditionnelle ». Mais la tradition est moins immobile qu'on ne le croit, laissant une place à la « ruse », ouvrant dans le même mouvement un espace à des intellectuels en quête d'une identité kabyle face aux pouvoirs⁶. Ainsi, le propos de Bourdieu ne me paraît pas se situer dans la recherche d'une vision définitive de la société algérienne. Il vise davantage, me semble-t-il, à saisir les ressorts d'une société paysanne qui se retrouverait, à certains égards, dans des provinces françaises telles que le Béarn. Bien sûr, on pourrait relever l'absence de la domination au centre des ouvrages ultérieurs, en dehors de la domination naturalisée des hommes sur les femmes. On objectera que la domination n'est non plus au centre de la société française (comme société colonisatrice) qui se dessine par contraste dans les ouvrages sur l'Algérie, où il sera moins question d'*habitus* de classe, que d'*habitus économique*.

Une société sans travail

Le travail est moins saisi dans les écrits de Bourdieu sur l'Algérie par sa présence, que par son absence. Cette absence se manifeste de manière criante à

6. Comme le montre YACINE T., *Chacal ou la ruse des dominés. À l'origine du malaise des intellectuels algériens*, Paris, La Découverte, 2001. Cela me fournit l'occasion de rappeler l'engagement de Pierre Bourdieu aux côtés de ces intellectuels, premières cibles de la guerre civile que l'Algérie a connue dans les années 1990.

travers le chômage dont sont victimes les « déracinés », produits par la politique massive de regroupement des populations, pour priver de base sociale les combattants du FLN. Dans ce cas, le chômage traduit la rareté du travail et la course des journaliers pour trouver de quoi gagner leur vie. Mais l'absence du travail se dégage surtout de l'analyse de la société traditionnelle où, au-delà de l'autarcie paysanne, c'est la négation assumée des dimensions économiques de la vie sociale qui domine. Toutes les activités y concourent à la reproduction, et ce n'est pas un hasard si *Algérie 60* commence par un ensemble de considérations sur la consommation alimentaire, avec le couscous rituel servi aux *khamnès*⁷ et aux voisins lors de la première sortie des bœufs pour le labour. Bourdieu nous met l'eau à la bouche, en évoquant les grains de grenade, ou encore cette « réserve spéciale, appelée *thiji* et constituée de tout ce que l'on avait produit de meilleur, les meilleurs fruits (figues, raisins secs, noix, etc.), l'huile extraite des meilleures olives, le meilleur beurre etc.⁸ ». Arrive ensuite le labour, ancré lui aussi dans la reproduction du rythme des saisons. Les formes de l'échange s'effacent derrière la générosité, le calcul cède la place à l'équité et la propriété est indivise. Le crédit, réduit à l'usure, a mauvaise réputation, les échanges monétaires sont rares. La production s'efface elle aussi derrière la reproduction des rites, et, avec eux, des liens qui unissent le groupe. Le tableau qui se dégage dessine une synthèse brillante entre la « reproduction simple » du marxisme, la religion des *Formes élémentaires de la vie religieuse*⁹ vue par Durkheim comme entretien du lien social, et la temporalité au centre des philosophies de Sartre et de Merleau-Ponty. Cela affecte, par voie de conséquence, ce que l'on peut nommer le « travail » :

« Le paysan ne se dresse pas comme pouvoir efficace en face d'un monde étranger : très proche d'une nature à peine marquée par l'action de l'homme, il ne peut éprouver que soumission devant des puissances qu'il ne songe pas à discipliner. Faut-il s'étonner qu'il ne saisisse pas son action comme *travail* au sens vrai, qu'il refuse à traiter comme matière brute cette matière omnipotente que ses croyances peuplent de prestiges et de mystères, qui est le lieu d'un sacré diffus et impersonnel, sources de tous les malheurs et de tous les bienfaits ? Le paysan ne travaille pas à proprement parler, il peine. "Donne à la terre (ta sueur), elle te donnera", dit le proverbe¹⁰. »

7. Il s'agit des métayers au quint, ne percevant qu'un cinquième de la récolte, le reste revenant au propriétaire, ce qui a fait l'objet d'aménagements dans les réformes agraires après l'indépendance, pour arriver à un partage équilibré entre les deux.

8. BOURDIEU P., *Algérie 60, structures économiques et structures temporelles*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977, p. 20.

9. DURKHEIM É., *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, PUF, 1930 [1912].

10. BOURDIEU P., *Algérie 60...*, *op. cit.*, p. 36.

Dans ce qui finit par devenir un ensemble d'« occupations » répondant à l'injonction de ne jamais rester les bras ballants, le labour a une place distinctive dans un monde « phallogéométrique » :

« À la façon de la femme tordue et maligne, [la nature] doit être soumise à l'action bénéfique et fécondante de l'homme. Quoique nécessaire, inévitable, cette intervention du paysan et de ses techniques est criminelle, parce qu'elle est viol et violence. Tout se passe comme si les rites, et particulièrement ceux qui marquent les points critiques de la relation entre l'homme et la terre, labours et moissons, étaient habités par l'intention de résoudre la contradiction qui est au cœur de l'agriculture, contrainte de forcer la terre pour lui arracher ses richesses¹¹. »

Le tableau est donc relativement idyllique, tempéré cependant par la violence nécessaire de l'homme qui lui donne sa raison d'être par rapport à une nature féminisée, et l'évocation des *khamnès*¹² ou des adolescents de familles pauvres à qui l'on dit : « Allez vous louer (*charkath*), vous deviendrez des hommes en tenant la charrue et en creusant la terre¹³. » Mais il ne conduit pas pour autant à une dévalorisation inverse du « travailleur » salarié, dont les grands traits se dégagent par contraste dans cette analyse de la société précoloniale.

Portrait du travailleur salarié en Algérie... et au-delà ?

Face à ce rythme cyclique – « l'ordre social est avant tout un rythme, un tempo¹⁴ » – propre à une « société [qui] se refuse à avoir une histoire¹⁵ », apparaît en contrepoint le modèle social radicalement différent de la puissance coloniale. Ce modèle social est fondamentalement historique, au sens où le futur y apparaît sous l'angle de la prévisibilité et du calcul. Le travail occupe ici une place centrale, à la fois comme activité productive rompant la temporalité cyclique de la reproduction, et comme activité procurant un revenu régulier à partir duquel il est possible, pour les individus qui travaillent, de construire un « plan de vie » rationalisant la vie familiale dans toutes ses dimensions, rationalisation symbolisée par le logement. Ainsi : « Le travail en tant que tel apparaît lorsque (et seulement lorsque) la remise de soi, indissociable du sentiment de dépendance, fait place à l'agression avouée contre la nature débarrassée des enchantements de la magie et réduit à sa seule dimension économique¹⁶. »

11. *Ibid.*, p. 37.

12. Valets de ferme.

13. *Ibid.*, p. 38.

14. *Ibid.*, p. 41.

15. *Ibid.*, p. 42.

16. *Ibid.*, p. 39-40.

Dans le travail s'affirme la position du « *male bread winner* », que conforte un système d'allocations familiales permettant de cantonner les femmes à des activités domestiques rationalisées. Les activités domestiques réservées à la ménagère se trouvent occultées par le « travail » comme source de revenus. La consommation est une recherche de produits standardisés, au meilleur marché possible. La famille nucléaire se loge dans un « appartement moderne [qui] est un espace déjà structuré et portant dans son organisation, son étendue, sa forme, l'indication de son utilisation future qui pourra en être faite, du type d'occupation qu'il réclame, etc.¹⁷ ».

Dans ce modèle, la régularité d'un revenu suffisamment élevé permet le développement d'une conscience des possibles plus adéquate à leur réalité, en témoigne la proximité entre le revenu actuel et le revenu jugé satisfaisant, ainsi que la perception claire des promotions qui s'ouvrent dans la carrière. Ainsi, « les dispositions [des acteurs] composent un système qui s'organise en fonction d'un avenir appréhendé et maîtrisé par le calcul et la prévision¹⁸ ». Cette capacité de prévoir ne se limite pas aux calculs liés à la rationalisation de la vie quotidienne dans ses différentes dimensions. Elle intègre également la conception « d'un autre ordre économique et social », car « avec l'emploi permanent et le salaire régulier, une conscience temporelle ouverte et rationnelle peut se former ; les actions, les jugements et les aspirations s'organisent en fonction d'un plan de vie. C'est alors et alors seulement que l'attitude révolutionnaire prend la place de l'évasion dans le rêve, ou de la résignation fataliste¹⁹ ».

Cette conception large du salarié comme « prolétaire » se fonde sur le partage entre « travailleurs permanents, manuels ou non manuels » et « la masse des chômeurs ou des travailleurs intermittents, journaliers, manœuvres ou petits commerçants, autant de conditions interchangeables qui échoient souvent au même individu²⁰ ». Cela conduit à imaginer « la description des dispositions des différentes classes sociales [comme] une description des différentes étapes du processus de "rationalisation"²¹ », en fonction de la distance plus ou moins prononcées à l'égard de la nécessité et des risques de retomber dans la condition de « sous-prolétaire ». Ainsi, le travail, en fonction de sa permanence, de la régularité du revenu qu'il procure, de la conscience phénoménale qu'en ont, de ce fait, les acteurs, préfigure et complète – symétriquement au « capital symbolique » – un ordonnancement du champ social.

17. *Ibid.*, p. 108.

18. *Ibid.*, p. 71.

19. *Ibid.*, p. 80.

20. *Ibid.*, p. 83.

21. *Ibid.*, p. 84.

Douloureuse, mais lente et progressive transformation

Le passage de la société traditionnelle à la société capitaliste prend en Algérie la forme du déracinement résultant des grands mouvements de population initiés par l'autorité militaire, en engageant une évolution progressive des dispositions des acteurs. Dans ce contexte, la « découverte du travail²² » part le plus souvent du chômage et de l'expérience de la rareté du travail. Mais le chômage est ici saisi comme un fait ressenti en premier lieu à partir de la dévalorisation des activités agricoles, comme en témoigne le contraste entre le Nord et le Sud (moins affecté par les mouvements forcés de population) de l'Algérie²³. En ce sens : « L'apparition du chômage marque donc une conversion de l'attitude à l'égard du monde²⁴. » Cette conversion intervient dans la honte à l'égard du milieu d'origine et dans la douleur d'une recherche permanente d'un travail qui fuit à mesure que l'on s'en rapproche.

Cette lutte pour l'emploi s'inscrit d'abord dans le domaine de l'artisanat et du commerce, « îlot protégé et réservé qui offre un refuge à ceux qui ne sont pas armés pour la compétition économique en même temps qu'il maintient dans une logique précapitaliste des capitaux et des capacités qui pourraient s'investir dans le secteur moderne²⁵ ». Le travail y conserve nombre des propriétés de l'« occupation », revendiquée dans la société rurale où il est de mauvais ton de rester les bras ballants. En effet, ni le temps, ni l'intensité n'y sont comptés. Le déracinement ou l'introduction d'un droit de propriété privée remettant en cause la propriété indivise de la société traditionnelle, justifiant également les expropriations par les colons, ne jettent pas les membres de la société traditionnelle dans les bras de capitalistes maniant cette arme puissante de la faim et du dénuement pour imposer leur discipline à une population « vulnérable ». On ne se retrouve donc pas dans le schéma de la *Grande transformation*²⁶, c'est-à-dire du « désencastrement » que décrit Polanyi à partir de la société anglaise soumise aux effets des *enclosures*. Le capitalisme exerce un attrait sur les individus concernés, mais au travers de l'économie informelle marquée par le maintien des liens interpersonnels que l'on rencontre dans les zones intermédiaires entre tradition et capitalisme que représentent les bidonvilles. Dans ce mouvement, le dénuement se radicalise par la dévalorisation de ce que l'on a. La recherche d'un « vrai travail » qu'il est si difficile d'obtenir se nourrit de l'aspiration à un

22. Chapitre III de BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.

23. On retrouverait des éléments analogues sur la situation des jeunes chômeurs africains de Brazzaville marquée par un éloignement à l'égard de la « tradition » dans ALTHABE G., *Étude du chômage à Brazzaville, étude psychologique*, Paris, Documents du Conseil supérieur des recherches sociologiques outre-mer, ORSTOM, 1959.

24. BOURDIEU P., *Algérie 60...*, *op. cit.*, p. 74.

25. *Ibid.*, p. 72.

26. POLANYI K., *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

emploi stable, l'emploi public faisant office d'idéal²⁷, avec tous les avantages, les « privilèges » de la sécurité sociale, de l'accès au logement accompagnant un niveau de revenu régulier suffisant, pour mettre à distance la nécessité ou du moins la menace des privations. Les évolutions que suscite le capitalisme dessinent ainsi une dynamique historique ouverte, susceptible de se fixer autour d'un sous-développement d'autant plus aigu qu'il est saisi à travers ce que Bourdieu identifie comme le « traditionalisme du désespoir » et la « révolte » qui l'accompagne. Ainsi :

« Loin de pouvoir déterminer par soi seule la saisie du donné comme insupportable ou révoltant, la pression économique tend même à interdire la prise de conscience révolutionnaire [...]. L'aliénation absolue anéantit la conscience même de l'aliénation²⁸. »

La situation « expérimentale » de l'Algérie colonisée conduit à s'interroger sur les processus qui mènent d'une société rurale à une société capitaliste, en mettant au jour deux résultats importants à envisager pour un retour historique sur les dynamiques économiques et sociales d'un pays « développé » comme la France :

- le travail salarié n'est pas la conséquence nécessaire et immédiate d'un tel processus, mais implique pour les acteurs d'affronter un contexte nouveau qui n'est abordé, dans un premier temps, que sur la base de « dispositions » héritées d'une société rurale ;
- la misère qui en résulte tient au moins tout autant aux privations matérielles et à la limitation des ressources, qu'à la dévalorisation de ces dispositions « décalées ».

En ce sens, cette « expérience algérienne » qui affleure constamment dans les écrits de Bourdieu suggère une analyse différente de l'histoire économique et sociale de la France dont on trouve des échos dans une historiographie récente.

DE L'EXPÉRIENCE SPATIALE À L'EXPÉRIENCE HISTORIQUE

Il me semble que de son expérience algérienne, Pierre Bourdieu tire une forme de « processus spatialisé » matérialisant dans l'espace urbain le parcours qui mène les individus de la société traditionnelle au capitalisme. Ce processus se caractérise par une étape intermédiaire, celle de l'artisanat et du commerce dans laquelle se maintient le poids de la parenté et de l'interconnaissance.

27. Cette idéalisation de l'emploi public comme « vrai travail », dans une société faiblement salariée en dépit de l'industrialisation massive des années 1970, se retrouve toujours aujourd'hui (voir BAZIN L. et SELIM M., « Travail, sexe et État. Une démarche anthropologique », *Variations*, n° 17, consulté le 18 octobre 2012, [<http://variations.revues.org/360>, 2012]).

28. BOURDIEU P., *Algérie 60...*, *op. cit.*, p. 79.

En quoi se retrouve-t-il dans cette histoire économique et sociale conduisant la société coloniale, de la ruralité médiévale à la modernité capitaliste ? La remise en cause du caractère massif de l'industrialisation, la mise au jour d'une activité commerciale portant en premier lieu sur la production textile dans ce que l'on a nommé la « proto-industrie », me paraissent faire écho à ce qui ressort de la situation algérienne telle que la présente Bourdieu.

Les ambiguïtés de la « manufacture » colbertiste

Avec le colbertisme, le commerce devient l'arme par laquelle le royaume drainera les métaux précieux par sa suprématie dans les échanges internationaux. C'est dans ce cadre que voit le jour un corps d'« inspecteurs des manufactures » envoyés à travers le pays pour éviter que les juridictions locales liées au corporatisme ne s'enferment dans des arrangements d'intérêts nuisibles à la qualité des produits, pouvant conduire à la désaffectation de la demande internationale. Les inspecteurs sont en premier lieu des contrôleurs, en exerçant leur office à la fois dans un « bureau des marques » (où convergent les produits) et par des visites sur les lieux de production. Mais cette activité de contrôle rencontre un obstacle majeur, celui de la diffusion de la production textile dans les campagnes, rendant difficile l'examen de la qualité de produits. En effet : « L'industrie est au champ depuis longtemps, et les arrêts de 1762 et 1765 autorisant la libre fabrication dans les campagnes n'ont fait que consacrer un état de fait ancien²⁹. » Cette expansion de la manufacture encourage une activité d'enquête de la part des inspecteurs, qui y voient un complément de ressources permettant aux populations de faire face aux aléas des récoltes, voire de procéder à des améliorations dans la culture. Il se dégage alors une attitude ambivalente des inspecteurs, à l'égard d'une production rurale qui traduit parfois pour certains inspecteurs, « le génie de ceux qui composent cette fabrique³⁰ », mais oppose une résistance sourde aux améliorations techniques.

Ce mouvement de diffusion du travail à domicile dans les campagnes à partir des fabriques urbaines s'avère durable, puisqu'on le retrouve tout au long d'un XIX^e siècle dominé par la production textile³¹. On se trouve donc dans un schéma très éloigné de celui qui se dessine à partir de l'accent mis sur les *enclosures* en Angleterre par Polanyi, où la libération d'une main-d'œuvre pauvre et bon marché ouvre la voie aux concentrations ouvrières qui seront prises comme la marque d'une « Révolution industrielle ». C'est bien plutôt d'une « révolution industrielle » qu'il faut parler, c'est-à-dire du développement d'une production ancrée dans le rythme des activités familiales et agricoles en contribuant ainsi au maintien

29. MINARD P., *La fortune du colbertisme, État et industrie dans la France des Lumières*, Paris, Fayard, 1998, p. 177.

30. Cité *ibid.*, p. 167.

31. NOIRIEL G., *Les ouvriers dans la société française, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1986.

durable d'une population rurale importante en France. La « société marchande » qui émerge des grandes réformes colbertistes affecte en profondeur la « société traditionnelle » du monde rural, sans pour autant l'abolir radicalement, voire en lui permettant de trouver sa place dans les dynamiques du commerce.

L'« archaïsme libéral » du Code civil

On pourrait penser que le salariat trouve un point d'appui institutionnel crucial dans l'héritage de la Révolution et de l'Empire. De ce point de vue, le décret d'Allarde de mars 1791, la loi Le Chapelier de juin, et le délit de coalition établi par l'article 415 du Code pénal, semblent apporter un soutien sans faille à la domination patronale sur les masses ouvrières se concentrant dans des établissements de taille croissante. Cependant, le retour sur l'héritage juridique de la Révolution et de l'Empire met au jour la complexité des cadres institutionnels qui s'en dégagent. Ainsi : « Il allait de soi que la plupart des ouvriers – de la grande comme de la petite industrie – relevaient de la législation du “louage d'ouvrage” proprement dit, et non du “louage de services”, c'est-à-dire, notamment, des treize articles de la section du Code civil sur les “Devis et marchés” (art. 1787 à 1799), et non des deux articles sur les domestiques et gens de travail. Les ouvriers n'étaient ni des domestiques ni des journaliers³². » La Révolution et le Code civil créent donc un corpus non négligeable de règles qui vont devenir les « règles du jeu », sur lesquelles s'appuieront tout autant les négociants que les ouvriers. Mais, ces règles du jeu que pose le Code civil ne dessinent pas la condition d'un « prolétaire » se définissant comme « salarié », par rapport à un « sous-prolétaire » oscillant entre le travail aléatoire du journalier, l'artisanat et le commerce.

En effet, il ressort de ces règles une architecture éclairante sur la nature des rapports de travail qui se nouaient à cette époque. Si le « louage des domestiques et ouvriers » (art. 1780) désigne l'engagement d'un ouvrier par un patron, les articles 1788 à 1799 règlent les contrats « des entrepreneurs d'ouvrage par suite de devis et marchés », au sein desquels il faut compter les ouvriers qui « travaillent à façon », « prix-fauteurs³³ » ou « marchandeurs ». Selon les dispositions de l'article 1799, les ouvriers « qui font directement des marchés à prix faits » sont « des entrepreneurs dans la partie qu'ils traitent ». Une telle situation se retrouve notamment dans la soierie lyonnaise, où les « chefs d'atelier », les « canuts », prennent l'ouvrage que leur donnent les négociants et embauchent ensuite des « compagnons » pour le réaliser avec leur famille. Elle se retrouve encore dans les usines :

32. COTTEREAU A., « Droit et bon droit, un droit des ouvriers instauré puis évincé par le droit du travail », *Annales histoire et sciences sociales*, vol. 57, n° 6, p. 1525.

33. *Ibid.*

« Ces associations sont en fait fréquentes : dans la métallurgie, comme, pour les grosses pièces de fonderie, à Fourchambault ; dans les mines, pour l'abatage des lots offerts au meilleur offrant des brigades concurrentes, comme à Anzin, où la pratique s'étend après 1850 ; dans les textiles, où le fileur fait fonction de tâcheron face à ses rattacheurs et bobineurs ; mais aussi dans l'imprimerie, c'est le travail en commandite, ou dans le bâtiment³⁴. »

La jurisprudence et les développements légaux du XIX^e siècle font donc apparaître les limites du droit révolutionnaire sous un jour étonnant, par rapport aux enseignements d'une histoire sociale classique. Ces limites ne tiennent pas à l'« atomisation » des ouvriers face à un pouvoir capitaliste, mais au caractère communautaire des rapports de travail sous l'empire du droit civil. Cela se traduit par une forme de domination patriarcale dans ces rapports de travail où s'agrègent de manière indéfinie, des ouvriers embauchés par d'autres ouvriers, ainsi que leur famille. Cette dimension communautaire et familiale du travail franchit les limites de l'usine, au sein de laquelle se retrouve une activité familiale renforçant l'exploitation des travailleurs selon Marx. Elle est coextensive du travail à domicile qui, loin de disparaître avec le développement de la grande industrie, tend simultanément à se développer sous l'effet de progrès techniques tel que l'électricité qui permet de mécaniser le tissage dans les ateliers familiaux de la soierie lyonnaise et de la rubanerie stéphanoise, ou d'introduire la machine à coudre dans la mansarde de la « midinette » parisienne travaillant pour les grands magasins.

LA DIALECTIQUE DU TRAVAIL

Dans le contexte d'une activité productive profondément ancrée dans la vie familiale que renforce la catégorie juridique du « louage d'ouvrage », il est difficile d'identifier le « travail » comme tel, c'est-à-dire comme activité d'un individu pouvant faire l'objet d'une transaction. Comme dans la société algérienne, les activités s'inscrivent dans des cycles saisonniers où alternent les périodes de « presse » et les « mortes-saisons ». Il est ici tout aussi difficile d'identifier une forme d'exploitation menée rationnellement par une classe dominante, quand l'ouvrage se disperse en une multitude d'ateliers plus ou moins familiaux. C'est ainsi que prévaut, depuis de la Révolution de 1848, la critique du marchandage, avec l'abolition de ses formes les plus extrêmes par le décret du 2 mars. Ce décret vise moins à protéger les « travailleurs » contre la domination patronale, qu'à prohiber l'« entr'exploitation » des ouvriers³⁵. Il doit beaucoup à cette

34. DEWERPE A., *Le monde du travail en France*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 50.

35. Terme que suggère le décret : « L'exploitation des ouvriers par des sous-entrepreneurs ou marchandage est abolie. Il est bien entendu que les associations d'ouvriers qui n'ont point pour objet l'exploitation des ouvriers les uns par les autres, ne sont pas considérées comme marchandage. » Cottereau évoque également l'usage consistant à fixer la rémunération

mouvance que l'on désigne sous le terme de socialisme, dans laquelle un des enjeux est précisément une « organisation du travail » (en reprenant le titre d'un ouvrage de Louis Blanc, président de la Commission du Luxembourg), l'« idée de travail » apparaissant comme une forme d'« idée régulatrice » pour appréhender la multitude des activités qui concourent à la réalisation de marchandises.

Dénonciation du marchandage, sweating system et conscience du chômage

La question du marchandage hante la seconde moitié du XIX^e siècle, au cœur d'importantes grèves dans les mines du Nord, et de nombreux mouvements sociaux dans le bâtiment³⁶. Ainsi, à partir d'une affaire qui défraie la chronique judiciaire en 1899-1900, la Cour de cassation établit la validité contestée du décret de mars 1848, même si, au terme d'une succession d'arrêts, face à la résistance des cours d'appel, elle apporte une définition relativement restrictive du marchandage. Le marchandage fait également beaucoup parler de lui à travers le développement du « travail en chambre » dans la confection, soumettant les couturières au bon vouloir d'intermédiaires appointés par les grands magasins. Cette situation, que l'on rencontre dans les grandes villes des pays développés, sous la dénomination de « *sweating system* », donne lieu à de nombreuses initiatives telles que des enquêtes ou des propositions de loi. Ainsi, à travers la cause des « midinettes », le problème posé est celui de l'identification d'un lien juridique établissant la responsabilité des donneurs d'ordre, en l'occurrence les grands magasins. Dans le même temps, les premiers recensements du chômage, à partir de 1896, réservent une surprise de taille aux statisticiens. Alors que le « modèle du statisticien » ne conçoit l'« absence de place » que pour les travailleurs sous l'autorité d'un patron dans un « établissement », une part non négligeable de chômeurs sont en fait des « chômeuses » et plus précisément ces couturières pour lesquelles le statisticien n'imaginait pas qu'elles pussent se déclarer comme telles³⁷. Même si ces ouvrières peuvent s'appuyer sur les traces matérielles de leur relation avec un donneur d'ordre que constitue la fréquence avec laquelle on recourt à leurs services ou le prêt d'une machine à coudre, il me semble que l'on trouve ici un écho à la « conscience du chômage » par laquelle, selon Bourdieu, s'annonce le « travail » comme activité spécifique par rapport aux activités domestiques. Ces ouvrières « inventent » le modèle auquel l'économiste ne se ralliera finalement que dans un second temps, tenant alors pour évident le constat que le chômage équivaut à la privation de travail.

du compagnon selon un taux prédéterminé du prix de la pièce perçu par le chef d'atelier, dans la soierie lyonnaise, comme une forme de prohibition de l'« entr'exploitation » (COTTEREAU A., « Droit et bon droit... », art. cit., p. 1540).

36. JULLIARD J., *Autonomie ouvrière. Études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil, coll. « Hautes Études », 1988.

37. SALAIS R., BAVEREZ N. et REYNAUD B., *L'invention du chômage*, Paris, PUF, 1986.

Le contrat de travail

C'est dans ce contexte que les initiatives des socialistes réformistes rencontrent les aspirations ouvrières. La création d'une commission de codification des lois ouvrières et de prévoyance sociale par le ministre socialiste du Commerce et de l'Industrie, Alexandre Millerand, apporte un prolongement nouveau au projet de Code du travail présenté par Arthur Groussier en 1898. Elle renforce l'« idée de travail » comme point focal d'une législation systématique, par rapport à la législation sur le « louage d'ouvrage » dont on ne retient plus, la plupart du temps, que l'article 1780 sur le « louage de services ». Il s'agit là, me semble-t-il, d'une forme de rationalisation juridique qui fait écho à la « rationalisation diffuse » dont témoignent la « conscience du chômage » et la « découverte du travail » analysées dans les écrits de Bourdieu sur l'Algérie. Cette rationalisation juridique conduit à réorganiser la complexité des rapports établis par le Code civil et mis à mal par la dénonciation du marchandage, autour du « travail » comme objet de transaction. Dès lors, se dégage le « contrat de travail », comme contrat individuel liant le travailleur à un « employeur ». Dans ce contrat, l'objet de la transaction est le travail comme activité personnelle fournie par le travailleur, contre la rémunération que lui doit l'employeur. Son élaboration juridique va être au centre des activités de la Société d'études législatives, dans un projet de loi mis en chantier en 1904, à l'horizon de la modernisation du Code civil au moment de son centenaire³⁸.

Le projet de la Société d'études législatives sera supplanté par l'adoption du Code du travail à partir de 1910, mais se prolongera par la loi de 1919 sur la convention collective qui en est extraite. Les discussions auxquelles il donne lieu traduisent le souci de ne pas limiter le contrat de travail au rapport d'autorité direct entre le travailleur et son « patron » : le contrat de travail sera défini, en premier lieu, de manière négative, comme tout contrat par lequel un travailleur n'offre pas son travail au « public », mais à un ou plusieurs employeurs. La présentation qu'en donne Camille Perreau, le rapporteur de la commission en charge du projet au sein de la Société d'études législatives, résume, à mes yeux, l'esprit dans lequel ont travaillé ces juristes. Le premier élément est la distance prise à l'égard des catégories du Code civil :

« La commission a cru devoir s'écarter des classifications suivies dans notre droit civil. Elle [...] s'est inspirée de cette idée qu'il convenait d'assurer une situation juridique identique à des catégories de personnes qui, sous des noms parfois différents, n'ont en somme que la même situation économique. Et c'est ce qui l'a amenée à écarter de sa rédaction l'emploi de certaines expressions juridiques : “louage de services”, “louage d'ouvrage”, “devis et

38. DIDRY C., *Naissance de la convention collective, débats juridiques et luttes sociales en France au début du XX^e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002.

marché”, dont se sont précisément servis les rédacteurs du Code civil. Il lui a paru nécessaire d’innover sur ce point³⁹. »

Le second élément est la généralité du « travail » visé par ce contrat :

« Peu importe la nature du travail : matériel ou intellectuel, industriel ou rentrant dans la catégorie des services qui font l’objet des professions libérales. Dans toutes les hypothèses où l’obligation de l’une des parties a pour objet une prestation de travail, si cette prestation est accomplie dans des conditions qui impliquent une continuité de rapports entre les contractants, il y aura contrat de travail⁴⁰. »

Le contrat de travail devient ainsi la catégorie juridique élémentaire permettant d’intégrer la réglementation du temps de travail ou encore la « convention collective » qui « détermine [...] certaines conditions auxquelles doivent satisfaire les contrats de travail individuels ou d’équipe que les personnes liées par la convention passent⁴¹ ». Cette conception large du contrat de travail ouvre la voie à une activité jurisprudentielle qui se poursuit aujourd’hui encore, sur la base du constat d’une « subordination juridique », mais également d’un « engagement *personnel* du travailleur » et de son appartenance à une « structure organisée » par l’employeur putatif.

La reconfiguration du collectif de travail

Le droit du travail naissant confère à l’« idée de travail » une réalité nouvelle, dans la mesure où il rencontre la « découverte du travail » par les acteurs eux-mêmes. Sa portée constructive dans la reconfiguration du « champ social » autour d’une division claire entre « salariés » et « employeurs », tient à ce que « la volonté de transformer le monde en transformant les mots pour le nommer, en produisant de nouvelles catégories de perception et d’appréciation et en imposant une nouvelle vision des divisions et des distributions, n’a de chances de réussir que si les prophéties, évocations créatrices, sont aussi au moins pour une part, des descriptions bien fondées, des descriptions anticipées : elles ne font advenir ce qu’elles annoncent, nouvelles pratiques, nouvelles mœurs et surtout nouveaux groupes, que parce qu’elles annoncent ce qui est en voie d’advenir, ce qui s’annonce ; elles sont moins les accoucheuses que les officiers d’état civil de l’histoire⁴² ».

Le contrat de travail apparaît ainsi comme la condition de possibilité d’une conception renouvelée de l’« entreprise », enfin dégagée de la figure de l’« entre-

39. *Bulletin de la Société d’études législatives*, 1906, p. 76-77.

40. *Ibid.*, p. 78.

41. Article 1 de la loi du 25 mars 1919.

42. BOURDIEU P., « La force du droit », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, 1986, p. 13.

preneur », comme lieu d'innovation et de création de richesses⁴³. La reconnaissance du pouvoir de directive de l'employeur s'accompagne également de celle de sa responsabilité dans le domaine des conditions de travail et, plus directement, du paiement régulier des salaires. Il préfigure donc le mouvement de rationalisation du travail qui s'engage au début du ^{XX}^e siècle et se développe au cours de la Première Guerre, dans le cadre notamment des industries d'armement. Mais il ne se réduit pas à un colloque singulier entre le travailleur et l'employeur, dans la mesure où il ouvre au salarié l'accès à un collectif qui se constitue non plus sur la base des « connaissances » et de la parenté, mais sur celle de la « qualification ». On retrouve ici une des caractéristiques du salariat tel que l'évoque Bourdieu, pour mieux saisir, par contraste, la société traditionnelle algérienne :

« Rien ne s'oppose plus radicalement à l'entraide, qui associe toujours des individus unis par des liens de consanguinité réelle ou fictive, que la coopération qui mobilise des individus sélectionnés en fonction des fins calculées d'une entreprise spécifique : dans un cas le groupe préexiste et survit à l'accomplissement en commun d'une œuvre commune ; dans l'autre cas, trouvant sa raison d'être hors de lui-même, dans l'objectif futur défini par le contrat, il cesse d'exister en même temps que le contrat qui le fonde⁴⁴. »

Il en résulte une dynamique nouvelle de la négociation collective, dans laquelle l'enjeu est la reconnaissance de la *qualification* des individus, là où les tarifs négociés par les chefs d'atelier ou les marchands aboutissaient à une focalisation sur la *qualité* des produits livrés et des matières premières. La qualification vient ici conforter la prévisibilité que permet la régularité du revenu salarial, en offrant une liberté de choix relative dans la recherche d'un emploi, par rapport au manoeuvre soumis à la merci des fluctuations de l'activité et à la concurrence qui résulte de sa substituabilité. De plus, en familiarisant les travailleurs avec le « rationalisme économique » de la grande entreprise capitaliste (familiarisation que l'on trouve à la source d'un *habitus économique*), le contrat de travail ouvre également la voie à une participation à la gestion, comme en témoigne, par exemple, la revendication d'un « contrôle ouvrier⁴⁵ ». Dans l'histoire sociale qui se dessine alors, le travail n'en finit pas d'occuper les esprits, tant par l'engagement qu'il implique pour les salariés, que par la souffrance de ceux qui en sont privés. De ce point de vue, la souffrance sociale identifiée dans *La misère du monde*⁴⁶ comme actualisation d'un retour « offensif » de cette « misère » qui conduit du « prolétariat » au « sous-prolétariat »,

43. HATCHUEL A. et SEGRESTIN B., *Refonder l'entreprise*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

44. BOURDIEU P., *Algérie 60...*, *op. cit.*, p. 26.

45. DEHOVE G., *Le contrôle ouvrier en France, l'élaboration de sa notion, ses conceptions*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1937.

46. BOURDIEU P., *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

me paraît moins tenir d'une prophétie sur la « fin du travail », que du poids croissant de celui-ci dans la vie des acteurs. En ce sens, le travail est au centre d'un processus de « découverte », à la fois au niveau collectif, à travers par exemple les mobilisations pour l'emploi face aux restructurations qui se multiplient dans le contexte de la crise actuelle et posent le problème de la finalité oubliée de l'entreprise financiarisée, celle de la conception et de la réalisation de produits, mais aussi au niveau individuel, à travers le développement de l'activité féminine, phénomène marquant des cinquante dernières années⁴⁷ et source d'une transformation de la *Domination masculine*⁴⁸.

CONCLUSION

Dans les écrits de Bourdieu sur l'Algérie, le travail est au centre de cette « sorte d'anamnèse méthodiquement provoquée⁴⁹ » permettant de dégager les conditions historiques ayant conduit à un *habitus économique* que la théorie économique a enfermé dans la rationalité intemporelle de l'*homo economicus*. Ainsi, Bourdieu suggère rien moins que l'historicité du travail comme activité productive et source d'un revenu régulier. La description, dans l'Algérie en guerre, de cette « découverte du travail » où se joue une émancipation de l'individu à l'égard de la communauté originaire invite, sur la suggestion de Bourdieu lui-même, à un retour sur le travail dans la société française. Elle engage à redécouvrir un monde dans lequel l'« idée même de travail » ne se manifeste que progressivement, en sortant de la communauté familiale que continuaient à entretenir les catégories du « louage d'ouvrage » dans le Code civil. Le contrat de travail et le droit du travail confèrent à cette « idée de travail » une réalité institutionnelle, à travers laquelle il devient possible d'identifier sous la multitude des activités productives, le « travail » et donc grâce à laquelle un individu peut se dire « travailleur ».

Comme souvent, la médaille a son revers, celui d'une domination d'autant plus forte qu'elle se dissimule derrière l'illusion d'une liberté. Ainsi, revers de cet *habitus économique* formé dans la découverte du travail :

« L'illusion que l'on pourrait avoir parfois que se trouve réalisée, au moins en quelques lieux, l'utopie de la maîtrise entière du travailleur sur son propre travail, ne doit pas faire oublier les conditions cachées de la violence symbolique exercée par le nouveau management. Si elle exclut le recours aux contraintes plus brutales et plus visibles des modes de gouvernement anciens, cette violence douce continue à s'appuyer sur un rapport de force qui

47. JAN-RÉ M., *Le genre à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan, 2012.

48. BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.

49. BOURDIEU P., « La fabrique de l'*habitus économique* », art. cit.

resurgit dans la menace du débauchage et la crainte, plus ou moins savamment entretenue, liée à la précarité de la position occupée⁵⁰. »

De ce point de vue, la crise a fait son œuvre, en mettant au jour une violence toujours moins douce que dans les années 1990, où la puissance des forces financières ne cherche plus à se cacher derrière un « management des compétences » et envisage tout simplement la liquidation d'un travail qui, parce qu'il se nourrit de la maîtrise que lui procure un droit séculaire, lui paraît émettre des prétentions salariales bien trop élevées pour répondre aux exigences de la « compétitivité ». Mais peut-être que, face à cette violence toujours moins symbolique, cette « utopie de la maîtrise entière du travailleur sur son propre travail » demeure de ces idées régulatrices simples pour une histoire qui reste à écrire.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHABE G., *Étude du chômage à Brazzaville, étude psychologique*, Paris, Documents du Conseil supérieur des recherches sociologiques outre-mer, ORSTOM, 1959.
- BAZIN L. et SELIM M., « Travail, sexe et État. Une démarche anthropologique », *Variations*, n° 17, 2012, consulté le 18 octobre 2012, [<http://variations.revues.org/360>].
- BOURDIEU P., *Algérie 60, structures économiques et structures temporelles*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977.
- BOURDIEU P., « La force du droit », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, 1986, p. 3-19.
- BOURDIEU P., *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.
- BOURDIEU P., « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, 1996, p. 89-90.
- BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.
- BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- BOURDIEU P., « La fabrique de l'habitus économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, 2003, p. 79-90.
- BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.
- COTTEREAU A., « Droit et bon droit, un droit des ouvriers instauré puis évincé par le droit du travail », *Annales histoire et sciences sociales*, vol. 57, n° 6, 2002, p. 1521-1561.
- DEHOVE G., *Le contrôle ouvrier en France, l'élaboration de sa notion, ses conceptions*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1937.
- DEWERPE A., *Le monde du travail en France*, Paris, Armand Colin, 1989.
- DIDRY C., *Naissance de la convention collective, débats juridiques et luttes sociales en France au début du XX^e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002.
- DURKHEIM É., *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, PUF, 1930 [1912].
- HATCHUEL A. et SEGRESTIN B., *Refonder l'entreprise*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.
- JAN-RÉ M., *Le genre à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan, 2012.

50. BOURDIEU P., « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, 1996, p. 89-90.

- JULLIARD J., *Autonomie ouvrière. Études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil, coll. « Hautes Études », 1988.
- MINARD P., *La fortune du colbertisme, État et industrie dans la France des Lumières*, Paris, Fayard, 1998.
- NOIRIEL G., *Les ouvriers dans la société française, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1986.
- POLANYI K., *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.
- SALAS R., BAVEREZ N. et REYNAUD B., *L'invention du chômage*, Paris, PUF, 1986.
- WAGNER A.-C., *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.
- YACINE T., *Chacal ou la ruse des dominés. À l'origine du malaise des intellectuels algériens*, Paris, La Découverte, 2001.

Troisième partie

**ACTIVITÉS INTELLECTUELLES,
PROFESSIONS ARTISTIQUES
ET ÉCONOMIE SYMBOLIQUE**

Maxime QUIJOUX

INTRODUCTION

La contribution de Pierre Bourdieu à l'éducation et à la culture constitue sans doute l'apport le plus important du sociologue à la discipline. En faisant de la « culture » une « économie » faite d'échanges et d'accumulations de type capitalistique, Bourdieu opère une véritable révolution cognitive du fonctionnement des organisations sociales : supposée autant unir les individus que les définir, la culture concourt à l'inverse à la perpétuation des divisions sociales en faisant des « goûts » l'outil et l'expression de ces inégalités dans l'espace social. Dès lors, chaque institution et ses agents *ayant affaire* à la production de la culture comme à sa transmission ne font rien d'autres que de participer à la reproduction sociale du système : de l'École aux musées, du village à l'entreprise, toutes ces structures contribuent au maintien des inégalités avec d'autant plus d'efficacité qu'ils méconnaissent le plus souvent les effets véritables de leurs actions sur la société. Bourdieu entend donc montrer une nouvelle dimension des divisions sociales qui structurent nos sociétés : au matérialisme économique typique du marxisme, il ajoute un matérialisme symbolique d'autant plus puissant qu'il est la plupart du temps insoupçonné et imperceptible car naturalisé.

Mais Bourdieu n'a pas fait que dévoiler la fonction véritable de la culture. Une partie substantielle de ses travaux a aussi consisté à repenser les conditions artistiques dans nos sociétés contemporaines. En revenant sur la genèse de la notion contemporaine et désormais naturelle de « l'art pour l'art », il nous renseigne non seulement sur les conditions économiques aux fondements de la démarche artistique mais aussi sur les modalités de création d'un univers social spécifique, de la naissance d'un « champ » autonome : le milieu artistique naît d'une double rupture radicale construite avec pour intention principale l'indépendance esthétique contre les conventions bourgeoises dominantes, qu'elles soient institutionnelles ou sociales. L'art tel qu'on le conçoit aujourd'hui, dans son acceptation la plus noble, c'est-à-dire désolidarisé des conditions de production les plus matérialistes, est donc moins le fruit d'un goût naturellement partagé par tous que le corollaire d'un conditionnement historique et d'actions « politiques » pour renverser l'univers esthétique dominant.

Qu'elle ait pour fonction de participer à la reproduction sociale ou qu'elle se présente comme un marché autonome, l'analyse de la culture chez Bourdieu porte toujours, en définitive, une double déconstruction : d'un côté, celle du « talent », et, de l'autre, « du désintéressement ».

Cette partie vise à interroger le travail des professions intellectuelles et artistiques telles que Bourdieu les envisage. Car s'il a considérablement renseigné les mécanismes et les agents à l'œuvre dans la fabrication de la culture comme instrument de domination ou comme champ esthétique, il n'a pas toujours réalisé une description fine de ses activités et modes de production. Ou plutôt celles-ci se présentent généralement en pointillé tout au long de son œuvre, nécessitant par conséquent un travail minutieux de repérage.

C'est le cas par exemple du travail enseignant : Bourdieu a abondamment renseigné à la fois les propriétés sociales des professeurs tout comme leur fonction au sein de l'institution ou de la société sans qu'on n'aperçoive toujours clairement les contours de leur activité réelle. La contribution qui ouvre cette partie entend justement revenir sur ce point « peu visible, transversal et intime », pour reprendre les mots de l'auteur, dans l'œuvre de Pierre Bourdieu. Grâce à un précieux travail exégétique, Sembel nous propose ici une plongée aussi bien originale qu'heuristique sur cet objet fuyant qui, s'il nous renseigne sur le travail de l'instruction, nous éclaire aussi sur le rapport souvent complexe que le sociologue entretenait avec l'institution scolaire.

Le reste de la partie s'éloigne à la fois du professorat et de l'exégèse pour s'intéresser à l'usage de Bourdieu dans l'étude contemporaine des activités et professions artistiques. Par l'analyse du travail des « intermédiaires », Lizé et Naudier réussissent ici à renouveler singulièrement l'approche du sociologue tant sur les logiques du marché artistique que sur celui de champ : en effet, l'examen qu'ils proposent de leur rôle et de leurs activités montre comment cette nouvelle catégorie d'agents réussit à imposer son *nomos* néolibéral dans un domaine pourtant historiquement caractérisé par son autonomie.

Les deux dernières contributions constituent enfin davantage des invitations réflexives sur l'usage des analyses de Bourdieu aux études des professions artistiques : à partir de leurs enquêtes respectives, Sorignet et Perrenoud s'interrogent en effet sur le recours à Bourdieu pour penser les réalités professionnelles des danseurs et des musiciens contemporains. Perrenoud va même plus loin : il montre toute la fécondité qui existe non seulement à exporter la notion d'économie symbolique au-delà des professions artistiques, mais aussi à la combiner avec l'approche interactionniste nord-américaine.

Nicolas SEMBEL

BOURDIEU ET LE TRAVAIL ENSEIGNANT : RECONSTRUCTION D'UN OBJET PEU VISIBLE, TRANSVERSAL ET INTIME

UN TRAVAIL ENSEIGNANT PEU VISIBLE, TRANSVERSAL ET INTIME

Cerner le travail enseignant chez Bourdieu est une entreprise ambitieuse qui n'est pas facilitée par le *statut* des objets « travail » et « enseignant » dans l'ensemble de ses écrits, à la fois peu visibles et transversaux. Nous ferons l'hypothèse que leur « croisement » permet d'atteindre une dimension intime du Bourdieu enseignant, sociologue, et élève, dans son rapport critique à l'institution scolaire.

Bien identifiée au début de sa carrière, la thématique du travail a été rapidement remplacée chez Bourdieu par celle de l'éducation ; le travail est devenu par la suite un concept transversal à plusieurs objets, et a donc perdu de sa spécificité théorique, pour gagner en opérationnalité (par exemple, le « travail » d'euphémisation des enseignants). Le contexte de l'institutionnalisation de la sociologie française du travail, et précisément, à cette occasion, de ce que Bourdieu appellerait la « définition préalable de l'objet » travail, « où tout se joue¹ », a eu un rôle majeur dans cette évolution². Selon Bourdieu,

« La sociologie empirique sur [...] le travail [...] était faite par des gens humainement parfaits, mais, si je puis dire, trop humains... La rupture s'opère aussi contre tout ça. On ne fait pas de la socio pour se faire plaisir en souffrant avec ceux qui souffrent³. »

-
1. BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C. et PASSERON J.-C., *Le métier de sociologue*, Paris/La Haye, Mouton, 2005 [1968], p. XII (préface à la 5^e édition, entretien de Pierre Bourdieu avec Beate Kraus).
 2. Cf. BORZEIX A. et ROT G., *Sociologie du travail, genèse d'une discipline, naissance d'une revue*, Nanterre, PUPON, 2010. Dans cet ouvrage, la « présence/absence » de Bourdieu joue un rôle qui semble avoir été structurant pour le champ de la sociologie du travail en constitution.
 3. BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C. et PASSERON J.-C., *Le métier de sociologue*, *op. cit.*, p. X.

On constate qu'il « reste » un court texte ayant le mot travail dans son titre, daté de 1975, repris en 1996 et réédité en 1997 puis en 2003⁴. Et encore, il semble difficile d'y trouver trace d'une sociologie du travail enseignant, même si avec la « double vérité » Bourdieu rapporte l'analyse de tout travail à la violence symbolique, qui est certainement l'un des concepts clé, dans sa sociologie, pour analyser le travail enseignant ; il apparaît explicitement en 1970 dans *La reproduction* (co-écrit avec J.-C. Passeron), pour décrire tout « travail » et toute « action » pédagogiques, et le « travail scolaire » de l'enseignant en particulier.

Cependant, les recherches de Bourdieu en éducation les plus connues n'ont pas mis spécialement en avant le travail enseignant, objet toujours « pris » avec d'autres dans des démonstrations à visée plus générale. Bien identifiée après les débuts algériens et tout au long de son œuvre, l'éducation chez Bourdieu n'a que progressivement laissé émerger une véritable sociologie des enseignants, et, non sans mal, une sociologie de leur travail comme activité et responsabilité ; lequel travail ne peut être pleinement saisi que par recoupements multiples avec d'autres concepts, parfois développés dans d'autres thématiques que l'éducation, et en procédant à une relecture rétrospective de l'œuvre à la lumière de la synthèse indispensable pour notre entreprise que constitue *L'esquisse pour une auto-analyse*⁵.

Ces faible visibilité et forte transversalité se retrouvent chronologiquement. Une sociologie du travail enseignant apparaît discrètement dans les travaux sur l'Algérie, avec des passages sur l'école. Elle naît véritablement avec les travaux sur l'éducation des années 1960, qui lui réservent cependant un statut très différencié selon les publications, et ne contribuent pas forcément à le clarifier alors que le contexte se montrait tout approprié ; mais, selon notre hypothèse, Bourdieu ne travaillait pas *assez seul* à cette époque dans ce domaine de l'éducation. Elle se prolonge de façon plus visible dans les années 1970 avec les « catégories de l'entendement professoral » et l'enquête sur la « fonction de consécration » en classes préparatoires ; et de façon moins visible dans d'autres travaux, par exemple avec ce que l'on pourrait appeler une « pédagogie de l'incorporation » dans *Esquisse pour une théorie de la pratique* (1972). Les années 1980 voient la publication des deux synthèses, *Homo academicus* (1984), et surtout *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps* (1989), dans lesquelles la place et le rôle du travail enseignant peuvent être précisément repérés. Les années 1990 élargissent l'objet de manière empirique avec les entretiens sur la misère de la position enseignante dans *La misère du monde* (1993). Les années 2000 donnent lieu à la publication du dernier texte non posthume

4. BOURDIEU P., « La double vérité du travail », in *Les méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 291 et suiv.

5. BOURDIEU P., *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004 [2001]. Nous précisons autant que possible la date d'écriture des textes cités.

sur l'éducation, « Inconscients d'école⁶ » (2000), dans lequel le travail enseignant est, à nouveau, à la fois présent, peu visible, et ancré dans un rapport intime à son auteur qui se précisera ensuite, avec les deux ouvrages posthumes sur la réflexivité et l'auto-socioanalyse.

Une autre chronologie permet de retrouver trois « emprises » théoriques successives du travail enseignant dans la sociologie bourdieusienne : celui-ci est en effet lié, à mesure que cette sociologie se construit, avec la notion descriptive de *système* (très régulièrement utilisée par Bourdieu et ses éventuels co-auteurs dans les années 1960, jusqu'au sous-titre de *La reproduction*, en 1970), notion jamais théorisée, qui préfigure le développement du concept de *champ* (années 1970 à 1990), apparu en 1966 chez Bourdieu, mais pas en éducation ; lequel nourrit la démarche de *réflexivité* comme position, formalisée tardivement (années 2000), mais qui prend sa source dès les premiers travaux sur l'Algérie (années 1950). À chaque étape le travail enseignant permet de dynamiser, de « mettre à l'épreuve », des éléments d'analyse théorique qui ne lui étaient pas forcément destinés ; en retour, sa construction comme objet d'étude avance, balisant un espace pour l'analyse sociologique, et également pour l'auto-socioanalyse.

Le travail enseignant est donc présent dans plusieurs endroits « stratégiques » de sa sociologie. Sa visibilité aurait donc pu apparaître à plusieurs reprises, à plusieurs moments, en lien avec plusieurs concepts ; il n'en est rien ; la transversalité a renforcé la faible visibilité, comme si Bourdieu avait passé sa vie de sociologue à tourner autour du travail enseignant sans se résoudre à le prendre à bras-le-corps ; comme s'il avait tellement « incorporé » cet objet, qui concernait son activité professionnelle, mais aussi son rapport à l'institution scolaire, que cette incorporation empêchait la distance suffisante pour son traitement scientifique.

Surmonter sa domination culturelle originelle (à travers notamment son accent), s'inscrire dans une logique de déracinement (poursuite d'études à Paris) puis de renversement « désenchanté⁷ » de la domination culturelle scolaire, et lutter pour ne jamais être doxosophe de cette même culture scolaire dominante, tout en étant un de ses représentants les plus légitimés par elle : autant d'éléments de porte-à-faux qui seront régulièrement utilisés contre Bourdieu par ses détracteurs. Pourtant, ambivalences, revanche et autres reproches ne pèsent que peu de poids face à l'enjeu et au moteur de toute cette entreprise : la simple ambition de pouvoir s'accepter soi-même⁸. Le rapport désenchanté, décalé et

6. BOURDIEU P., « Inconscients d'école », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 135, 2000, p. 3-5.

7. BOURDIEU P., *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987 [1984], p. 307.

8. BOURDIEU P., « Voir avec l'objectif de la photographie », entretien avec Franz Schulteis, in BOURDIEU P. (YACINE T. [coord.]), *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008 [2001], p. 373.

clivé du Bourdieu enseignant et sociologue au travail enseignant comporte finalement, aussi, une dimension « intime » (terme utilisé, mais très rarement, par Bourdieu⁹). Il s'inscrit également dans une démarche individuelle de triple dépassement du désenchantement, du décalage et du clivage, par la recherche – au moyen de la sociologie – de son « je véritable¹⁰ », par « la construction [...] de quelque chose comme un sujet¹¹ », et par ce que l'on pourrait appeler une inscription dans l'universel par le cas particulier auto-objectivé. Même si Bourdieu a beaucoup co-écrit, il est seul à avoir poussé aussi loin le projet d'une sociologie de l'éducation comme sociologie de la connaissance¹², du fait, selon notre hypothèse, de son rapport si particulier à l'éducation. Des indices de ce rapport personnel de Bourdieu à l'éducation, et notamment au scolaire, sont parsemés dans son œuvre, « bribes d'objectivation de moi-même que j'ai laissées sur mon chemin, tout au long de ma recherche¹³ ». Nous avons « tamisé » ces bribes au moyen d'une grille de lecture qui s'est avérée indispensable de par l'économie qu'elle nous a fournie : la recherche systématique de l'objet « travail enseignant ».

L'hypothèse qui a guidé notre recherche est double : cerner le rapport personnel de Bourdieu à l'éducation pour comprendre sa sociologie, et le rapport intime de Bourdieu au travail enseignant pour en comprendre sa radicalité critique. En effet, si la sociologie de Bourdieu est critique, sa sociologie de l'éducation l'est particulièrement, et nous voudrions montrer que sa sociologie « reconstituée » du travail enseignant l'est encore plus¹⁴. Quant à savoir quel est le « je véritable », quel est le « sujet », de l'enseignant au travail, et de l'enseignant Bourdieu au travail, cela fera l'objet d'une publication ultérieure¹⁵.

LA DESCRIPTION DU TRAVAIL ENSEIGNANT : UN ESPACE SOCIOLOGIQUE

La sociologie du travail enseignant chez Bourdieu se construit contre « la représentation commune qui réduit l'action pédagogique à sa fonction technique¹⁶ », laquelle ne peut conduire qu'à l'« atomisation de la fonction

9. Par exemple, dans la posface d'*Homo academicus* (op. cit., p. 289). Il s'agit pour lui de rompre avec l'intime comme « je primaire » tout en s'appuyant sur lui pour retrouver le « je véritable ».

10. BOURDIEU P., « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 23, 1978, p. 69.

11. BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 41.

12. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989, p. 13.

13. BOURDIEU P., *Esquisse pour une auto-analyse*, op. cit., p. 14.

14. Cette radicalité est la plus forte dans les deux textes qui vont le plus loin selon nous dans l'objectivation anti-scolaire de Bourdieu enseignant et sociologue par lui-même : *Leçon sur la leçon* (1982) et « L'assassinat de Maurice Halbwachs » (BOURDIEU P., *Lettre du Collège de France*, 1987, n° 16, p. 164-170).

15. La version initiale de notre texte était trois fois plus longue.

16. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, op. cit., p. 101.

professorale¹⁷ ». Au plus loin des figures habituelles, en sociologie du travail et de l'éducation, du pédagogue et du bricoleur¹⁸, Bourdieu décrit l'enseignant au travail comme un agent de l'État, membre des fractions dominées de la classe dominante, petit-bourgeois, intellectuel, professionnel de la langue (scolaire), producteur de jugements, formé, et appartenant à un champ, celui de l'enseignement.

L'enseignant est d'abord un *fonctionnaire*, c'est-à-dire un agent de l'État, voire dans certaines situations professionnelles un « prolétaire de l'État », l'incarnation de sa « main gauche¹⁹ ». Cette dernière précision (chronologiquement) a contribué à nuancer la position objectivement critique sur les enseignants que Bourdieu pouvait avoir à la fin des années 1960 avec ses travaux critiques du « système », à la fin des années 1970 avec ses travaux sur la stratification sociale, où les enseignants sont d'abord classés comme membres des catégories favorisées, et à la fin des années 1980 où la critique s'est recentrée sur des enseignants formant l'élite scolaire, qui ne représentent qu'une partie du corps. Il faut donc attendre le tournant des années 1990 et la rédaction de *La noblesse d'État* (1989), du cours sur l'État (1989-1991²⁰), et de *La misère du monde* (1993) pour que les enseignants « subalternes²¹ » puissent être reconnus par Bourdieu, à travers ses recherches, comme membres à part entière des classes moyennes²² en tant que fonctionnaires de tous statuts.

Tout enseignant, du fait de son statut de fonctionnaire, et de son *travail réel* de « bureaucrate évaluateur », fonde la bureaucratie d'État, tout simplement en évaluant le travail des élèves, activité hautement symbolique et extraordinairement légitimée, qui n'a pas que pour effet de classer les élèves, mais aussi de se positionner en spécialiste du contrôle d'un objet, le travail scolaire, éminemment difficile à bureaucratiser, et qui ne peut l'être, et ce massivement, que par un coup de force symbolique. Le travail enseignant est un « travail de dissimulation et de transfiguration (en un mot, d'euphémisation) », qui fait « méconnaître-reconnaître la violence » objective en pouvoir symbolique, « capable de produire des effets réels sans dépense apparente d'énergie²³ ».

17. *Ibid.*, p. 133.

18. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse pas trouver dans ses écrits un travail à l'œuvre, improprement identifié comme du bricolage ; et une possible sortie de la critique par la pédagogie, une pédagogie que nous appellerions sociologique, mais qui a bien évolué depuis la « pédagogie rationnelle » de la conclusion des *Héritiers* (avec J.-C. PASSERON, 1964).

19. BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 221.

20. Qui vient d'être publié sous le titre *Sur l'État* (Paris, Éditions du Seuil/Raisons d'agir, 2012 [1989-1991]).

21. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, *op. cit.*, p. 40.

22. Cf. aussi CHAPOULIE J.-M., *Les professeurs de l'enseignement secondaire, un métier de classe moyenne*, Paris, Éditions de la MSH, 1987.

23. BOURDIEU P., « Sur le pouvoir symbolique », *Annales ESC*, 1977, p. 411.

Car, plus précisément encore, l'enseignant fait partie dans la plupart des cas des *fractions dominées de la classe dominante*, d'autant plus qu'il est souvent une femme. Il en découle pour tous les enseignants, et particulièrement pour les femmes, des « prises de position moyennes », incarnation selon Bourdieu de la « médiocrité académique » produite par l'académisme :

« Les professeurs d'origine petite-bourgeoise (notamment les fils [et filles] d'enseignants subalternes) sont tout spécialement prédisposés à entrer dans la position paradoxale, voire contradictoire, que leur aménage le système d'enseignement : étant inclinés à s'opposer d'un côté à la fraction prolétariote ou à la fraction consacrée de l'intelligentsia libre et de l'autre aux occupants des positions dominantes dans le champ du pouvoir, et se trouvant ainsi contraints de se définir par référence à des prises de position radicalement opposées en matière de culture, ils sont spontanément inclinés vers des prises de position moyennes qui conviennent parfaitement à une bureaucratie de la conservation culturelle chargée de pratiquer l'arbitrage entre les audaces de l'avant-garde intellectuelle et l'inertie conservatrice de la bourgeoisie²⁴. »

Finalement :

« Les tensions entre le culte du brillant, corrélatif de la dépréciation scolaire du scolaire, et la nécessaire reconnaissance des vertus proprement scolaires se résolvent dans l'exaltation du juste milieu et de la mesure qui définit l'*academica mediocritas*, cette somme de vertus moyennes²⁵ [...] vertus de modération et de pondération dans les choses intellectuelles qui implique le refus de toute forme d'excès, même en matière d'invention et d'originalité²⁶. »

L'enseignant est donc un *petit-bourgeois* (intellectuel). Particularité : le petit-bourgeois est la « victime par excellence de la violence symbolique », avec des aspirations au principe de ses insatisfactions ; aspirations dans l'immobilier²⁷ notamment, qui sont au principe des insatisfactions professionnelles et intellectuelles des enseignants ; ce qui le conduit dans des « impasses royales, celles que l'école réserve souvent à ses élus et dont la plus remarquable est la carrière professorale elle-même²⁸ ». Cette « tension » entre aspirations et insatisfactions est décrite dans *La noblesse d'État* :

« Les pratiques pédagogiques des professeurs, en particulier leurs opérations de sélection, trahissent la tension entre les valeurs scolaires et les valeurs

24. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, op. cit., p. 40-41.

25. *Ibid.*, p. 41.

26. *Ibid.*, p. 77-78.

27. Selon un exemple pris par BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

28. *Ibid.*, p. 223.

mondaines et entre les dispositions petites-bourgeoises et les dispositions bourgeoises dont l'institution scolaire est le lieu²⁹. »

Cependant, malgré les transformations du champ et de l'analyse sociologique de cette transformation, de l'objet et du regard de Bourdieu sur l'objet, les enseignants restent des *intellectuels*, porteurs d'une *doxa* (dont la culture scolaire constitue un élément central), voire de « racisme de l'intelligence ». Donc, tout enseignant se positionne par rapport à la culture scolaire, certes différemment selon son statut, sa discipline, les hiérarchies qui existent entre les différentes catégories et les conditions d'exercice du métier. Ce qui fait que tout enseignant est objectivement porteur de racisme de l'intelligence, et *peut* l'exercer, volontairement ou non ; ce « racisme de classe » est repéré dès *Les héritiers*³⁰. « Le racisme de l'intelligence est la forme de sociodicée caractéristique d'une classe dominante dont le pouvoir repose en partie sur la possession de titres », qui s'exprime sous la forme de l'euphémisation et de la dénégation, et « devient quasi méconnaissable », par exemple à travers les classements scolaires, et particulièrement dans un contexte scolaire composé de « gens [élèves] dépourvus des prédispositions socialement constituées » exigées tacitement ; bref, il est marqué par « l'invasion par le nombre³¹ ». Mais ce racisme, conscient ou non, transforme les professeurs qui le véhiculent en « pauvres blancs de la culture³² ».

L'existence d'un tel racisme est à relier directement au fait que l'enseignant est un *professionnel de la langue*, acteur d'un « marché linguistique » où sa « parole performative » assure sa « domination relative ». Bourdieu évoque clairement le « travail permanent de correction », assuré par les enseignants et notamment les « grammairiens », basé sur des règles « explicitement constituées par un travail de codification et expressément inculquées par un travail pédagogique³³ ».

Le paradigme du fonctionnement du « marché linguistique » est précieux à deux titres au moins : d'abord pour comprendre ce qui se joue dans le quotidien de la classe, de toute classe, et qui est du ressort de l'ordre conversationnel³⁴, même dans les situations qui se situent loin de la culture scolaire ; car

29. *Ibid.*, p. 39.

30. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964, p. 107.

31. BOURDIEU P., « Le racisme de l'intelligence », *Questions de sociologie*, 1984 [1978], p. 264, 265 et 267.

32. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, *op. cit.*, p. 14.

33. BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 52. Cet extrait permet au passage de souligner quelle est précisément la place principale du concept opératoire de « travail » chez Bourdieu, concept omniprésent, mais plus rattaché à une sociologie de l'action « en général » qu'à une sociologie du travail telle qu'elle est identifiée traditionnellement, par exemple à un terrain ou à un métier, entreprise dont Bourdieu s'est volontairement détaché lors de la genèse française de cette « spécialité », comme nous l'avons déjà souligné.

34. GOFFMAN E., *Façons de parler*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987.

il est toujours question d'échanges linguistiques, et donc de structuration « classique » d'un marché linguistique ; ensuite, pour comprendre ce qui se joue dans les transformations scolaires de la langue routinière. L'exemple du travail accompli par (le professeur) Heidegger est révélateur :

« S'autorisant de la tradition philosophique qui veut que l'on tire parti des potentialités infinies de pensée que recèlent le langage ordinaire et les proverbes du sens commun, Heidegger introduit dans la philosophie universitaire [...] des mots et des choses qui en étaient jusque-là bannis. »

Il les « ramène sur le terrain de la pensée philosophique universitairement recevable (et le débat avec les néo-kantiens contribue beaucoup à lui assurer cette respectabilité)³⁵ ».

Faiblesse du rationalisme académique face à l'antisémitisme déterminé. Précisément :

« Le travail à la fois conscient et inconscient d'*euphémisation* et de sublimation, qui est nécessaire pour *rendre dicibles* les pulsions expressives les plus inavouables dans un état déterminé de la censure du champ, consiste à *mettre en forme* et à *mettre des formes* [...]. Le jeu avec les formes sensibles du langage trouve son accomplissement lorsqu'il porte non sur des mots isolés, mais sur des couples de termes, c'est-à-dire sur des relations entre des termes antagonistes [...] qui renvoient toujours à une relation d'opposition entre des positions sociales ou des groupes sociaux³⁶. »

Il s'agit d'un explicite apparent, fondé en réalité sur un malentendu implicite.

Un aspect particulier et central de ce marché linguistique structure, par les effets sociaux produits, le travail de l'enseignant autour de la *doxa* que constituent ses *jugements* scolaires et professionnels, « sans que soient jamais connus ni reconnus officiellement les principes ou les critères proprement sociaux du classement », ni « la définition implicite de l'excellence³⁷ ». L'analyse des « appréciations » des enseignants sur leurs élèves constitue aujourd'hui un outil décisif pour saisir par exemple les inégalités de genre défavorables aux filles. Bourdieu et de Saint-Martin ont appliqué une méthodologie incontournable qui permet de décrire le cœur du travail enseignant : son travail de classification.

« On saisira ainsi à l'œuvre les formes scolaires de classification qui, comme les formes primitives de classification dont parlaient Durkheim et Mauss,

35. BOURDIEU P., *L'ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1988, p. 65 et p. 80.

36. *Ibid.*, p. 83 et p. 92.

37. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, *op. cit.*, p. 56-57.

sont transmises, pour l'essentiel, dans et par la pratique, en dehors de toute intention proprement pédagogique³⁸. »

Le « travail pédagogique » de classification participe de l'« incorporation des structures ». Par exemple, dès le début de la scolarité, « la prime éducation traite le corps comme un pense-bête » ; « travail », « action » et « autorité » pédagogiques, « à travers des injonctions aussi insignifiantes que tiens-toi droit », et toutes les injonctions scolaires du même ordre, résument la « ruse de la raison pédagogique » située au cœur du travail enseignant : « extorquer l'essentiel sous l'apparence d'exiger l'insignifiant³⁹ ».

En outre, la *formation* initiale et continue des enseignants ne questionne pas, sauf exception, ces caractéristiques structurales, qui fondent leur *ethos* professionnel de dénégation de la violence symbolique, et d'euphémisation de la fonction de consécration⁴⁰. Il faudrait pour cela que cette formation soit beaucoup plus en phase avec les routines professionnelles des enseignants, qui font *système* : le travail enseignant est pris dans des « relations d'interdépendances [qui] restent le plus souvent cachées aux yeux des agents » ; par conséquent, toute formation suppose, bien plus que la « recherche de solutions nouvelles » (en pédagogie) ou la diffusion (pour imitation) d'« expériences novatrices », de « s'armer de la connaissance de la logique du système dans lequel ils [les produits de la recherche] doivent fonctionner », et notamment la connaissance de la « fonction du jugement⁴¹ ».

L'intersection du champ du pouvoir et du champ intellectuel constitue ainsi un *champ de l'enseignement*⁴², caractérisé par une histoire, un « impensé institutionnel », des données sociales et de multiples hiérarchies (statutaires, disciplinaires...). Cet élément est important : ainsi délimité, ce champ de l'enseignement n'est pas qu'un champ d'élites intellectuelles ; tout enseignant y appartient objectivement, même le plus « dominé » d'entre eux, même situé loin des « élites » ; et, parallèlement, l'enseignant situé au plus loin des élites reste en lien avec le champ du pouvoir. De plus, chaque professeur peut être « à la fois usager du système d'enseignement en tant que parent d'élève et agent du système

38. BOURDIEU P. et SAINT-MARTIN M. de, « Les catégories de l'entendement professoral », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 3, 1975, p. 69.

39. BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1972, p. 189, 196 et 197.

40. C'est toujours le constat que nous pouvons faire après quinze ans d'expérience « auto-objectivée participante » (dans la mesure de nos possibilités et du possible) d'enseignant-chercheur en *sociologie* en IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres).

41. BOURDIEU P., « Système et innovation », in *Pour une école nouvelle*, colloque d'Amiens, mars 1968, p. 347 et 350.

42. Non défini comme tel par Bourdieu, qui ne s'est longtemps intéressé qu'au champ du pouvoir, dont les professeurs du supérieur sont les figures emblématiques (cf. *La noblesse d'État*, *op. cit.*, graphique p. 379).

d'enseignement en tant que professeur⁴³ ». Ce qui en fait des professionnels *patentés* de la « transmission domestique » de leur capital culturel, à des fins de reproduction par « investissement éducatif⁴⁴ », auprès de leurs enfants et/ou des élèves qu'ils *consacrent*. Au final, dans ce champ :

« Il y a, entre autres choses, des milliers de professeurs qui appliquent aux élèves des catégories de perception et d'appréciation structurées selon les mêmes principes [...]. Autrement dit, l'action du système scolaire est la résultante des actions plus ou moins grossièrement orchestrées par des milliers de petits démons de Maxwell qui, par leurs choix ordonnés selon l'ordre objectif [...] tendent à reproduire cet ordre sans le savoir, ni le vouloir⁴⁵. »

L'ANALYSE DU TRAVAIL ENSEIGNANT : UN « SENS PRATIQUE » PÉDAGOGIQUE

Après l'entrée par les concepts et notions décrivant l'enseignant comme travailleur, nous allons aborder l'objet « travail enseignant » par les deux principaux concepts et les deux principales notions que nous avons repérées pour *décrire* le travail lui-même. Ceux-ci permettent de mettre cet objet en avant de façon saillante – démarche nécessaire pour « compenser » sa faible visibilité et sa forte transversalité – et de reconstituer au final, selon nous, la dynamique qui relie tous les éléments descriptifs et les concepts analytiques du travail enseignant dans le cadre d'un « sens pratique » pédagogique. Précisons déjà que ce dernier se fonde sur

« l'extraordinaire dénégation collective qui rend impensable, tant pour ceux qui les prononcent que pour ceux qui en font l'objet, l'appréhension directe du soubassement social des jugements scolaires, ainsi réduits à des actes ordinaires du rituel déréalisant de l'initiation [...]. On est là en effet au principe le plus obscur de l'action⁴⁶ [des enseignants au travail] ».

La principale dynamique conceptuelle : un travail de violence symbolique « au service » d'une fonction de consécration

S'il ne fallait retenir que deux concepts pour cerner la sociologie bourdieusienne du travail enseignant, ce serait ceux de violence symbolique (que Bourdieu a formulés avec Passeron puis développés sans) et de fonction de consécration, soit les deux plus « radicaux », au terme d'une épure qui pourrait laisser un goût de pessimisme. Ils sont au cœur des deux synthèses écrites au terme des

43. BOURDIEU P., *Sur l'État*, *op. cit.*, p. 510.

44. BOURDIEU P., « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, 1974, p. 36.

45. BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994 [1989], p. 46-47 ; ou, pour une formulation quasi identique, *La noblesse d'État*, *op. cit.*, p. 8-9.

46. *Ibid.*, p. 59.

deux cycles de presque dix et vingt ans de recherches sur l'éducation (1960-1970 et 1970-1990) ; et, aujourd'hui, respectivement un peu plus de quarante ans (*La reproduction*, 1970) et trente ans (« Épreuve scolaire et consécration sociale », 1981⁴⁷, repris en 1989 dans *La noblesse d'État*) après leur première formulation « stabilisée », ce sont ceux qui restent le plus d'actualité, qui incarnent le mieux les permanences, voire l'universalisme, de l'action et de l'entendement professoraux.

Il faut donc attendre la fin du cycle des recherches sur l'éducation des années 1960 pour que l'« action », l'« autorité » et le « travail » pédagogiques en milieu scolaire soient pointés sans concession et sans esquivance, et qu'un travail enseignant comme action et comme responsabilité soit envisageable sociologiquement, avec la définition du concept de violence symbolique ; nous ne recenserons pas ses évolutions⁴⁸ ni sa construction à travers *La reproduction*, et reprendrons simplement ce qu'il en est dit dans l'avant-propos de l'ouvrage. La violence symbolique est une action, notamment une action pédagogique, « qui ne peut atteindre son effet propre que si se trouve objectivement méconnue sa vérité objective d'imposition d'un arbitraire culturel⁴⁹ ». Déjà, dans *Les héritiers* (1964), le principe de la violence symbolique était posé empiriquement : « Jamais un professeur ne réclame toute la passivité que les étudiants lui accordent⁵⁰. » Il est possible que ce soit autour du concept de violence symbolique, et de la responsabilité de l'enseignant dans son travail qu'il implique, que Bourdieu et Passeron aient atteint les limites de leur « accord » sociologique, ce qui a produit la forme particulière du livre I de leur dernière collaboration⁵¹.

Il est à noter que, si la « forme suprême⁵² » de la violence symbolique est constituée par le rationalisme académique véhiculé par les enseignants, lequel trouve sa forme la plus « louche » à travers la figure professorale de M. Heidegger, que Bourdieu finit par relier directement à la « folie ultrarationnelle » des camps de concentration, rationalisme auquel il impute la responsabilité de « l'assassinat de Maurice Halbwachs⁵³ », les « victimes par excellence » de la violence symbolique sont les petits-bourgeois, et notamment la petite bourgeoisie intellectuelle, dont font partie la plupart des enseignants, dans leur rapport à l'économie de marché, comme nous l'avons vu dans la partie précédente. À la fois *vecteurs* et *victimes* de la violence symbolique : cela s'explique parce qu'au cœur de leur travail d'enseignant :

47. BOURDIEU P., « Épreuve scolaire et consécration sociale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 39, 1981, p. 3-70.

48. Sur ce point cf. MAUGER G., « Sur la violence symbolique », in MÜLLER H.-P. et SINTOMER Y. (dir.), *Pierre Bourdieu, théorie et pratique*, Paris, La Découverte, 2006.

49. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *La reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, p. 11.

50. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, *op. cit.*, p. 85.

51. PASSERON J.-C., « Que reste-t-il des *Héritiers* et de *La reproduction* (1964-1971) aujourd'hui ? Questions, méthodes, concepts et réception d'une sociologie de l'éducation », in CHAPOULIE J.-M. et al. (dir.), *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005.

52. BOURDIEU P., *Méditations pascalienues*, Paris, Éditions du Seuil, 2003 [1997], p. 119.

53. BOURDIEU P., « L'assassinat de Maurice Halbwachs », art. cit.

« Ils ne font bien ce qu'ils ont à faire (objectivement) que parce qu'ils croient faire autre chose que ce qu'ils font, parce qu'ils font autre chose que ce qu'ils croient faire ; et parce qu'ils croient en ce qu'ils croient faire⁵⁴. »

Tels les dominants qui sont dominés par leur domination, les enseignants sont des « mystificateurs mystifiés, ils sont les premières victimes des opérations qu'ils effectuent⁵⁵ ». Toutefois, si la violence symbolique est au cœur du travail enseignant, elle n'en reste pas moins « au service » de la fonction de consécration (cf. point suivant). Ce que permet de décrire précisément le lien entre formalisation et codification : la langue professorale et scolaire produit une formalisation dont la force propre produit à son tour de la codification.

« La force de la forme, cette *vis formae* dont parlaient les anciens, est cette force proprement symbolique qui permet à la force de s'exercer pleinement en se faisant méconnaître en tant que force et en se faisant reconnaître, approuver, accepter, par le fait de se présenter sous les apparences de l'universalité – celle de la raison ou de la morale⁵⁶. »

La codification transforme cette violence symbolique, par la langue, en certificat, preuve de la consécration :

« L'effet le plus typique de la "raison d'État" est l'effet de codification qui est à l'œuvre dans des opérations aussi simples que l'octroi d'un certificat par [...] quelqu'un de mandaté pour produire un point de vue qui confère des droits universellement reconnus au détenteur du certificat⁵⁷. »

Le travail de formalisation et de codification est bien sûr variable selon les contextes, comme nous le verrons avec les figures de l'enseignant chez Bourdieu, mais tout enseignant travaille par rapport à ce double impératif symbolique et technique.

***La consécration : une dialectique de dévalorisation
(de la valeur que l'on s'attribue en entrant à l'école)/
revalorisation (substitution par l'école de la valeur qu'elle légitime)***

Le mécanisme de consécration est le plus puissant, puisqu'il oriente la violence symbolique, fait reproduire par les enseignants ce qu'ils ont vécu, et

54. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, *op. cit.*, p. 61 ; et, quatorze ans avant, BOURDIEU P. et SAINT-MARTIN M. de, « Les catégories de l'entendement professoral », *art. cit.*, p. 80.

55. *Idem.*

56. BOURDIEU P., « La codification », in *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987 [1983], p. 103.

57. BOURDIEU P., « Espace social et pouvoir symbolique », *ibid.*, 1987 [1986], p. 162.

est subi le plus souvent en toute inconscience. Bourdieu évoque la « machinerie du processus de consécration⁵⁸ », et la définit comme suit :

« En commençant par déposséder les individus de la valeur qu'ils s'attribuent [...], l'institution scolaire se met en mesure de leur restituer, sous la forme du titre qui les consacre comme membres patentés, la valeur qu'elle leur a d'abord enlevée⁵⁹. »

Le système scolaire produit autant de la « possession » que de la « dépossession ».

« Le miracle de l'efficacité symbolique s'abolit si l'on voit que cette véritable action magique d'influence ou, le mot n'est pas trop fort, de *possession*, ne réussit que pour autant que celui qui la subit contribue à son efficacité [...]. On rencontrera tout au long de ce livre de ces possédés qui font les quatre volontés de l'institution, parce qu'ils sont l'institution faite homme, et qui, dominés ou dominants [...] font corps avec elle⁶⁰. »

Et, en même temps,

« L'école, qui est la forme la plus avancée du monopole dans le domaine culturel, a aussi un envers de dépossession : le système scolaire produit l'inculte, le dépossédé culturel⁶¹. »

Possession et dépossession fonctionnent dans certains cas simultanément : « La vérité la plus cynique perce toujours sous la célébration la plus enchantée⁶². » On retrouve ici la caractéristique fondamentale des jugements professoraux.

« Et, de fait, l'École tend à considérer avec indulgence un mauvais rapport à la culture quand il apparaît comme la rançon d'un bon rapport avec l'École⁶³. »

Deux notions empiriques contribuent à faire tenir cet ordre scolaire marqué par la violence et par la dévalorisation si souvent euphémisées : la complicité et le malentendu.

Complicité (Les héritiers, 1964) et malentendu

(Rapport pédagogique et communication, 1965, Le sens pratique, 1980)

La série d'enquêtes sur l'éducation menée par Bourdieu, Passeron et leur équipe pendant les années 1960 donne lieu à la publication de deux ouvrages (*Les héritiers. Les étudiants et la culture*, en 1964, et *La reproduction. Éléments*

58. BOURDIEU P., *Esquisse pour une auto-analyse*, op. cit., p. 16.

59. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, op. cit., p. 152; et huit ans avant, BOURDIEU P., « Épreuve scolaire et consécration sociale », art. cit., 1981.

60. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, op. cit., p. 10.

61. BOURDIEU P., *Sur l'État*, op. cit., p. 363.

62. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, op. cit., p. 74.

63. *Ibid.*, p. 39.

pour une théorie du système d'enseignement, en 1970), en passant par la publication de « cahiers » du Centre de sociologie européenne (dont le plus utile pour notre propos est *Rapport pédagogique et communication*, en 1965), et plusieurs articles, numéros spéciaux de revues, ouvrages collectifs. Pour sa part, durant cette période, Bourdieu signe seul ou non une série très dense de publications, consacrée principalement à l'éducation et à la culture⁶⁴. La reconstruction de l'objet « travail enseignant » à travers les écrits de cette période s'avère instructive. Le *work in progress* bourdieusien peut se mesurer d'un écrit à l'autre. La sociologie de l'éducation est en train de naître, d'abord empiriquement, c'est à souligner. Les éléments d'analyse théorique que nous avons évoqués dans les deux points précédents ne sont pas encore formalisés ; le rapport personnel de Bourdieu à la « chose » scolaire non plus. Il y a des données, nombreuses, qui sont organisées selon un regard spécifique, critique et radical dès *Les héritiers*. Chronologiquement, le travail enseignant émerge dès les premiers résultats publiés sur un plan empirique, mais seulement de façon très progressive sur un plan analytique. Des notions empiriques ne prendront tout leur sens théorique que plus tard. Les deux notions les plus opératoires sont celles de complicité et de malentendu, qui apparaissent successivement, à un an d'écart (1964 et 1965), mais sont très liées : le malentendu caractérise la complicité ; les deux notions rendent possible le travail de l'enseignant, en lui donnant son économie, en permettant d'euphémiser la violence et la consécration.

La *complicité* apparaît à la moitié des *Héritiers*. Elle est d'emblée caractérisée comme « tacite⁶⁵ », et ce jusqu'à la conclusion (« tacitement complices, professeurs et étudiants⁶⁶ »). Elle se situe au cœur du travail « réel » de l'enseignant, « chargé d'organiser le culte de la culture⁶⁷ » auprès des étudiants, même si ce culte peut relever de la critique « aristocratique ». L'enseignant amène l'étudiant à se positionner par rapport à la culture, quelle que soit sa distance avec elle. La complicité est le point cardinal de la rencontre entre la culture professionnelle, la culture scolaire et la culture de classe ; et de la rencontre, réussie ou ratée, avec les étudiants. *Les héritiers* étant centrés sur les étudiants, le professeur n'agit qu'en lien (systémique) avec eux, et apparaît lui aussi assez tardivement dans l'ouvrage⁶⁸ ; il en résulte une description du travail enseignant comme « pris » dans la relation pédagogique, toujours défini par rapport aux étudiants. La relation pédagogique fait système : « Produits du système, l'étudiant et le professeur en expriment la logique⁶⁹ » ; « la pratique universitaire, professorale

64. Pour une recension, cf. DELSAUT Y. et RIVIÈRE M.-C., *Bibliographie des travaux de Pierre Bourdieu*, Pantin, Le Temps des cerises, 2002.

65. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, op. cit., p. 67.

66. *Ibid.*, p. 112.

67. *Ibid.*, p. 68.

68. *Ibid.*, p. 64, également dans la deuxième moitié du corps du texte.

69. *Ibid.*, p. 64.

ou étudiante⁷⁰ » ; « l'expérience mystifiée de la condition étudiante autorise l'expérience enchantée de la fonction professorale⁷¹ » ; « l'échange universitaire est un échange de dons⁷² » ; « là encore, étudiants et professeurs communient⁷³ » ; « chez les étudiants comme chez les professeurs⁷⁴ ».

Il en résulte une conception (déjà) critique de l'action pédagogique de l'enseignant au travail : « le professeur le plus routinier remplit malgré lui sa fonction objective⁷⁵ » ; s'il s'en écarte, et aide techniquement les étudiants, il passera pour « un maître d'école égaré⁷⁶ », expression reprise dans *Rapport pédagogique et communication* (1965, p. 23) et dans *La reproduction* (1970, p. 141). Bourdieu évoquera aussi des « professeurs de l'enseignement secondaire égarés⁷⁷ ». Les éléments de description du travail enseignant pointent en conclusion des *Héritiers* les limites de la complicité (« exorcisme verbal », « racisme de classe », « jugement continu », absence de « retour réflexif », « arbitraire du privilège culturel »). La critique du travail enseignant domine, le seul effort pédagogique reconnu est « objectivé » par l'adjectif « égaré », qui caractérise une exception, dans un sens péjoratif. Une piste pour un travail enseignant « rationnel » est néanmoins formulée :

« De toutes les fonctions professorales, la plus régulièrement oubliée [...] est sans doute l'organisation continue de l'exercice comme activité orientée vers l'acquisition aussi complète et aussi rapide que possible des techniques matérielles et intellectuelles du travail intellectuel⁷⁸ »

des étudiants ; ce qui passe par une critique du « couple fonctionnel » cours magistral/dissertation et un plaidoyer pédagogique « rationnel » pour les travaux dirigés et le contrôle continu⁷⁹.

Le *malentendu* est l'envers de la complicité, il apparaît dans l'introduction de *Rapport pédagogique et communication*⁸⁰, et permet d'aborder la dimension du travail enseignant la plus technique, la plus visible, ou la moins implicite : le rapport au langage.

70. *Ibid.*, p. 75.

71. *Ibid.*, p. 88.

72. *Ibid.*, p. 89.

73. *Ibid.*, p. 95.

74. *Ibid.*, p. 110. Ce lien systémique est repris dans *La noblesse d'État* : « les agents, élèves aussi bien que professeurs » (*op. cit.*, p. 8).

75. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, *op. cit.*, p. 68.

76. *Ibid.*, p. 96.

77. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, *op. cit.*, p. 136.

78. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, *op. cit.*, p. 112.

79. SEMBEL N., *Le travail scolaire*, Paris, Nathan, 2003 (chap. II).

80. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., « Langage et rapport au langage dans la situation pédagogique », in BOURDIEU P., PASSERON J.-C. et SAINT-MARTIN M. de (dir.), *Rapport pédagogique et communication*, Paris, Mouton, 1965.

« Ce qui fait la gravité du malentendu linguistique dans le rapport pédagogique, c'est qu'il porte sur le code [...], le code du message professoral [...]. Et, de fait, apprendre, c'est indissociablement acquérir des savoirs et acquérir le savoir du code dans lequel ces savoirs sont susceptibles d'être acquis⁸¹. »

D'où un décalage intrinsèque à la relation pédagogique, mais non reconnu, et qui oriente tout le travail enseignant :

« La recherche d'un usage optimal du langage supposerait la reconnaissance du décalage entre l'émetteur et le récepteur et la connaissance des codes dont dispose le récepteur (en fonction par exemple de son origine sociale ou de ses études antérieures)⁸². »

Le malentendu permet de décrire à nouveau le travail enseignant non comme objet spécifique mais comme faisant « système », dans ses moindres aspects, avec le travail étudiant.

« Professeurs et étudiants ne peuvent sortir du système qu'à leur détriment et, tant qu'ils restent dans le système, leurs attitudes et leurs comportements expriment la logique du système⁸³. »

Le travail enseignant ainsi esquissé s'éclaire avec le paradigme du « marché linguistique » (cf. *supra*).

« Refus de la pédagogie », « ethnocentrisme culturel » comme « idéologie professionnelle », mépris intellectuel à l'égard des « perles » des étudiants⁸⁴, fondent le travail de l'enseignant déjà décrit comme *homo academicus*⁸⁵, et sont à la source de ce double malentendu, linguistique et pédagogique, tacitement accepté par les deux parties. L'étudiant ne demande pas de précisions au professeur, de peur de montrer, par son ignorance, qu'il n'est pas à sa place ; et le professeur ne cherche pas à savoir si l'étudiant comprend, de peur qu'il ne comprenne pas, ce qui montrerait qu'il ne fait pas de travail réellement pédagogique. Les malentendus sont donc permanents, non reconnus, acceptés.

« Il y a chez les professeurs une façon de demander : "Vous avez compris ?", qui exclut qu'on puisse n'avoir pas compris⁸⁶ [...] je ne comprends pas, dit un enseignant, ce que les étudiants écrivent [...]. En fait, je comprends quand même parce que j'ai le fin mot de l'histoire, et c'est l'histoire que je leur ai racontée [...]. En fait, on rétablit⁸⁷. »

81. *Ibid.*, p. 15.

82. *Ibid.*, p. 16.

83. *Ibid.*, p. 22.

84. *Ibid.*, p. 16, 18 et 23.

85. *Ibid.*, p. 23.

86. *Ibid.*, p. 21.

87. *Ibid.*, p. 25.

Le professeur mobilise « toutes les protections que peut lui assurer le langage⁸⁸ », jusqu'à « sa protection ultime, l'usage professoral d'une langue professorale⁸⁹ ».

D'où son intérêt fonctionnel à ne pas clarifier ses propos, et à ne pas chercher à savoir si les étudiants ont compris son propos. D'où un espace pour que se développe la complicité, dont le versant didactique est le « sentiment de familiarité globale », sorte de mondanité qui remplace le sens limité des savoirs scolaires : « aussi la compréhension de l'étudiant tend-elle à se réduire à un sentiment de familiarité globale » avec des concepts se résumant souvent à une « constellation d'impressions sémantiques⁹⁰ ». Le travail enseignant, dans ce cas, est aussi, surtout, un travail non pédagogique, mieux : anti-pédagogique.

La reproduction reprend, remanie, sélectionne et élimine de nombreux éléments théoriques et empiriques apparus depuis *Les héritiers*. Le dernier ouvrage sur l'éducation co-signé entre Bourdieu et Passeron durcit le trait : il critique « la complicité dans le malentendu et dans la fiction de l'absence de malentendu⁹¹ » ; il résume la situation pédagogique de l'époque avec des termes qui sont éminemment d'actualité :

« Le malentendu qui hante la communication pédagogique ne reste tolérable qu'aussi longtemps que l'École est capable d'éliminer ceux qui ne remplissent pas ses exigences implicites et qu'elle parvient à obtenir des autres la complicité nécessaire à son fonctionnement⁹². »

Le professeur est décrit comme un travailleur passif :

« Le professeur qui, sans se l'avouer et sans en tirer toutes les conséquences, soupçonne qu'il n'est pas parfaitement compris peut, aussi longtemps que son autorité statutaire n'est pas contestée, tenir les étudiants pour responsables lorsqu'il ne comprend pas leurs propos⁹³. »

Seuls le malentendu et la complicité évitent de « faire s'écrouler la fiction qui lui [l'enseignant] permet d'enseigner au moindre coût⁹⁴ ». Parfois, la complicité diminue ou disparaît, et le malentendu, de moins en moins implicite, la remplace⁹⁵.

88. *Ibid.*, p. 27.

89. *Ibid.*, p. 28.

90. *Ibid.*, p. 24.

91. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *La reproduction*, *op. cit.*, p. 141.

92. *Ibid.*, p. 125.

93. *Ibid.*, p. 138.

94. *Ibid.*, p. 141.

95. Ce mécanisme est toujours d'actualité, et constitue pour Bourdieu et Passeron, après leur « deuil » de la pédagogie rationnelle, le principal facteur de changement, quand la démographie est trop forte pour être régulée par la complicité et laisse la place au seul malentendu, qui peut tendre à être dès lors une sorte de violence non symbolique car plus difficile à euphémiser.

En résumé l'alternative oppose le travail enseignant idéal (mais incarné par seulement quelques « égarés ») au travail enseignant critiqué :

« Tout oppose en effet un enseignement qu'orienterait l'intention expresse de réduire au minimum le malentendu sur le code par une explicitation continue et méthodique [l'enseignement des "égarés"], aux enseignements qui peuvent se dispenser d'enseigner expressément le code de l'émission parce qu'ils s'adressent, par une sorte de sous-entendu fondamental, à un public préparé par une familiarisation insensible à entendre leurs sous-entendus⁹⁶. »

Un sens pratique enseignant

Ce que Bourdieu retient de tout cela au final, c'est l'inconscience qu'ont les enseignants de leur travail réel, et des conséquences de ce travail sur leurs élèves.

« Je pense que le fonctionnement de l'école est pour l'essentiel doxique : sur l'essentiel, elle n'est pas remise en question. La force du système scolaire est que, étant capable de produire l'incorporation des structures selon lesquelles il est organisé, il arrache à la mise en question l'essentiel même de ses fonctionnements⁹⁷. »

Pas besoin de conscience des choses, un sens pratique pédagogique fait « tourner la machine » souvent implacablement. Conséquence : dans la sociologie bourdieusienne du travail enseignant, *même Heidegger* ne doit pas susciter d'antipathie quand il euphémise systématiquement son antisémitisme au terme d'un processus technique de dévalorisation/revalorisation : « Il n'a jamais vraiment su ce qu'il disait » ; et, au-delà du « cas » Heidegger, Bourdieu souligne que « le penseur est moins le sujet que l'objet de ses stratégies rhétoriques les plus fondamentales⁹⁸ ». Sur un plan de sociologie générale, il ne s'agit ni d'un structuralisme mettant les enseignants « en vacances, hors du jeu », ni d'un individualisme les réduisant à leurs calculs :

« On doit admettre à la fois, et sans contradiction aucune, que les pratiques engagent toujours des actes de construction de la réalité mettant en jeu des structures cognitives complexes, et que cette activité cognitive ne peut aucunement être identifiée à une opération intellectuelle consciente d'elle-même⁹⁹. »

Se pose alors la question de savoir quelle est précisément la responsabilité (professionnelle) de l'enseignant, laquelle n'a pas été abordée dans les travaux des années 1960. Pour tenter d'y répondre, nous allons présenter les huit figures du travail enseignant que nous avons recensées dans l'œuvre de Bourdieu.

96. *Ibid.*, p. 160.

97. BOURDIEU P., *Sur l'État*, *op. cit.*, p. 292.

98. BOURDIEU P., *L'ontologie politique de Martin Heidegger*, *op. cit.*, p. 119.

99. BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, p. 80-81.

LES VARIATIONS DU TRAVAIL ENSEIGNANT : HUIT FIGURES DU TRAVAIL ENSEIGNANT CHEZ BOURDIEU

Huit « figures » bien spécifiques incarnent des « prises de position » parfois exceptionnelles, et sont toujours étroitement liées à des positions professionnelles. La première moitié (les professeurs de Sciences Po et de classes préparatoires, Heidegger, Fanny) a comme point commun d'offrir une image pathétique du travail enseignant et permet d'alimenter une critique féroce *mais là encore sans jugement* de ce qui se joue autour et au cœur de ce travail. La deuxième moitié (le poète kabyle, Sayad, Halbwachs, Bourdieu) présente les caractéristiques de ce que pourrait être la définition bourdieusienne du « bon prof », expression du sens commun que nous reprenons par commodité, sans lui conférer aucune dimension conceptuelle. On retrouve ici un rapprochement possible avec un projet durkheimien peu souligné¹⁰⁰.

Figures critiquées. *Figure 1, le professeur de Sciences Po*¹⁰¹. Fraction dominante des dominants, les *Homo academicus* doxosophes de Sciences Po incarnent le principe : « toute la classe dominante faite méthode ». *Figure 2, le professeur « entraîneur*¹⁰² ». Dominants dominés par leur domination, ces professeurs « répétiteurs » de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dispensent des cours « digérés au maximum », « pratiquement dictés », souvent réduits à des « corrigés anticipés de devoirs possibles ». « Je ne donne jamais de bibliographie, dit cet enseignant, ça ne servirait à rien. Ils doivent parler de n'importe quoi sans rien savoir ; je leur apporte des connaissances pré-digérées¹⁰³. » *Figure 3, Fanny*¹⁰⁴. Membre de la fraction la plus dominée des dominants, Fanny, enseignante en zone d'éducation prioritaire (ZEP), est autant si ce n'est plus victime de sa situation sociale et de sa « mésalliance », que de sa situation scolaire. *Figure 4, Heidegger*¹⁰⁵, incarnation de la dérive du rationalisme académique, déjà évoquée. Situé à la croisée du champ du pouvoir nazi et du champ intellectuel philosophique, Heidegger produit un travail enseignant de « sublimation philosophique » par « prestidigitation », et dispense des « cours hors de prise ».

100. Cf. notre communication, « Pédagogue ou sociologue ? Le “bon maître” selon Durkheim », journée d'études, IUFM d'Aquitaine, avril 2012.

101. BOURDIEU P. et BOLTANSKI L., « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, 2008 [1976].

102. BOURDIEU P., « Épreuve scolaire et consécration sociale », art. cit., p. 14 ; BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, op. cit., p. 124-132.

103. BOURDIEU P., « Épreuve scolaire et consécration sociale », art. cit., p. 19.

104. CHRISTIN R., « Une double vie », p. 649-654 et BALAZS G. et CHRISTIN R., « Avec un professeur de lettres d'un collège », p. 655-672, in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

105. BOURDIEU P., *L'ontologie politique de Martin Heidegger*, op. cit.

Figures valorisées. *Figure 5, le poète kabyle*¹⁰⁶, maître du « *kairos* » dont l'objectif est de capter l'auditoire, à la fois par « charisme rationnel » et par « transgression pédagogique¹⁰⁷ ». Il est plus inscrit dans une obligation de moyens que de résultats, pour préciser les critères de son efficacité professorale. *Figure 6, Sayad*¹⁰⁸, « professeur d'idéal ». *Figure 7* (l'opposée de la 4), *Halbwachs* sociologue victime de l'académisme¹⁰⁹. *Figure 8, Bourdieu*, enseignant et conférencier, « *amusnaw* » qui se « réconcilie avec lui-même¹¹⁰ », en cherchant notamment à cumuler les trois figures précédentes : les postures du poète et de Sayad, la résistance à l'académisme.

« La place qu'occupe dans mon travail une sociologie assez particulière de l'institution universitaire s'explique sans doute par la force particulière avec laquelle s'imposait à moi le besoin de maîtriser rationnellement, au lieu de fuir dans un ressentiment auto-destructeur, le désenchantement de l'oblat devant la futilité ou le cynisme de tant de prélats de curie et devant le traitement réservé, dans la réalité des pratiques, aux vérités et aux valeurs que professe l'institution et auxquelles, étant voué à l'institution, il était voué et dévoué¹¹¹. »

Cette rupture structurale et clivante débouche sur la nécessité de « comprendre¹¹² » comme activité (notamment pédagogique) de lutte contre la violence symbolique, condition pour produire une « excellence pédagogique d'un genre nouveau », et finalement un « autre rapport au savoir¹¹³ ».

Bourdieu a posé les principaux jalons pour mener son entreprise à la fois critique, et libératrice à son terme. En effet, si sa critique semble perpétuelle, tant l'académisme est puissant, elle est contrebalancée par sa raison d'être : le souci de se « sauver soi-même » comme sujet, et d'engager sa responsabilité en permettant à d'autres, élèves, enseignants, chercheurs, autodidactes, et plus généralement tout individu « pris » dans le travail intellectuel, de pouvoir se « sauver » eux aussi, par sa réflexion sociologique, par une réflexion sociologique partagée, et notamment, *enseignée*.

106. BOURDIEU P., « Dialogue sur la poésie orale en Kabylie », 1^{er} dialogue avec M. Mammeri, *Esquisses algériennes, op. cit.*, 2008 [1978] ; et *Sur l'État, op. cit.*

107. BOURDIEU P. (répondant à Mauger, Pinto, Rosat), « Questions à Pierre Bourdieu », in MAUGER G. et PINTO L., *Lire les sciences sociales*, Paris, Hermès, 2000, p. 217.

108. BOURDIEU P., « Un analyseur de l'inconscient », in SAYAD A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1991.

109. BOURDIEU P., « L'assassinat de Maurice Halbwachs », art. cit.

110. YACINE T., « Pierre Bourdieu, *amusnaw* kabyle ou intellectuel organique de l'humanité », in MAUGER G. (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005, p. 565 et 574.

111. BOURDIEU P., *Homo academicus, op. cit.*, p. 307.

112. BOURDIEU P., *La misère du monde, op. cit.*, dernier chapitre.

113. ROUX F., « Un autre rapport au savoir », in MAUGER G. (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu, op. cit.*

LE TRAVAIL ENSEIGNANT COMME SOCIOANALYSE

Notre objectif n'était pas de faire la sociologie du travail enseignant que Bourdieu a esquissée, suggérée ou développée par endroits, inspirée chez d'autres chercheurs¹¹⁴, et qui se réaliserait dans un ouvrage encadré théoriquement (et chronologiquement, de 1970 à 1989) par *La reproduction*, *La distinction*, *Le sens pratique*, *Homo academicus* et *La noblesse d'État*. Nous nous sommes centrés sur les premier et dernier titres de cette liste, les deux synthétisant respectivement deux séries de dix ans et de vingt ans de publications. C'est dire leur importance dans notre reconstruction de l'objet du travail enseignant, avec une prime pour *La noblesse d'État*, véritable « anthropologie générative des pouvoirs¹¹⁵ », qualifié par Wacquant d'ouvrage « le plus redoutable » de Bourdieu, qu'il apparente au *Capital* de Marx¹¹⁶. Mais, comme l'indique le sous-titre de cet ouvrage princeps, centré principalement sur les Grandes Écoles, et comme nous l'avons montré, la sociologie bourdieusienne du travail de *tous* les enseignants se reconstruit un peu partout dans l'œuvre, et passe nécessairement par des publications autres que des ouvrages, ou des ouvrages autres que d'éducation.

En élargissant le spectre de la stratification sociale des enseignants aux prolétaires de l'État et aux ZEP, en proposant les concepts de marché linguistique, violence symbolique, fonction de consécration, et les notions de système, complicité, malentendu, Bourdieu a donné, de façon progressive et opérationnelle, des clés toujours d'actualité pour décrire et analyser le travail enseignant.

Bourdieu sociologue de l'éducation et du travail enseignant reste au final, avant tout, un enseignant critique du fonctionnement « heureux » de l'institution, s'appuyant sur sa propre formation et sa propre consécration (*Leçon sur la leçon*), ainsi que son propre statut d'oblat (*Homo academicus*). Derrière ce que Bourdieu écrit sur l'école il y a le rapport, de plus en plus auto-objectivé avec le temps, de Bourdieu à l'école. Il a construit sa trajectoire d'enseignant, son rapport à l'institution scolaire, contre tout « discours d'apparat¹¹⁷ », dans une logique de recherche d'autonomie autant scientifique que pédagogique. Peu visible, transversal et intime chez Pierre Bourdieu, le travail enseignant est finalement un objet heuristique, un objet de sociologie générale : il nous dit (aussi) comment un scientifique (Bourdieu) travaille.

114. Par exemple MUEL-DREYFUS F., *Le métier d'éducateur*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977; DELSAUT Y., *La place du maître. Une chronique des Écoles normales d'instituteurs*, Paris, L'Harmattan, 1992; GEAY B., *Profession : instituteurs. Mémoire professionnelle et action syndicale*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, pour l'enseignement primaire; GRIGNON C., *L'ordre des choses*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1971, pour l'enseignement technique; CHAPOULIE J.-M., *Les professeurs de l'enseignement secondaire*, *op. cit.*, pour l'enseignement secondaire.

115. WACQUANT L., « Lire *Le Capital* de Pierre Bourdieu », in PINTO L., SAPIRO G. et CHAMPAGNE P. (dir.), *Pierre Bourdieu, sociologue*, Paris, Fayard., 2004 [1995], p. 228 (préface à l'édition anglaise de 1995 de *La noblesse d'État*).

116. *Ibid.*, p. 211.

117. BOURDIEU P., « Du bon usage de l'ethnologie », 2^e dialogue avec M. Mammeri, in *Esquisses algériennes*, *op. cit.*, 2008 [1985], p. 373.

BIBLIOGRAPHIE

- BALAZS G. et CHRISTIN R., « Avec un professeur de lettres d'un collège », in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 655-672.
- BORZEIX A. et ROT G., *Sociologie du travail, genèse d'une discipline, naissance d'une revue*, Nanterre, PUPPO, 2010.
- BOURDIEU P., « Système et innovation », in *Pour une école nouvelle*, colloque d'Amiens, mars 1968, p. 347-350.
- BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1972.
- BOURDIEU P., « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, 1974, p. 3-42.
- BOURDIEU P., « Sur le pouvoir symbolique », *Annales ESC*, 1977, p. 405-411.
- BOURDIEU P., « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 23, 1978, p. 67-69.
- BOURDIEU P., « Le racisme de l'intelligence », *Questions de sociologie*, 1984 [1978], p. 264-268.
- BOURDIEU P., « Dialogue sur la poésie orale en Kabylie », 1^{er} dialogue avec M. Mammeri, *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil/Raisons d'agir, 2008 [1978], p. 265-283.
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.
- BOURDIEU P., « Épreuve scolaire et consécration sociale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, n° 39, p. 3-70.
- BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- BOURDIEU P., *Leçon sur la leçon*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.
- BOURDIEU P., « La codification », *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987 [1983], p. 94-105.
- BOURDIEU P., *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987 [1984].
- BOURDIEU P., « Du bon usage de l'ethnologie », 2^e dialogue avec M. Mammeri, *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008 [1985], p. 285-319.
- BOURDIEU P., « Espace social et pouvoir symbolique », *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987 [1986], p. 147-166.
- BOURDIEU P., « L'assassinat de Maurice Halbwachs », *Lettre du Collège de France*, n° 16, 1987, p. 164-170.
- BOURDIEU P., *L'ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1988.
- BOURDIEU P., *La noblesse d'État*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989.
- BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994 [1989].
- BOURDIEU P., *Sur l'État*, Paris, Éditions du Seuil/Raisons d'agir, 2012 [1989-1991].
- BOURDIEU P., « Un analyseur de l'inconscient », in SAYAD A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1991, p. 5-9.
- BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2003 [1997].
- BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- BOURDIEU P., « Inconscients d'école », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 135, 2000, p. 3-5.
- BOURDIEU P., « Voir avec l'objectif de la photographie », entretien avec Franz Schulteis, in *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2008 [2001], p. 363-374.
- BOURDIEU P., « La double vérité du travail », in *Les méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 291-295.
- BOURDIEU P., *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004 [2001].
- BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.
- BOURDIEU P. et BOLTANSKI L., « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, 1976, p. 3-73, réédition, Paris, Raisons d'agir/Demopolis, 2008.

- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C. et PASSERON J.-C., *Le métier de sociologue*, Paris/La Haye, Mouton, 2005 [1968/1988].
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., « Langage et rapport au langage dans la situation pédagogique », in BOURDIEU P., PASSERON J.-C. et SAINT-MARTIN M. de (dir.), *Rapport pédagogique et communication*, Paris/La Haye, Mouton, 1965, p. 9-36.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C. et SAINT-MARTIN M. de (dir.), *Rapport pédagogique et communication*, Paris/La Haye, Mouton, 1965.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970.
- BOURDIEU P. et SAINT-MARTIN M. de, « Les catégories de l'entendement professoral », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 3, 1975, p. 68-93.
- CHAPOULIE J.-M., *Les professeurs de l'enseignement secondaire, un métier de classe moyenne*, Paris, Éditions de la MSH, 1987.
- CHRISTIN R., « Une double vie », in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 649-654.
- DELSAUT Y., *La place du maître. Une chronique des Écoles normales d'instituteurs*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- DELSAUT Y. et RIVIÈRE M.-C., *Bibliographie des travaux de Pierre Bourdieu*, Pantin, Le Temps des cerises, 2002.
- DURKHEIM É. et MAUSS M., « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives », in MAUSS M., *Œuvres*, t. II, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974 [1903], p. 13-89.
- GEAY B., *Profession : instituteurs. Mémoire professionnelle et action syndicale*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.
- GEAY B., « Éducation et culture. La nouvelle infrastructure ? », in MAUGER G. et LEBARON F. (dir.), *Lectures de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2012, p. 95-110.
- GOFFMAN E., *Façons de parler*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987.
- GRIGNON C., *L'ordre des choses*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1971.
- MAUGER G., « Sur la violence symbolique », in MÜLLER H.-P. et SINTOMER Y. (dir.), *Pierre Bourdieu, théorie et pratique*, Paris, La Découverte, 2006, p. 84-100.
- MAUGER G., « Rencontres avec Pierre Bourdieu », in MAUGER G. (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005, p. 15-21.
- MAUGER G., PINTO L. et ROSAT J.-J., « Questions à Pierre Bourdieu », in MAUGER G. et PINTO L., *Lire les sciences sociales*, Paris, Hermès, 2000, p. 190-217.
- MUEL-DREYFUS F., *Le métier d'éducateur*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977.
- PASSERON J.-C., « Que reste-t-il des Héritiers et de La Reproduction (1964-1971) aujourd'hui ? Questions, méthodes, concepts et réception d'une sociologie de l'éducation », in CHAPOULIE J.-M. et al. (dir.), *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 35-64.
- ROUX F., « Un autre rapport au savoir », in MAUGER G. (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005, p. 321-323.
- SEMBEL N., *Le travail scolaire*, Paris, Nathan, 2003.
- WACQUANT L., « Lire *Le Capital* de Pierre Bourdieu », in PINTO L., SAPIRO G. et CHAMPAGNE P. (dir.), *Pierre Bourdieu, sociologue*, Paris, Fayard, 2004 [1995], p. 211-230.
- YACINE T., « Pierre Bourdieu, *amusnaw* kabyle ou intellectuel organique de l'humanité », in MAUGER G. (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005, p. 565-574.

[pierrebourdieunhommage.blogspot.fr], animé par G. Quélenec.

INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNALISATION ET HÉTÉRONOMISATION DES CHAMPS ARTISTIQUES

Comme l'a montré Pierre Bourdieu¹ pour la littérature, la formation du champ de production artistique a pu se produire grâce à un long processus d'autonomisation qui s'accélère dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les logiques et finalités externes imposées par l'Église, l'État ou les riches commanditaires ont alors été mises à l'écart au profit de modes d'organisation et de principes (les « règles de l'art ») qui, comme la théorie de « l'art pour l'art », sont propres à l'univers culturel. Toutefois, cette autonomie n'est jamais complète et comme tout processus historique, elle n'est pas irréversible. Or c'est précisément vers un constat d'hétéronomisation que converge un certain nombre de travaux sur les univers artistiques, à commencer par celui de Pierre Bourdieu sur l'édition². Si le diagnostic d'une vigueur accrue des logiques marchandes n'est pas nouveau, il semble aujourd'hui connaître un changement d'échelle. Ce mouvement s'inscrit dans celui plus général d'extension des logiques et des intérêts économiques dans l'ensemble des champs sociaux, qu'il s'agisse de la santé³, de l'école⁴, de la recherche et de l'enseignement supérieur⁵ ou encore de la production des savoirs (montée en puissance de l'économie et surtout de la gestion comme disciplines universitaires⁶). L'État lui-même a favorisé ce mouvement : la « réconciliation

1. BOURDIEU P., *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.

2. BOURDIEU P., « Une révolution conservatrice dans l'édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, 1999, p. 3-28.

3. PIERRU F., « Le mandarin, le gestionnaire et le consultant. Le tournant néolibéral de la politique hospitalière », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 194, 2012, p. 32-51.

4. LAVAL C., VERGNE F., CLÉMENT P. et DREUX G., *La nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte, 2011.

5. ABÉLARD, *Universitas calamitatum : le livre noir des réformes universitaires*, Bellecombes-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2003 ; BRUNO I., *À vos marques®, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.

6. CHESSEL M.-E. et PAVIS F., *Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de gestion*, Paris, Belin, 2001.

de l'art et de l'économie » prônée par Jack Lang⁷ apparaît en effet comme une déclinaison dans le domaine de la culture de la volonté de « réconciliation de l'économique et du social » de la gauche au pouvoir dans les années 1980, tandis que l'administration se réformait de l'intérieur par l'adoption de modes de gouvernance (*New Public Management*) provenant des entreprises privées⁸.

La montée des logiques et des intérêts économiques au sein des mondes de l'art recouvre un ensemble de dimensions étroitement liées les unes aux autres. La plus structurante est sans doute la concentration économique et la financiarisation des industries culturelles, à quoi il faut ajouter leur tendance à fusionner avec les industries de la communication⁹. Pareilles fusions donnent naissance à des oligopoles qui contrôlent à la fois la production, la diffusion et la valorisation des produits culturels en conférant un pouvoir accru à l'aval des filières notamment avec la transformation des fournisseurs d'accès numérique en quasi-exploitants des œuvres. Si le marketing culturel a pris une place croissante (hausse des budgets de promotion, stratégies plus sophistiquées, etc.) à la faveur des transformations du secteur privé, il accompagne également celles du secteur public qui constitue un autre facteur d'hétéronomisation : les trente dernières années ont vu le développement des enjeux économiques au sein des politiques culturelles nationales et locales¹⁰. Ces mutations affectent conjointement les modes d'organisation des activités artistiques, notamment dans le sens de leur managérisation, et les habitus professionnels des agents évoluant au sein des champs artistiques¹¹. L'analyse de l'activité des intermédiaires culturels présente ici un intérêt particulier dans la mesure où elle est à la fois le produit et le vecteur des transformations qui contribuent à la montée en puissance des intérêts économiques.

La notion d'intermédiation peut renvoyer à un certain nombre de fonctions au sein des univers artistiques : celle des médiateurs (dans les musées, par exemple), des prescripteurs (critiques), des diffuseurs (entrepreneurs de

7. CHIAPELLO È., *Artistes vs managers. Le management culturel face à la critique artiste*, Paris, Métailié, 1998 ; DUBOIS V., *La politique culturelle, genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1999.

8. BEZES P., *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, PUF, 2009 ; HIBOU B. (dir.), *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, 2013.

9. BOUQUILLION P., *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble, PUG, 2008 ; DORIN S. (dir.), *Sound Factory. Musique et logiques de l'industrialisation*, Paris, Éditions Uqbar/Mélanie Sèteun, 2012.

10. DUBOIS V., BASTIEN C., FREYERMUTH A et MATZ K., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.

11. Si l'on constate également une montée des logiques de rentabilité économique dans le domaine de l'art contemporain et des arts visuels en général, les transformations ne sont pas les mêmes : cf. BORJA S. et SOFIO S., « Production artistique et logiques économiques : quand l'art entre en régime entrepreneurial », *Regards sociologiques*, n° 37-38, 2009, p. 23-43 ; BRET J.-N. et MOUREAU N. (dir.), *L'art, l'argent et la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2013.

spectacles, par exemple) ou encore des intermédiaires du marché ou du travail artistique (galeristes ou agents par exemple). C'est sur cette dernière catégorie d'intermédiaires, méconnue mais de plus en plus nombreuse, que se focaliseront les analyses présentées dans ce texte¹², et plus précisément sur ceux qui sont au service des artistes¹³ dans deux secteurs différents : les agents artistiques du secteur dramatique et cinématographique qui représentent les intérêts des comédiens, scénaristes et réalisateurs et les *managers* qui déploient leur activité dans le secteur des musiques dites actuelles¹⁴. La relation de clientèle qui associe les deux parties est régie par le cadre juridique du mandat, oral ou écrit, et les intermédiaires sont rémunérés sous la forme d'un pourcentage des revenus de l'artiste¹⁵. Situés à l'interface entre artistes et employeurs, mais aussi entre l'art et le commerce, ils occupent dans les univers artistiques une position de passeurs des logiques marchandes et gestionnaires. Si l'on suit l'hypothèse de l'émergence d'un nouveau régime de l'art, le « régime entrepreneurial¹⁶ », il est possible de montrer comment le travail des intermédiaires la favorise en agissant sur la « professionnalisation » et le « développement de carrière » des artistes. Il s'agit ainsi de montrer comment les intermédiaires contribuent à l'hétérono-

12. Ce travail s'appuie, d'une part, sur l'enquête réalisée en 2008 par Wenceslas Lizé, Delphine Naudier et Olivier Roueff dans le cadre d'un appel d'offres du DEPS du ministère de la Culture sur les activités et les fonctions socio-économiques des intermédiaires sur les marchés du travail artistique. 65 entretiens avec divers intermédiaires (agents de comédiens, managers de musiciens, directeurs de casting, etc.) ont été réalisés dans le cadre de cette première enquête qui a donné lieu à un ouvrage (LIZÉ W., NAUDIER D. et ROUEFF O., *Intermédiaires du travail artistique. À la frontière de l'art et du commerce*, Paris, DEPS/La Documentation française, 2011). Nous avons poursuivi ce travail dans le cadre d'une équipe plus large, au sein du programme IMPACT, financé par l'ANR et coordonné par Laurent Jeanpierre. Des observations en agence et plus de 100 entretiens avec des agents, des artistes et des producteurs ont été réalisés par Delphine Naudier dans le cadre de son enquête sur les agents artistiques du secteur dramatique et cinématographique. De son côté, Wenceslas Lizé a observé un séminaire de « développeurs d'artistes », il a réalisé 14 entretiens avec des managers et des analyses statistiques (de données issues du questionnaire diffusé en ligne par IMPACT) sur les managers et les tourneurs dans le domaine musical.

13. Par opposition à ceux qui sont au service des employeurs, financeurs ou producteurs comme les directeurs de casting ou les agences d'événementiel. Sur cette distinction centrale pour comprendre les activités d'intermédiation, voir LIZÉ W., NAUDIER D. et ROUEFF O., *op. cit.*

14. La catégorie institutionnelle des « musiques actuelles » regroupe, pour résumer, toutes les musiques non « savantes » : du rap au jazz en passant par le rock, les variétés et les musiques du monde.

15. Le décret n° 2011-1018 du 25 août 2011 fixe le plafond de la rémunération de l'agent artistique à 10 % des rémunérations brutes de l'artiste. Ce plafond peut être porté à 15 % si l'artiste confie à son agent des missions spécifiques de gestion de sa carrière, pratique courante pour les agents et les managers dans le secteur des « musiques actuelles » mais absente dans les secteurs de l'audiovisuel ou du cinéma. Sur l'histoire du statut d'agent et les transformations de la législation en vigueur, qui concerne également les managers, cf. NAUDIER D., « La construction sociale d'un territoire professionnel : les agents artistiques », *Le Mouvement social*, n° 243, 2013/2, p. 41-51.

16. BORJA S. et SOFIO S., « Production artistique et logiques économiques... », art. cit.

misation des champs artistiques en analysant leurs pratiques professionnelles centrées sur la mise en valeur, symbolique et commerciale, des artistes dont ils sont mandataires.

Contrairement à la vision qu'en donnent certains travaux d'économistes ou de sociologues, l'activité d'appariement des intermédiaires ne se réduit pas à la mise en circulation de l'information et au travail de réseau et de négociation entre offreurs et demandeurs d'emploi. Ils ne facilitent ou n'opacifient pas seulement le fonctionnement du marché du travail : ils contribuent à le construire. Cette manière d'appréhender leur fonction sur le marché du travail, qui fera l'objet de la première partie, s'oppose à l'approche économique néo-classique et peut être rapprochée du travail de Pierre Bourdieu¹⁷ sur les structures sociales de l'économie.

Contribuant ainsi à la production sociale du marché du travail artistique, les intermédiaires agissent aussi en pratique sur la « professionnalisation » des artistes en faisant prévaloir une certaine rationalité marchande et l'injonction à « l'entreprise de soi ». Parce qu'ils interviennent également dans la conversion de la valeur artistique en valeur économique – par exemple lorsqu'ils négocient un contrat –, les intermédiaires constituent une plaque sensible de l'hétéronomisation des champs artistiques qui s'opère sous l'effet de l'intégration des logiques économiques dans leur mode de fonctionnement. On terminera ainsi en s'interrogeant sur la façon dont certains au moins des intermédiaires prescrivent une nouvelle posture d'« artiste entrepreneur », en relation avec le nouvel état du champ qu'ils contribuent, à leur échelle, à faire advenir.

LES INTERMÉDIAIRES ET LA MARCHANDISATION DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

L'analyse de l'activité d'appariement des intermédiaires conduit à les appréhender comme des opérateurs de marché, au sens basique d'opérateurs sur le marché du travail, mais aussi dans un sens moins évident au premier abord : celui d'opérateurs de la *marchandisation* des activités artistiques. En effet, les intermédiaires ne sont pas comme de l'huile que l'on verse dans les rouages du marché pour rendre son fonctionnement plus efficient. Ils contribuent directement à la production sociale du marché du travail artistique en tant que forme spécifique d'institution des échanges économiques et symboliques.

Ils y participent d'abord en tant que constructeurs de réseaux qui cherchent sans cesse à accumuler du capital social. Le carnet d'adresses représente le sésame de l'intermédiaire. Le travail de placement des agents de comédiens repose sur leur connaissance personnalisée du monde de la production audiovisuelle et cinématographique, des CV des réalisateurs et des scénaristes, des catalogues des producteurs et des relations tissées avec les responsables de

17. BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

distribution artistique. Ce travail de constitution du capital social s'accomplit généralement en entrant au « bas de l'échelle » dans les agences, en tant que stagiaire, standardiste ou assistant. Il atteint un certain stade lorsque les agents sont cooptés après avoir été identifiés dans le « milieu du cinéma ». Ainsi, ce que sollicitent leurs mandants, par opposition à ce qu'ils obtiendraient en passant par des intermédiaires collectifs (agences publiques d'emploi, agences privées de travail intérimaire), ce n'est pas seulement leur capacité à discriminer l'information pertinente, mais aussi et surtout leur capital social individuel, c'est-à-dire le volume et la valeur sociale des liens d'interdépendance ou de confiance qu'ils ont établis sur le marché du travail. Ainsi, l'agrégation de l'ensemble des réseaux individuels des intermédiaires pourrait sans doute fournir une image assez fidèle du marché du travail et de la pluralité de ses canaux. En effet, les intermédiaires collectifs comme Pôle emploi ou les agences d'intérim sont très peu présents sur le marché du travail artistique des musiciens et des comédiens, où l'économie par projet favorise la brièveté des relations de travail et leur renouvellement permanent. Il s'agit donc, comme William et Denise Bielby l'ont montré à propos des agents de « talents » aux États-Unis¹⁸, d'un marché auquel les intermédiaires individuels donnent forme en construisant et en sollicitant leur réseau, ce dont témoigne, par exemple, l'extension de ce marché par le biais des intermédiaires dont le réseau s'étend à l'international.

« Être manager, ce n'est pas que conseiller et encaisser, c'est aussi aller à la pêche, chercher, ouvrir les marchés. Et un manager qui a des connaissances internationales va vous ouvrir le marché beaucoup plus que celui qui n'a aucune connaissance internationale, parce qu'il y a une réciprocité, y a un échange entre les acteurs à l'international. » (Manager expérimenté de musiciens crédités d'une forte notoriété.)

Les intermédiaires participent également à la construction du marché en agissant sur la définition des postes, des compétences et des échelles d'appréciation de l'offre et de la demande. Les agents contribuent ainsi à façonner l'image des comédiens en sélectionnant des photos pour enrichir leurs sites internet qui évoquent des incarnations possibles de rôles, ils mettent en avant les ressources de leurs clients (maîtrise d'une langue étrangère, pratique de la danse ou de l'équitation...) et affichent les gratifications, les lauriers reçus par l'artiste ou le projet auquel il a participé (être cité dans une sélection comme les César, par exemple).

Ce faisant, les intermédiaires agissent sur la valeur économique de l'offre et de la demande de travail. Sans qu'il n'y ait aucune grille de tarifs explicite pour chaque artiste (au-delà des *minima* établis par les conventions collectives

18. BIELBY W. T. et BIELBY D. D., « Organizational mediation of project-based labor markets: talent agencies and the careers of screenwriters », *American Sociological Review*, n° 64, 1999, p. 64-85.

lorsqu'elles existent), la connaissance indigène des pratiques et des prix du marché leur permet de jouer sur ces prix au profit de leur mandant. Ainsi, les agents œuvrent à optimiser la valeur marchande des comédiens en fonction des contraintes du marché (valeur commerciale de l'artiste au regard de celle des artistes comparables, ampleur du rôle, budget affecté au rôle par la production, etc.). Sur les strates les plus hautes du marché, afin de maximiser les sources de rémunération, les agents se sont appuyés sur la loi de 1985 instituant les droits voisins et dérivés qui reconnaît aux interprètes le droit à rémunération sur les différentes formes d'exploitation de leurs œuvres. Ils ont ainsi contribué à opérer une déconnexion des revenus du travail (cachets) au profit de rétributions indexées sur la remontée des recettes d'exploitation (fragmentation des sources de revenus). Jouant sur le flou qui entoure la régulation économique des prix face à l'accroissement du financement par les chaînes de télévision, le travail des agents, qui s'inscrit dans une temporalité longue, consiste à maintenir durablement des cachets élevés, souvent désajustés avec les bénéfices de l'exploitation en salle, y compris lorsque plusieurs films avec le comédien connaissent des échecs qui devraient entamer sa cote. Leur marge de manœuvre s'appuie sur la cohabitation de deux temporalités : celle liée à l'exploitation en salle et celle liée aux autres formes d'exploitation (TV, numérique, ventes à l'étranger, etc.). Ils mobilisent des arguments sur les risques associés à la seconde pour pérenniser la hauteur des tarifs des comédiens les plus prisés par l'industrie audiovisuelle.

En l'absence d'une offre et d'une demande préexistantes, l'action des intermédiaires consiste aussi parfois à les susciter ou à les produire. Cette situation concerne, par exemple, les artistes renommés à qui l'agent recommande d'adapter un livre ou une pièce de théâtre au cinéma, et qui les accompagne dans cette opération. L'offre peut être initiée par les agents qui suggèrent aux scénaristes de soumettre des propositions de quelques pages proposées à un producteur en montant une distribution, un *package*, comprenant un réalisateur et les principaux acteurs présentant les garanties suffisantes pour rassembler les financements nécessaires au montage du projet. Sous cet angle, les intermédiaires trouvent leur intérêt dans la multiplication et la diversification des sources de revenus des artistes. Ainsi, pour produire la demande ou pour créer de nouvelles rémunérations, ils se saisissent d'opportunités juridiques (avec les droits voisins, par exemple), d'opportunités socio-économiques (élargissement des assiettes de calcul des droits) et d'opportunités technologiques (internet, supports numériques). Ces stratégies de diversification des sources de revenus et d'exploitation des innovations technologiques pour étendre la demande apparaissent explicitement dans les propos de ce manager expérimenté de musiciens crédités d'une forte notoriété :

« Quand j'étais avec B [*une star internationale de la variété juvénile*], je n'étais qu'avec lui, je pouvais rien faire d'autre. Mais j'ai monté sa ligne de vêtements,

je lui ai fait faire un livre, deux tournées, un album, il l'a fait sur internet avec MSN [*partenariat avec une marque*], il a fait une pub pour McDonald, il a fait un film. C'est beaucoup de boulot, vous gérez ça sur trois ans, c'est non stop, que lui. »

« On travaille avec internet : non seulement il faut contacter les médias avec des envois de dossiers virtuels, mais il faut aller chercher chez le public, alors qu'avant vous ne pouviez aller le chercher qu'au travers d'une affiche, d'un article ou d'un passage télé. Aujourd'hui, vous allez dans internet, vous êtes chez les gens. Vous allez chercher 1 million, 2 millions, 100 millions de personnes pour votre produit, vous savez comment faire. Vous allez sur tous les sites relais qui parlent de la même chose que votre artiste. Mais c'est un boulot, un *full time job*, avec des jeunes en général qui maîtrisent bien ces outils parce qu'ils sont nés avec ça et ils sont derrière l'écran et toute la journée, ils doivent faire ça. Aujourd'hui, pour développer des carrières d'artiste, je pense qu'il faut avoir une structure comme ça. »

Cette forme de marchandisation à laquelle contribuent les intermédiaires repose également sur l'individualisation des échanges, la sélection des candidats à ces échanges et la configuration de ces échanges en termes de mise en concurrence des demandeurs et/ou des offreurs. S'agissant de l'individualisation des échanges, l'une des luttes majeures du syndicat des agents (SFAAL) a consisté à sortir du statut dérogatoire qui leur était accordé depuis 1945 en tant que bureau de placement payant pour obtenir un statut légal qui reconnaisse précisément la gestion individualisée de leur clientèle. D'une part, parce qu'ils considèrent que les artistes constituent une clientèle dont la valeur sociale négociée sur le marché des singularités propre aux champs artistiques les distingue notamment des bureaux de placement de « gens de maison » considérés comme interchangeables. D'autre part, ils s'imposent comme incontournables sur ce marché du travail où leur degré d'insertion dans les réseaux d'inter-connaissance et leur assise réputationnelle participent à la négociation de gré à gré de la valeur des artistes. À cet égard, la loi de 1969¹⁹ qui légitime l'activité d'agent artistique en instituant la détention d'une licence professionnelle consacre cette dimension de la personnalisation des échanges sur ce marché du travail²⁰.

Les intermédiaires participent également à la construction du marché du travail artistique dans la mesure où ils y occupent une fonction de *gate-keepers*. La croissance exponentielle du nombre de comédiens et de musiciens depuis le début des années 1980 et l'intensification de la concurrence qui s'ensuit accentuent ce rôle de gardiens à l'entrée du marché. L'enquête montre, en effet, que

19. Article L. 7121-10, loi n° 69-1185 du 26 décembre 1969 relative au placement des artistes du spectacle, *Journal officiel* du 30 décembre 1969 ; décret n° 71-971 du 3 décembre 1971 portant application de la loi n° 69-1185.

20. NAUDIER D., « La construction sociale d'un territoire professionnel... », art. cit.

la demande des artistes en matière d'intermédiation est plus forte que l'offre : dans le domaine musical, de nombreux artistes n'ont pas d'intermédiaire²¹ et les agents comme les managers sont très souvent sollicités par des artistes en quête de leurs services. Les intermédiaires sont donc en situation de sélectionner les artistes, et ce d'autant plus fortement qu'ils jouissent d'une bonne réputation professionnelle²². Indice de professionnalité des artistes aux yeux des professionnels de la culture, les intermédiaires apparaissent ainsi comme des acteurs clés de l'accès à l'emploi, à la notoriété et à la consécration²³.

FAIRE DES ARTISTES DES ENTREPRENEURS D'EUX-MÊMES

Si la tendance des intermédiaires à produire les transactions entre artistes et producteurs sous une forme marchande n'est pas nouvelle, elle s'est cependant nettement accentuée non seulement avec les transformations sociales, juridiques et économiques des univers artistiques vues précédemment, mais aussi en raison de la managérisation des postures d'intermédiaires.

Ce processus de managérisation, qui affecte les activités culturelles dans leur ensemble²⁴, apparaît à travers la comparaison des générations d'intermédiaires. Celle-ci oppose schématiquement deux figures, *l'impresario* et *le manager*, qui sont plus précisément deux types d'habitus professionnels associés à des états successifs des champs artistiques²⁵. Tandis que l'activité du premier est centrée sur le placement des artistes et la négociation de leurs contrats, celle du second correspond à la figure du manager de musiciens cumulant plusieurs fonctions et prenant en charge l'ensemble des paramètres du développement de carrière des artistes²⁶. Cette extension de la relation est d'ailleurs clairement entérinée par le décret de mai 2011 élargissant les prérogatives des agents à la « représen-

21. Au sein des « musiques actuelles », plus de la moitié des musiciens ou groupes recensés dans la base de l'IRMA en 2008 ne déclarent pas d'agent ni de manager, ni de tourneur (alors qu'ils ont intérêt à le faire pour les raisons évoquées dans la suite du paragraphe). En revanche, dans le secteur du cinéma, notamment pour les comédiens, avoir un agent est la norme. Voir LIZÉ W., NAUDIER D. et ROUEFF O., *op. cit.*

22. NAUDIER D., « Construire la notoriété des artistes : un enjeu de pouvoir en régime d'incertitude », in LIZÉ W., NAUDIER D. et SOFIO S. (dir.), *Les stratèges de la notoriété. Intermédiaires et consécration dans les univers artistiques*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014c.

23. LIZÉ W., « De quelques stratégies managériales d'accumulation du capital symbolique dans le champ musical », in LIZÉ W., NAUDIER D. et SOFIO S. (dir.), *op. cit.* ; NAUDIER D., « The Talent Agent's Role in Producing Artists' Symbolic and Commercial Value », in BIELBY D. D. et ROUSSEL V., *Invisible Hands in Cultural Markets: Brokerage and Production in the American and French Entertainment Industries*, Lanham (MD), Lexington Books, 2014a.

24. CHIAPELLO È., *op. cit.* ; DUBOIS V., 1999, *op. cit.* ; DUBOIS V. *et al.*, 2012, *op. cit.*

25. LIZÉ W., NAUDIER D. et ROUEFF O., *op. cit.*

26. Analogie sous certains aspects, ce passage de l'une à l'autre figure ne se confond toutefois pas avec celui observé par Richard A. Peterson du modèle charismatique de *l'impresario* à celui du « manager des arts » à partir des années 1960 aux États-Unis. Cf. PETERSON R. A., « From impresario to arts administrator: formal accountability in nonprofit cultural organi-

tation de tous les intérêts de l'artiste ». Au sein de la jeune génération – et des quelques représentants de l'ancienne génération qui ont ajusté leurs pratiques au nouvel état du champ –, la posture de manager se caractérise par l'extension des ressources mobilisées et la rationalisation entrepreneuriale des stratégies de placement et de valorisation des artistes.

Ce changement de posture entre les générations est à rapprocher des types de dispositions et de ressources mobilisées en lien avec deux « âges » de chacun des métiers (*i. e.* des pratiques, des valeurs, des outils et des savoir-faire qui ont changé avec les transformations des champs artistiques). Outre un héritage culturel souvent conséquent, l'ancienne génération déploie principalement des dispositions et des ressources acquises au travers de la familiarisation avec les univers artistiques : formation et parfois pratique artistique amateur ou professionnelle, connaissance fine du champ artistique dans lequel elle exerce, capital social spécifique important (le « carnet d'adresses »), compétences relationnelles et amour de l'art²⁷. Pour la nouvelle génération, si le capital social spécifique et la connaissance du champ sont également essentiels, les ressources mobilisées lors de l'entrée dans le métier sont, au contraire, plus souvent extérieures au monde de la culture. À l'instar des candidats aux métiers de l'administration culturelle²⁸, les nouvelles générations d'intermédiaires sont aux trois quarts diplômés de l'enseignement supérieur (la moitié dispose d'un diplôme égal ou supérieur à bac + 4). Mais tandis que les premiers ont généralement suivi des formations littéraires ou directement liées aux arts et à la culture avant d'intégrer une formation à l'administration culturelle, les secondes ont majoritairement été socialisées dans les cursus de communication, de droit, de gestion ou de commerce²⁹. Bien que l'attrait du métier repose en partie sur l'importance accordée aux choses culturelles, ces cursus universitaires contribuent à la désacralisation des activités artistiques, en partie perçues à l'aune de critères économiques et sous l'angle d'un marché particulièrement concurrentiel.

Ainsi peut-on comprendre la tendance à la managérisation progressive des postures d'intermédiaires, au sens d'extension du champ d'intervention des intermédiaires dans l'activité des artistes (sur le modèle des managers des « musiques actuelles »), mais aussi au sens de l'affinité croissante des habitus profession-

zations », in DiMAGGIO P., *Nonprofit enterprise in the arts. Studies in mission and constraint*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1987, p. 161-183.

27. NAUDIER D., « Les agents artistiques du cinéma, des intermédiaires (in)visibles », in JEANPIERRE L. et ROUEFF O. (dir.), *La culture et ses intermédiaires. Dans les arts, le numérique et les industries créatives*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014b.

28. DUBOIS V., *La culture comme vocation*. Paris, Raisons d'agir, 2013.

29. Si certaines formations aux métiers de la culture sont aujourd'hui susceptibles de déboucher sur ceux d'agent ou de manager, elles sont d'apparition récente et ne leur sont pas spécifiques. Ainsi, de nombreux agents et managers ont appris le métier « sur le tas », souvent en tant qu'assistant pour les agents, en tant que proche d'un groupe pour les managers. Nombreux sont ceux qui sont passés par un ou plusieurs autres métiers avant de devenir managers : une partie d'entre eux provient, par exemple, de l'industrie du disque.

nels avec les pratiques et les savoirs du management néolibéral. Cette nouvelle posture se manifeste notamment par la prise en charge à moyen ou long terme des intérêts des artistes sous la forme du développement de carrière et du *coaching*, comme nous le verrons plus loin.

Si ces transformations des habitus professionnels, étroitement liées à celles des industries culturelles, peuvent être vues comme une forme de « professionnalisation » des intermédiaires, l'enquête conduit également à voir ces derniers comme un chaînon essentiel du processus de « professionnalisation³⁰ » des secteurs artistiques, et notamment de l'injonction faite aux artistes d'« être pro » (équivalent dans les mondes de l'art de l'injonction à l'« employabilité »). « Être pro » implique d'abord une conception marchande de l'activité artistique. Ainsi, pour cette manageuse qui rapporte une discussion avec le groupe émergent qu'elle représente, le professionnalisme va de pair avec la marchandisation des échanges et la présence d'un chef, contre les dispositions des artistes au désintéressement et à la prise de décision collective :

« Après le concert à l'Européen [*une salle de concert parisienne*], quand ils m'ont dit : “On va jouer dans tel bar gratos!”, j'ai dit : “Non mais c'est pas possible, vous pouvez pas me faire ça! Je bosse sur de belles dates, des belles salles et vous me dites que vous allez jouer ensuite dans un bar pourri d'Oberkampf!” “Oui, mais les gens qui n'ont pas de thunes!” “Je suis désolée, pour les gens qui n'ont pas de thunes, je fais en sorte qu'il y ait un tarif étudiant, chômeur, RMIste, retraité, à 6-7 euros, c'est une place de ciné!” [...] Je vends une prestation 3 000 euros, je me prends la tête à la vendre et pour qu'ils aient un hébergement et un resto, et eux ils vont se brader [...]! Ça c'est pas possible, y'a un manque de professionnalisme qui est évident. »

« Les musiciens disent : “C'est pas une entreprise, on est dans la musique, y'a pas de chef”, et ça, pour moi, c'est pas valable : c'est une entreprise, c'est des gens qui travaillent ensemble et il faut qu'il y ait quelqu'un qui décide pour tout le monde sinon ça ne peut pas marcher. »

Selon cette conception du professionnalisme, les artistes se voient souvent appréhendés en tant que capital humain dont toutes les dimensions, y compris les plus privées ou personnelles, sont susceptibles d'être mobilisées rationnellement pour le travail (artistique mais aussi promotionnel) et le « développement » de la carrière. La création y est une petite entreprise individuelle ou collective qui consiste à calculer coûts et avantages en vue d'accumuler du capital symbolique et du capital économique. Il s'agit d'« être pro » jusque dans

30. Les guillemets signifient qu'il s'agit d'une certaine professionnalisation, celle qui prévaut dans le « régime entrepreneurial » : auparavant, les artistes n'étaient pas moins professionnels qu'aujourd'hui, ce sont les normes de la professionnalité qui connaissent des transformations.

sa vie privée, formule récurrente dans les entretiens. Les agents enjoignent ainsi les comédien(ne)s à prendre en charge l'actualisation de leurs potentialités et à élargir le spectre de leurs compétences intégrées (maîtrise de sports, de langues étrangères, entretien du corps, présentation de soi, savoir-être, etc.) :

« Cet acteur-là, il a passé des essais, il a bossé son anglais, je lui ai fait rencontrer une *coach*, enfin voilà, ça coûte un peu d'argent, mais je pense qu'à un moment donné, il faut aussi s'investir sur soi, on est sa propre entreprise. » (Agente de comédiens.)

L'activité de comédien fondée, en grande partie, sur la compatibilité du « capital physique », l'*hexis* corporelle, avec un rôle, un emploi, redouble l'individualisme structurel de cette profession notamment dans le cinéma et la télévision. Les artistes, dont nombre d'agents disent qu'ils « sont leur propre outil », qu'ils « doivent donner envie », sont incités à prolonger, au-delà de la scène, des essais ou des tournages, dans leur vie sociale ordinaire et mondaine, une prestance, un savoir-être et un savoir-faire social propre à les faire repérer et identifier nommément. Si « “un sens commun professionnel” [...] veut que la “présence” d'un acteur ne se discute pas³¹ », les agents enjoignent les artistes à se faire entrepreneur de cette « présence » et plus généralement de leur propre talent.

Sous certains aspects, l'action des intermédiaires sur les artistes s'apparente bien souvent aux pratiques managériales de développement personnel et de coaching qui, marquées par l'extension du recours à la psychologie dans les entreprises, ont connu une large diffusion à la fin des années 1990 sous forme de livres, de magazines et d'émissions de télévision ou de radio³², ainsi qu'au sein des cursus suivis par les nouvelles générations d'intermédiaires durant leurs études supérieures. Ainsi, la contribution de ces derniers à une certaine « professionnalisation » des artistes apparaît de façon manifeste dans ce que les managers en musiques actuelles appellent le « développement d'artistes³³ », qui coïncide avec ce que Bob Aubrey, expert en management et fondateur du « développement personnel », a appelé « l'entreprise de soi³⁴ ».

31. KATZ S., « Quand savoir faire c'est savoir être », in MAUGER G. (dir.), *L'accès à la vie d'artiste. Sélection et consécration artistiques*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006, p. 56.

32. STEVENS H., « De l'intervention psychosociologique au développement personnel dans l'entreprise. Esquisse d'une généalogie des relations entre management et psychologie en France », *Regards sociologiques*, n° 41-42, 2011, p. 57-74.

33. La fin des années 2000 a même vu l'apparition de la catégorie institutionnelle de « développeurs d'artistes » pour désigner des managers ou des tourneurs agissant auprès d'artistes en début de carrière ou émergents.

34. En affinité avec l'idéologie néolibérale, cette notion est présentée par Bob Aubrey comme une rupture radicale avec la conception courante du rapport au travail : « Il devient plus logique d'emprunter le vocabulaire de l'entreprise pour décrire comment l'individu doit vendre et gérer son travail par rapport au marché. Tout travailleur doit rechercher un

Le « développement d'artistes » recouvre deux dimensions concomitantes. D'une part, le manager assiste le musicien ou le groupe dont il est mandataire dans le franchissement des étapes qui scandent l'évolution de la carrière. Il cherche alors à accélérer et à structurer ce processus par l'incitation à se conformer aux normes professionnelles et en agissant peu ou prou sur les choix proprement artistiques. Son action porte ainsi sur les dispositions professionnelles des musiciens : leur faire adopter une meilleure discipline de travail (ponctualité, assiduité, rigueur), mettre en place un échancier en vue d'optimiser les moyens acquis, fixer avec eux des objectifs à suivre, etc. Et prendre conscience, si ce n'est pas le cas, de leur intérêt économique. Des pratiques analogues ont cours chez les agents artistiques dont certains déclarent faire office de *coach* pour désigner la dimension de conseil intervenant dans la gestion à long terme de la carrière :

« Nous, on est l'essence même du *coach* et j'allais dire tout terrain [...]. Quand je dis qu'on est un *coach*, c'est qu'on est quelqu'un qui va conseiller sur un plan beaucoup plus général, parce qu'un acteur, un interprète, c'est quelqu'un qui a un instrument et cet instrument, c'est lui [...]. Conseiller par exemple sur le mode de vie même : "Arrête de sortir dans telle ou telle soirée, protège-toi, ne te montre pas trop, va plutôt au théâtre" ; on les conseille sur leurs lectures, sur les spectacles à voir, sur les films à voir, on leur donne des indications sur des films classiques, de catalogues qu'ils n'ont pas vus³⁵. »

D'autre part, projetant son activité et celle de l'artiste vers l'avenir, le manager s'emploie à rationaliser économiquement la rentabilité d'un potentiel artistique. Le « développement d'artiste » consiste ainsi à agir sur le marché en faveur de l'accumulation d'un capital symbolique convertible en revenus financiers, ce qui passe nécessairement par des paris et de la spéculation misant sur un succès à faire advenir. De ce point de vue, le manager contribue à la transmutation de la valeur artistique en valeur marchande en opérant la mise en équation de choix artistiques et de stratégies commerciales.

« On a parlé de l'intervention dans le processus créatif. Vous n'intervenez pas sur le contenu musical ?

— Si, ça oui. Sur les chansons de A [*chanteur français très connu*], oui. Mais pas pour C [*chanteur moins connu*]. Je ne vais pas lui dire : il faut que tu chantes comme ça. Mais sur la forme, la durée des morceaux, l'ordre sur l'album, j'interviens énormément, je passe beaucoup de temps à ça.

client, se positionner sur un marché, établir un prix, gérer ses coûts, faire de la recherche-développement et se former. Bref, je considère que, du point de vue de l'individu, son travail est son entreprise, et son développement se définit comme une entreprise de soi. »

AUBREY B., *Le travail après la crise. Ce que chacun doit savoir pour gagner sa vie au XXI^e siècle*, Paris, InterEditions, 1994, p. 85, cité par STEVENS H., *op. cit.*

35. Entretien réalisé en 2013 par Julia Mariton.

— Selon quel principe vous intervenez sur l'ordre ?

— Souvent, il y a des considérations commerciales. J'estime que c'est bien quand on retrouve le premier single en premier titre de l'album, si c'est possible, si ça a une cohérence par rapport au reste [...]. La durée du titre, du single, c'est important. » (Manageuse expérimentée d'artistes de notoriété variable.)

Le sens de l'expression « développement d'artiste » n'est pas très éloigné de celle de « développement personnel » présente dans le management d'entreprise contemporain : il traduit bien l'intention de nombreux intermédiaires de faire des artistes des entrepreneurs de leur travail, de leur carrière et, *in fine*, des entrepreneurs d'eux-mêmes.

Une fois posé ce constat d'ensemble, il faudrait pouvoir le nuancer en fonction de la position dans le champ des artistes et des intermédiaires, et du stade d'avancement de la carrière de l'artiste : pour la musique, par exemple, entre le manager de Kool & The Gang, le « développeur » d'un groupe connaissant un succès d'estime comme Lo'jo et celui qui s'occupe bénévolement de musiciens faisant leurs premiers pas sur une scène locale, l'activité, les ressources et les enjeux ne sont pas les mêmes et l'injonction à « être pro » prend des formes et une intensité différentes. Il en va de même de l'incitation faite aux artistes de se conformer aux nouvelles rationalités marchandes que les intermédiaires ont eux-mêmes plus ou moins intériorisées.

En effet, le rapport aux logiques de la rentabilité économique reste ambigu. Les artistes sont confrontés à un ensemble de paramètres commerciaux de leur activité dont l'intermédiaire est à la fois censé les protéger – rôle de « tampon » – et les faire reconnaître comme partie intégrante de leur métier (« être pro »). D'un côté, l'intermédiaire préserve l'artiste des tensions susceptibles de survenir au contact des professionnels du commerce artistique et de l'impératif de comportement économiquement stratégique, antagonique des dispositions au désintéressement de l'habitus artiste traditionnel³⁶. Tel manager résiste ainsi à la volonté de la maison de disque qui produit l'artiste de le voir participer à certaines opérations promotionnelles jugées nuisibles pour son image (passer dans l'émission *Star Academy*, par exemple). Mais de l'autre côté, l'intermédiaire convainc parfois l'artiste de l'intérêt de stratégies marketing – voire lui prescrit si le rapport de domination le lui permet – aussi opportunistes que la maison de disques, ses conseils s'accompagnant dans le même temps de la transmission d'une logique de rentabilité économique (« il faut aussi qu'il comprenne que la musique, c'est un *business* », déclare une manageuse à propos de l'un de ses artistes).

À ce propos, l'un des meilleurs indices de l'hétéronomisation du champ musical et de la contribution des managers à cette dernière réside dans l'association de plus en plus fréquente des marques et des artistes dont ils sont souvent

36. BOURDIEU P., 1992, *op. cit.*

à l'origine – même si les *majors* du disque se sont également dotées de départements spécialisés. Les lancements simultanés d'albums et de téléphones portables (Mylène Farmer par exemple) sont devenus des opérations classiques dans ce mouvement de diversification des sources de revenus des artistes. Ces partenariats vont bien au-delà du contrat publicitaire classique (Johnny Hallyday et Optic 2000) ou encore du placement de produit dans un film ou un vidéoclip. Ainsi, le manager de Kool & The Gang pour l'Europe est à l'initiative de la distribution, en 2008, d'un album du célèbre groupe de disco dans les paquets de lessive Bonux. Ce partenariat exclusif, durant sept mois, pour célébrer en commun les quarante ans de carrière du groupe et les cinquante ans de la marque a permis à Kool & The Gang de vendre à Bonux 200 000 exemplaires de l'album *Still Kool*, alors que les derniers albums du groupe s'étaient vendus à environ 50 000 exemplaires seulement en France. Face aux critiques, le manager a justifié sa démarche selon une rationalité marchande : « Ils sont double disque d'or avant même d'avoir mis un seul disque en place dans les bacs. Nous n'avons pas trois ou quatre exemplaires par magasin, mais des centaines, donc une visibilité beaucoup plus importante³⁷. » Si l'on peut s'interroger sur l'impact de cette opération économiquement fructueuse sur la valeur symbolique du groupe, le partenariat avec les marques va parfois jusqu'à être intégré comme ingrédient du processus créatif. C'est le cas par exemple du morceau « Cola », fruit d'un contrat avec la marque Pepsi Cola, dans lequel la chanteuse Lana del Rey répète en boucle : « *My pussy tastes like Pepsi Cola.* »

CONCLUSION

Le propos de ce texte était de montrer comment le travail d'intermédiaires individuels comme les agents et les managers qui, contrairement aux industries culturelles ou à l'État, ne disposent pas des ressources économiques ou institutionnelles permettant d'imposer de nouvelles logiques de fonctionnement au sein d'un champ, contribue pourtant à l'intégration de principes et de finalités économiques – hétéronomes – au sein des univers artistiques.

Nous avons d'abord tenté de mettre en évidence le rôle des intermédiaires dans la construction du marché du travail artistique et, plus généralement, dans la marchandisation des activités artistiques. Donnant forme à ce marché en construisant et en sollicitant leur réseau, ils agissent sur la définition des postes et des compétences ainsi que sur la valeur économique de l'offre et de la demande de travail (notamment en jouant sur les prix au profit de leur mandant). Ils cherchent à produire la demande et créent de nouvelles rémunérations en s'emparant d'opportunités juridiques, socio-économiques et technologiques. Cette forme de marchandisation à laquelle contribuent les intermédiaires

37. « Marques et musiciens : les liaisons fructueuses », *Le Monde*, 23 décembre 2008.

Ces propos ont été confirmés par ce manager interviewé dans le cadre de l'enquête.

repose également sur l'individualisation des échanges, la sélection des candidats à ces échanges et à leur configuration en termes de mise en concurrence des demandeurs ou des offreurs.

Situés à l'interface entre l'art et le commerce, les intermédiaires occupent dans les univers artistiques une position de passeurs des logiques marchandes et managériales. Ils ont eux-mêmes connu une managérialisation de leur posture d'une génération à l'autre, à la faveur, notamment, de leur socialisation de plus en plus fréquente au sein des formations en droit, communication, commerce ou gestion. Extension du champ d'intervention des intermédiaires dans l'activité des artistes, cette managérialisation se manifeste également par une transformation des habitus professionnels au contact, plus ou moins direct, des pratiques, des savoirs et des valeurs de l'économie et du management néolibéraux. Les « conversions pratiques » du goût pour la « chose culturelle » en activité de représentation et de pourvoyeur d'emploi des artistes soumise aux impératifs économiques sont, comme l'observe Vincent Dubois à propos des candidats aux métiers de l'administration culturelle, des moments « d'incorporation du nouvel esprit du capitalisme³⁸ », soit à travers l'apprentissage « sur le tas » soit dans le cadre des formations universitaires qui préparent à ces activités professionnelles. En effet, l'intériorisation des normes de la rationalité marchande et sa traduction managériale dans les pratiques de représentation des artistes cohabite le plus souvent avec un discours symbolisant la « critique artiste » où le projet créateur conserve sa valeur cardinale. La « tension entre utilitarisme et désintéressement³⁹ » caractérise leur activité qui consiste à concilier des logiques contradictoires, à construire des arrangements ponctuels susceptibles de satisfaire à la fois les intérêts artistiques et les intérêts commerciaux qui s'enchevêtrent pour produire et diffuser une œuvre. Il contribue ainsi à l'interpénétration croissante des logiques artistiques et économiques qui est significative des transformations contemporaines des champs artistiques.

Si l'on peut ainsi comprendre que les intermédiaires participent au processus d'hétéronomisation des champs artistiques au profit des logiques et des rationalités économiques, il faut toutefois préciser que c'est dans la limite de leur fonction et de leurs positions : dans la limite de leur fonction au sens où ils représentent les intérêts de leurs mandants, qui les rémunèrent pour leur service, et se saisissent d'opportunités de l'environnement qu'ils n'ont pas eux-mêmes créées ; dans la limite de leurs positions au sens où ils restent globalement dominés par les acteurs qui détiennent les cordons de la bourse, producteurs et gros distributeurs essentiellement, et où ils défendent des intérêts différents selon la position de leurs mandants dans le champ artistique (les stratégies les

38. DUBOIS V., *op. cit.*, 2013, p. 172-177 ; BOLTANSKI L. et CHIAPELLO È., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

39. DUBOIS V., *op. cit.*, 2013, p. 176.

plus commerciales s'avèrent inadaptées pour les artistes reconnus avant tout pour leur ambition artistique).

Il n'en demeure pas moins que la managérisation des postures d'intermédiaires se manifeste dans les injonctions faites aux artistes à « être pro », à « l'entreprise de soi » et de leur propre talent. Les intermédiaires agissent ainsi, sous des formes et à des degrés divers en fonction notamment du rapport qui s'instaure avec leur mandant, dans le sens d'une transformation de l'habitus professionnel des artistes : ne serait-ce qu'en raison de leur fonction et de leur mode de rémunération sous forme de commissions sur les revenus des artistes, ils ont intérêt à ce que ces derniers intériorisent une certaine rationalité marchande.

Nos conclusions rejoignent le constat établi par Xavier Greffe d'une nouvelle figure de l'artiste : « l'artiste-entreprise⁴⁰ ». Toutefois, l'économiste minore la prise en charge par les intermédiaires des tâches et compétences variées qu'implique la montée des dimensions économiques (passer des contrats, protéger ses droits, animer des relations et des réseaux afin d'atteindre ses objectifs artistiques et économiques). Si l'artiste est appelé à devenir un entrepreneur, ce n'est pas celui d'une entreprise solitaire mais collective au sein de laquelle les agents ou les managers jouent un rôle essentiel face, ou plutôt, comme nous l'avons montré, d'interface vis-à-vis des nouvelles rationalités et activités marchandes.

De ce point de vue, si ces activités d'intermédiation forment avec les métiers de l'administration culturelle étudiés par Vincent Dubois « un lieu de prédilection du “nouvel esprit du capitalisme”⁴¹ », elles se situent davantage que ces derniers du côté du « management » que de la « critique artiste », en raison de la trajectoire des agents et managers qui passe pour beaucoup par des cursus de droit, de communication ou de commerce (alors que les étudiants en administration culturelle ont d'abord fréquenté les formations littéraires ou directement liées aux arts et à la culture) et de leur orientation vers les industries culturelles et le secteur privé en général, par opposition au secteur subventionné vers lequel s'orientent la majorité des étudiants en administration culturelle, qui permet la distance au principe de rentabilité économique.

Nos analyses coïncident enfin avec le diagnostic établi par Simon Borja et Séverine Sofio⁴² à partir du cas d'artistes d'art contemporain : ils observent, en effet, une transition entre le « régime vocationnel⁴³ », dominant depuis la révolution symbolique du dernier tiers du XIX^e siècle et toujours présent dans les représentations, et un nouveau régime de l'art, le « régime entrepreneur-

40. GREFFE X., *L'artiste-entreprise*, Paris, Dalloz, 2012.

41. DUBOIS V., *op. cit.*, 2013, p. 172.

42. BORJA S. et SOFIO S., *op. cit.*

43. HEINICH N., *L'élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.

rial », marqué par l'arrivée dans le domaine artistique de logiques propres à une économie mondialisée et néolibérale. L'extension de ces logiques dépasse ainsi ce qu'on appelle communément les industries culturelles pour toucher plus largement l'ensemble des univers artistiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ABÉLARD, *Universitas calamitatum : le livre noir des réformes universitaires*, Bellecombes-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2003.
- AUBREY B., *Le travail après la crise. Ce que chacun doit savoir pour gagner sa vie au XIX^e siècle*, Paris, InterEditions, 1994.
- BEZES P., *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, PUF, 2009.
- BIELBY W. T. et BIELBY D. D., « Organizational mediation of project-based labor markets: talent agencies and the careers of screenwriters », *American Sociological Review*, n° 64, 1999, p. 64-85.
- BOLTANSKI L. et CHIAPPELLO È., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BORJA S. et SOFIO S., « Production artistique et logiques économiques : quand l'art entre en régime entrepreneurial », *Regards sociologiques*, n° 37-38, 2009, p. 23-43.
- BOUQUILLION P., *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble, PUG, 2008.
- BOURDIEU P., *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.
- BOURDIEU P., « Une révolution conservatrice dans l'édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, 1999, p. 3-28.
- BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- BRET J.-N. et MOUREAU N. (dir.), *L'art, l'argent et la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- BRUNO I., *À vos marques®, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008.
- CHIAPPELLO È., *Artistes vs managers. Le management culturel face à la critique artiste*, Paris, Métailié, 1998.
- CHESSEL M.-E. et PAVIS F., *Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de gestion*, Paris, Belin, 2001.
- DORIN S. (dir.), *Sound Factory. Musique et logiques de l'industrialisation*, Paris, Éditions Uqbar/Mélanie Séteun, 2012.
- DUBOIS V., *La politique culturelle, genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1999.
- DUBOIS V., *La culture comme vocation*, Paris, Raisons d'agir, 2013.
- DUBOIS V., BASTIEN C., FREYERMUTH A. et MATZ K., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.
- GREFFE X., *L'artiste-entreprise*, Paris, Dalloz, 2012.
- HEINICH N., *L'élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.
- HIBOU B. (dir.), *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, 2013.
- KATZ S., « Quand savoir faire c'est savoir être », in MAUGER G. (dir.), *L'accès à la vie d'artiste. Sélection et consécration artistiques*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.
- LAVAL C., VERGNE F., CLÉMENT P. et DREUX G., *La nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte, 2011.

- LIZÉ W., NAUDIER D. et ROUEFF O., *Intermédiaires du travail artistique. À la frontière de l'art et du commerce*, Paris, DEPS/La Documentation française, 2011.
- LIZÉ W., « De quelques stratégies managériales d'accumulation du capital symbolique dans le champ musical », in LIZÉ W., NAUDIER D. et SOFIO S. (dir.), *Les stratèges de la notoriété. Intermédiaires et consécration dans les univers artistiques*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014.
- NAUDIER D., « La construction sociale d'un territoire professionnel : les agents artistiques », *Le Mouvement social*, n° 243, 2013/2, p. 41-51.
- NAUDIER D., « The Talent Agent's Role in Producing Artists' Symbolic and Commercial Value », in BIELBY D. D. et ROUSSEL V., *Brokers and Middlemen in the French and American Film Industries*, Lanham, Rowan and Littlefield publishers, 2014a.
- NAUDIER D., « Les agents artistiques, des intermédiaires (in)visibles », in JEANPIERRE L. et ROUEFF O. (dir.), *La culture et ses intermédiaires. Dans les arts, le numérique et les industries créatives*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014b.
- NAUDIER D., « Construire la notoriété des artistes : un enjeu de pouvoir en régime d'incertitude », in LIZÉ W., NAUDIER D. et SOFIO S. (dir.), *Les stratèges de la notoriété. Intermédiaires et consécration dans les univers artistiques*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014c.
- PETERSON R. A., « From impresario to arts administrator: formal accountability in non-profit cultural organizations », in DIMAGGIO P. (dir.), *Nonprofit enterprise in the arts. Studies in mission and constraint*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1987, p. 161-183.
- PIERRU F., « Le mandarin, le gestionnaire et le consultant. Le tournant néolibéral de la politique hospitalière », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 194, 2012, p. 32-51.
- STEVENS H., « De l'intervention psychosociologique au développement personnel dans l'entreprise. Esquisse d'une généalogie des relations entre management et psychologie en France », *Regards sociologiques*, n° 41-42, 2011, p. 57-74.

Pierre-Emmanuel SORIGNET

LES USAGES DE LA SOCIOLOGIE DE BOURDIEU DANS UNE SOCIOLOGIE DES PROFESSIONS ARTISTIQUES

Le choix de s'inscrire dans un paradigme plutôt que dans un autre s'opère toujours en relation à un contexte scientifique particulier. En entamant à la fin des années 1990 une recherche sur le métier de danseur, je me devais, pour des raisons de lisibilité institutionnelle et de dialogue-débat scientifique avec d'autres chercheurs, de situer mon objet par rapport à la « sociologie des professions artistiques » ou à une « sociologie du travail artistique » et plus généralement par rapport à la division du travail sociologique telle qu'elle était alors institutionnellement posée et matérialisée dans le fléchage des postes, les intitulés de colloques, les numéros spéciaux de revue. En ce milieu des années 1990, la sociologie de Bourdieu était très fortement critiquée, voire ignorée par les représentants les plus en vue de la sociologie des professions artistiques qui lui préféraient l'approche interactionniste issue des enquêtes menées par les héritiers de l'École de Chicago (surtout Howard Becker), des analyses socio-économiques¹, ou les travaux de Norbert Elias qui permettaient une historicisation et une analyse en termes relationnels (configuration, interdépendance) des univers sociaux enquêtés².

La position relativement hégémonique de Pierre-Michel Menger sur le segment de la sociologie des professions artistiques et en particulier du spectacle vivant aurait pu m'inciter à travailler avec lui. Je l'avais eu comme enseignant à l'IEP Paris et il n'en aurait certainement été que plus disposé à ouvrir un chantier de recherche sur un domaine jusqu'alors inexploré dans son équipe³. Formé

1. On désigne ici les travaux dans la ligne de Pierre-Michel Menger avec les chercheurs du Centre de sociologie des arts ainsi que les travaux du département Études et perspectives du ministère de la Culture.

2. On se réfère ici essentiellement aux travaux de Nathalie Heinich.

3. Ce ne sera plus le cas quand il saura que j'entamais une thèse sous la direction de Gérard Mauger. Une équipe du DEP et une ancienne doctorante de P.-M. Menger produiront, mais avec moins de succès, l'équivalent de ce qui avait été réalisé sur le métier de comédien quelques années auparavant. L'ouvrage issu de ce travail, s'il repose essentiellement sur le traitement statistique de la caisse des congés spectacle, contient une petite

au sein du laboratoire de sciences sociales de l'ENS à la sociologie de l'immigration par le biais de Gérard Noiriel et à la sociologie des classes populaires en particulier par Stéphane Beaud (avec qui je fais mon mémoire de DEA en sous-main autour d'un club de boxe thaïlandaise à Aubervilliers), Michel Pialoux et Florence Weber, le choix de travailler sur la socialisation professionnelle des danseurs contemporains est d'abord suggéré par Stéphane Beaud. Mon insertion préalable sur le terrain apparaît comme un avantage compétitif, alors même que je ne dispose pas d'allocation de recherche⁴. Le choix de m'inscrire avec Gérard Mauger m'ancre du côté de l'école bourdieusienne. Ce chercheur n'est pas spécialisé à l'époque sur le monde artistique et encore moins sur le spectacle vivant⁵. Il représente une sensibilité théorique et un choix de méthode qui vont orienter mon travail sur le métier de danseur.

Ce chapitre reviendra sur trois points centraux dans l'apport des concepts développés par Pierre Bourdieu et son équipe. Je partirai de la spécificité de la méthode ethnographique qui, telle qu'elle est envisagée par Bourdieu, permet une rupture avec les approches socio-économique et/ou interactionniste évoquées plus haut, en particulier, à travers la mise en relation de matériaux, divers, recueillis sur le terrain, relevant aussi bien de l'espace du travail proprement dit que de l'espace privé. Je soulignerai ensuite l'intérêt de faire une sociologie de la croyance pour resituer les « carrières artistiques » dans les rapports de force qui les encadrent et déjouer le postulat des « différences intrinsèques de qualité entre les individus⁶ ». Puis j'essaierai de montrer l'intérêt du concept de violence symbolique pour expliquer certaines formes de rapports au travail entre créateurs et interprètes.

QUESTION DE MÉTHODE

Comme le montre Alban Bensa, lorsque Pierre Bourdieu met en cause, à partir de son expérience de terrain en Kabylie, l'analyse structuraliste dans laquelle il s'inscrit à ses débuts pour échapper au subjectivisme sartrien, il ouvre « la voie à une réflexion tant sur le rapport des agents à leurs pratiques que sur la

partie à ambition ethnographique mais à mon sens non maîtrisée : RANNOU J., *Les danseurs, un métier d'engagement*, Paris, Centre de sociologie du travail et des arts/Centre national de la danse/ministère de la Culture/La Documentation française, 2006.

4. Je n'aurais qu'une bourse ponctuelle du ministère de la Culture.

5. Il est plutôt spécialisé sur les jeunes populaires. Il vient cependant alors tout juste de cosigner un travail sur les trajectoires de lecteurs (MAUGER G., POLIAK C. et PUDAL B., *Histoires de lecteurs*, Bellecombes-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Champ social », 2010 [1999]). Il fera soutenir par la suite une série de thèses autour du champ artistique. Il publiera deux ouvrages collectifs réunissant ses doctorants mais aussi d'autres chercheurs, comme Morgan Jouvenet dont le directeur de thèse, Pierre-Michel Menger est éloigné de ses positions théoriques.

6. Menger P.-M., *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*. Paris, Gallimard/Éditions du Seuil/Éditions de l'EHESS, 2009, p. 359-360.

pratique scientifique elle-même⁷ ». Lorsque je m'inscris en thèse, j'étais déjà sur « le terrain » depuis plus de deux ans. Mon investissement régulier à des cours de danse, ma cohabitation avec une danseuse, et une première expérience en tant que semi-professionnel, me donnent un accès privilégié aux pratiques de ceux qui vont devenir mes enquêtés. Renonçant à une grande enquête statistique qui m'aurait donné davantage d'assurance pour débattre dans un champ où la socio-économie de P.-M. Menger régnait en maître, je prends progressivement au sérieux l'apport de l'approche ethnographique. La diversité du matériel recueilli, tant dans l'espace du travail que dans l'espace privé, la multiplicité des scènes dans lesquelles se déroule l'enquête questionne tant l'approche mobilisée par les interactionnistes que celle plus surplombante de la sociologie économique qui décrit des acteurs anticipant des risques dans des situations d'incertitude plus ou moins probabilisables. L'approche ethnographique telle qu'elle est travaillée par Pierre Bourdieu dès ses premiers travaux ethnographiques en Kabylie et dans son Béarn natal permet de répondre à la question des pratiques des enquêtés mais aussi à celle de l'enquêteur praticien et enquêtant sur les pratiques dans lesquelles il est partie prenante. Cette tension réflexive est d'autant plus nécessaire lorsque l'enquêteur est, comme je l'étais, pris à la fois dans ses aspirations concurrentes à devenir sociologue et danseur, impliqué dans des rapports affectifs forts avec certains de ses enquêtés, soumis aux contraintes d'un contrat de travail avec un employeur-chorégraphe.

Plus spécifiquement, l'enquêteur doit s'interroger sur ses propres dispositions pour être en mesure de s'emparer de tout le matériel dont il dispose. Les aspects les plus facilement objectivables que sont les données sur le travail, les rapports employeur-employés, les pratiques professionnelles, les anticipations rationnelles des acteurs dissimulent en effet souvent les dimensions plus privées comme le choix du conjoint, les rapports sociaux de sexe, les orientations sexuées et sexuelles, le rapport à la parentalité⁸. Si le choix du conjoint apparaît comme une variable importante dans les analyses proposées par P.-M. Menger, par exemple pour expliquer le maintien dans le métier des femmes lorsqu'elles mobilisent en période de vache maigre leur conjoint comme le premier actionnaire de leur entreprise artistique⁹, c'est toujours sous l'angle de la rationalité des acteurs. Cette approche empêche de voir que le conjoint peut être, simultanément, une ressource et un obstacle, lorsqu'il est, par ses propriétés sociales, trop éloigné des mondes artistiques.

En d'autres termes, pour accorder dans le travail par observation participante autant d'intérêt à ce que sont les acteurs qu'à ce qu'ils font, il faut disposer

7. Bensa A., « L'exclu de la famille. La parenté selon Pierre Bourdieu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, décembre 2003, p. 20.

8. SORIGNET P.-E., *Danser, enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, La Découverte, 2012.

9. MENER P.-M., *La profession de comédien*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective (DEP), 1997.

d'un appareillage conceptuel qui prenne en compte aussi bien les techniques de présentation de soi lors d'une audition que l'expression d'un désarroi existentiel lorsqu'un artiste est conduit à penser sa sortie du métier. Comme le dit une formule de Gaston Bachelard (« le vecteur de la connaissance va du rationnel vers le réel¹⁰ »), c'est bien la théorie qui guide l'enquête de terrain. L'approche quantitative très fouillée et rigoureuse de P.-M. Menger ne m'apparaissait pas pouvoir mettre en relation ce qui relève des styles de vie et de la socialisation professionnelle. Elle donne une vision d'ensemble des métiers étudiés et met l'accent sur le caractère « ordinaire » du marché du travail artistique qui, comme tous les autres marchés, serait le lieu d'une confrontation d'une offre et d'une demande, le fonctionnement spécifique de l'assurance chômage permettant aux employeurs de disposer d'un volant de main-d'œuvre, mobilisable pour tel ou tel projet. Le modèle de l'intermittent du spectacle comme précurseur des nouveaux modes de gestion d'une main-d'œuvre plus autonome et créative se fait ainsi l'écho d'une certaine rhétorique managériale. Ainsi, le travail artistique peut illustrer la mutation opérée dans de nombreux emplois et éclairer ainsi les problèmes de la flexibilité, de l'informalité et de la précarité. De même l'approche interactionniste dominante en sociologie des professions artistiques qui se réclame d'Howard Becker ne s'intéresse pas aux propriétés sociales des acteurs, se concentrant sur l'analyse systématique de ce qui est en train de se faire pour en dégager les logiques propres aux acteurs.

Le concept d'habitus a finalement été, comme dans l'enquête de Loïc Wacquant¹¹ sur la boxe, le ressort de mon travail qui a fini par trouver son objet dans la question de la fabrique sociale du danseur. Le concept d'habitus renvoie à l'incorporation sociale de l'action, à l'histoire socialisatrice, à l'empreinte durable et à l'orientation stratégique qui résultent de la place et du statut de l'agent dans l'espace social. Comme le souligne Alban Bensa, il réintroduit la dimension stratégique des actes dans l'analyse structurale :

« Si, laissant l'algèbre et la géométrie aux mathématiques, notre attention se porte sur les stratégies contextualisées, les pratiques ne s'évaluent plus alors à l'aune d'un ordre caché mais à la lumière de toutes les justifications qu'en donnent les acteurs pris dans les contraintes historiques (économiques, politiques, idéologiques) qui régulent temporairement le jeu social, sans qu'aucune structure invariante ne vienne le verrouiller¹². »

Il permet ainsi de relier une approche dispositionnaliste et interactionniste en exploitant pleinement le matériel recueilli par la position particulière de participant-observant. Comme on le verra plus loin, il est aussi un enjeu d'écriture.

10. BACHELARD G., *Épistémologie*, Paris, PUF, 1971.

11. WACQUANT L., « L'habitus comme objet et méthode d'investigation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 174 p. 109-121.

12. BENSA A., art. cit., p. 20.

UNE SOCIOLOGIE DE LA CROYANCE

Dans cette perspective, l'usage du concept de vocation s'est imposé. Les analyses de Charles Suaud sur la vocation sacerdotale m'ont été, comme à d'autres chercheurs travaillant dans le domaine de l'art ou du sport¹³, particulièrement utiles pour comprendre les ressorts de l'engagement dans le métier et pour saisir les mécanismes de l'incorporation d'un habitus artiste qui se déploie aussi bien dans la sphère professionnelle que dans la sphère privée. Dans la période d'apprentissage, la famille est la première instance de crédit social et, par la suite, des institutions de formations participent à la structuration de l'engagement vocationnel plus ou moins précoce. Mais c'est tout le long du cycle de vie professionnelle, que cette « vocation » originelle est retravaillée, se recompose en fonction des ressources sociales accumulées. La sortie de carrière est un moment particulièrement intéressant, tout comme les premiers moments de formation, pour explorer la recomposition d'un habitus individuel toujours en devenir.

L'intériorisation de rapports sociaux au travail très durs, du moment du recrutement au travail collectif de création, a pour contrepartie l'adhésion à un style de vie artiste marqué par le caractère extra-ordinaire d'une vie hors des sentiers battus, qui autorise des écarts à la règle commune. L'usage du concept de vocation permet ainsi d'explorer les mécanismes de recrutement à l'œuvre sur le marché du travail des danseurs dans lequel se superposent une épreuve très rude pour les danseurs et le déni de cette violence, déni nécessaire pour maintenir tant chez l'interprète-candidat que chez l'employeur-chorégraphe le sentiment d'appartenance au statut d'artiste. Ainsi, au fil de l'audition, la dimension asymétrique du rapport employeur-employé tend à s'atténuer au profit d'un lien fondé sur la thématique de la « rencontre », caractéristique des milieux artistiques. Cette ambiguïté se poursuit dans la relation de travail avec le chorégraphe-employeur qui oscille entre rapport de collaboration, en particulier pendant la phase de création, et de subordination.

De même, l'approche par l'entrée vocationnelle permet de résoudre par l'observation des pratiques, les paradoxes apparents relevés par une approche socio-économique. L'enquête ethnographique que j'ai menée pendant plus de dix ans sur les danseurs contemporains relativise et même contredit certains des résultats issus de ces travaux fortement marqués par l'importation des travaux des économistes néoclassiques anglo-saxons sur le marché du travail. Ainsi, la faiblesse des plus hauts revenus perçus par les danseurs contemporains relativise

13. Voir les travaux de M. Schotté sur les athlètes marocains (SCHOTTÉ M., *La construction du « talent »*. *Sociologie de la domination des coureurs marocains*, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours & travaux », 2012) ou ceux de RASERA F. (*Le métier de footballeur. Les coulisses d'une excellence sportive*, thèse sous la direction de S. Beaud et S. Faure, université Lyon 2, 2012), ainsi que le numéro spécial des *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Vocations artistiques » (septembre 2007, n° 168).

le modèle de la loterie, où les gros lots représentés par la réussite financière et médiatique sont très élevés¹⁴. « L'espoir de telle rémunération et le prestige et les gratifications multiples qui sont attachés à une réussite flamboyante » ne semblent pas expliquer, dans le cas des danseurs contemporains, la levée de « l'inhibition à l'égard du risque ». Le peu de reconnaissance publique du danseur, la plupart du temps effacé derrière le chorégraphe, laisse ainsi apparaître un personnage dont les principales motivations sont éloignées de celles observables dans les professions artistiques, telles qu'elles sont présentées dans ces travaux. De plus, on peut faire l'hypothèse qu'issus majoritairement de milieux surdotés en capital culturel, ils ont acquis un rapport au travail où les préoccupations financières ne sont pas centrales contrairement à celles qui sont basées sur l'épanouissement de la « personnalité ». On doit alors mettre en relation des choix en apparence irrationnels (par exemple privilégier une collaboration peu rémunérée qui n'assure pas toujours la reconduction des droits au régime de l'intermittence) avec les dispositions acquises au sein de la socialisation primaire et les ressources dont ils disposent pour se maintenir dans le métier (avoir une aide parentale ou celle du conjoint dans les moments de plus grande fragilité professionnelle). Mais comme le rappelle Gérard Mauger :

« À l'inverse des théories du choix rationnel qui postulent la recherche de l'optimisation des profits économiques ou symboliques et au-delà d'une sociologie "objectiviste" qui analyse "le choix du métier" comme l'effet du resserrement du champ des possibles et aux positions accessibles, il faut rappeler, l'importance de la croyance, de l'investissement subjectif dans le travail (particulièrement visibles dans le cas du travail artistique) et la nécessité de préserver cet investissement en dépit de la rationalisation des procédures de recrutement¹⁵. »

De même, il faut distinguer les vocations qui relèvent davantage du statut d'interprète de celles qui relèvent de celles de créateur, la frontière étant plus ou moins poreuse selon les disciplines¹⁶. La confusion qui peut parfois apparaître dans les travaux relevant de la socio-économie dans lequel le terme « artiste » désigne un « acteur rationnel » caractérisé par son appétence au risque, empêche

14. Analogie reprise par P.-M. Menger dans son travail sur les comédiens et plus largement dans la synthèse de ses travaux. MENGER P.-M., *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil, coll. « Hautes Études », 2009.

15. MAUGER G., « Le capital spécifique », in *L'accès à la vie d'artiste*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006, p. 237.

16. « La vocation est pour les premières le produit d'un projet collectif associant la famille et une institution à laquelle l'enfant "élu" est confié et dans le cadre de laquelle s'effectue très tôt le travail d'inculcation systématique, qui passe souvent par une ascèse corporelle (c'est le cas pour la danse et la musique). L'orientation vers la création artistique apparaît en revanche comme un projet plus personnel et plus tardif, même si la "vocation" peut être précoce. » SAPIRO G., « La vocation artistique entre don et don de soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 168, 2007/3, p. 4-11.

de saisir la logique de pratiques à rapporter aux ressources et aux dispositions des enquêtés. Ainsi l'engagement dans une carrière de chorégraphe-créateur doit-il être distingué de l'engagement dans une carrière d'interprète, les ressources mobilisées étant différentes, tout comme les stratégies nécessaires pour réussir.

LE « TALENT » EST-IL UN OBJET SOCIOLOGIQUE ?

L'antagonisme des perspectives sociologiques se traduit particulièrement dans le traitement réservé à la notion de « talent ». P.-M. Menger en fait le vecteur interprétatif des différences de positions dans la consécration artistique, particulièrement des inégalités de parcours :

« Les inégalités de capacités existent, elles ne sont peut-être pas très importantes, mais qu'à un moment donné, elles se révèlent. La dynamique sociale que décrivent traditionnellement les sociologues va alors amplifier les écarts dus à ces inégalités de capacités. Ces écarts peuvent être minimes au départ mais, par le fonctionnement de nos mondes sociaux, ils vont devenir très importants¹⁷. »

Laurent Jeanpierre a critiqué la réification du talent comme variable explicative¹⁸ et a signalé la dimension circulaire d'un raisonnement « où la valeur prouve le talent, et le talent la valeur ». La sociologie de P. Bourdieu conduit à une autre vision, politique en partie, qui consiste à dénaturer le « don » ou le « talent » comme source explicative et légitimante.

« La recherche sociologique se doit de suspecter et de déceler méthodiquement l'inégalité culturelle socialement conditionnée sous les inégalités naturelles apparentes puisqu'elle ne doit conclure à la "nature" qu'en désespoir de cause. Il n'y a donc jamais lieu d'être certain du caractère naturel des inégalités que l'on constate entre les hommes dans une situation sociale donnée, et, en la matière, tant qu'on n'a pas exploré toutes les voies par où agissent les facteurs sociaux d'inégalité et qu'on n'a pas épuisé tous les moyens [...] d'en surmonter l'efficacité il vaut mieux douter trop que trop peu¹⁹. »

Si des différences interindividuelles peuvent être effectivement constatées, par exemple entre danseurs, l'analyse sociologique ne peut toutefois se satisfaire de cette catégorie pré-construite, entièrement dépendante d'une pensée d'État²⁰. Comme le souligne Manuel Schotté, à propos des coureurs marocains, le succès

17. FRANÇOIS P. et MENER P.-M., « À quelles conditions peut-on créer ? », *Critique*, n° 10, 2010, p. 860.

18. JEANPIERRE L., « De l'origine de l'inégalité dans les arts », *Revue française de sociologie*, n° 531, 2012, p. 95-115.

19. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964, p. 103.

20. BOURDIEU P., *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Éditions du Seuil, 2012 et SAYAD A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1999.

en course à pied n'est en aucun cas réductible à la seule mise en jeu de qualités physiques sur l'arène sportive. Il « relève d'un ensemble de conditions, de déterminations et de luttes de tout ordre dont l'issue positive suppose l'acquisition d'un ensemble solidaire de dispositions grâce auxquelles l'athlète devient capable d'une adéquate gestion – c'est-à-dire adaptée à l'espace dans lequel il évolue – de toutes les ressources dont il dispose pour mener à bien sa carrière²¹ ».

Le détour par le travail sportif est particulièrement intéressant dans la mesure où la performance s'y mesure régulièrement (à l'entraînement ou lors des compétitions), alors qu'elle apparaît plus mouvante dans le cadre de la prestation d'un comédien, d'un danseur ou de la qualité de telle ou telle production artistique dans son ensemble. Ce qui semble finalement mesurable c'est la réputation travaillée par les diverses instances de consécration (institution de formation, médias, etc.). Elle permet de rendre public et légitime ce talent décelé en amont. L'examen attentif des conditions de production d'un danseur ou d'un athlète dit « talentueux », permet de relativiser une catégorie de classement. Il faudrait comprendre les intérêts de ceux qui souhaitent la remettre au-devant de la scène, l'usage constant des théories économiques pour expliciter les caractéristiques de ce « talent » soumis aux évaluations les plus variées apparaissant comme un retour à l'approche philosophique kantienne, là où la perspective sociologique vise à rendre raison au mythe du génie ou de l'élection divine.

Dans l'approche proposée par Charles Suaud, la notion de talent renvoie au registre langagier de la potentialité. Ce sont les institutions de détection (du talent), de formation et de consécration qui rendent réelle cette puissance potentielle. Le talent renvoie donc à un dosage entre le marquage par le travail, le marquage par le milieu familial et le groupe des pairs et par l'institution. Elle est donc susceptible d'être mouvante, changeante en fonction des critères retenus par l'institution²². Ce « talent » retravaillé par la rhétorique et l'armature conceptuelle

21. SCHOTTÉ M., « Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la "domination" des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000) », *Staps*, n° 57, 2002/1, p. 21-37. Ainsi que son ouvrage, SCHOTTÉ M., *La construction du « talent »...*, *op. cit.*

22. Ainsi le danseur étoile Wilfried Romoli, consacré à la fin de sa carrière juste avant la retraite, était considéré pendant la majorité de sa carrière comme un danseur travailleur, fiable, bon camarade capable de prendre les rôles du répertoire et de les exécuter mais ayant un physique peu conforme à celui de jeune premier (costaud, puissant plus proche du rugbyman que de l'image du danseur léger et svelte que requiert l'imagerie académique du prince). Tout au long de sa carrière de premier danseur, il se spécialisa dans les rôles moins prestigieux que lui donnaient les chorégraphes invités contemporains ou modernes. La consécration de ces chorégraphes au cours des années 1980-1990 et l'affirmation au sein même de l'opéra de légitimité stylistique concurrente à la doxa classique redéfinissent les attributs de la consécration. Wilfried Romoli, par sa réussite dans le champ de la danse moderne et contemporaine au sein de l'institution Opéra de Paris, put être consacré danseur étoile car il avait enfin du « talent », c'est-à-dire que sa spécialisation dans les rôles contemporains qui lui donnait un profil hétérodoxe fut reconnue par l'institution comme légitime, celle-ci ayant académisé l'avant-garde contemporaine.

de la science économique, inscrit dans des processus de mathématisation, est refondé comme une variable explicative légitime scientifiquement, et donc dissocié du sens commun auquel il était cantonné dans l'approche des sciences sociales.

Pour opérer un tel renversement, le travail minutieux et besogneux de longue durée de l'enquête de terrain est nécessaire. On retrouve un peu la critique qu'adressait Pierre Bourdieu à Claude Lévi-Strauss au sujet du « regard éloigné » qui laisse la spéculation intellectuelle l'emporter sur la force de l'expérience de terrain. D'une certaine façon la sociologie, lorsqu'elle emprunte à la théorie économique une supposée rationalité de l'acteur, conduit à une nouvelle forme de théorie mécaniste de l'action qui va de pair avec une posture méthodologique *objectiviste*. Pour citer Pierre Bourdieu :

« L'objectivisme constitue le monde social comme un spectacle offert à un observateur qui prend un "point de vue" sur l'action et qui, important dans l'objet les principes de sa relation à l'objet, fait comme s'il était destiné à la seule connaissance et si toutes les interactions s'y réduisaient à des échanges symboliques. Ce point de vue est celui qu'on prend à partir des positions élevées de la structure sociale d'où le monde social se donne comme une représentation et d'où les pratiques ne sont que rôles de théâtre, exécutions de partitions ou applications de plans²³. »

UNE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL VERSUS UNE SOCIOLOGIE DES STYLES DE VIE

L'approche en termes vocationnels permet de considérer la dialectique incertaine entre la pulsion et l'institution de légitimation (École de l'Opéra de Paris, institution supérieure, etc.) qui opère auprès des jeunes aspirants à l'entrée dans le métier. Elle oblige à se demander, avec Bourdieu,

« comment les dispositions (en tant que potentialités) se révèlent en relation avec certaines institutions ou mieux certains champs (en tant qu'espaces des possibles) ; comment les agents exploitent les institutions pour assouvir leurs pulsions [...] et comment les institutions, inversement, mettent les pulsions des agents au service de leurs fins. [...] le champ offre un espace de possibilités préconstituées ; il régule les dispositions, c'est-à-dire qu'il les contraint et les censure en même temps qu'il leur ouvre des voies²⁴. »

Cette dialectique qui a à voir avec la libido²⁵ ouvre la possibilité de faire une sociologie des styles de vie rapportée aux logiques professionnelles. Ainsi,

23. BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 87.

24. BOURDIEU P. et MAÎTRE J., « Avant-propos dialogué », in MAÎTRE J., *L'autobiographie d'un paranoïaque*, Paris, Economica, 1994. p. v-vi.

25. Sur ces questions voir le texte programmatique de BOLTANSKI L., « Pouvoir et impuissance : projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. I, n° 5-6, novembre 1975, p. 80-108.

on peut, dans ce cadre, envisager une sociologie des rapports sociaux de sexe articulée à une sociologie du travail artistique. Le cas des danseurs contemporains conduit à étudier les relations entre, d'une part, une profession identifiée comme requérant des dispositions féminines et fortement connotée par l'homosexualité et, d'autre part, l'élaboration d'une identité sexuée et sexuelle d'une population masculine aux origines variées. Si l'homosexualité apparaît souvent dans les discours des personnes concernées comme une évidence depuis l'enfance, le choix du métier détermine, en partie, les conditions sociales de possibilité de vivre pleinement son identité sexuelle. Plus largement, les propriétés féminines de ce métier inscrivent l'insertion professionnelle des danseurs dans une réflexion sur la frontière entre dispositions masculines et féminines qui conduit à un travail de recomposition de l'identité masculine. Ainsi, faire le lien entre construction de l'identité sexuée et sexuelle et socialisation professionnelle participe de l'entreprise de dénaturalisation des pratiques sexuelles et des comportements sexués, tel qu'ils sont souvent perçus dans les métiers artistiques.

VIOLENCE SYMBOLIQUE

La déconstruction de la notion de talent et la mobilisation des concepts de vocation, de stratégie, de dispositions et d'habitus, replacent au centre de l'analyse la question des inégalités de positions et rapports de pouvoir. On peut s'arrêter à cet égard sur l'usage du concept de « violence symbolique²⁶ », et montrer son apport dans l'étude des rapports entre employeur-créateurs et employé-interprète. Il permet de réintroduire la question des processus d'incorporation dans les dispositifs de conversion des dispositions proposés par les institutions de formation mais aussi, dans la continuité, par les chorégraphes revendiquant une légitimité de type charismatique.

En effet, la position du chorégraphe est à la fois fondée sur sa légitimité charismatique et sur son statut d'employeur fixé dans le contrat de travail. La figure dominante du chorégraphe dans la danse contemporaine s'est construite dans les années 1980 autour de sa capacité à fédérer autour de lui – par son charisme, sa connaissance d'une technique du corps et son univers esthétique – des danseurs engagés dans un projet artistique d'avant-garde. L'adhésion des danseurs à la personne du chorégraphe, parfois identifié à un « maître », était donc déterminante pour la réalisation du projet chorégraphique. L'institutionnalisation de la danse contemporaine a modifié en partie les fondements du rapport entre chorégraphes et danseurs qui s'inscrivent dorénavant dans un marché et un cadre juridique relativement précis. Mieux formés, les danseurs sont aussi plus enclins à adopter des comportements « mercenaires » par rapport à des chorégraphes dont ils n'hésitent pas à évaluer la compétence « créative ». En retour, les choré-

26. MAUGER G., « Sur la violence symbolique », in MÜLLER H.-P. et SINTOMER Y., *Pierre Bourdieu, théorie et pratique*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2006, p. 84-100.

graphes jouent à la fois sur leur légitimité charismatique mais, surtout lorsque celle-ci fait défaut, sur leur statut d'employeur, profitant d'un marché du travail tendu. La représentation d'un chorégraphe soumettant à sa domination charismatique des disciples-danseurs qui sont en même temps ses employés, n'est certes pas suffisante ; les rapports de pouvoir sont davantage éclatés. Pour autant, il faut voir que le chorégraphe doit jouer avec le symbolique pour prétendre bénéficier d'une légitimité institutionnelle qui se valide en grande partie sur la figure du créateur. La dimension symbolique de la fonction de chorégraphe est essentielle, ne serait-ce que dans l'imaginaire des représentants institutionnels dont l'une des missions est de déceler « l'artiste innovant²⁷ ». L'idéaltype du chorégraphe demiurge, qu'incarnent les fondateurs de la danse contemporaine (Pina Bausch en est certainement l'une des incarnations majeures), reste prégnante dans l'imaginaire collectif et demeure efficace dans les moments de réaffirmation de son pouvoir sur le groupe des danseurs.

La reconnaissance institutionnelle est indispensable pour que la légitimité charismatique accordée par une « communauté émotionnelle²⁸ » se traduise par une production artistique qui s'inscrit dans la durée et vienne alimenter en retour la croyance collective dans le caractère exceptionnel de l'artiste-créateur. Le charisme du chorégraphe, pour pouvoir fonctionner, doit trouver sa légitimité au-delà des institutions, dans un parcours suffisamment singulier pour se faire une place originale dans le champ chorégraphique. Le chorégraphe charismatique est celui qui propose au corps du danseur un nouvel habitus corporel, en développant une série de dispositions qu'il a perçue lors de la phase de sélection à l'embauche²⁹. Détenteur d'un savoir technique qui n'est pas toujours centré sur le mouvement, mais qui est pluridisciplinaire (arts plastiques, musique, lumière, costume et plus rarement intellectuel, etc.) et producteur d'un discours spécifique sur son art et la position qu'il entend occuper dans le champ de la danse contemporaine, le chorégraphe charismatique occupe dans la compagnie une position parfois proche de celle d'un maître, parfois d'un guide spirituel. Le charisme du créateur s'appuie autant sur le discours³⁰ que sur le geste et participe à la définition d'une identification spécifique dans le champ chorégraphique.

27. DUBOIS V., *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 1999.

28. WEBER M., *Économie et société*, Paris, Pocket, 1995.

29. Sorignet P.-E., « Un processus de recrutement sur un marché du travail artistique : le cas de l'audition en danse contemporaine », *Genèses*, n° 57, 2004/4, p. 64-88.

30. Il faut souligner dans la danse contemporaine française les emprunts réguliers à une culture philosophique et à la prétention des chorégraphes de s'affirmer tout à la fois créateur et penseur. Ainsi cette chorégraphe, aujourd'hui responsable d'un CCN qui a repris des études de philosophie jusqu'au DEA et qui n'hésite pas à signer des papiers en cumulant les titres « chorégraphe, danseuse, philosophe ». Cette importance des références perçues comme légitimes permet d'asseoir une image charismatique dans le champ chorégraphique qui dans la hiérarchie des arts vivants n'est pas, au début des années 1980, au niveau du théâtre contemporain ou de la musique contemporaine. Prendre comme thématique des

Engagés dans l'interaction quotidienne avec le chorégraphe, les danseurs sont les premiers à accepter la légitimité de l'acte singulier du créateur. Ils le voient comme un individu à part qu'ils créditent de procédés mystérieux l'autorisant à violer des tabous, et de propriétés de l'ordre de l'extraordinaire au nom desquelles ils sont prêts à accepter de nombreuses contraintes perçues comme l'expression de leur immersion dans le projet esthétique. Le chorégraphe qui souhaite imposer son propre style doit discipliner le corps du danseur et le modeler pour qu'il puisse représenter, pratiquement mais aussi symboliquement, « l'esprit créateur ». Le « talent » se mesure alors à l'aune de la réussite de la transsubstantiation – « ceci est mon corps » – opérée par le chorégraphe³¹. Les croyants ou les anciens « disciples » invoquent leur ressenti : ils trouvent dans l'adhésion « corps et âme » à un chorégraphe la réponse à des questionnements existentiels à travers la mise en mouvements de pulsions, désirs jusque-là profondément intériorisés³². Les danseurs qui ont vécu un rapport de travail avec un chorégraphe charismatique insistent sur la dimension à la fois douloureuse, contraignante mais aussi libératoire de son emprise. La logique des affinités électives, à l'œuvre dès la première « rencontre » de l'audition, se poursuit dans le travail de création et autorise les chorégraphes à penser qu'une des dimensions de leur « mission » de chorégraphe est de révéler au danseur sa personnalité profonde en travaillant sur sa gestuelle.

Certains chorégraphes attendent, de leur côté, une véritable « remise de soi » de la part des danseurs, qui peut conduire le danseur à se sentir infantilisé dans la relation avec le chorégraphe, y compris lorsque la pression exercée sur le danseur est imprégnée d'une relation pédagogique. Comme le souligne Bourdieu : « La force symbolique est une forme de pouvoir *qui s'exerce sur les corps, directement*, et comme par magie, en dehors de toute contrainte physique ; mais cette magie n'opère qu'en s'appuyant sur des dispositions déposées, *tels des ressorts, au plus profond des corps* »³³ Aussi, cette emprise du chorégraphe, qui réclame parfois une relative « mise à nu », peut-elle aller jusqu'à s'immiscer dans la vie familiale, sentimentale ou sexuelle du danseur, le plus souvent avec l'assentiment de ce dernier. L'adhésion se traduit alors dans la confusion des registres des relations de travail et des affects. Comme le souligne Bourdieu : « Ces inclinations durables du corps socialisé s'expriment et se vivent

thèmes abordés par la philosophie, inscrire son projet chorégraphique dans la filiation d'un « grand auteur » permet de transférer une part de sa légitimité dans l'entreprise de consécration du chorégraphe.

31. LAMBERT B., « Le metteur en scène et la peau de son comédien », *Sociétés et représentations*, juin 1998, p. 465-483.

32. « La première explication de la production du charisme réside dans les intérêts ou les dispositions de ceux qui croient en lui à saluer l'irruption d'un message perçu comme révolutionnaire », in WEBER M. et KALINOWSKI I., *La science, profession et vocation*. Suivi de « *Leçons wébériennes sur la science & la propagande* », Marseille, Agone, coll. « Banc d'essais », 2005.

33. BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 44.

dans la logique du sentiment (amour filial, fraternel, etc.) ou du devoir [...] souvent confondues dans l'expérience du respect et du dévouement affectif³⁴. » Les danseurs les plus jeunes, moins expérimentés, plus facilement malléables sont davantage susceptibles d'entrer dans ce type de relations avec un employeur qui trouve dans ces attachements une réassurance à bon compte, de son statut de « créateur », vocable qui prend alors une connotation « totale ».

CONCLUSION : ÉCRIRE LES PROCESSUS D'INCORPORATION

Réfléchir sur un métier où le corps apparaît comme l'instrument de travail central (danseur, circassien, comédien, musicien...) incite à étendre la question des usages du corps à d'autres objets. Il ne s'agit pas d'autonomiser et de réifier le corps, mais de penser la socialisation comme indissociablement liée à un processus d'incorporation. Cette sensibilité au corps comme signifiant social s'est développée dans le cadre de mon activité de danseur et de sociologue ayant une approche réflexive, mais aussi dans l'écriture ces dernières années. Comment retranscrire dans l'écriture ethnographique l'expérience corporelle, celle des enquêtés mais aussi la mienne sans tomber dans un registre narcissique et introspectif ? Si « le corps est le premier et le plus naturel instrument de l'homme³⁵ », c'est pour le chercheur le premier instrument de connaissance. Mais peut-on rendre ce corps présent dans l'écriture sociologique, quelle légitimité l'expérience corporelle du chercheur a-t-elle dans l'écriture ? C'est la difficulté à laquelle je me suis trouvé confronté en tant que sociologue progressivement imprégné par mon objet, et incorporant au fur et à mesure de mon insertion de danseur certaines des dispositions de mes enquêtés (rapport au corps, à la santé, etc.). La distinction enquêteur/chercheur qui recoupe la traditionnelle réflexion sur les rapports entre distance et proximité est devenue de plus en plus difficile à tenir durant l'enquête réalisée sur les danseurs. Davantage que d'observation participante, il faudrait parler à la suite de Whyte³⁶ de participation observante et mettre en question la séparation entre l'enquêteur et le chercheur, habituellement tenue pour souhaitable en sciences sociales. Cette séparation pourrait avoir pour fonction de maintenir l'existence du groupe savant, son autonomie et sa singularité en préservant le savant chez l'enquêteur. Peut-on véritablement se défaire de sa peau d'enquêteur impliqué dans des relations affectives sur le terrain juste en passant au travail d'écriture et en mettant à distance son implication par le jeu du style indirect ? L'auto-analyse est-elle suffisante pour expurger l'expérience corporelle du terrain ? Que gagne-t-on, et que perd-on à faire état de celle-ci ?

34. *Ibid.*, p. 44-45.

35. MAUSS M., « Les techniques du corps », in MAUSS M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. 372.

36. WHYTE W. F., *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, 2002.

Questions au traitement délicat, tant la limite paraît poreuse entre récit égocentré et honnêteté du compte rendu d'enquête (tout lecteur est en droit de savoir comment les résultats ont été obtenus), entre narcissisme et justesse de l'analyse du groupe observé. Un tel questionnement semble cependant permettre une connaissance approfondie d'un terrain d'enquête, tant à travers les réactions des acteurs à la présence de l'ethnographe³⁷ qu'à travers la prise en compte des transformations qu'induit une présence longue dans une activité et un groupe donnés pour un enquêteur, alors lui aussi pris aussi comme objet d'étude³⁸.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD G., *Épistémologie*, Paris, PUF, 1971.
- BENSA A., « L'exclu de la famille. La parenté selon Pierre Bourdieu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, décembre 2003, p. 20.
- BOLTANSKI L., « Pouvoir et impuissance : projet intellectuel et sexualité dans le Journal d'Amiel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. I, n° 5-6, novembre 1975, p. 80-108.
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 87.
- BOURDIEU P. et MAÎTRE J., « Avant-propos dialogué », in MAÎTRE J., *L'autobiographie d'un paranoïaque*, Paris, Economica, 1994. p. v-vi.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964, p. 103.
- BOURDIEU P., *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.
- BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 44.
- DUBOIS V., *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 1999.
- FRANÇOIS P. et MENDER P.-M., « À quelles conditions peut-on créer? », *Critique*, n° 10, 2010, p. 852-864.
- JEANPIERRE L., « De l'origine de l'inégalité dans les arts », *Revue française de sociologie*, n° 531, 2012, p. 95-115.
- LAMBERT B., « Le metteur en scène et la peau de son comédien », *Sociétés et représentations*, juin 1998, p. 465-483.
- MAUGER G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n° 6 (« Femmes, genre, histoire »), 1991, p. 125-143.

37. MAUGER G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n° 6 (« Femmes, genre, histoire »), 1991, p. 125-143.

38. On peut citer Loïc Wacquant parlant de son enquête sur un club de boxe à Chicago dans le cadre d'une sociologie du ghetto. « *Corps et âme* apporte la démonstration en actes des possibilités et des vertus distinctives d'une sociologie charnelle, qui tient pleinement compte du fait que l'agent social est un animal souffrant, un être de chair et de sang, de nerfs et de viscères, habité par des passions et doté de savoirs et d'habiletés incorporés – par opposition à l'*animal symbolicum* de la tradition néokantienne, reprise par Clifford Geertz et les tenants de l'anthropologie interprétative, d'un côté, et par Herbert Blumer et l'interactionnisme symbolique, de l'autre – et que *cela est vrai aussi du sociologue*. Ce qui implique de remettre le corps du sociologue en jeu et de traiter son organisme intelligent, non pas comme un obstacle au savoir, ainsi que le voudrait l'intellectualisme vrillé à la conception indigène de la pratique intellectuelle, mais comme vecteur de connaissance du monde social. » WACQUANT L., art. cit., p. 117.

- MAUGER G., « Sur la violence symbolique », in MÜLLER H.-P. et SINTOMER Y., *Pierre Bourdieu, théorie et pratique*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2006, p. 84-100.
- MAUGER G., « Le capital spécifique », in *L'accès à la vie d'artiste*, Bellecombès-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.
- MAUGER G., POLIAK C. et PUDAL B., *Histoires de lecteurs*, Bellecombès-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Champ social », 2010 [1999].
- MAUSS M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.
- MENGER P.-M., *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*. Paris, Gallimard/Éditions du Seuil/Éditions de l'EHESS, 2009.
- MENGER P.-M., *La profession de comédien*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective (DEP), 1997.
- RASERA F., *Le métier de footballeur. Les coulisses d'une excellence sportive*, thèse sous la direction de S. Beaud et S. Faure, université Lyon 2, 2012.
- RANNOU J., *Les danseurs, un métier d'engagement*, Paris, Centre de sociologie du travail et des arts/Centre national de la danse/ministère de la Culture/La Documentation française, 2006.
- SAPIRO G., « La vocation artistique entre don et don de soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 168, 2007/3, p. 4-11.
- SAYAD A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Liber », 1999.
- SCHOTTÉ M., « Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la "domination" des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000) », *Staps*, n° 57, 2002/1, p. 21-37
- SCHOTTÉ M., *La construction du « talent »*. *Sociologie de la domination des coureurs marocains*, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours & travaux », 2012.
- SORIGNET P.-E., « Un processus de recrutement sur un marché du travail artistique : le cas de l'audition en danse contemporaine », *Genèses*, n° 57, 2004/4, p. 64-88.
- SORIGNET P.-E., *Danser, enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, La Découverte, 2012.
- WACQUANT L., « L'habitus comme objet et méthode d'investigation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 174, p. 109-121.
- WEBER M. et KALINOWSKI I., *La science, profession et vocation*. Suivi de « Leçons wébériennes sur la science & la propagande », Marseille, Agone, coll. « Banc d'essais », 2005.
- WEBER M., *Économie et société*, Paris, Pocket, 1995.
- WHYTE W. F., *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, 2002.

Marc PERRENOUD

ÉCONOMIE DES BIENS SYMBOLIQUES ET DRAMATURGIE SOCIALE DU TRAVAIL

Dans la dernière note de bas de page de « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », Pierre Bourdieu écrit : « Il faudrait montrer ce que l'économie de l'œuvre d'art comme cas limite où se voient mieux les mécanismes de dénégation et leurs effets (et non comme exception aux lois de l'économie) apporte à la compréhension des pratiques économiques ordinaires, où la nécessité de masquer la vérité nue de la transaction s'impose aussi, plus ou moins fortement¹. » C'est dans la continuité de cette idée que ce texte suit l'hypothèse d'une différence de degré et non de nature entre les champs de production des biens symboliques clairement identifiés comme tels (art, science, religion, etc.) et des mondes sociaux et professionnels plus ordinaires. On verra ici que la tension entre l'« économie économique » et l'« économie symbolique² » (et donc le poids variable mais jamais nul de cette dernière) est intrinsèquement constitutive de la réalité des rapports sociaux et des pratiques professionnelles en particulier.

Élément central dans la théorie constructiviste de l'économie de Bourdieu, le concept d'économie des biens symboliques évolue, se renforce et étend son opérationnalité entre le début de la décennie 1970 et la fin du xx^e siècle, passant du strict champ de production restreinte des œuvres singulières, d'art ou de science³ à des espaces bien plus étendus et hétéronomes comme le marché de la maison individuelle⁴. Une excellente synthèse de ces éléments de la théorie bourdieusienne mais aussi des apports récents de Lucien Karpik (théorie des

1. BOURDIEU P., « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13, 1977, p. 3-43.

2. Même si Bourdieu n'utilise pas précisément cette expression, elle sera employée ici comme le pendant de l'« économie économique », notion qu'il mobilise régulièrement pour désigner « l'économie au sens où nous l'entendons » (BOURDIEU, 1994) dans le sens commun, à savoir un régime de transactions « rationnelles » et explicites.

3. BOURDIEU P., « Le marché des biens symboliques », *L'année sociologique*, 3-22, 1971, p. 49-126.

4. BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

biens singuliers) nous est offerte par un dossier thématique intitulé « Sociologie et économie des biens symboliques » dans une livraison récente de la *Revue française de socio-économie*⁵. Pour ma part, j'ai travaillé depuis des années à une socio-anthropologie des groupes professionnels reposant sur l'approche ethnographique pour saisir l'économie des biens symboliques en acte dans les pratiques de travail ordinaires, abordant les métiers les plus divers par leurs enjeux symboliques dans ce que j'ai pu appeler les « économies symboliques du travail⁶ ».

Je montrerai ici la fécondité d'une telle approche en m'appuyant sur deux enquêtes que j'ai menées auprès de musiciens et d'artisans. Il s'agit de considérer les nombreux éléments (pratiques et discours) contribuant à une mise à distance de l'« économie économique » et du même coup à une euphémisation, voire une dénégation des rapports socio-économiques objectifs qui se jouent dans différentes situations de travail ordinaires sans pour autant disqualifier le point de vue des acteurs, en prenant donc au sérieux leur « vérité subjective ». On verra ensuite avec deux autres cas qu'une telle approche gagne à être étendue au-delà du travail indépendant. En exposant mes recherches de terrain auprès d'agents de sécurité et d'ingénieurs en informatique, je mobiliserai une sociologie du travail de tradition interactionniste, en particulier quant au concept général de *social drama of work*⁷ dans la relation de service, pour restituer autant que possible la « double vérité du travail » dont parle Bourdieu dans ses derniers textes⁸.

ENQUÊTER SUR LA « DOUBLE VÉRITÉ DU TRAVAIL »

Comment porter au jour les ambiguïtés du rapport au travail ? Voici deux exemples tirés de deux enquêtes de terrain que j'ai menées à des périodes et dans des conditions différentes mais pour lesquels les mêmes questions se sont posées, appelant comme on le verra ensuite des réponses qui engagent la sociologie bourdieusienne mais dont le cadre interprétatif gagne à être encore renforcé par d'autres apports.

Au cours de mes années de terrain et de métier dans les mondes de la musique en France, j'ai arpenté des espaces socio-esthétiques et des scènes très différents, j'en ai déjà livré l'ethnographie à différentes reprises⁹. Mais c'est à

5. DUVAL J. et GARCIA-PARPET M.-F., « Les enjeux symboliques des échanges économiques », *Revue française de socio-économie*, n° 10, 2012, p. 13-28.

6. PERRENOUD M., « Les artisans de la gentrification rurale. Trois manières d'être maçon dans les Corbières », *Sociétés contemporaines*, vol. 71, n° 3, 2008, p. 95-115.

7. HUGHES E. C., *Le regard sociologique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996.

8. BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

9. PERRENOUD M., « "Ne faire que ça". Les *musicos* : identité professionnelle, habitus musicien », in PERRENOUD M. (dir.), *Terrains de la musique. Approches socio-anthropologiques du fait musical contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 133-163 ; PERRENOUD M., « Jouer "le

l'occasion d'un terrain très récent, en Suisse, que j'ai pu mesurer les écarts les plus spectaculaires entre deux façons d'inscrire la même production musicale dans deux dispositifs relevant de régimes économiques et symboliques littéralement opposés. Ainsi, au printemps 2012, j'ai eu l'occasion de jouer comme contrebassiste dans un trio de « jazz contemporain » avec un tromboniste et un batteur dans la région lausannoise à quelques jours d'intervalle dans un bar musical semi-rural et dans une galerie d'art en centre-ville. Dans le bar, le jeu social est resté le même que dans la plupart des situations d'*entertainment*¹⁰ : sociabilité plutôt masculine et populaire à base de « canons de blanc » et de plaisanteries, et économie de type utilitaire, relevant largement du régime de l'économie économique où, pour schématiser, plus on joue longtemps et « intensément », plus la soirée dure, plus les clients boivent et plus on est payé. Ce soir-là nous jouions « au chapeau », avec une garantie de 50 chf (40 euros) par personne minimum. L'assistance étant clairsemée et ni aussi enthousiaste ni aussi fortunée que nous ne l'aurions espéré, le « chapeau » était peu garni, nous sommes repartis avec 70 chf chacun (55 euros). En revanche dans la galerie d'art, le jeu social est totalement renversé : même si le contenu musical était similaire, nous avons joué au milieu de la salle d'exposition, entourés d'une assistance visiblement fort bien dotée en capital tant économique que culturel (dandys à foulard, montres et voitures de luxe, carrés Hermès, journalistes culturels, jeunes gens branchés et « arty », quinquagénaires adeptes de la chirurgie esthétique, etc.) et surtout, le dispositif était cette fois totalement « artificiel », pleinement inscrit dans une économie symbolique fonctionnant à l'inverse du modèle précédent, pas question ici de quantifier le travail, ou alors de manière inversée, dans une économie de la rareté. Le patron de la galerie nous a demandé de ne jouer que vingt minutes et nous a payés d'avance 350 chf (300 euros) par personne, sans que nous ayons abordé auparavant la question de la rétribution financière. Par une forme de sens pratique parfaitement opérationnel, la plupart des musiciens savent cultiver ce désintéressement qui conduit à ne pas aborder la question du montant du cachet quand on joue dans ce type de circonstances. On voit bien l'écart entre deux modes d'inscription sociale de la prestation de service musical : dans la galerie d'art, on joue le jeu artiste, on « donne » un moment exceptionnel et fulgurant. On ne joue pas « au kilomètre », à la façon

jazz" : où ? Comment ? Approche ethnographique et distinction des dispositifs de jeu », *Sociologie de l'art*, n° 8 : « Les mondes du Jazz aujourd'hui », 2006, p. 25-42 ; PERRENOUD M., *Les musicos. Enquête sur des musiciens ordinaires*, Paris, La Découverte, 2007 ; PERRENOUD M., « Au bas de la pyramide : la relation au travail et à l'emploi des musiciens ordinaires en France », in DE BOE J. (coord.), *L'artiste au travail, état des lieux et perspectives*, Bruxelles, Bruylant, 2008, p. 305-314 ; PERRENOUD M., « Les formes de la démultiplication dans la carrière des musicos », in BUREAU M.-C., PERRENOUD M. et SHAPIRO R. (dir.), *L'artiste pluriel. Démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, p. 51-68.

10. PERRENOUD M., « Jouer "le jazz"... », art. cit.

du musicien de bar un peu besogneux qui « fait le métier » et donne par la débauche d'énergie et la fatigue qui s'accumule visiblement au cours de la soirée le signe du travail, de l'effort, qui en quelque sorte sera « payé en retour » dans l'économie économique de la réciprocité immédiate. Dans la galerie d'art, dans un espace relativement consacré, même pour un travail proche en certains aspects de l'animation musicale, la durée et l'intensité de la performance est largement déconnectée du montant de la rétribution.

On a affaire ici à une application relativement classique de la théorie bourdieusienne de l'économie des biens symboliques, y compris dans son acception *a minima*, centrée sur le champ artistique. Mais si l'on cherche à restituer et à analyser la « double vérité du travail », on ira chercher, entre intérêt et désintéressement, la part de vérité subjective et donc la perception des musiciens vis-à-vis de telles situations de travail. À ce titre, les discussions entre musiciens avant et après la prestation musicale donnent souvent les signes aussi manifestes que frappants de l'indétermination entre croyance et cynisme, entre économie des biens symboliques et économie économique. J'ai déjà montré¹¹ combien l'habitus des musiciens ordinaires est marqué par cette tension entre les régimes de la création inspirée et désintéressée (jouant l'autonomie contre le grand public) et celui de la production, de l'efficacité technique et professionnelle pour « faire le métier », notant au passage que la situation a peu changé depuis ce que Howard S. Becker observait dans le Chicago des années 1950¹². Le relatif mépris des musiciens envers les « caves » est toujours là et il agit comme une arme de mise à distance, alimentant une forme de cynisme, de relation désenchantée que nombre de musiciens entretiennent avec le public, qu'il s'agisse du public populaire des bars (sur un mode proche des *outsiders*) ou du public le plus cultivé, qui plus est dans un dispositif où a priori la musique et les musiciens sont « respectés » comme dans le cas de la galerie d'art mentionnée plus haut. Dans ce dernier cas, la façon dont les musiciens parlent de l'assistance et prennent leurs distances vis-à-vis des « bobos », « vieux beaux », et « rombières¹³ » est liée au décalage entre une population socialement dominante peuplant un monde de l'art relativement légitime et la situation dominée dans toutes les formes de capital de certains musiciens instrumentistes. On retrouve ici ce que Bernard Lehmann a pu observer parmi les pupitres de cuivres des orchestres symphoniques parisiens¹⁴ qui, souvent issus des classes populaires ou de la petite bourgeoisie partagent la même origine sociale et le même désajustement à la culture légitime qu'une grande part des musiciens ordinaires, et les mêmes conduites de résistance par la raillerie. On cultive donc un certain

11. PERRENOUD M., « “Ne faire que ça”... », art. cit. ; PERRENOUD M., « Jouer “le jazz”... », art. cit. ; PERRENOUD M., *Les musicos...*, *op. cit.*

12. BECKER H. S., *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985 [1963].

13. Ces expressions ont fusé dans l'entre-soi des musiciens lors du vernissage lausannois.

14. LEHMANN B., *L'orchestre dans tous ses éclats*, Paris, La Découverte, 2002.

humour cynique dans le discours entre soi autour de la prestation musicale et du public (« on va aller faire un peu de bruit »), mais lorsqu'il s'agit de jouer, on ne plaisante plus et on « est dedans », on se livre, on s'engage sans retenue et « en toute sincérité », bref on croit à ce qu'on fait. La « croyance dans le jeu social » est à nouveau partagée.

J'ai retrouvé le même type d'ambiguïté dans la représentation de sa propre activité et cette « émulsion symbolique » (Bourdieu parle d'« alchimie » symbolique¹⁵) sur un deuxième terrain, investigué dans les années qui ont suivi mon ethnographie du métier de musicien ordinaire, quand après avoir enquêté sur des artistes peu reconnus se pensant plutôt comme des artisans voire des ouvriers, je cherchais la réciproque en allant enquêter auprès d'« artisans créateurs » qui, dans une activité inscrite là aussi « entre l'art et le métier », semblaient présenter des caractéristiques et des dispositions inattendues. J'ai communiqué à différentes reprises certains résultats de cette enquête¹⁶ et montré que sur le terrain étudié (un canton dans les Hautes-Corbières dont on peut considérer qu'il est en voie de gentrification) la plupart de ces artisans créateurs (poterie, ferronnerie, mais aussi charpente et maçonnerie, et encore pain bio, miel ou olives) étaient des enfants de néo-ruraux possédant un capital culturel nettement plus important que les « gars du coin¹⁷ ». À la faveur de leurs propriétés et de celles du lieu (village médiéval au cœur de la gentrification rurale) ces agents possèdent le pouvoir de consacrer (même modestement) les biens qu'ils produisent. Ainsi, au-delà de leur fonction utilitaire qui les ancre dans le régime de l'artisanat, les biens produits sont porteurs d'une charge symbolique dont l'influence est très réelle dans l'économie économique. En effet, un bol en céramique, un enduit à la chaux sur un mur en pierre, ou une bouteille d'huile d'olive, par la façon dont ils sont mis en scène (*press-book* de maçon créateur, ou ateliers-boutiques de potier ou d'oléiculteur où l'on voit le travail en train de se faire par exemple) et en mots (évoquant par le maçon créateur de l'histoire médiévale pour les murs en pierre et la « noblesse » des matériaux de rénovation, réflexion avec le client sur les « textures » et la « distribution des volumes » de la maison), sont qualifiés au sens propre du terme, et acquièrent donc des « qualités » dont l'existence relève de l'« objectivité du subjectif ». Ces divers biens dont la charge symbolique est considérablement augmentée par les dispositions de leurs producteurs ont évidemment un prix assez élevé et s'adressent en grande partie aux clients gentrificateurs qui peuvent l'acquitter. Mais il serait tout à fait erroné de voir là un calcul de la part des producteurs-créateurs qui sont exactement dans la situation

15. BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, op. cit., p. 185.

16. PERRENOUD M., « Les artisans de la gentrification rurale... », art. cit. ; PERRENOUD M., « Artisanat et gentrification rurale dans la France méridionale », *SociologieS*, [<http://sociologies.revues.org/3991>], 2012 ; BAJARD F. et PERRENOUD M., « “Ça n'a pas de prix”. Diversité des modes de rétribution des artisans d'art », *Sociétés contemporaines*, n° 91, 2013, p. 93-116.

17. RÉNAHY N., *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2006.

de « celui qui répond aux attentes collectives, qui, sans même avoir à calculer, est immédiatement ajusté aux exigences inscrites dans une situation¹⁸ ». Et de fait ils ont « tous les profits du marché des biens symboliques [...], le profit de la vertu mais aussi le profit de l'aisance, de l'élégance¹⁹ », et ce sont bien ces éléments qui permettent à l'un de se voir proposer les chantiers les plus prestigieux (mise en valeur des ruines du château cathare local, rénovation des résidences secondaires des super-gentrifieurs – producteurs de cinéma, éditeurs, etc.) ou aux autres de fournir en pain et huile d'olive le restaurant multi-étoilé au guide Michelin situé à 15 km de là et dont le chef prestigieux a été « séduit » par les produits, ces produits qui ne seraient pas ce qu'ils sont sans les dispositions de leurs producteurs à les « qualifier » et celles de leur public à les « apprécier ».

Le régime de l'économie symbolique est donc toujours présent, jouant un ballet ambigu avec celui de l'économie économique et lui imposant son poids déterminant. Mais même au-delà de ces espaces du travail indépendant « singularisé²⁰ » et « créateur²¹ » on va voir que les « pratiques économiques ordinaires où la nécessité de masquer la vérité nue de la transaction s'impose plus ou moins fortement » sont légion, comme les situations de travail où les acteurs « ne peuvent faire ce qu'ils font qu'en faisant comme s'ils ne le faisaient pas » sans pour autant que l'on puisse réduire leur conduite à une conduite intéressée et cynique.

PRODUCTION DE LA CROYANCE DANS LE SALARIAT DES SERVICES

On s'éloignera à présent des espaces du travail indépendant à dimension artistique ou créative pour accoster sur le vaste continent du salariat, en particulier pour ce qui est du travail dans les services. On va envisager deux cas de sous-traitance pour mesurer toute l'importance des enjeux symboliques dans l'échange économique qu'est le travail, échange à la fois entre employeur et salarié et entre salarié et client.

On sait que le travail de service et la « relation de service²² » impliquent une relation de confiance²³. C'est aussi la confiance que Bourdieu évoque dans les *Méditations pascaliennes* :

18. BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, *op. cit.*, p. 190.

19. *Ibid.*

20. KARPIK L., *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard, 2007.

21. MENDER P.-M., *Le travail créateur*, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil/Éditions de l'EHESS, 2009.

22. GOFFMAN E., « Quelques remarques sur les vicissitudes des métiers de réparateur », in *Asiles*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1968.

23. C'est le *credat emptor* propre à la relation de service, qui plus est avec un « professionnel », que mentionne Hughes par opposition au *caveat emptor* caractérisant l'échange commercial (HUGHES, *op. cit.*, p. 109). On peut considérer les phénomènes de professionnalisation dont Hughes a initié l'étude en parlant de « mobilité collective » (chez les agents immobiliers de Chicago notamment, HUGHES E. C., *The Growth of an Institution: the Chicago Real Estate Board*, Chicago, The Society for Social Research, 1931) comme relevant aussi

« La confiance accordée à une personne ou à une institution (une marque réputée par exemple), ces relations de “confiance” ou de “crédit” ne sont pas nécessairement fondées dans et par un calcul économique rationnel [...] et elles peuvent toujours devoir quelque chose à la domination durable qu’assure la violence symbolique. »

La production de la confiance qui est au principe de la relation de service est aussi une production de la croyance qui, si elle est observable en actes dans les interactions n’en reste pas moins largement déterminée par le jeu des propriétés sociales des prestataires et de leurs clients, des professionnels et de leur public, celles-ci engendrant des dispositions plus ou moins bien accordées entre elles. Marie Cartier a souligné dans un article de synthèse que les travaux d’Everett Hughes et plus encore ceux de ses étudiants dans les années 1940-1950, Howard Becker et Raymond Gold notamment, intègrent plus ou moins implicitement cette dimension²⁴. Le travail dans les services ou les relations de service chez Hughes, Becker ou Gold sont (plus que chez Goffman) en général contextualisées et inscrites dans un ensemble de données objectives (cadre institutionnel, statut, revenu) qui contribuent à façonner le système d’interactions entre employeurs, salariés et clients. Les institutrices et les musiciens chez Becker ou les concierges chez Gold sont bien des êtres inscrits dans des relations asymétriques, des rapports de pouvoir qui sont au principe même des interactions qu’ils engagent en jouant des scripts eux aussi déterminés, strictement bornés par le jeu de placement des groupes sociaux (« métier modeste » ou profession prestigieuse²⁵) et des individus au sein de ces groupes (carrière plus ou moins commerciale ou autonome parmi les musiciens par exemple²⁶). Pour les travailleurs comme pour leurs employeurs ou leurs clients on s’intéressera donc aux conditions de l’adhésion au rôle dans la tradition interactionniste, tout en considérant qu’il s’agit aussi dans tous les cas d’un processus de production de la croyance dans le jeu social, dans le sens le plus bourdieusien.

Ainsi, en menant une enquête par entretiens auprès d’agents de sécurité salariés d’une très grande entreprise privée et travaillant en sous-traitance dans les immeubles de bureaux d’importants clients industriels²⁷ j’avais pu relever

d’un déplacement symbolique euphémisant la dimension commerciale du travail pour ne faire apparaître que la relation de service (c’est ainsi par exemple qu’un vendeur devient « conseiller à la clientèle »). On rapprochera ces éléments de ceux observés par Bourdieu dans le cas de l’achat d’une maison individuelle (BOURDIEU P., *Les structures sociales de l’économie*, *op. cit.* ; GIVRY C., BOUHEDJA S. et BOURDIEU P., « Un contrat sous contraintes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81-82, 1990, p. 34-51).

24. CARTIER M., « Perspectives sociologiques sur le travail dans les services : les apports de Hughes, Becker et Gold », *Le Mouvement social*, n° 211, 2005, p. 37-49.

25. HUGHES E. C., *Le regard sociologique*, *op. cit.*, p. 123-136.

26. BECKER H. S., *Outsiders*, *op. cit.*

27. PERRENOUD M., « Les formes de la violence dans le métier d’agent de sécurité : éléments d’enquête sur la professionnalisation des “vigiles” », in DURAND J.-P. et DRESSEN M. (dir.), *La violence au travail*, Toulouse, Octarès, 2011, p. 79-91.

une grande variabilité dans la « vérité subjective du travail » telle qu'énoncée en entretien par ces agents. Au moment de l'enquête ces salariés étaient confrontés depuis quelques années à une diversification du « faisceau de tâches²⁸ » composant leur métier. Cette diversification relevait à la fois d'une technicisation et d'une « relationalisation ». Si d'une part ils étaient tenus de se professionnaliser en étant sensibilisés aux normes et législations concernant les bâtiments et la sécurité industrielle, formés à la sécurité incendie, aux premiers secours, etc.²⁹, on (employeur et client) leur demandait d'autre part d'accomplir des tâches impliquant toujours plus de travail « relationnel ».

C'est ainsi que nombre d'agents rencontrés expliquaient que leur fonction relevait souvent plus de l'accueil (avec des tâches de *badging* et d'aide à l'orientation), voire du standard téléphonique (parfois avec une compétence de bilinguisme), que de la seule sécurité. Cette politique d'externalisation de tâches pour le client et de diversification du service proposé par l'employeur³⁰ renvoie les salariés dans une situation proche des employés « à tout faire », prolétariat du tertiaire engagé dans une relation de service comme « forme euphémisée de la violence économique » telle qu'elle est analysée par Jean-Pierre Faguer³¹. Pourtant le travail « relationnel » étant comme le dit Faguer à la fois une pratique et une croyance, cette situation était très diversement vécue par les salariés, notamment en fonction de leurs dispositions à « y croire ». En fait, le développement de cette dimension relationnelle et la mise en œuvre de ces compétences presque infiniment étendues semblaient plutôt positifs à certains qui souhaitaient faire carrière dans le secteur, qui adhéraient au rôle, prenant au sérieux le travail et la conception du travail que leur proposaient leur employeur et son client. Parmi les quelques salariés que j'ai rencontrés et qui étaient dans ce cas j'ai trouvé des militaires à la retraite au départ entrés presque « automatiquement » dans le secteur de la sécurité et pour qui la diversité des tâches était finalement vécue comme un ennoblissement du métier d'agent de sécurité (« Ça va, c'est bien, c'est intéressant... c'est pas trop dur et puis on voit du monde... »), soit des jeunes femmes issues des classes populaires qui, au-delà du fait d'apprécier la rupture avec une image stéréotypée de l'agent en vigile hiératique, intériorisaient en outre le stéréotype sexiste des supposées « qualités féminines » dans le travail relationnel. Dans les deux cas ces individus investissaient un véritable plan de carrière dans le secteur et leur bonne volonté, leur engagement dans le jeu étaient parfaitement sincère en même temps qu'il

28. HUGHES E. C., *Le regard sociologique*, op. cit.

29. L'obtention d'un certificat de qualification professionnelle devenait obligatoire pour l'exercice du métier au moment de l'enquête (2007-2008).

30. J'ai d'ailleurs pu constater combien cette tendance se développe de manière spectaculaire en Suisse où des agents employés par le *leader* local du marché de la sécurité privée peuvent par exemple officier à l'accueil d'un musée pour déchirer le talon des tickets, voire à l'enregistrement des admissions en urgence d'un petit hôpital pendant la nuit.

31. FAGUER J.-P., « Le "relationnel" comme pratique et comme croyance », *Agone*, n° 37, 2007, p. 185-203.

semblait constituer le meilleur atout pour leur « réussite ». En revanche, pour d'autres enquêtés, globalement mieux dotés en capital culturel, ce travail d'agent de sécurité n'était qu'alimentaire, sur un des modes habituels de rapport au travail dans le secteur : le « petit boulot³² ». Pour ces étudiants, cet auteur de BD, ce journaliste sportif sur internet, la « vérité objective de la transaction » (ici tripartite : employeur/salarié/client) apparaît crûment, le salarié oppose explicitement son intérêt à celui du client et de l'employeur, le *multi-tasking* et le travail relationnel sont fuis autant que possible : on se contente de la vidéo surveillance ou des rondes de nuit de manière à pouvoir s'adonner à son « vrai métier » pendant les nombreux temps morts. Là encore, la dramaturgie sociale du travail, l'adhésion au rôle, sont largement conditionnées par les dispositions à l'engagement sincère et à la croyance dans le jeu social.

Au-delà de ces espaces du travail en public, du service au public, j'évoquerai enfin rapidement le cas des ingénieurs en SSII³³ auprès desquels j'avais enquêté en 2007-2008 et qui, salariés d'une entreprise de sous-traitance dans l'aéronautique, partageaient tous un statut de « cadre³⁴ ». Pour ceux de ces ingénieurs qui étaient diplômés d'écoles relativement peu prestigieuses, souvent issus de la toute petite bourgeoisie voire de milieux populaires, le statut de « cadre » semblait avoir une grande valeur symbolique, presque totémique. Un travail d'objectivation élémentaire permet de comprendre que le statut de cadre accordé à tous ces ingénieurs débutants et plutôt mal rémunérés permet à l'employeur de leur imposer un temps de travail bien supérieur aux 35 heures normalement prévues pour les salariés « ordinaires ». Mais la portée symbolique³⁵ de ce statut (qui dans l'absolu n'en est pas vraiment un) et la vérité subjective à laquelle il renvoie, du moins pour les « petits cadres » (expression endogène) les mieux disposés à entrer dans le jeu, consistent souvent à maintenir un idéal de rapport au travail qui singe celui des cadres supérieurs autour des valeurs d'engagement dans le travail, de mobilité, et de perspectives d'ascension. Chez les plus jeunes j'entendais régulièrement en entretien « nous les cadres » ou « je suis cadre, donc je compte pas mes heures », etc. La double vérité du travail, la balance entre exploitation et croyance dans le jeu social semble ici ne tenir que quelques années et la plupart des employés de plus de 30 ans rencontrés sont rapidement passés de la *self-deception* à la déception puisque cette façon de « jouer au cadre » n'est presque jamais payée en retour, sauf pour la petite minorité qui manifeste

32. PEROUMAL F., art. cit. ; PERRENOUD M., « Les formes de la violence... », art. cit.

33. Société de services en ingénierie informatique.

34. PERRENOUD M., « Les “petits cadres”. *Illusio* et désenchantement du rapport au travail dans une SSII en France », *Revue économique et sociale*, vol. 71, n° 2, 2013, p. 23-41.

35. Cette portée symbolique du « statut cadre » est particulièrement importante dans le contexte français (BOLTANSKI L., *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982 ; BOUFFARTIGUE P. et GADÉA C., *Sociologie des cadres*, Paris, La Découverte, 2000).

des dispositions sociales à même de la faire évoluer vers les postes de manager qui constituent le Graal de l'espace professionnel :

« La capacité à absorber le stress c'est ce qui fait les bons dans la hiérarchie... mais là c'est chaud, attention, ces mecs-là ils sont super bons... donc moi, ben j'aimerais être comme eux pour monter... Il faut être vachement diplomatique, jamais s'énervier, dire les choses toujours avec le sourire... mais c'est dur parce que nous au départ on est des techniciens, on est là pour mettre les mains dans le cambouis bien profond... on n'a pas été formé pour ça. » (Stéphane, 33 ans, ingénieur développeur.)

Dans les mondes du travail, titres et statuts sont donc évidemment aussi des biens symboliques dotés d'une réelle efficacité permettant de « masquer la vérité nue de la transaction », ici de la transaction entre employeur et salarié.

Là encore, l'arsenal théorique élaboré par Pierre Bourdieu vient enrichir et renforcer l'approche interactionniste du travail et des groupes professionnels.

Dans le cas de ces espaces professionnels du salariat, comme dans les deux premiers cas relevant du travail indépendant à dimension plus ou moins créatrice, on peut encore une fois considérer que la « croyance partagée dans le jeu social » n'est pas entièrement justiciable d'une dénonciation de l'*illusio* mais on sait aussi que l'on peut avec Bourdieu « rendre raison » de ces façons de dire et de faire sans pour autant les considérer comme le fruit d'un calcul rationnel et cynique. De fait, c'est bien la croyance réciproque (reposant sur leurs dispositions à croire et faire croire) des parties engagées dans le jeu qui fait tenir chaque situation. Cela vaut aussi bien pour le musicien qui « raconte quelque chose » et se distingue de l'instrumentiste virtuose mais « qui n'a rien à dire », que pour l'artisan créateur qui donne du sens à son travail, que pour l'agent de sécurité et d'accueil dont les « qualités relationnelles » apparaissent comme naturelles (y compris à lui-même) ou enfin pour le jeune ingénieur qui montre des dispositions au management.

Cette double vérité tend donc à mettre en jeu dans les relations de travail, et en particulier la relation de service, une part d'« économie symbolique » où justement la notion même de service en ce qu'elle implique des interactions en face à face prises dans un cadre d'attentes dépassant la seule vérité objective, peut régulièrement renvoyer à la logique de l'économie inversée propre aux biens symboliques (« les activités de services s'accompagnent de sentiments de gratuité et de désintéressement³⁶ »). Cette économie symbolique des biens et services ordinaires constitue alors un cadre général fécond pour l'appréhension de la dramaturgie sociale du travail où les notions de répertoires, de rôle ou de script prennent une profondeur supplémentaire et elle permet de donner un arrière-plan robuste à la métaphore théâtrale dans l'ethnographie des situations de travail.

36. GOFFMAN E., « Quelques remarques... », *op. cit.*, p. 382.

BIBLIOGRAPHIE

- BAJARD F. et PERRENOUD M., « “Ça n’a pas de prix”. Diversité des modes de rétribution des artisans d’art », *Sociétés contemporaines*, n° 91, 2013, p. 93-116.
- BECKER H. S., *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985 [1963].
- BOLTANSKI L., *Les cadres. La formation d’un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.
- BOUFFARTIGUE P. et GADÉA C., *Sociologie des cadres*, Paris, La Découverte, 2000.
- BOURDIEU P., « Le marché des biens symboliques », *L’année sociologique*, vol. 3, n° 22, 1971, p. 49-126.
- BOURDIEU P., « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13, 1977, p. 3-43.
- BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.
- BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.
- BOURDIEU P., *Les structures sociales de l’économie*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- CARTIER M., « Perspectives sociologiques sur le travail dans les services : les apports de Hughes, Becker et Gold », *Le Mouvement social*, n° 211, 2005, p. 37-49.
- DUVAL J. et GARCIA-PARPET M.-F., « Les enjeux symboliques des échanges économiques », *Revue française de socio-économie*, n° 10, 2012, p. 13-28.
- FAGUER J.-P., « Le “relationnel” come pratique et comme croyance », *Agone*, n° 37, 2007, p. 185-203.
- GIVRY C., BOUHEDJA S. et BOURDIEU P., « Un contrat sous contraintes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81-82, 1990, p. 34-51.
- GOFFMAN E., « Quelques remarques sur les vicissitudes des métiers de réparateur », in *Asiles*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1968.
- HUGHES E. C., *The Growth of an Institution: the Chicago Real Estate Board*, Chicago, The Society for Social Research, 1931.
- HUGHES E. C., *Le regard sociologique*, Paris, Éditions de l’EHESS, 1996.
- KARPIK L., *L’économie des singularités*, Paris, Gallimard, 2007.
- LAVILLE J.-L., *Sociologie des services*, Toulouse, Érès, 2005.
- LEHMANN B., *L’orchestre dans tous ses éclats*, Paris, La Découverte, 2002.
- MENGER P.-M., *Le travail créateur*, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil/Éditions de l’EHESS, 2009.
- PEROUMAL F., « L’insécurité sociale et professionnelle des agents de sécurité privée. Note de recherche sur la construction sociologique d’un marché de la sous-traitance », *Interrogations*, [www.revue-interrogations.org], n° 4, 2006.
- PERRENOUD M., « “Ne faire que ça”. Les *musicos* : identité professionnelle, habitus musicien », in PERRENOUD M. (dir.), *Terrains de la musique. Approches socio-anthropologiques du fait musical contemporain*, Paris, L’Harmattan, 2006, p. 133-163.
- PERRENOUD M., « Jouer “le jazz” : où ? Comment ? Approche ethnographique et distinction des dispositifs de jeu », *Sociologie de l’art*, n° 8 : « Les mondes du Jazz aujourd’hui », 2006, p. 25-42.
- PERRENOUD M., *Les musicos. Enquête sur des musiciens ordinaires*, Paris, La Découverte, 2007.
- PERRENOUD M., « Au bas de la pyramide : la relation au travail et à l’emploi des musiciens ordinaires en France. », in DE BOE J. (coord.), *L’artiste au travail, état des lieux et perspectives*, Bruxelles, Bruylant, 2008, p. 305-314.
- PERRENOUD M., « Les artisans de la gentrification rurale. Trois manières d’être maçon dans les Corbières », *Sociétés contemporaines*, vol. 71, n° 3, 2008, p. 95-115.

- PERRENOUD M., « Les formes de la démultiplication dans la carrière des *musicos* », in BUREAU M.-C., PERRENOUD M. et SHAPIRO R. (dir.), *L'artiste pluriel. Démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, p. 51-68.
- PERRENOUD M., « Les formes de la violence dans le métier d'agent de sécurité : éléments d'enquête sur la professionnalisation des "vigiles" », in DURAND J.-P. et DRESSEN M. (dir.), *La violence au travail*, Toulouse, Octarès, 2011, p. 79-91.
- PERRENOUD M., « Artisanat et gentrification rurale dans la France méridionale », *SociologieS*, 2012, [<http://sociologies.revues.org/3991>].
- PERRENOUD M., « Les "petits cadres". *Illusio* et désenchantement du rapport au travail dans une SSII en France », *Revue économique et sociale*, vol. 71, n° 2, 2013, p. 23-41.
- RÉNAHY N., *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2006.
- WELLER J.-M., « Relations de service », notice pour BEVORT A., JOBERT A., LALLEMENT P. et MIAS A. (dir.), *Dictionnaire du travail*, Paris, PUF, 2012, p. 636-643.
- WHYTE W. F., « When workers and customers meet », in WHYTE W. F. (dir.), *Industry and society*, New York, Mac Graw, 1946, p. 123-147.

Quatrième partie

**HABITUS PROFESSIONNEL
ET DIVISION SOCIALE :
LE TRAVAIL
ENTRE REPRODUCTION
ET SOCIALIZATION**

Maxime QUIJOUX

INTRODUCTION

La sociologie de Pierre Bourdieu a fait de la socialisation primaire l'un des principaux facteurs explicatifs des conduites individuelles au sein d'une société. À partir de l'analyse conjointe des propriétés sociales et des trajectoires individuelles, son concept d'*habitus* entend en effet rendre compte du pouvoir structurant de l'histoire sociale des agents dans leurs façons de percevoir et d'être dans le monde social. Entre le milieu d'origine et le rapport au système scolaire, l'importance accordée aux premières expériences sociales est immense puisqu'elles détermineront l'ensemble du sens de variation biographique d'un individu : non seulement elles le façonneront en lui imposant un ensemble de dispositions particulières – acquises par sa famille et ajustées par l'école – mais en lui attribuant aussi un ensemble de capitaux spécifiques – économique, culturel et social principalement – ces institutions participeront à sa position sociale dans la société.

Dans ce processus, le travail apparaît comme l'aboutissement d'une programmation sociologique constitué en amont. Comme nous le signalions dans notre introduction, pour Bourdieu la position salariale est le résultat de la rencontre entre des caractéristiques sociologiques d'un travailleur – ses dispositions – et des propriétés sociales *comprises* dans un poste ou d'une profession. L'« *habitus* professionnel¹ » se présente alors qu'une déclinaison de l'*habitus* de classe. Ce qui ne le met pour autant à l'abri de modifications substantielles : subordonné à un ensemble de luttes s'exerçant dans différents champs économiques et sociaux auxquels il appartient – en particulier le marché du travail –, il peut connaître en effet des transformations majeures comme en attestent les nombreux exemples de déclassement depuis trente ans.

Parmi un domaine d'analyses prompt à s'évertuer sur les spécificités de ses objets, la notion d'*habitus* se présente justement ici comme une invitation à décloisonner les recherches en sociologie du travail : car si le travail – au sens large – occupe une place essentielle dans la vie des individus, son examen ne

1. Rappelons que Bourdieu n'a lui-même jamais directement fait usage de cette notion. Voir la première partie de cet ouvrage.

peut se réduire raisonnablement aux seules dimensions de l'activité produite – nature, techniques et lieux de production – ou à ses propres interactions sociales sans prendre le risque de lectures à la fois téléologiques et particularistes : ignorer les propriétés sociales des travailleurs tout comme leurs trajectoires, familiales et scolaires, ce n'est pas simplement faire l'économie de données cruciales pour l'intelligibilité du phénomène ; quand on sait la place qu'occupent la profession des parents tout comme l'institution scolaire dans le choix et le rapport au métier, c'est tout simplement se condamner à la méprise en prenant un objet pour un autre. De même, en dissociant les représentations et sociabilités professionnelles des autres univers du social, on prend un risque similaire de biais, du moins d'analyse parcellaire : on soustrait en effet ainsi à l'analyse non seulement les influences, réciproques et ténues, qui unissent le travail à la famille, au quartier, aux associations sportives, politiques ou religieuses ; mais dès lors qu'on ignore les propriétés sociales des individus, on s'interdit aussi de comprendre la complexité des relations sociales au travail dans la mesure où on fait abstraction des schèmes qui orientent les conduites et les rapports sociaux entre individus. Comme l'ont très justement souligné avant nous Beaud et Pialoux : « S'il existe bien une socialisation dans et par le travail, il en existe une autre, antérieure et simultanée². »

Cette quatrième partie vise à interroger la fécondité empirique de la notion d'habitus et de trajectoires dans l'analyse du travail. À partir de quatre situations professionnelles contemporaines mais distinctes, les contributions réunies ici montrent la permanence heuristique d'une telle approche tout en soulignant son étonnante plasticité théorique : concept pensé au temps du plein-emploi, l'habitus au travail a connu parfois des transformations majeures, à la hauteur de celles connues par l'emploi et le travail depuis trente ans. Chacun à leur manière, ces articles entendent rendre compte de ces constances, ajustements ou métamorphoses des socialisations au travail. En nous plongeant au cœur de l'univers confiné des bibliothèques, Rabot éclaire la construction des croyances et des conduites professionnelles : elle montre comment l'*hexis* professionnelle trahit une socialisation de classe moyenne dominée, renforcée à la fois par l'organisation de travail et la position du métier dans différents champs auquel il appartient. Le personnel de bibliothèque fait alors écho aux infirmières scolaires dont il se rapproche par leurs propriétés sociales – femmes de classes moyennes ou populaires – et par leur manière de « faire leur place » dans l'institution. Après Rabot, Selponi montre ainsi que le travail ne se résume pas uniquement aux services produits pour un public particulier : l'approche par l'habitus permet en effet de rendre compte qu'il existe un autre travail, coûteux et constant, consistant à justifier ou se créer ses compétences et par là même, sa légiti-

2. BEAUD S. et PIALOUX M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999, p. 19. Voir plus récemment AVRIL C., CARTIER M. et SERRE D., *Enquêter sur le travail*, Paris, La Découverte, 2010.

mité dans un univers professionnel désajusté. À cet égard, les deux dernières contributions de la partie constituent des invitations stimulantes puisqu'elles proposent des cas paradigmatiques de distorsion sociale entre disposition et position : l'examen des concierges de luxe proposé par Menoux donne à voir la genèse et les effets, parfois radicaux et inattendus, du côtoiement singulier d'agents d'origines populaires aux pratiques culturelles des plus riches. Quant à l'article de Caveng, il s'interroge sur les possibilités et les formes d'un habitus de « vacataire ». À partir d'une enquête sur les employés d'entreprises de sondage, il tente de circonscrire des caractéristiques spécifiques de ce mode morcelé de socialisation, rappelant l'enquête remarquable de Chauvin sur les agences de précarité aux États-Unis³. Ici peut-être plus qu'ailleurs, la trajectoire et la position occupée dans l'espace qu'est le marché du travail, déterminent substantiellement l'habitus professionnel. Face à un avenir en perpétuel sursis, plus que jamais le poids des expériences passées s'avère crucial. De sorte que, dans un marché qui se fragmente invariablement, la notion d'habitus est susceptible de devenir un outil de plus en plus utile.

3. CHAUVIN S., *Les agences de précarité*, Paris, Éditions du Seuil, 2010.

Cécile RABOT

BIBLIOTHÉCAIRE, UN « MÉTIER MODESTE » DANS UNE INSTITUTION MARGINALISÉE

Les bibliothécaires sont et se vivent comme une profession méconnue et mal reconnue, à la fois des acteurs du champ littéraire, voire du champ politique, des non-usagers des bibliothèques, mais aussi de leurs usagers. Mais la manière même dont ils conçoivent leur rôle et investissent leur activité participe à entretenir cet imaginaire social et à produire une forme d'invisibilité.

Les concepts d'habitus et de champ, qui sont au fondement de la sociologie bourdieusienne, permettent de décrire et de comprendre la manière dont les bibliothécaires conçoivent et vivent leur travail. Au-delà des différences dans l'appropriation du rôle, qui tiennent notamment aux ressources propres, il est en effet possible d'identifier un ensemble relativement partagé de manières d'être et de voir, qu'on peut appeler un « habitus de bibliothécaire ». Cet habitus professionnel est caractérisé par un certain nombre de valeurs, qui évoquent ce que Bourdieu appelle dans *La distinction*¹ l'habitus « petit-bourgeois », notamment le travail, l'ordre, la bonne volonté culturelle, la discrétion, la modestie, ce qui se traduit dans l'exercice quotidien du métier par une hésitation à prendre parti pour conseiller un lecteur, à mettre en avant ses propres goûts, mais aussi par une volonté d'éviter « l'élitisme » autant que l'illégitime et par une tendance à resserrer les choix sur des valeurs moyennes².

Cet habitus résulte de dispositions préalables (conduisant à choisir cette profession et à y être reçu), dans lesquelles l'origine sociale mais aussi le genre (les bibliothécaires sont surtout des femmes moins habituées à se mettre en avant) jouent vraisemblablement un rôle important. Il est aussi le fruit d'une organisation du travail, d'un statut et d'un processus de socialisation professionnelle, par lequel chacun est invité à intégrer des normes et à se conformer à un modèle. La manière dont les bibliothécaires construisent leur identité

1. BOURDIEU P., *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

2. Emmanuel Wallon parle de « censure par la moyenne ». Voir WALLON E., « La censure par la moyenne », in ORY P. (dir.), *La censure en France à l'ère démocratique*, Bruxelles, Complexe, 1997, p. 323-332.

professionnelle est enfin fondamentalement liée à la position des bibliothécaires et des bibliothèques dans un triple espace – le champ littéraire, le champ éducatif, le champ culturel – qui les dépasse et à chaque fois semble les placer en marge, ou en tout cas dans une position dominée, qui a pour effet la méconnaissance et l'absence de reconnaissance de la profession et du travail réalisé.

L'analyse repose sur une enquête qualitative menée de 2005 à 2010 dans les bibliothèques de la ville de Paris, qui, au-delà de leurs spécificités structurelles, constituent un observatoire de tendances plus générales. Cette enquête avait pour objet le travail de sélection mené par les bibliothécaires pour la constitution et la mise en valeur des collections, travail de sélection qui constitue une partie gratifiante de l'activité professionnelle, mais aussi un travail de l'ombre dont les logiques échappent largement aux usagers. L'enquête a confronté les discours à l'observation des pratiques de travail et à l'analyse des choix opérés : une vingtaine d'entretiens non directifs avec des bibliothécaires de différents grades occupant des positions institutionnelles variées ont permis d'accéder au sens donné à leurs pratiques par les acteurs ; des observations de réunions et de séances d'analyse de livres ont donné à voir concrètement les modalités de la sélection et de la prise de décision ; enfin, des analyses de catalogues et de sélections bibliographiques ont permis de mesurer la présence réelle de tel ou tel genre, éditeur, auteur ou de telle ou telle catégorie comme celle de *best-sellers* ou de premiers romans.

Il s'agissait ainsi de saisir une identité professionnelle non pas tant à travers l'analyse de représentations et de discours qu'à travers une pratique de travail. Au-delà des divergences qui apparaissent au sein du groupe, il est possible d'identifier un habitus de bibliothécaire relativement partagé dans les sections adultes³ et qui joue comme une norme. Il sera donc question d'abord de le caractériser puis de tenter de saisir ce qui le produit, à savoir, d'une part, le recrutement, la socialisation professionnelle et l'organisation du travail elle-même et, d'autre part, la position de la profession au croisement mais aussi en marge de trois champs différents.

« UN MÉTIER MODESTE » : UN HABITUS PETIT-BOURGEOIS ?

La manière dont les bibliothécaires habitent leur rôle⁴ correspond à ce que Pierre Bourdieu décrit comme l'habitus de la petite-bourgeoisie marqué par la modestie et la discrétion, mais aussi par la bonne volonté culturelle et le respect du savoir, et par le goût de l'ordre⁵.

3. Les bibliothécaires des sections jeunesse ont un autre rapport avec les usagers et une autre posture, davantage tournée vers la relation et l'animation.

4. Voir MUEL-DREYFUS F., *Le métier d'éducateur : les instituteurs de 1900 ; les éducateurs spécialisés de 1968*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1983.

5. BOURDIEU P., *La distinction*, *op. cit.*, p. 372-373.

Une hexis de réserve

Physiquement, dans leur manière de s'habiller, de parler, de se déplacer, les bibliothécaires des sections adultes sont majoritairement caractérisés par une forme de discrétion. Cette attitude est en partie liée aux contraintes de l'institution : la bibliothèque est traditionnellement conçue comme un lieu d'étude, donc de concentration et de silence, dans lequel tout ce qui pourrait attirer l'attention est banni. La norme est ici tout particulièrement incorporée, comme dans cet exemple donné par une responsable d'établissement :

« J'ai une collègue très bien, qui refuse de parler au micro – on a une sono – pour dire : “La bibliothèque va fermer dans un quart d'heure !” [*Elle rit.*] Et par ailleurs, elle est très bien, ce n'est pas du tout, là non plus, la fille complètement fermée, elle est très bien avec le public et tout. C'est vous dire ! En quoi elle s'expose à dire : “La bibliothèque va fermer dans un quart d'heure” ? Je pense qu'il y a beaucoup de professions où ils ne seraient pas confrontés à ce genre de situation. » (Extrait d'entretien, 28 mai 2008.)

Cette *hexis* construit une relative invisibilité des bibliothécaires, qui ne sont souvent identifiables comme tels que par leur position (assis derrière la banque de prêt ou de renseignements) ou leur tâche (dans les rayonnages en train de ranger des livres).

L'observation et les entretiens font apparaître un malaise dans la relation de conseil, du moins de la part de bibliothécaires qui ne se sentent pas légitimes à conseiller (soit qu'ils considèrent que ce n'est pas leur rôle, soit qu'ils estiment ne pas connaître assez bien le domaine). Cette réticence est liée à la crainte de se trouver confronté à un domaine mal connu, d'être mis en défaut ou de donner un conseil insatisfaisant. Une bibliothécaire, responsable de section adulte, avoue avoir personnellement la littérature en horreur et craindre par-dessus tout qu'un usager lui pose une question sur ce domaine. Cette crainte l'amène à vivre chaque rencontre comme une situation d'examen, au point qu'elle avoue fuir l'usager et préférer s'occuper des livres et des présents.

« Au niveau littérature, je pense que de toute façon déjà quand ils me demandent [quelque chose], je ne réponds pas bien. Je ne suis pas obligée d'être agressive, mais en général s'ils me demandent des policiers, je peux leur dire : “Écoutez, moi, je n'en lis jamais.” Je leur dis, hein : “Moi je n'en lis jamais.” [...] Déjà je les décourage comme ça, je pense, sans faire forcément exprès, mais quand même je les décourage. Et puis, s'ils me demandent des romans et que, à chaque fois que je leur sors [quelque chose], ça ne leur correspond pas, à mon avis, ils comprennent vite, hein, que ce n'est pas la peine, quoi. » (Extrait d'entretien, 12 avril 2005.)

Cette posture de réserve trouve son corollaire dans une organisation du travail qui privilégie la suggestion, *via* des dispositifs comme les présentoirs, plutôt que la relation individuelle de conseil. Une conservatrice résume cette posture :

« Nous on est là pour présenter aux gens des écrits de qualité, qu'ils connaissent ou qu'ils ne connaissent pas parce que personne n'en a parlé, dans la presse ou ailleurs, et on est là pour leur montrer ça, on met tout ça à leur disposition et après ils se débrouillent. On ne va pas dire : "Faites ci, faites ça", en tout cas à Paris, parce que, plus on est dans les grosses bibliothèques, moins le lecteur, de toute façon, va vous demander conseil. Et la plupart de mes collègues et moi-même on est très contents parce qu'on n'aime pas donner des conseils parce que c'est très personnel et qu'un bouquin que vous avez beaucoup aimé, l'autre il ne va peut-être pas aimer. Et puis c'est un peu rentrer dans sa vie, tout ça. Bon. Donc beaucoup de collègues très modestes disent : "Non, non, on a fait notre boulot, on a acheté ce qu'on pensait devoir être acheté, on le met sur des tables, sur des rayons, vous vous débrouillez." » (Extrait d'entretien, 28 mai 2008.)

Les bibliothécaires manifestent de manière générale des réticences à exprimer publiquement un point de vue personnel, qu'ils jugent illégitime. Cette posture se justifie par un principe de neutralité : comme agents du service public, ils ont à mettre en œuvre les politiques définies par la collectivité dont ils dépendent sans que leur propre avis ait à interférer. Mais ce principe est intégré de manière particulièrement large, y compris dans le travail critique où il est pourtant plus difficile à tenir. On le voit par exemple dans les critiques écrites sur une sélection de premiers romans : toute trace de dissonance ou de subjectivité y est gommée, au profit d'une présentation lissée écrite au nom « des bibliothécaires de la ville de Paris ». Cette posture de réserve est aussi liée à un sentiment d'illégitimité à exprimer un jugement critique.

« On est une profession modeste, qui n'arrive pas à se mettre en avant, qui part de l'idée que ce n'est pas à nous de décider pour les autres : c'est aux gens de faire leur choix, nous notre boulot c'est de présenter ce qu'on a jugé bien, voilà sur l'Égypte, voilà tous les bouquins qu'on a trouvés bien pour vous, depuis trente ans, qu'on a gardés pour vous à la bibliothèque, voilà on a tout ça. Maintenant ne me demandez pas mon avis, ce n'est pas mon boulot, c'est vous qui êtes grands ! Voilà. C'est une profession extrêmement modeste [...]. Une profession extrêmement modeste, je ne trouve pas d'autre mot. On ne se met pas en avant : nous on n'est rien ; c'est ce qu'on sait qui est intéressant, ce n'est pas ce qu'on est. Quant à me demander mon avis, euh... Peut-être modeste parce que justement on voit qu'il y a tous les avis du monde sur un bouquin, donc le mien... pff... qu'est-ce que je vais dire ?

Et je pense que si un jour, les journalistes pensent à nous, il y aura beaucoup de refus. Beaucoup de bibliothécaires diront : « Ah non non non, moi je n'ai rien à vous dire... » [*Elle rit.*] Je pense. » (Extrait d'entretien, 28 mai 2008.)

Une des traductions concrètes de cette posture est l'absence, sur les tables et présentoirs de la grande majorité des bibliothèques, de notices écrites qui mettraient en avant un ou deux points forts des livres présentés, comme on en trouve dans un certain nombre de librairies. C'est la même logique qui conduit des comités d'analyse de la production éditoriale à se montrer hésitants à l'idée de rendre publiques les critiques qu'ils établissent sur les livres analysés. Cette hésitation s'explique par le sentiment que leur critique n'est pas au niveau, notamment parce que l'organisation du travail pousse à analyser les livres rapidement, à écrire vite, à ne pas pouvoir aller au fond des choses. Il n'en reste pas moins qu'elle est significative d'une plus large posture de réserve.

Rester à sa place

Dans leur travail critique, les bibliothécaires refusent d'adopter une position de surplomb, qui serait celle d'un prescripteur ou d'un expert, et préfèrent se mettre en scène comme des lecteurs parmi d'autres. L'intitulé « Coups de cœur » qui accompagne certains présentoirs et fascicules postule ainsi un bibliothécaire lisant avec sa subjectivité et présentant sa sélection personnelle sur le mode « nous avons aimé, vous aimerez peut-être aussi », dans une fiction d'horizontalité⁶. C'est entre autres cette posture de lecteurs parmi d'autres qui conduit à écarter l'écriture de notices critiques.

« Mettre des petits mots sur les bouquins, c'est devenu très à la mode chez les libraires mais les bibliothécaires ne le font pas. Toujours dans cette idée que ce n'est pas à nous d'influencer les gens. On vous en met un maximum. Pough ! [*Elle fait le geste de s'enfuir.*] Vous vous débrouillez là-dessus ! Les bibliothécaires n'aiment pas se mettre en avant, n'aiment pas émettre un avis personnel, sans doute justement parce qu'il faut qu'on sorte de nos goûts personnels. » (Extrait d'entretien, 28 mai 2008.)

Dans le cadre de l'opération « Premiers romans » des bibliothèques de la ville de Paris, les bibliothécaires endossent bien un rôle de critique : ils lisent l'ensemble de la production de premiers romans, en font une sélection et rédigent des critiques mais n'assument pas pour autant une position d'experts. Une bibliothécaire participant à l'analyse nie ainsi lire en professionnelle préoccupée du lectorat potentiel : « Non, je pense que je suis comme une lectrice ordinaire, une parmi les autres. » L'utilisation des pronoms « nous » et « on »

6. Voir RABOT C., « Les "Coups de cœur" d'une bibliothèque de lecture publique : valeurs et enjeux professionnels d'une sélection littéraire », *Culture et Musées*, n° 17, 2011, p. 63-84.

pour évoquer le lecteur dans les critiques est significative de l'indistinction ainsi construite entre bibliothécaires et usagers.

Rester à sa place, c'est aussi ne pas se prendre pour un auteur mais respecter la division du travail entre *auctores* et *lectores*⁷. Même les bibliothécaires qui ont des aspirations à l'écriture n'osent guère prétendre au statut d'auteur. Telle bibliothécaire qui aimerait écrire s'en empêche en estimant qu'elle n'a rien d'intéressant à dire et que prétendre à une vocation « serait prétentieux » de sa part :

« Moi, je ne dis pas que je n'écrirais pas, j'ai déjà écrit des petits textes, mais je ne sais pas... parce que je vois l'éphémère, enfin tout ce qui est éphémère dans la littérature. D'un certain côté, ça m'intéresserait de faire ça, d'écrire quelque chose, mais d'un autre côté je ne vois pas vraiment à quoi ça me servirait, à part à me soulager de quelque chose ou à laisser un témoignage précis sur un moment de ma vie. Puis, je vais vous dire quelque chose, quand j'étais en classe en troisième, j'avais un professeur de français qui était extraordinaire – j'étais au lycée Montaigne à côté – et il nous a dit une chose – pourtant ça fait longtemps, hein, c'était avant 68 – qui m'a complètement marquée pour toute ma vie. Il a dit : "C'est très facile d'écrire sa vie, le plus difficile c'est d'intéresser les autres." Eh bien là, quand je lis le premier roman, je me dis ce n'est pas si facile d'écrire sa vie, ça n'intéresse pas toujours les autres. Je pense que je n'ai pas en moi quelque chose qui fait que ce soit aussi important à partager avec d'autres. Mais j'aimerais l'écriture, la façon de rédiger, de travailler les mots, de faire des sortes de phrases qui sont joliment posées, qui sont présentées, qui sont agréables à entendre. Mais ça ne serait que du toc ! [Elle rit.] [...] Ça serait prétentieux de ma part actuellement de dire : "Je dois écrire." » (Extrait d'entretien, 8 avril 2008.)

Tel autre bibliothécaire a publié six livres chez de petits éditeurs, mais se refuse à se dire « écrivain⁸ » : « Je n'ose même pas dire que je suis un auteur, je suis quelqu'un qui a eu la chance de publier à compte d'éditeur, ce qui est déjà bien. » (Extrait d'entretien, 29 avril 2008.)

Rester à sa place, c'est enfin ne pas s'aventurer dans des domaines spécialisés qu'on ne connaît pas bien et qu'il vaut mieux laisser aux experts et aux universitaires. D'où des choix d'acquisitions qui écartent au nom de son élitisme tout un pan de la production éditoriale, par exemple des manuels de premier cycle universitaire pourtant susceptibles de donner accès au savoir au plus grand nombre. Dans le cas de la littérature, c'est une grande partie des écritures d'avant-garde qui est perçue avec une certaine méfiance, mais aussi les textes issus des territoires périphériques de la République mondiale des lettres et possi-

7. CHARTIER R. et BOURDIEU P., « La lecture : une pratique culturelle », in *Pratiques de la lecture*, Paris, Rivages, 1985, p. 277-306.

8. Voir HEINICH N., « Façons d'«être» écrivain : l'identité professionnelle en régime de singularité », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 3, 1995, p. 499-524.

blement trop déroutants ou, peut-être, incarnant une forme de distinction qui peut paraître pédante. Le secrétaire du comité d'analyse des romans dans les bibliothèques de la ville de Paris, qui incarne le pôle le plus littéraire de la lecture publique parisienne, dénonce ce jugement d'élitisme qui l'emporte dans les réunions d'élaboration de propositions d'acquisitions :

« Et même pour certains éditeurs pourtant très connus mais qui sont vus comme entre guillemets très littéraires comme Maurice Nadeau par exemple, on voit parfois des réticences. Parfois même ils [les représentants d'établissements réunis] refusent de voter. Ils disent : "Ah oui, Maurice Nadeau, c'est bien, mais bon c'est... c'est... trop littéraire." Voilà.

— *Trop élitiste ?*

— Trop élitiste. Voilà. Pour le petit cénacle littéraire qui se fait plaisir et qui s'entrelit, qui s'entredite. [Il rit.] Il y a des *a priori* comme ça. »

(Extrait d'entretien, 15 avril 2008.)

Souci de bonne tenue

Dans le même temps, un principe de qualité préside à la constitution des collections. C'est un des principaux critères qui permet de faire le tri dans la production éditoriale, en dehors des livres et auteurs déjà admis comme des références. Une conservatrice fait de cet objectif de qualité un des traits défini- toires de la profession :

« Les bibliothécaires en France, depuis toujours, ont un objectif de qualité. C'est : on va présenter des livres de qualité. Je vous dis ça parce que dans les pays anglo-saxons, on est plus pragmatique : les gens veulent ça, eh bien on va leur acheter ça. Ils ne se posent pas tant de questions, alors qu'on est dans les pays latins où la culture, l'érudition, c'est encore quelque chose, alors les bibliothèques, elles ne veulent pas se commettre à entrer dans le goût dit vulgaire : nous on est là pour l'édification... Il ne faut pas oublier que les premières bibliothèques populaires, c'était pour que les ouvriers aient des bonnes lectures et ne soient pas entraînés dans les cafés avec l'absinthe. C'est ça, hein, les premières bibliothèques de Paris : l'édification du bon citoyen, les bonnes lectures et tout... Alors après, ça n'a pas été du tout sur l'aspect moral [...] mais c'est sur l'aspect qualitatif : nous on est là pour présenter aux gens des écrits de qualité. » (Extrait d'entretien, 28 mai 2008.)

En fait de qualité, il s'agit notamment de reconnaître la hiérarchie des légitimités et de manifester une « bonne volonté culturelle⁹ » qui conduit à l'exclusion du moins légitime de ses propres pratiques et des fonds de la bibliothèque. Ainsi une responsable de section adulte appréciant à titre personnel des sagas

9. BOURDIEU P., *La distinction*, *op. cit.*

sentimentales anglo-saxonnes (ce qu'elle ne dit qu'au terme d'une heure d'entretien après avoir précédemment éludé la question) ne les sélectionne pas comme « Coups de cœur » :

« Justement je vais me censurer. Moi j'aime bien parce que c'est agréable à lire comme ça, mais je veux dire, je ne vais pas les mettre, parce que c'est pareil, je trouve que... j'ai un peu honte, peut-être quelque part. » (Extrait d'entretien, 12 avril 2005.)

Dans le même ordre d'idées, une conservatrice, responsable de bibliothèque, évoque les vives réactions de rejet suscitées par l'idée de faire figurer sur des listes de propositions d'acquisitions un roman des éditions Harlequin :

« Ça a été le branle-bas de combat dans Landerneau parce qu'il y avait un livre de chez Harlequin ! Je crois que c'était un Martha Grimes qu'on prend d'habitude, mais là c'était un Harlequin ! Alors, lever de boucliers : [*Elle prend un ton hargneux.*] On ne va pas faire passer un Harlequin sur liste ! » (Extrait d'entretien, 29 juillet 2010.)

Ce souci de bonne tenue prend par ailleurs la forme d'un attachement à l'ordre. De fait, l'ordre est une condition pour que les collections puissent être utilisées. Pour l'assurer, il s'agit d'inventorier, d'indexer, mais aussi de classer et de ranger chaque document à une place précise définie par sa cote. Condition de l'accessibilité, le travail de rangement est d'autant plus essentiel qu'un livre mal rangé est un livre perdu. C'est aussi un travail toujours à recommencer par le fait que chaque usage vient défaire l'ordre établi. Les usagers, dans cette perspective, représentent une menace pour cet ordre qu'ils sont susceptibles de déranger.

L'ordre, c'est non seulement le résultat du classement et du rangement, mais aussi le respect de règles de bon usage. Comme toute institution, la bibliothèque est régie par des règles destinées à permettre l'usage collectif du lieu et des fonds. Ces règles concernent les modalités de l'emprunt (nombre de documents, durée, renouvellement) mais aussi l'usage du lieu : elles prennent alors essentiellement la forme d'interdits destinés à protéger les autres usagers (ne pas parler fort, ne pas courir) ou les fonds (ne pas salir, ne pas manger). Les bibliothécaires sont les garants de cet ordre, ceux qui, par conséquent, rappellent à l'ordre, notamment tous ceux qui tenteraient d'introduire dans l'institution des pratiques contraires aux normes établies (par exemple les groupes d'adolescents qui investissent le lieu comme espace de sociabilité sans utiliser les fonds).

Au total, les bibliothécaires des sections adultes adoptent majoritairement dans leur travail une posture imprégnée de modestie en même temps que d'un souci de sérieux et de bonne tenue. On retrouve d'ailleurs des traces de cette modestie dans une tendance de la profession à s'autodisqualifier, par exemple en mobilisant une vision enchantée des bibliothèques anglo-saxonnes pour souligner le travail qui reste à faire pour la lecture publique française.

DES DISPOSITIONS CONSTRUITES

L'*ethos* des bibliothécaires et leur *hexis* résultent de dispositions préalables à l'entrée dans la profession, mais aussi d'une socialisation professionnelle qui les renforce.

Des dispositions préalables

L'absence de données systématiques sur les propriétés sociales des bibliothécaires depuis la thèse de Bernadette Seibel au milieu des années 1980 conduit à esquisser ici des pistes qui demanderaient à être confirmées.

L'origine sociale est un des premiers éléments de compréhension des dispositions mises en œuvre par les bibliothécaires dans l'exercice de leur activité professionnelle. Ces dispositions s'ancrent dans un certain rapport à la culture et plus particulièrement à la lecture, qui conduit à privilégier le culturel sur l'économique et à mettre en avant les choses de l'esprit plus que le souci du corps, et qui est transmis dans le cadre de la famille (les bibliothécaires sont majoritairement issus des classes moyennes¹⁰ ou de classes populaires considérant la culture comme un moyen d'ascension sociale). Les trajectoires de bibliothécaires, au moins dans leur reconstruction *a posteriori*¹¹ tendent de fait à faire apparaître un contact précoce avec la lecture et un investissement dans la culture qui aboutit à la reconnaissance de ses hiérarchies et a permis l'acquisition d'un certain capital culturel, plutôt littéraire que scientifique¹².

Le genre constitue une propriété sociale au moins aussi importante que l'origine sociale pour comprendre la manière dont les bibliothécaires vivent leur travail. Les bibliothécaires constituent en effet une profession extrêmement féminisée, au point que l'imaginaire social se représente plus volontiers aujourd'hui une bibliothécaire qu'un bibliothécaire (le processus de féminisation constaté peut être rapproché de celui des enseignantes du secondaire¹³). La féminisation est plus marquée en lecture publique et tout particulièrement en jeunesse¹⁴, c'est-à-dire d'autant plus que le travail est assimilé à un travail social d'accompagnement des usagers et en particulier des jeunes¹⁵.

10. Voir SEIBEL B., *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*, Paris, La Documentation française, 1988.

11. BOURDIEU P., « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62, 1986, p. 69-72.

12. GAUTIER-GENTÈS J.-L. et PALLIER D., *Recrutement et formation des personnels d'État de catégorie A*, Paris, Inspection générale des bibliothèques, 2002.

13. CACOUAULT-BITAUD M., « Professeur du secondaire : une profession féminine ? Éléments pour une approche socio-historique », *Genèses*, vol. 36, n° 1, 1999, p. 92-115.

14. DAUBIN-GUIMBERT C., *Enquête démographique sur les personnels des bibliothèques*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication/ministère de l'Éducation nationale/CNFPT, 2001.

15. À cet égard, les résultats d'une enquête de la commission « Women's Issues » de l'*International Federation of Librarians Associations (IFLA)*, réunie annuellement entre 1993 et 2002,

L'effet du genre n'est pas facile à mesurer, mais on peut faire l'hypothèse selon laquelle, conjugué à l'origine sociale, il redouble une tendance à se satisfaire d'une position modeste et à limiter ses ambitions personnelles. On peut comprendre ainsi par exemple que des étudiantes de master Métiers du livre envisagent le concours de bibliothécaire plutôt que celui de conservateur. Cette limitation des ambitions peut prendre la forme d'un renoncement associé à la maternité dans une perspective de sécurisation du parcours professionnel, comme c'est le cas dans le parcours décrit par une bibliothécaire rencontrée :

« J'ai fait des études littéraires, je suis allée au lycée Fénelon, je suis allée en khâgne, je voulais enseigner la littérature française. Le hasard de la vie a fait que bon, ça ne s'est pas fait.

— *Donc vous avez passé le concours ?*

— J'ai raté le concours, voilà. Et après, bon après, j'ai passé un concours dans les bibliothèques, j'ai réussi et puis après donc je me suis mariée, j'ai eu des enfants. » (Extrait d'entretien, 8 avril 2008.)

À ces dispositions à la modestie construites préalablement à l'entrée dans la profession s'ajoute une formation professionnelle restreinte (18 mois pour les conservateurs, 6 mois pour les bibliothécaires d'État et quelques jours pour les grades inférieurs) : surtout technique, elle forme à la gestion plus qu'au conseil et à l'animation¹⁶ et donne peu d'éléments en termes de connaissance des publics et de contenus, d'où un sentiment fréquent de n'être pas préparés à affronter certaines demandes ou même à cerner une demande et de mal connaître certains domaines. Insuffisante, la formation ne suffit pas à assurer dans le rôle.

Des dispositions produites par les conditions de travail

L'organisation du travail participe à renforcer les dispositions préalables. La posture « modeste » et peu assurée tient en effet en partie à la difficulté à maîtriser des fonds d'une ampleur considérable et une production éditoriale abondante. Cette difficulté est renforcée par une vision humaniste du métier selon laquelle un bibliothécaire devrait maîtriser l'ensemble des collections. Si cet objectif est en soi une gageure, il l'est d'autant plus en lecture publique dans la mesure où les collections sont supposées couvrir l'ensemble des domaines de la connaissance. Une division du travail en domaines de spécialité n'en a pas

révèle que les participantes, venant de Cuba, du Japon, de Chine, d'Inde, des États-Unis et du Royaume-Uni, associent métier de bibliothécaire et fonctions maternelles (SITONEN L., 2003).

16. La maquette des enseignements proposés aujourd'hui à l'ENSSIB pour former les conservateurs inclut au second semestre un parcours « services aux publics » : il ne s'agit pas d'un tronc commun de la formation, mais d'un parcours parmi trois, en concurrence avec les parcours « numérique » et « patrimoine », [<http://www.enssib.fr/formation/formation-des-conservateurs>].

pour autant été mise en place partout : chaque bibliothécaire est encore censé pouvoir renseigner un usager sur n'importe quelle partie des collections quand il assure le « service public », ce qui implique idéalement de connaître l'ensemble des fonds et de prendre connaissance de l'ensemble des nouvelles acquisitions, voire des nouvelles publications – tâche par son ampleur à peu près impossible à tenir, dont la conséquence est un sentiment de mal connaître, et donc de ne pas être apte/légitime à conseiller.

L'impossibilité de connaître les fonds et les nouvelles productions éditoriales est d'autant plus grande que l'organisation du travail des bibliothécaires ne prévoit, sauf exception, aucun temps pour cette appréhension de l'offre. Le service est en effet divisé entre des tâches techniques, de saisie, de catalogage, de rangement, de gestion, qui constituent le « service interne » et des tâches de « service public » qui confrontent aux usagers. À de rares exceptions près, la lecture ou l'analyse des documents ne fait pas partie du travail pris en compte. Tout au plus une appréhension partielle est-elle possible à l'occasion des tâches techniques, qui permettent de voir passer les livres, de les avoir en main, de les visualiser, de les situer. Mais une analyse plus approfondie n'est pas prévue dans le temps du travail. Même les bibliothécaires parisiens qui participent à un comité d'analyse ne bénéficient à cet effet que de deux demi-journées de décharge par mois, lors desquelles ils sont censés examiner l'ensemble des nouvelles publications dans leur domaine de spécialité (ce qui dans le cas de la littérature générale laisse une dizaine de minutes par ouvrage).

Or les bibliothécaires plus à l'aise dans la relation de conseil sont souvent ceux qui sont capables de parler de livres qu'ils ont lus, donc qui trouvent le moyen de lire en dehors de leur temps de travail – paradoxe d'un métier qu'on ne semble pouvoir faire bien qu'à condition de le nourrir d'un travail à côté, d'autant mieux consenti qu'il constitue la part du travail la plus valorisée et la plus valorisante, mais qui exige de transformer le temps privé en temps professionnel et d'avoir les moyens pour cela (notamment de ne pas avoir à côté un second métier fait de tâches familiales et ménagères).

L'organisation du travail renforce par ailleurs la tendance à considérer le travail au contact du public comme, si ce n'est un « sale boulot¹⁷ », du moins un travail moins gratifiant. Dans les bibliothèques observées, le « service public » occupe en effet une part du service d'autant plus importante que la personne a un grade inférieur. Cette répartition, symptomatique d'une hiérarchie des tâches, a pour effet d'exposer les moins armés aux demandes diverses du public¹⁸. En l'occurrence, ce sont les moins dotés en capital culturel (en tout cas en capital culturel certifié par des diplômes) qui ont le plus affaire aux usagers et qui, par

17. HUGHES E. C., *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996.

18. Voir LIPSKY M., *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Service*, New York, Russell Sage Foundation, 2010 ; DUBOIS V., *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, 2010.

conséquent, ont le plus de probabilités de se trouver pris de court devant des demandes imprécises ou vagues, participant ainsi à créer une image du métier plus ou moins dévalorisée.

Des dispositions favorisées par le groupe et le statut

Cet habitus professionnel est aussi entretenu par le groupe. L'hésitation à prendre parti et à exprimer un point de vue critique est en effet à relier à une norme professionnelle qui invite à la neutralité et à l'objectivité et qu'on peut qualifier de professionnalisme *from within*¹⁹ : il s'agit d'une norme professionnelle intégrée par la profession et rappelée par ceux qui y occupent des positions dominantes. Cette norme de neutralité a à voir avec le modèle de la bureaucratie webérienne et de la rationalité légal : tout ce qui relève de la subjectivité est à bannir. Des consignes adressées aux comités parisiens d'analyse de la production éditoriale par la bibliothécaire qui coordonne leur travail leur demandent ainsi de se garder de tout jugement au nom du fait que « le moi est haïssable ». Cette injonction est pensée comme la nécessité de juger en fonction de l'intérêt général et non dans les seules limites de ce à quoi l'on est sensible personnellement. Mais elle est vécue comme une contradiction dans la mesure où le travail critique peut difficilement se défaire des schèmes de perception que chacun s'est construits en fonction de sa propre trajectoire. Il apparaît aussi que les critiques les plus efficaces, c'est-à-dire celles qui parviennent à persuader les pairs ou les usagers de l'intérêt d'un livre, sont celles qui reposent sur un engagement personnel et une prise de position explicite et non sur une seule description factuelle. En tout cas, l'injonction à la mise à l'écart de la subjectivité renforce vraisemblablement la posture de réserve qui caractérise déjà l'*ethos* professionnel.

L'organisation bureaucratique du travail a aussi pour effet d'encourager assez peu les initiatives personnelles. La structure hiérarchique est particulièrement marquée en bibliothèque. Si les réunions d'équipe rassemblent l'ensemble des personnels, toutes catégories confondues, autour de l'analyse des derniers *Livres Hebdo*, l'observation révèle que les prises de parole y sont extrêmement hiérarchisées : le responsable mène la réunion, échange avec les plus gradés et prend les décisions, tandis que les personnels de catégorie inférieure ne prennent pas la parole. C'est aussi le chef d'établissement qui organise le travail et définit les services de chacun, mais aussi qui contrôle tout et doit donner son aval pour toute décision, mais aussi en référer à sa tutelle.

19. EVETTS J., « The Sociology of Professional Groups: New Questions and Different Explanations », *Knowledge, work and society*, n° 1, 2003, p. 33-55.

UNE POSITION DOMINÉE DANS UN TRIPLE ESPACE

La posture des bibliothécaires ne relève pas seulement d'un « effet de corps » mais aussi d'un « effet de champ²⁰ ». Elle est à mettre en relation avec la position occupée par la profession à l'intersection de trois champs : le champ littéraire, l'espace des politiques culturelles et ce qu'on peut appeler le champ éducatif ou le champ de la transmission du savoir. La spécificité des bibliothécaires est d'occuper dans chacun de ces trois espaces une position dominée, peu reconnue des autres acteurs.

Dans le champ littéraire

Dans le champ littéraire, les bibliothécaires participent au processus de construction des valeurs par le fait d'opérer une sélection et de rendre visibles certains livres, auteurs et éditeurs plutôt que d'autres. Ils interviennent à différents niveaux du processus de « fabrication de l'auteur²¹ », du repérage des primo-romanciers à la perpétuation des classiques²², en passant par l'inscription dans la durée d'ouvrages et d'auteurs ayant connu une première reconnaissance critique et publique²³.

Mais ce travail n'est pas reconnu de la part des autres acteurs du champ littéraire. Cette absence de reconnaissance se donne notamment à voir à travers deux indices : l'absence des bibliothécaires dans les discours des autres acteurs et la difficulté pour les bibliothèques d'obtenir des envois de livres de la part des services de presse des éditeurs. Une responsable de bibliothèque analyse le premier phénomène :

« On a vu apparaître ce phénomène d'interroger des libraires, ça ne fait pas si longtemps, à la radio ou à la télé : l'avis du libraire. Alors c'étaient quelques librairies très médiatiques, dont celui de Vincennes qui faisait ses petits mots, ça s'est su... Donc très bien, hein, très bien. Donc voilà enfin qu'on ne se contentait pas seulement des critiques littéraires. Et donc tout d'un coup, on demande l'avis aux libraires, donc déjà ça allait mieux, mais j'attends le jour où on demandera l'avis à un bibliothécaire ! » (Extrait d'entretien, 28 mai 2008.)

La difficulté à obtenir des envois des éditeurs comme les journalistes apparaît régulièrement dans les témoignages des bibliothécaires. C'est d'ailleurs une des raisons qui a conduit à mettre en place dans les bibliothèques de la ville de Paris

20. BOURDIEU P., « Effet de champ et effet de corps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 59, 1985, p. 73.

21. LUNEAU M.-P. et VINCENT J. (dir.), *La fabrication de l'auteur*, Québec, Éditions Nota Bene, 2010.

22. VIALA A., « Qu'est-ce qu'un classique ? », *Littératures classiques*, n° 19, 1997, p. 13-31.

23. RABOT C., « Le rapport des bibliothécaires de lecture publique aux auteurs », *Sociologie*, n° 4, 2012, p. 359-376.

un système d'offices (*i. e.* de livres prêtés par un libraire grossiste) pour suppléer l'envoi de services de presse. La bibliothécaire responsable de la sélection des imprimés, à l'origine de la mise en place du système des offices, confirme ce désintérêt des grands éditeurs :

« On est sollicité par des petits éditeurs qui débudent ou bien des éditeurs moyens qui pensent qu'ils ne sont pas connus, donc qui ont besoin d'une promotion particulière. Les grands éditeurs, en adultes, ils ne nous sollicitent pas du tout, ils n'en ont rien à faire. Enfin, je pense. » (Extrait d'entretien, 28 juillet 2007.)

Cette absence de considération de la part des grands éditeurs (en dehors de genres spécifiques comme le roman policier, la *fantasy* ou la bande dessinée) est en tout cas significative de la position dominée occupée par les bibliothécaires dans le champ littéraire. Cette position dominée se trouve en quelque sorte redoublée dans le champ éducatif.

Dans le champ éducatif

La lecture publique a été fondée dans la perspective de donner accès au savoir au plus grand nombre. Les bibliothèques partagent avec l'école une mission de démocratisation de la culture, qui leur confère un rôle social²⁴ mais aussi une place dans ce que l'on peut appeler le champ éducatif. Bibliothèque et école s'inscrivent ainsi dans une relation de complémentarité, qui se traduit par des collaborations, mais aussi par une division du travail fondée sur la construction par la bibliothèque d'un modèle de lecture anti-scolaire (lecture plaisir cursive et libre par opposition à des analyses fastidieuses et contraintes d'extraits difficiles). L'opposition est renforcée par les rapports que certains bibliothécaires entretiennent avec le monde scolaire ou avec une profession d'enseignant qu'ils ont cherché à éviter.

Mais dans ce champ dont l'enjeu est constitué par la diffusion du savoir, la bibliothèque occupe une position périphérique par rapport à l'école : l'école, par son caractère obligatoire, est bien sûr l'instance centrale des politiques d'éducation, par rapport à laquelle les bibliothèques sont vues comme secondes voire secondaires, source de documentation complémentaire ou moyen d'accès à une offre de lecture loisir. Deux conservatrices responsables d'établissements témoignent ainsi du manque de reconnaissance qu'elles éprouvent de la part de certains enseignants :

« J'ai reçu des enseignantes qui étaient tout à fait charmantes, mais il y en a [elle siffle] ouh la la c'était dur, hein !

24. VILLATE P. et VOSGIN J.-P., *Le rôle social des bibliothèques dans la ville*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2011.

— Il y en a qui nous considèrent comme des prestataires et qui nous traitent mal, quoi ! » (Extrait d'entretien, 29 juillet 2010.)

Cette représentation, largement partagée, qui place l'école au centre et la bibliothèque dans une lointaine périphérie, ne tient guère compte du rôle des bibliothèques comme complément de l'école pour les jeunes et les adultes, qu'il s'agisse de suppléer une bibliothèque familiale absente, de se constituer un capital culturel autodidacte ou d'utiliser les ressources de l'institution dans des stratégies d'autoformation – autant de pratiques bien réelles mais mal connues et souvent oubliées. Le paradoxe est que cette position secondaire ou périphérique de la bibliothèque se retrouve jusque dans l'espace des politiques culturelles.

Dans le champ culturel

La bibliothèque de lecture publique constitue un élément fondamental de toute politique culturelle²⁵, celui que l'on met en place avant tout autre, y compris quand on dispose de peu de moyens. Il n'est presque pas de commune qui n'ait sa bibliothèque et même sa médiathèque. Celle-ci joue le rôle d'une indispensable vitrine de la culture. La bibliothèque est d'ailleurs le lieu le plus fréquenté parmi les établissements culturels : elle touche au moins le tiers de la population²⁶ et sa présence va de soi pour la grande majorité des Français, qu'ils la fréquentent personnellement ou non.

Mais, devenue évidente et appuyée sur l'autonomie construite par le groupe professionnel, la bibliothèque est aussi peu à peu devenue invisible dans l'espace des politiques culturelles. Son fonctionnement installé dans une routine permet aux élus de ne pas avoir à s'en occuper et de ne plus avoir à y penser. De fait, les bibliothèques semblent n'occuper qu'une place mineure dans les discours spontanés des élus à la culture ou dans les bulletins municipaux²⁷, comme si l'accent était mis sur les aspects les plus visibles, au sens des plus médiatiques, des politiques culturelles, c'est-à-dire sur ce qui fait événement (nuit blanche, exposition temporaire ou même inauguration d'une médiathèque) plus que sur ce qui s'inscrit dans une routine quotidienne. Une responsable d'établissement pointe à travers l'exemple du festival Paris en toutes lettres les fortes inégalités de considération et de budget entre ce qui relève de chacune de ces deux logiques :

« Moi je suis un peu amère parce que, quand il y avait, l'année dernière en tout cas, Paris en toutes lettres, ils ont mis un site pour Paris en toutes

25. DUBOIS V., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire : (re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.

26. MARESCA B., EVANS C. et GAUDET F., *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, BPI Centre Pompidou, 2007.

27. Voir DESJARDIN T., *Politiques culturelles des villes et bibliothèques : paroles d'élus*, mémoire de sciences de l'information et de la communication, université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2012.

lettres, hein ! Mais pour les bibliothèques au jour le jour, non. C'est un peu un écœurement vous voyez quand même, parce que Paris en toutes lettres a eu énormément de moyens, cette année un peu moins mais quand même, et puis nous on a je vais vous dire peut-être 2 000 euros par an de crédit d'animation, 1 500 euros plutôt.

— *Une autre conservatrice* : D'ailleurs, ils nous l'ont dit clairement : ils ont des ponctions considérables, en particulier de Paris en toutes lettres, qui émarginent sur ces budgets-là.

— Et qui nous écartent hein ! »

(Extrait d'entretien, 29 juillet 2010.)

Ainsi, paradoxalement, alors qu'elles en sont un élément central, acquis et touchant un très large public, les bibliothèques se sont invisibilisées jusque dans l'espace des politiques culturelles. Marine de Lassalle parle d'« impuissance publique²⁸ », Max Butlen de « marginalisation²⁹ ».

L'invisibilité qui découle de cette position triplement dominée est d'autant plus paradoxale que chaque usager a l'impression de voir les bibliothécaires et de se faire une idée de leur métier (contrairement par exemple aux attachées de presse de l'édition qui, pour le commun des lecteurs, sont invisibles réellement et non seulement symboliquement³⁰). Conséquence d'une position, elle est aussi produite par la manière dont les agents endossent leur rôle, font leur travail et le donnent à voir, mais également par l'organisation du travail elle-même, qui aboutit à un déséquilibre entre les moyens et les exigences et participe à ce que les agents eux-mêmes se sentent illégitimes dans certaines tâches et préfèrent se replier sur d'autres pour moins s'exposer.

BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND A.-M., *Bibliothécaires face au public*, Paris, BPI Centre Pompidou, 1995.
- BOURDIEU P., *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU P., « Effet de champ et effet de corps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 59, 1985, p. 73.
- BOURDIEU P., *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.
- BOURDIEU P. et CHARTIER R., « La lecture : une pratique culturelle », *Pratiques de la lecture*, Paris, Rivages, 1985, p. 277-306.
- BUTLEN M., *Les politiques de lecture et leurs acteurs : 1980-2000*, Lyon, INRP, 2008.

28. LASSALLE M. de, *L'impuissance publique : la politique de lecture publique en France : 1945-1993*, thèse de doctorat, université Paris 1, 1996.

29. BUTLEN M., *Les politiques de lecture et leurs acteurs : 1980-2000*, Lyon, INRP, 2008.

30. NAUDIER D., « Les attachées de presse : les maillons invisibles de l'édition », *Document de travail du Mage*, n° 13, 2010, p. 35-46.

- CACOUAULT-BITAUD M., « Professeur du secondaire : une profession féminine ? Éléments pour une approche socio-historique », *Genèses*, vol. 36, n° 1, 1999, p. 92-115.
- DESJARDIN T., *Politiques culturelles des villes et bibliothèques : paroles d'élus*, mémoire de sciences de l'information et de la communication, université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2012.
- DUBOIS V., *La politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 2000.
- DUBOIS V., *La vie au guichet*, Paris, Economica, 2010.
- DUBOIS V., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire : (re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.
- DAUBIN-GUIMBERT C., *Enquête démographique sur les personnels des bibliothèques*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication/ministère de l'Éducation nationale/CNFPT, 2001.
- EVETTS J., « The Sociology of Professional Groups: New Questions and Different Explanations », *Knowledge, Work and Society*, n° 1, 2003, p. 33-55.
- HEINICH N., « Façons d'« être » écrivain : l'identité professionnelle en régime de singularité », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 3, 1995, p. 499-524.
- GAUTIER-GENTÈS J.-L. et PALLIER D., *Recrutement et formation des personnels d'État de catégorie A*, Paris, Inspection générale des bibliothèques, mai 2002.
- HUGHES E. C., *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996.
- LASSALLE M. de, *L'impuissance publique : la politique de lecture publique en France : 1945-1993*, thèse de doctorat, université Paris I, 1996.
- LIPSKY M., *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Service*, New York, Russell Sage Foundation, 2010.
- LUNEAU M.-P. et VINCENT J. (dir.), *La fabrication de l'auteur*, Québec, Éditions Nota Bene, 2010.
- MARESCA B., EVANS C. et GAUDET F., *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, BPI Centre Pompidou, 2007.
- MUEL-DREYFUS F., *Le métier d'éducateur : les instituteurs de 1900 ; les éducateurs spécialisés de 1968*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1983.
- NAUDIER D., « Les attachées de presse : les maillons invisibles de l'édition », *Document de travail du Mage*, n° 13, 2010, p. 35-46, en ligne.
- RABOT C., « Les « Coups de cœur » d'une bibliothèque de lecture publique : valeurs et enjeux professionnels d'une sélection littéraire », *Culture et Musées*, n° 17, 2011, p. 63-84.
- RABOT C., « Bibliothécaires en quête de reconnaissance », *Savoir/agir*, n° 20, 2012, p. 91-96.
- RABOT C., « Le rapport des bibliothécaires de lecture publique aux auteurs », *Sociologie*, n° 4, 2012, p. 359-376.
- SEIBEL B., *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*, Paris, La Documentation française, 1988.
- SIITONEN L. (dir.), *Women's Issues at IFLA: Equality, Gender and Information on Agenda*, Munich, Saur, K. G., 2003.
- VILLATE P. et VOSGIN J.-P. (dir.), *Le rôle social des bibliothèques dans la ville*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2011.
- WALLON E., « La censure par la moyenne », in ORY P. (dir.), *La censure en France à l'ère démocratique*, Bruxelles, Complexe, 1997, p. 323-332.

Yohan SELPONI

**« FAIRE SA PLACE À L'ÉCOLE »
LES INFIRMIÈRES SCOLAIRES
ENTRE CHAMP MÉDICAL ET INSTITUTION SCOLAIRE**

Dans cette contribution, il s'agit de s'intéresser, à travers l'étude des infirmières scolaires, aux manières dont s'articulent les habitus des agents et les hiérarchies des champs et des institutions dans lesquels ils s'insèrent. L'analyse des « habitus professionnels¹ » est associée, ici, à une présentation des établissements scolaires comme des « institutions », ce qui permet de les penser « sous l'angle d'une rencontre dynamique entre l'objectif et les investissements dont il est l'objet² ». Cette forme d'analyse est indissociable d'une approche des rôles investis par les agents institutionnels. Par rôle, on entendra, à la suite de Jacques Lagroye, « l'ensemble des comportements qui sont liés à la position qu'on occupe et qui permettent de faire exister cette position, de la consolider et, surtout, de la rendre sensible aux autres³ ».

Comme les kinésithérapeutes étudiés par Christophe Gaubert⁴, les infirmières⁵ scolaires occupent une position sociale « intermédiaire » et sont dominées dans le champ médical. D'une part, elles sont issues d'une « profession

-
1. Habitus professionnel ou « schèmes d'action et d'interprétation » incorporés par les membres du groupe (professionnel) agissant comme « orchestration sans chef d'orchestre qui confère régularité, unité et systématisme aux pratiques d'un groupe ou d'une classe », BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000 [1972], p. 264-265. C'est l'utilisation qu'en fait BOIGEOL A., « Les femmes et les Cours. La difficile mise en œuvre de l'égalité des sexes dans l'accès à la magistrature », *Genèses*, vol. 22, n° 1, 1996, p. 107-129.
 2. LAGROYE J. et OFFERLÉ M. (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, p. 15.
 3. LAGROYE J., « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, vol. 10, n° 38, 1997, p. 8; une définition similaire est reprise par LEFEBVRE R., « Se conformer à son rôle, les ressorts de l'intériorisation institutionnelle », in LAGROYE J. et OFFERLÉ M. (dir.), *op. cit.*, p. 220.
 4. GAUBERT C., « *Le sens des limites* ». *Structuration du corps des masseurs-kinésithérapeutes, définition sociale de leur compétence et imposition scolaire de la domination médicale*, thèse de sociologie pour obtenir le grade de docteur de l'EHESS sous la direction de Gérard Mauger, Paris, EHESS, 2006.
 5. Compte tenu de la féminisation de la profession (voir *supra*) nous parlerons des « infirmières » au féminin.

conçédée aux femmes⁶ ». D'autre part, elles sont hiérarchiquement inférieures aux médecins mais supérieures aux aides-soignantes⁷. Pour finir, les infirmières scolaires sont héritières d'une tradition hygiéniste⁸ et peuvent être rattachées à un sous-espace dominé du champ médical, celui de la médecine sociale⁹. Nos observations nous ont permis de mettre en évidence que l'occupation du métier d'infirmière scolaire est, pour la plupart des personnes qui l'exercent, le produit d'une reconversion professionnelle, de l'hôpital vers l'école. Ainsi, en entrant à l'école, les infirmières s'éloignent de l'espace le plus légitime d'exercice du métier de soignante que constitue le sous-espace hospitalier dans¹⁰ et pour¹¹ lequel est forgé leur habitus professionnel.

On peut dès lors de se demander comment les infirmières scolaires tiennent-elles, à l'école, leur rôle de soignante ? Poser cette question équivaut à se demander comment, dans le monde social, des agents – les infirmières scolaires – tiennent-ils leur position dans deux espaces – l'institution scolaire et le champ médical – alors que ces deux espaces reposent sur des hiérarchies très différentes.

Il s'agit ainsi plus largement de montrer comment l'habitus ordonne les investissements des agents dans le métier. Investissements dont l'espace des possibles est borné par les régies de fonctionnement des espaces – champ et institution – dans lesquels ils s'inscrivent.

Nous allons ainsi mettre en évidence deux façons complémentaires d'occuper le métier d'infirmière à l'école. Dans un premier temps nous nous demandons comment les infirmières scolaires associent « l'écoute » des élèves à une pratique légitime dans le champ médical qui permet de satisfaire à une nécessité scolaire. Dans un second temps, il s'agit de montrer que c'est en devenant enseignantes de santé que les infirmières scolaires investissent une position de représentante

6. KNIBIEHLER Y., LEROUX-HUGON V., DUPONT O. et TASTAYRE Y., *Cornettes et blouses blanches : les infirmières dans la société française*, Paris, Hachette, 1984, p. 68-69.

7. *Ibid.*, p. 306-307; ARBORIO A.-M., « Quand le "sale boulot" fait le métier : les aides-soignantes dans le monde professionnalisé de l'hôpital », *Sciences sociales et santé*, vol. 13, n° 3, 1995, p. 93-126.

8. KNIBIEHLER Y., LEROUX-HUGON V., DUPONT O. et TASTAYRE Y., *op. cit.*, p. 166; OSIEK F. et PASCHE G., *Infirmières dans l'école : partage de l'action éducative et enjeux identitaires*, Genève, Service de la recherche sociologique, coll. « Cahiers du service de la recherche sociologique », n° 37, 1994, p. 181; LONGCHAMP P., *Rapports à la santé et rapports sociaux. Les infirmières scolaires face aux familles*, thèse pour l'obtention du grade de docteur ès sciences économiques et sociales mention : sociologie, Genève, 2011, p. 151-152.

9. Sur la construction et la hiérarchisation du champ médical lire PINELL P., « La genèse du champ médical : le cas de la France (1795-1870) », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 2, 2009, p. 315-349.

10. Sur l'hôpital comme lieu de socialisation professionnelle avec au centre les « tâches techniques » voir ACKER F., « Les reconfigurations du travail infirmier à l'hôpital », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 1^{er} mars 2005, p. 169-170; VEGA A., *Une ethnologue à l'hôpital : l'ambiguïté du quotidien infirmier*, Paris, Éditions des archives contemporaines, coll. « Une pensée d'avance », 2000, p. 15.

11. Sur la formation, voir THOUVENIN P., « Ethnographie de la formation des infirmières françaises », *Regards sociologiques*, n° 29, 2004, p. 35-53.

du champ médical à l'école tout en se soumettant aux difficultés de l'exercice enseignant.

**Un travail de terrain centré sur la prévention des « conduites addictives¹² »
en milieu scolaire dans un département rural**

L'étude a lieu dans un département rural du Sud de la France que nous appellerons Cocagne. Elle a été menée dans le cadre d'un doctorat consacré à la prévention des « conduites addictives » en milieu scolaire¹³. Dans ce cadre, une centaine d'heures de classe a été observée et complétée par des entretiens avec des élèves et des intervenants en matière de prévention. Vingt infirmières scolaires (sur les trente-sept du département) ont été rencontrées en entretien semi-directif d'une durée moyenne de deux heures. Le questionnement se faisait autour de trois axes : l'accès à la profession et le parcours biographique, le travail quotidien et les actions d'éducation à la santé menées.

**ÊTRE ÉCOUTANTE, UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE
POUR UNE PRISE EN CHARGE FÉMININE DES ÉLÈVES INADAPTÉS**

Pour les infirmières scolaires, l'entrée à l'école s'accompagne d'une baisse du travail technique sur les corps des élèves. On peut dès lors se demander comment associent-elles leur exercice à l'école à un mode d'occupation du métier de soignante légitime dans le champ médical et adapté à l'institution scolaire ?

Un début de réponse à cette question nous est fourni par l'analyse de « l'écoute » des élèves que revendiquent la plupart des infirmières scolaires. Tout laisse penser que, même si elle est abordée lors de la formation d'infirmière, « l'écoute » n'y occupe pas une place centrale¹⁴. À l'hôpital, le « relationnel » avec les patients est parfois renvoyé à une caractéristique des aides soignantes contre la « technique » des infirmières¹⁵. Rappelant des débats analysés par Everett Hughes dans les années 1970, la formalisation des compétences d'écoute en compétences professionnelles indépendantes de la dimension féminine du métier, apparaît pour les infirmières scolaires comme un enjeu de définition du métier. Celui-ci questionne en réalité leur positionnement en tant que femme dans le monde social et en tant qu'infirmière dans l'institution dans laquelle elles exercent et dans le champ médical¹⁶.

12. Sur le vocable « addiction » comme catégorie d'action publique, voir FORTANÉ N., *Genèse d'un problème public : les « addictions ». D'un concept médical à une catégorie d'action publique ou la transformation des drugs policiés contemporaines*, thèse pour le doctorat de sciences politiques, université Lumière Lyon 2, 2011.

13. Ce doctorat a bénéficié d'un financement de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT) entre 2010 et 2013.

14. THOUVENIN P., « Ethnographie de la formation des infirmières françaises », art. cit., p. 5.

15. VEGA A., *Une ethnologue à l'hôpital...*, op. cit., p. 194 et 200 ; ARBORIO A.-M., *Un personnel invisible : les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Economica/Anthropos, coll. « Sociologiques », 2012, p. 110.

16. HUGHES E. C., *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 1996, p. 69-75.

Dès lors, nous nous demanderons en quoi l'écoute pratiquée à l'école par les infirmières de l'éducation nationale (IEN) est-elle le produit de reconversions du travail hospitalier et du travail familial¹⁷ vers le travail scolaire.

Les infirmières scolaires en Cocagne		
	Part de femmes	Âge moyen
Infirmières françaises toutes spécialisations confondues	87,1 %	43 ans
Infirmières scolaires françaises	95,9 %	46,6 ans
Infirmières scolaires titulaires en Cocagne	20 sur 22	49,4 ans
Infirmières scolaires titulaires et vacataires en Cocagne	26 sur 28	Non disponible

Tableau 1. – *Structuration de la profession en termes d'âge et de sexe au 1^{er} janvier 2012*¹⁸

En France comme en Cocagne, les infirmières scolaires sont très majoritairement des femmes légèrement plus âgées que la moyenne des infirmières françaises. En Cocagne les infirmières sont en situation d'ascension (sept cas) ou de reproduction sociale (six cas)¹⁹. Elles sont toutes blanches. Il y a en moyenne une infirmière par établissement d'enseignement secondaire.

L'écoute, une compétence professionnelle reconvertie de l'hôpital à l'école ?

En quoi l'écoute permet-elle aux IEN d'inscrire leur exercice scolaire dans le champ médical ? Pascale par exemple dévalue la prise en charge des petits maux physiques des élèves (mal de tête, mal de ventre, etc.) qu'elle considère comme ayant peu d'importance sanitaire, c'est ce qu'elle nomme la « bobologie²⁰ » :

17. Aujourd'hui nous entendons généralement par travail domestique « tous les travaux qui concourent à l'entretien et au bien-être des membres du ménage et sont exercés sans contrepartie monétaire ». Une des composantes de ce travail domestique est le « travail familial » qui regroupe les « tâches domestiques directement liées à la présence d'enfants dans le foyer », BROUSSE C., « La répartition du travail domestique entre hommes et femmes », *Genre et population, France 2000*, INED, 2000, p. 89 et p. 93.

18. Pour les informations qui concernent les infirmières scolaires voir *Tableaux statistiques. Ensemble du personnel de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et de l'enseignement supérieur et de la recherche, répartition par académies et par départements*, Paris, ministère de l'Éducation nationale, 2012 ; pour les informations qui concernent les personnels de santé voir SICART D., *Les professions de santé au 1^{er} janvier 2012*, Paris, DREES, coll. « Série statistique, document de travail », 2012, p. 36-43.

19. Ce qui n'est pas le cas pour les infirmières scolaires suisses étudiées par P. Longchamp où les infirmières qu'il observe se retrouvent « plus souvent en situation de déclin social (8 fois) ou de reproduction sociale (7 fois), qu'en position d'ascension sociale (4 fois) » LONGCHAMP P., *Rapports à la santé et rapports sociaux. Les infirmières scolaires face aux familles*, op. cit., p. 120-123.

20. Sur la « bobologie » comme intervention somatique qui n'appelle aucune compétence professionnelle particulière voir LONGCHAMP P., *Rapports à la santé...*, op. cit., p. 12.

Pascale : « Quand j'ai passé le concours je pensais que dans une infirmerie scolaire il y aurait pas autant de souffrance et de misère humaine. Déjà, à 15 ans, il y a des adolescents qui ont un vécu social que certains n'auront pas de toute leur vie [...]. D'abord j'ai travaillé en collègue. J'aime pas trop la bobologie c'est surtout des disputes... alors qu'ici il y a du soin. »

Pour Pascale, l'écoute des élèves est le produit d'une reconversion d'une compétence professionnelle, l'écoute du patient, enseignée en IFSI et pratiquée à l'hôpital. Comme chez les infirmières scolaires suisses étudiées par Philippe Longchamp, la dimension « soin » de cette écoute est revendiquée par Pascale. Comme en Suisse, cette écoute est proche de l'*écoute improvisée* décrite par Didier Fassin²¹, elle est le fait de « non spécialistes du psychisme qui tentent d'introduire une sorte de "supplément d'âme" à leur pratique²² ». Si le travail à l'école occupe une position dominée dans la hiérarchie des tâches infirmières, considérer l'écoute comme une forme de soin permet ainsi aux agents de légitimer leur exercice scolaire dans le champ médical.

L'analyse des caractéristiques sociales de Pascale permet de préciser quels sont les agents les plus disposés à adapter à l'école leur habitus professionnel infirmier. Pascale est séparée et mère de deux enfants qui réalisent des études supérieures. Elle est titulaire dans un établissement professionnel aux deux tiers féminins²³. Son père était agriculteur et sa mère institutrice. À 50 ans, Pascale est infirmière scolaire depuis vingt-cinq ans. Après avoir obtenu son diplôme, elle n'a donc exercé que peu de temps dans le sous-espace hospitalier du champ médical, aux urgences en l'occurrence. Dès lors, sa légitimité médicale provient en réalité assez peu de son exercice hospitalier. Elle doit donc la re-construire

21. Cité *ibid.*, p. 171 : FASSIN D., *Des maux indicibles : sociologie des lieux d'écoute*, Paris, La Découverte, coll. « Alternatives sociales », 2004, p. 73.

22. LONGCHAMP P., *Rapports à la santé...*, *op. cit.*, p. 171.

23. De manière générale, un établissement est dit « populaire », « favorisé », « féminin » ou « masculin » lorsque la moyenne des élèves associée à un groupe de PCS ou à un sexe est supérieure à la moyenne des élèves de cette catégorie pour le département. Ces statistiques sont basées sur la profession des parents des élèves, elles nous ont été fournies gracieusement par la DEPP du ministère de l'Éducation nationale pour le département de Cogne. Le pourcentage d'un groupe de PCS dans un établissement entre 2008 et 2011 est la moyenne des pourcentages de cette catégorie pour chaque année de 2008 à 2011. Cette technique (qui a été la seule possible en l'absence des données brutes) contribue à fausser légèrement la moyenne sur plusieurs années dans les petits établissements. L'agrégation de plusieurs années permet néanmoins d'avoir une vision plus globale de la structuration sociale de l'établissement par année pour les petits établissements. On reprend ici le classement établi par la DEPP selon la nomenclature Insee adaptée à l'Éducation nationale : sont classés dans les PCS très favorisées les cadres supérieurs et les enseignants (3X ; 42 ; 73), dans les PCS favorisées les cadres moyens (4X), dans les PCS moyennes, les employés, agriculteurs, artisans et commerçants (1X, 2X, 5X, 71, 72) et dans les PCS défavorisées les ouvriers et inactifs (6X ou 8X ou 76). Dans le lycée de Pascale, entre 2008 et 2011, il y a par année en moyenne 65,3 % de filles (45,8 % pour la moyenne des établissements du département) seuls 7,5 % des élèves sont d'origine « très favorisée » contre 13,2 % pour le département.

à l'école. De manière générale, qu'elles soient proches des classes populaires ou des classes moyennes et supérieures, ce sont les IEN qui exercent depuis le plus longtemps dans l'éducation nationale et qui ont donc du construire ou reconstruire à l'école leur légitimité médicale, qui investissent l'écoute comme une activité « professionnelle » et donc légitime dans le champ. Nous allons voir au contraire que pour les infirmières scolaires les plus proches des classes supérieures et du sous-espace hospitalier, associer le métier d'infirmière scolaire à une forme de travail familial n'est pas problématique.

Être « infirmière maman », les conditions sociales d'un exercice maternant du métier

Il s'agit de se demander ici quelles sont les conditions sociales qui disposent les agents à considérer l'exercice du métier d'IEN comme une reconversion du travail familial d'élevage des enfants.

Le métier d'infirmière scolaire est une reconversion professionnelle pour la plupart des personnes qui l'exercent en Cocagne, en Suisse²⁴ et très probablement en France. Cette reconversion est censée concilier travail salarié et travail familial²⁵. Comme dans de nombreux parcours féminins²⁶, cette reconversion s'inscrit dans des carrières dans lesquelles la maternité et l'emploi du conjoint sont des facteurs de mobilité professionnelle et géographique. Or, l'occupation d'un nouveau poste aux attentes inconnues est propice à « l'activation des dispositions personnelles [...] dans [le] travail²⁷ ». C'est ainsi que pour les infirmières nouvellement recrutées ou pour les vacataires, l'écoute est la première compétence qu'elles revendiquent. Elles reconvertissent ainsi des compétences socialement considérées comme féminines – empathie, écoute – en compétences professionnelles²⁸. Une forme d'investissement dans le métier de type « infirmière maman » est revendiquée par deux contractuelles sociologiquement proches :

24. LONGCHAMP P., *Rapports à la santé...*, *op. cit.*, p. 132-135.

25. Les arguments mobilisés pour justifier la reconversion des infirmières scolaires sont proches des arguments utilisés pour justifier l'investissement dans le travail libéral, voir VILBROD A. et DOUGUET F., *Le métier d'infirmière libérale*, DREES, coll. « Série Études, document de travail », 2006, p. 133-146.

26. Comme le fait remarquer PINTO J., « Une relation enchantée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 84, n° 1, 1990, p. 46; BOUFFARTIGUE P. et BOUTEILLER J., *Le temps du travail dans le temps de l'emploi. Biographies professionnelles et biographies familiales d'infirmières de plus de 40 ans*, DREES, coll. « Série Études », vol. 47, 2005, p. 43.

27. DUBOIS V., *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, coll. « Études politiques », 1999, p. 108.

28. Comme peut le faire « Béatrice » dans l'article de BARGEL L., FASSIN É. et LATTÉ S., « Usages sociologiques et usages sociaux du genre. Le travail des interprétations », *Sociétés et représentations*, vol. 24, n° 2, 1^{er} novembre 2007, p. 69.

Claude : « On voit sans arrêt les secondes, les internes qui ont du mal à se séparer et à aller à l'internat [...]. Avant l'infirmier c'était un homme qui était plus souvent dans les ateliers que dans son infirmerie et le fait qu'on soit des femmes bon... Il n'y a que des hommes. Mais bon ça a des bons cotés, avec les garçons, ils viennent, moi j'essaie d'être infirmière maman [...]. Si je prends cet élève qui est venu quinze fois, il était hyper chouchouté chez lui, et il ne s'y fait pas [au lycée]. »

Annick (*à propos de jeunes filles qui s'alcoolisent largement dans un établissement professionnel féminin*) : « Je suis un peu maman avec elles, mon Dieu oui ! Ça me touche beaucoup de les voir comme ça ! »

Claude et Annick sont deux cadres retraitées de la fonction publique hospitalière qui exercent en lycée professionnel au recrutement social plutôt populaire et masculin pour Claude et populaire et féminin pour Annick²⁹. Elles ont 57 ans au moment de l'entretien. L'une exerce en milieu scolaire depuis un an comme contractuelle, elle est originaire de milieu intermédiaire en ascension sociale (Claude, père petit indépendant, mari ingénieur). L'autre est dans sa deuxième année d'exercice en tant que contractuelle, elle est d'un milieu plus favorisé (Annick, père officier dans l'armée, mari directeur de service déconcentré). Leurs mères étaient « femmes au foyer ». Elles ont toutes les deux trois enfants qui réalisent des études supérieures. Elles relèvent toutes les deux que leurs parcours professionnels ont été subordonnés à la carrière de leurs conjoints qui possèdent des emplois qu'elles me présentent comme prestigieux.

La probabilité d'investir de manière prioritaire un exercice maternant du métier semble ainsi d'autant plus importante que les IEN sont entrées à l'école à la fin de leur trajectoire professionnelle et familiale et qu'elles accordent à cette dernière une place centrale dans leur trajectoire biographique. L'exercice dans les espaces les plus légitimes du champ n'apparaît pas comme un frein à ce mode d'occupation maternant du métier. En effet, pour Claude et Annick, les conditions de leur exercice scolaire les inclinent à considérer le travail à l'école plus comme une occupation temporaire que comme une prolongation du métier d'hospitalière. Sûres de leur position dans le champ médical, elles n'éprouvent pas le besoin, lorsqu'elles entrent à l'école, d'associer leur métier à une position de soignante légitime. Dès lors, parce que, par divers aspects, le métier d'infirmière scolaire leur semble plus proche du travail familial que du travail infirmier, c'est le premier des deux qu'elles reconvertissent lorsqu'elles

29. Entre 2008 et 2011, il y a par année en moyenne 53,4 % des élèves d'origine défavorisée dans l'établissement d'Annick (37,2 % pour la moyenne des établissements du département), il y a plus de 71,3 % de filles (moyenne départementale 45,8 %). Dans l'établissement de Claude, entre 2008 et 2011, il y a eu en moyenne une fille pour 100 élèves par année, mais la moyenne des élèves d'origine défavorisée (39,4 %) ou d'origine moyenne (38,7 %) sont proches des moyennes départementales.

se trouvent face aux élèves. Ceci est renforcé par le fait que l'exercice scolaire leur permet de jeter un regard nouveau sur leur travail familial qui s'achève³⁰ :

Annick : « Là je vois, je râle parce que mon fils a manqué sa première année de fac [*alors qu'il avait un an d'avance*] mais je me dis... Nous on lui permet de recommencer, alors qu'il y en a ici qui sont limite à la rue... »

Les exemples de Claude et Annick nous ont permis de mettre en évidence quels sont les éléments qui prédisposent les agents à mobiliser des compétences associées à la féminité pour exercer le métier d'infirmière scolaire. Ce sont les IEN pour lesquelles la légitimité sociale et médicale va de soi, qui sont les plus disposés à investir un mode d'occupation maternant du métier. Cet investissement est d'autant plus probable qu'elles exercent temporairement à l'école, n'ont pas à y faire leur place et que la confrontation avec des élèves aux parcours sociaux parfois chaotiques renforce leur légitimité maternelle.

Mais qu'elles revendiquent être « infirmières maman » comme Claude ou Annick ou « professionnelles » comme Pascale, quand elles se positionnent en tant qu'écouteresses, les infirmières ne réalisent-elles pas, dans leur métier, une forme de relation idéale qu'elles souhaiteraient avoir avec leurs enfants ? Toujours est-il que les investissements dans le métier d'infirmière scolaire sont avant tout le produit d'un habitus féminin qui se décline différemment en fonction des appartenances de classe des agents, l'illégitimité médicale et de classe favorisant les revendications de professionnalité des agents. Mais si l'investissement dans un rôle d'écouteresse permet aux IEN d'inscrire leur activité dans le champ médical, en quoi leur permet-il de faire leur place dans l'institution scolaire ?

L'écoute, un mode d'occupation inégalement légitime de la position de soignante à l'école

Si l'investissement dans un rôle d'écouteresse est si fréquent chez les infirmières scolaires, n'est-ce pas ce qui leur permet de tenir leur rôle de soignante à l'école en satisfaisant des objectifs institutionnellement légitimes ?

Dans tous les établissements scolaires, des élèves ont du mal à se soumettre à l'ordre institutionnel de manière ponctuelle ou récurrente, ils ont alors un comportement inadapté³¹. Cette inadaptation peut être gérée de deux façons. Tout d'abord l'élève peut être rappelé à l'ordre scolaire par un agent qui menace ou sanctionne le comportement déviant. Ensuite, plutôt que l'élève soit « plié »

30. Comme ce peut être le cas pour les guichetiers de la CAF étudiés par DUBOIS V., *La vie au guichet*, *op. cit.*, p. 141.

31. Pour une histoire de l'inadaptation scolaire voir MUEL F., « L'école obligatoire et l'invention de l'enfance anormale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 1, 1975, p. 60-74 ; ZAFIROPOULOS M. et PINELL P., « La médicalisation de l'échec scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 24, n° 1, 1978, p. 23-49.

à l'institution, des agents peuvent l'en sortir temporairement pour l'y replacer ensuite. C'est ce que font les infirmières scolaires lorsqu'elles « écoutent » les élèves³². D'une part, l'écoute permet d'éloigner les élèves qui ont « du mal à s'y faire » de l'espace de la classe, et ainsi éviter qu'ils ne le perturbent. D'autre part, on peut penser que l'écoute agit comme un exutoire permettant de réadapter (temporairement) les élèves au fonctionnement institutionnel. L'écoute est, dans ce cadre, une « activité d'adaptation sociale » à laquelle certaines infirmières confèrent une « vertu thérapeutique »³³. Néanmoins l'adaptation scolaire recoupe des définitions différentes selon les caractéristiques des établissements.

En établissement général, la force intellectuelle est force de travail. Lorsque, en écoutant les élèves, les infirmières agissent sur le « mal-être » des élèves, elles contribuent à la préservation de leur force de travail. Dans ce type d'établissements, on peut penser que les enseignants ont un rapport à la santé similaire à celui des classes moyennes et supérieures à dominante culturelle qu'étudie Philippe Longchamp : « positive mentale », la santé est associée à un « épanouissement de l'esprit³⁴ ». L'écoute y apparaît comme un mode légitime d'occupation de la position de soignante car elle entre en adéquation avec les attentes des partenaires institutionnels³⁵.

Au contraire, en établissement professionnel, le rapport à la santé des agents peut être rapproché du rapport à la santé observable chez les classes populaires : une santé *négative somatique* qui consiste à « ne pas être malade ». En établissement professionnel masculin, la force physique est force de travail. Dans cette conception, le maintien de la force de travail des élèves passe moins par l'écoute que par la prise en charge des corps inaptes. Claude relève la difficulté de valoriser le travail « d'écoute » dans le lycée professionnel masculin dans lequel elle exerce :

Je suis en entretien avec Claude quand un élève entre. Je reste pendant l'entretien. L'élève a « mal au ventre ». Il est en seconde. Il dit qu'il est « angoissé » comme son père et qu'il prend parfois les mêmes cachets que lui. Quand il part elle dit : « Lui il est venu dans la semaine mais il m'a pas dit que le père était angoissé comme ça. À l'internat souvent au début ils se plaisent pas [...]. Ils sont tous très très réticents face à la psychologie tout ça. [...] c'est fou ça a encore pas bonne presse du tout [...]. Mais ça le mal-être pour les profs c'est pas quelque chose qu'ils comprennent [...]. L'autre jour, il y en a un qui est pas bien, qui a mal au ventre, le prof m'appelle et me dit : "Il a rien c'est un faignant, s'il veut pas bosser qu'il reste chez lui !" »

32. On retrouve ici un mode de gouvernement par l'écoute décrit par FASSIN D., « Souffrir par le social, gouverner par l'écoute », *Politix*, vol. 73, n° 1, 2006, p. 137-157.

33. ZAFIROPOULOS M. et PINELL P., « La médicalisation de l'échec scolaire », art. cit., p. 34.

34. LONGCHAMP P., *Rapports à la santé...*, op. cit., p. 335.

35. Un rôle peut être défini par « l'anticipation du partenaire quant au comportement [qu'un agent] va adopter », LAGROYE J., « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », art. cit., p. 9.

Socialisés dans les classes populaires, on peut penser que les enseignants d'atelier du lycée de Claude ont un rapport au corps similaire à celui des qui prévaut dans ces espaces et que décrit Luc Boltanski : ils « réprouvent celui qui “s’écoute trop” et qui “passe sa vie chez le médecin” et [...] valorisent la “dureté au mal”³⁶ ». Ces enseignants participent à la socialisation corporelle des élèves centrée sur une « culture d'atelier³⁷ » associée à la valorisation d'un capital agonistique³⁸. Dans ce cadre, Claude a du mal à tenir son rôle pour deux raisons. Proche des classes supérieures (bien que d'origine intermédiaire) et longuement socialisée dans le sous-espace dominant du champ médical, elle ne reconnaît pas le fait d'être « dur au mal » comme un mode légitime de prise en charge de sa propre souffrance. D'autre part, les autres agents institutionnels ne reconnaissent pas l'écoute comme un mode d'exercice légitime de la position de soignante.

En quoi l'investissement dans l'écoute permet-il aux infirmières scolaires tenir leur rôle dans le champ médical tout en faisant leur place dans leur institution d'appartenance ? Nous avons montré que, de manière générale, c'est l'habitus professionnel et l'habitus de classe d'une infirmière scolaire ainsi que les rapports qu'elle entretient avec sa propre origine sociale qui la disposent à des modes d'occupation du métier se situant sur un continuum allant de « maman » à « professionnelle » et passant parfois de l'un à l'autre en fonction des configurations. Parallèlement, la nécessité de gestion des élèves inadaptés entre en adéquation avec l'investissement dans l'écoute des infirmières scolaires. Mais la définition du travail scolaire et de l'inadaptation varie selon les formations dispensées par les établissements et les caractéristiques sociales des agents qui les peuplent. Dès lors, le fonctionnement institutionnel contribue à orienter les modes d'occupation du métier que peuvent investir les agents. Justement, il s'agit maintenant de mettre en évidence un autre mode d'occupation du métier d'IEN, celui d'enseignante de santé.

DEVENIR ENSEIGNANTE DE SANTÉ, LA CONSTRUCTION DE LA LÉGITIMITÉ D'UNE INTERVENTION EN CLASSE

De manière générale, « l'éducation à la santé » regroupe toutes les activités qui ont pour but de familiariser les élèves avec la connaissance de leur propre corps. Toutes les infirmières scolaires déclarent réaliser de « l'éducation à la santé » lorsqu'elles s'entretiennent individuellement avec un élève dans leur

36. BOLTANSKI L., « Les usages sociaux du corps », *Annales ESC*, vol. 26, n° 1, 1971, p. 219.

37. Sur la culture d'atelier et son apprentissage à travers une opposition à la culture scolaire dans la banlieue de Birmingham dans les années 1970 on se référera au classique récemment traduit de WILLIS P. E., *L'école des ouvriers : comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Marseille, Agone, coll. « L'Ordre des choses », 2011 [1981].

38. MAUGER G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire : études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires, 1975-2005*, Paris, Belin, coll. « Sociologiquement », 2006, p. 148-149.

bureau. Mais ces tâches peuvent être plus collectives et institutionnalisées. Elles prennent alors la forme, entre autres, de sensibilisation à l'usage des substances addictives, d'éducation à la vie sexuelle et affective, de formation au secourisme...

Il s'agit dans cette partie de se demander en quoi l'investissement dans ces tâches permet aux infirmières scolaires de rendre sensible leur rôle de soignante à leurs partenaires institutionnels tout en inscrivant leur activité dans le champ médical.

Dans un premier temps nous nous demandons quels sont les éléments qui disposent les IEN à considérer le rôle d'enseignante de santé comme un mode légitime d'occupation du métier de soignante. Dans un deuxième temps il s'agit de mettre en évidence en quoi l'éducation à la santé permet aux acteurs de tenir leur rôle institutionnel. Pour finir, il s'agit de se demander en quoi une action d'éducation à la santé peut-elle être légitimée institutionnellement ?

Se sentir investie d'une tâche officieuse

Dans quelles conditions les tâches d'éducation à la santé peuvent-elles apparaître aux agents comme des activités de soignante légitimes ? Chantal vient d'être titularisée dans un collège de plus de mille élèves au recrutement social plutôt favorisé³⁹, elle a suivi son ex-mari muté en Coccagne. Son père était enseignant en lycée professionnel et sa mère, femme au foyer. Son faisceau de tâches se compose de la façon suivante :

- elle travaille quatre jours par semaine en collège et un jour par semaine auprès d'élèves de maternelle avec lesquels elle réalise un « bilan infirmier » ;
- au collège elle est chargée de :
 - la réalisation d'« examens infirmiers d'entrée en 6^e »,
 - la mise en place d'aménagements de scolarité pour les élèves les plus inadaptés (élèves handicapés, élèves présentant des difficultés d'apprentissage...),
 - la gestion des urgences quotidiennes : entre trente et quarante passages d'élèves par jour et jusqu'à quatre-vingt « les journées chaudes ».

Nouvellement recrutée, Chantal fait preuve de bonne volonté professionnelle et s'investit pleinement dans les tâches qui lui ont été présentées comme indispensables. Mais elle exerce dans un des établissements les plus importants du département et la gestion des urgences quotidiennes accapare l'essentiel de son temps de travail. Elle a peu de temps pour se rapprocher d'autres agents institutionnels, même si elle « essaie de descendre une fois par semaine au *self* » pour ne pas être « cantonnée à [son] pigeonnier ». Peu visible dans l'établissement, elle peine à y faire sa place. D'extraction plutôt populaire, elle se perçoit

39. Dans le collège de Chantal entre 2008 et 2011 la moyenne par année était de 49,8 % de filles (45,8 % pour le département), 20,3 % d'élèves d'origine « très favorisée » (13,2 % pour le département) et 16,6 % d'origine favorisée (12,2 % pour le département).

comme en décalage avec les enseignants qui « sont dans leur monde » et « se la pètent un peu ». Le cas de Chantal illustre les difficultés auxquelles font face les infirmières d'extraction plutôt populaire nouvellement recrutées dans de grands établissements.

Au contraire, les infirmières qui « sortent » le plus souvent de l'infirmierie pour se placer en enseignantes de santé sont celles qui ont le plus d'ancienneté dans l'Éducation nationale⁴⁰ bien qu'elles puissent être également d'origine populaire comme Aurore (quinze ans d'ancienneté, père agent de maîtrise, mère ouvrière, mari aide-soignant), Josiane (dix-sept ans d'ancienneté, mariée à un petit indépendant) ou de milieu plus favorisé comme Corinne (dix-huit ans d'ancienneté, père juriste, mère au foyer, mariée à un médecin), et, dans une moindre mesure, Pascale (vingt-cinq ans d'ancienneté, père agriculteur, mère institutrice).

Pascale : « Je vais souvent en salle des profs pour monter des projets [...]. Ici, je suis isolée, si je veux m'ennuyer je reste à l'infirmierie et les profs vont pas venir à moi. Pour moi c'est toujours dans l'intérêt d'une bonne prise en charge de l'élève dans sa globalité. »

Aller en « salle des profs pour monter des projets » permet de faire sa place dans l'institution (ne pas être « isolée ») et est justifié par une dimension sanitaire, la « prise en charge de l'élève dans sa globalité ». Pour cela, il arrive à Pascale de fermer l'infirmierie, mais, contrairement à Chantal, elle dispose d'un téléphone portable professionnel sur lequel on peut la contacter en cas d'urgence. Fermer l'infirmierie temporairement, ou indiquer « je suis en salle des profs » sur sa porte, lui permet de n'avoir à gérer que les « urgences » et non pas la « bobologie » qu'elle n'apprécie guère. Parallèlement, les « urgences » de l'infirmierie lui permettent de se soustraire à des réunions ou des actions de prévention qu'elle accompagne mais qu'elle estime trop longues ou ennuyeuses. Parce qu'elle est dans un petit établissement depuis de nombreuses années, Pascale connaît parfaitement les élèves qui viennent s'adresser à elle. Son expérience lui permet de sélectionner les élèves qui seront rabroués de ceux dont le cas demande plus d'attention. Cette rapidité de sélection et de prise en charge des élèves permet à Pascale de se dégager du temps pour « mener des projets ». On notera que Pascale semble socialement plus proche des enseignants que Chantal (bien que son père soit enseignant en lycée professionnel), ce qui lui permet aussi de les considérer comme des alliés potentiels dans la réalisation de « projets ».

40. C'est également ce que remarquent BERGER D., NEKAA M. et COURTY P., « Infirmiers scolaires : représentations et pratiques d'éducation à la santé », *Santé publique*, vol. 21, n° 6, 2010, p. 646.

Noyée dans une multitude d'autres missions⁴¹, « monter des projets » n'apparaît pas comme une tâche indispensable pour des infirmières nouvellement recrutées qui sont ainsi peu disposées à investir des tâches d'éducation à la santé. Néanmoins, pour d'autres, ces activités s'inscrivent de manière informelle dans le métier de soignante. Pour que cette tâche soit réalisée, les infirmières scolaires doivent percevoir les intérêts qu'elle représente pour leur travail quotidien de soin aux élèves et de gestion des inadaptés : une « meilleure prise en charge globale de l'élève » et une façon d'échapper au « sale boulot » de la « bobologie ». Pour cela, les infirmières doivent également être aptes à s'imposer à l'infirmerie, en ne traitant que brièvement le cas des élèves dont la situation ne semble pas problématique. Enfin, elles doivent considérer les enseignants à la fois comme ceux à qui elles doivent rendre sensible leur position de soignante, mais également comme des alliés potentiels dans cette entreprise. C'est lorsqu'il existe un décalage social entre les infirmières scolaires et les autres agents institutionnels que l'investissement des IEN en matière d'éducation à la santé est le plus faible ou le plus problématique. C'est le cas de Chantal mais également de Claude (anciennement cadre infirmier supérieur) en décalage avec des enseignants et des élèves qu'elle qualifie de « rustiques » dans le lycée professionnel masculin dans lequel elle exerce.

Faire sa place par l'éducation à la santé

Si l'éducation à la santé est revendiquée par certaines IEN comme permettant leur exercice du métier de soignante à l'école, on peut se demander en quoi elle permet aux agents de rendre sensible leur rôle de soignante à leurs partenaires institutionnels ?

De manière générale, les infirmières scolaires peuvent pratiquer l'éducation à la santé en intervenant elles-mêmes en classe et/ou en compagnie d'enseignants. C'est le cas de Corinne. Elle est infirmière scolaire depuis dix-huit ans dont dix au collège populaire Dole à Saint-Nizier⁴². Son père était juriste et son mari médecin. Elle a deux enfants qui réalisent des études supérieures. Pour initier des projets avec des enseignants, les infirmières doivent avoir une bonne connaissance des programmes scolaires afin d'intégrer leurs actions à la réalisation des cours. C'est ce que fait Corinne lorsqu'elle organise des actions avec l'enseignant de SVT par exemple. Le fait de mener des actions d'éducation à la santé peut sembler concurrencer les enseignants : c'est que les IEN investissent

41. Le bulletin officiel du 25 janvier 2001 incite les infirmières scolaires à réaliser une « éducation à la santé » auprès des élèves tandis que le Code de l'éducation liste les actions à mener en classe : articles L. 542-1 et L. 312-16 à L. 312-18 du Code de l'éducation.

42. Dans ce collège, entre 2008 et 2011 la moyenne par année était de 54,8 % de filles (45,8 % pour la moyenne des établissements du département) et de 55,4 % d'origine défavorisée (37,2 % pour le département).

des activités contrariant leurs attentes à leur égard⁴³. Néanmoins, c'est lorsqu'elle intervient en classe que les enseignants voient s'exprimer Corinne. Elle est alors confrontée, comme eux, à une salle de classe. Elle fait ainsi l'expérience, par corps, d'une activité enseignante. On peut ainsi penser qu'en se soumettant, comme eux, au difficile exercice de transmission d'un savoir, Corinne contribue à susciter leur sympathie.

De plus, le collège Dole à Saint-Nizier où exerce Corinne est assez peu attractif pour les enseignants. Il est en effet situé dans une ville en déclin. Longtemps fer de lance de l'industrie textile régionale et française, Saint-Nizier a perdu près de 28 % de sa population entre 1975 et 2008⁴⁴. Le taux de chômage au sens du recensement est de 24 % pour les 15-64 ans⁴⁵. Parallèlement, Saint-Nizier se situe à plus de cent kilomètres de la métropole la plus proche, Toulouse, qui n'est accessible qu'en voiture après plus d'une heure trente de trajet dont une partie sinueuse hors autoroute. Dès lors, le fait que Corinne exerce au collège Dole depuis plus de dix ans et qu'elle soit socialement proche des classes moyennes et supérieures à dominante culturelle (père juriste, mère au foyer, mari médecin, fille artiste) fait d'elle une référente dans l'établissement pour ses partenaires institutionnels nouvellement recrutés. C'est le cas notamment des enseignants les plus jeunes que j'ai pu rencontrer que sont l'enseignante d'anglais et l'enseignant de physique-chimie.

Parallèlement, la prévention apparaît comme une activité féminine dans les établissements scolaires. En effet la plupart du temps, les IEN réalisent des partenariats avec des enseignants de matières associées à la culture au sens large et dont le recrutement social est plutôt féminin : prévention sécurité environnement (PSE) en lycée professionnel, éducation socio-culturelle en lycée agricole ou science de la vie et de la terre (SVT) en établissement d'enseignement général et notamment en collège⁴⁶. Il apparaît que les enseignants des matières les plus techniques ne sont quasiment jamais associés à des actions d'éducation à la santé. Sur les relations avec les élèves, Stéphane, CPE depuis huit ans dans ce collège, remarque :

43. BERGER D., NEKAA M. et COURTY P., « Infirmiers scolaires... », art. cit., p. 655.

44. Données Insee au 1^{er} janvier 2010.

45. « La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et du Pôle emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT, car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution. » Insee, documentation, présentation des « dossiers complets ».

46. En 2013, il y a 64,7 % de femmes parmi les enseignants de « biologie-géologie » qui sont très probablement les enseignants de sciences de la vie et de la terre. Il y a 87,9 % de femmes parmi les enseignants de « biotechnologie, santé, environnement, génie biologique » parmi lesquels sont les enseignants de « prévention santé environnement ». *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DEPP, 2013.

« Là il y a des problèmes de scarification chez des filles et je l'ai dit à Corinne en tant que femme c'est mieux qu'elle intervienne [...]. Bon moi "j'envoie" un peu plus ! [Sous-entendu « je parle sans mâcher mes mots ».] »

D'origine plutôt populaire (père ramasseur de poubelles, mère caviste), Stéphane est passionné par son métier et par l'orientation des élèves qu'il reçoit individuellement avec leur famille. Symboliquement, il est du côté masculin – la discipline – de la gestion scolaire des inadaptés mais ne considère pas son rôle uniquement de ce point de vue. Au contraire, Corinne, comme cet extrait permet de le souligner, se situe du côté féminin de cette gestion des élèves : elle « écoute » mieux « en tant que femme ». On assiste ainsi à une division genrée du travail éducatif et préventif : Corinne est en charge de l'éducation à la santé et Stéphane de l'éducation à la citoyenneté⁴⁷.

À travers l'exemple de Corinne, nous avons mis en évidence les conditions dans lesquelles l'investissement des infirmières scolaires dans des tâches d'éducation à la santé est un facteur de légitimation de leur position institutionnelle. La proximité de classe des infirmières scolaires et de leurs partenaires, l'éloignement social des agents institutionnels et de la population accueillie, et l'enclavement géographique de l'établissement concourent à la légitimation mutuelle des rôles des différents partenaires institutionnels. Dans des contextes de ce type, la réalisation d'actions d'éducation à la santé de la part des infirmières scolaires leur permet de faire leur place dans l'institution, et ce d'autant plus que tout en contrariant en partie les attentes de leurs partenaires, elles s'y conforment néanmoins en se plaçant dans une position féminine à laquelle le fonctionnement institutionnel contribue à les assigner.

Les ressorts d'une intervention légitime : forme, objectif et évaluation des actions d'éducation à la santé

Si les actions d'éducation à la santé peuvent permettre aux IEN de poursuivre une activité de soignante qu'elles estiment légitime et de rendre sensible cette position à leurs partenaires, encore faut-il que ces tâches viennent satisfaire à une nécessité institutionnelle. Pour cela, trois critères doivent être réunis : une forme adéquate, un objectif légitime et une évaluation positive.

Premièrement, les actions d'éducation à la santé doivent avoir une forme légitime. Les infirmières se gardent de réaliser des actions auxquelles on pourrait reprocher « d'empiéter » sur le temps d'enseignement considéré comme scolairement le plus « important » : il n'y a par exemple pas ou peu d'actions en troisième et en terminale pour ne pas perturber la préparation des élèves aux

47. Ce sont les deux aspects du « CESC » pour comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Une instance propre à chaque établissement qui est censée promouvoir et organiser l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

examens du brevet des collèges et du baccalauréat. Parallèlement, le format du « cours » est souvent repris lors d'actions d'éducation à la santé.

Ensuite, les actions d'éducation à la santé doivent avoir un objectif légitime. Claude milite par exemple pour que les élèves mettent leurs chaussures de sécurité et leurs gants lors de soudures, mais elle se heurte à des enseignants rétifs :

« Les ateliers c'est vraiment pas chez nous, c'est leur domaine réservé [aux enseignants]. L'an dernier il y en a un [un élève] qui s'est brûlé la main, il avait pas de gants [...]. J'ai dit au prof que bon, s'il avait pas de gants c'est normal qu'il se brûle et qu'il fallait qu'il mette des gants. Il m'a répondu en gros que quand on y connaît rien, on ferme sa gueule. »

L'investissement dans la prévention des accidents du travail signifie l'existence d'un problème que les enseignants d'atelier sont réticents à évoquer. Nouvellement recrutée et proche des classes supérieures, Claude s'y emploie néanmoins, accentuant la distance qu'elle perçoit entre elle et ses partenaires.

Enfin, une action doit avoir des effets « positifs » ou, à défaut, « difficilement évaluables » comme en ce qui concerne la prévention des « conduites addictives ». Pour ce type d'actions, on peut distinguer deux formes d'évaluation : une évaluation « sécuritaire » et une évaluation « sanitaire ». Dans le cadre d'une évaluation sécuritaire, on estime qu'une action a porté ses fruits lorsque le trouble causé par des élèves ayant consommé des substances psychoactives diminue (le nombre d'élèves se présentant à l'internat alcoolisés est en baisse par exemple). Dans le cadre d'une évaluation sanitaire on tente d'évaluer la part des élèves qui ne développeront pas, parfois à long terme, de « conduite addictive » suite à des actions de prévention. Bien qu'il soit difficile à mettre en œuvre, ce dernier type d'évaluation est celui auquel les infirmières scolaires sont les plus disposées. Elles doivent dès lors travailler à le faire partager à leurs partenaires institutionnels.

Dans la première partie nous avons montré comment l'écoute permet aux infirmières scolaires d'exercer à l'école tout en ayant une pratique symboliquement rattachée au champ médical. Dans cette partie, nous avons souligné dans quelles conditions certaines infirmières scolaires réalisent des tâches éducatives pour rendre sensible leur position de soignante à leurs partenaires institutionnels. Le métier d'infirmière scolaire se déploie autour de ces deux pôles plus ou moins investis par les agents selon les configurations.

En quoi l'habitus des agents se réfracte-t-il dans leur métier en fonction de l'espace des possibles institutionnels et des hiérarchies des champs dans lesquels ils s'inscrivent ? Inversement, en quoi l'habitus des agents contribue-t-il à borner leurs investissements professionnels ? Dans cette contribution, nous avons essayé d'apporter une esquisse de réponse à ces deux questions à travers l'exemple des infirmières scolaires. Dans un premier temps, nous avons en effet

souligné comment l'habitus de classe et le sentiment de légitimité médicale pouvaient inciter les agents à revendiquer deux formes d'écoute des élèves : une écoute professionnelle et une écoute maternante. Ces deux formes d'occupation d'une même tâche sont ordonnées par les dispositions sociales des agents tout en étant le produit d'un ordonnancement du monde social dans lequel les compétences d'écoute et d'empathie sont associées à des qualités féminines. C'est néanmoins par l'investissement dans ces tâches que les IEN peuvent faire leur place dans leurs établissements en satisfaisant un objectif institutionnel de gestion des élèves inadaptés. Dans un deuxième temps, nous avons montré que l'investissement des agents dans des tâches d'éducation à la santé est favorisé par leur affinité d'habitus avec les enseignants. Cette proximité leur permet ainsi de faire leur place dans l'institution en investissant un rôle en partie inattendu – celui d'enseignante de santé – mais associé à une position institutionnelle et sociale féminine. Nous avons montré pour finir en quoi les hiérarchies institutionnelles et sociales bornent certaines formes d'éducation à la santé que les habitus de certains agents disposeraient à investir.

BIBLIOGRAPHIE

- ACKER F., « Les reconfigurations du travail infirmier à l'hôpital », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 1^{er} mars 2005, p. 161-181.
- ARBORIO A.-M., *Un personnel invisible : les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Economica/Anthropos, coll. « Sociologiques », 2012.
- ARBORIO A.-M., « Quand le "sale boulot" fait le métier : les aides-soignantes dans le monde professionnalisé de l'hôpital », *Sciences sociales et santé*, vol. 13, n° 3, 1995, p. 93-126.
- BARGEL L., FASSIN É. et LATTÉ S., « Usages sociologiques et usages sociaux du genre. Le travail des interprétations », *Sociétés et représentations*, vol. 24, n° 2, 1^{er} novembre 2007, p. 59-77.
- BERGER D., NEKAA M. et COURTY P., « Infirmiers scolaires : représentations et pratiques d'éducation à la santé », *Santé publique*, vol. 21, n° 6, 15 février 2010, p. 641-657.
- BOIGEOL A., « Les femmes et les Cours. La difficile mise en œuvre de l'égalité des sexes dans l'accès à la magistrature », *Genèses*, vol. 22, n° 1, 1996, p. 107-129.
- BOLTANSKI L., « Les usages sociaux du corps », *Annales ESC*, vol. 26, n° 1, 1971, p. 205-233.
- BOUFFARTIGUE P. et BOUTEILLER J., *Le temps du travail dans le temps de l'emploi. Biographies professionnelles et biographies familiales d'infirmières de plus de 40 ans*, Paris, DREES, coll. « Série Études », vol. 47, 2005.
- BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- BROUSSE C., « La répartition du travail domestique entre hommes et femmes », *Genre et population*, France, INED, 2000, p. 89-106.
- DUBOIS V., *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, coll. « Études politiques », 1999.
- FASSIN D., « Souffrir par le social, gouverner par l'écoute », *Politix*, vol. 73, n° 1, 2006, p. 137-157.
- FASSIN D., *Des maux indicibles : sociologie des lieux d'écoute*, Paris, La Découverte, coll. « Alternatives sociales », 2004.

- FORTANÉ N., *Genèse d'un problème public : les « addictions ». D'un concept médical à une catégorie d'action publique ou la transformation des drugs policies contemporaines*, thèse pour le doctorat de sciences politiques, université Lumière Lyon 2, 2011.
- GAUBERT C., « *Le sens des limites* ». *Structuration du corps des masseurs-kinésithérapeutes, définition sociale de leur compétence et imposition scolaire de la domination médicale*, thèse de sociologie pour obtenir le grade de docteur de l'EHESS sous la direction de Gérard Mauger, Paris, EHESS, 2006.
- HUGHES E. C., *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 1996.
- KNIBIEHLER Y., LEROUX-HUGON V., DUPONT O. et TASTAYRE Y., *Cornettes et blouses blanches : les infirmières dans la société française*, Paris, Hachette, 1984.
- LAGROYE J., « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, vol. 10, n° 38, 1997, p. 7-17.
- LAGROYE J. et OFFERLÉ M. (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011.
- LONGCHAMP P., *Rapports à la santé et rapports sociaux. Les infirmières scolaires face aux familles*, thèse pour l'obtention du grade de docteur ès sciences économiques et sociales mention : sociologie, Genève, 2011.
- MAUGER G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire : études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires, 1975-2005*, Paris, Belin, coll. « Sociologiquement », 2006.
- MUEL F., « L'école obligatoire et l'invention de l'enfance anormale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 1, 1975, p. 60-74.
- OSIEK F. et PASCHE G., *Infirmières dans l'école : partage de l'action éducative et enjeux identitaires*, Genève, Service de la recherche sociologique, coll. « Cahiers du Service de la recherche sociologique », n° 37, 1994.
- PINELL P., « La genèse du champ médical : le cas de la France (1795-1870) », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 2, 2009, p. 315-349.
- PINTO J., « Une relation enchantée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 84, n° 1, 1990, p. 32-48.
- SICART D., *Les professions de santé au 1er janvier 2012*, Paris, DREES, coll. « Série statistique, document de travail », 2012.
- THOUVENIN P., « Ethnographie de la formation des infirmières françaises », *Regards sociologiques*, n° 29, 2004, p. 35-53.
- VEGA A., *Une ethnologue à l'hôpital : l'ambiguïté du quotidien infirmier*, Paris, Éditions des archives contemporaines, coll. « Une pensée d'avance », 2000.
- VILBROD A. et DOUGUET F., *Le métier d'infirmière libérale*, Paris, DREES, coll. « Série Études, document de travail », 2006.
- WILLIS P. E., *L'école des ouvriers : comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Marseille, Agone, coll. « L'Ordre des choses », 2011.
- ZAFIROPOULOS M. et PINELL P., « La médicalisation de l'échec scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 24, n° 1, 1978, p. 23-49.

Thibaut MENOUX

LA DISTINCTION AU TRAVAIL LES CONCIERGES D'HÔTELS DE LUXE

INTRODUCTION

Le concierge d'hôtel est souvent présenté comme l'incarnation du service hôtelier de prestige, « l'aristocrate du hall¹ ». Employé des établissements hôteliers haut de gamme², il entre en interaction régulière avec les clients pendant leur séjour, afin de leur procurer des services variés en dehors de l'hôtel : transports, spectacles, restaurants, etc. Depuis son comptoir dans le hall, il dirige voituriers, bagagistes, *grooms* et chasseurs³, et travaille en contact étroit avec les autres services de l'hôtel. Souvent issu des classes populaires, le concierge a pourtant, par sa fonction, matériellement accès aux consommations luxueuses habituelles de ses clients fortunés. En effet, sa position objective de prescripteur incite les prestataires à lui faire goûter la cuisine de leur restaurant, à lui offrir des places lors de leur nouveau spectacle, des produits ou des échantillons lors du lancement de leur nouvelle gamme de produits, des invitations à des cocktails d'inauguration de leur boutique, etc. Dès lors, le concierge interroge la sociologie en permettant une observation quasi expérimentale des effets d'une socialisation professionnelle qui met en contact un habitus avec des possibilités de consommations qui ne lui correspondent pas dans l'espace des positions sociales.

Parler de la distinction au travail, c'est ici jouer sur un double sens. C'est d'abord faire travailler l'ouvrage *La distinction* et l'appareil conceptuel de Bourdieu sur la culture⁴, mais en observant ce que les dispositions culturelles des agents produisent dans le monde professionnel. Mais il s'agit aussi d'interroger la distinction cette fois en tant que principe de différenciation. D'une part quand celle-ci est implicitement contenue dans le rôle professionnel des concierges

1. « Lords of the lobby », *Business Traveller*, 1^{er} juin 2003.

2. En France parfois 3, mais surtout 4 ou 5 étoiles.

3. Traditionnellement, le *groom* est chargé de porter messages et colis en chambre et le chasseur effectue toutes les courses en dehors de l'hôtel.

4. BOURDIEU P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

qui participent, comme quasi-figurants, de l'effet de distinction des clients dont l'appartenance à la haute bourgeoisie est ancienne, voire collaborent, cette fois plus activement, à l'effort de distinction des clients « parvenus », dont l'accession à la haute bourgeoisie est plus récente. D'autre part quand les concierges, par leur position professionnelle et l'imprégnation avec leur environnement de travail, hautement distinctif, ont accès à des biens de consommation, des services et des biens culturels qui sont ceux des hautes classes et à l'usage desquels leur habitus originel ne les a, bien souvent, pas préparés.

Souvent préoccupée surtout par les interactions entre prestataire et client dans une perspective de microsociologie goffmanienne⁵, la sociologie des services rechigne parfois à resituer les interactions de service dans les autres rapports sociaux⁶. Pourtant, les caractéristiques sociales des agents façonnent la relation de service en tant que « rapport social⁷ ». Concernant les services hôteliers, plusieurs recherches ont ainsi élargi avec profit la réflexion à l'origine et à la trajectoire sociales des agents, intégrant par exemple une réflexion sur les effets d'un rapport malheureux au monde scolaire sur la « vocation » à servir⁸. L'hôtellerie de luxe elle-même commence à faire l'objet de recherches sociologiques spécifiques. Sherman, en 2007, reprend le questionnement, d'abord pensé pour l'industrie, sur le consentement au travail⁹, mais déplace le curseur de l'exploitation au travail vers le droit [*entitlement*] inégal à la consommation et à la reconnaissance. Elle ausculte les jeux, comparaisons et jugements des travailleurs leur permettant de « s'en sortir » [*making out*], c'est-à-dire ici de compenser un rapport de classe inégalitaire avec les clients, et de le reconfigurer [*recast*], ce qui selon l'auteure aboutit paradoxalement à naturaliser et normaliser [*normalize*] cette inégalité¹⁰. Ce faisant, Sherman ne détaille pas le contenu de cette notion de « classe sociale », qui devient une sorte de boîte noire¹¹.

5. GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974.

6. CARTIER M., « Perspectives sociologiques sur le travail dans les services : les apports de Hughes, Becker et Gold », *Le Mouvement social*, n° 2, 2005, p. 44; DUBOIS V., *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, 1999, p. 13.

7. JEANTET A., « À votre service ! La relation de service comme rapport social », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 2, 2003, p. 203.

8. MONCHATRE S., « L'insertion dans l'hôtellerie-restauration : entre vocations et transitions », in CADET J.-P., DIEDERICH-S-DIOP L. et DUPRAY A. (dir.), *Douze ans de vie active et quelles carrières ? Approche compréhensive des parcours professionnels dans quatre familles d'emploi*, Céreq, Relief, n° 21, 2007, p. 11 et 20-23; MONCHATRE S., *Êtes-vous qualifié pour servir ?*, Paris, La Dispute, 2010, p. 24-29.

9. BURAWOY M., *Manufacturing consent. Changes in the labor process under monopoly capitalism*, Chicago, University of Chicago Press, 1979.

10. Pour les expressions entre crochets : SHERMAN R., *Class acts. Service and inequality in luxury hotels*, Berkeley, University of California Press, 2007, p. 16, 154, 259 et 260.

11. Sur un terrain français, G. Pinna reconnaît l'importance de la prise en compte de la variable classe sociale, mais s'intéresse plutôt à montrer en quoi les choix des hôtels de luxe dans la gestion du personnel et dans les procédés de travail modèlent en profondeur l'interaction entre clients et salariés dans la relation de service (PINNA G., *Les rapports sociaux de service*

Pourtant, en dépassant la seule lecture interactionniste, étudier la sociogénèse de la position des interactants et explorer leurs dispositions culturelles permet de mieux comprendre ce que produit, dans le travail, une proximité spatiale assortie d'une telle distance sociale et culturelle, situation dont le concierge et ses clients sont un cas emblématique. L'approche bourdieusienne de la culture et les discussions que la théorie de la légitimité culturelle a suscitées¹² deviennent donc un outil d'investigation pour la sociologie du travail.

Lorsque la socialisation culturelle par le travail place le concierge en position de décalage compte tenu de ses origines sociales, de son habitus et de son capital culturel, quels sont les effets, dans la sphère du travail de service, de ce décalage, sur le concierge lui-même et sur son travail ? Doit-on parler de désajustement, ou ce décalage est-il au contraire un ingrédient nécessaire au consentement à un travail subalterne ? Comment s'articulent propension à s'identifier au client et nécessité de ne pas prétendre trop ostensiblement lui être égal ? Que produisent, d'une part, l'hétérogénéité sociale des clients et, d'autre part, la diversification du profil social des concierges ?

Pour comprendre l'atypie sociologique incarnée par les concierges, il faut d'abord retracer les modalités de leur recrutement social traditionnel parmi les classes populaires, leur rapport au monde ouvrier, à l'école, et les conditions de leur entrée dans l'hôtellerie de luxe, vécue sur un mode qui les dispose peu à un regard distancié. Dès lors, leur rôle professionnel dans le monde du travail hôtelier permet voire nécessite une socialisation secondaire qui, si elle ouvre l'accès aux mêmes biens que consomment les clients, en occasionne un usage alternatif, reportant ainsi les effets de l'habitus non plus sur le choix des biens consommés, mais sur les modalités de leur consommation. C'est ainsi un rapport souvent instrumental à la culture légitime qui se dessine alors, et qui s'accorde certes aux exigences du travail de service, mais au prix d'une lutte qui se joue aussi sur le plan culturel.

Cette réflexion se base sur l'exploitation qualitative et quantitative des archives d'une association de concierges d'hôtels, l'observation participante à découvert dans plusieurs loges d'hôtels cinq étoiles français, ainsi qu'une campagne d'entretiens approfondis avec des concierges français, britanniques, américains et canadiens¹³.

dans l'hôtellerie haut de gamme. Tensions entre mise en scène de l'accueil et pratiques de travail, thèse de doctorat de sociologie, Paris 8/EHESS, 26 septembre 2011, p. 53).

12. COULANGEON P., « La stratification sociale des goûts musicaux », *Revue française de sociologie*, vol. 4, n° 1, 2003, p. 3-33.

13. Je remercie Sébastien Chauvin pour sa relecture attentive de ce chapitre.

LE RECRUTEMENT TRADITIONNEL : UNE ENTRÉE PAR « LA PETITE PORTE »

Un pré carré masculin

Le profil idéal-typique des concierges d'hôtel éclaire leur rapport aux consommations de luxe : en Europe, leur recrutement social s'opère habituellement au sein des classes populaires, et concerne plutôt des hommes. En effet, le chef concierge est un cadre chef de service qui dirige voituriers et bagagistes et qui, jusqu'à la création en 1984 d'un diplôme de concierge d'hôtel en France, est passé lui-même par ces petits métiers du hall, longtemps exercés exclusivement par des hommes et constituant la principale voie d'accès à la loge. Ce segment du marché du travail hôtelier a donc longtemps constitué un bastion masculin¹⁴.

De nombreux concierges, originaires d'une famille d'ouvriers ou de petits commerçants, ont découvert l'hôtellerie de luxe et les métiers du hall à l'occasion d'un « petit boulot » d'été moins souvent trouvé par la voie habituelle (petite annonce, Pôle emploi, etc.) qu'indiqué de bouche à oreille ; soit par le père lui-même concierge, soit par un ami ou un collègue des parents. Loin d'être un recours bien connu, l'orientation vers ces petits métiers s'apparente plutôt à la découverte d'un trésor caché qui provoque le sentiment de bénéficier d'une aubaine inespérée. Cela confirme l'intériorisation de barrières psychologiques que dresse la distance sociale : peu enclins à se projeter dans un univers aussi éloigné du leur, les candidats prennent rarement l'initiative de se présenter

14. On pourrait même dire un bastion d'hommes blancs hétérosexuels. On retrouve des deux côtés de l'Atlantique une division racialisée du travail : contrairement aux travailleurs de *back-office*, les concierges sont majoritairement blancs ou issus de l'immigration asiatique (SHERMAN R., *op. cit.*, p. 50). Mais dans les conciergeries nord-américaines, déconnectées des services de voituriers et de bagagistes, les femmes n'ont pas besoin de passer par ces postes masculins, et sont donc beaucoup plus nombreuses (les États-Unis comptent 60 % de femmes contre 11 % en France ; chiffres d'associations professionnelles). De même, à propos de l'orientation sexuelle, alors que l'hôtellerie est un des milieux professionnels réputés accueillants pour les hommes gais (CHAUNCEY G., *Gay New York, 1890-1940*, Paris, Fayard, 2003, p. 343 et suiv. ; SORIGNET P.-E., *Danser. Enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, La Découverte, 2010), dans les loges européennes, contrairement aux États-Unis, les homosexuels semblent avoir été longtemps beaucoup moins nombreux ou, du moins, plus invisibles, et une forte valorisation de la virilité à la loge (perceptible notamment dans l'humour) y avait longtemps découragé l'expression d'une identité homosexuelle. Une explication possible est l'idée que l'opposition entre masculin et féminin est une forme de l'opposition entre classes dominantes et classes populaires (BOURDIEU P., *La distinction, op. cit.*, p. 445), autrement dit, que surjouer la virilité, c'est lutter contre la menace que représenterait, pour la masculinité, un travail de service (suspect d'être servile), dans un environnement perçu comme raffiné et délicat, et où l'apparence et la performance de la déférence comptent beaucoup (autant de caractéristiques socialement classées du côté féminin) : « Mon père ne voulait pas que je devienne concierge d'hôtel, il ne voulait pas que je serve les gens parce que pour lui c'était... comment dire... c'était un sous-métier, de servir les autres. Ouais, c'était servile, quoi. » (CC, 46 ans, père routier, mère au foyer.)

spontanément¹⁵. Ce schéma s'apparente au « pôle d'éternisation¹⁶ » d'un job d'été des étudiants du supérieur issus des classes populaires. Mais les études étant ici souvent techniques (CAP industriel, etc.), la bifurcation vers l'hôtellerie de luxe se vit moins comme un enlèvement que comme une échappatoire miraculeuse hors de la voie ouvrière des parents¹⁷. L'enchantement produit par le premier emploi dans l'hôtel de luxe est donc à relier à la crise du monde ouvrier qui disqualifie le travail du père en usine comme repoussoir social¹⁸. Ce chef concierge de 60 ans, (père ouvrier ajusteur, mère femme de ménage) l'explique bien. Orienté d'abord vers un CAP d'ajustage, avant même d'avoir jamais été employé comme ajusteur¹⁹, il devient chasseur dans un palace parisien au début des années 1980 :

« L'hôtel, c'est un autre monde. Alors entre le fait de se dire : je vais être ajusteur [...] dans un petit boui-boui en banlieue, en train de faire je ne sais quelle pièce en permanence à répétition en nombre commandé, et me retrouver là à parler avec des gens illustres ou des choses comme ça... Vous avez pas le choix ! »

Le premier contact avec l'environnement du travail hôtelier de luxe, vécu comme une « révélation », est un autre vecteur de l'enchantement, d'autant que, grâce aux pourboires, il coïncide avec une indépendance financière soudaine par rapport aux parents :

« Je me suis dit : "Super, je vais faire deux saisons et je vais pouvoir m'acheter ma Malaguti toute neuve avec 5 vitesses !" Et c'est ce que j'ai fait. Mes parents m'ont autorisé, je me suis émancipé très jeune. À mes 12 ans et demi, quand j'ai fait ma première saison avec une paye, je gagnais 3 800 francs. C'était beaucoup d'argent, 3 800 francs ! » (CC [chef concierge], 46 ans, père ouvrier, mère au foyer.)

15. Par ailleurs, un recrutement par relation, en assurant implicitement au chef concierge une plus grande proximité sociale avec les candidats, augmente les chances de succès de son choix affinitaire (cf. *infra*).

16. PINTO V., « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, 2010, p. 65.

17. Pour désigner les débuts dans l'hôtellerie, le langage indigène ne dit pas « mettre le doigt dans l'engrenage » (qui ferait référence au monde de l'usine) mais « mettre le pied à l'étrier » (qui fait référence au monde de l'équitation). Ce changement de destinée sociale peut alors être perçu comme une trahison par le père (cf. *supra*).

18. BEAUD S. et PIALOUX M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 2004 [1999], p. 267.

19. L'habitus ouvrier du concierge se manifeste par hystérésis lorsque les savoir-faire manuels (comme la mécanique) sont réinvestis sous forme de bricolage, « travail à-côté » qui vient compenser un travail trop oppressant à l'hôtel (WEBER F., *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, INRA/Éditions de l'EHESS, 1989).

C'est aussi dans un rapport souvent difficile au monde scolaire qu'il faut comprendre, en creux, le rapport enchanté des concierges au monde professionnel de l'hôtellerie de luxe.

Le rapport à l'école et les « années rock'n'roll »

Le capital scolaire, produit cumulé des transmissions culturelles assurées par la famille et par l'école, atteste d'une disposition désintéressée à l'égard de la culture²⁰, et nous importe dans la mesure où, comme nous le verrons, une bonne « culture générale » est réputée nécessaire à l'exercice de l'activité de concierge, et que les habitudes culturelles des clients, mais aussi l'ascension sociale liée au fait de devenir concierge d'hôtel, peuvent susciter des tentatives d'imitation de la part des concierges, pourtant en général relativement mal pourvus en capital scolaire. Le parcours scolaire des futurs concierges est souvent court (sans bac) ou malaisé (redoublements). Régulièrement défiants envers un savoir scolaire abstrait, certains concierges ont vu leurs résultats s'améliorer après réorientation vers les filières techniques ou professionnelles, où les mêmes disciplines trouvent une finalité concrète :

« À partir de la seconde [en lycée hôtelier], j'ai commencé à travailler, et aussi parce que je trouvais des matières où je réussissais bien. Dans tout ce qui était technique, par exemple la restauration, la réception, ça j'étais très bon. Les langues, j'avais beaucoup de mal en 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, parce que j'étais pas motivé, c'est surtout ça. Et à partir de la seconde, je me suis motivé et j'ai travaillé [...]. Bizarre, hein, comment on évolue ? » (CN [concierge de nuit], 29 ans, père technicien, mère cadre administratif.)

Phénomène plus nouveau, l'orientation professionnelle vers la conciergerie est parfois l'occasion pour des jeunes issus d'un milieu social bourgeois voire grand bourgeois²¹, de reconverter un habitus, une *hexis* corporelle, des dispositions vestimentaires ou langagières, donc des compétences culturelles de classe héritées du milieu familial²² dans une activité professionnelle de représentation et d'interaction avec les hautes classes. Mais même dans ce cas, ces jeunes ont échoué à convertir par l'école leur capital culturel en capital scolaire : le rapport à l'enseignement scolaire général reste problématique, et l'investissement scolaire est faible ou absent, au profit d'une sociabilité soit sous une forme très festive pour le pôle bourgeois (« Je me suis amusé, j'ai fait le con, j'ai pas du tout bossé ! »), soit sous la forme des « bandes²³ » pour le pôle ouvrier :

20. BOURDIEU P., *La distinction*, op. cit., p. 22.

21. Ceux-là sont plus enclins à concevoir leur fonction de concierge comme un passage de leur carrière, qu'ils destinent par exemple plutôt aux fonctions de direction hôtelière.

22. *Ibid.*, p. 344.

23. MAUGER G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Étude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.

« À quatorze-quinze ans, on est partis vivre en cité [...]. J'étais plutôt tenté par le plaisir que par le travail, j'ai eu un passage aussi dans ma vie où j'étais un peu rock'n'roll. [...] Je prenais des cuites, déjà, tatouages... Un peu loulou, quoi. Je sortais : c'était blouson noir. Voilà. J'aimais bien la bagarre. Voilà. C'était mes années rock'n'roll, oui [...]. Mais voilà, mais ça forge une vie. » (CC, 46 ans, père routier, mère au foyer.)

Dans la filière de recrutement traditionnel, les petits emplois peu qualifiés du hall, contrairement à l'école, valorisent immédiatement les jeunes candidats issus d'un milieu ouvrier ou petit commerçant :

« [Le chef concierge] m'a pris un petit peu sous son aile et m'a donné la possibilité de pouvoir m'exprimer. Peut-être parce qu'il avait senti en moi certaines capacités qu'aucun professeur bien évidemment n'avait ressenties jusque-là, puisque je me refusais à tout apprentissage quel qu'il soit. Et encore moins ceux de culture générale : celui-là je n'en voulais pas du tout. » (*Idem.*)

La figure du chef concierge, qui joue un grand rôle dans la stabilisation du jeune *groom*, est de fait déterminante lors de son introduction dans le « monde du luxe ».

L'entrée dans le « monde du luxe »

La voie de recrutement « par la petite porte » a longtemps été récurrente au point de nourrir l'intrigue de romans d'apprentissage, où l'entrée dans l'hôtel fait passer le jeune *groom* de l'enfance à l'âge adulte²⁴. Le chef concierge est une figure paternaliste et charismatique (comme le dit bien l'expression indigène « un grand concierge », qui serait un oxymore pour le public profane). Il repère le « beau profil » sur le mode non explicité de l'affinité spontanée et de l'intuition. D'où les témoignages enchantés des heureux élus :

« J'ai vu [le chef concierge] se hisser face à moi, derrière sa redingote, son gilet blanc. Et je l'avais vu pendant quelques minutes parler avec des clients en anglais, en allemand, tel un véritable chef d'orchestre qui pouvait diriger ses chasseurs, ses voituriers, ses bagagistes sur un simple coup de sonnette, et également conseiller les clients. J'ai dit : "Wow, quel monsieur !" [...] Il a complètement illuminé ma vie. » (*Idem.*)

La position liminaire du chef concierge dans le hall rejoue sur le plan physique son rôle social d'intronisation du jeune *groom* dans l'environnement symboliquement violent de l'hôtel de luxe. Quasi-père de substitution, « mentor » selon le langage indigène, il encadre (tout en concourant à

24. Par exemple le héros du roman *Gribiche* (ZELDE J., *Gribiche : roman*, Paris, Balland, 1989).

le produire) le choc émotionnel de la première entrée « enchantée²⁵ » dans l'hôtel. Au-delà d'une apparence physique adéquate²⁶, le choix opéré par le chef concierge assure tacitement mais objectivement une correspondance que l'analyse sociologique met au jour. Il s'agit de la correspondance entre les caractéristiques sociales du « protégé²⁷ », donc ses dispositions, et ses aspirations en termes de destin social, soit l'acceptation d'une lente ascension professionnelle où il devra tenir, de longues années dans le même établissement²⁸, un poste statutairement inférieur aux clients. C'est cette dimension sociale du recrutement que Sherman n'a pas assez explorée :

« Je trouve que c'est moins performant, pour moi en tant que maître de stage, d'apporter quelque chose à quelqu'un qui a déjà pas mal de performance. Je préfère aller chercher un gamin qui va être plus dans la difficulté, par la timidité, par un problème de langue... Je trouve que là il y a tout un rituel. C'est-à-dire prendre le gamin... Un petit peu ce qui m'est arrivé, alors je reproduis. » (*Idem.*)

Le fait de « façonner » le jeune *groom* consiste en un apprentissage quotidien qu'illustre la photographie ci-contre, mais compose aussi un parcours initiatique comportant des étapes rituelles : séjour de travail si possible au Savoy à Londres pour l'anglais, premiers remplacements du concierge au *desk* pendant ses repas, passage par un poste de concierge de nuit (court, on y fait ses armes dans la polyvalence, mais long, il devient un piège), puis la montée des nombreux échelons hiérarchiques de la loge de jour depuis assistant concierge jusqu'à chef concierge. Au cours de cette trajectoire, un processus de socialisation secondaire original attend le jeune concierge dans son rôle de prescripteur des consommations de luxe de ses clients.

25. POUPEAU F. et RÉAU B., « L'enchantement du monde touristique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 170, 2007, p. 4-13.

26. Une grande taille est préférable (elle est indiquée sur les fiches d'adhérents de l'association professionnelle, sous la photo) et il faut surtout « présenter bien » et soigner son « grooming » dès le premier entretien : être souriant, coiffé, rasé de près, avoir coupé ses poils de nez et nettoyé ses ongles, ne pas avoir de tatouage visible, porter chemise repassée, chaussures cirées et cravate, etc. La conversion aux exigences de cette activité professionnelle procède aussi d'une dimension somatique, que le chercheur en observation participante expérimente dans son propre corps.

27. L'attachement affectif, paternel et bienveillant du chef concierge à son stagiaire déborde volontiers le strict domaine professionnel : « Je lui ai dit [à un stagiaire homosexuel] : "Je pense que vous avez besoin de prendre un coup de pied au cul, mais vous avez surtout besoin d'une chose : émancipez-vous ! Vous, je pense que vous vivez une sexualité un peu différente [...]. N'ayez pas peur de votre père, votre père il va rien vous faire." » (*Idem.*)

28. Le « capital d'autochtonie » (RETIÈRE J.-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 121-143) qui fait le bon concierge ne s'acquiert qu'au prix d'une carrière entière passée dans la même ville voire le même hôtel, projection dans l'avenir qui ne va pas toujours de soi en fonction de l'origine sociale (cf. *supra*). L'appariement fonctionne moins quand l'origine sociale moins modeste de certains candidats conditionne un rapport distancié à leur travail, et non plus le rapport enchanté qui permettrait au chef concierge de les « façonner ».



« Inspection des mains par le chef concierge. » Le chef concierge joue un rôle important auprès des jeunes grooms issus des classes populaires dans leur socialisation professionnelle aux exigences du travail de service haut-de-gamme. (MARSHALL A. C., *The Uniformed staff*, Londres, Practical Press Ltd, 1950, p. 68). Droits réservés.

LE RÔLE DÉTERMINANT DE LA SOCIALISATION SECONDAIRE AU TRAVAIL

Un rôle d'intermédiaire

L'ambiguïté d'un éventuel « goût de luxe²⁹ » chez le concierge tient au fait que son accès aux biens et services haut de gamme est médiatisé par le monde du travail, de façon directe par sa fonction d'intermédiaire entre les clients de l'hôtel et les prestataires extérieurs, et de façon indirecte par le pouvoir d'achat lié aux revenus éventuellement conséquents qu'il tire de son activité (et la tentation d'imiter les clients, nous y reviendrons). Ce goût n'est donc généralement pas lié à des dispositions acquises par socialisation primaire : son habitus ne le dispose pas à ce type de consommations.

Pour composer et entretenir un réseau commercial, le concierge déploie des dispositions proches d'un habitus de petit commerçant qui se manifeste, surtout dans les petites villes où les relations entre concierge et prestataires sont plus étroites et moins anonymes, dans une façon de se comporter et de parler aux prestataires, soit un tutoiement souvent ponctué de plaisanteries, qui contraste avec la façon de parler et de se tenir face aux clients. Il arrive que, aucun client n'étant en vue, l'utilisation corporelle du *desk* se modifie : le concierge, dos relâché, s'y accoude plus volontiers. Subitement, l'imposant meuble de marbre ou de chêne à dorures n'évoque plus un prestigieux bureau d'accueil mais un comptoir de petit commerce et manifeste la position intermédiaire du concierge, point de jonction entre deux univers sociaux, capable d'exécuter, non sans virtuosité, un va-et-vient entre l'honorabilité sérieuse du majordome et la gouaille débonnaire du petit commerçant de quartier.

En tant que prescripteurs, les concierges orientent les clients vers les prestataires de service qu'ils connaissent et qu'ils ont décidé de faire travailler moyennant éventuellement une commission (dans ce cas, un pourcentage du montant réglé par le client est reversé par le prestataire au concierge³⁰). Le concierge est certes dépendant de certains prestataires en situation de monopole et doit par exemple éviter d'annuler au dernier moment une réservation dans un restaurant étoilé sous peine de perdre un précieux passe-droit. Mais avec les autres prestataires, il peut à tout moment choisir de cesser la collaboration. Il est par ailleurs en position d'être invité par les prestataires à tester personnellement leurs services.

Hétéronomie des expériences personnelles de consommation

La consommation des produits et services de luxe trouve une justification professionnelle avec l'idée qu'il est nécessaire d'avoir testé soi-même le produit

29. BOURDIEU P., *La distinction*, op. cit., p. 326.

30. Le montant des commissions est tabou parce qu'il pourrait alimenter le stéréotype d'une corruption du concierge qui biaiserait ses recommandations et celui d'une dissimulation aux autorités fiscales. Il est donc rarement abordé en entretien et reste difficile à évaluer précisément.

ou le service car seule une expérience émotionnelle personnelle garantirait un conseil plus convaincant pour les clients :

« On est invités à venir au restaurant, toujours à la meilleure table, on est invités dans les soirées, on est sur le tapis rouge, on passe devant tout le monde, parce que les gens nous invitent justement parce qu'ils veulent qu'on fasse l'expérience de ce que notre client va voir. C'est important qu'on la fasse cette expérience-là, parce que c'est important qu'on soit au même niveau que mon client qui est devant moi, qui est milliardaire. Moi je dois comprendre ce qu'il veut, et je dois comprendre quelle expérience il recherche. » (CC, 38 ans, père ouvrier, mère au foyer.)

On voit bien comment ces consommations, en mettant le concierge « à la place du client », donc en simulant l'égalité, risquent d'être problématiques pour le client lui-même ; il faudra y revenir. Notons d'abord que ces consommations, en mettant en jeu les émotions du concierge, risquent de les instrumentaliser au bénéfice de l'entreprise qui les emploie³¹. Parfois de façon désagréable ; tel concierge se fera violence pour tester les sports extrêmes pratiqués par ses clients : « J'ai déjà fait de l'hélicoptère, je vais refaire, pour pouvoir en parler au mieux, quoi, tout simplement [...]. Je prends sur moi, mais bon, je pense que c'est comme ça qu'on arrive aussi à progresser. » (CC, 46 ans, père ouvrier, mère au foyer.) Parfois de façon plus épicurienne ; les concierges avouent souvent s'être découvert une passion pour la cuisine gastronomique par leur activité professionnelle³². Il ne s'agit pas de présenter le travail du concierge comme un sacerdoce mais de pointer le fait que ces consommations, même source de plaisir, restent réglées par un principe d'hétéronomie et une finalité instrumentale, qui prennent fin brutalement lors du départ à la retraite, et qui, pendant la vie active, s'étendent à l'usage du temps libre : « Je suis concierge 24 heures sur 24, parce que quand je vais faire une balade en forêt, j'essaye de voir le parcours qui pourrait plaire à un de mes clients [...]. Je me positionne en tant que client. » (*Idem.*) Appréhendée avec des dispositions désajustées, cette consommation hétéronome des mêmes produits que les clients peut alors impliquer des modalités d'usage alternatives.

31. HOCHSCHILD A. R., *The Managed heart. Commercialization of human feeling*, Berkeley, University of California Press, 1983.

32. La violence du changement d'habitudes alimentaires nécessite une réelle discipline, un entretien physique, voire les services d'un diététicien : « Notre profession est pleine de pièges : nous sommes toujours invités à des dîners, toujours en train d'ouvrir le champagne ou de se faire mettre un verre d'alcool sous le nez, donc le concierge qui abuse de tout ça ne s'en sort pas aussi bien que celui qui s'astreint à une certaine discipline. » (Ma traduction, CC, New York, 49 ans, père entrepreneur, mère sans profession.)

**« Une vie de champagne avec un salaire de bière » :
distinction et réappropriation**

« On vit la vie de champagne sur un salaire de bière. On est connectés à tout ce qui est luxe, tout ce qui est plus grand [...], on est invités aux premières de musées, de restaurants, de boîtes de nuit, de festivals, on est connectés avec tout ça, on vit ça avec des gens qui sont millionnaires, milliardaires, aisés, sur des bateaux, au festival de Cannes, le tapis rouge... On a la chance de vivre ça par l'entremise de notre hôtel. Mais on n'a pas le salaire qui va avec. » (CC, 38 ans, père ouvrier, mère au foyer.)

« Une vie de champagne avec un salaire de bière » : cette formulation indigène, si elle décrit efficacement le grand écart entre les origines populaires du concierge et les consommations luxueuses auxquelles il a accès, manque pourtant l'essentiel. Non pas seulement parce que le « salaire de bière » minimise certainement ses revenus : au salaire, il faut ajouter pourboires, commissions éventuelles et dons en nature, et l'ascension sociale parfois fulgurante du chef concierge d'un hôtel très haut de gamme dans une grande ville qui accède à un niveau de vie élevé (résidence secondaire, belles voitures, voyages, etc.) Mais surtout parce que, plus que le capital économique, ce sont les capitaux culturels et scolaires qui font défaut au concierge. La prégnance d'un habitus de classe populaire fait que le « goût populaire » ne se manifeste plus par la nature des biens consommés mais par des modalités alternatives de consommer les mêmes produits³³, en ne valorisant pas les mêmes qualités en eux : les biens culturels (œuvres d'art, aliments, objets, voyages, etc.) font ainsi l'objet d'une réappropriation.

L'observation participante amène le chercheur lui-même, pour peu qu'il soit placé face à des produits dont il n'a jamais vraiment appris l'usage, à participer lui aussi à cette réappropriation ou à se reconnaître dans ces usages. Au restaurant, par exemple, il arrive que le homard servi soit apprécié pour son poids, et mangé avec les mains, avec beaucoup de sauce. Certains restaurants parisiens à la mode sont parfois loués comme temples de la cuisine « ancienne mais modernisée », où on se félicite du fait que « vous demandez du foie gras en entrée, et ils vous apportent le lobe entier ». Aux côtés de la qualité, la quantité est aussi valorisée : les plats comme les côtes de bœuf entières grillées peuvent être appréciés. Autre signe de la valorisation de la substance aux côtés de la forme, les menus des repas de gala de l'amicale sont compilés dans les archives, et rappelés dans les bulletins de l'association. Le cigare qui termine volontiers le repas est

33. C'est ce que Bourdieu appelle l'« effet Don Quichotte », « discordance entre les conditions d'acquisition et les conditions d'utilisation, [...] lorsque les pratiques qu'engendre l'habitus apparaissent comme mal adaptées, parce qu'elles sont ajustées à un état ancien des conditions objectives » (BOURDIEU P., *La distinction*, *op. cit.*, p. 122).

parfois coupé avec un emporte-pièce (plus simple d'usage qu'une guillotine car sans risque d'endommager la cape du cigare) attaché au porte-clefs.

Analyser les différences d'origine sociale permet d'isoler les effets d'un volume différentiel de capital culturel sur le mode de consommation du luxe auquel leur activité professionnelle ouvre un même accès à tous les concierges. Chez les moins dotés en capital culturel, ayant accédé à la fonction très jeunes et « sur le tas », on peut parfois trouver les traits de ce que Bourdieu appelait le « goût des parvenus » et qu'il décrivait comme l'« exhibitionnisme naïf de la "consommation ostentatoire" qui recherche la distinction dans l'étalage primaire d'un luxe mal maîtrisé³⁴ ». Les concierges des nouvelles générations, en moyenne plus diplômés et mieux dotés en capital culturel, raillent parfois les voitures de sport de luxe, les Rolex, et les chevalières, autant de goûts qu'ils prêtent aux « poules de luxe » de « la vieille école » représentant « la conciergerie de papa ». Ils peuvent aussi revendiquer une consommation distanciée et maîtrisée. Par exemple, une concierge trentenaire (parents professions intellectuelles supérieures), qui se définit comme une « dingue de chaussures », me montre sa collection entretenue avec soin (elle fait changer chez un cordonnier Louboutin la semelle de ses escarpins qui sont placés dans des boîtes avec du papier de soie). La façon dont elle décrit sa consommation (« Je me suis complètement lâchée ! ») ne rend pas totalement compte des modalités d'un choix qui cherchera aussi bien dans le haut de gamme (Karine Arabian) que dans le bon marché (André) les chaussures qui lui plaisent.

Le rapport du concierge à la culture légitime est donc instrumental mais vise aussi à parfaire son ascension sociale. Quels en sont les effets sur son travail en lui-même ?

CULTURE LÉGITIME ET PLACE AU TRAVAIL

Un rapport à la culture distant du modèle bourgeois

Pour pouvoir renseigner leurs clients sur leurs demandes potentielles, le concierge se tient au courant de toutes les nouveautés par divers moyens : télévision, magazines, guides, publicités, etc. L'acquisition de cette « culture générale » hétéroclite est marquée par la nécessité professionnelle : volontariste, instrumentale, laborieuse et hétéronome, elle se situe donc *a priori* aux antipodes de l'idéal gratuit, libre et désintéressé du rapport bourgeois à la culture :

« On se voit offrir beaucoup d'occasions d'aller voir des spectacles. Alors je me suis dit bon, il est maintenant temps d'en faire usage, et j'ai essayé d'aller au théâtre autant de fois que possible [...]. Je cherche quelque chose qui me divertit [*that keeps me entertained*]. Il y a longtemps, je trouvais le théâtre

34. *Ibid.*, p. 31.

ennuyeux. Quand j'allais au théâtre, je m'endormais, point final. Maintenant, je vais au théâtre avec l'esprit ouvert, et je regarde les bons côtés du spectacle. Et je me dis : "Bon, est-ce que c'est facile à comprendre ? Oui, c'était très facile à comprendre." Je regarde la qualité du jeu, parce que dans certaines pièces, le jeu n'est pas mauvais, mais ça pourrait être mieux, on va dire [...]. Tu regardes le théâtre lui-même : certains théâtres sont très vieux, certains sont très bien conservés, d'autres sont un peu délabrés. Et puis tu regardes le confort des sièges : tu sais, tu vas devoir y rester assis pendant peut-être trois heures ! [...] Donc il s'agit de rassembler ces expériences, de s'en souvenir, puis de relayer cette information quand tu es face au client [...]. J'aime bien les comédies musicales. Je veux dire, il y a beaucoup de spectacles avec la musique de divers groupes pop [...]. C'est sympa et ça me parle facilement. [*They're nice and easy to relate to.*] » (Ma traduction, CC, Londres, 53 ans, père inspecteur en assurance, mère secrétaire.)

L'ajustement aux besoins du service au client remodèle le vécu de l'expérience culturelle, et s'accorde avec une lecture des œuvres d'art non pas bourgeoise mais populaire, qui met par exemple sur le même plan considérations pratiques et esthétiques et déploie une « esthétique populaire » affirmant « la continuité entre l'art et la vie³⁵ ».

Du reste, les conditions matérielles d'acquisition des compétences culturelles des concierges empêchent souvent un rapport libre à la culture. À la fatigue physique après de très longues journées de travail stressantes, debout, il faut ajouter le fait que les pics de demandes des clients à la loge ont lieu au moment où des sorties culturelles seraient possibles (en soirée ou lors des événements comme les festivals, les ventes aux enchères, les foires d'art, etc.). Autant d'entraves concrètes à un rapport à la culture qui serait distinctif parce que distant, détendu et désinvolte. Pourtant, les consommations culturelles, en tant que témoins d'un style de vie privilégié, peuvent exercer sur les concierges une attirance qui, au-delà des nécessités professionnelles, vise à parfaire leur ascension sociale par un apprentissage souvent autodidacte.

Autodidaxie illégitime et culture libre

On retrouve régulièrement chez certains concierges un désir confus d'améliorer leur culture générale, désir cette fois détaché des exigences professionnelles, se manifestant après l'entrée dans le métier, et dont les motifs restent obscurs d'abord pour les enquêtés eux-mêmes :

« Pourquoi je fais ça [lire des "classiques"] ? Tu vas me dire que c'est très loin du travail, je suis d'accord... C'est vrai, même moi, là, du coup, je me pose la

35. *Ibid.*, p. 33.

question. Je me suis pris de passion il y a quelques années de ça, je me suis dit il faut quand même que je me mette un peu à lire, et puis en fait j'aime bien, mais je prends pas des livres énormes. Le genre de livres que je lisais avant : *Le seigneur des anneaux*, *Harry Potter*... Aujourd'hui je ne pourrais plus lire *Harry Potter*, mais à une époque j'ai beaucoup aimé [...]. Je me suis dit, un jour faudrait quand même que je lise des classiques. » (CN, 29 ans, père technicien, mère cadre administratif.)

Une défense symbolique semi-consciente de l'intégrité statutaire semble alors provoquée par la confrontation quotidienne avec des clients physiquement proches mais socialement et culturellement très éloignés. Cette lutte peut provoquer des revirements de goûts culturels, désaveux tardifs reniant les goûts antérieurs :

« Au bout d'un moment tu cherches à évoluer [...]. Peut-être que j'ai eu beaucoup de mal avant, mais tu te dis que petit à petit, tu peux acquérir des connaissances que les autres ont eues avant toi [...]. Avant j'aimais bien Johnny, maintenant je ne peux plus écouter, je ne supporte plus. » (*Idem.*)

Cherchant à déplacer leur propre positionnement de classe, les concierges les moins dotés en capital culturel peuvent adopter une stratégie d'autodidaxie qui, avec une bonne volonté culturelle propre aux trajectoires sociales ascendantes, cherche à combler des lacunes en usant d'expédients comme « Les plus grands chefs-d'œuvre de Mozart » ou des compilations des opéras « connus dans le monde entier ». L'évaluation très personnelle des œuvres (« *L'illusion comique*, c'est franchement nul ! » « Voltaire, c'est très très très bien. Par contre je ne supporte pas Rousseau ») se base sur l'émotion procurée et rejette la froideur du mode savant, érudit ou scolaire.

À l'inverse, le rapport à la culture des quelques concierges issus de la bourgeoisie révèle, malgré un parcours scolaire médiocre, toute la puissance de la familiarisation précoce avec les biens culturels « légitimes ». Cette familiarisation permet un apprentissage libre sous forme de « butinage » éclairé, de « jeu sérieux³⁶ » et de proximité avec les spécialistes :

« Je lis un peu de tout [...]. En fait, je m'intéresse pas particulièrement à des sujets, disons que c'est en fonction des rencontres que je peux faire avec des gens [...]. C'est comme ça que tu te fais ta culture [...]. Je parle avec la mère d'une amie qui est une grande psychologue pour enfants à Paris. À un moment, je sais pas, je m'intéressais à la construction du passage de l'adolescent à l'âge adulte, la construction de soi, en fait. Et donc, du coup, je m'intéressais à la programmation neurolinguistique. » (Concierge, 25 ans, père banquier, mère cadre d'entreprise.)

36. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964, p. 45-79.

Cet enquêté issu d'une famille aristocrate exprime d'ailleurs le fossé culturel qu'il a d'abord perçu avec ses collègues issus des classes populaires :

« Au final, me retrouver avec des mecs qui sont même pas capables de me citer le nom de trois gares parisiennes, quoi [...] ! Et donc du coup, au début, un peu le choc [...] ! Les gars, je me demandais ce qu'ils foutaient là et pourquoi ils veulent aller bosser au George V, pourquoi ils veulent aller bosser au Plaza, alors que ça va être tellement difficile pour eux d'apprendre juste à parler français, à faire une phrase sans dire “wesh” pour faire la ponctuation. Au final, ces mecs-là, je les vois, à chaque fois que je rentre à Paris, je les vois, on fait la fête ensemble. Ils sont juste, mais juste incroyables, et j'ai trouvé mes vrais amis. »

Les inégalités culturelles entre concierges et clients sont-elles si incompatibles avec l'exercice de cette activité professionnelle ?

Dispositions culturelles, efficacité du service et lutte statutaire

Inclure dans l'analyse les impératifs de distinction des clients qui séjournent à l'hôtel permet de rendre compte des raisons implicites qui poussent de façon apparemment paradoxale le sens commun des concierges à condamner sur le registre du professionnalisme non seulement des dispositions culturelles trop populaires, mais aussi l'imitation du goût de luxe des clients. Le positionnement idéal semble se situer dans un subtil entre-deux pour « tenir son rang » dans un double sens : détenir une culture satisfaisante eu égard au prestige symbolique de l'hôtel comme espace social de distinction, mais ne pas concurrencer les clients en tentant de se rapprocher d'eux :

« Les concierges de la vieille école, parfois ils ont une petite tendance à se prendre pour leurs clients [...]. Enfin, je sais pas si c'est un complexe par rapport au client. Après, ça c'est une règle d'or en hôtellerie, il faut jamais paraître plus riche que ton client. Enfin je sais pas comment t'expliquer : tu portes pas une Rolex quand tu travailles dans l'hôtellerie [...]. Je pense que c'est une petite faute... pas de goût, mais de professionnalisme. Pas de signes ostentatoires de quoi que ce soit. Enfin, à la rigueur, t'es pas là pour être toi, quoi... [...] C'est pas que t'effaces complètement ta personnalité et tu recommences, mais l'important c'est le client. Donc [...] pas porter de signe distinctif de richesse quelconque. Ça empêche pas les trois quarts des chefs concierges masculins d'avoir des pompes qui viennent de chez John Lobb ou de je sais pas quoi, hein ! Je sais pas, mais je pense que de toute façon, les concierges, globalement, ont un peu plus des goûts de luxe que les autres. » (Concierge, 30 ans, parents professions intellectuelles supérieures.)

On peut alors enrichir l'analyse de la lutte statutaire qu'évoque Sherman. Au-delà des stratégies de résistance³⁷ pour garder une intégrité statutaire face au client discourtois (feindre l'impossibilité de lui réserver une table, lui adresser un sarcasme *in absentia*, etc.), la lutte se joue aussi sur le plan culturel. Le positionnement dominé ou non du concierge se définit aussi par les caractéristiques des clients eux-mêmes. Car si le concierge participe du dispositif de distinction des hôtels (pour être labellisé palace, l'hôtel doit disposer d'un service de conciergerie) et des clients (savoir se faire servir par un concierge, donc savoir le solliciter et lui verser des pourboires, fait partie de la panoplie distinctive des hautes classes), en retour, le capital symbolique du client rejaillit sur le concierge.

Tout d'abord, les clients parvenus (les « nouveaux riches », certains étrangers, la clientèle des séminaires d'entreprises ou bénéficiant d'offres promotionnelles) peuvent être perçus par les concierges comme une menace pour le prestige de leur hôtel (par leur manque de « classe »), voire pour leurs revenus (s'ils ne savent pas donner de pourboire). Mais le (très discret) mépris qu'ils suscitent parfois chez eux a peut-être à voir avec une distance sociale cette fois trop faible pour que les servir soit complètement légitime. Face à cette clientèle démunie en capital culturel, le concierge est investi du rôle valorisant d'adjuvant dans l'effort de distinction (toujours vaine en tant qu'effort) du client, leur prescrivant les aspects incontournables d'un séjour distinctif à l'hôtel. Par exemple, les nouveaux milliardaires russes, sans le concierge, seraient perdus et désœuvrés. Ici, l'enjeu ne porte pas sur la légitimité du contenu de la consommation :

« Parfois ils savent pas du tout, et ils ont intérêt à nous faire entièrement confiance [...]. Les étrangers, en fait ils se foutent un peu de l'opéra, de la pièce, de l'œuvre. C'est plus pour dire : "Bon, ben 'être allé à l'opéra de Paris' : *check!*", voilà quoi. Donc parfois tu leur annonces un truc, genre un opéra d'un sombre inconnu post-moderne apocalyptique, et ils font : "OK, écoute vas-y !" Et après il y en a qui ont de la chance, qui tombent pendant *Rigoletto*. Je dis pas que les autres sont moins bien, mais c'est vrai que c'est un peu plus universel, quoi, c'est plus facile d'accès. » (*Idem.*)

En revanche, face aux clients bien pourvus en capital culturel, et donc parfaitement autonomes dans leurs choix de consommation, le concierge règle plutôt les seuls aspects logistiques (trouver le billet, réserver la voiture, etc.) La lutte se joue différemment, certains concierges s'enorgueillissant d'encanailler un client grand bourgeois en l'ouvrant à des consommations populaires :

« J'étais plus amené à manger une cuisine de terroir, cuisine grand-mère, et j'ai fait découvrir des tas de choses à des clients, justement cette cuisine grand-mère dans laquelle j'ai été élevé. Et je peux t'assurer que j'ai des tas de clients

37. SHERMAN R., *op. cit.*, p. 184-222.

qui aujourd'hui me disent que s'ils ne m'avaient pas connu, ils n'auraient pas eu la chance de connaître ça. Tu vois, comme quoi l'échange... [...] Aller faire manger des cuisses de grenouilles à quelqu'un qui est... coincé du cul, je trouve ça extraordinaire, parce que les cuisses de grenouille, il peut pas les manger avec une cuillère et une fourchette, et c'est ça qui est génial. Et que la personne revienne et te dise : "C'était génial votre truc, là... C'était parfait !" Bien sûr : t'en as eu plein les doigts [...] ! J'ai envoyé un ministre manger dans une cidrerie [...]. Un bon boudin-purée par exemple, ou une bonne cidrerie, ce genre de choses. » (CC, 46 ans, père ouvrier, mère au foyer.)

Pourtant, cette lutte reste inégale si l'on tient compte du fait que le comportement « omnivore³⁸ », plutôt que d'invalider le modèle de la légitimité culturelle, lui ajoute une dimension supplémentaire³⁹ : l'éclectisme culturel, plutôt caractéristique des classes supérieures, leur assure aussi un profit de distinction. Alors que les clients peuvent apprécier une excursion dans la culture populaire, certains concierges qui sont amenés à goûter au luxe de leurs clients ne parviennent peut-être pas à en jouir avec la même assurance⁴⁰ :

« Le petit paysan que j'étais, je ne savais pas qu'un jour je foulerais des tapis épais, que je voyagerais en première classe, qu'on m'attendrait, qu'on me gâterait, de tout, hélicoptère, etc. [...] Ben quelque fois, quand il y a tant de trucs, je me dis : "Je ne sais pas si j'apprécie à leur juste valeur", vous savez, quand il y a trop. Vous savez, [un client] me fait un cadeau fastueux, il m'est arrivé d'être au St. Francis, à San Francisco, avec deux suites immenses, qui étaient dix fois cet appartement [...]. J'ai le cœur plein de reconnaissance, [...] je le reçois comme un cadeau, mais après ça, je me dis : "Est-ce que tu es capable d'apprécier toujours tout ce que l'on te donne ?" [...] J'avais peur de me perdre, vous comprenez ? J'avais peur de me perdre. » (CC, 69 ans, père inconnu, mère au foyer.)

CONCLUSION

Là où l'on ne l'attendait peut-être pas, la théorie de la culture de Bourdieu éclaire la sociologie du travail en montrant comment les conditions de recrutement des travailleurs, leurs dispositions culturelles et leur rapport à la culture légitime permettent de mieux comprendre les conditions de possibilité de leur consentement au travail et de leur adhésion à *l'illusio* qui régit leur groupe

38. PETERSON R. A., « Understanding audience segmentation. From elite and mass to omnivore and univore », *Poetics*, n° 21, 1992, p. 243-258.

39. COULANGEON P., art. cit., p. 28.

40. Sans compter que si cette consommation résulte, comme dans l'exemple, d'un cadeau du client, l'extinction trop brutale de la dette du client habitué (dette que le dévouement de long terme du concierge a fait naître et que les pourboires détruisent déjà en partie) et la difficulté du contre-don sont propres à accentuer le malaise.

professionnel. D'ailleurs, dans le cas des concierges d'hôtels, on pourrait aussi montrer comment, en creux, lorsque ces voies traditionnelles de recrutement social se modifient, par exemple quand la création d'une formation professionnelle de concierge attire des candidats mieux dotés en capital scolaire, c'est précisément cette concordance entre recrutement et adhésion à *l'illusio*, ou entre les attentes liées au poste et les dispositions de ceux qui les occupent, qui est progressivement remise en cause. La prise en compte du rapport à la culture légitime au travail occasionne ainsi le repérage d'une des dimensions que peut prendre la « vérité subjective du travail », ce profit « irréductible au simple revenu en argent⁴¹ ».

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD S. et PIALOUX M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 2004 [1999].
- BOURDIEU P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU P., « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, 1996, p. 89-90.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.
- BURAWOY M., *Manufacturing consent. Changes in the labor process under monopoly capitalism*, Chicago, University of Chicago Press, 1979.
- CARTIER M., « Perspectives sociologiques sur le travail dans les services : les apports de Hughes, Becker et Gold », *Le Mouvement social*, n° 2, 2005, p. 37-49.
- CHAUNCEY G., *Gay New York, 1890-1940*, Paris, Fayard, 2003.
- COULANGEON P., « La stratification sociale des goûts musicaux », *Revue française de sociologie*, vol. 4, n° 1, 2003, p. 3-33.
- DUBOIS V., *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, 1999.
- GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974.
- HOCHSCHILD A. R., *The Managed heart. Commercialization of human feeling*, Berkeley, University of California Press, 1983.
- JEANTET A., « À votre service ! La relation de service comme rapport social », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 2, 2003, p. 191-209.
- MARSHALL A. C., *The Uniformed staff*, Londres, Practical Press Ltd, 1950.
- MAUGER G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Étude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.
- MONCHATRE S., « L'insertion dans l'hôtellerie-restauration : entre vocations et transitions », in CADET J.-P., DIEDERICHS-DIOP L. et DUPRAY A. (dir.), *Douze ans de vie active et quelles carrières ? Approche compréhensive des parcours professionnels dans quatre familles d'emploi*, Céreq, Relief, n° 21, 2007, p. 11-85.
- MONCHATRE S., *Êtes-vous qualifié pour servir ?*, Paris, La Dispute, 2010.
- PETERSON R. A., « Understanding audience segmentation. From elite and mass to omnivore and univore », *Poetics*, n° 21, 1992, p. 243-258.

41. BOURDIEU P., « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, 1996, p. 89-90.

- PINNA G., *Les rapports sociaux de service dans l'hôtellerie haut de gamme. Tensions entre mise en scène de l'accueil et pratiques de travail*, thèse de doctorat de sociologie, Paris 8/EHESS, 26 septembre 2011.
- PINTO V., « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, 2010, p. 58-71.
- POUPEAU F. et RÉAU B., « L'enchantement du monde touristique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 170, 2007, p. 4-13.
- RETIÈRE J.-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n° 63, 2003, p. 121-143.
- SHERMAN R., *Class acts. Service and inequality in luxury hotels*, Berkeley, University of California Press, 2007.
- SORIGNET P.-E., *Danser. Enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, La Découverte, 2010.
- WEBER F., *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, INRA/Éditions de l'EHESS, 1989.
- ZELDE J., *Gribiche : roman*, Paris, Balland, 1989.

Rémy CAVENG

MARCHÉ DU TRAVAIL ET DISPOSITIONS À LA PRÉCARITÉ UNE ANALYSE PAR LES TRANSACTIONS ET LES TRAJECTOIRES

Dans ses travaux sur l'Algérie, Pierre Bourdieu analyse le désajustement entre les dispositions des paysans algériens et celles requises par l'imposition brutale de l'économie capitaliste. Il montre que l'adaptation à ce processus d'imposition implique un ensemble de conversions à de nouvelles façons de concevoir le temps, à faire face à des urgences inédites et, de manière plus générale, à de nouvelles manières de penser, d'agir et de sentir. L'entrée dans le cosmos capitaliste génère ainsi des dispositions spécifiques tout en rencontrant des résistances. En transposant, on peut poser que le rapport salarial tel qu'il a prévalu en France durant les dernières décennies est à l'origine de dispositions repérables dans le type de rapport à l'emploi dominant, mais également dans les façons dont les agents mènent leur vie d'un point de vue plus général. Or, la précarisation croissante de l'emploi déstabilise ces dispositions. La question qui se pose alors est celle du degré et, éventuellement, de la nature de cette déstabilisation ; autrement dit, celle du lien entre précarisation des conditions d'emploi et la production des habitus.

Pour répondre à cette interrogation, on s'appuie ici sur les résultats d'une enquête menée auprès des travailleurs vacataires des entreprises de sondage employés sur des contrats à durée déterminée de très courte durée. L'observation des logiques de distribution du travail montre que les chances de placement sur ce marché du travail dépendent de la détention de trois types de ressources : une capacité à se vendre, un capital professionnel et un sens du placement dont la combinaison donne lieu à ce qu'on peut définir comme une capacité à se gérer comme on gère un capital. Sur cette base, on pourrait facilement en conclure que, pour se maintenir sur ce marché, il est nécessaire d'être doté de dispositions spécifiques. Deux questions se posent alors. La première est de savoir si être en *capacité de* implique forcément être *disposé pour* ; si *savoir-faire* va forcément de pair avec *goût à faire* ? Le cas échéant, et c'est la seconde question à laquelle on va tenter de répondre, si dispositions il y a, est-ce que celles-ci sont générées par la condition d'emploi ou est-ce que cette dernière ne constitue pas également, voire uniquement, l'occasion d'actualiser des dispositions existantes ?

LE MARCHÉ DU TRAVAIL À LA VACATION : ESPACE DE PRATIQUES, CAPITAUX, SENS DU PLACEMENT

La majeure partie des opérations liées au recueil et à la mise en forme des données dans les entreprises de sondage est assurée par des vacataires sous contrats d'usage¹. Ces derniers évoluent sur un marché, ou mieux un espace, constitué d'employeurs multiples avec lesquels les liens sont discontinus et labiles. Cependant, afin de disposer d'une main-d'œuvre loyale et rapidement opérationnelle, les employeurs ont tout intérêt à entretenir un noyau de vacataires fidélisés. On n'observe donc pas de stricte correspondance entre la discontinuité des relations contractuelles et l'instabilité de l'emploi, mais, au contraire, des logiques de stabilisation et de fidélisation qui reposent pour une grande part sur la satisfaction des intérêts des deux parties : si les vacataires cherchent en premier lieu à se fidéliser auprès des entreprises qui présentent les conditions les plus favorables, de leur côté, les cadres chargés de la distribution du travail et de la supervision des enquêtes fidélisent en premier lieu les salariés présentant un ensemble de propriétés qui rend leur fidélisation utile à l'entreprise.

Cet équilibre des intérêts reste cependant très instable et fondamentalement asymétrique : formellement libres de vendre leur travail et de choisir à qui le vendre, les marges de manœuvre des vacataires restent très limitées ; celles des employeurs le sont beaucoup moins puisqu'ils disposent d'une armée de réserve permanente, qu'il s'agisse de vacataires en attente de mission ou de personnes postulant pour un premier emploi dans le secteur. Toute stabilisation reste donc très incertaine. Les vacataires doivent ainsi concilier une double contrainte : se fidéliser pour sécuriser leur situation tout en limitant leur dépendance vis-à-vis de leurs employeurs réguliers. Il leur faut ainsi détenir les ressources leur permettant de se fixer tout en restant mobiles. Ces ressources sont de trois types : la conformité à des standards comportementaux ; un capital professionnel spécifique à cet espace ; un sens du placement pour arbitrer entre les missions, les postes et les employeurs. Ces arbitrages permanents déterminent la valorisation ou la dévaluation de leur capital et influent sur leurs possibilités de se maintenir dans cet espace et d'y améliorer, un tant soit peu, leur position.

Se vendre : standards comportementaux et implication relationnelle

En première approximation et d'après ce qu'en disent les cadres, un bon vacataire est quelqu'un qui tient ses engagements, présente un bon niveau de productivité et réalise une prestation d'un niveau de qualité satisfaisant. C'est également quelqu'un sur qui il est possible de compter dès que le besoin se

1. Ces CDD dits d'usage peuvent être quotidiens (voire ne couvrir que quelques heures par jour) et dépassent rarement une semaine.

présente. L'observation des transactions montre que cela ne suffit pas : pour obtenir du travail, il faut avant tout savoir se vendre.

En effet, la fidélisation dépend en grande partie de la capacité à se placer en démarchant régulièrement les employeurs et à se présenter sous son meilleur jour lors de chaque contact. Dans une situation où les liens contractuels sont discontinus et de courte durée, la personnalisation des relations avec les cadres représente la meilleure assurance pour l'avenir. Les vacataires soulignent très souvent que l'obtention de travail repose avant tout sur une appréciation positive personnelle, voire sur des rapports affectifs. (« Ça dépend de qui t'aime ou t'aime pas. ») Ces relations, aussi superficielles soient-elles, excèdent les strictes relations professionnelles entre supérieurs et subordonnés, tout en les transfigurant. Alors que le statut d'emploi confère aux cadres un pouvoir discrétionnaire sur les vacataires, les interactions entre les deux parties prennent l'apparence de rencontres entre vendeurs et acheteurs d'une prestation².

La façon de se présenter et de s'exprimer pour solliciter du travail est déterminante. Dans ces emplois, un ensemble de *qualifications réelles*, sur lequel on reviendra, joue un rôle important tant pour effectuer le travail que pour sécuriser les positions. Cependant, ces qualifications ne font l'objet d'aucune certification institutionnelle et d'aucune reconnaissance par les employeurs. Les informations consignées dans les documents de suivi des vacataires portent moins sur la productivité ou sur la qualité du travail que sur les comportements. On y juge leur « personnalité », leur entrain, leur dynamisme, leur ponctualité, leur bonne volonté, leur investissement, leur attitude générale ou encore leur façon de se tenir et de parler. Les cadres se déplaçant rarement sur le terrain, les évaluations sont donc essentiellement le résultat d'impressions recueillies au cours d'interactions en face-à-face, lors de passages dans les bureaux et de courts briefings voire d'échanges téléphoniques. En l'absence de qualifications reconnues, les compétences dites « relationnelles » prennent une place centrale dans les évaluations. Ainsi, faire bonne impression en se montrant aimable et en manifestant sa conformité aux standards comportementaux compte tout autant, sinon plus, que respecter les standards de production.

Le capital professionnel

Néanmoins, cette conformité ne saurait suffire et un capital professionnel constitué d'une somme de savoir-faire constitue le second type de ressources indispensables. En effet, la deuxième condition pour se maintenir dans cet espace réside dans la capacité à répondre aux besoins de flexibilité fonctionnelle des entreprises.

2. PILMIS O., « Compétences professionnelles et compétences para-professionnelles sur le marché du travail : les journalistes pigistes et le "placement de sujet" », *Formation et emploi*, n° 99, 2007, p. 75-87.

Polyvalence, flexibilité, mobilité

Comme on l'a déjà souligné, les vacataires doivent parvenir à équilibrer deux nécessités contradictoires : se fidéliser tout en limitant leur dépendance à un nombre trop restreint d'employeurs. Une façon d'y parvenir est de se construire une réputation de polyvalence et de fiabilité auprès de différents employeurs. Comme sur d'autres marchés du travail où les salariés circulent entre les entreprises, la mobilité dans le secteur est perçue comme une accumulation d'expériences qualifiante en elle-même³. Un CV qui atteste une capacité à réaliser tous les types de missions constitue ainsi une ressource importante. Ce qui peut se traduire en termes de structure (niveau de compétence, capacité d'encadrement) et de volume (diversification fonctionnelle sur les différentes opérations) du capital professionnel.

Premier degré de diversification fonctionnelle, la capacité à s'adapter aux différents modes de recueil d'information accroît les chances de stabilisation auprès des employeurs. Ces derniers ne réalisent pas forcément tous types d'enquêtes simultanément. Pour un vacataire, le fait de pouvoir réaliser n'importe lequel d'entre eux devient alors un atout pour augmenter son volume de travail tout en évitant de disperser son activité auprès d'un nombre trop important d'entreprises. Dans le même temps, cela constitue un atout pour trouver de nouveaux employeurs, ces derniers étant plus intéressés par des vacataires immédiatement opérationnels sur tous types de missions que par des vacataires trop spécialisés.

L'autre moyen permettant de stabiliser les relations avec les employeurs et de parvenir à obtenir du travail en continu sur des périodes relativement longues (en comparaison avec les contrats d'enquêtes qui dépassent rarement cinq jours), est d'être opérationnel aussi bien pour le travail de terrain que pour des tâches de bureau. En effet, le temps d'une étude excède celui du recueil d'informations. Il comprend également celui, en amont, de sa préparation et, en aval, celui du traitement. Ceux qui sont susceptibles d'être affectés à la préparation des opérations, ainsi qu'à certaines phases de la mise en forme et du traitement des données, peuvent ainsi obtenir des jours de travail supplémentaires. Ces mêmes vacataires ont également plus de facilité à se placer auprès de nouveaux employeurs. D'une part parce qu'ils peuvent postuler sur différents postes et profiter de plus d'opportunités d'emploi. D'autre part parce que les employeurs apprécient de disposer de vacataires pouvant être mobilisés au gré de leurs besoins que ce soit sur le terrain ou dans les bureaux. La détention de ces qualifications constitue ainsi une ressource importante, mais aucune d'entre elles n'est suffisante en elle-même.

3. REYNAUD E., « Aux marges du salariat : les professionnels autonomes », in VATIN F., *Le salariat. Théorie, histoire et formes*, Paris, La Dispute, 2007, p. 299-309.

Utilité du capital professionnel et valeur du travail

Dans la mesure où le propre de l'efficacité du capital professionnel est de permettre une circulation entre les postes de manière à maintenir une certaine continuité de l'activité, plus un vacataire en est doté, plus il a de chances de circuler sur l'échelle des postes en termes de responsabilité, d'autonomie et de rémunération, que ce soit entre différentes entreprises ou au sein de l'une d'entre elles. De ce fait, le volume et la structure du capital professionnel n'ont pas de traduction en termes de reconnaissance du niveau global de qualification. La rémunération dépend uniquement de la tâche effectuée et non du niveau de qualification globale de celui qui l'effectue : tous les vacataires sont rémunérés au même tarif quand ils occupent un même poste et sont payés différemment selon le poste qu'ils occupent. En termes de rémunération, la valeur reconnue au salarié ne lui est donc pas attachée, elle n'est jamais fixée, elle fluctue et peut être remise en cause à tout moment. Un vacataire à qui on confierait le remplacement d'un cadre peut ainsi se retrouver au plus bas de l'échelle des salaires et de l'autonomie si on l'affecte à un travail de saisie.

Bien que le volume et la structure du capital déterminent l'accès aux postes les mieux rémunérés et les plus autonomes, le principal enjeu de l'accumulation n'est donc pas l'amélioration durable de la position dans les entreprises, mais la continuité des revenus. Il s'agit essentiellement de se maintenir dans l'emploi par l'accroissement des chances de placement à n'importe quel poste et dans n'importe quelle entreprise. Ce n'est qu'en seconde instance que ce capital détermine les chances des vacataires d'améliorer, au moins pour un temps, leurs conditions de travail et de rémunération, soit par mobilité interne, soit par mobilité externe.

Le sens du placement : se gérer soi-même comme on gère un capital

L'accumulation et la valorisation du capital professionnel ainsi que la poursuite de la carrière impliquent des choix souvent irréversibles entre la loyauté envers une ou plusieurs entreprises régulières et la défection pour en intégrer d'autres proposant de meilleures conditions, mais auprès desquelles la fidélisation reste incertaine. La limitation des risques inhérents à ce qui s'apparente à des paris sur l'avenir repose sur un sens du placement généré par des conditions d'emploi où chaque salarié est amené à devenir gestionnaire de ses possibilités d'accès au travail. De cette façon et à leur corps défendant, les vacataires des entreprises de sondages incarnent un modèle d'agent social entrepreneur de lui-même et « étant à lui-même son propre capital⁴ ». Les vacataires ne sont évidemment pas une incarnation pure de l'agent rationnel, mais la perspective selon laquelle ils s'en approchent doit être envisagée tant leurs conditions d'emploi imposent une pratique gestionnaire du quotidien.

4. FOUCAULT M., *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil, 2004, p. 232.

En effet, l'identification des critères qui président à la sélection des missions, la gestion des relations avec les cadres et les pratiques de recherche d'emploi révèlent des évaluations permanentes de la rentabilité des placements.

Ces salariés se trouvent dans l'obligation constante de chercher et d'échanger des informations sur l'état du marché, de mettre en place des plans et d'effectuer des choix tactiques, d'autant moins contraints que leur capital professionnel est élevé. Mais les paramètres pris en compte sont loin d'être uniquement économiques ou utilitaires puisque l'ambiance de travail et la qualité des relations avec les cadres pèsent fortement dans les décisions. De plus, la mise en place de ces plans s'inscrit rarement dans une visée stratégique. Bien que la sécurisation de la carrière dépende de l'accumulation et de la diversification des ressources, les conditions d'emploi, ainsi que les perspectives de stabilisation et de promotion, ne permettent pas vraiment de projection à long terme. D'une part, les cas sont rares où un vacataire peut s'imaginer se maintenir en travaillant pour une unique entreprise. D'autre part, la valeur du capital n'est jamais établie une fois pour toutes, notamment dans les cas de mobilité vers de nouveaux employeurs, puisqu'elle n'est pas systématiquement reconnue et qu'elle doit être prouvée. Enfin, même si elles révèlent des tactiques, les actions sont plus réactives que réflexives : les vacataires sont plus souvent des gestionnaires raisonnables et contraints de l'être que des gestionnaires rationnels conscients, bénéficiant d'une information pure et complète, posant librement leurs fins en dehors de tout attachement collectif et agissant en projetant précisément les résultats de leurs évaluations. C'est par la logique de cet espace, en fonction des opportunités qui se présentent à eux, par un apprentissage implicite, au fur et à mesure des expériences accumulées, plus que par une démarche volontaire et rationnelle, qu'ils diversifient leurs expériences, se forment aux différents postes et accroissent les ressources sur lesquelles reposent leurs chances d'accès à l'emploi et de maintien de leur position.

USAGES SOCIAUX DE L'EMPLOI PRÉCAIRE ET HÉTÉROGÉNÉITÉ DES HABITUS

On s'est employé jusqu'ici à analyser les contraintes très générales qui affectent tous les agents de cet espace ainsi que les conditions, elles aussi très générales, qui rendent possible de s'y maintenir. D'une certaine façon, on a dressé le portrait d'un vacataire présentant le plus haut degré d'ajustement à l'espace, c'est-à-dire celui dont l'habitus ainsi que la structure et le volume de capital professionnel lui permettraient de s'y placer le plus favorablement possible sans trop ressentir les forces qui s'exercent sur lui comme contraignantes ; celui chez qui la vérité subjective du travail, marquée dans cet espace par le sentiment de liberté et de réduction de la subordination, serait la plus éloignée de sa vérité objective, marquée par l'incertitude et l'auto-exploitation⁵. Or, cet idéaltype n'est

5. BOURDIEU P., « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, 1996, p. 89-90.

évidemment pas généralisable, car si tous subissent les mêmes contraintes, tous n'en sont pas affectés de la même façon, et le différentiel d'ajustement entre cet espace de pratiques et les dispositions des agents ainsi que leurs ressources est à l'origine de variations dans leur rapport à cette condition d'emploi.

Un révélateur de l'hétérogénéité des dispositions : les contraintes relationnelles

Se conformer aux standards comportementaux exposés plus haut suppose un certain degré de théâtralisation dans la présentation de soi, une aptitude à jouer afin de mettre en cohérence son comportement avec les attendus de la situation⁶. On observe ainsi différentes modalités du rapport à la mise en scène des interactions avec les cadres, en fonction du degré d'intériorisation de cette aptitude, et donc en fonction des conditions dans lesquelles les dispositions des agents ont été générées.

Nombre de vacataires d'origine moyenne ou supérieure développent un point de vue réflexif sur les pratiques relationnelles permettant d'obtenir du travail. C'est notamment le cas des étudiants, des jeunes diplômés en attente d'insertion, des intermittents du spectacle ou des personnes ayant connu un déclassement important, soit par rapport à leurs parents, soit en cours de carrière suite à une rupture biographique (licenciement, divorce, longue maladie). En raison de dispositions et d'aspirations liées à leur extraction sociale ou à leur investissement scolaire, la conformation aux règles d'interactions au cours desquelles il faut « mendier du travail », ne va jamais de soi et n'est jamais insensible en raison du coût symbolique, moral et pratique qu'elle implique. Ces vacataires sont assez lucides sur le jeu auquel ils sont contraints, parce que, n'y étant pas spontanément ajustés, ils doivent se livrer à d'importants efforts d'ajustements corporels, linguistiques et éthiques. Ils savent que ces artifices sont déterminants et qu'ils ne peuvent s'y soustraire.

En revanche, parmi les vacataires d'origine plus modeste et/ou issus de lignées de travailleurs indépendants, qui ont de l'ancienneté et ont effectué la majeure partie, voire la totalité, de leur parcours professionnel dans les sondages, on observe les meilleures performances de mise en scène des relations avec les cadres ainsi que des attitudes allant du déni de cette mise en scène à une vision véritablement enchantée de ces relations. Ces logiques, poussées à leur comble, parviennent à travestir les rapports de domination au point que ces vacataires peuvent en arriver à considérer que les cadres et eux-mêmes font partie d'un même groupe de copains, voire d'une même famille.

Ainsi, si entretenir de telles relations avec des agents qui détiennent un pouvoir de distribution du travail suppose d'endosser un rôle, il faut cependant nuancer la métaphore théâtrale : le « rôle » ne peut être joué « naturellement »

6. GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973, p. 61-62.

par ceux qui ne détiennent pas la capacité incorporée à improviser dans les limites d'un certain registre imposé par la structure qui cadre des interactions. Pour les autres, il y a au contraire congruence entre le « script » et leurs attitudes spontanées. On a là une des clés de compréhension des variations dans les perceptions que les vacataires peuvent avoir des cadres. Le caractère contraignant des standards comportementaux auxquels chacun se plie, au moins dans une certaine mesure, est lié au degré de leur intériorisation, laquelle dépend en grande partie de leur origine sociale⁷ : plus ils le sont, et moins ils apparaissent en tant que tels ; plus l'ajustement est fort, plus la prise de rôle est pleine, moins le rôle doit être joué et plus le sentiment de relations libres et de liberté d'action est important ; à l'inverse, moins les agents sont ajustés et plus la prise de rôle suppose un effort et plus ils développent une aptitude à la distanciation réflexive.

Ainsi, plus les vacataires sont disposés à s'investir spontanément dans des relations de sympathie, sans le ressentir comme une contrainte, plus celles-ci peuvent apparaître comme authentiques et bilatérales. Leur fidélisation s'en trouve ainsi facilitée en même temps que la relation de domination liée à leur position vis-à-vis des employeurs tend à devenir moins sensible, dissimulée par un sentiment de réciprocité à l'origine de l'enchantement des relations. À l'inverse, plus l'entretien de ces relations apparaît comme une injonction à laquelle il faut se soumettre, moins il devient possible de croire en la réalité d'une sympathie, ou au minimum d'une empathie, authentique et désintéressée. Dans ces conditions, la domination exercée par les cadres ne peut être dissimulée et en devient moins supportable, ce qui, en retour, n'incline pas à se lier avec eux et compromet donc les chances de stabilisation et de poursuite de la carrière.

Deux figures de l'ajustement entre espace et dispositions

Les vacataires en transition

Les vacataires en transition professionnelle sont généralement des étudiants, de jeunes diplômés à la recherche d'un emploi correspondant à leur formation et, pour une bonne part d'entre eux, d'aspirants à des carrières artistiques ou culturelles. Bien que leur position ne soit pas satisfaisante comparée à leurs projets professionnels, leur rapport à l'emploi vacataire est plutôt positif. Cette situation relève d'un usage réaliste et utilitaire qui se manifeste par un investissement limité. Si on les compare aux professionnels dont il sera question plus loin, ils ont tendance à accorder à leur travail une moindre importance et se déclarent moins en sous-emploi, essentiellement parce qu'ils ont d'autres activités en dehors des sondages, lesquelles participent de façon plus déterminante à la définition qu'ils se donnent d'eux-mêmes.

7. Comme on le verra par la suite au sujet de leur rapport à l'emploi, le plus haut degré d'ajustement s'observe chez les vacataires d'origine plus modeste qui trouvent dans cet espace un débouché professionnel acceptable ou issus de lignées de petits travailleurs indépendants qui y trouvent le moyen de se croire encore indépendants.

Leur travail dans les sondages, auquel ils refusent massivement la dénomination de « métier » parce qu'il est jugé sans perspective ou peu valorisant, ne peut donc être envisagé que de manière transitoire. Le statut de vacataire permettant un faible investissement auprès des employeurs et une certaine souplesse dans la gestion des temps, il leur offre la possibilité de ne pas désinvestir la recherche d'un autre emploi (et la perspective de le trouver) ainsi que d'autres espaces, ceux où ils se forment ou encore ceux où ils ont des activités à haute valeur symbolique⁸.

Si cette position n'est pas susceptible de combler leurs aspirations, elle constitue un moyen de les réaliser. Elle leur permet de continuer à entretenir le flou quant à un statut social qui n'est pas encore fixé. Ils y trouvent le moyen de financer le report des choix d'installation, de mettre à distance l'emploi stable en attendant de trouver ou de se créer des opportunités correspondant à leurs aspirations et d'éviter ainsi un possible déclassement et l'assignation à un statut social potentiellement dégradant⁹. L'instabilité de leur situation d'emploi est constitutive de ce moment de leur trajectoire et ils la préfèrent à une stabilisation insatisfaisante. Ils ne perçoivent pas cette expérience professionnelle comme déterminante pour la suite de leur trajectoire. Quant à l'incertitude, elle est le signe d'un avenir encore indéterminé, donc plutôt rassurant. Elle l'est d'autant plus que beaucoup de ces vacataires se distinguent des autres par des origines sociales plus élevées et par un capital culturel plus important, ce qui leur permet de relativiser la fragilité de leur situation présente par l'assurance relative qu'elle ne durera pas ; les chances de promotion perçues atténuant, voire annulant, la perception qu'ils peuvent avoir des risques de déclassement¹⁰. Leur position actuelle n'est acceptable que dans la mesure où, en raison de leur origine et de leurs ressources, ces agents se définissent non pas par celle-ci, mais par leurs aspirations, par la position qu'ils visent et par l'assurance subjective, souvent objectivement fondée, d'y parvenir. Si on doit les définir et quand ils doivent se définir, ce n'est donc pas en se référant à leur position sociale saisie par leur situation professionnelle actuelle, mais par un avenir de classe souhaitable sinon probable.

Des vacataires professionnels et heureux de l'être

Plus âgés que les transitoires et ayant une forte ancienneté, ces vacataires manifestent un rejet de tout attachement définitif à un employeur. Ils jugent le CDI moins avantageux que leur statut actuel, notamment parce qu'il suppose un

8. Concerts, expositions, théâtre, pratiques artistiques, etc.

9. NICOLE-DRANCOURT C. et ROULLEAU-BERGER L., *Les jeunes et le travail, 1950-2000*, Paris, PUF, 2001, p. 224-225.

10. MAUGER G., « Unité et diversité de la jeunesse », in MAUGER G., BENDIT R. et WOLFFERSDORFF C. von (dir.), *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 38.

engagement durable et contraignant. L'emploi vacataire semble « normalisé » : malgré la spécificité du statut, c'est pour eux un emploi comme un autre et, dans leur quasi-totalité, ils n'en recherchent pas d'autre. Par rapport aux autres vacataires, ils disposent d'un capital professionnel plus conséquent : souvent susceptibles d'occuper des postes d'encadrement et d'effectuer des tâches en autonomie, ils sont plus polyvalents.

Ils apprécient massivement de changer de collègues et de lieux de travail, de ne pas être lié à un employeur et de disposer d'une certaine liberté (formelle) quant au choix des périodes de travail. Ce rapport au statut est lié à un certain nombre de propriétés sociales : pour les bacheliers et les non-bacheliers ou pour des femmes ayant connu une rupture familiale, ayant peu ou pas travaillé et ayant dû retrouver une activité sans disposer de ressources à faire valoir sur le marché du travail, il peut s'agir d'un débouché acceptable ; pour les personnes vivant en couple, l'instabilité de l'emploi peut être relativisée et les avantages du statut de vacataire permettent au contraire de « concilier » – pour les femmes – vie de famille et activité professionnelle. Cette propension qui porte à se maintenir à la lisière des entreprises, liée souvent à l'appartenance à des lignées de travailleurs indépendants, s'accompagne d'un rejet plus global des assignations qui permet de ne pas se laisser définir par une position sociale clairement identifiée alors qu'il est devenu difficile de projeter leur avenir professionnel ailleurs. Par leur expérience et les différents atouts qu'ils détiennent, ils maîtrisent le jeu et peuvent parvenir à optimiser le contrôle des relations d'emploi et de l'incertitude. On comprend alors qu'ils puissent afficher un certain attachement à leur statut et opérer un retournement de ce qui pourrait être perçu par d'autres comme des inconvénients : l'instabilité de l'emploi est largement compensée par le sentiment de liberté. Mise en balance avec les contraintes de la vie d'entreprise, l'incertitude du lendemain leur apparaît comme une contrepartie minime.

Par cette tentative d'échapper au salariat classique, ils accèdent à des possibilités de manipulation symbolique du statut social par lesquelles ils s'octroient des gains de position. Travailler dans les sondages peut ainsi être interprété comme un moyen d'échapper à des positions durables moins satisfaisantes. Si la condition de vacataire ne permet pas d'identification à des positions socialement reconnues et valorisées, elle offre la double possibilité de ne pas s'identifier à des positions stigmatisées et d'accorder une valeur intrinsèque à sa situation en la référant à la liberté formelle liée au statut d'emploi. Se définir comme « vacataire », c'est un peu une façon de trancher tout en ne tranchant pas puisqu'en dehors de la référence à ce statut, il n'existe aucune ressource d'identification collective professionnelle stable. En outre, l'hybridation entre le statut formel de salarié et une forme d'emploi qui autorise à se sentir proche des travailleurs indépendants permet d'autonomiser la valeur accordée au poste du contenu de l'activité. Ils peuvent alors manipuler les classements sociaux pour construire et délivrer une représentation de leur position ainsi que s'auto-

illusionner sur l'irréductibilité de leur individualité à une position sociale définie, connue et reconnue. Ils cherchent ainsi à se construire « une position de classe "hors classe"¹¹ » en échappant à tout ce qui peut marquer l'appartenance à d'autres classes. S'ils n'ont jamais espéré devenir bourgeois, ils estiment avoir échappé au destin de prolétaire.

Une figure du désajustement : devenir professionnel malgré soi

Du point de vue de leurs propriétés sociales, cette troisième catégorie de vacataires se distingue des précédents par un âge plus élevé et par un niveau d'études plus bas. Dans leur grande majorité, ils sont issus des classes populaires. Ils ont souvent travaillé régulièrement avant de connaître des périodes d'alternance entre emploi et chômage, la faiblesse de leurs qualifications rendant ensuite leur réinsertion vers l'emploi stable difficile. Ces caractéristiques permettent de comprendre le rapport ambigu qu'ils entretiennent avec leur statut et l'usage plus ou moins contrarié qu'ils ont de leur condition. Tout en connaissant un statut d'emploi atypique ne correspondant pas à leurs aspirations initiales, ils restent attachés à certaines caractéristiques de l'emploi typique (stabilité des liens d'emploi, des équipes, des lieux de travail). Pour autant, ils s'illusionnent peu sur leurs chances d'en retrouver un : très majoritairement, ils n'ont pas d'autre projet professionnel, ne recherchent pas d'emploi et projettent souvent de rester vacataire à long terme, voire jusqu'à la retraite.

Leur entrée puis l'installation comme vacataires ont souvent été consécutives de ruptures biographiques (longue maladie, divorce tardif, perte d'emploi et difficultés de réinsertion). En ce sens, devenir vacataire a été un élément déterminant de réparation de trajectoires rompues et, de façon apparemment paradoxale, de stabilisation de la position après des parcours erratiques ou des situations d'incertitude encore plus grande. Cela leur a permis de reprendre prise sur un présent et sur un avenir dont ils avaient perdu la maîtrise. Même instable, la condition de vacataire leur permet de revenir dans l'emploi et/ou de s'y maintenir durablement et ainsi d'accéder à des droits sociaux qui ne se limitent plus à des minima. Ces agents ont retrouvé un statut social, des capacités d'action, des « supports » et une « citoyenneté sociale¹² » dont ils avaient été dépossédés.

À l'inverse des précédents chez qui l'ajustement au statut précède généralement l'accès à ces emplois, ces professionnels ont connu une conversion tardive, forcée et souvent brutale alors que, même s'ils ont connu des parcours faits d'emplois successifs et souvent sous des statuts précaires, ils appartiennent à une génération dont le rapport à l'emploi a été produit pendant la période

11. MAUGER G. et POLIAK C., *La vie buissonnière*, Paris, Maspero, 1977, p. 243.

12. CASTEL R., *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?*, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 31.

où le plein-emploi garantissait une certaine sécurité et où le CDI était devenu la norme juridique et symbolique. De ce fait, cette conversion est restée très partielle et n'est pas allée jusqu'à transformer un rapport à l'emploi qui reste « traditionnel » dans le sens où il manifeste un attachement à un certain nombre d'attributs caractéristiques du salariat « classique ».

La socialisation liée à leur inscription dans une carrière de vacataire a fait émerger de nouvelles perspectives tout en disqualifiant certaines autres. Les perspectives les moins souhaitables (la discontinuité radicale de l'emploi, le chômage perpétuel, le RMI, l'installation dans la pauvreté...) ont pu ainsi être écartées et disparaître de l'espace des possibles immédiats. Dans le même temps, la perspective la plus souhaitée – le retour à l'emploi stable – a également été abandonnée. Mais, bien qu'il leur paraisse impossible de revenir en arrière, la valeur de cette perspective n'a pas été affectée. L'emploi stable reste le référent symbolique parce qu'il a été intériorisé très tôt comme horizon et comme aspiration. Le temps a eu raison des espoirs, mais pas des structures mentales. Alors que la perspective de l'emploi stable est abandonnée, et qu'on pourrait penser qu'elle n'agit plus comme référent pratique susceptible d'orienter les conduites à adopter, elle ne cesse en réalité de le faire. C'est pour cela que leur conversion, très partielle, à la condition de vacataire s'accompagne d'une nostalgie de l'emploi stable. Ces professionnels aimeraient se stabiliser et pas seulement pour éprouver un minimum de sécurité économique, mais pour se sentir intégrés à un collectif.

Tout en se satisfaisant d'une situation qui leur offre une sécurité relative au regard de leurs expériences antérieures, ils tentent de reconstruire des relations d'emplois suffisamment stables pour entrer en adéquation avec un rapport à l'emploi désajusté à leur condition. Non sans difficultés, et au prix de déceptions ou d'incompréhensions car ne disposant ni d'un capital professionnel élevé ni d'un sens du jeu suffisamment développé, les conditions de la réalisation des aspirations à la stabilisation peuvent rarement être réunies. Ils se contentent souvent du minimum et n'aspirent apparemment pas à améliorer leur position. En définitive, loin de modifier leur rapport à l'emploi et à l'avenir, le fait de devenir vacataire a réactualisé, réactivé, réconforté ces derniers alors qu'ils avaient été encore plus contrariés et déstabilisés par leurs expériences antérieures.

CONCLUSION

En intégrant cette condition d'emploi, que ce soit de façon transitoire ou permanente, tous les agents sont soumis à une socialisation spécifique à travers laquelle ils apprennent à maîtriser des liens d'emploi instables. Cette maîtrise dépend notamment de la capacité à gérer les relations avec les employeurs, à se gérer comme un capital, à devenir responsable de la sécurisation de sa position professionnelle.

Si tous les vacataires sont soumis aux mêmes contraintes, celles-ci ne produisent pas un effet unique parce que tous ne les subissent pas, ne les ressentent et ne s'y adaptent pas de la même façon selon leurs ressources, leurs trajectoires et leurs aspirations. Pour ces raisons, cette condition objective génère des significations subjectives variables en fonction des différentes catégories d'agents. Ceci permet d'éclairer le constat établi par Michel Gollac et Serge Volkoff selon lequel si les salariés sous statut précaire ne sont pas en moyenne plus heureux que la moyenne des salariés, « ils sont quand même moins malheureux qu'on aurait pu le craindre » et que « le fait d'avoir un emploi précaire dans le secteur privé augmente significativement, toutes choses égales par ailleurs, le degré de bonheur¹³ ». Cet effet positif du statut précaire s'explique probablement par le fait que les salariés perçoivent leur emploi comme un emploi d'attente. Cette interprétation est valable pour les vacataires transitoires. En revanche pour les deux types de vacataires professionnels, les raisons et le sens de ce « bonheur » sont autres. Pour les premiers, le statut de vacataire en lui-même fait le bonheur, il y a un rapport positif parce qu'il y a ajustement entre leurs aspirations et leur condition. Pour les seconds, ce n'est pas le statut de vacataire en lui-même qui fait le bonheur, il est un pis-aller par rapport aux aspirations à un statut stable, mais comme c'est par ce biais qu'ils sont revenus en emploi, on peut comprendre qu'ils soient, en définitive, plus « heureux » qu'auparavant.

L'analyse des usages différenciés de cette condition montre comment le passé incorporé se trouve actualisé dans des situations auxquelles il n'est pas forcément ajusté et dans lesquelles il y a incorporation ; soit, d'une part, l'actualisation de dispositions, et, d'autre part, la constitution de schèmes au cours de la pratique. Pour autant, ces différents usages révèlent également que ce n'est pas parce qu'il y a incorporation de façons de faire que l'on peut conclure à l'incorporation de dispositions durables qui seraient spécifiques et que tous partageraient. Si l'espace professionnel impose les mêmes contraintes à tous, les mêmes règles du jeu et si l'enjeu fondamental est le même pour tous (survivre), les enjeux symboliques, dont la raison est en partie à chercher en dehors de cet espace professionnel, varient selon les propriétés des agents, leur trajectoire et leurs aspirations. Face au constat de pratiques de recherche d'emploi et de gestion des relations avec les employeurs relativement unifiées, la diversité des usages qui résulte de l'hétérogénéité des enjeux symboliques oblige à écarter l'hypothèse d'un habitus spécifique à cet espace puisque c'est justement la coprésence d'habitus hétérogènes qui explique les différents usages.

Le premier point à écarter est donc celui de la formation d'un habitus propre aux vacataires. Cela supposerait qu'on puisse repérer un *même* ensemble *cohérent*

13. GOLLAC M. et VOLKOFF S., *La perception subjective du travail : rôle des identités de genre et conditions d'emploi (quelques éléments d'analyse statistique)*, Paris, Document de travail du Centre d'études de l'emploi, n° 69, 2006, p. 12.

de dispositions qui fassent *système* et qui soit *commun* aux différentes catégories d'agents. Autrement dit, que l'on puisse non seulement observer des pratiques homogènes dans cet espace professionnel, mais aussi des effets de l'instabilité des liens d'emploi et des pratiques gestionnaires propres à cette condition sur d'autres pratiques, voire sur toutes les autres pratiques. De plus, ces effets pourraient aller dans deux sens différents : soit un penchant à ne jamais rien prévoir, à une gestion lâche des autres activités ; soit, au contraire un penchant à tout gérer de façon stricte et calculée. Or, on observe les deux tendances. Chez certains professionnels, on décèle, dans une certaine mesure, des indices de cette cohérence dans les pratiques de planification. Mais celle-ci s'explique avant tout par des dispositions formées en amont. Quoi qu'il en soit, le dispositif méthodologique mis en place ne permettait pas de repérer réellement un principe générateur de *toutes* les pratiques qui soit cohérent et qui serait le produit des conditions d'emploi.

On doit alors se limiter à tenter de dégager ce qui, du point de vue des dispositions, a été importé dans l'exercice de l'activité et ce qui a été produit par celui-ci, sans supposer que ces dispositions spécifiques fassent système avec d'autres. En définissant une disposition comme la conjonction entre, d'une part, des compétences comprises comme des « capacités à faire » et, d'autre part, des appétences comprises comme le penchant, l'inclination, le goût à faire ou à se plaire dans telle ou telle situation¹⁴, on peut parvenir à clarifier (un peu) le problème. Pour ce qui est des « capacités à faire », tous les vacataires acquièrent, à des degrés divers, les mêmes compétences de type « gestionnaire ». Elles constituent la base d'un sens du placement spécifique à cet espace professionnel qui permet d'y améliorer sa position ou, au minimum, de la maintenir. Mais, d'une part, la maîtrise de ces compétences est variable et figure comme fonction de l'ajustement aux attendus de l'espace et, d'autre part, ces compétences ne peuvent être rigoureusement interprétées comme des *dispositions* gestionnaires. Pour cela, il faut aussi que la contrainte de gestion ne soit pas ressentie comme contraignante, qu'elle apparaisse comme allant de soi, qu'elle corresponde à un penchant. Or, celui-ci ne s'observe que chez le premier type de professionnels en raison de leur origine sociale (e. g. les enfants ou petits-enfants de travailleurs indépendants). Ce qui permet donc d'affirmer que ce penchant qui s'exprime par la propension à *chercher* des situations où on se gère soi-même, préexiste à leur entrée dans cet espace et qu'il n'en est en rien le produit. Cette condition offre la possibilité d'actualiser et de vivre ce penchant, lequel n'est partagé ni par les transitoires, ni par les seconds professionnels.

On peut dire la même chose du rapport à l'emploi, et en particulier du penchant à rejeter la subordination continue ou l'assignation à une position sociale non satisfaisante qui porte à se plaire dans cette condition. Ce rapport à

14. LAHIRE B., « Esquisse d'un programme scientifique d'une sociologie psychologique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 106, 1999, p. 39.

l'emploi est spécifique des premiers professionnels et on ne peut affirmer qu'il est le pur produit de l'inscription dans l'espace. Le penchant peut certes résulter d'un processus de conversion opéré à partir d'un double constat. Le premier étant qu'il est possible de vivre relativement heureux en travaillant dans cet espace et le second étant qu'au regard des aspirations et des ressources détenues, l'éventail des possibles alternatifs n'offre guère de perspectives plus satisfaisantes. Mais l'inscription positive dans une carrière de vacataire peut aussi résulter d'un effet de sélection : une partie de ceux qui restent sont ceux qui s'y sont toujours plus en raison de schèmes intériorisés antérieurement. C'est ce que montre la confrontation de l'usage des deux catégories de professionnels : le rapport à l'emploi des premiers est lié à leur trajectoire et s'est formé dans une période marquée par le chômage de masse et la précarisation alors que celui des seconds s'est formé dans une période de plein-emploi où le salariat typique apparaissait non seulement comme une évidence mais aussi comme un moyen d'ascension sociale. C'est pourquoi le rapport au statut des seconds est ambigu alors que celui des premiers s'avère au contraire positif. Outre qu'il dépend des origines sociales des agents, ce rapport à l'emploi se forme donc à un niveau plus général, par la comparaison entre différents possibles professionnels selon l'âge, le sexe, le capital scolaire, etc. Il dépend donc non seulement des ressources détenues, mais aussi, en fonction de ces dernières, de la perception de l'état du marché de l'emploi et du lien qui s'établit, à un moment donné, entre les titres scolaires et les postes auxquels ils donnent accès, perception parfois confirmée par des recherches d'emploi ou par le passage à des postes insatisfaisants. C'est à partir de cette comparaison que se constituent des aspirations raisonnables pouvant porter à reconsidérer les perspectives et sa situation pour finalement en venir à l'apprécier, à y prendre goût. Cette conversion du regard étant d'autant plus facile que le salariat n'était pas une condition valorisée dans la famille, que l'on n'a pas connu l'emploi typique, que l'accès à celui-ci apparaît de plus en plus difficile et/ou qu'il semble ne plus garantir ni l'accès à des positions valorisées ni de progression dans la hiérarchie salariale et symbolique. On ne peut donc pas considérer que le processus d'apprentissage et d'adaptation que produit nécessairement le passage plus ou moins long par la précarité est susceptible de structurer des dispositions spécifiques à proprement parler : quand il y a penchant, celui-ci s'explique en grande partie par des facteurs exogènes. C'est parce que les conditions de l'ajustement lui préexistent qu'il a lieu et elles ne concernent (encore) que des fractions de classe bien spécifiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU P., « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, 1996, p. 89-90.
- FOUCAULT M., *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard/Éditions du Seuil, 2004.
- GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.
- GOLLAC M. et VOLKOFF S., *La perception subjective du travail : rôle des identités de genre et conditions d'emploi (quelques éléments d'analyse statistique)*, Paris, Document de travail du Centre d'études de l'emploi, n° 69, 2006.
- LAHIRE B., « Esquisse d'un programme scientifique d'une sociologie psychologique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 106, 1999, p. 29-55.
- MAUGER G., « Unité et diversité de la jeunesse », in MAUGER G., BENDIT R. et WOLFFERSDORFF C. von (dir.), *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 21-49.
- MAUGER G. et POLIAK C., *La vie buissonnière*, Paris, Maspéro, 1977, p. 243.
- CASTEL R., *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.
- NICOLE-DRANCOURT C. et ROULLEAU-BERGER L., *Les jeunes et le travail, 1950-2000*, Paris, PUF, 2001.
- PILMIS O., « Compétences professionnelles et compétences para-professionnelles sur le marché du travail : les journalistes pigistes et le "placement de sujet" », *Formation et emploi*, n° 99, 2007, p. 75-87.
- REYNAUD E., « Aux marges du salariat : les professionnels autonomes », in VATIN F., *Le salariat. Théorie, histoire et formes*, Paris, La Dispute, 2007, p. 299-309.

Cinquième partie

**LE TRAVAIL
ENTRE DOMINATIONS ET CONFLITS**

Maxime QUIJOUX

INTRODUCTION

Pourquoi Bourdieu est-il aussi absent dans les analyses du travail en France ? Si cette problématique a été en grande partie à l'initiative de ce livre, peu de recherches à l'heure actuelle semblent être néanmoins en mesure de pouvoir y répondre¹. De toute évidence, les conflits et ambitions qui l'opposent aux fondateurs de la sociologie du travail, comme nous l'évoquions en préambule, sont une hypothèse qui, bien que plausible, demeure largement insuffisante. Un motif d'ordre théorique pourrait davantage éclairer cette question. Si les principales écoles qui composent la sociologie du travail hexagonale, qu'elles soient marxiste, régulationniste ou « stratégique », n'ont pas manqué de souligner le poids de l'organisation dans le rapport qu'entretiennent les salariés à leur activité, rares sont celles qui partagent un examen aussi radical que celui de Bourdieu sur le monde du travail, y compris parmi les chercheurs qui lui étaient proches². Le sociologue provoque en effet une quasi-unanimité contre lui lorsqu'il analyse par exemple les menus conquêtes ou privilèges comme autant de subterfuges destinés « à masquer la contrainte globale³ » du travail ou lorsqu'il perçoit « la liberté de jeu comme [...] la condition de leur contribution à leur propre exploitation⁴ ». Compte tenu du peu d'influence que le reste de son œuvre exerce sur les sociologues du travail⁵, on peut légitimement concevoir que ce texte l'ait maintenu durablement à l'orée des études sur le travail.

1. Voir « Préambule ».

2. On pense ici principalement à Michel Pialoux qui, s'il a remarquablement renseigné les dégradations importantes qui ont accompagné la modernisation des ateliers automobiles de Sochaux et plus largement la classe ouvrière française, s'est dans le même temps employé à montrer l'ensemble des « stratégies ouvrières » pour contourner ou contrer ces transformations de l'organisation de la production. Voir par exemple ces chroniques Peugeot publiées au début des années 1980, ou plus récemment, avec COROUGE C., *Résister à la chaîne*, Marseille, Agone, 2011.

3. BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 294.

4. *Idem*.

5. TANGUY L., *La sociologie du travail en France*, Paris, La Découverte, 2011. Voir aussi « Préambule ».

On en sait désormais davantage sur l'analyse que Bourdieu porte sur cet objet de recherche, loin de se limiter, en ce sens, à la seule « double vérité » qu'il accorde au travail. Si les dominations occupent effectivement une place importante pour le sociologue, non seulement dans les sociétés capitalistes, mais aussi dans les économies de subsistance⁶, celles-ci peuvent s'avérer extrêmement fluctuantes, selon les contextes de production et secteurs d'activités dans lesquelles elles se réalisent. De fait, environnements productifs et économiques se présentent comme autant de champs régis par un ensemble de luttes que se livrent différents agents. De sorte que, tout comme l'habitus, les formes et les degrés d'assujettissement que produit l'organisation du travail peuvent varier fortement d'une situation économique, sociale ou historique à une autre. Au risque de réifier le monde du travail, on ne peut donc étudier les formes de domination au travail sans examiner les contextes et les conflits qui contribuent tant à les exacerber qu'à les atténuer.

C'est par cette approche à la fois « relationnelle » et contextuelle que les contributions rassemblées dans cette cinquième et dernière partie se proposent d'interroger les formes contemporaines de dominations au travail. Les quatre articles nous offrent en ce sens une échelle d'analyses tout à fait stimulante pour concevoir la fécondité d'une telle entrée. La partie débute par un examen local des formes de production des dominations. À partir d'une ethnographie rigoureuse d'un commissariat de police, la contribution de Proteau met en lumière la correspondance qui existe entre l'espace physique du commissariat et l'espace social des activités policières : on découvre comment agencement des lieux, attributions des postes et hiérarchie des fonctions contribuent à produire des schèmes indigènes, un habitus, qui légitime et conforte les divisions sociales de leur univers professionnel. La deuxième contribution embrasse ensuite un objet d'étude plus large puisqu'elle aborde les dominations au sein d'une catégorie socioprofessionnelle : les cadres. En ciblant son étude sur l'encadrement issu de la promotion scolaire ou d'entreprise, Goussard éclaire les modes de différenciations sociales parmi un groupe trop souvent perçu dans une homogénéité de façade. L'auteure montre en l'occurrence comment les nouvelles normes de management viennent renforcer des formes plus anciennes et plus classiques de violence symbolique : face à des concurrents mieux dotés scolairement et mieux ajustés aux exigences actuelles de l'entreprise, ces transfuges sont soumis à des injonctions culturelles contradictoires, à l'origine certes d'« expériences conflictuelles », mais qui conduisent toujours à des attitudes de résignation et de retrait. Mais face à une définition aussi « aliénante » que celle de la « double vérité du travail », peut-il en être autrement ? Les deux dernières contributions entendent, chacune à leur manière, répondre à ce questionnement, poursuivant en ce sens une montée en généralité dans les objets étudiés comment dans les

6. Voir dans la première partie la contribution « Le travail entre domination et rationalisation ».

ambitions scientifiques. En s'interrogeant sur « la pertinence heuristique du concept de champ syndical », Bérourd montre que la conflictualité au travail dépend fortement de configurations syndicales spécifiques. L'auteure montre en effet qu'on ne peut penser le syndicalisme et les luttes qu'elles produisent en faisant l'économie de ses propres dynamiques historiques, de ses divisions et enjeux internes ou de ses rapports aux autres domaines de mobilisations. En apportant une lecture multidimensionnelle, le concept de champ apparaît alors ici particulièrement propice pour examiner les formes les plus institutionnelles de luttes contre les dominations au travail. La partie s'achève alors par une réflexion globale du sociologue Michaël Burawoy sur la genèse des formes dominations au travail. À partir de différents résultats obtenus aussi bien dans les systèmes capitaliste que soviétique, l'auteur de la *Fabrique du consentement*⁷ engage un dialogue serré avec Bourdieu et Gramsci dans lequel il montre toutes les difficultés à appliquer certains concepts du sociologue français au travail, au premier chef l'habitus, dès qu'ils sont soustraits des contingences historiques ou des formes socialisation secondaire. Si sa critique apparaît parfois un peu réductrice – notamment dans la dissociation habitus/champ qu'il opère ou dans sa méconnaissance de ses travaux algériens –, Burawoy ne nous propose pas simplement des outils pour mieux comprendre le travail ; il nous offre les moyens d'une meilleure intelligibilité des conditions de l'action de l'homme moderne.

7. BURAWOY M., *Manufacturing Consent: Changes in the Labor Process Under Monopoly Capitalism*, Chicago, University of Chicago Press, 1979.

Laurence PROTEAU

ARCHITECTURE PHYSIQUE ET CADRE SYMBOLIQUE ÊTRE ET PARAÎTRE POLICIER¹

Partir des premières observations réalisées sur un terrain est une manière très empirique de mobiliser la sociologie relationnelle de Pierre Bourdieu pour comprendre comment se fabrique l'habitus policier dans l'ordinaire des relations de travail². Identifier les principales oppositions, mettre au jour le système des relations objectives qui structure l'espace des positions dans un commissariat permet, en effet, de vérifier qu'« un point dans un espace n'est rien en dehors de ses relations avec le tout³ ». Cette proposition résume l'ambition théorique et l'exigence empirique au cœur de la théorie de la pratique telle que l'a construite Pierre Bourdieu. Il s'agit de saisir avec une égale attention les contraintes propres à un champ particulier de l'espace social ainsi que ses manifestations physiques et symboliques incarnées dans les pratiques et les croyances d'agents aux propriétés sociales et trajectoires diverses. S'ils ont en commun de participer du même champ, il n'en reste pas moins que le partage des positions suscite luttes et conflits. Leur règlement, jamais terminé, mobilise les possibles institutionnels (les conditions structurelles) et les ressources inégales dont disposent les agents (les types et le volume de capitaux). L'attachement à cette exigence sociologique de tenir ensemble structures et agents, champ et habitus, afin de saisir les logiques du sens pratique⁴ policier, dispose à donner tout leur sens à certains détails empiriques, comme lorsqu'un commandant s'exclame avec rancœur : « Il nous bouffe nos postes », en parlant d'un autre service que le sien. Ce type de petites phrases en dit long sur les luttes internes à l'institution. De fait, les positions qu'occupent les policiers peuvent être très différentes et inégalement valorisées et, contrairement à l'imagerie officielle, elles sont moins

1. Je remercie Christel Coton et Léonore Le Caisne pour leurs précieuses remarques sur ce texte.
2. L'enquête s'est déroulée dans un commissariat d'une ville moyenne durant une année et demie essentiellement auprès des brigades judiciaires (mineurs, mœurs, stupéfiants, criminelle).
3. BOURDIEU P., *Réponses*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 203.
4. BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1980.

complémentaires que fortement concurrentielles : la division du travail et donc la spécialisation des tâches – enjeux de luttes à un haut niveau de responsabilité – ont des effets pratiques sur les agents de base. Quel service prendra une « affaire » ? Lequel aura le pouvoir d'en décliner une ? Etc.

L'observation des pratiques professionnelles des policiers permet d'objectiver les relations, les oppositions, les divisions, les manières d'être, de penser et d'agir beaucoup plus que le travail comme activité. Dans cette perspective, la question est moins de savoir *Ce que fait la police*⁵, que ce qu'elle fabrique comme sens pratique en transformant des dispositions socialement acquises en *habitus* professionnel. Ainsi explore-t-on un domaine plus vaste que celui du travail en tant qu'activité ; on objective les conditions de possibilité du travail en observant simultanément le processus qui associe les contraintes internes de l'institution (histoire, règles, lois...) aux dispositions à s'y soumettre (plus ou moins) inscrites dans des trajectoires individuelles. Comment le système d'actions et de représentations incarné dans les pratiques observables est-il déterminé ? Comment l'institution produit-elle ses agents (formation, gratification...) et comment ses agents l'habitent-ils au sens propre (positions) et au sens figuré (croyances) ? De fait, il ne suffit pas d'y être pour en être, encore faut-il acquérir les manières de faire et de pensée adaptées. Dans ce processus au cours duquel un univers adopte un nouvel entrant qui s'y installe « comme chez lui » (ou qui n'y parvient pas), se forge, par immersion dans la pratique, un *ethos* propre au groupe qui soude plus sûrement qu'un règlement officiel. Cette transmission des codes pratiques et symboliques du groupe se réalise très diversement, notamment par la mobilisation d'un système de jugements en série sur les autres et sur soi-même. Ces logiques de la division permettent de classer les policiers selon une opposition « vrai/faux » et de trouver de « bonnes raisons » à cette stigmatisation ou à cette distinction.

Dans une première partie, nous expliciterons, les principes d'oppositions entre les positions qui s'observent dans la division de l'espace physique et nous verrons, dans une deuxième partie, les schèmes de pensée de soi et de l'autre correspondant à cet espace de position. Ce point de vue oblige à chercher ce qui forge un certain type d'*habitus* policier, c'est-à-dire ce qui permet l'intériorisation des pratiques et des représentations liées à une position particulière dans cet espace.

5. MONJARDET D., *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », série « Sociologie », 1996.

APPRÉHENSION PRATIQUE DU SYSTÈME D'OPPOSITION : UN TERRAIN À ENTRÉES MULTIPLES

Dès la première visite guidée du commissariat⁶, aux commencements de l'enquête se dessinent succinctement l'espace des positions possibles et les valeurs attachées à chacune d'elle. Loïc – le commandant responsable de l'unité de protection sociale composée de trois brigades (mineurs, mœurs et stupéfiants) – organise la découverte de son univers professionnel en allant du plus ouvert et public (l'accueil accessible à tous) au plus fermé et symbolique de la fonction policière (le sous-sol invisible au tout-venant). Cette visite formelle révèle de précieuses informations sur la structuration pratique et symbolique de cet espace⁷. Même schématiquement, on devine les ordonnancements et les classements propres au commissariat, notamment la répartition spatiale très clivée des diverses brigades.

Loïc, 52 ans, est fils d'ouvrier. Après quelques années passées dans la marine, il devient inspecteur de police (aujourd'hui officier). D'abord affecté dans un service en charge du « tout-venant », il intègre ensuite la brigade criminelle pour s'occuper « d'affaires plus importantes », puis, il est promu chef de l'unité de protection sociale. C'était il y a plus de quinze ans et depuis il « ne peut plus en sortir », dit-il, puisque personne ne se porte volontaire pour prendre sa place. Peu enviée, sa position correspond à une police éloignée de l'image la plus valorisée du métier, celle de l'activité purement judiciaire ou purement répressive. Loïc est également investi de missions dirigées vers des partenaires extérieurs, celle notamment de « correspondant scolaire ». Confronté dans son univers professionnel à une faible reconnaissance institutionnelle, l'adhésion au partenariat est une manière de réenchanter son poste, d'accumuler de la plus-value sociale pour compenser, autant que faire se peut, le manque de considération attaché à sa position dans la division du travail policier. Dans le même temps, en opérant cette conversion, il s'éloigne encore plus de l'image historiquement légitime du « vrai » flic. Cette position en porte-à-faux permet de comprendre qu'il consacre du temps à une sociologue en lui faisant visiter le commissariat. Elle explique aussi que, paradoxalement, il ne s'attarde pas dans les bureaux de l'unité qu'il dirige – comme si rien d'intéressant ne s'y passait –, mais qu'en revanche, il prévient – comme pour aiguïser la curiosité – que nous arrivons à la « fameuse crim' ». Cette reconnaissance du pouvoir des autres

6. Les commissariats dépendent de la direction centrale de la sécurité publique et, à l'époque de l'enquête, sont organisés de la façon suivante : le directeur départemental de la sécurité publique (commissaire divisionnaire) est le plus haut gradé ; un ou plusieurs commissaires dirigent le service du roulement, les bureaux de police localisés dans les quartiers ; un ou plusieurs commissaires dirigent les services d'investigations qui comportent plusieurs unités spécialisées : stupéfiants, mœurs, mineurs, criminelle.

7. Nous ne décrivons pas toute la visite parce que nous avons fait le choix d'insister sur ce qui clive structurellement l'espace des positions dans le commissariat.

montre que les hiérarchies symboliques inscrites dans l'architecture physique du commissariat sont parfaitement intériorisées et façonnent non seulement les usages des lieux – ne pénètre pas dans les locaux de la crim' qui veut –, mais aussi l'échelle de classement symbolique.

Une vitrine ambiguë

L'accueil est la première halte. Loïc la présente comme l'*entrée propre*, celle qui ouvre le commissariat sur l'extérieur, sur la rue. Les gens y entrent librement. L'endroit est tenu par des adjoints de sécurité en uniforme qui font le premier tri des « clients » : ils en excluent certains, orientent et canalisent les autres. Il est sobrement meublé de six chaises disposées le long des grandes vitres qui ouvrent le commissariat sur l'extérieur, d'une plante verte, d'une télévision jamais allumée. Cette configuration qui se veut sinon accueillante du moins neutre, en réalité, met mal à l'aise les *gens du dehors* confinés là et exposés à la vue de tous (passants comme policiers). La tension, palpable, tient à la confusion des statuts : certains demandent simplement des informations ou se plaignent du voisinage, d'autres viennent déclarer un fait dont ils sont victimes, d'autres encore se rendent à une convocation en tant que plaignants, témoins ou mis en cause. Les regards obliques indiquent que chacun essaie de deviner les raisons de la présence des autres : méfiance et gêne sont d'autant plus prégnantes que dans une ville moyenne, il est toujours possible de croiser un voisin, un collègue, une vague connaissance. Les interrogations et les suspicions diverses vont bon train et participent de la construction sociale du commérage et de la rumeur⁸. En revanche, la gêne ne semble pas atteindre les adjoints de sécurité qui répondent en parlant fort à la requête, souvent murmurée, des *gens du dehors*. À l'immobilité et à la passivité contrainte de ces derniers, s'oppose l'animation des policiers qui se croisent à l'accueil. Ils se saluent, échangent les derniers potins et les infos de la veille ou se racontent leur soirée. Ces scènes contrastent avec le silence des *gens du dehors*, qui ressentent d'autant plus leur extériorité qu'ils n'ont aucun moyen – ni aucune raison – de participer à ces formes de sociabilités ordinaires qui imposent les policiers comme les maîtres des lieux, les *gens du dedans*. D'ailleurs, la première manifestation concrète de l'intégration de l'enquêteur dans cet univers est de ne plus avoir à donner son nom à l'accueil et de pénétrer, sans autres formalités, dans l'espace privé de l'univers policier.

L'accueil est une frontière physique et symbolique qui inscrit la séparation entre policiers et non policiers dans l'espace (entre eux et nous) ; il contient les corps profanes à distance du corps policier. Observer les relations c'est aussi, on le voit dans ce cas, observer des rapports inégaux, des rapports de force, des

8. ELIAS N. et SCOTSON J. L., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997.

rapports de domination et/ou de connivence qui dépendent des positions des uns et des autres dans l'espace des positions et qui affichent dès le départ la place de chacun. Les pouvoirs sont inégalement distribués et les positions ne sont pas équivalentes. Les policiers ont aussi besoin de ces confrontations à peine esquissées, mais néanmoins efficaces, avec les *gens du dehors* qui participent *a contrario* de la construction de la familiarité et de l'entre-soi. Pour se sentir vraiment chez soi dans le commissariat, il faut éprouver quotidiennement sa capacité à s'y mouvoir avec aisance contrairement à ceux qui ne savent pas où se mettre.

Un monde de « fonctionnaires »

La visite se poursuit dans les couloirs du rez-de-chaussée, ceux qui prolongent l'accueil. En s'arrêtant un court instant devant chaque bureau, Loïc précise non pas le grade ou le corps des occupants (officiers ou gardiens de la paix et gradés), mais le nom du service auquel ils appartiennent, indiquant ainsi l'importance décisive de l'affectation, plus encore que celle du statut, comme système de classement : la brigade des mineurs, le service du quart⁹, la police technique et scientifique... Personne ne se manifeste particulièrement ; pas de grandes agitations. Il ne se passe rien de singulier. Ces bureaux sont en tout point semblables, *a priori*, à ceux d'autres administrations. D'ailleurs Loïc ne s'attarde pas, comme si ces brigades n'étaient pas ce qu'il importait le plus de montrer à un visiteur non policier. En revanche, il fait quelques commentaires qui laissent entrevoir les logiques de répartition des services dans l'ordre symbolique du commissariat et les luttes qui les opposent. Il ne tient pas de discours lénifiants sur la coopération entre services ; le portrait qu'il dresse de son univers reprend les clivages internes historiquement constitués auxquels il adhère « tout naturellement » et sur la base desquels il organise son existence professionnelle. Il ne faut pas que le visiteur se trompe de héros et le guide dévoile un peu de ce qui classe et décline les services les uns par rapport aux autres. Loïc insiste longuement, par exemple, sur le fait que la police de proximité et le service du quart prendraient une grande partie des postes aux autres services : « Il faut mettre en valeur la pol prox, c'est comme ça », dit-il avec une pointe de ressentiment. Les divisions et les conflits entre les services sont perceptibles dans ce type de remarque, et l'attention portée à ce qui les détermine permet de comprendre l'architecture cachée du commissariat, c'est-à-dire la répartition des différentes positions les unes par rapport aux autres et la valeur symbolique attachée à chacune d'elle. En l'occurrence, ce qui se joue dans cette critique d'une police généraliste qui traite à la chaîne (en temps réel) la petite et moyenne délinquance, c'est la menace qu'elle ferait peser sur les polices spécialisées : elles craignent de perdre non seulement des postes et

9. Le quart est un service judiciaire généraliste qui prend en charge la petite et moyenne délinquance. Les policiers y travaillent en uniforme.

des moyens, mais aussi la réputation et la reconnaissance qui font leur attrait aux yeux des policiers. La façon dont Loïc présente le service du quart, sans s'y arrêter – « ils traitent le tout-venant », dit-il –, résume ce qui devrait, pour lui, continuer à faire la différence entre ce service et ceux qui mènent des investigations longues, complexes et mobilisant une compétence particulière. Et, comme pour donner du poids à son inquiétude, et en guise d'introduction à la suite de la visite, il déplore la perte de prestige de la « crim'¹⁰ » – pilier mythique du travail d'investigation – qui risquerait également le déclassement. Les enjeux sont révélés : l'ancienne noblesse du métier semble remise en question par les nouvelles priorités politiques, celles qui associent police de proximité et réponse rapide à la petite délinquance.

Les beaux quartiers

Crim', c'est le nom sous laquelle Loïc présente cette brigade d'investigation alors qu'elle est depuis longtemps appelée officiellement Unité de recherches judiciaires et réduite au sigle neutre d'URJ. Cette dénomination usuelle est un indice de l'enjeu attaché au nom, mémoire des temps glorieux, sorte de carte de visite symbolique plus parlante que l'organigramme officiel. Dès les premiers contacts, cette fameuse crim' apparaît comme un lieu et un monde à part, ouvert uniquement aux initiés qui seuls se sentent autorisés à pousser la double porte battante qui l'isole du reste du commissariat. Ce n'est pas parce qu'elle est séparée des autres services que cette inscription particulière dans l'espace a un sens univoque. Elle peut être cachée au fond du couloir en raison de sa moindre importance (exclusion, relégation) ou alors, au contraire, parce qu'elle bénéficie d'une position protégée et privilégiée (tranquillité, intimité, autonomie). Alors comment statuer sur le sens de cette observation ? C'est en replaçant cette brigade dans un ensemble dont elle fait partie que l'on peut repérer l'existence de formes de connivences et de logiques d'oppositions qui construisent des groupes dont les membres se reconnaissent dans des manières d'être policier attachées à la position qu'ils occupent dans cet espace.

Alors que nous pénétrons dans les locaux de la crim', une manière commune de « faire flic » s'impose d'emblée au regard. Tous les policiers sortent de leur bureau. Plutôt sportifs en apparence et parlant fort, ils sont habillés exactement comme on s'y attend en se fiant aux clichés sur les flics d'investigation (blousons de cuir, jeans). Ils nous entourent et commencent à raconter, sur un ton de grande fanfaronnade virile, quelques-uns de leurs exploits en laissant transparaître les risques du métier. Certes, cette mise en scène d'eux-mêmes vise à impressionner ceux qui pénètrent dans leur fief et, ce, d'autant plus lorsque

10. Les guillemets encadrant ce diminutif ne seront plus utilisés dans la suite du texte.

c'est une femme qui s'y aventure¹¹ – mais pas seulement. Elle impressionne aussi les autres policiers qui, lorsqu'ils les croisent, observent avec envie ou jalousie l'aisance tonitruante des cadors du commissariat et enfin, elle galvanise et anime ceux-là même qui la produisent. On peut y voir la manifestation très « spontanée » d'un *ethos* qui correspond à une position singulière dans le commissariat. Les seigneurs agissent comme tels parce qu'ils sont en position de le faire et parce qu'ils doivent le faire s'ils veulent préserver leur position et entretenir le mythe. Mais ils ne le font pas pour autant de manière consciente : ils jouent le jeu en toute croyance et mettent en œuvre une expérience doxique au monde social. Ils n'ont pas le choix parce qu'ils sont habités par les exigences implicites – mais incontournables – de leur position, c'est-à-dire, qu'ils sont dominés par leur domination.

Les bas-fonds

C'est ensuite la descente vers *l'entrée sale* selon l'expression de Loïc. Plusieurs salles en sous-sol où les policiers, comme leurs « clients », sont bien moins lotis qu'à l'étage au-dessus. L'une d'elle est le vestiaire des gardiens de la paix. Ils arrivent en civil et revêtent leur uniforme dans cette pièce aux murs jaunâtres où chacun dispose d'un casier, comme dans un vieux gymnase. Le port de l'uniforme leur interdisant de déjeuner en public, ils amènent leur gamelle de chez eux et mangent rapidement dans une petite pièce attenante sobrement équipée de distributeurs de boissons et de sucreries et meublée de petites tables en plastique. Autant dire qu'ils n'y trouvent pas de quoi se reposer. L'autre partie du sous-sol, qui donne sur le parking du commissariat, est réservée à l'accueil des personnes arrêtées. Sombre, froid, triste, cet espace est occupé par quelques bancs de bois et un comptoir où officie le chef de poste qui gère une dizaine de cellules de garde à vue et de dégrisement. Là, les manières sont moins courtoises que dans *l'entrée propre*. Menottes aux mains, les personnes interpellées sont facilement bousculées, hurlent des insultes, tapent dans les portes des cellules : ici, le bruit des *gens du dehors* retenus sous le régime de la garde à vue, remplace le silence de ceux qui attendent, libres, à l'accueil. Loïc présente cet endroit comme la face cachée du commissariat, ou plutôt comme la face qu'il faut cacher. Le symbolisme de cet espace – un sous-sol dégradé, bruyant, isolé des regards extérieurs – est de fait à l'opposé de *l'entrée propre* qui se veut la vitrine de l'institution.

11. Au moment de l'enquête, cette brigade est exclusivement masculine. Pour une analyse de la place des femmes dans la police, on peut lire PRUVOST G., *Profession : policier. Sexe : féminin*, Paris, Éditions de la MSH, coll. « Ethnologie de la France », 2007.

Au cours de cette visite¹², rien qu'en passant d'un service à l'autre, d'un étage à l'autre certaines oppositions qui structurent l'espace policier apparaissent. Les gardiens de la paix occupent *l'entrée sale*, en sous-sol. Ils n'ont pas de lieux privés (comme les bureaux réservés aux policiers en civil), le port de l'uniforme les oblige au respect de nombreuses règles dans le commissariat (comme celle de saluer un supérieur par son grade), mais aussi au dehors (comme l'interdiction de manger ou même de s'asseoir dans un lieu public). Ils sont situés en bas de la division pratique et symbolique du travail policier.

Mais les clivages ne séparent pas seulement le sous-sol des étages, les policiers en uniforme en poste sur la voie publique des policiers en civil en fonction dans les services d'investigation. Ils divisent aussi entre elles les diverses brigades judiciaires selon une échelle de gravité supposée des affaires qui classe les plus complexes – celles qui commandent de nombreuses investigations – au sommet des biens policiers rares et de valeur. À l'inverse, les « petites affaires » sans envergure s'enchaînent sans gloire pour le service qui les traite. Si l'on ne considère que les deux extrémités de cet ordonnancement symbolique, le Quart occupe la position dominée et la crim' la position dominante. Entre ces deux pôles, se distribuent d'autres positions intermédiaires et inégalement distinguées là encore. Les commentaires de Loïc à leur sujet, lancés à la volée au fil de la visite, renseignent sur le sens commun policier qui organise les perceptions internes de cet univers : la brigade des mineurs est considérée comme mineure parce que « sociale », tandis que celle des stupéfiants et des mœurs n'a pas affaire à de « vraies » victimes, que ce soient les toxicomanes ou les prostituées.

LES LOGIQUES DE LA DIVISION : « VRAI ET FAUX FLIC »

C'est, entre autres, en observant l'apprentissage sur le vif des techniques d'interrogatoire¹³ et de l'écrit procédural¹⁴, mais aussi en repérant le système de classement entre « vrai » et « faux » flic, qu'on appréhende ce que « devenir policier » suppose comme travail collectif d'inculcation parfois explicite, mais le plus souvent implicite. Considérons ici le dernier aspect de cette socialisa-

12. Loïc ignore totalement la police judiciaire (PJ) qui dépend de la direction de la police judiciaire alors que les divers services du commissariat – de voie publique, comme de recherches judiciaires – sont rattachés à la direction de la sécurité publique. La PJ occupe les sommets physique et symbolique du commissariat : au premier étage un petit escalier très discret mène à une porte munie d'un code que seuls les membres de la PJ connaissent. Les échos de ce service viendront plus tard au cours de l'enquête, toujours sur le mode de la raillerie envieuse.

13. PROTEAU L., « Interrogatoire, forme élémentaire de classification », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 178, juin 2009, p. 5-11.

14. PROTEAU L., « Scribe ou scribouillard. Les ambivalences de l'écriture dans la division du travail policier », in COTON C. et PROTEAU L. (dir.), *Les paradoxes de l'écriture. Sociologie des écrits professionnels dans les institutions d'encadrements*, Rennes, PUR, coll. « Le sens social », 2012, p. 41-64.

tion, celle qui touche au cœur même du symbolique et construit la réputation et l'honneur policier.

Le mythe du « vrai flic »

L'image sociale du « vrai flic » emprunte au mythe qui émerge peu à peu à partir de la fin du XIX^e siècle avec la naissance du roman policier, le développement de discours politiques et médiatiques sur l'insécurité¹⁵ et l'invention de deux nouvelles formes de police : judiciaire et scientifique. L'inspecteur en charge d'enquêtes complexes résout l'énigme et arrête les bandits sans user des méthodes de la police politique ou de celle du maintien de l'ordre public, mais en mobilisant à la fois les savoirs de la science et les savoirs acquis par la proximité – calculée mais pas toujours maîtrisée – avec le monde de ceux qu'il traque. L'image sociale de ce policier n'échappe pas à l'ambiguïté attachée aux positions troubles qui font le bonheur des journalistes, des romanciers et des policiers qui vendent leurs mémoires. Tous, pour des raisons différentes, ont intérêt à fabriquer un flic d'action en équilibre entre la justice et le crime. Ce statut entre deux eaux lui confère une aura de mystère et de secret, garante de la fascination qu'exerce l'enquêteur comme le « grand bandit ». L'un et l'autre sont perçus comme audacieux, courageux, rusés et libres.

Cette image sociale historiquement fondée est toujours au principe du classement indigène entre « fonctionnaire » et « flic » qui redouble les divisions entre les services. Il ne faudrait pas croire que ces clivages ne sont que symboliques. Ils ont, au contraire, des effets certains sur l'*hexis* corporelle et les pratiques policières. Sorte de gouvernail des « bonnes manières » pour ceux qui ont les moyens de s'inscrire au pôle dominant de l'investigation, ils structurent les actions les plus quotidiennes de la vie ordinaire d'un commissariat. Nul n'y échappe et ne peut s'en affranchir ; c'est le cadre commun d'ordonnement des connivences, des alliances, des intérêts, des goûts et des dégoûts, en un mot des styles de vie policiers. Au jour le jour, ce système de jugement ne se concrétise pas par des actes héroïques et flamboyants qui consacraient les « flics » au détriment des « fonctionnaires » qui, eux, n'auraient nul moyen de briller. La croyance dans l'exception et l'exceptionnel s'entretient aussi par les petits détails de la pratique. Par exemple, dans le registre de l'action, lorsque les policiers de la crim' sortent pour procéder à une arrestation, ou à une perquisition, ils s'agitent, s'exaltent, ajustent leurs armes dans leurs *holsters*, attrapent à la volée un « deux-tons » qu'ils jettent au dernier moment sur le toit d'un véhicule banalisé, puis démarrent en trombe dans la cour du commissariat. La discrétion n'est pas de mise et l'excitation – parfois mêlée d'agacement – gagne aussi les policiers d'autres services qui assistent à ce déploiement de corps

15. KALIFA D., *Crime et culture au XIX^e siècle*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2005.

armés allant, comme un seul homme, au-devant du danger. Dans le registre de l'investigation, les stratégies de distinction sont plus discrètes, mais tout aussi efficaces : les coups de gueule des policiers de la crim' lors d'interrogatoires (qui semblent, de ce fait, musclés) traversent les doubles portes et sont entendus jusqu'à la brigade des mineurs et au quart qui, en règle générale, sont bien plus silencieux. C'est encore en se gaussant du mauvais travail supposé des autres brigades judiciaires qu'ils affichent leur supériorité et se posent en spécialistes.

« On a une brigade de quart qui prend le tout-venant [...]. C'est vrai que t'as des durs, des têtus, des teigneux, des gars butés qui refusent de parler, qui s'obstinent, nient l'évidence. Donc on va nous donner le dossier [...]. Le type, on est là ensemble, on parle, comme là en ce moment tous les deux. On va lui parler et puis il va y avoir cette complicité, parce qu'on a l'habitude. Et là en un quart d'heure de temps, il va nous cracher l'affaire [...]. Alors que les autres [les policiers du quart] ça fait 24 heures qu'ils l'ont ! » (Raymond, gardien de la paix en poste à la crim', 42 ans.)

Il est étonnant d'observer à quel point les policiers qui tirent leur fierté professionnelle (et plus largement sociale) d'une adhésion au mythe, saisissent la moindre manifestation de différence, aussi infime soit-elle, pour réaffirmer leur territoire symbolique – celui de l'investigation et de l'action. Le point d'honneur mis à incarner le mythe est certainement un moyen de réenchanter une position par ailleurs menacée de déclassement professionnel.

Le flic, le fonctionnaire et la belle affaire : un enjeu de lutte

« *Qu'est-ce qui caractérise un policier de la criminelle par exemple ?*

— Il faut que ce soit un chasseur, quelqu'un qui fasse de la recherche, un peu comme un prédateur pour aller chercher un délinquant souvent récidiviste, endurci, qui sévit dans un quartier. Il faut avoir un esprit chasseur avec beaucoup d'initiative, beaucoup d'autonomie. Tous ne peuvent pas le faire. Certains ont besoin d'avoir des cadres bien fixes, bien rigides, sinon on peut rien en tirer. » (Loïc, commandant, chef de l'Unité de protection sociale.)

La « chasse » est présentée comme un style de vie attaché à la vision mythique du policier d'investigation libre et autonome. Elle s'oppose au travail de bureau régi par des règles strictes. Si elle séduit autant c'est qu'elle laisse ouverte la possibilité de transgresser dans une certaine mesure la limite entre la légalité et l'illégalité (entretien d'indics, course-poursuite, arrestation en force, interrogatoire musclé, petit ou grand arrangements avec la loi...), performance qui signe les qualités de l'élite policière. Mais cette autonomie policière est doublement glorieuse pour ceux qui la revendiquent et en font le socle de leur *habitus* : elle permet aussi de se prétendre détaché de l'injonction domes-

tique. Bill, brigadier-chef à la brigade des stupéfiants se présente comme un flic de choc qui ne compte pas ses heures. Il décrit son univers de travail comme un collectif d'hommes réunis par la confiance, le danger, et le dévouement et refuse de prendre en compte les plaintes de sa femme qui « ne comprend pas qu'après une enquête intense où on ne dort que 9 heures en 4 ou 5 jours, à la fin au lieu d'aller dormir on fait la bringue avec les collègues... Il faut vider le stress ». Les policiers dominants dans le commissariat prétendent que toutes les occasions sont bonnes pour inventer de fausses missions afin de passer la nuit en dehors de la maison, que ce soit avec d'autres femmes ou avec leurs copains. Certes, ces propos cueillis à la volée lors de pots et de repas, dans la voiture qui ramènent les policiers après une opération, ressortissent de la gloriole masculine qui se plaît à inventer un séducteur viril impénitent entouré d'une bande de potes à toute épreuve. Mais, fantasmées ou réelles, ces « déviances » sont supposées être constitutives de la condition de flic. Tout se passe comme si « être flic » c'était se permettre des écarts dans tous les domaines, bénéficier d'une liberté impudente et pouvoir bluffer même dans l'univers domestique. Cette disposition à la transgression ferait partie de l'habitus policier et dépasserait l'espace du travail ; ils seraient, eux aussi, un peu des voyous et surtout sacrément virils, ce qui leur donnerait en quelque sorte un supplément d'âme. On le voit, il s'agit de cultiver à loisir tous les signes d'une opposition nette et tranchée entre les vrais flics, ces hommes qui affrontent la rue et la pègre sans peur (si ce n'est sans reproche) et les fonctionnaires, ces pâles, pleutres et inutiles secrétaires retranchés dans des bureaux qui rentrent à 17 heures pile pour retrouver femme et enfants. Un bon flic ne compte pas son temps, il en a la maîtrise et ne se soumet pas à des horaires de fonctionnaire. Il peut décider d'aller chez le coiffeur en plein après-midi ou de rester au commissariat jusqu'à 23 heures s'il le faut. Seuls, lui et « les siens », déterminent cette nécessité. Le mythe prête au vrai flic la volonté d'échapper au temps comptable, à la bureaucratie et, à l'inverse, l'envie de se donner complètement à son travail. L'expression « ne pas céder à maman », caractérise cette liberté, « maman » étant l'épouse qui réclame que son mari rentre à heure fixe et soit présent le week-end. Ne pas faire passer son univers privé avant le service est une marque d'honneur policier : le vrai flic ne se plie pas aux contraintes des gens ordinaires. Le rapport au temps se comprend encore mieux si on le rapporte à la distribution des différents services dans l'organigramme symbolique du commissariat. De fait, lorsque l'on observe le travail des policiers de la crim' qui restent souvent plus tard que leurs collègues d'autres services, on s'aperçoit qu'ils y sont contraints moins par une nécessité technique que par un intérêt à afficher des manières d'être flic qui leur seraient propres. S'ils ne comptent pas leurs heures, c'est pour se distinguer des policiers qu'ils stigmatisent comme des fonctionnaires. Ne pas compter son temps, c'est aussi affirmer que les affaires à traiter sont plus complexes que celles des autres services et qu'il est impossible de les résoudre à la chaîne, selon un calendrier

administratif qui impose des horaires fixes : « On n'est pas à la sécurité sociale, ici », s'exclame un gardien de la paix en poste à la crim'.

Concrètement, être flic et pas fonctionnaire, c'est posséder un *ethos* singulier : ne pas compter son temps, privilégier la sociabilité virile aux dépens des contraintes de la famille, cultiver un look particulier, une façon de marcher, une intonation, valoriser le courage, l'acharnement, la curiosité, la ruse, le risque, aimer chasser le bandit, puis résoudre l'énigme. Cette figure est largement monopolisée par les policiers de la crim' et à un moindre degré la brigade des stupéfiants. Ceux des autres services ont peu d'occasion de briller ; ils souffrent d'un déficit de crédit symbolique et d'un manque de reconnaissance de la part non seulement des collègues, mais également, selon eux, de leur hiérarchie. Robert, gardien de la paix en civil en poste à la brigade des mineurs se plaint de l'absence de considération : « On n'est jamais reconnu, alors qu'on a des questions de viol et de meurtres à traiter. » S'il se sent exclu du tableau des honneurs et relégué en position dominée, c'est en raison de la place qu'occuperait la crim' dans la politique du commissariat. Elle monopoliserait indûment l'attention et les félicitations : « La crim' qui élucide un hold-up de temps en temps, trois mois plus tard ils font encore la une des journaux ; le patron les convoque et les félicite, nous jamais », regrette-t-il, amèrement.

Encadré 1. – Postures distinctives : inertie apparente des dominés et activisme affiché des dominants

Extrait de journal de terrain (14 juin 2001). Installée à la brigade des mineurs je vis, à l'instar du policier dont je partage le bureau, une morne journée : aucune audition n'est prévue et aucune arrestation ne vient interrompre la journée. Robert n'est pas débordé. Il s'occupe tranquillement des dossiers en cours, règle des questions administratives, passe des coups de fils personnels, fait sauter les PV d'une « copine ». Il ne sort pas enquêter, ne cherche pas d'informations par téléphone. J'observe, étonnée, cette absence de travail à l'extérieur du commissariat. L'inertie est d'autant plus visible qu'elle contraste avec l'activisme de Bernard, policier à la crim', qui fait subitement intrusion dans le bureau de Robert. Lui, c'est la caricature du flic viril, violent et grossier, mais il est aussi drôle et charismatique. Il raconte avec entrain les interrogatoires de jeunes de quartiers populaires que la crim' mène en ce moment suite à des échauffourées avec la police : « Je lui fous des baffes et des coups de pied » ; « Je fais pas au faciès, mais faut admettre que c'est des crapauds » ; « On a auditionné l'abruti ». Il raconte aussi dans la foulée qu'ils sont en train de démanteler un vaste trafic de voitures de luxe et dépeint avec verve les nombreuses investigations qu'ils doivent réaliser pour préparer la « belle affaire¹⁶ ». Pendant ce temps, Robert garde le nez dans ses dossiers fort mécontent de subir le récit des exploits du service des « cow-boys », alors que lui n'a rien d'aussi haut en couleur à raconter. La situation inverse est impensable. Jamais un policier de la brigade des mineurs n'irait raconter sa dernière affaire dans les bureaux de la crim', car il sait pertinemment qu'il serait la cible de blagues malveillantes et de sous-entendus pour la tourner en dérision quelle que soit son importance.

16. Même à la crim' les « belles affaires » sont rares, mais elles font parler d'elles grâce au travail de publicisation des policiers de ce service qui n'hésitent pas à conter leurs exploits.

Cette scène participe des avancées à petits pas de la recherche, avancées qui, avec le temps, dessinent un espace cohérent, construit, argumenté de positions (indissociablement pratiques et symboliques) : les policiers de la crim' sont décidément à part dans le commissariat, cela se confirme encore une fois : ils jouent avec le look (blousons de cuir, arme dans le *holster* sous le bras...) et avec la voix (parlent haut et fort) ; ils sont à l'aise où qu'ils se trouvent et adoptent un air pressé et affairé. Ce travail pour produire l'image d'un professionnel d'exception au-dessus du lot commun, compose la mallette symbolique des dominants, technique qu'il leur faut parfaire sans cesse et qui les oblige à être à la hauteur pour ne pas perdre la face. Et cet enjeu est de taille puisqu'il engage non seulement la valeur de la position dans le champ professionnel, mais bien plus largement dans l'espace social. Pour ces policiers, il s'agit alors de faire tenir ensemble la représentation d'eux-mêmes telle que la construit la multitude de séries télévisées qui occupent l'écran depuis une dizaine d'années (sans parler du modèle de l'inspecteur dans les romans policiers) et leurs pratiques ordinaires :

« Qu'est-ce qu'ils connaissent, les gens, de la police ? C'est ce qu'on voit à la télévision, c'est les enquêtes, hein ! L'inspecteur mène l'enquête ». On ne voit pas des gens en train de faire de la circulation, à part dans les pervenches, mais enfin ça ne correspond pas à l'idée qu'on se fait du policier. » (Commandant, chef de la crim'.)

Encadré 2. – Apparets physiques et symboliques de l'*habitus* policier

Extrait de journal de terrain (24 janvier 2002). Un lieutenant stagiaire à la crim' consulte un magazine de vente d'accessoires policiers. Il veut changer la crosse de son revolver, parce qu'il ne l'a pas bien en main. Il s'imagine arme au poing, alors qu'en réalité les policiers l'utilisent extrêmement rarement. « Je ne sais pas, dit-il, ça doit être fait pour les femmes. » Très attentif aux attributs extérieurs du policier, il a acheté lui-même son *holster* et la pochette pour mettre les menottes, parce que ceux fournis par l'administration n'étaient pas « esthétiques ». L'attrait attire. Pour être policier, il faut d'abord le paraître.

Extrait de journal de terrain (4 juin 2002). Pierre, gardien de la paix à la crim', téléphone à une « taupe » (un informateur), auprès de qui il se fournit en whisky. Téléphoner devant moi à un informateur vise aussi à me convaincre et à se convaincre lui-même qu'il participe d'un espace policier basé sur la création et l'entretien de réseaux à la limite de la zone trouble. Pierre cultive l'illusion du « vrai » flic, qui mène double, triple vie, pénètre au cœur de l'illicite et évolue dans des milieux interdits aux citoyens ordinaires. Avoir des « indices », c'est aussi coller à la représentation mythique du policier solitaire qui gère une équipe de dépendants, contrôle une officine de renseignements, détient un pouvoir sur le caché, le secret, l'*underground*.

La définition du « vrai » flic n'est pas consensuelle, loin de là. Si l'on se contentait de dire qu'il y a des policiers (sociologie des professions) qui exercent dans tels services (sociologie des organisations) et qui y réalisent telles tâches (sociologie du travail), on ne comprendrait pas que « ce qu'être policier veut dire » est un enjeu de lutte et pas une identité fixe et définitive.

« Fausse police » et déclassement

Au moment de l'enquête, la position de la crim' dans l'institution policière est loin d'être aussi confortable que par le passé¹⁷. Moins nombreux, soumis à un surplus d'affaires sans grande envergure, les conditions de travail de ses membres et leur position dans l'ordre symbolique de l'institution policière se dégradent. La multiplication des policiers de terrain sans qualification judiciaire liée à la mise en place de la police de proximité, accroît le rythme des arrestations et donc le nombre de procédures. Les services d'investigations se plaignent de ces « fausses » affaires qui saturent leur temps de travail. L'enjeu est de parvenir à imposer son rythme et la qualification de son travail face aux autres services ; la difficulté est de parvenir à conserver sa spécialisation, sa marque de noblesse, sa spécificité judiciaire, sa liberté d'action, sa vision de la « vraie police » :

« C'est bien beau d'avoir un uniforme et de se promener... [...]. Si on n'a pas le pouvoir pour sanctionner, ça devient un peu ridicule. [...] beaucoup de jeunes dans les quartiers insultent les ADS [adjoints de sécurité] quand ils passent. Nous, quand on passe et qu'ils nous insultent, on les interpelle, on les place en garde à vue, c'est vite réglé, hein ! »

La police de proximité, essentiellement composée d'adjoints de sécurité (emploi-jeune), sans réel pouvoir, ramènerait sans discernement des petites affaires qui enfermeraient les spécialistes du judiciaire dans leur bureau : étouffés par la paperasse, ils seraient obligés d'abandonner le terrain à des policiers qui feraient de la « fausse » police. Si ceux qui arrêtent à tout va compliquent et gâchent le travail des enquêteurs de la crim', il en est de même de ceux qui rédigent les plaintes : « C'est pour ça qu'on est noyé de plaintes, parce que les mecs prennent n'importe quoi et n'importe comment... c'est des bons à rien ! », se plaint avec colère et ressentiment un gardien de la paix de la crim' qui voit son statut se dévaloriser.

Les tensions et conflits opposent également les services judiciaires spécialisés au service du Quart dont la vocation est d'être généraliste et de traiter en temps réel les infractions relevant de la petite et moyenne délinquance. Sa particularité est de fonctionner 24 heures sur 24, alors que les brigades spécialisées assurent des permanences à domicile en cas d'urgence. Ainsi, les affaires qui arrivent la nuit au commissariat sont d'abord soumises au Quart qui commence à les traiter en fonction de ses moyens en hommes et en temps. Non seulement ce service a puisé sa main-d'œuvre qualifiée parmi les officiers de police judiciaire

17. Pour une analyse précise des changements dans la division du travail policier dans la seconde moitié de la décennie 2000, on peut lire les travaux de LEMAIRE L., *Division du travail dans l'institution policière. Ethnographie d'un commissariat de sécurité publique*, thèse de doctorat de sociologie, université de Picardie Jules Verne, 2011. Elle montre comment se recomposent les concurrences, ce qui se transforme et ce qui perdure, ainsi que les enjeux politiques et policiers liés à ces anciennes et nouvelles configurations.

(OPJ) qui auraient pu être affectés dans les services d'investigations classiques (mineurs, stupéfiants, mœurs et crim'), mais surtout la qualité du travail qu'il effectue est contestée, quand bien même il prend en charge le « tout-venant » et sert de filtre entre le flux des arrestations et les brigades spécialisées. En effet, lorsque les procédures engagées par ce service échoient à l'une d'entre elles, les récriminations des destinataires sont multiples : procédures mal ficelées, multiplication ou au contraire fermeture des pistes d'investigation, procès-verbaux d'interrogatoire elliptiques, etc.

Dans cette configuration les policiers de la crim' ont de moins en moins souvent l'occasion de faire de « belles affaires », comme le confirme le commissaire qui dirige les services d'investigations :

« Au niveau judiciaire c'est des instructions de parquet à la con qui nous tombent et qu'on doit gérer : c'est enquêter sur la petite plainte de branque¹⁸, une dégradation, alors qu'avant, ça, c'était classé et on n'en parlait plus. Le boulot s'est considérablement alourdi et on a perdu un peu de considération et ça, le policier ne le supporte plus. Avant, l'inspecteur ça représentait quelqu'un, quelque chose aux yeux des délinquants. Maintenant [...] ils ont perdu l'aura de l'inspecteur ancienne formule. »

Ce surplus de plaintes débouche non seulement sur un accroissement de la charge de travail, mais également sur la multiplication de tâches ingrates et sans intérêt. Par conséquent, l'accumulation de « fausses » affaires et l'impossibilité de mener des enquêtes d'« initiative¹⁹ » menace le prestige et la réputation de ces services qui perdent en grande partie leur spécialité et deviennent de plus en plus généralistes, alors que choisir les affaires et les traiter de manière autonome représente une des conditions de la distinction de cet espace. De fait, l'observation révèle que le décalage est considérable entre le discours sur/et l'idéal policier de la « chasse » et la réalité du travail d'enquête et de procédure qui se fait, en grande partie, à l'intérieur, derrière un bureau, pendu au téléphone. Les policiers ont du mal à concilier ces univers physiques et symboliques que tout sépare : le policier courant derrière le bandit (pôle masculin) et le travail ordinaire sur les dossiers (pôle féminin). Pourtant, malgré ce risque de déclassement, travailler à la crim' reste encore, en 2001-2002, une bonne manière d'accroître l'estime de soi et la garantie d'accumuler du capital symbolique.

18. Celles qui n'ont ni intérêt, ni grandeur policière et, surtout, qui ne peuvent être résolues.
19. L'enquête dite d'initiative est suscitée par l'activité de la police et non par la plainte d'une victime.

CONCLUSION

L'approche relationnelle de la sociologie de Pierre Bourdieu permet de dépasser les questionnements en termes de profession ou de travail, deux approches qui présentent les faux avantages des apparences : on peut effectivement facilement observer des policiers en train de travailler. Mais qu'observe-t-on en réalité ? Si l'on ne rapporte pas une situation observée à une autre situation observée dans un autre point du même espace, on ne voit pas que le groupe est composé de positions qui s'opposent en s'incarnant dans des pratiques et des représentations différentes, mais impensables séparément. C'est seulement parce que la position de l'agent de patrouille en uniforme, pris dans le système classificatoire qui organise les actions et les perceptions policières, est reconnue comme la plus basse de la hiérarchie symbolique du métier, que ce policier considère comme allant de soi d'intégrer les services d'investigations lorsqu'il souhaite une promotion.

Pendant, cette configuration n'est pas intemporelle. On n'est pas policier de la même manière en fonction de sa position et cette position n'a pas nécessairement toujours la même valeur dans l'histoire. Au Moyen Âge, la seule vraie police contrôlait les échanges marchands²⁰, ensuite vint la police politique, puis celle du maintien de l'ordre public. Ce n'est qu'à partir de la première moitié du xx^e siècle que l'enquête criminelle s'impose comme le pôle le plus légitime de l'action policière²¹. Il est donc important de considérer l'état des rapports de force à un moment donné dans l'espace policier pour saisir les principes de division inscrits à la fois dans l'ordonnement physique et administratif (bureau et organigramme) et dans les pratiques et dans les représentations partagées. C'est dire que l'on observe moins une activité professionnelle, qu'un travail de construction de groupe. Dans cette configuration, les dominants luttent pour maintenir leur position distinctive et imposer leurs principes de division et de vision du monde policier. C'est notamment le cas des policiers de la crim' qui tentent, de façon parfois trop voyante, de sauver la face lorsque leur position est menacée par les nouvelles priorités politiques en matière de délinquance. Évidemment, ce qui condamne les uns à déchoir satisfait ceux qui tirent profit de ces transformations. Pourtant, et c'est ce que qu'il faut retenir également, il ne suffit pas de changer les priorités par le haut, encore faut-il que les représentations du « vrai » flic et de la « belle » affaire se modifient, ce qui suppose que le mythe s'efface. Mais cela est loin d'être le cas car le mythe n'a pas besoin de supports empiriques pour survivre, seule l'imposition d'un autre mythe peut le détrôner.

20. NAPOLI P., *Naissance de la police moderne. Pouvoir, normes et société*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 2003.

21. BERLIÈRE J.-M., *Le monde des polices en France, XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Complexe, 1996.

BIBLIOGRAPHIE

- BERLIÈRE J.-M., *Le monde des polices en France, XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Complexe, 1996.
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1980.
- BOURDIEU P., *Réponses*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.
- ELIAS N. et SCOTSON J. L., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997.
- KALIFA D., *Crime et culture au XIX^e siècle*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2005.
- LEMAIRE E., *Division du travail dans l'institution policière. Ethnographie d'un commissariat de sécurité publique*, thèse de doctorat de sociologie, université de Picardie Jules Verne, 2011.
- NAPOLI P., *Naissance de la police moderne. Pouvoir, normes et société*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 2003.
- MONJARDET D., *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », série sociologie, 1996.
- PROTEAU L., « Interrogatoire, forme élémentaire de classification », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 178, juin 2009, p. 5-11.
- PROTEAU L., « Scribe ou scribouillard. Les ambivalences de l'écriture dans la division du travail policier », in COTON C. et PROTEAU L. (dir.), *Les paradoxes de l'écriture. Sociologie des écrits professionnels dans les institutions d'encadrements*, Rennes, PUR, coll. « Le sens social », 2012, p. 41-64.
- PRUVOST G., *Profession : policier. Sexe : féminin*, Paris, Éditions de la MSH, coll. « Ethnologie de la France », 2007.

Lucie GOUSSARD

LA VULNÉRABILITÉ AU TRAVAIL DES CADRES D'ORIGINE POPULAIRE¹

Un « nouvel esprit du capitalisme » s'est formé au cours des années 1990². En réponse aux critiques des grandes organisations hiérarchiques et bureaucratiques, jugées trop lourdes et rigides, cette rhétorique managériale promeut la flexibilité, valorise la mobilité, l'« ouverture d'esprit », la capacité à tisser des réseaux. Avec ce nouvel idéal de justice, les performances, l'engagement et le « talent » de chacun seraient reconnus à leur juste valeur. Il a donné lieu à une gestion individualisée des carrières et de la rémunération³ qui s'est substitué au modèle « intégré⁴ », caractérisé par l'avancement à l'ancienneté et les modes de régulation collective comme les grilles de classification. Les carrières n'étant plus garanties *a priori*, il appartient ainsi aux individus de « cultiver leurs atouts » et de se rendre mobiles afin de devenir « acteurs » et « responsables » de leur parcours professionnel⁵.

Dans le même temps, l'avènement de la logique compétence⁶ implique que les salariés, et tout particulièrement les cadres, soient non seulement évalués sur leur travail, mais aussi sur leur conformité à une norme comportementale attendue⁷. Selon cette logique méritocratique, les postes à responsabilité, les

1. Projet soutenu par l'attribution d'une allocation GESTES/région Île-de-France.
2. BOLTANSKI L. et CHIAPELLO È., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
3. LINHART D., *Le torticolis de l'autruche. L'éternelle modernisation des entreprises*, Paris, Éditions du Seuil, 1991.
4. COUSIN O., *Les cadres : grandeur et incertitude*, Paris, L'Harmattan, 2004.
5. DANY F., « La théorie des carrières : d'où venons-nous et où allons-nous ? », in GUERRERO S., CERDIN J.-L. et ROGER A. (dir.), *La gestion des carrières. Enjeux et perspectives*, Paris, Vuibert, 2004, p. 335-349 ; DANY F., LAUFER J. et POUCHIC S., « La fin des carrières ? Loyauté mobilité et nomadisme », in BOUFFATIGUE P., GADEA C. et POUCHIC S., *Cadres, classes moyennes, vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 88-92.
6. Le modèle de la compétence se substitue à celui de la qualification qui résulte d'un compromis passé entre les partenaires sociaux et qui se caractérise par la mise en équivalence de quatre attributs : le diplôme, l'ancienneté, le salaire et le poste de travail (ZARIFIAN P., *Le modèle de la compétence*, Paris, Liaisons, 2001).
7. DURAND J.-P., *La chaîne invisible. Travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

projets les plus stratégiques, les rémunérations et primes les plus importantes sont attribués à ceux qui se montrent « convaincants », capables de « briller en public », de communiquer avec « persuasion » et de créer les réseaux les plus étendus⁸.

Mais derrière l'engagement, les « savoir-être » et le « talent », le nouvel esprit du capitalisme ne masque-t-il pas les mécanismes sociaux qui sont au fondement de la hiérarchisation des places dans l'entreprise ? Ces nouvelles règles du jeu ne font-elles pas explicitement appel à la mobilisation des capitaux symbolique, culturel et social ? Ne sanctionnent-elles pas ainsi des compétences socialement héritées et définies par des habitus de classe ?

Encadré méthodologique

Les analyses proposées dans ce chapitre s'appuient sur deux enquêtes. La première a été menée dans le cadre d'une thèse, entre 2007 et 2011, dans les services d'ingénierie de deux grandes entreprises françaises des secteurs automobiles et aéronautique. La seconde a été réalisée entre 2012 et 2013 au sein de la direction Recherche et Développement d'une grande entreprise française de l'énergie. Au total, 140 cadres ont été interviewés. Si la majorité de ces chercheurs, ingénieurs, coordinateurs de projet et managers sont issus des classes moyenne et supérieure, 34 d'entre eux ont au moins un parent ouvrier ou employé. Parmi ces « transfuges sociaux⁹ », encore dénommés « transfuges de classe¹⁰ » ou « miraculés sociaux¹¹ », 13 sont des « transfuges scolaires » : leur ascension sociale s'est effectuée au sein du système scolaire. Les 21 autres constituent, quant à eux, des « cadres de la promotion¹² » ou « autodidactes¹³ » car ils ont accédé au statut de cadre par le biais d'un parcours promotionnel au sein de leur entreprise. Précisons également que les terrains d'enquête sont très peu féminisés : le service étudié dans l'automobile compte 18 % de femmes, celui de l'aéronautique 15 % et celui de l'énergie 30 %. La population d'enquête est également très masculine – elle compte près de 80 % d'hommes. L'expérience de la mobilité est donc plutôt déclinée ici au masculin.

Nous proposons d'apporter des éléments de réponse en examinant les pratiques et représentations des cadres d'origine populaire à l'égard de ces nouvelles injonctions managériales. En les comparant à leurs homologues issus des classes moyenne et supérieure, nous chercherons à montrer, dans un premier temps, que la distribution inégale des capitaux restreint l'espace des

8. BOLTANSKI L. et CHIAPELLO È., *op. cit.*

9. TERRAIL J.-P., « De quelques histoires de transfuges », *Cahiers du Laboratoire de sociologie et d'anthropologie de l'université de Caen*, n° 2, 1984, p. 35-74.

10. *Idem.*

11. BOURDIEU P., *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989, p. 259-264.

12. BOUFFARTIGUE P., « Où sont, qui sont les cadres de promotion ? Repérages et commentaires », *Cahiers du GDR Cadres*, n° 9, 2004 ; GADEA C. et POCHIC S., « Des "disparus" bien présents : les cadres issus de la promotion », *Éducation permanente*, n° 178, 2009, p. 9-24.

13. GADEA C., GRELON A. et POCHIC S. (dir.), « Savoirs et carrières : que nous apprennent les cadres promus et autodidactes ? », *Cahiers du GDR CADRES*, n° 9, Actes de la journée du 27 juin 2005.

possibles de ceux qui sont les plus mal placés dans cette distribution, les cadres transfuges sociaux. Dans un second temps, une typologie mettra en lumière les diverses tensions vécues par ces cadres afin de pointer les éléments qui, par-delà la diversité des expériences, éclairent leur plus grande vulnérabilité dans le champ de l'entreprise moderne.

LES HANDICAPS SOCIAUX DES CADRES TRANSFUGES AU TRAVAIL

Si, pour accéder au statut de cadre, les transfuges étudiés ont incorporé des dispositions propres à leur nouveau milieu d'appartenance, les dispositions constitutives de leur « habitus » de classe d'origine ont pour propriété d'être durables, c'est-à-dire de survivre au moment de leur incorporation¹⁴. En dépit de leur mobilité sociale, ils n'occupent donc pas la même position que les cadres issus des classes moyenne et supérieure dans la distribution des capitaux symbolique, social et culturel. Or, la montée des exigences comportementales et l'injonction à tisser des réseaux, caractéristiques du management moderne, impliquent une mobilisation accrue de ces ressources et font des capitaux objectivés et incorporés des cadres transfuges des handicaps sociaux.

Exigences comportementales du management moderne et « hystérésis de l'habitus »

Outre la réalisation de leurs objectifs productifs, il est attendu des cadres qu'ils adhèrent aux valeurs de leur entreprise, fassent preuve de *leadership*, se montrent « mobiles », « convaincants », « persuasifs » et « forces de proposition¹⁵ ». Les « cadres héritiers », issus d'une lignée où la position de cadre est solidement ancrée, légitimement et mettent en pratique ces nouvelles normes comportementales.

« La communication, c'est la clé de la réussite ! Et ça fait partie de notre travail ! C'est devenu aujourd'hui hyper important. Il faut être capable de négocier dans tous les domaines. Il faut être présent, se faire connaître dans l'entreprise, être là aux bons moments et se faire connaître en bien surtout ! » (Renaud, 39 ans, ingénieur chercheur, énergie, école d'ingénieur en Belgique, docteur de l'École des mines, Paris, fils de chef d'entreprise.)

« Pour faire passer un projet, il ne faut surtout pas uniquement compter sur l'étude d'opportunité ! Ceux qui n'ont pas compris ça peuvent s'asseoir sur leurs projets, parce qu'ils ne seront pas acceptés ! Il ne faut pas non plus s'attendre à ce que la technique soit le seul critère de recevabilité ! Donc

14. BOURDIEU P., « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980a, p. 2-3.

15. BOLTANSKI L. et CHIAPELLO È., *op. cit.*

clairement, il faut passer des coups de fil à droite à gauche, prendre contact avec les chefs de département, que le jour de la revue de projet, tout le monde soit déjà convaincu ! Il faut se battre pour ce que l'on fait et faire du *lobbying* auprès des instances décisionnelles. » (Valérie, 37 ans, chef de projet, automobile, Supélec, fille de psychiatre et de psychanalyste.)

À l'opposé, la majorité des cadres transfuges rencontrés dans le cadre de l'enquête déclarent ne pas être à l'aise face à ces injonctions et les mettre plus difficilement en œuvre.

« Je suis quelqu'un de timide... Et je sais que ma carrière aurait été différente si je m'étais plus montré. Si j'avais plus communiqué sur mon travail... La technique, ça, je sais faire... Mais je crois que ça ne suffit plus. » (Joël, 52 ans, ingénieur qualité, aéronautique, DUT mesures physiques, cadre issu de la promotion professionnelle, fils de chauffagiste et de femme au foyer.)

« Je ne suis pas un bon communicant. J'ai tendance à avoir plus une mentalité de chercheur. Je préfère être légitime en bâtissant un raisonnement logique plutôt que de me placer en faisant de belles présentations *power point* pour vendre mon travail. Alors je sais bien que ce serait plus payant mais voilà, je ne suis pas un bon vendeur ! » (Nicolas, 40 ans, chef de projet, énergie, BTS maintenance aéronautique, école d'ingénieur de rang C, doctorat, fils d'artisan et d'employée de commerce.)

Convaincus de ne pas être à la hauteur et craignant d'être démasqués, les cadres transfuges préfèrent souvent ne pas se mettre en avant en public. Dans leurs récits, les difficultés à communiquer sont souvent expliquées par un « manque de confiance en soi » qui fait lui-même écho au « sentiment d'imposture », caractéristique des cadres ayant accédé au statut de cadre en cours de vie professionnelle¹⁶ comme des transfuges scolaires¹⁷. De nombreuses expériences de honte ont d'ailleurs été évoquées au cours des entretiens. Pour certains, il s'agit des manières de s'exprimer en public, « des mots qui ne viennent pas », des discours « qui ne sont assez pas fluides ». Pour d'autres, il est question d'une difficulté à tenir l'attention de l'auditoire, à paraître « moins raide, moins crispé, moins tendu » ou à « faire la discussion avec des interlocuteurs importants ».

Si les cadres transfuges bénéficient d'un statut distinctif et valorisé, ils ne sont pas détenteurs des propriétés modales, profondément marquées dans l'identité sociale des « cadres héritiers », nécessaires à l'accès aux postes de pouvoir dans le champ de l'entreprise. Autrement dit, même s'ils se trouvent dans un espace

16. MONCHATRE S., « Accès au statut cadre en cours de vie professionnelle : politiques d'entreprise et pratiques individuelles », *Cahiers du GDR CADRES*, n° 9, Actes de la journée du 27 juin 2005.

17. GRANFIELD R., « Making it by faking it: Working-class students in elite academic environment », *Journal of contemporary ethnography*, vol. 20, n° 3, 1991, p. 331-351.

social différent de leur milieu d'origine, ils conservent au moins en partie, ou au moins pendant un certain temps leurs dispositions initiales. Cette « hystérésis de l'habitus¹⁸ » explique leur inadaptation – souvent temporaire – au nouvel espace social dans lequel ils se situent. En dépit de la détention du titre de cadre, ils parviennent donc plus difficilement que les autres à s'adapter à des normes comportementales qui sont souvent trop éloignées de leurs dispositions sociales d'origine.

Barrières sociales des réseaux de cooptation informels

À côté de ces exigences comportementales, les cadres doivent constituer et mobiliser des réseaux pour se rendre mobiles et « accomplir leurs désirs de carrière ». Bien entendu, il convient de ne pas surestimer leurs marges de manœuvre dans la définition des parcours professionnels. En la matière, ils ne sont pas tous logés à la même enseigne : ils ne bénéficient ni du même soutien de la part des services « ressources humaines », ni des mêmes ressources. Comme le montre F. Dany¹⁹, des dispositifs de gestion opèrent une véritable discrimination entre les « cadres repérés » et les « cadres anonymes », c'est-à-dire entre ceux qui sont soutenus par les directions d'entreprises et les autres. Les directions réservent à une petite « élite » de cadres, les cadres dirigeants et les cadres dits « à haut potentiel », issus majoritairement de grandes écoles²⁰, de nombreux outils d'aide à la mobilité : plans de succession, organigramme de remplacement des cadres dirigeants, comités de carrière, entretiens de carrière, parrainage, *coaching*, postes tremplins ou encore contrats de développement²¹.

Exception faite de ces « cadres repérés » – parmi lesquels les directions puisent les futurs managers et les experts qui leur sont les plus précieux, les autres cadres ont plus que jamais besoin de mobiliser leurs réseaux pour opérer des choix de carrière les plus appropriés et accéder aux positions dominantes dans le champ de l'entreprise. Or, selon leur origine sociale, ils ne détiennent pas les mêmes capacités à produire et à reproduire un réseau de relations²² sur lequel s'appuyer pour entrer en mobilité. Constituer ce réseau et le maintenir nécessitent la détention de certaines « compétences sociales²³ », c'est-à-dire de certaines ressources dont la valeur est socialement déterminée.

18. BOURDIEU P., *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

19. DANY F., « La carrière des cadres à l'épreuve des dispositifs de gestion », in BOUFFARTIGUE P., *Cadres : la grande rupture*, Paris, La Découverte, 2001, p. 207-220.

20. POCHIC S., « Les cadres au cœur des réorganisations. Le travail comme point aveugle », *Cadres-CFDT*, n° 432, 2008, p. 57-62.

21. FALCOZ C., « La carrière "classique" existe encore. Le cas des cadres à haut potentiel », *Gérer et comprendre*, n° 64, juin 2001, p. 4-17.

22. BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980b.

23. LIN N., « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 1, 1996, p. 685-704.

Les réseaux peuvent être de deux types. Le premier est le réseau professionnel, constitué au fil de la trajectoire professionnelle au contact des membres de l'équipe de travail, du service ou des projets. L'entretien de contacts privilégiés avec des responsables hiérarchiques et des chefs de projet facilite alors grandement l'accès à des informations et à des soutiens essentiels pour accomplir ses choix de carrière. Le second, plus informel mais non moins institué, renvoie aux anciens élèves des écoles d'ingénieur les plus prestigieuses de l'enseignement supérieure, qualifiées de « rang A ». Il en va ainsi par exemple pour le réseau des anciens élèves de l'École polytechnique, de l'École centrale Paris, l'École des mines, de Supélec ou de l'École des ponts ParisTech. Par définition, ces réseaux son strictement réservés aux diplômés de ces « grandes écoles ».

« Quand je parle de réseau, je fais référence aux anciens des Mines. On dispose d'une liste de tous les anciens élèves, on a souvent leur numéro de téléphone portable personnel et on sait directement quel est leur poste et quelles sont leurs spécialités. C'est un réseau fort à l'intérieur de l'entreprise, qui nous offre des opportunités importantes. Le "réseautage" c'est une compétence que je maîtrise assez bien depuis que j'ai compris que pour dix contacts sollicités, trois constituent des nœuds de réseaux pouvant eux-mêmes nous présenter de nouvelles personnes. » (Vincent, 37 ans, chef d'équipe, automobile, ingénieur de l'École des mines, Paris, fils d'ingénieur et de professeure de mathématiques dans le secondaire.)

Le réseau des anciens élèves d'une école permet aux cadres qui y ont accès de conserver ou d'augmenter leur patrimoine et corrélativement, de maintenir ou d'améliorer leur position dans le champ de l'entreprise. Le « sens des relations²⁴ » autorise donc les détenteurs d'un fort capital social d'augmenter leur capital symbolique par le biais d'une reconversion de leur capital culturel objectivé sous la forme d'un titre scolaire, en une autre espèce de capital, le capital social. N'ayant souvent pas fréquenté de grandes écoles, les cadres transfuges se trouvent de fait exclus de ces réseaux de placement. Ils critiquent d'ailleurs assez vivement leur fondement.

« Les anciens des écoles du groupe A, on leur déroule le tapis rouge. On sait qu'ils seront forcément bons, enfin on le suppose. À l'inverse, ici, les écoles en bas du groupe C sont presque indignes de délivrer un diplôme d'ingénieur. » (Gilles, 30 ans, ingénieur chercheur, énergie, école d'ingénieur de rang C puis doctorat dans une école de rang A, fils d'employés municipaux.)

« Je n'ai pas forcément le profil pour monter dans la hiérarchie. Il y a un mécanisme d'auto-reproduction des élites ici. C'est un peu la culture du premier de la classe. Et moi, ma formation ne me permet pas d'en faire partie.

24. BOURDIEU P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

Et puis je ne suis pas dans le réseau de l'amicale des polytechniciens. J'ai fait une école d'ingénieur à Grenoble et une thèse à l'étranger... tout de suite, c'est moins séduisant ! » (Simon, chef de groupe, énergie, école d'ingénieur de province, doctorat à l'étranger, fils d'instituteur et de préparatrice en pharmacie.)

Dans leurs propos, Gilles et Simon signifient que le diplôme, et plus précisément l'école qui le délivre, fonctionne comme une exigence tacite orientant plus ou moins ouvertement les choix de cooptation tout au long de la carrière, en sorte que les cadres dépourvus de ces traits se trouvent exclus ou renvoyés à des positions marginales dans le champ. L'attribution de qualités spécifiques et d'une certaine notoriété dans l'entreprise aux diplômés des écoles de rang A se confirme en effet dans les propos de ce conseiller en ressources humaines de l'entreprise automobile : « On peut leur faire confiance tout de suite. Ces salariés font preuve d'une grande intelligence, d'une certaine rapidité dans la réflexion et d'une vision de l'entreprise à moyen et long terme. » La détention d'un diplôme de rang A joue un déterminant dans les carrières car en consolidant le capital culturel et social de ces cadres, cette formation les dote d'un capital symbolique légitimant leur position dominante dans l'entreprise.

Tout au long de la carrière, l'attribution des postes répond à des logiques d'« étiquetage²⁵ » en fonction des écoles d'où les cadres sont diplômés²⁶. Or, le fait d'exiger un diplôme déterminé sur un poste peut être une manière d'exiger en réalité une origine sociale déterminée. Au bout du compte, ce système d'« étiquetage » et de réseaux de placement masque la segmentation qui a lieu au sein de la population des cadres et participe pour partie à la production et à reproduction des inégalités sociales dans le champ de l'entreprise. L'accès au statut de cadre ne dispense donc pas les mêmes bienfaits en termes de carrière selon l'origine sociale de ses détenteurs. Les capitaux culturel, social et symbolique des cadres transfuges circonscrivent leur espace des possibles et agissent dans le sens d'une fragilisation à l'égard des règles du champ dans lequel ils évoluent. Voyons à présent comment ces handicaps sociaux façonnent leur trajectoire professionnelle, dans le sens d'une plus grande vulnérabilité au travail.

EXPÉRIENCES DE TRANSFUGES AU TRAVAIL : CHERCHER SA PLACE, L'INVESTIR ET LA GARDER

Les changements de position sociale impliquent non seulement l'intégration d'une catégorie sociale qui n'est pas celle dans laquelle les individus ont été socialisés, mais un processus d'incorporation de dispositions héritées de

25. BECKER H., *Outsiders*, Paris, Métailié, 1963.

26. MONCHATRE S., *op. cit.*

« matrices de socialisation contradictoires²⁷ ». Bien que les transfuges n'aient pas un habitus de classe univoque²⁸, leur mobilité sociale se traduit donc nécessairement par une « tension entre le milieu d'origine et le milieu d'arrivée²⁹ ». Chez les cadres transfuges, cette tension donne lieu à des expériences contrastées entre ceux qui, tirillés par leur multi-positionnement social, ne parviennent pas à trouver leur place dans l'organisation, ceux qui l'ont trouvée au moyen d'un investissement particulièrement coûteux et ceux qui souffrent de l'avoir perdue, suite à l'absence de reconnaissance par l'entreprise de leur engagement³⁰.

Chercher sa place et craindre de trahir sa classe

Le premier type d'expérience concerne les transfuges marqués par leur position d'entre-deux-classes. Tirillés entre leur milieu d'origine et leur milieu professionnel, ces transfuges sont profondément affectés par le déracinement qu'implique la mobilité sociale et peinent à concilier les référents culturels et idéologiques de leurs deux groupes d'appartenance. Les cadres de la promotion ont par exemple été nombreux à relater leurs difficultés à rompre avec leur ancienne identité de technicien. L'un d'entre eux déclare : « Je suis toujours la même personne, je ne veux pas changer parce que je suis cadre³¹. » C'est également le cas de Marc³² qui continue de déjeuner avec ses anciens collègues techniciens, refusant de faire « comme les autres qui mettent une barrière entre les cadres et les non-cadres », comme pour ne pas trahir son milieu d'origine.

Les cadres transfuges scolaires rencontrent des difficultés comparables. Gilles, fils d'employés, est diplômé de l'École des mines de Paris. Il fait, par conséquent, partie du réseau des « anciens » de cette école prestigieuse et connaît le poids de ce réseau dans le processus d'attribution des postes. Il refuse pourtant de le mobiliser pour contacter des personnes influentes et susceptibles de recommander sa candidature pour des projets importants et valorisés. C'est « un principe » dit-il car, à ses yeux, « ce fonctionnement par cooptation est profondément injuste ». Ce « principe » signe la volonté de préserver une

27. LAHIRE B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998a.

28. LAURENS J.-P., *Un sur cinq cent. La réussite scolaire en milieu populaire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1992.

29. NAUDET J., « Se sentir proche quand on est loin. Mobilité ascendante, distance sociale et liens aux milieux d'origine aux Etats-Unis, en Inde et en France », *Sociétés contemporaines*, n° 88, 2012, p. 125-153.

30. Précisons que les trois formes d'expériences ici relatées constituent des idéaux-types. Parmi les cadres transfuges rencontrés dans le cadre de l'enquête, certains correspondent à plusieurs types, tandis que d'autres passent de l'un à l'autre au cours de leur carrière.

31. Joël, 52 ans, ingénieur qualité, aéronautique, DUT mesures physiques, cadre issu de la promotion professionnelle, fils de chauffagiste et de femme au foyer.

32. 42 ans, cadre technique, aéronautique, DUT génie mécanique et productive, cadre issu de la promotion professionnelle, fils d'employé et d'ouvrière.

certaine solidarité avec son milieu d'origine. Il s'agit de ne pas rompre avec ses référents culturels et idéologiques.

En accédant à ce nouveau statut, les cadres transfuges doivent faire l'apprentissage de codes sociaux qui leur paraissent parfois éloignés de ceux de leur classe d'origine. La peur de trahir leur classe traverse alors leur identité³³ et peut, dans certains cas, se traduire par un « état de schizophrénie culturelle³⁴ » ou de « névrose de classe³⁵ ». Pour sortir de cette contradiction, certains d'entre eux – généralement héritiers d'une culture militante – s'engagent dans le syndicalisme, le plus souvent au sein des organisations qui défendent des intérêts inter-catégoriels. Caractérisés par des opinions de gauche et un sentiment de proximité à l'égard des ouvriers et des employés, ils incarnent la figure des cadres « solidaristes » analysée par Grunberg et Mouriaux³⁶. À travers cet engagement, ils trouvent un moyen de concilier leur nouvelle position sociale avec leur milieu d'origine. Face à un dilemme comparable à l'égard de leur multi-positionnement social, d'autres pensent à quitter leur milieu professionnel pour intégrer un univers, qui « leur correspond davantage ». Gilles fait partie des jeunes transfuges scolaires qui envisagent de démissionner. Lorsqu'il fait le récit de sa trajectoire scolaire, il se décrit comme un bon élève, notamment dans les disciplines scientifiques. Une fois titulaire du baccalauréat obtenu avec mention, il choisit de s'inscrire en BTS plutôt qu'en classe préparatoire car, d'après ses parents, « c'était l'alternative la plus sûre pour trouver un emploi ». Au cours de cette formation, il rencontre un professeur qui l'encourage à poursuivre ses études au sein d'une école d'ingénieur de province. À son arrivée dans cette école, Gilles redouble d'efforts pour rattraper le niveau de ses camarades en mathématiques. Les deux années suivantes, il devient major de promotion. Alors encouragé par un autre professeur, il décide de passer un DEA, puis de s'inscrire en thèse, à l'École des mines de Paris. Au sortir de sa soutenance de thèse, il est embauché dans une grande entreprise française de l'énergie au poste d'ingénieur-chercheur.

33. On trouve, dans les romans d'A. Ernaux, des descriptions extrêmement fines de cette tension morale (ERNAUX A., *La place*, Paris, Gallimard, 1983; ERNAUX A., *La honte*, Paris, Gallimard, 1997).

34. La tension entre deux univers contradictoires conduit « l'hétérogénéité des habitudes, des schèmes d'action incorporés à s'organiser sous la forme d'un clivage du moi, d'un conflit interne central organisant (et embarrassant) chaque moment de l'existence » (LAHIRE B., *op. cit.*, p. 49).

35. Dans son ouvrage *La névrose de classe*, V. de Gaulejac analyse la contradiction à laquelle les transfuges font face, tourmentés par leur attachement à leur milieu d'origine et leur désir de promotion sociale. L'une des explications plausibles de cette situation est le désir contradictoire des parents de voir leurs enfants assumer leur héritage et ne pas rejeter la tradition familiale en « réussissant », c'est-à-dire en connaissant une promotion sociale. On voit ainsi se dessiner les contours d'une contradiction entre, d'une part, le souci de loyauté envers la tradition familiale et donc envers un certain milieu social et, d'autre part, le désir d'accéder à un milieu supérieur.

36. GRUNBERG G. et MOURIAUX R., *L'univers politique et syndical des cadres*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979.

Gilles a aujourd'hui 30 ans et deux ans d'ancienneté dans cette entreprise. Il est désormais fonctionnaire et bénéficie d'un salaire qu'il juge « largement suffisant » (2 600 € nets mensuels) et « quasi indécent » au regard de ce que perçoivent ses parents « qui gagnent 1 300 € nets après 30 ans de carrière dans la fonction publique ». Pourtant, les doutes qu'il formulait au sortir de son école d'ingénieur sur son avenir professionnel perdurent. Il pose les choses ainsi : « Soit tu mets un mouchoir sur ta morale et tu te conformes à la voie royale tacite, tu passes chef de projet, puis chef de groupe, avant d'être éjecté à un poste que tu as plus ou moins choisi ; soit tu réfléchis à ce que tu veux faire dans la vie, ce qui te plaît foncièrement. » Il rejette le comportement des ingénieurs qu'il qualifie de « pseudo-élite, les consanguins de la voie royale, qui viennent des écoles de groupe A ». Il leur reproche de « tous raisonner de la même façon », d'avoir « une manière de penser qui est lissée », d'être « stratèges », « dans le carcan qui va bien », celui de « la langue de bois, où on met la poussière sous le tapis et on ne fait pas de vague ». Avec ses mots, Gilles rejette les détenteurs des capitaux les plus rentables et les plus légitimes dans le champ de l'entreprise. Ne se considérant pas suffisamment dans « la droite pensée de l'entreprise », il envisage alors de se reconvertir dans le métier de menuisier-ébéniste, car il estime s'être trompé dans son orientation professionnelle : « J'ai fait l'erreur de briller dans le milieu scientifique et intellectuel, mais au fond, je suis quelqu'un de manuel. » Gilles ne parvient pas à incorporer les codes du milieu professionnel dans lequel il évolue. Comme rattrapé par son milieu social d'origine, il songe alors de plus en plus sérieusement à les rejeter³⁷.

Se surinvestir au travail pour investir sa place

Le deuxième type d'expérience de cadre transfuge concerne ceux qui, conscients de leurs handicaps sociaux, cherchent à s'adapter coûte que coûte aux normes et valeurs de leur nouvelle position sociale. Leurs possibilités d'évolution réduites – liées à leur système de valeur et à leur déficit de ressources en capital social, culturel et symbolique – les soumettent alors à une perpétuelle obligation de réussite, sous peine d'être rapidement mis à l'écart. Tant que la pente de leur carrière est ascendante, ils se montrent soucieux de ne pas démériter dans cet univers auquel ils sont fiers d'appartenir et redoublent d'efforts pour ne pas perturber l'équilibre fragile qu'ils se sont construit. Pour adopter de nouveaux repères identitaires et conquérir une légitimité professionnelle, il leur

37. Cette trajectoire n'est pas isolée. Au cours de nos enquêtes de terrain, nous avons rencontré d'autres cadres transfuges scolaires, souvent très jeunes, ayant pour projet de se reconvertir dans un métier totalement différent du leur. C'est notamment le cas de Sophie, une ingénieure de 30 ans du secteur aéronautique, qui démissionne au moment de l'entretien dans l'optique d'ouvrir un gîte. Tirillée par son multi-positionnement social d'ingénieure fille de conducteur de train, son récit est marqué par un sentiment d'imposture particulièrement fort.

faut franchir des épreuves qui exigent, comme le constatait déjà L. Boltanski en 1982³⁸, un mode de vie ascétique.

Le travail étant défini comme leur priorité, ils sont prêts à lui consacrer la majeure partie de leur temps et de leur énergie. Cherchant à intégrer les normes et la culture des nouveaux modèles d'organisation axés sur la performance individuelle et l'excellence professionnelle³⁹, ils ne tiennent pas compte des mécanismes de régulation classiques du travail : ils travaillent sous la pression du temps, à la poursuite d'objectifs qu'ils ne peuvent souvent pas atteindre et sont complètement dévoués et disponibles pour leur travail, jusqu'à le laisser envahir leur espace privé. Plusieurs d'entre eux déclarent travailler entre 50 et 60 heures par semaine, sans compter le temps passé au traitement de leurs e-mails, au domicile, le soir et le week-end. Cet investissement temporel est parfaitement légitime à leurs yeux :

« À mon niveau, on n'est pas à 39 heures par semaine [...] ! Mais bon ça, ça fait partie quelque part, enfin je veux dire moi ça me perturbe pas, ça fait partie aussi du travail, à un certain niveau, on est obligé d'être relativement disponible par rapport à son travail. » (Pierre, 55 ans, chef de service, aéronautique, cadre issu de la promotion professionnelle, fils de technicien mécanique.)

Dans les propos de Pierre, la porosité des temps professionnels et extraprofessionnels apparaît comme constitutive de son statut. Mais c'est le parcours promotionnel dont il a bénéficié qui permet de le comprendre : « Mon engagement est normal, il est le fruit de la reconnaissance dont j'ai bénéficié dans mon entreprise. »

Ces cadres transfuges, et tout particulièrement ceux qui sont issus de la promotion professionnelle, sont par ailleurs portés par un sentiment d'élection important : « Le passage cadre, c'est quand même une certaine marque de confiance qui n'est pas donnée à tout le monde⁴⁰. » Ce sentiment s'explique par le processus extrêmement sélectif que traverse un enfant d'origine populaire pour accéder aux niveaux de formations les plus élevés et qui permet à des techniciens d'accéder au statut de cadre⁴¹.

Enfin, une dernière dimension est à prendre en considération pour saisir les ressorts du surinvestissement de ces cadres transfuges : leur désir d'ascension sociale, souvent ancré dans l'histoire familiale. Prenons le cas de Patrick⁴²,

38. BOLTANSKI L., *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.

39. AUBERT N. et GAULEJAC V. de, *Le coût de l'excellence*, Paris, Éditions du Seuil, 1991.

40. Nicolas, 34 ans, pilote projet, automobile, DUT génie mécanique et productique, fils d'agent de maîtrise.

41. Devenir cadre suppose d'abord de passer par un rituel très codifié, d'être coopté par sa hiérarchie, de se soumettre à des épreuves d'évaluation, souvent de retrouver les bancs de l'école tout en maintenant son activité professionnelle et d'être sélectionné par la commission de passage cadre.

42. 46 ans, responsable de service, automobile, BTS puis école d'ingénieur, fils d'ouvrier.

fils d'ouvrier automobile et de couturière. Il fait partie des techniciens promus cadres dans son entreprise. Il exerce aujourd'hui le métier de chef de service et encadre près de 100 salariés. Au cours de l'entretien, il déclare avoir été porté par le profond désir de réussite sociale de ses parents. Immigrés d'origine italienne, les parents de Patrick sont arrivés en France lorsqu'ils étaient enfants. Toute leur vie « ils ont cherché à s'intégrer à la société française en étant des travailleurs sérieux, jamais malades, toujours à l'heure... un peu dociles quoi ». Dès l'école, Patrick faisait toute leur fierté lorsqu'il obtenait de bons résultats scolaires. Aujourd'hui encore, il se félicite d'incarner un modèle de progression dans l'échelle sociale : « Je suis un peu la fierté de la famille, celui qui a réussi et dont tout le monde est fier. » Son investissement réside alors dans la rencontre d'un désir de mobilité sociale – qu'il ne veut surtout pas décevoir – et d'un système organisationnel l'ayant permis, autrement dit, entre un « idéal du Moi » et un système organisationnel qui l'utilise⁴³.

Se heurter au plafond de verre et perdre sa place

La pente ascendante de la carrière de ces transfuges n'est en rien immuable. On sait d'ailleurs que les carrières des cadres issus de la promotion sont bien plus limitées que celles des cadres recrutés à partir d'un diplôme supérieur : ils sont généralement tenus à l'écart des centres de décisions et ils gravissent plus difficilement que les autres, les marches de l'escalier social dans l'entreprise⁴⁴. Le troisième type d'expérience de cadres transfuges relaté au cours de l'enquête concerne justement ceux qui expérimentent un double processus d'étiquetage : la valorisation dont ils bénéficient au cours d'une première période, suivie, après leur promotion, d'un ralentissement voire d'un plafonnement de leur carrière.

Outre le phénomène de surinvestissement au travail difficilement supportable tout au long d'une carrière, ces transfuges apparaissent particulièrement vulnérables à l'égard des moments au cours desquels les carrières sont ralenties, le travail est critiqué ou n'est plus reconnu. Ils sont en effet très affectés lorsque leur dévotion pour le travail et leur manière de vivre sous tensions ne les mènent pas à la carrière escomptée. À ce moment précis de leur carrière et pour une période pouvant durer quelques années, leur mal-être peut comporter des incidences sur leur état de santé. D'après les matériaux d'enquête, les ralentissements de progression de carrière, ponctuels ou durables, se traduisent en effet très fréquemment par des troubles du sommeil, des troubles cardio-vasculaires, digestifs ou encore dermatologiques.

43. AUBERT N. et GAULEJAC V. de, *op. cit.*

44. MALLET L., « L'évolution des politiques de promotion interne des cadres », *Revue française de gestion*, juin-août 1993, p. 38-48 ; COUSIN O., *Les cadres : grandeur et incertitude*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; MONCHATRE S., *op. cit.*

Compte tenu du coût élevé que comporte l'investissement nécessaire à un enfant de milieu populaire pour accéder aux formations les plus prestigieuses de l'enseignement supérieur ou de celui qu'exige la promotion d'un ouvrier ou d'un technicien vers des positions d'encadrement, on comprend que ceux qui parviennent à franchir le barrage aient tendance à surinvestir leur position et leur rôle, ce qui contribue à les rendre très vulnérables vis-à-vis d'un espoir de carrière déçu. Le mal-être est alors à la mesure de l'investissement qu'ils ont pu mettre dans ce parcours social ascensionnel. Lorsque la promotion ne vient pas confirmer les espérances professionnelles, les cadres transfuges s'exposent à ce que L. Boltanski⁴⁵ qualifie de « pathologie de la promotion » : le risque est grand de se penser illégitime dans cet univers de « vrais cadres ». Ce multi-positionnement constitue alors une difficulté de taille. Pour P. Bourdieu, cette expérience déchirante « naît de l'expérience de la réussite comme échec ou, mieux, comme transgression : plus tu réussis (c'est-à-dire plus tu accomplis la volonté paternelle de te voir réussir), plus tu échoues, plus tu tues ton père, plus tu te sépares de lui ; et, inversement, plus tu échoues (faisant ainsi la volonté inconsciente du père qui ne peut vouloir totalement son propre reniement, au sens actif), plus tu réussis⁴⁶ ».

Pour illustrer le phénomène de vulnérabilité des cadres transfuges, nous proposons de restituer les propos de Jean-Michel.

« Moi je suis un bébé de l'automobile. Je suis entré à l'école d'apprentissage et j'y suis resté. Donc j'ai connu le côté très paternaliste où on te pousse à aller de l'avant [...]. Mes meilleures années, c'était ça, quand la boîte m'a donné confiance en moi et que je suis passé cadre. J'ai eu une évolution de carrière de technicien qui était excellente parce qu'on m'a envoyé en formation, c'est pour ça que je dis que cette entreprise m'a aidé à prendre confiance en moi. Je n'étais pas très bon à l'école, je pensais que ce n'était pas fait pour moi. Et pourtant, ici, ils ont considéré que j'avais du potentiel. Donc voilà, j'ai repris mes études, j'ai cravaché comme un malade, je n'ai pas vu mes gamins grandir... (*silence*). J'ai été chef d'équipe comme ça et puis voilà. En tant que chef, ça s'est arrêté là (*sourire*). Parce que ma carrière a été un petit peu... Ma carrière avait du plomb dans l'aile et que... J'ai une évolution qui est pourrie de chez pourrie. Donc je suis à la ramasse de partout. En gros, il doit y avoir 95 % de gens mieux payés que moi. Je ne pense pas être le moins bien payé de la boîte, mais il doit y avoir qu'un ou deux cadres de moins bien payés que moi (*rires*). Donc je suis vraiment à la ramasse et ça ne s'arrangera jamais... Mais bon, pour me rassurer je me dis que ma position correspond à une carrière honnête pour un technicien, donc bon... » (Jean-Michel, 49 ans, ingénieur d'étude, automobile, cadre promu, fils de chaudronnier.)

45. BOLTANSKI L., *op. cit.*

46. BOURDIEU P., « Les contradictions de l'héritage », in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 715.

Suite à un début de carrière prometteur, marqué par une mobilité importante dans l'entreprise, Jean-Michel mesure les limites de sa progression professionnelle et se trouve dépourvu de ressources pour y faire face. Conscient de ne pouvoir atteindre l'objectif souhaité, il est vivement touché dans son estime personnelle et fortement fragilisé par ce ralentissement de carrière. Cette violente déception s'accompagne d'une série de questionnements sur sa place dans l'entreprise : il n'est ni un cadre comme les autres ni un technicien. À l'image des migrants qui souffrent de la « double absence⁴⁷ », il se situe à la croisée de deux mondes avec lesquels il souhaite faire corps sans y parvenir. Son ascension professionnelle semble bloquée. Il plonge alors dans une période difficile, qu'il qualifie de « profonde dépression ». Il explique, plus loin dans l'entretien, s'investir désormais de manière très mesurée dans son travail, tant il est déçu de sa situation. Le décalage entre le diplôme obtenu, signe d'un statut social espéré à un moment donné, et le constat d'une carrière impossible, est source d'insatisfaction⁴⁸ et d'un mal-être à la mesure de sa déception⁴⁹.

CONCLUSION

Les mutations récentes du champ de l'entreprise déplacent et recomposent les exigences adressées aux cadres. Si certains d'entre eux sont susceptibles de s'approprier cette vision du monde et de mettre à profit leurs capitaux social, culturel et symbolique pour accéder aux positions dominantes, d'autres, en revanche, s'en trouvent déstabilisés. Il existe en effet une corrélation forte entre les positions sociales d'origine des cadres, les dispositions qui les occupent et le rapport qu'ils entretiennent avec leur activité professionnelle. La trajectoire sociale constitue un élément extrêmement structurant du rapport au travail des transfuges sociaux. Elle façonne tant leurs modes d'investissement que leurs perspectives de carrière et les expose à trois types d'expériences conflictuelles : chercher leur place au risque de trahir leur classe d'origine, se surinvestir au travail pour investir leur nouvelle position sociale et perdre cette place en se heurtant au plafond de verre. Surdimensionnant la place du travail dans leur identité sociale, ils sont par conséquent beaucoup plus affectés que les autres cadres lorsque leur travail et leur carrière sont mis en cause.

Cette analyse en termes de « capitaux » met donc au jour les inégales ressources dont disposent les cadres, en fonction de leur origine sociale, pour accomplir leurs désirs professionnels, s'approprier et mettre en œuvre les

47. SAYAD A., *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

48. BAUDELLOT C. et GOLLAC M. (dir.), *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 2003.

49. BOURDIEU P., « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, novembre 1978, p. 2-22 ; BEAUD S., *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003.

nouvelles règles du jeu managérial. Elle permet de déconstruire l'idéologie méritocratique sous-jacente au « nouvel esprit du capitalisme⁵⁰ ». Ainsi, si la sociologie de P. Bourdieu a largement contribué à l'analyse des inégalités sociales dans le champ scolaire⁵¹, elle constitue également un apport considérable pour comprendre autrement tant les situations d'engagement que de mal-être au travail.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBOUY V. et WANECQ T., « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », *Économie et statistiques*, n° 361, 2003, p. 1-26.
- AUBERT N. et GAULEJAC V. de, *Le coût de l'excellence*, Paris, Éditions du Seuil, 1991.
- BAUDELOT C. et GOLLAC M. (dir.), *Travailler pour être heureux? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 2003.
- BEAUD S., *80 % au bac... et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003.
- BECKER H., *Outsiders*, Paris, Métailié, 1963.
- BOLTANSKI L., *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.
- BOLTANSKI L. et CHIAPELLO È., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BOUFFARTIGUE P., *Les cadres. Fin d'une figure sociale*, Paris, La Dispute, 2001.
- BOUFFARTIGUE P., « Où sont, qui sont les cadres de promotion? Repérages et commentaires », *Cahiers du GDR Cadres*, n° 9, 2004.
- BOURDIEU P., « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, novembre 1978, p. 2-22.
- BOURDIEU P., « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980a, p. 2-3.
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980b.
- BOURDIEU P., *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989.
- BOURDIEU P., « Les contradictions de l'héritage », in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 711-718.
- BOURDIEU P., *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *La reproduction. Éléments pour une théorie des systèmes d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1994 [1964].
- COUSIN O., *Les cadres : grandeur et incertitude*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- DANY F., « La carrière des cadres à l'épreuve des dispositifs de gestion », in BOUFFARTIGUE P., *Cadres : la grande rupture*, Paris, La Découverte, 2001, p. 207-220.
- DANY F., « La théorie des carrières : d'où venons-nous et où allons-nous? », in GUERRERO S., CERDIN J.-L. et ROGER A. (dir.), *La gestion des carrières. Enjeux et perspectives*, Paris, Vuibert, 2004, p. 335-349.

50. BOLTANSKI L. et CHIAPELLO È., *op. cit.*

51. BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *La reproduction. Éléments pour une théorie des systèmes d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970; BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1994 [1964].

- DANY F., LAUFER J. et POCHIC S., « La fin des carrières ? Loyauté mobilité et nomadisme », in BOUFFATIGUE P., GADEA C. et POCHIC S., *Cadres, classes moyennes, vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 88-92.
- DURAND J.-P., *La chaîne invisible. Travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.
- ERNAUX A., *La place*, Paris, Gallimard, 1983.
- ERNAUX A., *La honte*, Paris, Gallimard, 1997.
- FALCOZ C., « La carrière "classique" existe encore. Le cas des cadres à haut potentiel », *Gérer et comprendre*, n° 64, juin 2001, p. 4-17.
- GADEA C., GRELON A. et POCHIC S. (dir.), « Savoirs et carrières : que nous apprennent les cadres promus et autodidactes ? », *Cahiers du GDR CADRES*, n° 9, Actes de la journée du 27 juin 2005.
- GADEA C. et POCHIC S., « Des "disparus" bien présents : les cadres issus de la promotion », *Éducation permanente*, n° 178, 2009, p. 9-24.
- GAULEJAC V. de, *La névrose de classe*, Paris, Hommes et groupes éditeurs, 1987.
- GRANFIELD R., « Making it by faking it: Working-class students in elite academic environment », *Journal of contemporary ethnography*, vol. 20, n° 3, 1991, p. 331-351.
- GRUNBERG G. et MOURIAUX R., *L'univers politique et syndical des cadres*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979.
- LAHIRE B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998a.
- LAHIRE B., « La réussite scolaire en milieux populaires ou les conditions sociales d'une schizophrénie heureuse », *Ville-École-Intégration*, n° 114, septembre, 1998b.
- LAURENS J.-P., *Un sur cinq cent. La réussite scolaire en milieu populaire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1992.
- LIN N., « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 1, p. 685-704, 1996.
- LINHART D., *Le torticolis de l'autruche. L'éternelle modernisation des entreprises*, Paris, Éditions du Seuil, 1991.
- MALLET L., « L'évolution des politiques de promotion interne des cadres », *Revue française de gestion*, juin-août 1993, p. 38-48.
- MONCHATRE S., « Accès au statut cadre en cours de vie professionnelle : politiques d'entreprise et pratiques individuelles », *Cahiers du GDR CADRES*, n° 9, Actes de la journée du 27 juin 2005.
- NAUDET J., « Se sentir proche quand on est loin. Mobilité ascendante, distance sociale et liens aux milieux d'origine aux États-Unis, en Inde et en France », *Sociétés contemporaines*, n° 88, 2012, p. 125-153.
- POCHIC S., « Les cadres au cœur des réorganisations. Le travail comme point aveugle », *Cadres-CFDT*, n° 432, 2008, p. 57-62.
- SAYAD A., *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.
- TERRAIL J.-P., « De quelques histoires de transfuges », *Cahiers du Laboratoire de sociologie et d'anthropologie de l'université de Caen*, n° 2, 1984, p. 35-74.
- ZARIFIAN P., *Le modèle de la compétence*, Paris, Liaisons, 2001.

Sophie BÉROUD

SUR LA PERTINENCE HEURISTIQUE DU CONCEPT DE CHAMP SYNDICAL

À la suite des mobilisations de l'automne 1995 et des différentes luttes des années 1990-2000 (mouvement des chômeurs, des sans-papiers, des sans-logement, mouvement altermondialiste, etc.), des débats importants ont pris forme dans la littérature académique en sociologie et en science politique autour de la définition d'un champ des mouvements sociaux. Si certains auteurs parlent d'un « champ de la gauche antilibérale¹ », d'autres préfèrent se référer à la notion d'espace. Lilian Mathieu qui a théorisé le concept « d'espace des mouvements sociaux » avance ainsi l'idée que l'on peut appréhender l'univers des mouvements sociaux comme un microcosme spécifique, un domaine de pratiques et de sens relativement autonome au sein du monde social qui serait doté de logiques, de modes de fonctionnement, d'enjeux et de références propres. Les organisations et les agents qui évoluent dans cet espace seraient unis par des relations d'interdépendance, éventuellement conflictuelles, d'intensité et de nature variable². Cet univers composé d'acteurs dominés dans l'espace social resterait cependant trop informel et trop peu structuré pour correspondre à une définition rigoureuse du champ, telle que formulée par Pierre Bourdieu. Or, Lilian Mathieu, afin d'étayer sa démonstration, insiste sur la différenciation entre cet espace des mouvements sociaux et deux univers beaucoup plus institutionnalisés : le champ politique et le champ syndical. Les rapports seraient certes étroits entre l'espace des mouvements sociaux et le champ syndical et la différenciation plus faible lors de période de mobilisations³. De plus, de nombreux militants sont à la fois engagés dans le syndicalisme et dans d'autres types de collectifs constitués

1. MAUGER G., « Pour une politique réflexive du mouvement social », in COURTS-SALIES P. et VAKALOULIS M. (dir.), *Les mobilisations collectives : une controverse sociologique*, Paris, PUF, 2003, p. 33-42; MAUGER G., « Un champ de la "gauche antilibérale" ? », in GEAY B. et WILLEMEZ L. (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 295-316.

2. MATHIEU L., *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.

3. *Ibid.*, p. 151-161.

sur des enjeux spécifiques, qu'il s'agisse d'associations ou de réseaux de lutte. Pour autant, malgré ces éléments qui attestent de l'existence d'intersections, Lilian Mathieu insiste sur le fait que le degré d'objectivation du champ syndical est beaucoup plus fort et qu'il se traduit par une relative fermeture de celui-ci, vis-à-vis de « nouveaux entrants » par exemple et par l'existence de domaines de pratiques propres liées à la dimension plus institutionnelle du syndicalisme.

Ces discussions théoriques relatives aux façons d'appréhender l'univers spécifique des mouvements sociaux incitent, en contrepoint, à discuter de façon rigoureuse le concept de champ syndical. Il ne s'agit pas de mener une discussion purement théorique, mais bien de se demander si un tel outil conceptuel, emprunté à la sociologie de Pierre Bourdieu, peut aider à la compréhension des logiques propres qui traversent aujourd'hui le syndicalisme. Comme le souligne Bernard Lahire, « tout concept pertinent d'action n'est pas un champ⁴ » et le fait d'utiliser, de façon relâchée, voire simplement métaphorique, cette notion ne présenterait guère d'intérêt pour tenter de faire progresser la connaissance sur le syndicalisme. L'objectif n'est donc pas de vouloir s'inscrire à tout prix dans un paradigme sociologique, mais bien, au contraire, de réfléchir aux apports possibles des principaux outils de ce dernier.

De façon à première vue surprenante, le concept de champ syndical n'a guère été discuté dans les travaux sociologiques sur le syndicalisme. Deux explications peuvent être avancées. D'une part, on sait que le syndicalisme, qu'il soit saisi comme institution ou comme mouvement social, n'a pas constitué un objet d'étude privilégié pour Pierre Bourdieu⁵. Il s'est certes intéressé au mouvement syndical dans des interventions à teneur politique⁶, notamment à la suite du mouvement de l'automne 1995. Mais cela l'a surtout conduit à reprendre à son compte des critiques déjà anciennes, formulées en particulier par Roberto Michels, sur le processus d'institutionnalisation à l'œuvre dans l'ensemble des organisations dont les syndicats⁷ et sur la coupure entre profanes et professionnels. On trouve également dans un court article sur la grève⁸ une réflexion sur la production symbolique des frontières du groupe mobilisé. Il résulte de cette première raison que c'est moins un corpus de textes précis qu'il s'agit de soumettre à un examen critique en ouvrant la discussion sur le concept de champ syndical, que les principaux éléments de la théorie des champs afin d'éclairer sous un angle singulier – très éloigné par exemple des réflexions en termes de système des relations professionnelles – l'univers des pratiques syndicales.

4. LAHIRE B., *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, p. 154.

5. BÉROUD S., « Un renouveau de la critique syndicale ? », *Mouvements*, n° 5, 2002, p. 39-45.

6. BOURDIEU P., *Contre-feux*, Paris, Raisons d'agir, 1998 et *Contre-feux*, t. 2, Paris, Raisons d'agir, 2001.

7. MICHELS R., *Critique du socialisme, contribution aux débats au début du xx^e siècle*, Paris, Éditions Kimé, 1992.

8. BOURDIEU P., « La grève et l'action politique », in BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 251-263.

Une deuxième raison est à chercher dans les logiques de construction des différents savoirs académiques sur le syndicalisme⁹. De longs développements seraient ici nécessaires. Nous nous limiterons à deux remarques rapides. D'une part, l'objet « syndicalisme » a relativement été délaissé à partir des années 1980 par la sociologie du travail¹⁰. Les approches en termes de relations professionnelles tendent à dominer, restituant les logiques de constitution des acteurs, des institutions et des règles, c'est-à-dire aussi de systèmes nationaux construits autour de modes de reconnaissance et de règles spécifiques. Ces perspectives mettent au centre de leur réflexion la co-production des règles et des formes de régulation, ce qui les conduit à interroger les relations entre conflits et négociations, l'évolution des stratégies des acteurs en prise avec les transformations du marché du travail ou encore les changements dans les niveaux de négociation¹¹. Elles abordent le syndicalisme au niveau de l'entreprise ou de la branche, mais moins dans l'idée de comprendre ses modalités de structuration interne, son fonctionnement organisationnel que son poids dans la production de régulations, les formes de jeux ou d'échanges auquel il prend part, en interaction avec d'autres acteurs. D'autre part, en ce qui concerne la science politique, la thématique de la crise du syndicalisme s'est largement imposée tout au long des décennies 1980-1990, incitant à questionner la réalité des effectifs, les logiques d'engagement et les transformations du rapport au champ politique¹², mais n'appréhendant que rarement de façon structurale l'univers syndical comme un espace de positions¹³. Ainsi, alors même que les questionnements sur le microcosme spécifique que constituent les mouvements de type protestataire, en termes de pratiques sociales mais aussi de production de repères cognitifs, alimentent nombre de discussions théoriques dans la sociologie des mobilisations et incitent à réfléchir en termes de champ ou d'espace¹⁴, ce n'est pas le cas sur l'objet syndical. Sans doute parce que le syndicalisme est rarement associé à l'étude d'une cause spécifique – alors même qu'il en est souvent partie prenante (si l'on pense au féminisme, à la défense des sans-papiers, etc.) et qu'une logique de séparation entre les travaux sur les mouvements sociaux et les travaux sur le syndicalisme a longtemps prévalu, avant de commencer à être remise en cause à la fin des années 1990. Nous proposons donc,

9. CHAMBARLHAC V. et UBBIALI G. (dir.), *Épistémologie du syndicalisme, construction de l'objet syndical*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 13-34.

10. TANGUY L., *La sociologie du travail en France : enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011.

11. BEVORT A. et JOBERT A., *Sociologie du travail. Les relations professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2011.

12. BÉROUD S., « Le syndicalisme construit par la science politique », in CHAMBARLHAC V. et UBBIALI G. (dir.), *Épistémologie du syndicalisme...*, *op. cit.*, p. 13-34.

13. GIRAUD B., « Au-delà du déclin. Difficultés, rationalisation et réinvention du recours à la grève dans les stratégies confédérales des syndicats », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 6, 2006, p. 943-968.

14. BERENI L., « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », in BARD C. (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, 2012, p. 27-43 ; MATHIEU L., *L'espace des mouvements sociaux*, *op. cit.*

dans cet article, de réfléchir à l'apport potentiel de ce concept en présentant, tout d'abord, les questionnements auxquels il répond, puis en revenant sur la genèse du champ syndical et en détaillant ses propriétés spécifiques. Nous questionnerons, *in fine*, la façon d'envisager les relations avec d'autres univers dont celui des mouvements sociaux.

POURQUOI PENSER EN TERMES DE « CHAMP SYNDICAL » ?

En quoi le fait de penser le syndicalisme comme une activité spécifique, comme un espace social ayant ses propres luttes internes, ses propres principes de division et comme un univers profondément différencié de l'univers politique nous aide-t-il à comprendre les représentations et les pratiques des militants syndicaux, mais également les prises de position plus globales des syndicats ?

Cette question prend d'abord sens au regard des enjeux politiques que soulève l'étude de la conflictualité sociale en France et des évolutions du syndicalisme. Malgré le faible nombre d'adhérents que regroupe l'ensemble des organisations¹⁵, le mouvement syndical demeure en capacité d'animer de façon régulière de très fortes mobilisations intersectorielles, comme en 1995, 2003, 2006 ou encore 2010. Cependant, dans le cours de la plupart de ces mobilisations – cela a été vif par exemple lors du mouvement d'opposition à la réforme des retraites à l'automne 2010 – de nombreuses critiques sont émises par des acteurs impliqués dans le mouvement sur les modalités d'action qui sont choisies. En 2010, l'opposition à la réforme des retraites a rassemblé dans la rue à neuf reprises entre un et trois millions de personnes. Malgré cela, le fait que l'intersyndicale n'appelle pas à une grève reductible a été dénoncé par certaines composantes du mouvement, à l'échelle locale, au sein de fédérations professionnelles, et surtout entre organisations, comme un signe de modération¹⁶. Cette critique revient régulièrement, faisant de l'attribution des étiquettes « réformistes », « syndicalisme d'accompagnement », « radical » – dénominations qui sont plus ou moins formulées dans un langage propre au monde syndical et qui y font sens au regard de son histoire – des enjeux de lutte en interne. Or, certains travaux de recherche reprennent ces labels pour tenter d'en faire des catégories d'analyse, prolongeant ainsi les approches typologiques depuis longtemps privilégiées pour traiter du syndicalisme et des différents modèles nationaux¹⁷.

15. Rappelons que le taux de syndicalisation en France oscille entre 8 à 9 % de la population active.

16. BÉROUD S. et YON K., « Face à la crise, la mobilisation sociale et ses limites. Une analyse des contradictions syndicales », *Modern & Contemporary France*, n° 20, 2012, p. 169-183.

17. Qu'il s'agisse d'opposer, selon les époques et les lieux, syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste, syndicalisme d'affaire et syndicalisme de mouvement social, ces typologies visent à proposer des classements qui aident à décrypter le paysage syndical, mais qui figent aussi des « modèles ».

Dans cette lignée, le fait de théoriser l'existence d'une tendance réformatrice revient souvent à mettre en avant la coupure entre la base et le sommet des organisations. La professionnalisation des dirigeants, leur implication dans les processus de décision publique (dans le domaine des politiques d'emploi et de formation professionnelle notamment) ainsi que l'absence d'autonomie financière des syndicats sont autant de facteurs qui contribuent à constituer une élite syndicale dont les intérêts divergent de ceux des travailleurs. Cette critique est très présente dans les analyses marxistes¹⁸ et peut parfois donner lieu, malgré son caractère fondé sur le plan empirique, à des approches réductrices, dans la mesure où le phénomène d'institutionnalisation ne touche pas uniquement le sommet des organisations, mais est aussi présent à la base, tant l'activité syndicale recouvre nécessairement des pratiques d'action collective et des pratiques de négociation, façonnées par le cadre juridique et institutionnel¹⁹.

Une deuxième grille d'analyse qui reprend également à son compte ces catégories, propose une lecture clivée du mouvement syndical, en distinguant l'existence d'un pôle réformatrice de celle d'un pôle radical. La question, dans le cas français, consiste alors à savoir si la CGT, très liée au parti communiste jusqu'au début des années 1990, est en train de basculer dans le pôle réformatrice, suite à la coupure de ce lien quasi organique²⁰. Cette lecture est très présente dans les représentations des militants et alimente par exemple la constitution de courants oppositionnels au sein de la CGT. Bien qu'elle permette de comprendre un certain nombre d'enjeux, le problème de cette approche est qu'elle fige les organisations dans une posture donnée, comme s'il s'agissait de blocs homogènes. Elle présente également l'inconvénient d'être très macro-sociologique, de proposer une compréhension « par le haut ». Or, les sigles syndicaux, justement parce que les idéologies auxquelles ils se rattachent se sont affaiblies, ne sont que très peu prescripteurs de conduites au niveau local, dans les entreprises. Des équipes syndicales d'organisations présumées « réformatrices » se révèlent parfois combattives dans le cadre de plans de restructurations. La dichotomie « réformatrices/radicaux » n'a de sens que si elle cesse de fonctionner justement comme une typologie²¹, c'est-à-dire si on la saisit de façon relative (les positions pouvant bouger selon les enjeux et selon les échelles d'observation) et relationnelle (le positionnement d'une organisation pesant sur les autres). De ce point de vue, nous y reviendrons, la conceptualisation non pas de positions mais d'un espace de positions permettant d'éclairer les prises

18. DARLINGTON R., « The Marxist Rank-and-File/Bureaucracy Analysis of Trade Unionism: Some Implications for the Study of Social Movement Organisations », in BARKER C., COX L., KRINSKY J. et GUNVALD A. (dir.), *Marxism and Social Movements*, Leiden-Boston, Brill, 2013, p. 187-207.

19. GAGNON M.-J., « Le syndicalisme : du mode d'appréhension à l'objet sociologique », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIII, n° 2, 1991, p. 79-95.

20. COMARMOND L., *Les vingt ans qui ont changé la CGT*, Paris, Denoël, 2013.

21. BOURDIEU P., « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 200, 2013, p. 14-15.

de position nous semble plus riche et ouvre la voie à la discussion du concept de champ.

Une troisième grille de lecture, là encore dans la lignée des analyses produites par Marx sur les syndicats, incite à comprendre comment en ne disposant plus d'un projet global de transformation de la société, les organisations syndicales tendent à s'enfermer dans la seule lutte économique, dans des revendications limitées et se révèlent de plus en plus poreuses à l'ordre idéologique libéral. Cette piste d'analyse est d'autant plus intéressante qu'elle permet de dépasser le clivage « réformistes/radicaleux » dans la mesure où les organisations même les plus contestataires connaissent aujourd'hui des difficultés pour penser un projet alternatif de société. Mais il nous semble justement que cette troisième grille de lecture gagnerait en pertinence à s'appuyer sur le concept de champ : l'affaiblissement de leur projet politique conduit ces organisations, et leurs militants, à concevoir le domaine d'intervention du syndicalisme comme un domaine borné. C'est la référence aux relations professionnelles qui semble donner sens à ce qu'ils font, au rôle qu'occupent les syndicats comme interlocuteurs face aux employeurs et aux pouvoirs publics.

La teneur des enjeux présents au sein du mouvement syndical et les traductions dont ils font l'objet sur le plan militant comme scientifique constituent ainsi une première incitation à investir le concept de champ. Mais l'apport heuristique de ce dernier ne s'arrête pas là. Il ne s'agit pas d'essayer de cerner un espace physique ou même institutionnel – comme pourrait y inciter une inscription des recherches empiriques au niveau d'une entreprise ou d'une branche – mais bien de penser un univers de pratiques et de sens, auto-référencé, construit autour d'enjeux spécifiques et constituant un espace de luttes. De ce point de vue, même si les activités induites par la participation aux instances de représentation et de négociation, ainsi qu'aux élections professionnelles, contribuent à faire de la référence aux relations professionnelles un élément central dans les représentations des agents du champ, il ne nous semble pas pertinent d'inclure le monde patronal dans la définition du champ syndical ou de ce qu'il serait alors plus approprié de désigner comme le « champ des relations professionnelles ». Les relations avec ces divers interlocuteurs patronaux ainsi que les règles de droit qui contribuent à façonner ces relations pèsent sur les syndicalistes, mais les univers de pratiques et de croyances auxquels participent les organisations syndicales et patronales nous semblent bien trop distincts pour les aborder ensemble²². Non qu'il s'agisse de dénier le statut d'action collective au processus de mise en forme et de défense des intérêts patronaux, mais seulement de bien spécifier ce qui constitue le jeu interne du monde syndical.

22. OFFERLÉ M., *Les patrons des patrons. Histoire du Medef*, Paris, Odile Jacob, 2013 ; pour une lecture de l'espace de la représentation patronale en termes de champ : COULOUARN T., *Au nom des patrons. L'espace de la représentation patronale en France*, thèse de doctorat en science politique, université Paris 1, 2008.

Ce problème de délimitation incite à réfléchir de façon plus précise au processus historique de différenciation de l'univers syndical par rapport à d'autres univers de pratiques sociales, au sens que revêt ce processus à différentes époques. Si le concept de champ syndical constitue un apport pour l'analyse, c'est justement parce qu'il permet de se déprendre des représentations communes pour faire varier les échelles d'observation et comprendre comment l'espace des positions tel qu'il s'est structuré historiquement et tel qu'il se donne à voir au travers des sigles syndicaux, pèse aussi bien sur des organisations que sur des individus, même s'il convient justement de saisir les processus différenciés d'incorporation de l'histoire du champ et de ses enjeux à différents niveaux, du militant d'entreprise, semi-permanent, au professionnel de l'organisation travaillant au niveau confédéral.

SUR LA GENÈSE DU CHAMP SYNDICAL

L'univers syndical n'a pas toujours été pensé comme un univers de pratiques différenciées, bien qu'il se soit consolidé en mettant en avant la question de son autonomie. Les travaux des historiens qui ont étudié les premiers moments de constitution du mouvement ouvrier en France, avant la reconnaissance légale des syndicats par la loi de 1884, montrent combien prédominait une indifférenciation relative des formes d'organisation servant de points d'appui pour créer du collectif (cercle autour d'une revue, coopérative, société d'entraide, syndicat, parti ouvrier...) et comment les premières bourses du travail ont abrité des activités multiples²³. On le sait, c'est le processus d'unification de la SFIO qui conduit les syndicalistes de la CGT, malgré leurs divergences internes, à adopter une motion spécifique au congrès d'Amiens en 1906 afin de poser le principe d'indépendance vis-à-vis des partis politiques. La séquence liée au syndicalisme révolutionnaire et à l'existence d'une première confédération syndicale, la CGT, est ainsi celle où une activité militante spécifique se renforce en théorisant un « en dehors », soit sa position d'extériorité face à l'ensemble des institutions liées au pouvoir (État, Église, partis). L'espace syndical est pensé, dans ce qui va être désigné comme la Charte d'Amiens et dans différents textes rédigés lors de cette période (notamment autour de *La vie ouvrière* de Pierre Monatte) comme un espace auto-référencé où la discontinuité avec le politique est posée à la fois comme une nécessité (le refus de toute influence extérieure) et comme une valeur fondamentale, constitutive. Cette affirmation de l'autonomie syndicale – le syndicat comme outil de résistance aujourd'hui et comme lieu de réorganisation de l'activité économique demain – est alors une façon de délimiter un domaine d'activité sur lequel puisse s'exercer la souveraineté des militants syndicaux et dans lequel une forme spécifique de loyauté peut être reconnue et

23. RAPPE D., « Les bourses du travail, une expression de l'autonomie ouvrière », *Cahiers d'histoire*, n° 116-117, 2011, p. 43-55.

exigée. Il est intéressant de noter que cette affirmation de l'autonomie syndicale se produit en réaction à la spécialisation progressive du champ politique, *via* le refus d'être représenté par des professionnels de la politique issus d'une autre classe sociale²⁴.

Cette coupure matricielle entre le syndical et le politique n'a cessé, depuis la Charte d'Amiens, d'être théorisée et d'être imbriquée dans des usages militants, même si derrière la permanence des termes varie évidemment le sens qui leur est donné et les pratiques auxquelles ils renvoient. Lors du congrès de réunification des deux CGT à Toulouse en 1936, l'un des principes qui est posé est celui de l'incompatibilité des mandats syndicaux et politiques (électifs), soit le refus d'un usage des titres syndicaux dans l'espace politique et inversement. En même temps, les principes fondateurs qui ont contribué à définir l'espace syndical comme un domaine de pratiques différenciées n'ont cessé d'être contredits dans les faits, y compris par des théorisations internes au mouvement syndical. L'une des conceptions alternatives à celle du syndicalisme révolutionnaire est celle qui voit dans le syndicat, sous l'impulsion de la pensée léniniste, une école primaire du socialisme, un lieu de socialisation et de formation de la classe ouvrière, c'est-à-dire un lieu de conscientisation au service du parti²⁵. Cette vision, reprise dans le mouvement communiste après 1917, a eu deux implications fortes. Elle a tout d'abord placé le syndicat dans une position subalterne par rapport au parti, l'orientation révolutionnaire étant donnée par ce dernier. Mais elle s'est également traduite par une atténuation de la séparation entre l'univers partisan et l'univers syndical. Le fait de penser l'unité de la classe ouvrière s'incarne dans la référence au mouvement ouvrier, celui-ci reposant sur plusieurs pieds : associatif, syndical, partisan. La division du travail entre ces différentes organisations est posée comme une division technique, politique (au sens de la recherche d'une efficacité révolutionnaire), mais non comme une division ontologique. La commune appartenance au mouvement ouvrier justifie, au contraire, l'imbriication entre les milieux militants, syndicaux et politiques, ce qui se donne à voir, au niveau individuel, par des engagements multiples.

La prégnance de la référence au mouvement ouvrier, forme d'identification unificatrice, n'a cependant pas empêché que se développe, y compris dans les phases de forte intrication entre le PCF et la CGT un « entre-soi » syndical, soit des pratiques militantes distinctives, des façons différentes d'occuper les rôles et de construire les carrières militantes. Les travaux de type ethnographique sur les sociabilités militantes et sur les biographies de militants ouvriers²⁶ montrent comment, même s'il est indispensable d'attester de son affiliation au PCF pour

24. GERVASONI M., « L'invention du syndicalisme révolutionnaire en France (1903-1907) », *Mil neuf cent, revue d'histoire intellectuelle*, n° 24, 2006, p. 57-71.

25. KELLY J., *Trade Unions and Socialist politics*, Londres, Verso, 1988.

26. PUDAL B., *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, PFNSP, 1989; MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010.

accéder à un poste de responsabilité à la CGT, ce n'est pas en tant que dirigeant communiste, mais bien en tant que syndicaliste (et communiste) que cette ascension dans l'organisation s'opère. Cette compréhension des logiques de constitution d'un univers propre au syndicalisme à l'intérieur du mouvement ouvrier passe par un repérage fin des propriétés sociales opérantes comme des modalités de présentation de soi et des formes d'ajustement aux attentes collectives.

Enfin, on ne peut revenir sur la genèse du champ syndical sans pointer le fait que la façon de définir la frontière avec le politique a constitué, dès l'apparition d'un pluralisme syndical (en 1919 avec la CFTC, puis surtout en 1921 avec la première scission de la CGT, enfin en 1947-1948 avec la création de FO), un enjeu de lutte entre organisations. La question de l'indépendance ne cesse ainsi d'être invoquée par certaines composantes du mouvement syndical à la fois comme un critère de disqualification et comme un principe constitutif. Karel Yon a ainsi bien montré comment au sein de FO, « ce syndicat qui reste un syndicat » selon une formule très appréciée dans l'organisation, la rhétorique sur la mise à distance du politique sert à faire tenir ensemble des composantes disparates et aux affinités politiques multiples²⁷. Le problème de la différenciation des activités syndicales, par rapport à ce qui est identifié comme le champ politique, participe donc du discours des acteurs et constitue un principe de division activé en interne. Mais la logique de différenciation ne recouvre pas le même contenu selon les configurations historiques, qu'il s'agisse pour les militants et leurs organisations de prendre de l'autonomie par rapport à la tutelle de l'Église (comme dans la période de l'après-guerre à 1964 pour le courant *Reconstruction* de la CFTC) ou par rapport aux partis. Surtout, cette logique ne nourrit pas le même raisonnement sur la délimitation des frontières du champ et de ce qui est, en conséquence, appréhendé comme relevant du domaine syndical. On retrouve ici la nécessité de questionner les conditions historiques rendant possible le processus de différenciation du champ et par là même de montrer que le degré d'autonomisation varie selon les époques. Les années post-68 constituent un bel exemple d'atténuation de la différenciation entre champ politique et champ syndical *via* l'adhésion d'une large partie des militants cégétistes et cédétistes au programme commun de gouvernement, notamment autour des Assises du socialisme en 1974 et de la captation par le PS de fractions importantes de militants cédétistes.

SUR LES PROPRIÉTÉS SPÉCIFIQUES DU CHAMP SYNDICAL

Nous avons jusqu'ici abordé le processus historique de constitution du champ syndical à partir des conceptions entretenues au sein même du mouvement syndical. Or, un puissant facteur de différenciation et d'objectivation de ce microcosme provient de l'extérieur, soit de l'intervention de la puissance

27. YON K., *Retour sur les rapports entre syndicalisme et politique : le cas de la CGT-FO. Éléments pour la sociologie d'un « monde de pensée »*, thèse de doctorat, université Paris 1, 2008.

publique. Par la loi de 1884, le législateur a assigné une place subalterne aux syndicats dans la production de l'intérêt général, leur attribuant un rôle limité et un domaine d'action circonscrit, celui du « professionnel²⁸ ». Au cours du ^{xx}e siècle, la construction progressive d'instances et d'outils de négociation – d'abord avec les conventions collectives, puis au niveau des entreprises – ainsi que la définition d'un régime juridique de représentativité syndicale ont largement contribué à créer un domaine d'activités sociales propres. Le répertoire d'action du syndicalisme a été profondément transformé par la consolidation de ces lieux de représentation et de négociation. Cette spécialisation progressive des activités syndicales contribue à l'existence d'un corps d'agents permanents du champ qui vont vivre pour et par le syndicalisme, mais aussi à une certaine unification des pratiques, de la structuration des organisations (sur le plan territorial et sur le plan professionnel) à la codification d'un langage technique particulier. On pourrait soulever, en suivant Bernard Lahire sur ce point, que cet univers n'a pas la même prégnance pour ceux qui, en devenant des élus, permanents ou semi-permanents, deviennent des « pratiquants », des professionnels du syndicalisme et ceux qui demeurent plutôt des usagers du champ, simples adhérents des confédérations²⁹. C'est donc en nous centrant sur les premiers, sur les agents en lutte pour l'appropriation et la définition d'un capital spécifique, que l'on peut réfléchir aux propriétés à la fois communes et distinctives du champ syndical.

En premier lieu, on prend bien la mesure de la différenciation qui s'est produite, de l'institutionnalisation de ce domaine de pratiques au travers de la consolidation de toute l'activité de négociation. Qu'est-ce qui fait « courir » un syndicaliste aujourd'hui ? On pourrait reconstituer des « carrières » militantes au sens d'Howard Becker, des carrières de professionnels du syndicalisme qui passeraient de premiers mandats électifs au sein de l'entreprise à des mandats au sein de la branche (le secteur d'activité) ou d'autres institutions paritaires (comme les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux), puis par des postes dans des organismes (d'expertise, de prévoyance, etc.) gravitant autour des syndicats. Le rapport à la mobilisation pourrait en être quasi absent, voire totalement (même si l'appartenance syndicale à telle ou telle organisation joue bien sûr un rôle ici). Pour le dire autrement, l'activité syndicale légitime s'est resserrée autour des domaines d'intervention désignés sous les termes du « professionnel » ou du « social » et l'intériorisation de ce bornage de l'action participe de l'acceptation des règles du jeu des relations professionnelles entre « partenaires sociaux ». De ce point de vue, le champ syndical constitue bien un microcosme spécifique, avec ses règles du jeu propres et une forme d'*illusio* qui conduit aujourd'hui une large partie des dirigeants syndicaux, mais aussi des responsables intermédiaires à revendiquer pour certains l'autonomie de la sphère des relations profession-

28. BARBET D., « Réflexion sur la production des frontières du syndical et du politique. Retour sur la loi de 1884 », *Genèses*, n° 3, 1991, p. 5-30.

29. LAHIRE B., *Monde pluriel...*, *op. cit.*, p. 157.

nelles (c'est-à-dire le primat de la négociation et le rejet de l'intervention législative) et pour d'autres le fait de prendre toute leur place dans le jeu (même s'ils n'approuvent pas complètement ces dernières). Cette adhésion des agents aux règles du jeu n'est pas séparable de la façon dont le microcosme est dit et pensé de façon « savante », avec par exemple l'édification de toute une sociologie des relations professionnelles et des effets de théorie produits par celle-ci, parmi lesquels la légitimation de la professionnalisation accrue des militants syndicaux.

En deuxième lieu, cet espace auto-référencé est bien traversé par des luttes internes et les prises de position adoptées par les différentes organisations ne se comprennent pas sans être rapportées aux positions occupées dans le champ. On retrouve bien ici la nécessité d'une approche relationnelle et structurale. Nous avons pour notre part cherché à étudier le mouvement de 2010 dans cette perspective en montrant, par exemple, pourquoi Solidaires reste dans l'intersyndicale nationale, malgré les critiques qu'elle émet sur le choix des modalités d'action et des mots d'ordre revendicatifs, c'est-à-dire l'absence d'appel à la grève générale³⁰. Ce positionnement n'est pas intelligible sans prendre en compte toutes les difficultés rencontrées par cette union syndicale, nouvelle entrante dans le champ, pour se faire admettre par les autres acteurs de celui-ci (du niveau local au niveau national). La fin des années 2000 – et encore plus depuis 2008 et le changement des règles de la représentativité syndicale en France – est une période en quelque sorte de « banalisation » pour Solidaires et pour ses syndicats, les SUD, qui voient les attaques contre eux se réduire, obtiennent l'accès au conseil supérieur de la fonction publique ainsi qu'à d'autres institutions et qui n'ont plus intérêt à se poser comme des acteurs extérieurs au champ ou en position exclusivement subversive. Se joue alors une forme de « complicité objective » de la part d'un syndicat pourtant dominé dans le champ, le plus souvent appréhendé comme « radical » ou comme un exemple de « renouveau syndical³¹ », mais pour qui le jeu social propre au champ vaut finalement la peine d'être joué. La nécessité de cette acceptation « malgré tout » des règles du jeu renvoie aussi à une analyse des conditions de survie à long terme de l'organisation. Elle permet de mesurer ce qui se joue lorsqu'un des agents accède à un volume du *capital spécifique* certes réduit (un siège au conseil supérieur de la fonction publique d'État par exemple, un siège au CESE), mais suffisant pour qu'il ait intérêt à ce que le champ perdure et surtout à en reprendre implicitement les codes. Les luttes pour l'accès à la représentation, pour se poser comme un représentant légitime de l'intérêt des salariés et agir en leur nom (ce qui constituerait donc un *capital spécifique* ou un *pouvoir spécifique*), se traduisent aussi dans un processus d'homogénéisation des logiques pratiques qui sont en œuvre, soit dans l'incorporation d'un habitus proprement syndical.

30. BÉROUD S. et YON K., « Face à la crise, la mobilisation sociale et ses limites... », art. cit.

31. LE QUEUX S. et SAINSAULIEU I., « Social Movement and Unionism in France: A Case for Revitalization? », *Labor Studies Journal*, vol. 35, n° 4, 2010, p. 503-519.

Enfin, on pourrait établir de fortes homologues avec le champ politique tel que Pierre Bourdieu l'a étudié³². Tout d'abord, dans la construction des fonctions de représentation. La réforme des règles de la représentativité syndicale actée par la loi du 20 août 2008 est venue renforcer cette homologie en faisant du critère électoral la source désormais principale de légitimité pour les représentants syndicaux et en fondant la relation représentés/représentants sur cette sanction électorale. Un deuxième rapprochement provient du processus de professionnalisation à l'œuvre dans l'univers syndical avec des représentants syndicaux qui ont tendance à être coupés des conditions d'existence (d'emploi et de travail) de ceux dont ils sont censés être les mandataires³³. Cette coupure entre profanes et professionnels est d'ailleurs également renforcée par le faible nombre de militants disponibles pour assumer des mandats, accepter d'endosser les rôles de représentants ; ce qui n'est pas sans accélérer le processus de distanciation, via le cumul de décharges horaires, par rapport aux autres salariés. Une troisième homologie réside dans la montée en puissance du discours « expert », discours légitimé au nom de la complexité des dossiers, mais aussi de la multiplication des thèmes et des lieux de négociation. Une dépolitisation du discours s'opère ici qui prend la forme d'une mise à distance du discours partisan, mais aussi d'une prédominance des arguments techniques.

« Ne trouvant rien à redire au monde social tel qu'il est, [les dominants] s'efforcent d'imposer universellement, par un discours tout empreint de la simplicité et de la transparence du bon sens, le sentiment d'évidence et de nécessité que ce monde leur impose; ayant intérêt au laisser-faire, ils travaillent à annuler la politique dans un discours politique dépolitisé, produit d'un travail de neutralisation ou, mieux, de dénégation³⁴. »

Or, ce discours politique dépolitisé porte en germe une forme d'acceptation de l'ordre économique dominant (qu'on ne peut radicalement changer), une intériorisation des finalités de la rationalité économique.

Ces trois dimensions montrent bien, à notre sens, que le concept de champ peut effectivement constituer un outil susceptible d'éclairer de façon fine les phénomènes qui structurent l'univers syndical. Cet outil s'avère ainsi pertinent pour comprendre les rapports de force dans le mouvement syndical et les effets de ces rapports de force, mais aussi le contexte de production d'un discours expert qui ne prend tout son sens que rapporté à la compréhension de l'espace des relations professionnelles comme un espace clos, fonctionnant pour lui-même.

32. BOURDIEU P., « La représentation politique », in BOURDIEU P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 213-258.

33. GUILLAUME C. et POCHIC S., « La professionnalisation de l'activité syndicale : talon d'Achille de la politique de syndicalisation à la CFDT ? », *Politix*, n° 85, 2009, p. 31-56.

34. BOURDIEU P., « Décrire et prescrire : les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique », in BOURDIEU P., *Langage et pouvoir symbolique*, op. cit., p. 192.

Il n'en reste pas moins, pour autant, que se pose la question de l'autonomie de ce champ syndical. Nous avons souligné plus haut la forte exposition de cet espace social à des décisions prises ailleurs, dans le champ politique et la forte sensibilité aux enjeux internes de ce dernier, c'est-à-dire aux luttes et aux recompositions partisans. Ce problème demeure insoluble si l'on fait de l'autonomie, en suivant en cela Pierre Bourdieu, un des critères distinctifs des champs. Or, Bernard Lahire invite à dépasser cette aporie en distinguant une *autonomie-spécificité* d'une *autonomie-dépendance*³⁵. Par autonomie-spécificité, il entend l'existence d'un domaine particulier d'activité qui se différencie d'autres domaines au travers de ses enjeux propres, de ses règles du jeu, du savoir qu'il produit sur lui-même. Mais cette première autonomie n'implique pas, selon lui, une clôture sur soi, et ce domaine peut être traversé par des enjeux extérieurs. Cette piste nous semble particulièrement féconde pour rendre compte à la fois des logiques spécifiques d'un secteur du monde social, mais aussi des intersections avec d'autres sphères, économique et politique. Elle permet de penser comment cet espace acquiert, de façon performative, une force contraignante, tout en continuant à être attentif à ce qui se passe à l'extérieur du champ, aux différentes expériences sociales qui contribuent (depuis l'école en passant par la sphère du travail) à la *fabrication* d'un *ethos* syndical.

SUR LES RAPPORTS DU CHAMP SYNDICAL AVEC D'AUTRES ESPACES DE MOBILISATION

Si la production des frontières du champ ne cesse d'animer des luttes internes à celui-ci, elle relève aussi des entreprises de catégorisation qui sont menées dans d'autres champs. De ce point de vue, il paraît intéressant de revenir sur ce que nous évoquions au début de ce texte, soit la différenciation avec l'espace des mouvements sociaux. Dans un article déjà cité sur la grève, Pierre Bourdieu invitait à appréhender le syndicat comme un appareil de mobilisation susceptible de contribuer à l'unification du champ des luttes sociales. La focale se porte donc ici sur le travail politique que réalise, plus ou moins partiellement, le syndicat pour réussir à dire et à incarner le groupe social des travailleurs (« classe ouvrière », « prolétariat », « travailleurs », « salariés » ?) et pour définir les enjeux et les moyens légitimes de sa lutte. Au nom de qui les syndicats se donnent-ils les moyens de parler ?

La question centrale devient alors celle des relations qui se nouent avec d'autres mouvements sociaux (associations, collectifs, etc.) et surtout la façon dont sont envisagées ces relations. Les militants syndicaux se conçoivent-ils comme partie prenante d'un même univers social, celui des luttes et des résistances, avec d'autres militants associatifs engagés par exemple contre le racisme,

35. LAHIRE B., *Monde pluriel...*, op. cit., p. 79.

pour le droit au logement ou pour d'autres causes ? Ces relations entre les syndicats et les différents acteurs de la contestation sociale n'ont jamais été, on le sait, évidentes, mais au contraire, marquées par des formes de concurrence, des logiques de substitution ou de subordination³⁶. Les relations de coopération/concurrence ont largement été déterminées par le fait que les syndicats considéraient ou non que la cause en jeu relevait de leurs prérogatives, à l'instar de l'organisation des chômeurs³⁷. Or, un des effets de consolidation du champ syndical s'incarne non pas dans une pensée hiérarchique des luttes et des causes – conception qui était très prégnante dans une approche unifiée du mouvement ouvrier – mais dans l'acceptation d'une fragmentation, c'est-à-dire d'univers militants foncièrement séparés. Des syndicalistes ont ainsi pu s'engager au cours de la dernière décennie au sein d'ATTAC ou du réseau éducation sans frontières, mais en établissant le plus souvent une démarcation entre leur activité syndicale et leur activité associative. Seuls les moments de mobilisation contribuent, aujourd'hui, à déssectoriser partiellement ces différents espaces, facilitant l'émergence d'univers militants communs et des causes partagées. Cela a été le cas, par exemple, lors de la grève des sans-papiers en 2008-2009, bien que de multiples tensions aient existé³⁸. On le voit, la dimension performative produite par le discours contribue à faire exister des univers distincts là où ils n'étaient pas pensés comme tels, au cours du xx^e siècle, par des militants syndicaux pour qui la référence au mouvement ouvrier était première. Mais cette référence a perdu aujourd'hui de sa force et le travail politique pour faire émerger un discours unificateur, autour par exemple des classes populaires, demeure encore trop faible pour contrebalancer les logiques distinctives présentes dans une activité syndicale fortement spécialisée. On peut formuler l'hypothèse qu'un des effets de cette spécialisation (mais aussi de la professionnalisation du travail de représentation et sa dimension technique) est que les militants syndicaux des organisations où cette pratique existait fortement – que l'on pense par exemple aux SUD qui en avaient fait l'un de leurs traits distinctifs – tendent aujourd'hui à être moins investis dans d'autres univers militants qu'à d'autres époques³⁹.

36. TARTAKOWSKY D. et TÉTARD F. (dir.), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, PUR, 2006.

37. COHEN V., « Transformations et devenir des mobilisations collectives de chômeurs », *Les mondes du travail*, n° 6, 2008, p. 91-102 ; PIGNONI M.-T., « Entre soutien et ostracisme syndical : le cas des comités CGT de privés d'emploi dans les Bouches-du-Rhône », in CHABANET D. et FANIEL J. (dir.), *Les mobilisations de chômeurs en France, problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 117-149.

38. BARRON P., BORY A., CHAUVIN S., JOUNIN N. et TOURETTE L., *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*, Paris, La Découverte, 2011.

39. À titre d'exemple, seuls 7,8 % des délégués présents au congrès fédéral de SUD PTT de 2012 déclarent ainsi être adhérents d'un parti et 3,5 % d'une organisation altermondialiste. Enquête en cours de réalisation, réalisée avec Jean-Michel Denis et Martin Thibault.

CONCLUSION

L'usage du concept de champ syndical nous semble donc heuristique dans la mesure où il permet de sortir d'un mode d'appréhension trop plat de l'objet syndical. Il permet d'adopter, en effet, une approche à la fois structurale et relationnelle et surtout d'étudier dans un même mouvement les propriétés des organisations, celles des agents qui évoluent en leur sens, les représentations qui nourrissent leurs pratiques. Son usage fournit donc également des outils pour échapper à une compréhension du phénomène syndical centré sur le sommet des organisations, sur les stratégies de ces dernières et les discours officiels dans la mesure où il s'agit aussi de comprendre comment des orientations s'incarnent, comment certains dispositifs concrets entretiennent ou affaiblissent un ethos syndical⁴⁰.

La réflexion sur le champ syndical peut, en retour, contribuer à alimenter les débats sur la notion de champ. Pour nous appuyer de nouveau sur la perspective critique ouverte par Bernard Lahire, il semble important d'insister sur le fait que « le concept de champ n'est pas universellement pertinent et l'existence d'un champ dépend de la nature historique des configurations sociales que forment entre eux les acteurs sociaux⁴¹ ». Comme nous avons essayé de le montrer, certaines conditions historiques contribuent à renforcer le processus d'autonomisation du champ syndical ou, au contraire, à l'atténuer. La mise à distance de la sphère partisane, voire la disqualification de cette sphère, qui s'est produite de façon différenciée à la CFDT au début des années 1980 ou à la CGT à partir des années 1990 participe ainsi largement du renforcement d'un espace des relations professionnelles tendant à se clore sur lui-même. Il convient donc de rendre compte du champ syndical dans son historicité et non comme une réalité intangible.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBET D., « Réflexion sur la production des frontières du syndical et du politique. Retour sur la loi de 1884 », *Genèses*, n° 3, 1991, p. 5-30.
- BARRON P., BORY A., CHAUVIN S., JOUNIN N. et TOURETTE L., *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*, Paris, La Découverte, 2011.
- BERENI L., « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », in BARD C. (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, 2012, p. 27-43.
- BÉROUD S., « Un renouveau de la critique syndicale ? », *Mouvements*, n° 5, 2002, p. 39-45.
- BÉROUD S., « Le syndicalisme construit par la science politique », in CHAMBARLHAC V. et UBBIALI G. (dir.), *Épistémologie du syndicalisme, construction de l'objet syndical*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 13-34.

40. MISCHI J., « Gérer la distance à la "base". Les permanents CGT d'un atelier SNCF », *Sociétés contemporaines*, n° 84, 2012, p. 53-77.

41. LAHIRE B., *op. cit.*, p. 145.

- BÉROUD S. et YON K., « Face à la crise, la mobilisation sociale et ses limites. Une analyse des contradictions syndicales », *Modern & Contemporary France*, n° 20, 2012, p. 169-183.
- BEVORT A. et JOBERT A., *Sociologie du travail. Les relations professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2011.
- BOURDIEU P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.
- BOURDIEU P., « La grève et l'action politique », in BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 251-263.
- BOURDIEU P., *Contre-feux*, Paris, Raisons d'agir, 1998.
- BOURDIEU P., *Contre-feux*, t. 2, Paris, Raisons d'agir, 2001.
- BOURDIEU P., « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 200, 2013, p. 4-37.
- COHEN V., « Transformations et devenir des mobilisations collectives de chômeurs », *Les mondes du travail*, n° 6, 2008, p. 91-102.
- COMAROMOND L., *Les vingt ans qui ont changé la CGT*, Paris, Denoël, 2013.
- COULOUARN T., *Au nom des patrons. L'espace de la représentation patronale en France*, thèse de doctorat en science politique, université Paris 1, 2008.
- DARLINGTON R., « The Marxist Rank-and-File/Bureaucracy Analysis of Trade Unionism: Some Implications for the Study of Social Movement Organisations », in BARKER C., COX L., KRINSKY J. et GUNVALD A. (dir.), *Marxism and Social Movements*, Leiden-Boston, Brill, 2013, p. 187-207.
- GAGNON M.-J., « Le syndicalisme : du mode d'appréhension à l'objet sociologique », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIII, n° 2, 1991, p. 79-95.
- GERVASONI M., « L'invention du syndicalisme révolutionnaire en France (1903-1907) », *Mil neuf cent, revue d'histoire intellectuelle*, n° 24, 2006, p. 57-71.
- GIRAUD B., « Au-delà du déclin. Difficultés, rationalisation et réinvention du recours à la grève dans les stratégies confédérales des syndicats », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 6, 2006, p. 943-968.
- GUILLAUME C. et POCHIC S., « La professionnalisation de l'activité syndicale : talon d'Achille de la politique de syndicalisation à la CFDT ? », *Politix*, n° 85, 2009, p. 31-56.
- KELLY J., *Trade Unions and Socialist politics*, Londres, Verso, 1988.
- LAHIRE B., *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.
- LE QUEUX S. et SAINSAULIEU I., « Social Movement and Unionism in France: A Case for Revitalization? », *Labor Studies Journal*, vol. 35, n° 4, 2010, p. 503-519.
- MAUGER G., « Pour une politique réflexive du mouvement social », in COURSA-SALIES P. et VAKALOULIS M. (dir.), *Les mobilisations collectives : une controverse sociologique*, Paris, PUF, 2003, p. 33-42.
- MAUGER G., « Un champ de la "gauche antilibérale" ? », in GEAY B. et WILLEMEZ L. (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 295-316.
- MATHIEU L., *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.
- MICHELS R., *Critique du socialisme, contribution aux débats au début du XX^e siècle*, Paris, Éditions Kimé, 1992.
- MISCHI J., *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010.
- MISCHI J., « Gérer la distance à la "base". Les permanents CGT d'un atelier SNCF », *Sociétés contemporaines*, n° 84, 2012, p. 53-77.
- OFFERLÉ M., *Les patrons des patrons. Histoire du Medef*, Paris, Odile Jacob, 2013.
- PIGNONI M.-T., « Entre soutien et ostracisme syndical : le cas des comités CGT de privés d'emploi dans les Bouches-du-Rhône », in CHABANET D. et FANIEL J., *Les mobilisations de chômeurs en France, problématiques d'alliances et alliances problématiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 117-149.

- PUDAL B., *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, PFNSP, 1989.
- RAPPE D., « Les bourses du travail, une expression de l'autonomie ouvrière », *Cahiers d'histoire*, n° 116-117, 2011, p. 43-55.
- TANGUY L., *La sociologie du travail en France : enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011.
- TARTAKOWSKY D. et TÉTARD F. (dir.), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, PUR, 2006.
- YON K., *Retour sur les rapports entre syndicalisme et politique : le cas de la CGT-FO. Éléments pour la sociologie d'un « monde de pensée »*, thèse de doctorat, université Paris I, 2008.

Michael BURAWOY

LA DOMINATION EST-ELLE SI PROFONDE ? AU-DELÀ DE BOURDIEU ET DE GRAMSCI¹

« Comme le don, le travail ne peut se comprendre dans sa double vérité, dans sa vérité *objectivement* double, que si l'on opère le *deuxième renversement* qui est nécessaire pour rompre avec l'erreur scolastique consistant à omettre d'inclure dans la théorie la vérité subjective avec laquelle il a fallu rompre, par un premier renversement para-doxal, pour construire l'objet de l'analyse. Le coup de force objectivant qui a été nécessaire pour constituer le travail salarié dans sa vérité objective a fait oublier que cette vérité a dû être conquise contre la vérité subjective, qui, comme Marx lui-même l'indique, ne devient vérité objective que dans certaines situations de travail exceptionnelles : l'investissement dans le travail, donc la méconnaissance de la vérité objective du travail comme exploitation, qui porte à trouver dans le travail un profit intrinsèque, irréductible au simple revenu en argent, fait partie des conditions réelles de l'accomplissement du travail, et de l'exploitation². »

« La plus-value est simultanément assurée et dissimulée : ce double mouvement définit l'essence du procès de travail capitaliste. Mais comment le capitaliste s'assure-t-il de la plus-value si sa production est invisible³ ? » Enfouies à la fin des *Méditations pascaliennes*, le chef-d'œuvre de Bourdieu, quatre pages suscitent la curiosité. Intitulées « La double vérité du travail », elles étonnent pour deux raisons : d'abord parce qu'elles traitent du procès de travail, sujet rarement abordé par Bourdieu, ensuite parce que le cadre interprétatif du sociologue s'inscrit dans le prolongement du marxisme orthodoxe, alors qu'il

-
1. Avec l'aimable autorisation de la revue *Actuel Marx* et les éditions Presses universitaires de France dans lesquelles cet article a préalablement été publié. BURAWOY M., « La domination est-elle si profonde ? Au-delà de Bourdieu et de Gramsci », *Actuel Marx*, n° 50, 2/2011, p. 166-190. Traduit de l'anglais par Quentin Ravelli.
 2. BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 241.
 3. BURAWOY M., *Manufacturing Consent: Changes in the Labor Process under Monopoly Capitalism*, Chicago, University of Chicago Press, 1979, p. 30.

le rejette habituellement comme anachronique et erroné⁴. Dans la citation ci-dessus, la formulation est alambiquée, comme c'est souvent le cas chez Bourdieu. Efforçons-nous de traduire : en constituant l'objet du savoir, c'est-à-dire la notion de travail salarié, Marx rompt avec l'expérience subjective vécue par les travailleurs, qui estiment recevoir un salaire correspondant à une journée de travail complète de huit heures. En réalité, les travailleurs sont exploités et ne reçoivent qu'un salaire équivalent à une fraction de journée de travail, par exemple de cinq heures, ce qui laisse un surtravail de trois heures servant de fondement au profit. Marxisme sans faille jusqu'ici. Mais cette première rupture de l'expérience vécue, ce premier renversement, ne suffit pas à produire la vérité objective de l'exploitation. Il est nécessaire d'aller plus loin et d'opérer une seconde rupture, un second renversement, cette fois *contre* la vérité objective, pour réincorporer la vérité subjective, l'expérience vécue des travailleurs. C'est une chose de découvrir la vérité objective du travail, c'est-à-dire l'exploitation, c'en est une autre de montrer comment l'exploitation est maintenue par les travailleurs eux-mêmes.

Plus concrètement, comment se fait-il que les travailleurs travaillent suffisamment dur pour produire la plus-value et rendre possible l'exploitation, alors même que celle-ci est dissimulée ? La réponse, selon Bourdieu, réside dans « l'investissement au travail », par lequel les travailleurs trouvent un « profit extrinsèque au travail, irréductible au simple revenu ». Il en résulte que l'exploitation est garantie quoique les travailleurs n'en fassent pas l'expérience. En d'autres termes, il y a, dans l'organisation du travail, une « méconnaissance de la vérité objective du travail comme exploitation », qui induit le travail pénible qui est au principe de l'exploitation. La suite est, elle aussi, fidèle au marxisme orthodoxe : moins un travailleur dispose d'autonomie, moins il a de marge de manœuvre pour donner un sens à son travail en s'y investissant, et plus sûrement a-t-il conscience de son exploitation. Les vérités objectives et subjectives auront ainsi d'autant plus de chance de converger.

Ces pages ne m'ont pas seulement surpris parce qu'elles abordent le thème du travail et qu'elles adoptent, exceptionnellement, la théorie marxiste de l'exploitation. Elles sont aussi en accord avec la thèse que j'ai énoncée il y a vingt ans dans *Manufacturing Consent*, ethnographie d'une usine du sud de Chicago où j'ai travaillé comme ouvrier spécialisé pendant dix mois de 1974 à 1975. Dans *Manufacturing Consent*, j'ai formulé la double vérité du travail de la façon suivante : si le surtravail est *dissimulé* (vérité objective du travail en régime capitaliste, première rupture), alors la question est de savoir comment il se trouve assuré (vérité subjective du travail, seconde rupture). Marx suppose qu'il est assuré par la force et la peur du licenciement, mais, sous le capitalisme

4. Cet article est issu de l'une des « Conversations avec Pierre Bourdieu », prononcée pour la première fois à l'université du Wisconsin (Madison) en 2008, puis à l'université de Witwaterstrand (Johannesburg) en 2010.

avancé, selon moi, les contraintes légales et la protection de l'emploi limitent le despotisme managérial, interdisent l'exercice arbitraire de la force. Cela confère aux travailleurs une certaine autonomie sur le lieu de travail, leur permettant de s'« investir au travail » en le considérant comme un « jeu ». Dans mon cas, il s'agit d'un jeu de travail aux pièces, appelé à l'usine « *making out*⁵ ». Pour les travailleurs, le jeu compense l'ennui intrinsèque au travail en apportant des « bénéfices extrinsèques » : satisfaction émotionnelle et récompenses symboliques. En important les idées de Gramsci sur le lieu de travail, j'ai affirmé que c'était le consentement plus que la peur qui imposait sa loi à l'atelier. Le régime de production auquel nous étions confrontés était plus hégémonique que despotique. J'ai mobilisé la métaphore du jeu que Bourdieu utilise parfois pour comprendre la reproduction de la structure sociale et ses schèmes de domination. En s'assurant l'accord des participants, les jeux obscurcissent les conditions de leur propre exercice. Comme aux échecs, il est impossible de jouer au « *making out* » sur le lieu de travail tout en mettant en cause les règles du jeu, que reconnaissent tout autant les travailleurs que la direction. Telle est la double vérité du jeu : vérité du visiteur qui examine le jeu, vérité du joueur qui s'y livre, chacune se dérochant au regard de l'autre et ainsi la reproduisant. En tant que travailleur dans l'atelier, j'agissais en fonction de la vérité de l'ouvrier spécialisé ; en tant que sociologue, j'interrogeais ces expériences pour y desceller la vérité objective latente. Ma sociologie n'a pourtant pas affecté ma manière de travailler à l'atelier. Comment Bourdieu était-il arrivé à une formulation apparemment identique à la mienne ? Comment pouvais-je utiliser le langage de l'hégémonie et du consentement pour décrire ce qui, en effet, ressemblait plus à de la domination symbolique et à de la méconnaissance ? C'est ainsi que commençèrent cinq années de « travail de terrain » parmi les textes complexes et fascinants de Bourdieu, impliquant une reformulation de ma manière de concevoir la nature du capitalisme avancé et sa durabilité, aussi bien que la nature du socialisme d'État et sa fragilité. D'une part, cela rendait nécessaire une critique de Gramsci, dans la mesure où ce dernier ne fait que survoler la *mystification* qui caractérise le capitalisme avancé. D'autre part, cela conduisait à une critique de Bourdieu, qui universalise la *méconnaissance* – résultat de l'habitus incorporé et incarné – au lieu de saisir la méconnaissance comme mystification, c'est-à-dire comme quelque chose de socialement produit et d'historiquement contingent. La question à laquelle ces recherches s'efforcent d'apporter une réponse – à quel point la domination est-elle profondément enracinée ? – comporte trois volets.

5. *To make out* signifie réaliser ses quotas de pièces à produire. Lorsqu'un ouvrier est suffisamment habile pour maîtriser le *making out*, il dispose d'un meilleur contrôle sur son salaire aux pièces, sur son temps libre et sur les relations sociales à l'usine. *Making out* est aussi une expression argotique américaine courante qui désigne la conclusion d'une relation de séduction. Au lieu de reprendre les traductions partielles existantes, comme « faire du boni » ou « s'en sortir », par ailleurs peu usitées dans les usines françaises, nous avons préféré garder l'expression d'origine. (N.D.T.)

Si, d'une part, l'habitus de sujétion est profond et universel, comment peut-on remettre en cause la domination ? Si, d'autre part, la mystification est historique et contingente, quand la domination devient-elle transparente ? Enfin, sous quelles conditions, si tant est qu'elles existent, la vérité objective du sociologue converge-t-elle avec la vérité subjective du travailleur ? On s'intéressera ici à ces questions en examinant la stabilité des régimes de travail du capitalisme avancé et du socialisme d'État.

HOMO HABITUS CONTRE HOMO LUDENS

Bourdieu s'efforce toujours de transcender les antinomies : sujet et objet, microsociologie et macrosociologie, volontarisme et déterminisme. Trop souvent, pourtant, il combine les deux perspectives opposées plutôt qu'il ne transcende véritablement l'antinomie. C'est le cas, d'après moi, pour sa conception de l'agent et de la structure, où il fusionne *homo habitus* et *homo ludens*⁶. Parfois, Bourdieu part de l'*homo habitus*, notion selon laquelle la *psyché* est constituée d'un « principe générateur durablement installé d'improvisations réglées », qui produit des « pratiques tendant à reproduire les régularités immanentes aux conditions objectives de la production de leur principe générateur⁷ ». Ici, l'accent est porté sur la soumission doxique, mais celle-ci permet l'improvisation dans certaines limites. Nous pourrions appeler cela le *concept épais* de la reproduction sociale. En d'autres occasions, Bourdieu part de l'*homo ludens*, individu dont le caractère est forgé par les jeux. Cela lui permet d'élaborer une conception de la structure sociale comme ensemble de règles qui guident les stratégies individuelles. Les êtres humains sont des joueurs motivés par des enjeux et contraints par les règles du jeu. C'est là un *concept mince* de la reproduction sociale, qui dépend de la continuité d'un jeu particulier, enserré dans une institution donnée. La seule hypothèse qu'elle formule à propos des êtres humains est qu'ils sont des joueurs qui cherchent à contrôler le milieu où ils sont immergés. Disposant à la fois d'un concept épais et d'un concept mince, Bourdieu passe de l'un à l'autre et fusionne souvent *homo ludens* et *homo habitus*. Jouer à des jeux va de pair avec des dispositions presque indéracinables, qui varient d'un individu à l'autre en fonction des biographies. Ici, pourtant, je ne souhaite pas fusionner mais opposer ces deux concepts de l'action : d'une part, *homo habitus*, pour qui la structure sociale est interne ; d'autre part, *homo ludens*, dont la structure sociale est externe. La soumission est-elle profondément

6. J'emprunte le terme d'« *homo habitus* » à Bridget Kenny, qui l'a forgé au cours d'une correspondance avec moi, pour rendre compte de la conception profondément pessimiste que Bourdieu se fait de la nature humaine. On doit l'expression « *homo ludens* » au célèbre théoricien danois Johan Huizinga.

7. BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972, p. 262.

enracinée dans le psychisme ou bien est-elle le produit de pratiques coordonnées par des institutions ? Bourdieu joue sur les deux tableaux, mais le résultat est une conception de la structure sociale comme ne pouvant jamais changer et une pseudo-science qui est infalsifiable. En mettant l'*homo ludens* à la place de l'*homo habitus*, on peut montrer que les structures sociales sont plus malléables et instables que Bourdieu ne l'admet, bien que certaines le soient plus que d'autres. D'après moi, l'hégémonie capitaliste requiert et obtient la mystification comme une condition de possibilité qui lui confère une certaine stabilité, tandis que le socialisme d'État, incapable de produire une telle mystification, ne peut pas maintenir l'hégémonie et a de ce fait historiquement alterné entre la coercition et la légitimation – arrangement instable qui, en fin de compte, s'est délité. L'analyse comparative du capitalisme avancé et du socialisme d'État dessine les limites de Bourdieu tout autant que de Gramsci – le premier est trop pessimiste au sujet des possibilités de changement social, le second trop optimiste.

MYSTIFICATION CONTRE MÉCONNAISSANCE

Mon désaccord avec Bourdieu porte sur la distinction cruciale entre *mystification* et *méconnaissance*. Quand Karl Marx décrit comment l'exploitation se cache sous la forme du travail salarié, ou quand il parle du fétichisme de la marchandise et de la façon qu'a le marché de dissimuler le travail humain incorporé dans le produit, il souligne que cela arrive automatiquement et indépendamment des caractéristiques particulières de n'importe quel individu qui en fait l'expérience – qu'il s'agisse d'un homme, d'une femme, et quelle que soit sa couleur de peau. Ainsi Marx et Engels ont-ils écrit dans *L'idéologie allemande* :

« Si, dans toute l'idéologie, les hommes et leurs rapports nous apparaissent placés la tête en bas comme dans une *camera obscura*, ce phénomène découle de leur processus de vie historique, absolument comme le renversement des objets sur la rétine découle de leur processus de vie purement physique⁸. »

Aucune psychologie n'est en jeu – il n'y a que le procès de vie historique. Les individus sont à la fois agents et acteurs des relations sociales, aussi l'expérience inversée qu'ils ont des choses extérieures est-elle la conséquence des relations sociales dans lesquelles ils s'insèrent. La *mystification* est le terme que nous utiliserons pour décrire le processus social qui engendre cet écart entre l'expérience et la réalité pour tous ceux qui font partie d'un ensemble déterminé de relations sociales. On peut trouver des exemples de mystification chez Bourdieu, notamment dans son analyse réitérée de l'économie du don : ceux qui donnent comme ceux qui reçoivent font l'expérience du don comme acte de générosité, tandis que pour le « scientifique » venu de l'extérieur, il s'agit d'un

8. MARX K. et ENGELS F., *L'idéologie allemande (1845-1846)*, Paris, Éditions sociales, 1976, p. 20.

comportement économique dicté par l'intérêt individuel, d'un geste qui recevra sa récompense, ou encore d'une création collective de liens sociaux interdépendants. Bourdieu affirme que les scientifiques qui imposent leurs vues aux acteurs se méprennent quant à la nature de l'échange propre au don, qui dépend de la séparation entre la vérité subjective (acte de générosité) et la vérité objective (construire la domination symbolique ou la solidarité sociale). Mais comment les deux vérités se maintiennent-elles ? Dans son *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Bourdieu se concentre sur le découpage temporel du geste de don, de sorte que le don apparaît comme un acte de générosité isolé. Aussi toute tentative de réciprocité immédiate est-elle perçue comme une violation pure et simple des normes sociales fondamentales. C'est la structure de l'échange comme processus évolutif qui explique la méconnaissance ou plus précisément la mystification. Dans *Méditations pascaliennes*, cependant, l'accent porte davantage sur l'inculcation de perceptions et d'appréciations (*habitus*), vécue aussi bien par celui qui donne que par celui qui reçoit. Cet *habitus* de générosité fonde l'économie du don, avant d'être remplacé par la disposition de calcul, qui rend le don plus rare et plus difficile à maintenir. Dans la mesure où l'économie du don dépend de l'inculcation préalable d'un certain *habitus*, nous passons de la mystification, produit de processus sociaux, à la méconnaissance, résultat de l'*habitus* incorporé d'un individu (qui, tour à tour, agit comme médiation ou reflet des processus sociaux). À la lecture des *Méditations pascaliennes*, apogée du travail théorique de Pierre Bourdieu, j'ai été frappé par les similitudes entre ce texte et la conception de l'ordre social développée par Talcott Parsons. Les individus intériorisent les normes de l'ordre social : les « structures objectives d'un ordre social dont leurs structures cognitives sont le produit » assurent la « soumission doxique des dominés⁹ ». En d'autres termes, il y a un ajustement mutuel entre position et disposition, entre attentes et possibilités, *habitus* et *habitat*. « Les schèmes appliqués au monde sont le produit du monde auquel ils s'appliquent¹⁰ », qui garantit, hors de toute connaissance, l'adaptation inconsciente au monde extérieur.

« L'agent engagé dans la pratique connaît le monde mais d'une connaissance qui, comme l'a montré Merleau-Ponty, ne s'instaure pas dans une relation d'extériorité d'une conscience connaissante. Il le comprend en un sens trop bien, sans distance objectivante, comme allant de soi, précisément parce qu'il s'y trouve pris, parce qu'il fait corps avec lui, qu'il l'habite comme un habit ou un habitat familial. Il se sent chez lui dans le monde parce que le monde est aussi en lui sous la forme de l'*habitus*, nécessité faite vertu qui implique une forme d'amour de la nécessité, d'*amor fati*¹¹. »

9. BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, *op. cit.*, p. 211.

10. *Ibid.*, p. 175.

11. *Ibid.*, p. 170.

De même que Parsons reconnaît l'existence de la « déviance » quand le rôle et les attentes ne sont pas complémentaires, de même Bourdieu admet qu'il peut y avoir des décalages entre l'habitus et le champ : ces dévoiements peuvent ou non donner naissance à de nouvelles adaptations. Pour les deux auteurs, décalages et dévoiements sont des catégories résiduelles. Dans un cas comme dans l'autre, l'argument vise à montrer l'impossibilité de contester l'ordre social, ce qui signifie, dans le cas de Bourdieu, s'opposer au marxisme, au féminisme, au populisme et à tous les « -ismes » qui célèbrent la transformation par en bas. Ce n'est pas tant que certains ordres sociaux mènent à la mystification et d'autres à la transparence, mais tous les ordres sociaux se reproduisent par l'incorporation de l'habitus et la nécessaire méconnaissance. Nous sommes tous des poissons dans l'eau, incapables de comprendre l'environnement dans lequel nous nageons – à part, bien sûr, Bourdieu et ses amis sociologues. Nous devons nous demander si, oui ou non, les ordres sociaux sont tenus ensemble par la mystification et des *relations sociales indépendantes de tout individu en particulier* ou par la méconnaissance, qui se constitue par un *habitus profondément enraciné et au moins partiellement indépendant des relations sociales particulières où s'insère l'individu*. Comment est-il possible de voir clair entre ces explications du maintien de l'ordre social : concept épais, où *l'idéologie opère par mystification*, ou concept mince, où *la domination symbolique opère par méconnaissance* ? Départager ces conceptions concurrentes suppose une analyse comparative des formes de soumission dans différentes sociétés. Dans la suite de ce texte, j'entreprends un tel projet en reconstruisant les études que j'ai entreprises à propos des subjectivités qui proviennent de l'organisation du travail et de sa régulation dans le capitalisme avancé et les lieux de travail sous socialisme d'État. Je montre que la domination symbolique par mystification est présente dans le capitalisme avancé, mais pas dans le socialisme d'État ; c'est ce qui explique la longévité de l'un et l'instabilité de l'autre. La domination symbolique par méconnaissance étant, quant à elle, universelle, elle ne peut distinguer les sociétés les unes des autres. Bourdieu généralise abusivement ses conceptions de la France contemporaine et de la société kabyle précapitaliste à tous les ordres sociaux existants. Il ne peut pas expliquer – et ne fait d'ailleurs aucune tentative en ce sens – que le socialisme d'État s'effondre tandis que le capitalisme avancé perdure. C'est ce que je m'efforce de faire dans les pages qui suivent, en reconstruisant le fil argumentatif qui fut le mien pendant plus de trente ans.

LE MOMENT GRAMSCIEN : LA FABRIQUE DU CONSENTEMENT

À nouveau, mon point de départ est celui d'Antonio Gramsci, dont l'originalité réside dans sa manière de distinguer les étapes du système capitaliste en fonction, non pas de son économie, mais de ses superstructures, et en particulier de l'émergence du nœud société civile-État qui organise le consentement et

absorbe la contestation : c'est là la naissance de l'hégémonie capitaliste en Europe. Des États-Unis, où aucune scorie du système féodal ne vient parasiter les relations de classes capitalistes, Gramsci écrit que l'« hégémonie est née à l'usine » et pas dans la société civile. La domination trouve là son catalyseur, qui permet aux forces de production de s'étendre plus rapidement qu'ailleurs, et que Gramsci appelle fordisme. Le projet de *Manufacturing Consent* consistait à développer l'idée de Gramsci selon laquelle l'hégémonie est née à l'usine. L'étude se fonde sur dix mois d'observation participante comme ouvrier spécialisé dans une usine du sud de Chicago, de juillet 1974 à mai 1975. Travailleur salarié comme les autres, j'étais pourtant manifestement issu d'un autre milieu, et mes compétences limitées ainsi que mon curieux accent anglais y étaient pour beaucoup. Je ne dissimulais pas les raisons de ma présence ici : collecter des matériaux pour ma thèse. Sous l'influence du marxisme structuraliste des années 1970 et de ses interprétations de Gramsci, j'avais que les théories de l'État développées par Althusser, Poulantzas et Gramsci pouvaient être appliquées aux mécanismes internes de l'usine. Dans mon usine de Chicago, un *État interne*¹² faisait des travailleurs des citoyens industriels, des individus avec des droits et des devoirs, reconnus aux prud'hommes comme dans les détails du contrat de travail. L'« État national populaire » de Poulantzas s'y dessinait en miniature. En même temps, l'État interne orchestrait ce que Gramsci appelait la coordination concrète des intérêts du capital et du travail par la négociation collective, qui fournissait les bases matérielles de l'hégémonie. Pour s'assurer le consentement des travailleurs, le capital leur fait des concessions qui, comme le dirait Gramsci, ne touchent pas à l'essentiel. Finalement, en suivant les analyses que Gramsci comme Poulantzas font des classes dominantes et de leurs relations avec l'État, j'en vins à voir l'encadrement à l'usine comme un bloc de pouvoir constitué de différentes fractions, soumises à l'hégémonie du département de la production. Un *marché du travail interne* agissant de concert avec l'État interne en renforçait les effets d'individualisation. Il donnait aux travailleurs l'opportunité de postuler à d'autres emplois à l'intérieur de l'usine, pour des postes qui étaient ensuite alloués en fonction de l'ancienneté et de l'expérience. Ce marché interne du travail donnait aux individus un pouvoir et des moyens d'action contre l'encadrement. Si les travailleurs n'aimaient pas leur poste ou leur supérieur, ils pouvaient postuler ailleurs et occuper un autre poste. Les travailleurs, qui se rendaient d'une certaine manière indispensables à leurs agents de maîtrise, pouvaient bénéficier d'un certain pouvoir. Tout comme l'État interne, le marché interne du travail faisait des travailleurs des individus et, grâce à des primes d'ancienneté, attachait leur intérêt à celui du capital. Tout en donnant du pouvoir aux travailleurs au sein de l'atelier, cela cultivait aussi leur

12. Plus tard, j'appellerai l'État interne « appareils politiques et idéologiques de production » ou « régime de production ». Voir BURAWOY M., *Politics of Production: Factory Regimes under Capitalism and Socialism*, Londres, Verso, 1985.

loyauté, car changer d'employeur les aurait renvoyés aux premiers échelons de la grille d'ancienneté. Les travailleurs trouvaient ainsi un autre intérêt dans la réussite de leur entreprise, c'est-à-dire dans sa profitabilité, même lorsqu'ils en faisaient les frais, comme cela est arrivé dans les années 1980, quand ils ont accepté la remise en cause de leurs droits pour garder leurs emplois. L'État interne et le marché interne du travail sont les conditions d'une troisième source de consentement : l'institution du *travail comme jeu*, en l'occurrence du jeu du « *making out* », dont les règles sont comprises et acceptées tout autant par les opérateurs que par les travailleurs auxiliaires et les superviseurs. Il s'agit d'un travail aux pièces dont le but était de « *make out* », c'est-à-dire de réaliser une production acceptable qui ne soit pas supérieure à 140 %, ni inférieure à 125 %. Sans entrer dans le détail, contentons-nous de dire ici que l'institution du travail comme jeu est fréquente dans de nombreux lieux de travail parce qu'elle permet de lutter contre l'ennui et la pénibilité, et de faire passer le temps. Les travailleurs peuvent ainsi supporter une activité qui n'aurait, sans cela, aucun sens. Il y a de bonnes raisons psychologiques pour participer à ce jeu, mais la pression sociale pousse tout le monde à s'y adonner avec autant d'efficacité, selon des règles plus ou moins identiques. Nous nous évaluons continuellement, pour mesurer notre habileté. Il est difficile de ne pas jouer sans se retrouver isolé. La participation à ce jeu a deux conséquences. D'abord, le jeu limite la production en induisant grève du zèle (ralentissement des cadences des quotas difficiles en espérant qu'ils seront revus à la baisse) et restriction des quotas (limitation de la production à 140 % pour éviter l'augmentation des quotas), mais cela fait aussi travailler plus dur les opérateurs, souvent en développant leur ingéniosité et leur capacité d'improvisation. C'est un jeu qui favorise l'effort et accroît ainsi les bénéfices pour la direction, moyennant seulement de petites concessions financières. Ensuite, cela ne contribue pas seulement à l'augmentation du profit, mais aussi au maintien de l'hégémonie. Lorsqu'on joue à un jeu, on consent simultanément à ses règles. Il n'est pas possible de jouer sérieusement à un jeu – et c'est en l'occurrence un jeu très sérieux pour ceux qui le jouent – tout en mettant en cause ses règles¹³. Si l'organisation du travail comme un jeu est le troisième champ de bataille de l'hégémonie, celle-ci ne génère le consentement que dans la mesure où elle est exempte d'application *arbitraire* des moyens de coercition (sanctions allant de procédures disciplinaires au licenciement), une protection

13. Les études suggérant l'omniprésence des jeux ne manquent pas. Parmi les exemples récents les plus notables, on peut se reporter aux études d'Ofer Sharone sur les concepteurs de logiciels informatiques, de Jeff Sallaz sur les croupiers de casinos, de Rachel Sherman sur les employés d'hôtel et d'Adam Reich sur les prisonniers mineurs. Voir SHARONE O., « Engineering Overwork: Bell-Curve Management at a High-Tech Firm », in FUCHS EPSTEIN C. et KALLEBERG A. L. (dir.), *Fighting for Time: Shifting Boundaries of Work and Social Life*, New York, Russel Sage Foundation, 2004, p. 191-218 ; SHERMAN R., *Class Acts: Service and Inequality in Luxury Hotel*, Berkeley, University of California Press, 2007 ; REICH A., *Hidden Truth: Young Men Navigating Lives In and Out of Juvenile Prison*, Berkeley, University of California Press, 2010.

rendue possible par les contraintes que le marché interne du travail et l'État interne font peser sur le management. Ces trois fronts de l'hégémonie constituent un trait distinctif du capitalisme avancé où le management ne peut tout simplement plus embaucher et licencier à volonté. Incapable de se reposer plus longtemps sur la règle arbitraire du régime de production despotique propre aux débuts du capitalisme, le management doit *persuader* les travailleurs de produire de la plus-value, c'est-à-dire que le management doit fabriquer le consentement. Ainsi, l'État interne et le marché interne du travail sont les appareils de l'hégémonie, faisant des travailleurs des individus et coordonnant leurs intérêts à ceux du management en appliquant les mesures de coercition seulement sous certaines conditions, définies et délimitées. Le management ne peut pas arrêter le jeu arbitrairement, du moins s'il souhaite conserver son hégémonie. Pour attirer les joueurs, un jeu doit contenir suffisamment d'incertitude, mais il doit aussi garantir aux joueurs un certain contrôle sur leurs résultats. Un régime despotique, où le management applique les sanctions d'une façon arbitraire, crée trop d'incertitude pour que le jeu produise du consentement. En bref, le régime hégémonique crée une arène de travail relativement autonome, avec un équilibre entre la certitude et l'incertitude, de façon à ce que le jeu puisse exister et que se manifeste le consentement. Dans un régime hégémonique, que l'exercice de la force (au pire, le licenciement) résulte de la violation des règles ou de la faillite de l'entreprise, il faut qu'il fasse l'objet d'un consentement. Nous nous retrouvons ainsi face à l'« hégémonie protégée par l'armure de la coercition », telle que l'entend Gramsci. Pour résumer, le procès *économique* de production du jeu est tout à la fois un procès *politique* de reproduction des relations sociales et un procès *idéologique* de production du consentement à ces relations, rendu possible par l'État interne et le marché interne, relativement autonomes. Je développe ainsi l'analyse de Gramsci en important sa conception de l'État et de la société civile au sein de l'usine, en développant la micro-physique du pouvoir et, partant, j'ajoute une nouvelle dimension à l'organisation du consentement : l'idée de la structure sociale comme jeu¹⁴.

LE MOMENT BOURDIEUSIEN : LA DOUBLE VÉRITÉ DU TRAVAIL

L'explication que nous venons de donner de la fabrication du consentement provient de Gramsci mais ne rend pas compte du dilemme fondamental que le capitaliste doit affronter : comment garantir le surtravail (non payé) tout en cachant son existence ? L'organisation du consentement cherche seulement

14. C'est comme chercheur et enseignant aux côtés d'Adam Przeworski à l'université de Chicago que j'ai élaboré l'idée de la structure sociale comme jeu. À cette époque, il développait sa théorie gramscienne de la politique électorale, dans laquelle la compétition entre les partis pouvait être vue comme un jeu attrayant, dans lequel la lutte portait sur la distribution de ressources économiques marginales, éclipsant ainsi l'inégalité fondamentale sur laquelle le jeu se fonde.

à assurer la production de plus-value, mais elle coexiste avec la mystification de l'exploitation. La double vérité du travail selon Bourdieu n'est rien d'autre que cela : l'existence objective de l'exploitation et les conditions subjectives de sa réalisation et de son invisibilité. C'est seulement après m'être confronté à Bourdieu que j'ai compris que la mystification ne faisait tout simplement pas partie de l'appareil théorique de Gramsci. Cette notion d'hégémonie ne concerne pas la mystification ou la méconnaissance, mais bien plutôt les fondements rationnels et conscients du consentement. Au mieux, cela permet de rendre compte de la naturalisation de la domination et non de la dissimulation de l'exploitation. Il y a donc une forte inspiration bourdieusienne dans mon analyse des jeux. Ce qui fait la spécificité du jeu du « *making out* », et en fait de tous les jeux qui se déroulent sur les lieux de travail, c'est qu'ils n'engagent pas seulement les travailleurs dans la défense des règles et la production de plus-value qui en découle, mais aussi dans la mystification des conditions de son existence, c'est-à-dire des relations de production entre le capital et le travail. Bourdieu formule cette même idée de la façon suivante :

« Les jeux sociaux sont *en tout cas* très difficiles à décrire dans leur vérité double. En effet, ceux qui y sont pris n'ont guère d'intérêt à une objectivation du jeu, et ceux qui n'en sont pas sont souvent mal placés pour expérimenter et éprouver tout ce qui ne s'apprend et ne se comprend qu'à condition de participer au jeu ; de sorte que leurs descriptions, où fait défaut l'évocation de l'expérience enchantée du croyant, ont beaucoup de chances d'apparaître aux participants comme à la fois triviales et sacrilèges. Le « demi-habile », tout à son plaisir de démystifier et de dénoncer, ignore que ceux qu'il croit détromper, ou démasquer, connaissent et refusent à la fois la vérité qu'il prétend leur révéler. Il ne peut comprendre, et prendre en compte, les jeux de la *self-deception*, qui permettent de perpétuer l'illusion sur soi, et de sauvegarder une forme tolérable, ou vivable, de « vérité subjective » contre les rappels aux réalités et au réalisme, et souvent avec la complicité de l'institution (celle-ci – l'université par exemple, pourtant si amoureuse des classements et des hiérarchies – offre toujours aux « amours-propres » des satisfactions compensatoires et des lots de consolation propres à brouiller la perception et l'évaluation de soi et des autres)¹⁵. »

En réussissant leur « *making out* », les travailleurs s'assurent des « satisfactions compensatoires et des lots de consolation », conquérant quelques libertés marginales qui deviennent le centre de leur vie à l'atelier. De l'extérieur, le « *making out* » apparaît absurde, de l'intérieur c'est ce qui donne un sens à la vie. Par les faibles gains et les satisfactions relatives qu'ils rapportent – « je suis super-content aujourd'hui, j'ai fait 129 % sur cette perceuse pourrie » –, non seulement

15. BOURDIEU P., *Méditations pascalienues*, *op. cit.*, p. 226.

les travailleurs sont enchantés de se livrer à un travail aliénant, mais ils pensent qu'ils sont plus malins que le management, même s'ils contribuent involontairement à leur propre exploitation. La direction l'emporte en assurant le surtravail par la rébellion des travailleurs contre la direction ! Bourdieu poursuit : « Les travailleurs peuvent concourir à leur propre exploitation par l'effort même qu'ils font pour s'approprier leur travail et qui les *attache* à lui par l'intermédiaire des libertés, souvent infimes et presque toujours "fonctionnelles" qui leur sont laissées¹⁶. » Si Bourdieu et moi soulignons la dissimulation des relations sociales sous-jacentes – sans solution de continuité en la matière avec la tradition marxiste depuis Marx *via* Lukács et l'école de Francfort quoique, contrairement à eux, Bourdieu considère que la mystification implique une méconnaissance presque irrémédiable –, comment se fait-il que cela ne joue aucun rôle chez Gramsci, qui développe, à la place, une théorie du consentement conscient à la domination ? Une des réponses consiste à dire que Gramsci participait à des luttes révolutionnaires à une époque où la transformation socialiste était à l'ordre du jour, alors même que le capitalisme semblait traverser une grave crise structurelle – bien que, finalement, le résultat fût le fascisme plutôt que le socialisme. Pour lui, le capitalisme n'était pas l'ordre stable et persistant qu'il semble être pour Bourdieu. On peut dire que, pour Gramsci, le capitalisme apparaissait plus durable qu'aux yeux du marxisme classique, mais qu'il lui semblait moins inébranlable qu'il ne nous apparaît aujourd'hui, à nous et à notre *pathos* post-socialiste. Pour préciser ce point, rappelons la participation de Gramsci au mouvement des conseils et aux occupations d'usines de Turin en 1919 et 1920. Les travailleurs qualifiés, pour bon nombre d'entre eux ouvriers professionnels, qui animèrent ces conseils avaient fait l'expérience de la déqualification et de la séparation des moyens de production plus directement que les travailleurs non qualifiés d'aujourd'hui, qui prennent pour argent comptant le salariat et la propriété privée des moyens de production. Mieux, l'occupation de leurs usines et la gestion collective autonome de la production par les conseils ouvriers suffirent à montrer qu'ils ne comprenaient que trop bien la signification de l'exploitation capitaliste. Pour Gramsci, qui en vint à connaître la classe ouvrière par le biais du mouvement des conseils, l'exploitation était à peine dissimulée et, à cette occasion, la classe ouvrière faisait émerger le bon sens du sens commun. Aux yeux de Gramsci, les conseils d'usine ont échoué parce que les *organes* de la classe ouvrière – syndicat et parti socialiste – étaient liés au capitalisme, leurs intérêts étant indexés à ceux du capital. Pour Gramsci, cette « trahison » devait être rectifiée par le développement d'un prince moderne – le parti communiste – capable de comprendre et de porter le fer contre l'hégémonie capitaliste. Il n'y a rien de caché ou d'inconscient dans le consentement accordé au capitalisme par

16. *Ibid.*, p. 241-242.

les partis et les syndicats¹⁷. Bourdieu déploie, quant à lui, l'argument inverse, selon lequel les travailleurs qualifiés ne sont pas les plus susceptibles de percevoir, à travers leur expérience personnelle, la vérité objective de l'exploitation : « On peut ainsi supposer que la vérité subjective est d'autant plus éloignée de la vérité objective que la maîtrise du travailleur sur son travail est plus grande¹⁸. » Curieusement, Bourdieu distille là son marxisme le plus pur, en affirmant que les vérités subjective et objective convergent et que le voile cachant l'exploitation se dissout à mesure que se déqualifie le travail. Alors que sont balayées les entraves à la mobilité du travail, les travailleurs perdent tout attachement à leur travail et ne peuvent plus continuer à renforcer leur liberté par le travail. La crainte d'une classe ouvrière ainsi mise à nu et homogénéisée pousse le cadre moderne à recréer ces libertés par le management participatif. « C'est en s'appuyant sur ce principe que le management moderne, tout en veillant à garder le contrôle des instruments de profit, laisse aux travailleurs la liberté d'organiser leur travail, contribuant ainsi à augmenter leur bien-être mais aussi à déplacer leur intérêt du profit externe du travail (le salaire) vers le profit intrinsèque¹⁹ », c'est-à-dire le bénéfice issu d'un contrôle partiel du procès de travail. Bien que Bourdieu semble adhérer à ma thèse concernant la mystification des relations sociales par le jeu compensatoire, ce qu'il dit est en fait bien différent. Pour lui, le pouvoir de la méconnaissance est lié au niveau d'expérience, alors que, pour moi, il a à voir avec les appareils de production politiques et idéologiques. Ainsi, dans mon cas, le marché interne du travail et l'État interne tissent des liens avec l'employeur tout en restreignant ses possibilités d'intervention, de sorte que les travailleurs sont capables de façonner ces jeux de travail qui leur apportent un sentiment subjectif de liberté. En d'autres termes, les régimes hégémoniques sont la condition nécessaire et suffisante de la mystification de l'exploitation, quel que soit le degré de déqualification. En effet, le mécanisme qui compense pénibilité et aliénation, s'opérant par les jeux de travail, est d'autant plus indispensable que le travail est non qualifié. En bref, pour Bourdieu, le degré de convergence entre la vérité objective (exploitation) et l'expérience subjective du travail *augmente* à mesure que se dégrade le travail, tandis que j'affirme l'inverse. Le travailleur qualifié du XIX^e siècle décrit par E. P. Thompson fait preuve d'une conscience de classe plus profonde que celle de l'opérateur autonome du XX^e siècle. Nos différences de vues s'enracinent dans deux analyses bien distinctes des fondements de la domination et de l'assujettissement.

17. Adam Przeworski a en effet montré, précisément, en quoi il est rationnel, pour les partis socialistes, de se battre pour des gains matériels immédiats afin d'attirer les votes nécessaires à la conquête puis au maintien du pouvoir. Voir PRZEWORSKI A., *Capitalism and Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

18. BOURDIEU P., *Méditations pascalienues*, *op. cit.*, p. 243.

19. *Ibid.*, p. 242.

CONDITIONS DE LA DOMINATION : INSTITUTIONS OU DISPOSITIONS

Au lieu d'explorer les *conditions institutionnelles* de la mystification – les appareils politiques et idéologiques de l'entreprise –, Bourdieu se tourne vers les *conditions dispositionnelles* de la méconnaissance – « l'effet de ces facteurs structurels dépend manifestement des dispositions des travailleurs²⁰ ». Dans un extrait antérieur, Bourdieu est encore plus explicite :

« Les différences de dispositions, comme les différences de positions (auxquelles elles sont souvent liées), engendrent de réelles différences de perception et d'appréciation. Ainsi les récentes transformations affectant le travail à l'usine, dans les limites prévues par Marx, avec la disparition de la "satisfaction au travail", de la "responsabilité" et de l'"ancienneté" (avec leurs hiérarchies correspondantes), sont appréciées et acceptées très différemment selon les groupes de travailleurs. Ceux qui viennent de la classe ouvrière industrielle, qui ont des compétences professionnelles et de relatifs "privileges" sont enclins à défendre leurs acquis, c'est-à-dire leur satisfaction au travail, leur ancienneté, leur situation hiérarchique et donc une forme d'ordre établi; ceux qui n'ont rien à perdre car ils n'ont aucune qualification et qui incarnent d'un certain point de vue le fantasme populiste de la classe ouvrière, de même que ces jeunes gens qui sont restés à l'école plus longtemps que leurs aînés, sont plus enclins à radicaliser leurs luttes et à remettre en cause l'ensemble du système; d'autres encore, tout aussi désavantagés, travailleurs d'usine de la première génération, femmes et immigrés en particuliers, ont une tolérance à l'exploitation qui semble provenir d'un autre âge²¹. »

La propension à la soumission n'est pas un invariant mais dépend de l'habitus inculqué. Ceux qui ont été socialisés pour le travail industriel ou qui proviennent de milieux dominés s'y accommodent, les jeunes gens qui ont peu d'expérience mais une éducation importante et rien à perdre sont enclins à « radicaliser leurs luttes et à remettre en cause l'ensemble du système », tandis que les immigrés et les femmes sont dominés, ou censés l'être, au-delà de toute mesure. Que faut-il penser de cette sociologie spontanée qui se fonde sur l'opinion et fait fi de l'histoire? Nous savons que les immigrants et les femmes sont tout à fait capables de militer et de s'organiser dans de puissants syndicats, que ce soit en Afrique du Sud, en Chine, au Brésil ou aux États-Unis. Puisque nous n'avons aucun instrument pour mesurer la « disposition » ou l'« habitus » indépendamment du comportement, l'argument est tout simplement tautologique – femmes et immigrés se soumettent à cause de leur habitus de soumission, servilité oblige.

20. *Ibid.*, p. 241.

21. BOURDIEU P., « Men and machines », in KNORR-CETINA K. et CICOUREL A. (dir.), *Advances in Social Theory and Methodology*, Boston, Routledge and Kegan Paul, 1981, p. 315.

La thèse de *Manufacturing Consent* est directement opposée à cette sociologie du sens commun ou sociologie spontanée. J'essaie, dans ce livre, de montrer que les dispositions exogènes ne modifient en rien les formes de réaction à la production ou l'intensité de l'attirance pour le jeu du quota. L'expérience d'atelier est tout aussi peu respectueuse de notre « habitus ». Ainsi, j'ai été frappé de me retrouver si investi dans un jeu dont je savais qu'il accroissait mon exploitation. La rémunération ne suffisait en rien à expliquer mon dévouement pour ce travail pénible. C'était bien plus la gratification symbolique et la satisfaction émotionnelle du « *making out* » qui dictait la cadence de travail. En m'appuyant sur des données quantitatives et qualitatives, je montre que la couleur de peau, l'âge, le statut matrimonial ont peu à voir avec la performance professionnelle, contrairement aux caractéristiques d'ancienneté et d'expérience définies par le travail. En observant les interactions à l'atelier, j'ai pu montrer que les relations fondées sur l'humour entre les groupes ethniques témoignent de préjugés raciaux et de différences sociales qui n'ont pas grand-chose à voir avec le racisme institutionnalisé à l'extérieur de l'entreprise. Le contraste est grand avec l'industrie minière de Zambie où, pour le coup, le racisme est institutionnalisé : barrière de couleur, échelles salariales différenciées, règlements séparés. J'ai décrit ce système comme une forme de despotisme colonial, dont de nombreux éléments ont perduré après la colonisation malgré la démocratisation de la sphère politique. Si on ne peut nier qu'un état d'esprit raciste continue à exister, sa signification au cœur de la production dépend des caractéristiques raciales du régime de production. Nous abordons ici la différence essentielle qui m'éloigne de Bourdieu. Contrairement à Gramsci, nous reconnaissons tous deux l'existence d'un écart entre les vérités objective et subjective du travail, mais, pour Bourdieu, cet écart provient de la méconnaissance enracinée dans l'habitus, tandis qu'il résulte, selon moi, de la *mystification* qui puise à la source de relations sociales entre êtres humains – mystification à laquelle tous les individus sont soumis, quelles que soient les dispositions dont ils ont hérité. La domination symbolique par le biais de la méconnaissance prend appui sur l'incorporation de la structure sociale et la formation d'un profond habitus inconscient. Le concept d'hégémonie n'est pas indispensable, car nous sommes programmés pour exprimer la structure sociale. D'un autre côté, la mystification pèse sur des individus insérés dans des relations sociales spécifiques. C'est la condition nécessaire pour une hégémonie stable, c'est-à-dire pour le consentement à la domination. Si ces différences nous séparent bel et bien, il est possible de confirmer ou d'infirmer nos théories en examinant le consentement et la soumission dans différents contextes institutionnels. Le socialisme d'État devient ainsi un laboratoire permettant de valider ou non nos deux théories. Attachons-nous désormais à montrer que l'inculcation intensive par le parti officiel et ses institutions ne produit pas de méconnaissance, car ces mêmes institutions génèrent leur propre transparence. Sans mystification, l'hégémonie ne saurait se maintenir.

En d'autres termes, les contradictions qui travaillent ces institutions s'avèrent plus robustes que l'incorporation de l'habitus.

LA PRÉCAIRE HÉGÉMONIE DU SOCIALISME D'ÉTAT

Je me suis intéressé au travail à l'usine en Hongrie pour deux raisons. En premier lieu, j'avais raté le train de Solidarnosc en Pologne, en 1980 et 1981, que j'avais perçu comme un extraordinaire mouvement ouvrier. Quand le général Jaruzelski est arrivé avant même que j'aie bouclé mes valises, j'ai fait la seule chose qui me restait à faire : aller travailler en Hongrie, comprendre pourquoi Solidarnosc avait eu lieu en Pologne plutôt qu'en Hongrie et, plus généralement, expliquer pourquoi ce type de mouvement touche plus le socialisme d'État que le capitalisme avancé. Dans quelle mesure peut-on attendre de telles luttes contre le socialisme d'État qu'elles donnent naissance à un socialisme démocratique ? La seconde raison qui m'attirait vers le monde socialiste était la particularité de mon expérience à Chicago – était-ce le produit du capitalisme ou de l'industrialisation ? Trouverais-je la même organisation du travail, le même régime d'usine et la même conscience de classe dans les industries du socialisme d'État ? Entre 1982 et 1989, j'ai passé tous mes étés et trois semestres sabbatiques à étudier et travailler dans des usines hongroises. J'ai commencé dans l'usine de champagne d'une ferme collective, puis j'ai travaillé dans l'usine textile d'une coopérative agricole avant de passer au travail industriel dans un atelier de machines-outils très semblable à l'usine de Chicago. Finalement, je me suis retrouvé affecté à trois tâches distinctes aux fourneaux des Aciéries Lénine de Miskolc. J'ai conclu de cette recherche que les lieux de travail du capitalisme avancé et du socialisme d'État étaient en fait bien différents : si le premier fabriquait le consentement, le second fabriquait la dissension, disposition qui déclencha Solidarnosc, mais aussi la mobilisation en Allemagne de l'Est en 1953, en Pologne et en Hongrie en 1956, et même en Tchécoslovaquie en 1968. L'argument est simple : contrairement au capitalisme, le socialisme accapare le surproduit social selon un processus transparent, et considéré comme tel par tous. Le parti, le syndicat et le management sont tous des extensions de l'État au cœur de la production, extensions conçues pour maximiser l'accaparement du surproduit selon les objectifs du plan. Transparente, l'exploitation est aussi justifiée, car elle est dans l'intérêt de tous. Comme tout processus de légitimation, celui-ci peut être pris à son propre piège – le parti-État, qui prétend servir l'intérêt collectif, est sensible à l'accusation de ne pas tenir ses promesses. Alors que, sous le capitalisme, la légitimation est secondaire parce que l'exploitation est dissimulée, sous le socialisme, la légitimation est primordiale, nécessaire, pour justifier l'exploitation ouverte du socialisme d'État, mais aussi pour justifier sa dégénérescence. Aussi le parti organise-t-il des rituels d'ateliers, propres à ce que j'ai appelé le « socialisme de façade », qui célèbre ses vertus – efficacité, justice,

égalité – alors que partout les travailleurs constatent l'inefficacité, l'injustice et l'inégalité. Les travailleurs retournent l'idéologie dominante contre ses propres auteurs, exigeant que ces derniers traduisent en actes les déclarations d'intention de leur propagande socialiste. Le régime de production bureaucratique du socialisme d'État sème les graines de la dissension, pas celles du consentement. En ce qui concerne l'organisation du travail elle-même, les jeux essentiels auxquels les travailleurs sont soumis sont ceux qui impliquent de négocier avec la direction la réalisation des objectifs quinquennaux, de sorte que les relations d'exploitation ne se trouvent pas obscurcies mais définissent les relations entre les joueurs. En outre, étant donné l'économie de pénurie – ruptures de stocks, qualité médiocre, avaries et autres problèmes qui proviennent de l'administration centrale de l'économie –, les jeux au travail visent à faire face à ces pénuries, démontrant ainsi le caractère sacré des déclarations officielles concernant l'efficacité du socialisme d'État. En outre, s'adapter aux pénuries demande bien plus d'autonomie que l'appareil bureaucratique régulant la production ne le permettrait. Les jeux au travail sont transposés en des jeux visant le système de planification, opposant l'atelier au régime de production et au parti-État. Bien loin d'être une structure sociale s'imprimant de façon indélébile sur l'habitus du travailleur et induisant ainsi une soumission doxique, le régime du socialisme d'État produit systématiquement l'inverse : la dissension plutôt que le consentement – et même une organisation anti-hégémonique opposée au contrôle despotique. Plus largement, le socialisme d'État génère son contraire, le socialisme par en bas – mouvement des coopératives en Hongrie, Solidarnosc en Pologne et mouvements des droits civiques dans la Russie de la Perestroïka. Dès le départ, le socialisme d'État est un ordre bien plus instable que le capitalisme, pas tant parce que les moyens de socialisation y seraient plus faibles – loin s'en faut –, mais à cause des contradictions générées par les institutions elles-mêmes. Le socialisme d'État est maintenu par une hégémonie précaire, toujours menacée de glisser à nouveau dans le despotisme et ses corollaires : police secrète, tanks, prison, procès truqués. En d'autres termes, là où le capitalisme avancé organise simultanément la mystification de l'exploitation et le consentement à la domination, l'hégémonie du socialisme d'État – qui tente de faire passer les intérêts du parti-État pour les intérêts de tous – est un édifice fragile toujours menacé par la transparence de l'exploitation. La notion bourdieusienne de domination symbolique garantie par une méconnaissance profondément enracinée ne peut pas expliquer l'instabilité du socialisme d'État. Dans le cadre interprétatif de Bourdieu, il n'y a pas de raison de penser que la domination symbolique par la méconnaissance soit plus superficielle ou moins puissante sous le socialisme d'État que sous le capitalisme avancé. Bien au contraire, la coordination de différents champs – économique, éducatif, politique et culturel – devrait conduire à un habitus dominé bien plus accentué et cohérent que sous le capitalisme, où de tels champs ont une bien plus grande autonomie et dont les effets sont

plus contradictoires. Une analyse de la logique des institutions et de leurs effets immédiats sur l'expérience collective et individuelle explique bien mieux la fragilité de l'hégémonie du socialisme d'État.

À LA SUITE DE BOURDIEU : LE POUVOIR DES CHAMPS

À ma connaissance, Bourdieu n'a jamais accordé beaucoup d'attention à l'un des événements phares de son temps : l'effondrement de l'Union soviétique. Je n'ai trouvé qu'un texte de Bourdieu traitant du socialisme d'État – quatre pages dans une communication qu'il a faite à Berlin Est le 25 octobre 1989, seulement deux semaines avant la chute du mur de Berlin, pendant des manifestations de masse. Selon l'article publié par la suite, Bourdieu invoque alors les concepts de capital politique et de capital culturel pour décrire les tensions que traversent les élites communistes. Pourtant, la notion de champ peut nous aider à expliquer cet effondrement dramatique, pour autant que nous abandonnions celle d'*habitus*²². Souvenons-nous que la théorie du changement social propre à Bourdieu repose sur l'écart entre la position et la disposition, entre les opportunités et les attentes dans un champ donné²³. C'est précisément ce que j'ai décrit plus haut au sujet des travailleurs hongrois – conduits à attendre les merveilles du socialisme, ils n'en rencontrent que la négation. Réforme après réforme, quels que soient les efforts consentis, ni les travailleurs ni la classe dominante ne peuvent rendre la réalité conforme à l'idéologie. L'écart n'est pas dû à un décalage entre un *habitus* hérité et un champ rigide (« *hysteresis* » comme Bourdieu l'appelle), mais il est généré par le champ lui-même. Le socialisme d'État crée des attentes qu'il ne peut satisfaire. À mesure que s'élargit l'écart entre l'idéologie officielle et la réalité, que les tentatives pour le réduire transgressent l'idéologie officielle, comme c'est le cas lors des réformes libérales, la classe dominante n'a plus confiance en sa capacité de diriger et l'application de l'idéologie socialiste n'est plus qu'un rituel vide de sens. Une fois de plus, il n'est pas nécessaire de faire appel à un *habitus* profondément enraciné qui résiste au changement. Cette argumentation peut aussi servir à éclairer la suite d'événements qui conduit à la chute du rideau de fer. Pour comprendre les dynamiques à l'œuvre en 1989,

22. Significativement, la principale analyse bourdieusienne de la transition en Europe de l'Est – celle d'Eyal, Szelenyi et Townsley – n'est pas une analyse de l'effondrement mais de la (dis)continuité du pouvoir des élites en Hongrie, en Pologne et en République tchèque. Une fois de plus, c'est une étude de l'héritage, du devenir et de la distribution des différentes formes de capital (économique, culturel et politique) de l'âge postsocialiste. Voir SZELENYI I. et TOWNSLEY E., *Making Capitalism without Capitalists: The New Ruling Elites in Eastern Europe*, Londres, Verso, 2001.

23. Ce thème est développé de manière plus systématique dans le compte rendu que fait Bourdieu de la crise de mai 1968, où il examine les conséquences des opportunités décroissantes dues à l'augmentation du nombre de diplômés des universités, et la concordance entre la crise du champ universitaire et celle, plus générale, du champ politique. Voir BOURDIEU P., *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.

il nous faut considérer le bloc soviétique comme un champ politique transnational, dominé par l'Union soviétique, qui définit les termes dans lesquels la compétition doit se dérouler entre les États satellites – tout comme l'État définit les termes de la compétition entre les élites. C'est certainement là que se joue la dissolution du socialisme d'État. L'Union soviétique change les règles du jeu et ensuite les gouvernements nationaux (eux-mêmes divisés) agissent en anticipant les réactions des uns et des autres. Aussi le gouvernement de Nemeth, le premier à déterminer comment les règles ont changé, ouvre-t-il sa frontière autrichienne, permettant aux Allemands de l'Est de déferler vers l'Ouest. Le gouvernement est-allemand de Honnecker réagit en demandant au gouvernement tchécoslovaque d'enfermer les Allemands de l'Est, puis de les transférer à l'Ouest, à travers tout le pays, dans un train sous scellés. Influencé par Solidarnosc, qui balaie les élections polonaises, par les mouvements en Hongrie et par les vastes manifestations contre le parti-État, Egon Krentz se rend compte qu'Honnecker doit partir, mais, ce faisant, il creuse sa propre tombe dans les décombres du mur de Berlin. Tout ceci souffle au peuple tchécoslovaque l'idée d'organiser un rassemblement de plusieurs centaines de milliers de personnes sur la place Wenceslas pour écouter Havel et d'autres dissidents. Après l'étiollement du parti tchécoslovaque, seul Ceausescu s'obstine, réprimant violemment la contestation et succombant finalement à un coup d'État qui met fin à sa dictature. Ce croquis sur le vif des événements de 1989 montre quelles stratégies ont adopté les différents acteurs nationaux dans un champ transnational commun. Comme le souligne Bourdieu, la stratégie ne devient consciente qu'en période de crise, lorsque les règles sont en perpétuel changement. Il faudrait prendre le temps d'approfondir tout cela, mais on aperçoit déjà à ce stade l'importance de l'étude des interactions entre les champs – que Bourdieu n'aborde jamais – et, en l'occurrence, des *interactions* concernant le champ des relations transnationales au sein du bloc soviétique (lui-même inséré dans un champ plus vaste de relations internationales) comme du champ politique propre à chaque nation. Pourtant, l'instabilité de l'ordre du socialisme d'État qui sous-tend ces dynamiques de champ rend impossible l'édification d'une hégémonie stable : la transparence de l'exploitation et de la domination est bien trop manifeste.

À LA SUITE DE GRAMSCI : LE BON SENS DES TRAVAILLEURS SOCIALISTES

Pour élucider les événements de 1989, il est tout aussi utile de reconstituer la conception de Gramsci que la théorie bourdieusienne des champs qui éclaire avantagement la crise de l'empire soviétique. Retournons un instant à l'atelier et aux problèmes méthodologiques soulevés par la citation de Bourdieu mise en exergue. Bourdieu y évoque la double vérité du travail et précise qu'il ne suffit pas de construire la vérité objective en rompant avec le sens commun (premier renversement) mais qu'il est aussi nécessaire de rompre avec cette

vérité objective pour comprendre comment le sens commun produit et camoufle simultanément la vérité objective (second renversement). C'est sous cet angle que je me suis penché sur l'usine de Chicago, reconnaissant d'abord la vérité sous-jacente du surtravail, et m'efforçant ensuite de comprendre comment s'expliquait ce surtravail une fois qu'il faisait l'objet d'une expérience subjective. Le travail non payé était simultanément dissimulé mais aussi assuré par la constitution du travail comme jeu – jeu qui trouvait à son tour ses conditions de possibilité dans le marché interne et l'État interne. Comme Bourdieu, je ne croyais pas que mes collègues de travail comprenaient les conditions de leur assujettissement à la manière d'un sociologue, mais l'auraient-ils fait, la différence eût été minime. En d'autres termes, le sens commun des travailleurs ne m'est jamais apparu sous la forme du bon sens gramscien, aussi me suis-je efforcé, au lieu d'essayer de convaincre mes camarades d'usine de ma théorie marxiste, travail de Sisyphe, de persuader mes collègues universitaires de la supériorité de ma théorie du procès de travail et de la fabrication du consentement. Grande était la différence avec l'expérience que j'avais faite en Hongrie, où mes collègues de travail, pas moins hostiles au marxisme, faisaient preuve de « bon sens », non parce qu'ils étaient des êtres supérieurs, mais parce que les institutions créaient les conditions du bon sens. En conséquence, je n'avais pas à opérer une *rupture* avec le sens commun, mais plutôt à *élaborer* son noyau sain de bon sens, y compris la critique immanente du socialisme d'État, par un dialogue avec mes compagnons d'atelier qui me permettait d'inscrire ce bon sens dans son contexte, celui de l'économie politique du socialisme d'État. En Hongrie, l'opposition bourdieusienne stricte entre la science et le sens commun était remplacée par la double conscience selon Gramsci : conscience pratique enracinée dans la production, conscience idéologique que le parti-État impose et imprime, ou qui est héritée du passé. J'étais rivé à la conscience pratique de mes collègues de travail, « implicitement » contenue dans leur action, qui les unissait « dans la transformation pratique de la réalité », accordant moins d'attention à l'idéologie « superficiellement explicite ou verbale [...] héritée du passé et accueillie sans critique²⁴ », comme les sentiments racistes, sexistes, religieux ou localistes. Pourtant, il est vrai que ces sentiments formaient de profonds liens entre les travailleurs, submergeant leur conscience de classe naissante. Avec mon collaborateur Janos Lukács, nous nous sommes concentrés sur la capacité et la nécessité qui poussaient les travailleurs à organiser la production de façon flexible et autonome face aux pénuries. Nous avons défendu cette pratique devant les directions qui cherchaient à imposer un contrôle bureaucratique de la production. Rendus furieux par nos demandes, ils insistèrent pour que nous refassions notre étude. Il ne s'agissait pas seulement d'une lutte interne à la conscience des travailleurs, mais entre les travailleurs et la direction. Une fois de plus, ce

24. GRAMSCI A., *Cahiers de prison*, Paris, Gallimard, traduction française de Paolo Fulchignoni, 1978, p. 184-185.

serait la conscience explicite et verbale, perpétrée et perpétuée par la direction, qui finirait par l'emporter. Quand le socialisme hongrois vivrait ses dernières années, sous les feux de directions bureaucratiques, les travailleurs auraient perdu toute confiance jusque dans l'idée même de socialisme, et auraient vu s'atrophier leur faculté d'imaginer un autre socialisme démocratique, bien que celui-ci ait sous-tendu leur propre pratique. Inspiré par le « bon sens » des travailleurs, et par ce qu'il voyait comme le puissant ferment d'une forme de propriété ouvrière des entreprises, dans les années suivant l'effondrement du socialisme d'État, J. Lukács s'efforça de travailler avec les collectifs de travail afin d'établir les fondations d'une alternative au capitalisme – mais le projet tourna au vinaigre à mesure que l'idéologie capitaliste prit le dessus. En bref, l'analyse du socialisme d'État – sa manière de générer la dissension, puis son effondrement – n'implique pas une théorie de l'habitus profondément enraciné, mais peut en rester au niveau des rapports de production. Le socialisme d'État n'a pas pu maintenir sa précaire hégémonie et ses tentatives pour consolider une telle hégémonie n'ont fait que hâter sa fin. Selon la même grille d'analyse, ainsi que nous l'avons vu plus haut, la reproduction d'une domination durable sous le capitalisme ne requiert pas l'*inculcation* d'une structure sociale. Une telle soumission, bien réelle, s'explique sans doute par la configuration d'institutions qui extirpent le consentement à la domination sur la base de la mystification de l'exploitation. Point besoin de mobiliser l'*homo habitus* pour rendre compte de la soumission et de la résistance. *Homo ludens* y suffit. Nous pouvons y parvenir avec une théorie mince de la reproduction, sans théorie épaisse.

LA LOGIQUE DE LA PRATIQUE : AU-DELÀ DE GRAMSCI ET DE BOURDIEU

La notion de *mauvaise conscience* permet de résumer mon argumentation. Pour Gramsci, le problème de la fausse conscience n'est pas celui de la conscience mais de la fausseté. Gramsci croit que les travailleurs collaborent délibérément et consciemment à la reproduction du capitalisme ; ils consentent à la domination en tant qu'hégémonie. Ils comprennent ce qu'ils font mais ont simplement du mal à imaginer qu'il puisse y avoir autre chose que le capitalisme. La domination n'est pas mystifiée mais naturalisée, éternisée. Pourtant, en même temps, de par leur position dans la production, les travailleurs possèdent aussi un point de vue critique sur le capitalisme et ils disposent également, quoiqu'à l'état embryonnaire, d'une idée d'alternative – alternative qui pourrait être élaborée en collaboration avec les intellectuels. Ils ont une double conscience plutôt qu'une fausse conscience. Si, pour Gramsci, c'est la « fausseté » de la fausse conscience qui est en question, pour Bourdieu, le problème ne réside pas dans la « fausseté » mais dans la « conscience » qui dénie toute profondeur à la domination symbolique – une domination qui s'ancre dans l'inconscient à mesure que la structure sociale se sédimente, strate après strate.

« Dans la notion de “fausse conscience” que certains marxistes invoquent pour rendre compte des effets de domination symbolique, c’est la conscience qui est de trop, et parler d’“idéologie”, c’est situer dans l’ordre des représentations susceptibles d’être transformées par cette conversion intellectuelle que l’on appelle “prise de conscience”, ce qui se situe dans l’ordre des *croyances*, c’est-à-dire au plus profond des dispositions corporelles²⁵. »

De même, pour Bourdieu, le consentement est une notion bien trop mince pour rendre compte de la soumission à la domination : elle doit être remplacée par l’idée de méconnaissance, c’est-à-dire qu’elle doit être inscrite dans l’habitus. Comme les dominés intériorisent la structure sociale où ils se trouvent, ils ne la reconnaissent pas comme telle. Ils ont seulement, selon les termes de Gramsci, un « mauvais sens ». Seuls les dominants et les intellectuels qu’ils privilégient peuvent se distinguer et donc avoir une vision objective de leur relation à la structure sociale. Eux seuls ont accès à ses secrets. Pas tous les intellectuels, bien sûr : seulement ceux qui comprennent la domination et qui savent, pour y avoir réfléchi, que leur situation est un luxe que tous ne peuvent s’offrir. En arbitrant entre ces positions, j’ai affirmé qu’elles étaient toutes deux problématiques. Gramsci ne reconnaît pas la mystification de l’exploitation sur laquelle repose l’hégémonie, le consentement à la domination. En d’autres termes, les travailleurs souffrent, certes, en régime capitaliste, d’une fausse conscience, mais sa fausseté émane de la structure sociale elle-même. C’est là que ma conception diverge de celle de Bourdieu. Dans la mesure où nous participons aux relations de production capitalistes, nous expérimentons tous la dissimulation du surtravail, indépendant de notre habitus. La mystification est un produit de la structure sociale elle-même et n’est pas implantée si profondément qu’on ne pourrait s’en défaire, alors que la méconnaissance de Bourdieu est logée profondément dans la *psyché* individuelle, assurant par là l’harmonisation de l’habitus et du champ. En conséquence, il est logique que Bourdieu ne puisse pas expliquer pourquoi la domination symbolique est efficace dans certaines sociétés et pas dans d’autres. Pourquoi le socialisme d’État, dont on pourrait attendre que la soumission soit des plus profondément incarnées, a-t-il systématiquement produit la dissension ? Pour Bourdieu, le changement social, si cela existe, provient du décalage entre l’habitus et le champ, mais il n’y a pas d’explication systématique de la manière dont se produit ce décalage. On ne sait s’il est généré de façon *situationnelle*, par rémanence culturelle (*hystérésis*), c’est-à-dire par un habitus cultivé dans un champ et entrant en conflit avec la logique d’un autre champ, ou *processuelle*, par les dynamiques mêmes de la structure sociale. Il n’y a pas non plus d’analyse des conséquences de ce décalage, que celui-ci pousse à s’y accommoder ou, au contraire, à se révolter. En d’autres termes, Bourdieu reconnaît la possibilité du changement social mais n’a pas de théorie du changement social. En dernière

25. BOURDIEU P., *Méditations pascalienues*, op. cit., p. 211-212.

analyse, l'habitus est un concept intuitivement attrayant, qui peut expliquer toute sorte de conduite, précisément parce qu'il est invérifiable et inconnaissable. Bourdieu ne nous donne jamais les outils pour que nous puissions comprendre, en le soumettant à l'examen, l'habitus d'un individu donné. C'est une boîte noire. Nous inférons l'habitus du comportement – un voleur à la tire est un voleur à la tire parce que c'est un voleur à la tire. Nous ne connaissons l'habitus que par ses effets, il n'y a pas de théorie de ses composants ou de leur genèse, comme c'est le cas dans la théorie psychanalytique. En bref, l'habitus n'est pas un concept scientifique, mais une notion commune avec un nom clinquant – un concept sans contenu qui pourrait tout autant être traduit par « personnalité » ou « caractère ». Bien plus que Bourdieu, Gramsci s'intéresse à la transformation sociale. Il la voit à l'œuvre quand s'effondre l'hégémonie, que cela advienne lors de crises organiques (équilibre des forces entre les classes) ou par une guerre de position venue d'en bas, du noyau sain du sens commun, ou encore, plus probablement, par une combinaison de ces deux éléments. Ce que suggère ma recherche, c'est que l'hégémonie ne se réduit pas à la coordination concrète d'intérêts ou aux liens qui relient l'État et la société civile. L'hégémonie n'est pas seulement une question de consentement. L'hégémonie a des fondements non hégémoniques : la mystification de l'exploitation, raison pour laquelle elle est si efficace sous le capitalisme avancé, et si précaire sous le socialisme d'État. Transparente sous le socialisme d'État, l'exploitation a donné plus de marge de manœuvre aux intellectuels pour s'engager aux côtés des travailleurs pour élaborer des « hégémonies » alternatives par en bas – conseils ouvriers hongrois en 1956, printemps de Prague de 1968, mouvement polonais de Solidarnosc en 1980-1981, socialisme de marché lors des réformes des années 1980 en Hongrie, effervescence de la société civile pendant la Perestroïka soviétique. Différentes formes d'alliance entre les travailleurs et les intellectuels ont donné naissance à ces contre-hégémonies. Elles furent finalement balayées, mais elles ont permis que se forment des embryons d'ordres socialistes alternatifs. Notre époque est celle du retranchement au sein d'un capitalisme où l'idéologie dominante se nourrit de la défaite du socialisme réel. Nous ne devrions pas renforcer la toute-puissance et l'essentialisation du temps présent en souscrivant à des déclarations infondées concernant l'intériorisation profonde des structures sociales, qui rappellent le fonctionnalisme structural parsonien des années 1950 et son « homme sursocialisé ». Souvenons-nous : ces théories ont été renversées par une foisonnante critique collective que le fonctionnalisme structural n'a pas anticipée – car il en était incapable.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972.
- BOURDIEU P., « Men and machines », in KNORR-CETINA K. et CICOUREL A. (dir.), *Advances in Social Theory and Methodology*, Boston, Routledge and Kegan Paul, 1981.
- BOURDIEU P., *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.
- BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.
- BURAWOY M., *Manufacturing Consent: Changes in the Labor Process under Monopoly Capitalism*, Chicago, University of Chicago Press, 1979.
- BURAWOY M., *Politics of Production: Factory Regimes under Capitalism and Socialism*, Londres, Verso, 1985.
- GRAMSCI A., *Cahiers de prison*, Paris, Gallimard, traduction française de Paolo Fulchignoni, 1978.
- MARX K. et ENGELS F., *L'idéologie allemande (1845-1846)*, Paris, Éditions sociales, 1976.
- PRZEWORSKI A., *Capitalism and Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- REICH A., *Hidden Truth: Young Men Navigating Lives In and Out of Juvenile Prison*, Berkeley, University of California Press, 2010.
- SHARONE O., « Engineering Overwork: Bell-Curve Management at a High-Tech Firm », in FUCHS EPSTEIN C. et KALLEBERG A. L. (dir.), *Fighting for Time: Shifting Boundaries of Work and Social Life*, New York, Russell Sage Foundation, 2004, p. 191-218.
- SHERMAN R., *Class Acts: Service and Inequality in Luxury Hotels*, Berkeley, University of California Press, 2007.
- SZELENYI I. et TOWNSLEY E., *Making Capitalism without Capitalists: The New Ruling Elites in Eastern Europe*, Londres, Verso, 2001.

LES AUTEURS

- BÉROUD Sophie
Maître de conférences en science politique à l'université Lumière Lyon 2, membre du laboratoire Triangle
- BOURDIEU Pierre
Professeur de sociologie au Collège de France
- BURAWOY Michael
Professeur de sociologie à l'université de Berkeley
- CAVENG Rémy
Maître de conférences en sociologie à l'université de Picardie Jules Verne (UPJV), membre du Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique de Picardie-Épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS) et du Centre européen de sociologie et de science politique-Centre de sociologie européenne (CESSP-CSE)
- DIDRY Claude
Directeur de recherche en sociologie au CNRS, membre du laboratoire Institutions et dynamiques historique de l'économie et de la société (IDHES), École normale supérieure de Cachan
- GOUSSARD Lucie
Post-doctorante en sociologie, membre du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris-Genre, travail, mobilisations (CRESPPA-GTM) et du Centre Pierre Naville
- LIZÉ Wenceslas
Maître de conférences en sociologie à l'université de Poitiers, membre du Groupe de recherche et d'études sociologique du Centre Ouest (GRESO) et membre associé du Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP)
- MENOUX Thibaut
Doctorant en sociologie à la Maison des sciences de l'homme-École des hautes études en sciences sociales (MSH-EHESS), membre du Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP)
- NAUDIER Delphine
Chargée de recherche en sociologie au CNRS, membre de l'équipe Cultures et sociétés urbaines (CSU), Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA)-université Paris 8, Vincennes-Saint-Denis

- PERRENOUD Marc Maître d'enseignement et de recherche en sociologie à l'université de Lausanne, membre de l'Institut des sciences sociales (UNIL-ISS)
- PROTEAU Laurence Maître de conférences en sociologie à l'université de Picardie Jules Verne (UPJV), membre du Centre européen de sociologie et de science politique-Centre de sociologie européenne (CESSP-CSE), Maison des sciences de l'homme-École des hautes études en sciences sociales (MSH-EHESS)
- QUIJOUX Maxime Chargé de recherche en sociologie au CNRS, membre du laboratoire Professions-institutions-temporalités (PRINTEMPS), université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- RABOT Cécile Sociologue, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, membre du Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP)
- SACRISTE Fabien Docteur en histoire et attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'université de Toulouse 2 Jean Jaurès, membre du laboratoire France méridionale et Espagne : histoire des sociétés du Moyen Âge à l'époque contemporaine (FRAMESPA)
- SELPONI Yohan Doctorant en sociologie à l'École des hautes études de sciences sociales, membre du Centre d'analyse et d'intervention sociologique (EHESS-CADIS) et attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études politiques de Toulouse au sein du Laboratoire des sciences sociales du politique (LASSP)
- SEMBEL Nicolas Maître de conférences en sociologie à l'Espé Aquitaine, membre du Centre Émile Durkheim, université de Bordeaux
- SORIGNET Pierre-Emmanuel Maître d'enseignement et de recherche en sociologie à l'université de Lausanne, membre de l'Institut des sciences sociales (UNIL-ISS)

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	9
Maxime QUIJOUX <i>Préambule</i>	11

Première partie

Bourdieu et le travail, une introduction

Maxime QUIJOUX <i>Introduction</i>	21
Maxime QUIJOUX <i>Les structures sociales du travail : Bourdieu et le salariat algérien</i>	25
Maxime QUIJOUX <i>La fabrique du travailleur : reproduction sociale, habitus et champ</i>	41
Maxime QUIJOUX <i>Le travail entre domination et rationalisation</i>	65
Maxime QUIJOUX <i>Conclusions</i>	81

Deuxième partie

Bourdieu, l'Algérie et le travail : réflexivités et enjeux heuristiques

Maxime QUIJOUX <i>Introduction</i>	89
Pierre BOURDIEU <i>Retour sur l'expérience algérienne</i>	91
Fabien SACRISTE <i>Une lecture de la crise de l'emploi en Algérie coloniale : l'opposition entre travail traditionnel et travail salarié dans l'œuvre algérienne de Pierre Bourdieu</i>	97

Claude DIDRY
*Bourdieu et l'« idée de travail »,
les enjeux de l'anamnèse algérienne pour une autre histoire sociale* 113

Troisième partie

**Activités intellectuelles, professions artistiques
et économie symbolique**

Maxime QUIJOUX
Introduction 133

Nicolas SEMBEL
*Bourdieu et le travail enseignant :
reconstruction d'un objet peu visible, transversal et intime* 135

Wenceslas LIZÉ et Delphine NAUDIER
*Intermédiaires, professionnalisation
et hétéronomisation des champs artistiques* 159

Pierre-Emmanuel SORIGNET
*Les usages de la sociologie de Bourdieu
dans une sociologie des professions artistiques* 177

Marc PERRENOUD
Économie des biens symboliques et dramaturgie sociale du travail 193

Quatrième partie

**Habitus professionnel et division sociale :
le travail entre reproduction et socialisation**

Maxime QUIJOUX
Introduction 207

Cécile RABOT
Bibliothécaire, un « métier modeste » dans une institution marginalisée 211

Yohan SELPONI
*« Faire sa place à l'école ».
Les infirmières scolaires entre champ médical et institution scolaire* 229

Thibaut MENOUX
La distinction au travail. Les concierges d'hôtels de luxe 247

Rémy CAVENG
*Marché du travail et dispositions à la précarité.
Une analyse par les transactions et les trajectoires* 267

Cinquième partie

Le travail entre dominations et conflits

Maxime QUIJOUX	
<i>Introduction</i>	285
Laurence PROTEAU	
<i>Architecture physique et cadre symbolique. Être et paraître policier</i>	289
Lucie GOUSSARD	
<i>La vulnérabilité au travail des cadres d'origine populaire</i>	307
Sophie BÉROUD	
<i>Sur la pertinence heuristique du concept de champ syndical</i>	323
Michael BURAWOY	
<i>La domination est-elle si profonde ? Au-delà de Bourdieu et de Gramsci</i>	341
<i>Les auteurs</i>	365

Le sens social

Plus de dix ans après sa disparition, Pierre Bourdieu demeure toujours l'auteur des sciences sociales le plus cité au monde. Si ses concepts, sujets de débats permanents, expliquent probablement ce succès, son aptitude à explorer l'ensemble des domaines du social y a aussi grandement contribué : la socialisation, l'école, les classes sociales, le célibat, la culture, l'art, l'État, la politique, etc., peu d'objets semblent en effet s'être soustraits à l'examen du sociologue, et sur lesquels, en retour, il n'a pas été discuté. Il en existe pourtant un et non des moindres : le travail. Après des travaux liminaires sur la question dans le contexte de la guerre d'Algérie, Bourdieu paraît en effet définitivement s'en désintéresser. Cette désaffection correspond alors à une indifférence équivalente des sociologues du travail à l'égard de son œuvre. Durant quarante ans, Bourdieu et « le travail » donnent l'impression de s'ignorer superbement.

À l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, c'est cette double défection – le travail dans la sociologie de Bourdieu, et Bourdieu dans la sociologie du travail – que nous avons voulu questionner : le travail est-il vraiment absent dans l'œuvre de Pierre Bourdieu ? Comment l'aborde-t-il, en particulier après son époque algérienne ? Enfin, dans quelle mesure ses concepts peuvent-ils contribuer à l'analyse du travail, d'hier et d'aujourd'hui ?

Réunissant plus d'une vingtaine de contributions, entre exégèses, analyses historiques et enquêtes de terrain, ce livre souhaite montrer l'apport mutuel du sociologue et de l'objet « travail ». Une réconciliation scientifique en somme.

Maxime QUIJOUX est chargé de recherche en sociologie au CNRS, membre du laboratoire PRINTEMPS à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Spécialiste du travail et des mobilisations, il est l'auteur de *Néolibéralisme et autogestion, l'expérience argentine* (éditions de l'IHEAL, 2011) et a récemment dirigé un double dossier sur « les conflits du travail dans le monde » paru dans la revue *Critique internationale* (n^{os} 64 et 65, 2014, Presses de Sciencespo).

Le sens social

PUR Presses
Universitaires
de Rennes
www.pur-editions.fr

Publié avec le concours
du conseil régional
d'Île-de-France et
son programme DIM-GESTES

20 €

ISBN 978-2-7535-3695-1



9 782753 536951